REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX, TRAVAIL, PATRIE

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (MINEPAT)



ELABORATION DU SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DU CAMEROUN

PHASE 3 / ETAPE 2

OBJECTIFS STRATEGIQUES (OS) ET PLAN D'ACTION QUINQUENNAL (PAQ)

RAPPORT SECTORIEL

VERSION PROVISOIRE

FINANCEMENT : ETAT CAMEROUNAIS

DECEMBRE 2018

STUDI INTERNATIONAL

Groupement

Béta Consult

SOMMAIRE

1. Cadre conceptuel des OS et du PAQ _____ 20

1.1. Prise en compte de l'important constat de dysfonctionnement territorial très marqué, tel que clairement mis en évidence par le Diagnostic stratégique _____ 20

1.2. L'adoption du dispositif 2BYBeN comme élément structurant de réponse audit dysfonctionnement _____ 20

1.3. Opérationnalisation des 'cartes de services publics' comme deuxième élément de réponse systémique au dysfonctionnement territorial. _____ 21

1.4. Le développement du secteur rural avec l'appui incontournable de l'Etat et le développement des filières pour améliorer les revenus, réduire la pauvreté et fixer les populations à la terre _____ 21

1.5. Conception et opérationnalisation d'une armature urbaine initiatrice et support d'un fonctionnement intégré, harmonisé et décentralisé du territoire _____ 22

1.6. Une stratégie de développement de la ville par l'industrie manufacturière, le tourisme, les services et l'habitat décent _____ 22

1.7. Les attendus des nouvelles options du SNADDT au niveau de la territorialisation de la Vision dans son ensemble et des différentes Stratégies Sectorielles _____ 23

1.8. La gouvernance et la maitrise de l'équilibre macroéconomique en tant que mode durable de pilotage de la Vision et du SNADDT _____ 26

2. Elaboration des Objectifs Stratégiques Globaux, Sectoriels et Territoriaux _____ 27

2.1. Elaboration des Objectifs Stratégiques Globaux _____ 27

2.1.1. Rappel du chiffrage de l'actualisation de la Vision réalisé par l'Etape1 _____ 28

2.1.2. Les Implications de l'Actualisation de la Vision sur les Objectifs Stratégiques Globaux. __ 30

2.1.3. Les défis de l'équilibre budgétaire et du compte extérieur et de l'endettement soutenable. 37

2.2. Les Enseignements de la Typologie des Investissements Sectoriels et Territoriaux Induite par le BIP 2018 _____ 42

2.3. Elaboration des Objectifs Stratégiques Sectoriels (OSS) _____ 52

2.3.1. Démarche Générale d'Elaboration des OSS _____ 52

2.3.2. Les OSS Secteur Rural et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ _____ 53

2.3.3. Les OSS du Secteur AEPA et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ _____ 147

2.3.4. Les Actions Prioritaires/Projets du Secteur Mines/Industries minières dans le Cadre du PAQ 163

2.3.5. OSS et PAQ de l'Industrie Manufacturière _____ 168

2.3.6. Les OSS du Secteur Education et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ _____ 175

2.3.7. Les OSS du Secteur Santé et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ _____ 211

2.3.8. Les OSS Secteur Energie Electrique et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ ___ 230

2.3.9. Les OSS du Secteur Hydrocarbures et les Actions Prioritaires dans le cadre du PAQ ____ 255

2.3.10. Les OSS du Secteur Transport et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ _____ 270
2.3.11. Les OSS du Secteur TIC et les Actions Prioritaires dans le cadre du PAQ _____ 301
2.3.12. Les OSS du Secteur Tourisme et les Actions Prioritaires dans le cadre du PAQ _____ 313
Annexes : Matrices de projets par secteur_____ 327

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Evolution de l'emploi global par grand secteur de 2014 à 2035 28
Tableau 2 Evolution de l'emploi moderne par grand secteur de 2014 à 2035 28
Tableau 3 Taux de croissance annuels du PIB global de 2018 à 2035 29
Tableau 4 Taux de croissance annuels des PIB sectoriels de 2018 à 2035 29
Tableau 5 Evolution des PIB et FBCF - publique et privée -, en % et en valeurs 'FCFA 2016', de. 2016 à 2035 29
Tableau 6 Moyennes de mise en œuvre de la Vision 2035 et du DSCE (2013-2016) 30
Tableau 7 Valeurs d'agrégats pour le Cameroun et quelques pays 31
Tableau 8 Taux d'épargne et d'investissement pour les quatre grandes classes de pays selon les revenus 33
Tableau 9. Evolution du PIB en termes courants et du Budget entre 2011 et 2016, et moyennes triennales 2011/2013 et 2014/2016 (en milliards de FCFA) 34
Tableau 10 Investigation des élements constitutifs du solde extérieur et de la dette 35
Tableau 11 Cadre 'normatif' d'évaluation de la qualité et des risques de la dette publique 37
Tableau 12 PIB 2018 par région et par 'Ministère à Budgets les plus élevés' 43
Tableau 13 Part des différentes Régions dans le BIP corrigé par la population et rappel de l''IRAI' 47
Tableau 14 Population, consommation spécifique et demande globale en produits halieutiques 53
Tableau 15 Perspectives de l'Offre de Produits Halieutiques 53
Tableau 16 Perspectives d'Importation de Produits Halieutiques 53
Tableau 17 Les Objectifs de production permettant l'Atteinte de l'Autosuffisance Alimentaire en Produits Halieutiques 54
Tableau 18 Les Objectifs de production permettant l'Atteinte de l'Autosuffisance Alimentaire par Sous-Filière 54
Tableau 19 Evolution Tendancielle de l'Importation de Produits Halieutiques 55
Tableau 20 Les 17 Projets d'Envergure Proposés pour 2020-2035 57
Tableau 21 Liste des Projets en Cours d'Exécution 58
Tableau 22 Les Programmes et Projets Prioritaires 61
Tableau 23 Programmes- Projets – Actions Pêche Continentale 62
Tableau 24 Programmes-Projets-Actions Pêche Maritime 64
Tableau 25 Présentation Matricielle de la Stratégie à Mettre en Œuvre pour la réalisation des OSS et du PAQ de la Pêche 67
Tableau 26 Projection Tendancielle Horizon 2035 de la Production et la Consommation et l'Importation 72
Tableau 27 Perspectivespar sous-filière 73
Tableau 28 Evolution de la structure de production de viande par sous-filière 73
Tableau 29 OSS filière lait : résorption totale de l'importation à l'horizon 2035 74
Tableau 30 Différents compartiments de la value chain pour les différentes filières du Sous-Secteur Élevage (du Secteur Rural) 76
Tableau 31 Principaux projets en cours de mise en oeuvre 85
Tableau 32. Evolution des besoins en engrais chimiques : Scénario fort (atteindre 50 kg/ha sur 7,2 M ha à l'horizon 2035) 90
Tableau 33 Evolution des besoins en engrais chimiques : Scénario médian (atteindre un apport moyen de 24kg/ha sur 6Mha à l'horizon 2035) 91
Tableau 34 Evolution des besoins en engrais chimiques : Scénario faible (Un apport moyen de 15kg/ha sur 5,2 M ha) 91
Tableau 35 Evolution du coût estimé des engrais selon scénario moyen 92
Tableau 36 Besoins en semences sélectionnées de la céréaliculture (en tonnes) : Scénario fort (I00% des emblavures irriguées) 94
Tableau 37 Besoins en semences sélectionnées de la céréaliculture (en tonnes) : Scénario médian (40% des emblavures irriguées) (Unité : tonne) 94
Tableau 38 Besoins en semences sélectionnées de la céréaliculture (en tonnes) : Scénario faible (20% des emblavures irriguées) 94
Tableau 39 Perspectives d'évolution de la mécanisation agricole (tracteurs et outils de trains de cultures) 97
Tableau 40 Coût estimé du parc des trains de cultures motorisés 98
Tableau 41 Agropoles existants 99
Tableau 42 Agropoles projetés 2020-2035 100
Tableau 43 Types de risques et hiérarchisation selon la fréquence et la gravité 104

Tableau 44 Stratégies de gestion des risques agricoles 105
Tableau 45 Evolution du bilan Offre-Demande de la céréaliculture 109
Tableau 46 Bilan des projections jusqu'à l(horizon 2035 de la filière Racines, Tubercules et Plantains 111
Tableau 47 Projets de création d'unités de transformation industrielles des fruits (horizon 2025) 116
Tableau 48 Demande nationale et exportation des fruits (équivalent frais en Tonnes) 117
Tableau 49 Entreprises productrices de banane d'exportation 123
Tableau 50 Engagements financiers des acteurs (période 2013-2020) 124
Tableau 51 Objectifs à atteindre en 2019 124
Tableau 52 Perspectives d'évolution entre 2020-2035 de la filière banane d'exportation 125
Tableau 53 Rendements, coûts totaux et marges brute/ ha (en Fcfa) 127
Tableau 54 Rendements et marges brutes du café/ha (en Fcfa) 129
Tableau 55 Objectifs généraux et actions stratégiques 130
Tableau 56 Chiffrage des objectifs de production et d'exportation jusqu'à 2035 de la filière Agriculture Industrielle et d'Exportation 131
Tableau 57 Huile de palme : situation actuelle et actions stratégiques 2020-2025 132
Tableau 58 Actions stratégiques sous-sectorielles 2020-2025 134
Tableau 59 Projets complémentaires d'ajustement 142
Tableau 60 Récapitulation spatialisée des Projets et Activités 142
Tableau 61 Demande en eau (m3/j) jusqu'à l'horizon 2035 148
Tableau 62 Demande régionale en eau potable pour la période 2020-2035 149
Tableau 63 Effectifs de population accédant à l'Assainissement à l'horizon 2035 150
Tableau 64 Besoins en infrastructures d'eau potable pour la période 2019-2035 153
Tableau 65 Coûts d'investissement d'alimentation en eau potable pour la période 2019-2035 (en milliards de Fcfa) 155
Tableau 66 Besoins en infrastructures d'assainissement pour la période 2019-2035 O3A : Ouvrage d'Assainissement Amélioré Autonome (pour rural et urbain peu dense) 155
Tableau 67 Coûts d'investissement de l'assainissement pour la période 2019-2035 (en milliards de Fcfa) 158
Tableau 70 Evolution du commerce extérieurs de biens (2010-2014) 169
Tableau 71Produits ayant dépassé en 2014 les 100 Milliards de FCFA en import ou en export 169
Tableau 72 Objectifs Stratégiques du Secteur Industrie Manufacturière (Hors Industrie de Valorisation de Produits Miniers) 170
Tableau 73 Projets d'Aménagement de Zones Industrielles de Technopoles et de Filières Industrielles Intégrées 172
Tableau 74 Projets Industriels Structurants 173
Tableau 75 Evolution des finances publiques et de la dépense pour l'éducation (exécution) 176
Tableau 76 Evolution des parts du public et du privé dans les établissements 177
Tableau 77 Evolution des effectifs scolarisés par niveau d'enseignement et de formation entre 2006 et 2011 177
Tableau 78 Evolution du TBS par niveau d'enseignement et de formation 178
Tableau 79 Part des élèves scolarisés aux divers niveaux d'études selon leurs caractéristiques sociales et géographiques 178
Tableau 80 Eléments d'efficacité interne (2010/2011) 180
Tableau 81 Evolution de l'efficacité interne globale 181
Tableau 82 Moyens mis à la disposition des établissements scolaires publics (2010-2011) 181
Tableau 83 Scores d'acquisitions individuelles au moyen de modélisation multivariée 182
Tableau 84 Bilan formation-emploi : structure des flux entre 2005 et 2010 183
Tableau 85 Structure des dépenses courantes (2011) 186
Tableau 86 Les 3 Axes Stratégiques et Objectifs Généraux et les 18 Objectifs Opérationnels 187
Tableau 87 Réduction des Disparités en matière de Scolarisation 188
Tableau 88 Profils de scolarité à moyen et à long terma 190
Tableau 89 Données Budgétaires Globales et relatives au secteur Education/ Formation 196
Tableau 90 Effectifs scolarisables selon le niveau de scolarisation 196
Tableau 91 Evolution des effectifs au niveau préscolaire (2015-2035) 197
Tableau 92 Besoins additionnels en écoles pour le niveau préscolaire et coût estimatif de construction 198
Tableau 93 Evolution des Besoins en Enseignants du Préscolaire 198
Tableau 94 Evolution globale et par Région de l'effectif des enseignants du préscolaire de 2015 à 2035 199
Tableau 95 Evolution globale et par Région de l'effectif scolarisé et besoins en écoles (2020 à 2035) 199
Tableau 96 Répartition des effectifs scolarisés de l'enseignement primaire (6 à 11 ans) entre 2015 et 2035 200

Tableau 97 Evolution ration Elèves/ Salle de Classe dans le Primaire Globalement et par Région 200
Tableau 98 Evolution du Nombre d'Ecoles du Primaire, Globale et par Région (2015-2035) 200
Tableau 99 Evolution des Besoins Additionels en Ecoles du Primaire et des Coûts par Région et par Période de 2015 à 2035 201
Tableau 100 Evolution des Besoins Additionnels en Enseignants du Primaire (2015-2035) 201
Tableau 101 Evolution par Région des Effectifs Globaux des Enseignants du Primaire de 2015 à 2035 202
Tableau 102 Evolution Globale et par Région des Effectifs Scolarisables du Secondaire (âge de 12 à 18 ans) 202
Tableau 103 Structure par Age des Scolarisables du Secondaire par Région et par Période 203
Tableau 104 Effectifs su 'Scolarisable' et 'Scolarisé' du Secondaire 1er Cycle par Région et par Période 203
Tableau 105 Evolution du TBS au niveau du premier cycle du secondaire 204
Tableau 106 Besoins additionnels et nombre de lycées – ESG (2015-2035) 205
Tableau 107 Coûts Estimatifs Additionnels de l'Offre en Lycées de l'ESG 205
Tableau 108 Besoins Additionnels en Enseignants de l'ESG par Région et par Période 206
Tableau 109 Evolution du nombre des enseignants. ESG entre 2015 et 2035 206
Tableau 110 Répartition des effectifs de l'enseignement secondaire TP (2015-2035) 206
Tableau 111 TBS/ ESTP par Région et par Période 207
Tableau 112 Evolution du nombre de lycées ESTP Additionnels et globaux 207
Tableau 113 Coûts Estimatifs de Construction des Etablissements ESTP (2020-2035) 208
Tableau 114 Evolution du nombre des enseignements ESTP (2015-2035) 208
Tableau 115 Evolution des effectifs et des indicateurs de l'enseignement supérieur 209
Tableau 116 Objectifs à atteindre par Région à l'horizon 2035 210
Tableau 118 Tableau des Objectifs Stratégiques de la SSS/ 2016-2027 et du SNADDT 215
Tableau 119 Déclinaison des OSS du système de Santé pour la période couverte par la SSS/ 2016-2027 216
Tableau 120 Objectifs de l'Axe 'Promotion de la Santé' 217
Tableau 121 Objectifs de l'Axe 'Prévention de la maladie' 218
Tableau 122 Objectifs de l'Axe 'Prise en charge des cas' 218
Tableau 123 Objectifs de l'Axe 'Renforcement du Système de Santé' 219
Tableau 124 Objectifs de l'Axe 'Gouvernance et Pilotage Stratégique du Système de Santé' 220
Tableau 125 Projections de Financement du Secteur de Santé (en Milliards de Fcfa) 220
Tableau 126 Décomposition des coûts de la SSS par sous composante sur la période 2016-2027 (en milliards de Fcfa) 222
Tableau 127 Comparaison entre les besoins réels et les financements disponibles (milliards de FCFA) 222
Tableau 128 Evolution du Ratio 'Nombre d'Hôpitaux pour 100 000 habitants' dans le cas d'une Offre 'figée' 223
Tableau 129 Estimation des besoins en hôpitaux par région (2015-2035 224
Tableau 130 Ratios CBS/ 10 000 habitants par Région et de 2015 à 2035 225
Tableau 131 Estimation des besoins en centres de santé par région (2015-2035) 226
Tableau 132 Projection des besoins en Hôpitaux et CBS, Scénario Modèle Tunisie-Maroc 227
Tableau 133 Structure Actuelle du Système de Santé du Cameroun 227
Tableau 134 Estimation des coûts de réalisation des infrastructures de santé de la solution SNADDT jusqu'à l'horizon 2035 228
Tableau 135 Estimations des besoins en personnels totaux et additionnels, variante 'Norme OMS' 229
Tableau 137 Croissance de la demande de base et de la part relative à l'élecrtification rurale à l'horizon 2035 231
Tableau 138 Evolution de la demande des grands projets 232
Tableau 139 Demande électrique des interconnexions 233
Tableau 140 Agrégation de la demande 233
Tableau 141 Les Centrales en exploitation 235
Tableau 142 Centrales en cours de construction, programmées à court terme ou faisant l'objet d'une prise de décision 235
Tableau 143 Programme d'équipement des réseaux (RIS, RIN et RIE) 235
Tableau 144 Adéquation Offre Demande d'Energie Electrique à l'horizon 2035 236
Tableau 145 Confrontation Spatialisée Offre/ Demande Horizon 2035 237
Tableau 146 Consolidation et renforcement du réseau RIS pour : 2023-2035 239
Tableau 147 Consolidation et renforcement du réseau RIN (2023-2035) 240
Tableau 148 Consolidation et renforcement du réseau RIE (2023-2035) 240
Tableau 149 Interconnexion RIS-RIN (2023-2035) 241
Tableau 150 Consolidation du réseau RNI par l'introduction du réseau 400kV (2029-2035) 241

Tableau 151 Phasage de l'atteinte de l'OSS 'Accès Universel à l'Energie Electrique' 244
Tableau 152 Type d'alimentation en EE – état actuel - des 93 Villes par Région 245
Tableau 153 Synthèse des Mesures Stratégiques d'Accompagnement 249
Tableau 154 PAQ 2018-2022 Programme Renforcement et sécurisation de la ville de Yaoundé 250
Tableau 155 PAQ 2018-2022 / Renforcement- Sécurisation de la ville de Douala 251
Tableau 156 PAQ 2018-2022 :. Renforcement et sécurisation de la ville de Bafoussam 252
Tableau 157 PAQ 2018-2022 : Renforcement-sécurisation de la ville de Bamenda 252
Tableau 158 PAQ 2018-2022 : Renforcement-sécurisation Ville de Kribi 253
Tableau 159 PAQ 2018-2022 : Projets de renforcement et de sécurisation des réseaux RIN 253
Tableau 160 PAQ 2018-2022 : Projets de renforcement et de sécurisation des réseaux RIE 253
Tableau 162 Consommation du GPL en Kt/an (2015-2030) 259
Tableau 163 Capacités d'emplissage (kT/an) (2015-2030) 2
Tableau 164 Capacités de stockage GPL (Tonnes) 2
Tableau 165 Evolution du Parc de bouteilles (x1000) 2
Tableau 166 Capacité actuelle de stockage de produits raffinés de la SCPD 263
Tableau 167 Profil de production pour une distillation atmosphérique couplée avec un reformeur pour produire les essences 266
Tableau 168 profil de production de la raffinerie sans une unité de fabrication des essences 267
Tableau 169 Projets structuraux du Secteur Hydraucarbures 269
Tableau 170 Evolution du trafic routier moyen selon le niveau de service 274
Tableau 171 Les 39 Projets Routiers en Cours de Réalisation ou Programmés 289
Tableau 172 Projet maritime programmé 291
Tableau 173 Les 12 Projets du PAQ Routier '2020 – 2024' 292
Tableau 174 Les 5 Projets du PAQ Ferroviaire '2020 – 2024' 293
Tableau 175 Les 3 Projets du PAQ Aérien '2020 – 2024' 293
Tableau 176 Le Projet du PAQ Maritime et Fluvial '2020 – 2024' 294
Tableau 177 Les 8 Projets Logistiques du PAQ '2020 – 2024' 294
Tableau 178 Les 13 Projets Routiers de la Période '2025 – 2029' 295
Tableau 179 Les 17 Projets/Programme Routiers de la Période '2030 – 2035' 295
Tableau 180 Les 2 Projets ferroviaires de la Période '2025 – 2029' 296
Tableau 181 Les 2 Projets ferroviaires de la Période '2030 – 2035' 296
Tableau 182 Les 3 Projets Aériens de la Période '2025 – 2029' 297
Tableau 183 Le Projet Aérien de la Période '2030 – 2035' 297
Tableau 184 Le Projet Maritime Période '2025 – 2029' 297
Tableau 185 Les 2 Projets Maritimes Période '2030 – 2035' 297
Tableau 186 Les 7 Projets de Logistique de la Période '2025 – 2029' 298
Tableau 187 Les 4 Projets de Logistique Période '2030 – 2035' 298
Tableau 190 Investissements par sous-secteur par période 300
Tableau 191. Données de référence sur le nombre d'arrivées de touristes 314
Tableau 192. Taux de croissance du nombre d'arrivées de touristes 314
Tableau 193. Estimation du nombre d'arrivées de touristes 314
Tableau 194. Estimation du nombre de nuitées 315
Tableau 195. Estimation de la capacité en établissements hôteliers 315
Tableau 196 Projection de la contribution directe du secteur au PIB et à l'emploi 316
Tableau 197. Liste des aires protégées et superficies par région 321
Tableau 198. Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces du secteur Tourisme 323

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Option stratégique de structuration de l'espace 21
Figure 2 Evolution de l'Emploi par grand secteur 29
Figure 3 Diagramme de la synergie entre amélioration des moyens de l'état, développement des infrastructures et promotion du secteur privé 39
Figure 4 Distribution de l'Investissement par Secteur et par Région (2018 44
Figure 5 Structure Sectorielle de l'Investissement par Région 45
Figure 6 Typologie des régions à partir d'indicateurs économiques 48
Figure 7 Structure Régionale. de l'Investissement par Secteur 50
Figure 8 Perspectives de l'Offre et la Demande des Produits Halieutiques 53
Figure 9 Objectifs de production permettant l'atteinte de l'Autosuffisance Alimentaire par sous-filière 54
Figure 10 Stratégie du sous-secteur Pêche 66
Figure 11 Céréaliculture : Evolution de l'utilisation d'engrais selon les scénarii 91
Figure 12 Evolution du coût estimé des engrais minéraux selon le scénario Median 92
Figure 13 Céréaliculture : Besoins en semences sélectionnées selon les scenarii 95
Figure 14 Perspectives d'évolution de la mécanisation agricole 98
Figure 15 Répartition des Agropoles horizon 2035 101
Figure 16 Evolution des superficies céréalières entre 2020 et 2035 110
Figure 17 Bilan des projections jusqu'à l(horizon 2035 de la filière Racines, Tubercules et Plantains 112
Figure 18 Evolution des superficies des Racines, Tubercules et Plantain 2020-2035 113
Figure 19 Evolution des surfaces en légumes et légumineuses 2020-2035 114
Figure 20 Evolution des superficies en fruits – Noix de Karité – Gingembre – Thé 2020-2035 115
Figure 21 Evolution de la demande nationale et de l'exportation des fruits 118
Figure 22 Evolution des superficies cafèières et cacoyères entre 2020 et 2035 127
Figure 23 Evolution des superficies de Huile de palme, Hévéa, Coton et Sucre à l'horizon 2035 131
Figure 24 Evolution des superficies agricoles par filière 2020-2035 133
Figure 25 Besoins en eau potable sur la période 2019-2035 148
Figure 26 Demande en eau potable 2019-2035 149
Figure 27 Evolution de la population ayant accès à l'assainissement sur la période 2019-2035 150
Figure 28 Evolution du Gap Offre / Demande d'Eau Potable 152
Figure 29 Evolution du Gap Offre/ Demande en Assainissement (entermes de population desservie) 152
Figure 30 Besoins en linéaire de réseau d'AEP pour la période 2019-2035 154
Figure 31 Demande additionelle en points d'eau modernes 2019-2035 154
Figure 32 Besoins en ouvrages d'assainissement amélioré autonome en milieux rural et urbain peu dense 156
Figure 33 Profil pseudo-longitudinal de la scolarisation au primaire et au secondaire 178
Figure 34 Distribution des enseignants dans les écoles primaires publiques (2010-2011) 185
Figure 35 Rapport élèves-enseignants selon la taille du collège / Coût unitaire de scolarisation selon la taille du collège 185
Figure 36 Comparaison entre la répartition des effectifs scolarisés de EGS par Région en 2015 et 2035 (en %) 204
Figure 37 Configuration Schématique de l'Organisation du Système de Santé du Cameroun 216
Figure 38 Evolution du budget santé par rapport au budget national 221
Figure 39 Coût de la SSS 2016-2027 par composante (en pourcentage du coût global) 221
Figure 40 Corrélation Coûts de Santé et Nombre d'Années de Vies Sauvées 223
Figure 41 Carte de la limite de l'offre actuelle en hôpitaux publics par rapport à la demande (2015-2035) 224
Figure 42 Carte des besoins en hôpitaux 225
Figure 43 Croissance de la demande de base et de la part relative à l'élecrtification rurale à l'horizon 2035 231
Figure 44 Evolution de la demande des grands projets 232
Figure 45 Evolution de la demande des interconnexions 233
Figure 46 Répartition de la demande globale en 2020 234
Figure 47 Répartition de la demande globale en 2035 234
Figure 48 Confrontation Offre / Demande 237
Figure 49 Confrontation Spâtialisée Offre/ Demande 2035 238
Figure 50 Consolidation du Réseau Electrique Camerounais à l'horizon 2035 242
Figure 51 Types d'alimentation en Energie électrique des Villes 246

Figure 52 Confrontation Consommation /Capacité d'emplissage de GPL à l'horizon 2035 _____ *2*
Figure 53 Schéma de structuration de l'espace à l'horizon 2035 _____ *273*
Figure 53 Intensité du trafic routier (2013) _____ *275*
Figure 57 Réseau routier Structurant à l'horizon 2035 _____ *280*
Figure 55 Réseau ferroviaire à l'horizon 2035 _____ *282*
Figure 55 Infrastructures portuaires et aéroportuaires _____ *284*
Figure 59 Réseau Logistique à l'horizon 2035 _____ *286*
Figure 63 Investissements par sous-secteur par année _____ *300*
Figure 64. Capacité en lits par région à l'horizon 2035 _____ *316*
Figure 65. Potentialités touristiques _____ *320*
Figure 66. Etablissements hôteliers par ville _____ *324*
Figure 67. Répartition des établissements hôteliers par région et par catégorie _____ *325*

LISTE DES ACRONYMES

2BYBeN	: Macro-ceinture Bamenda-Bafoussam/Yaoundé/Bertoua/N'Gaoundéré
2SADDT	: Schémas Sectoriels d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
3PA	: Plans-Programmes-Projets-Actions
ACE	: Africa Coast to Europe
ACEDIC	: l'Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs
ACME	: Agence Camerounaise pour la Maîtrise de l'Energie
ACP	: Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique
ADC	: Aéroport du Cameroun
AE	: Autorisations d'Engagements
AEP	: Adduction à l'Eau Potable
AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
AER	: Agence d'Electrification Rurale
AESA	: Autorité européenne de sécurité des aliments
AFD	: Agence Française de Développement
AGE	: African Global Energy
AGR	: Activités Génératrices de Revenu
ALM	: Aluminium
ANAFOR	: Agence Nationale d'Appui au Développement forestier
ANOR	: l'Agence des Normes et de la Qualité
ANTIC	: Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication
AP	: Aires protégées
APD	: Etudes d'avant-projet définitif
APN	: Autorité Portuaire Nationale
APRES	: Appui à l'accompagnement pour la Réinsertion Sociale des apprenants finissants/ Sortants
APS	: Etudes d'avant-projet sommaire
APV	: Accord de Partenariat Volontaire
ARSEL	: Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité
ART	: Agence de Régulation des Télécommunications
ASSOBACAM	: Association Bananière du Cameroun
AZA	: Active Zone of Africa
BAD	: Banque Africaine de Développement
BBB+	: Notation financière externe ou notation de la dette
Bbl	: blue barrel
BIP	: Budget d'investissement public
BIRD	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BM	: Banque Mondiale

BMD : Banques Multilatérales de Développement

BNC : Brigade Nationale de Contrôle

BOOT : Build, Own, Operate and Transfer

BT : Basse Tension

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

BUCREP : Bureau Central de Recensement et d'Etude de la population

CA : Chiffre d'Affaire

CAB : Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale

CAFI : Central African Forest Initiative

CAIS : Cameroon Automobile Industry Company

CaMCAT : Carré Magique Central de l'Articulation Territoriale

CAMPOST : Cameroon Postal Services

CAMTEL : Cameroon Telecommunication

CAMWATER : Cameroun Water Utilities Corporation

CAN : Coupe d'Afrique des nations de football

CAPEF : La Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun

CAPIEMP : Certificat d'Aptitude Pedagogique d'Instituteurs de l'Enselgnement Maternel et Primaire

CARBAP : Centre africain de recherches sur bananiers et plantains

CARPA : Conseil d'Appui à la Réalisation de Partenariat

CBMT : Cadre Budgétaire à Moyen Terme

CBS : Centre de Santé de Base

CCC : Communication pour le Changement de Comportement

CDDR-SAILD : Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement- Centre de Documentation pour le Développement Rural

CDE : la Camerounaise Des Eaux

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CEEAC : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

CELLUCAM : Cellulose du Cameroun

CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

CFM : Centres de formation aux métiers

CFPS : Centres de formation professionnelle sectoriels

CHU : Centre Hospitalo-Universitaire

CICC : Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café

CIFOR : Centre de Recherche Forestière Internationale

CIMENCAM : Cimenteries du Cameroun

CIPK : Complexe Industrialo-Portuaire de Kribi

CIRT : Computer Incident Response Team

CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction
CLA : Chef-Lieu d'Arrondissement
CLD : Chef-Lieu de Département
CMA : Centre Médical d'Arrondissement
CMA : Centres Médicaux d'Arrondissement
CMEC : China Machinery Engineering Corp
CNLS : Comité National de Lutte contre le SIDA
CNS : Conseil National de la Statistique
COSADI : Comité de santé du district
CPB : Centre de Promotion du Bois
CPC : Centres Préscolaires Communautaires
CPN : Consultation Prénatale
CSB : Centres de Santé de Base
CSI : Centres de Santé Intégrés
CSPH : Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures
CSPO : Certified Sustainable Palm Oil
CT : Commune Territoriale
CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées
CTMCVO : Centre Technique des Matériaux de Construction de Viabilisation et d'Ornementation
CUD : Communauté urbaine de Douala
CUVEE : Curricula d'Urgence Valorisant l'Evaluation par l'Expérience
CUY : Communauté urbaine de Yaoundé
CV : Chevaux
CVD : Cadre de Viabilité de la Dette
DAP : Diammonium Phosphate
DCP : Division de la Coopération et des Projets
DEFI : Développement des Enseignements Fondamentaux Inclusifs
DFAP : Délégation Départementale des Forêts et de la Faune
DGSN : Délégation Générale à la Sûreté Nationale
DLMEP : Direction de la Lutte contre les Maladies, Epidémies et les Pandémies
DO : Développement Organisationnel
DOSTS : Direction de l'Organisation des Soins et de la Technologie Sanitaire
DPO : Diagnostic – Problématisation – Orientation
DPT : Direction de la Promotion et de la Transformation
DRFOF : Délégation Régionale des Forêts et de la Faune
DROS : Division de la Recherche Opérationnelle en Santé
DRSP : Délégation Régionale de Santé Publique

DS : District de Santé
DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSDSR : Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural
DSF : Direction de la Santé Familiale
DSRP : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
E/S : Entrée/Sortie
ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDC : Electricité développement corporation
EDS-MICS : Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples
EFA : Ecoles Familiales Agricoles
e-Gov : Administration électronique
EIRE : Etude sur l'interconnexion des réseaux électriques
EN : Extrême Nord
ENIEG : Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général
ENS : Ecoles Normales Supérieures
ENSP : École nationale supérieure polytechnique de Yaoundé
ENSPT : Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
EP : Eau Potable
EPIN : Evaluation des Politiques et Institutions Nationales
ERD : Electrification Rurale Décentralisée
ESG : Enseignement Secondaire Général
ESTP/ETP : Enseignement Secondaire Technique et Professionnel
EVN : Espérance de Vie à la Naissance
FAI : Fournisseur d'Accès à Internet
FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBCF : Formation Brute de Capital Fixe
FBR : Financement Basé sur les Résultats
FCFA : Franc CFA
FDR : Feuille de Route
FEDEC : Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun
FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FLEGT : Forest Law Enforcement Governance and Trade
FMI : Fonds Monétaire International
FP : Formation Professionnelle
FSE : Fonds spécial des activités de sécurité électroniques
FSO : Unité flottante de stockage et de déchargement
FSRU : Unité Flottante de Regazéification
FST : Fonds spécial des télécommunications

FTNS : Fondation pour le Tri-National de la Sangha
FTT : La technique FAO-Thiaroye de transformation
FTTH : Connexion au très haut débit par fibre optique
GATS : Global Adult Tobacco Survey
GIC : Groupe d'Initiative Commune
GICAM : Groupement inter-patronal du Cameroun
GIE : Groupe d'Intérêt Economique
GIZ : Agence de coopération internationale allemande pour le développement
GLQA : Gestion Locale de la Qualité des Apprentissages
GNC : Gaz Naturel Comprimé
GNL : Gaz Naturel Liquéfié
GPL : Gaz de Pétrole Liquéfié
GRS : Gestion des Risques Sévères
HD : Hôpitaux de District
HFO : Heavy Fuel Oil
HT : Haute Tension
HTA : Hypertension artérielle
ICBC : Industrial and Commercial Bank of China
ICRAF : Centre international pour la recherche en agroforesterie
IDA : Association Internationale de Développement
IDE : Investissement Direct Etranger
IDH : Indicateurs de Développement Humain
IEC : Information, Education et Communication
IFI : Impôt sur la Fortune Immobilière
IGE : Inspection Générale des Enseignements
IGP : Indication géographique protégée
INN : Illicite, Non déclarée et Non réglementée
INS : Institut National de la Statistique du Cameroun
IRAD : Institut de Recherche Agricole pour le Développement
IRAM : Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
ISO : Organisation internationale de normalisation
ISRC : International Standard Recording Code
IST : Infections Sexuellement Transmissibles
IUT : Institut universitaire de technologie
JNEN : Journées Nationales de l'Economie Numérique
kV : kilovolt
LACEM : Laboratoire d'Analyses, de Caractérisation et d'Etudes Minérales
LDR : Living Data Room

LFO : Light Fuel Oil
LIFIDEP : Projet de développement de l'élevage et de la pêche dans le Nord-Ouest
LMD : Licence-Master-Doctorat
LOLP : Loss of Load Probability
LPG : Liquified Petroleum Gas
MAGZI : Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles
MAPE : Maladies A Potentiel Epidémique
MDE : Energy Demand Management
MIB : Marché Intérieur du Bois
MILDA : Moustiquaires imprégnées à longue durée d'action
MINAC : Minstère des Arts et de la Culture
MINADER : Ministère Agriculture Développement Rural
MINATD : Ministère De L'administration Territoriale Et De La Décentralisation
MINCOMMERCE : Ministère du Commerce
MINDCAF : Ministère des douanes du cadastre & des affaires foncières
MINDEF : Ministère de la Défense
MINDHU : Ministère de l'Habitat et du Développement urbain
MINEDUB : Ministère de l'Education de Base
MINEE : Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP : Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle
MINEPAT : Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA : Ministère de l'Élevage des Pêches et Industries Animales
MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP : Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI : Ministère des Finances
MINFOF : Ministère des Forêts et de La Faune
MINFOPRA : Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MINJEC : Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINJUSTICE : Ministère de la justice
MINMIDT : Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINPOSTEL : Ministère des Postes et Télécommunication
MINPROFF : Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINRESI : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINSANTE : Ministère de la Santé publique
MINSEP : Ministère des Sports et de l'Education Physique
MINTOUL : Ministère du Tourisme et des Loisirs

MINTP : Ministère des Travaux Publics
MOOC : Massive Open Online Courses
MST : Maladies sexuellement transmissibles
MT : Moyenne Tension
MTN : Maladies Tropicales Négligées
Mtpa : million tonne per annum
MVA : Mégavoltampère
MVAR : Mégavoltampère Réactif
NDT : Neutralité de la Dégradation des Sols
NHPC : Nachtigal Hydro Power Company
N-O : Nord/Ouest
NPK : Azote, Phosphore, Potassium
NRI : Networked Readiness Index
O3A : Ouvrage d'Assainissement Amélioré Autonome
ODD : Objectifs de Développement Durable
OF : Orientations Fondamentales
OGM : Organisme génétiquement modifié
OIBT : Organisation internationale des bois tropicaux
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS : Organisation mondiale de la Santé
ONAP : Office National des Aires protégées et Assurer son fonctionnement
ONC : Organisation Internationale du café
ONCC : l'Office National du Cacao-Café du Cameroun
ONPV : l'Organisation Nationale de Protection des Végétaux
ONSSPA : Observatoire National Socioéconomique et Statistique des Pêches et de l'Aquaculture
ONUDI : Organisation des Nations unies pour le développement industriel
OS : Objectifs Stratégiques
OSS : Objectifs Stratégiques Sectoriels
OU : Ouest
PACA : Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole
PADETC : Projet d'appui au développement de l'élevage du tilapia en cage au Cameroun
PAIJA : Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs
PAN/LCD : Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PAQ : Plan d'Action Quinquennal
PAQUE : Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education et de la formation
PAQUEB : Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education de Base
PASZEP : Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaire
PAUSAP : Plan 'Action d'Urgence pour la sécurisation des Aires protégées

PB : Principes de Base

PBOF : Principes de Base et Orientations Fondamentales

PCA : L'analgésie contrôlée par le patient

PCH : Petites Centrales Hydrauliques

PCIME : Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant

PDA : Point de Débarquement Amélioré

PD-CVEP : Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Elevage et de la Pêche

PDER : Plan Directeur de l'Electricité Rurale

PDI : Plan Directeur d4industrialisation

PDRFCC : Relance et de Développement des Filières Cacao et Cafés

PDSE : Plan Directeur de Secteur d'Electricité

PEM : Points d'Eau Modernes

PEV : Programme étendu de vaccination

PF : Planification Familiale

PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux

PIB : Produit Intérieur Brut

PIDMA : Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles

PIF : Programme d'Investissement Forestier

PKI : Public Key Infrastructure

PLGF : Projet de Lutte contre les Grands Fléaux

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PN : Parc National

PNDPF : Programme National de Développement des Plantations Forestières

PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

POS : Procédures Opératoires Standards

PP : Pôles de Production

PPA : Parité de Pouvoir d'Achat

PPP : Partenariat-Public-Privé

PRC : Présidence du Cameroun

PRODEL : Projet de Développement de l'Elevage

PRODERIP bimodale :. Projet de développement de la riziculture pluviale de plateaux en zone de forêt à pluviométrie

PRSSE : Programme de Réforme du Sous-secteur des Engrais

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PTME : Prévention de la transmission de la mère à l'enfant

PV : Procès-Verbal

PVA : Part de la Valeur Actualisée

R/A : Recherche-Action
R/D : Recherche-Développement
RASSF : Système d'alerte rapide
RCA : République Centrafricaine
RDC : République Démocratique du Congo
REED+ : Reducing emissions from deforestation and forest degradation
RESCAM : Réseau d'Epidémio-Surveillance des Maladies Animales du Cameroun
RFA : Redevance Forestière Annuelle
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RH : Ressources Humaines
RHS : Ressources humaines en santé
RIE : Réseau Interconnecté EST
RIN : Réseau Interconnecté Nord
RIS : Réseau Interconnecté Sud
RMA : Rapports Mensuels d'Activités
RN : Route Nationale
RNB : Revenu National Brut
RNI : Réseau National Interconnecté
RNTU : Réseau national de télécommunications d'urgence
RSPO : La table ronde sur l'huile de palme durable
RUR : Redevance d'Usage Routier
SAC : superficie agricole cultivable
SAIDI : Durée moyenne de non-disponibilité du système
SAIFI : Fréquence moyenne des coupures de courant
SAR/ SM : Sections artisanales et rurales et sections ménagères
SCAN : Société Nationale des Conserves Alimentaires du Noun
SCDP : Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers
SCE : Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
SCPMA : Société Camerounaise de Production de Matériel Agricole
SCTM : Société Camerounaise de Transformation Métallique
SDE : Stratégie de Développement de l'Elevage
SDNL : Sous-Direction des PFNL
SDSR : Stratégie de Développement réduction de la pauvreté
SIDA : Virus de l'immunodéficience humaine
SIF : Système d'Information des Filières
SIGE : Système d'Information et de Gestion Intégré de l'Education
SIGIF : système de gestion de l'information forestière
SIGIPES : système informatique de gestion intégré des personnels de l'Etat et de la Solde

SIPTC : Société Industrielle de Produits de Terre Cuite
SNADDT : Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SNH : Société Nationale des Hydrocarbures
SNIS : Système d'Information Sanitaire
SNSA : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
S-O : Sud/Ouest
SOCATRAL : Société Camerounaise de Transformation de l'Aluminium
SONARA : Société nationale de raffinage
SONATREL : Société nationale de transport de l'électricité
SONU : Soins Obstétricaux et Néonatals d'Urgence
SOPECAM : Société de Presse et d'Editions du Cameroun
SoREM : Société de Recherche et Exploitation Min
SQ : Système Qualité
SRPM : Société de Recherche et de Prospection Minières
SSS : Stratégie Sous-Sectorielle
SSTM : Société de Sondages et de Travaux Miniers
SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats
SYNAGRI : Syndicat des Agriculteurs de Tunisie
TAAM : Taux d'Accroissement Annuel Moyen
TAIP : Technological Agro-Industrial Park
TARV : Thérapie antirétrovirale
TBS : Taux brut de scolarisation
TCF : Trillion cubic feet
THA : Trypanosomiase humaine africaine
TIC : Technologies de l'information et de la communication
TIDC : Traitement à l'ivermectine sous directives communautaires
TP : Technique et Professionnel
TPI : Traitement préventif intermittent du paludisme
TRANSFOL : Développement de la Transformation Locale
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE : Union Européenne
UFA :. Unités forestières d'Aménagement
USA : États-Unis
UVP : Unité de Véhicule Particulier
VAE : Valeurs Acquises par Expérience
VDP : Construction Village de pêcheurs
VIH : Virus de l'immunodéficience humaine
ZEP : Zones d'Education Prioritaire

ZIC : Zones d'Intérêt Cynégétiques

ZICGC : Zones d'intérêt cynégétiques à gestion communautaire

1. CADRE CONCEPTUEL DES OS ET DU PAQ

1. L'Etape 2 de la Phase 3 constitue l'aboutissement quasi-final de l'ensemble de la mission d'élaboration du SNADDT Cameroun, la phase restante, Phase 4, intitulée 'Formalisation du SNADDT', n'étant plus qu'une phase de mise en forme, consistant en l'élaboration du Document Final et l'organisation de l'Atelier National de Restitution et de Validation.

2. Faisant suite à l'Etape 1 de la Phase 3, qui a permis l'identification des 'Principes de Base' et des 'Orientations Fondamentales', eux-mêmes découlant de la Problématique, des Enjeux et des Défis mis en lumière par le Diagnostic Stratégique, l'Etape 2 consiste en l'identification de 'feuilles de routes' à trois dimensions : sectorielles, territoriales et globales, sous la forme d'Objectifs Stratégiques, pour les horizons moyen et long termes, 2025, 2030 et 2035 et, par le biais d'un Plan d'Action Quinquennal (PAQ), pour la période de 5 ans : 2018-2022.

3. Le fait que la Cameroun dispose d'une Vision consensuelle et pertinente à l'horizon 2035 a constitué un acquis indéniable pour la conduite de la mission SNADDT, en permettant au Consultant de disposer d'un fort utile cadre de référence, sur la base duquel il a pu asseoir les Principes de Base et caler les Orientations Fondamentales, tout en apportant les principaux éléments d'enrichissement, complétion et consolidation suivants.

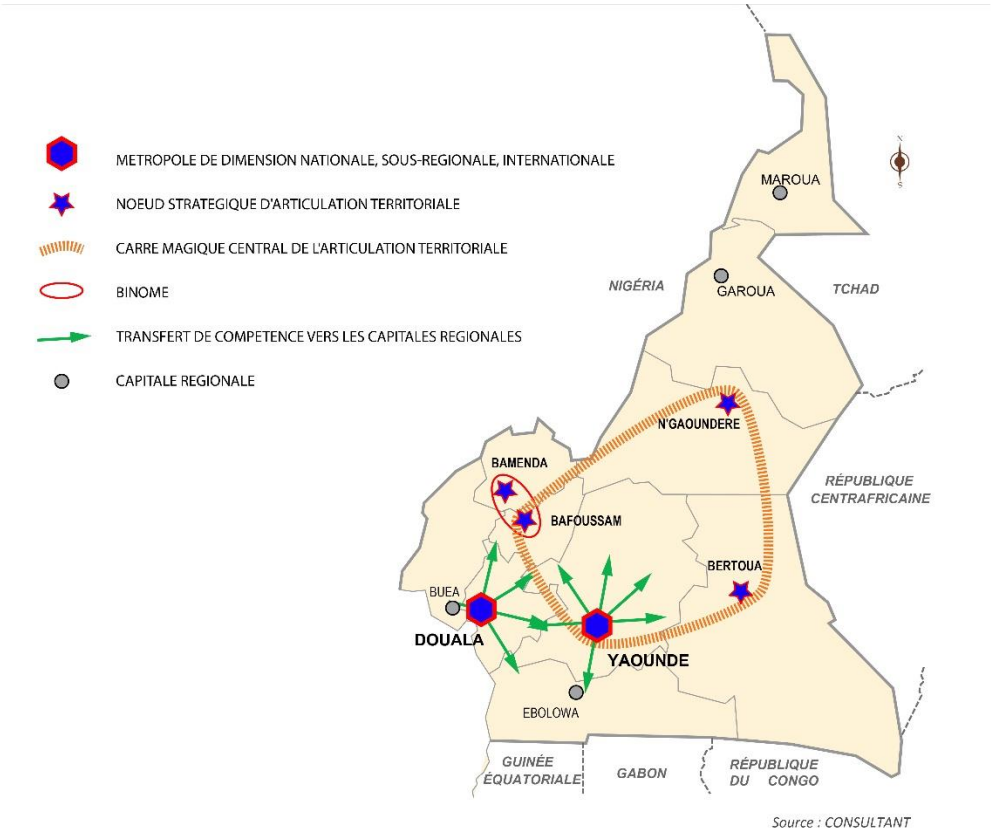
1.1. PRISE EN COMPTE DE L'IMPORTANT CONSTAT DE DYSFONCTIONNEMENT TERRITORIAL TRÈS MARQUÉ, TEL QUE CLAIREMENT MIS EN ÉVIDENCE PAR LE DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

4. Il s'agit essentiellement de la prise en compte du risque de 'dérive territoriale' qui menace les partie Est et Grand Nord du territoire Camerounais, pouvant déboucher, en l'absence d'une action corrective stratégique, sur des situations irréversibles de marginalité spatiale ; dans le cadre du même constat l'inégal développement inter-régional et, au sein d'une même région, les dynamiques et conditions de développement parfois très contrastées ont été également relevés.

1.2. L'ADOPTION DU DISPOSITIF 2BYBEN COMME ÉLÉMENT STRUCTURANT DE RÉPONSE AUDIT DYSFONCTIONNEMENT

5. Au niveau macro-territorial, il s'agit de l'identification et adoption en conséquence, d'une option stratégique, structurelle et historique, en faveur de N'Gaoundéré et Bertoua, pour les arrimer à Yaoundé et Bafoussam/Bamenda, dans le cadre du '2BYBeN(*)' ou 'Carré Magique Central de l'Articulation Territoriale (CaMCAT)', cette option englobant également la prise en charge des objectifs d'intégration sous-régionale ; il est question également de toutes autres options d'articulation territoriale : des deux métropoles concernant leurs fonctions nationale, sous-régionale et internationale, des huit (8) autres capitales régionales par rapport à leurs rôles d'encadrement des espaces de développement de leurs zones régionales et, plus particulièrement, les villes chefs-lieux de Département qui auront la fonction vitale de prendre en charge la dynamique de consolidation du 'front de progrès', en étant les récipiendaires à la fois du flux national et régional d'échanges de biens et de services et de processus décisionnels et, dans l'autre sens, du flux ascendant de production de biens, d'initiatives et d'expression des besoins locaux d'appui et d'intégration.

Figure 1 Option stratégique de structuration de l'espace



Source : CONSULTANT

1.3. OPÉRATIONNALISATION DES 'CARTES DE SERVICES PUBLICS' COMME DEUXIÈME ÉLÉMENT DE RÉPONSE SYSTÉMIQUE AU DYSFONCTIONNEMENT TERRITORIAL.

6. Cela consiste en l'option pour l'élaboration/actualisation, mise en œuvre et opérationnalisation des cartes nationales de développement des services publics et de desserte effective des territoires, dans les différents domaines du transport, santé, AEPA, éducation, énergie électrique et TIC, afin de donner un sens à l'objectif d'équité territoriale, qui constitue la base majeure du SNADDT ; cela suppose la mise en œuvre d'une stratégie sectorielle pertinente pour l'ensemble de ces secteurs d'activité, cohérente dans sa conception nationale et intégrant convenablement la dimension territoriale ; l'un des instruments de base pour la conduite de ce volet du SNADDT consiste dans la prise en compte des projections démographiques, par structure par âge, par région et par milieu et par niveau de subdivision territoriale, afin de sérier au plus près la demande sociale territorialisée et y apporter les réponses les plus appropriées.

1.4. LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL AVEC L'APPUI INCONTOURNABLE DE L'ETAT ET LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES POUR AMÉLIORER LES REVENUS, RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET FIXER LES POPULATIONS À LA TERRE

7. Assurer le plus d'encadrement par l'Etat et avec le maximum d'efficacité des activités de production du secteur rural de l'agro-sylvo-pastoralisme et de la pêche, dont le rôle dans l'autoconsommation alimentaire et la procuration de revenus monétaires pour les ménages ruraux est essentielle ; l'encadrement en question du secteur rural

sera basé essentiellement sur l'approche filières et la classification typologique des exploitations, afin que la stratégie sectorielle globale puisse être adaptée aux différents contextes ; l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux et la lutte contre la prévalence de la pauvreté passent également par la multi-activité en milieu rural dans l'artisanat, la transformation et les services ; le rôle de l'agriculture dans la présente phase d'important besoin en accumulation reste crucial ; l'accroissement de la productivité qui doit s'y produire est appelé à libérer des forces du travail pour les activités de production et de services dans les villes, censées accroitre davantage la productivité globale à condition que l'emploi dont il est question ne soit pas totalement accaparé par les petits commerces et services de l'informel. L'effet attendu de la transformation économique et sociale du secteur rural est multidimensionnel et est susceptible d'affecter les revenus des ménages, la situation alimentaire, la prévalence de la pauvreté, la balance commerciale et des paiements extérieurs, l'intégration sous-régionale, etc. Toutefois, en plus de la modernisation du secteur agro-rural lui-même, il s'agira d'un côté de la question des débouchés pour les produits du secteur qui peuvent être stimulés par le développement urbain et le pouvoir d'achat des habitants des agglomérations urbaines et de l'autre du développement de tous les réseaux d'adduction et de desserte, et plus particulièrement ceux de l'énergie et du transport pour irriguer le monde rural en flux de dynamisme et d'intégration. Etant entendu que c'est par la collecte de l'impôt et l'efficacité de l'Administration que l'Etat-développeur sera de plus en plus en mesure de mettre en place les infrastructures et développer les services publics. De là ressort le caractère de 'chaîne intégrée et cohérente' : territoriale, sectorielle, institutionnelle et décisionnelle, pour que le changement qualitatif de la dynamique de développement inclusif et durable puisse s'enclencher.

1.5. CONCEPTION ET OPÉRATIONNALISATION D'UNE ARMATURE URBAINE INITIATRICE ET SUPPORT D'UN FONCTIONNEMENT INTÉGRÉ, HARMONISÉ ET DÉCENTRALISÉ DU TERRITOIRE

8. Deux instruments importants doivent aider à la concrétisation de la dimension territoriale de la Vision qu'est le SNADDT, à savoir l'opérationnalisation d'une conception pertinente de l'armature urbaine et la décentralisation ; l'essentiel dans la conception de l'armature urbaine à opérationnaliser se situe au niveau des éléments suivants : (i) consolider la Métropolisation de Douala et Yaoundé par l'appui à leurs services supérieurs et fonctions de commandement afin qu'elles puissent accompagner l'insertion mondiale et sous-régionale avantageuse et le rayonnement national, (ii) appuyer le développement des 8 autres capitales régionales au moyen notamment de transferts de compétences actuellement détenues. par les 2 capitales nationales, (iii) renforcer particulièrement N'Gaoundéré et Bertoua dans leur nouveau rôle de nœuds stratégiques dans l'articulation territoriale nationale, (iv) boucler le noyau structurant de l'armature urbaine par une politique de développement des chefs-lieux de Départements, dont le rôle futur va être déterminant en tant que lieu de confluence privilégié entre la descente du flux décisionnel central et régional, d'un côté, et la remontée du flux productif de base et de l'initiative décentralisée locale, de l'autre, (v) concernant la décentralisation, il s'agit de sa concrétisation en tant que stratégie fondamentale de développement participatif et 'à la base', par le renforcement des capacités ainsi que par la consolidation de la déconcentration.

1.6. UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE PAR L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE, LE TOURISME, LES SERVICES ET L'HABITAT DÉCENT

9. D'une manière générale les villes camerounaises restent sous l'emprise du déversement désordonné des flux migratoires erratiques et de la dimension pléthorique des besoins de populations pauvres, l'habitat insalubre, le sous-emploi, l'offre de services publics trop insuffisante par rapport à la demande, la desserte incomplète en AEPA et la gestion à risque environnemental élevé des déchets. Alors que, sous l'influence de la mondialisation, l'ouverture à l'extérieur et la libéralisation, les villes, se trouvant de soumises à des conditions de compétitivité de plus en plus serrées, sont sommées d'offrir un cadre favorable à l'épanouissement économique et la promotion sociale ; l'agriculture n'ayant plus désormais pour fonction que de maintenir l'emploi qu'elle procure à un niveau constant tout en rehaussant son contenu, et les emplois des services étant essentiellement générés par l'accompagnement des autres secteurs productifs et de l'urbanisation, ce sera aux industries manufacturières d'assumer le plus grand poids du pourvoi en emplois des différentes catégories de demandeurs actuellement en sous-emploi ou qui vont arriver sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, le Cameroun en général et le milieu urbain en particulier sont en déficit important en matière de logement décent, dont la grande insuffisance contribue à la précarisation des conditions de vie des populations, avec des impacts néfastes sur la santé et l'éducation. Ainsi, c'est d'une politique globale de développement de la ville qu'il s'agit, avec notamment la dotation des Collectivités Décentralisées des moyens de planification de l'espace et de maitrise du foncier, le renforcement des capacités de l'Etat et des services déconcentrés, la promotion du secteur privé, la bonne gouvernance et l'implication du secteur financier dans les actions de développement. La nouvelle stratégie d'aménagement du territoire dans le cadre du SNADDT reposera en très grande partie sur une politique rénovée de la ville. Quel que soit le niveau de prospérité des campagnes que peut générer le SNADDT, c'est dans les centres urbains que se trouvent les réponses à l'approvisionnement en intrants et en utilisation de services divers et l'écoulement des produits. Outre l'encadrement et la polarisation de l'hinterland rural, les villes ont leurs propres activités de production et de services pour elles-mêmes et les autres nœuds de la maille urbaine ainsi que pour la sous-Région et le 'reste du Monde'. Assurer la fluidité de la circulation dans les villes, la salubrité de l'habitat, la disponibilité en services efficaces et efficients d'eau potable, assainissement liquide et solide, énergie électrique, TIC, éducation, santé, services administratifs divers, différents services privés constituent les conditions du développement intégré, inclusif et durable.

1.7. LES ATTENDUS DES NOUVELLES OPTIONS DU SNADDT AU NIVEAU DE LA TERRITORIALISATION DE LA VISION DANS SON ENSEMBLE ET DES DIFFÉRENTES STRATÉGIES SECTORIELLES

10. Le SNADDT n'est pas une territorialisation passive de la Vision, bien que cette stratégie de planification à long terme reste le cadre de référence. Et cela pour les raisons suivantes :

    a. La Vision ne disposait pas d'un diagnostic territorial qui aurait pu identifier les dysfonctionnements causes du très inégal développement régional ;
    b. La Vision n'a pas pu intégrer la dimension territoriale dans son schéma et a précisément prévu pour cela l'élaboration d'un SNADDT, objet de la présente mission ;
    c. La Vision ne disposait pas d'une projection sociodémographique détaillée et décomposée pour affiner la prévision de la demande sociale et économique qu'il s'aurait agi ensuite de confronter aux potentialités d'offre ;

d. En matière de PIB, d'Investissement, d'Import-Export et d'Emploi, la Vision a procédé par objectifs en termes d'indicateurs de proportion ou de taux de croissance mais pas en chiffres absolus et en quantitatifs, et cela aussi bien à l'échelle nationale que régionale.

11. Ainsi le SNADDT, en posant comme objectif l'intégration territoriale et la hiérarchisation cohérente, complémentaire et intégrée qui fonde l'armature urbaine, ainsi que la synergie sectorielle interterritoriale, invite les différents secteurs à territorialiser leurs différentes stratégies de développement, qui peut concerner par exemple et de manière 'classique' les cartes scolaire et sanitaire, mais qui les dépasse, pour une approche plus systémique, avec la génération d'options et de schémas de territorialisation sectorielle, qui concourront à la délimitation de l'image future, horizon 2035, du Cameroun de l'Emergence, industrialisé, ayant réduit la pauvreté, appartenant au groupe de pays à revenu moyen supérieur et doté d'un modèle de développement et de croissance durables.

12. Cela doit induire la nécessité, pour chaque domaine sectoriel/ministériel, de disposer d'une vision territoriale spécifique, permettant de prendre en compte aussi bien les leçons du dysfonctionnement actuel que les nouvelles options d'organisation du territoire et surtout le choix de mieux faire émerger les villes de plus de 50.000 habitants en 2035, formées en majeure partie des chefs-lieux des Départements. Le Consultant a pu identifier des stratégies de territorialisation intégrée pour 1 domaine et 3 secteurs : le domaine de la décentralisation/concentration et les 3 secteurs de l'enseignement supérieur, la santé et le secteur rural. D'autres approches sectorielles basées sur le même principe devraient suivre, dans le cadre des futurs Schémas Sectoriels d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (2SADDT), tel que cela est prévu par la Loi régissant l'Aménagement du Territoire.

13. Pour le domaine de la **déconcentration/décentralisation**, le Cameroun devrait passer à l'ère d'une 'Meilleure dynamisation du niveau de déconcentration 'Département'' et celui des 'Villes chefs-lieux de Département'. Il s'agit – pour le Département – d'un niveau territorial très pertinent, pouvant allier 'la bonne articulation avec le niveau Région' et 'la proximité avec le niveau Arrondissement/Commune' et ouvrir ainsi une réelle perspective de développement local décentralisé et participatif effectif.

14. En amont et en appui à l'évolution du niveau Département, le 'Niveau 'Région' doit réaliser un décollage historique', dont l'une des conséquences serait, dans la position 'amont' dans la hiérarchie de l'armature urbaine, de baisser la pression sur les deux Métropoles de dimension Nationale et Internationale, Douala et Yaoundé, afin qu'elles puissent mieux se recentrer sur leurs plans de modernisation qualitative et en profondeur, en termes de hauts niveaux de performance, de progrès technologique afin d'améliorer les conditions de négociation de l'insertion sous – régionale et mondiale.

15. Les deux capitales Douala et Yaoundé, respectivement économique et politique, accueillent le quart de la population et contrôlent la moitié de l'économie. En plus de constiter les lieux du commandement politique, pour Yaoundé, et économique, pour Douala, les deux Métropoles acceuillent dans leurs espaces de l'essentiel des services supérieurs de la finance, l'assurance, la douane, le commerce extérieur, les sièges sociaux des grandes compagnies, l'essentiel de l'hôtellerie haut de gamme, une bonne partie de l'enseignement supérieur et tous les CHU. Quoique dans le cadre de la nouvelle stratégie d'aménagement du territoire, qui va être mise en œuvre dans le cadre du SNADDT, il va se déclencher un processus de meilleur partage et complémentarité entre

les 2 métropoles nationales et les 8 capitales régionales, la consolidation du rôle de leadership de Douala et de Yaoundé va continuer à travers une action de modernisation en profondeur pour être en position de faire face aux exigences en évolution constante de la mondialisation et le leadership sous régional.

16. Quant au 'décollage historique' des 8 capitales, l'un des vecteurs de la mise en œuvre de cette option est l'enseignement supérieur. En effet, à l'horizon 2035 le Cameroun va se retrouver avec un effectif d'au moins un million deux cent mille étudiants, dont quatre cent mille, pourraient être répartis entre Douala et Yaoundé, chaque ville avec deux cent mille étudiants, et les autres huit cent mille étudiants pourraient être répartis en huit campus universitaires, un par chef-lieu de Région, avec des effectifs pouvant aller de cinquante à cent cinquante mille étudiants, selon la taille et la vocation de chaque ville. L'effet d'entrainement d'une telle option, qui constitue par ailleurs une stratégie classique des politiques de décentralisation de par le monde, est prouvé et induit souvent un changement total de la physionomie d'une ville et de la région sous son influence.

17. En association à cela, le secteur de la santé doit à son tour connaitre un changement qualitatif en profondeur, vers la performance supérieure. Cela exigera un changement de paradigme. En effet, en considérant l'EVN (Espérance de Vie à la Naissance) en tant qu'indicateur pertinent de l'état de santé de la population et en tenant compte du fait que l'atteinte d'une EVN de 62 ans par les 'Pays à faible revenu', ne nécessite en moyenne qu'un ration de 14 'Médecins pour 100.000 habitants' (l'autre ratio caractérisant le système de santé de cette catégorie de pays), le passage à une EVN de 81 ans, à savoir la moyenne pour les 'Pays à revenu élevé', exige, au vu des données mondiales actuelles, 294 'Médecins pour 100.000 habitants'. c'est-à-dire qu'à population égale, un gain de 20 années d'EVN nécessitera la multiplication par au moins 20 du nombre de médecins pour les systèmes de santé les moins avancés Même pour le 'ratio d'entrée' de la classe de pays qui suit celle à laquelle appartient le Cameroun en matière d'EVN, formée de pays tel que la Malaisie, la Turquie, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, qui ont une EVN de 75 ans, cela exige un ratio de 130 médecins pour 100.000 habitants.

18. Or, si la Vision cible une EVN qui reste dans les limites de 62 ans jusqu'en 2025, elle projette le passage à une EVN de 71,5 ans en 2035 ; ainsi, à partir d'un ratio actuel de 8 médecins pour 100.000 habitants, soit en tout près de 2.000 médecins, il s'agira de multiplier ce ratio au moins par 10, ce qui, avec l'augmentation de plus de 50% de la population à l'horizon 2035, conduira à la nécessité de disposer d'au moins 30.000 médecins à cette date ; et c'est en conformité avec cette nécessaire évolution du secteur de la sante et avec ce qui a été avancé précédemment comme stratégie de décentralisation de l'enseignement supérieur, par la création de campus universitaires dans les 8 autres capitales régionales que Douala et Yaoundé de 100.000 étudiants en moyenne pouvant aller de 50.000 à 150.000 et englobant une faculté de médecine, qu'il est proposé la création d'un CHU dans chacune des 8 villes en question.

19. En conséquence de ce qui précède et afin de réaliser l'avancée qualitative nécessaire pour passer à un système de santé de deuxième génération, grâce notamment à un plus grand rapprochement des services de santé performants de la population, il s'agira de transformer les Hôpitaux de Département en niveau 'Hôpital Régional' et de généraliser les Districts de Santé à tous les Arrondissements. En plus de l'approfondissement de la tendance déconcentration / décentralisation, considérée comme un axe majeur de progrès en matière d'aménagement du territoire, ces options permettent une meilleure cohérence et une plus grande

harmonisation des découpages territoriaux adoptés par les différents ministères.

20. Pour le secteur rural, il s'agit de tirer profit de la stratégie en cours de mise en place et de mise en œuvre, celle des Agropoles. Cette stratégie, dont l'un des objectifs explicites est l'aménagement du territoire, repose sur l'approche chaine de valeurs ou par filière, et doit participer à l'accélération de la modernisation de ce secteur stratégique au moyen non seulement de la mise à niveau des systèmes de production du secteur rural afin qu'ils soient plus performants, mais également en maximisant les synergies avec l'industrie et les services. L'objectif stratégique du SNADDT concernant cette composante est de structurer territorialement l'approche 'Agropoles' à l'échelle des trois niveaux : Arrondissement (Commune), Département, Région, pour pouvoir d'une part étendre l'approche à l'ensemble du territoire et des branches et, d'autre part, introduire une catégorisation et hiérarchisation ascendantes, avec : des Agropoles de Base (niveau Arrondissement/Commune) pour essentiellement la collecte, le stockage et la transformation de premier niveau, des Agropoles Intermédiaires (niveau Département) de transformation/conditionnement et des Agropoles Régionaux d'innovation/développement et de promotion/commercialisation.

1.8. LA GOUVERNANCE ET LA MAITRISE DE L'ÉQUILIBRE MACROÉCONOMIQUE EN TANT QUE MODE DURABLE DE PILOTAGE DE LA VISION ET DU SNADDT

21. Enfin, deux composantes viennent boucler le dispositif d'élaboration de l'Etape 2 de la phase 3 à savoir la gouvernance et l'équilibre macroéconomique ; concernant la gouvernance, il est désormais établi qu'il s'agit d'un axe majeur du développement et cela concerne les 4 domaines de : la simplification des procédures administratives, l'efficacité des services de l'Etat, des entreprises publiques et des collectivités, la transparence et la lutte contre la corruption ; concernant l'équilibre macroéconomique, il s'agit d'éviter les déséquilibres budgétaires excessifs qui peuvent conduire au surendettement et à la réduction de la marge de manœuvre de l'Etat notamment en matière d'investissement public, et de réduire les déficits extérieurs de la balance des paiements courants, vu l'impact négatif sur les capacités d'importation de technologies, de produits. intermédiaires et de produits de consommation non produits localement ou qui le sont mais insuffisamment.

2. ELABORATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES GLOBAUX, SECTORIELS ET TERRITORIAUX

22. Lors des Ateliers de validation du rapport de l'Etape 1 de la Phase 3 il a été présenté, dans le cadre de la 'déclinaison transversale' des Principes de Base et Orientations Fondamentales, une actualisation de la Vision accompagnée d'un chiffrage global et sectoriel concernant les valeurs ajoutées et l'emploi, et une projection globale concernant l'investissement public et privé, dont l'investissement des ménages dans le logement principalement. Ces projections ont été élaborées sur la base des orientations du cadre de référence qu'est la Vision, à la lumière de l'évolution socioéconomique et territoriale effective et l'apport de l'étude SNADDT en tant que termes d'options de traitement du dysfonctionnement territorial et du passage à une phase de fonctionnalisation du territoire selon des objectifs systémiques, définissant pour chaque composante du territoire le rôle spécifique qui lui revient, en complémentarité, intégration et harmonie avec le reste des composantes et avec les moyens compatibles avec ledit rôle.

23. Et c'est de la même manière qu'a été conduite la déclinaison des PB&OF de l'Etape 1 de la Phase 3 que seront déclinés les Objectifs Stratégiques de son Etape 2, avec comme 1ère sous-étape l'élaboration des Objectifs Stratégiques pour les horizons 2025, 2030 et 2035 et comme 2ème sous-étape l'élaboration d'un Plan d'Action Quinquennal (PAQ) pour la période 2018-2022.

2.1. ELABORATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES GLOBAUX

24. Il s'agit de la reprise, continuation et complétion de l'actualisation de la Vision, tel que cela a été développé au cours de l'Etape 1 de la Phase 3, pour s'assurer du maximum de cohérence macroéconomique, sociale, sectorielle et territoriale, ces deux dernières composantes, sectorielle et territoriale faisant à leur tour l'objet de déclinaisons plus spécifiques et explicites.

25. En effet, en rappelant que l'actualisation macroéconomique et macrosociale de la Vision au cours de l'Etape 1 s'est attachée aux quatre paramètres de la croissance et l'emploi globaux et sectoriels et à l'investissement global, il s'agit, pour la présente 2ème Etape de la Phase 3 et concernant le volet macroéconomique, d'étoffer les projections, concernant les deux importants volets suivants :

    i. Les Finances publiques, l'Equilibre budgétaire, le recours de l'Etat au Crédit national et international et l'Endettement
    ii. L'Import-Export, l'Equilibre de la Balance Commerciale, celui de la Balance des Paiements et les Réserves en moyens de paiements extérieurs.

26. L'objectif du volet transversal macroéconomique n'est pas de substituer le SNADDT au système de Planification du Cameroun, même si c'est le MINEPAT qui est en charge des 2 types de planification :. macroéconomique et territoriale, mais de marquer l'unicité des deux approches et la nécessité de leur synergie mutuelle, afin de donner plus de crédibilité à l'approche Aménagement du Territoire qui vient compléter les autres modes de planification existants, en montrant que ladite approche épouse les objectifs et les contraintes de dimension nationale et intègre ainsi pleinement la prise en compte de la dimension territoriale du développement, sans que cela soit en dehors de la Vision nationale dans son ensemble.

27. Concernant le volet transversal macrosocial, les Objectifs Stratégiques peuvent être explicités au moyen d'indicateurs de développement humain (IDH), tel que cela ressort par exemple des

objectifs ODD. Toutefois, l'identification d'objectifs globaux, tel que cela a été le cas essentiellement pour l'emploi dès l'Etape 1 de la Phase 3, sera complétée et explicitée au niveau des différentes déclinaisons sectorielles : de la santé, l'éducation, l'AEPA, l'énergie électrique, le transport, l'habitat, les revenus des ménages pour les diverses activités.

2.1.1. Rappel du chiffrage de l'actualisation de la Vision réalisé par l'Etape1

28. Les différentes déclinaisons : transversale, sectorielle et territoriale des Principes de Base et des Orientations Fondamentales, élaborées au niveau de l'Etape 1, n'ont pu être conduites que grâce à l'actualisation du chiffrage du cadre de référence qu'est la Vision. L'Etape 2 tiendra compte de ce chiffrage pour la formulation des Objectifs Stratégiques (OS) et l'élaboration du Plan d'Action Quinquennal (PAQ).

29. Les principaux résultats du chiffrage de l'Etape 1 sont les suivants

Tableau 1 Evolution de l'emploi global par grand secteur de 2014 à 2035

	Emploi 2014	Emploi 2035	Emploi additionnel global	Emploi additionnel annuel
Secteur Primaire	4 362 000	4 512 000	150 000	7 000
Secteur Secondaire	1 272 000	4 512 000	3 240 000	154 000
Secteur Tertiaire	3 453 000	9 024 000	5 571 000	265 000
Ensemble	*9 088 000*	*18 048 000*	*8 960 000*	*426 000*

Tableau 2 Evolution de l'emploi moderne par grand secteur de 2014 à 2035

	Effectifs actuels (2014) d'emplois modernes	Effectifs cibles (2035) d'emplois modernes	Emplois modernes additionnels	Emplois modernes additionnels annuels
Primaire	218 000	1 354 000	1 136 000	54 100
Secondaire	636 000	3 158 000	2 522 000	120 100
Tertiaire	1 030 000	4 512 000	3 482 000	165 800
Ensemble	*1 884 000*	*9 024 000*	*7 140 000*	340 000

Figure 2 Evolution de l'Emploi par grand secteur

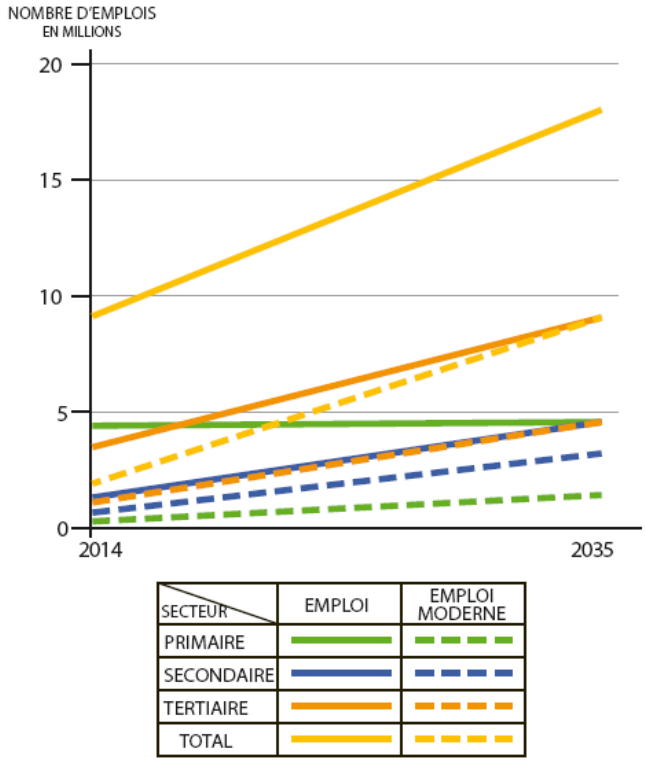


Tableau 3 Taux de croissance annuels du PIB global de 2018 à 2035

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
4,4%	4,6%	7,5%	9,5%	9,5%	9,5%	9,5%	9,5%	9,5%
2027	**2028**	**2029**	**2030**	**2031**	**2032**	**2033**	**2034**	**2035**
10,5%	10,5%	10,0%	9,5%	9,5%	9,5%	9,0%	8,5%	8,5%

Tableau 4 Taux de croissance annuels des PIB sectoriels de 2018 à 2035

Année	Primaire	Secondaire	Tertiaire	*Année*	Primaire	Secondaire	Tertiaire
2018	2,80%	4,80%	4,60%	***2027***	6,60%	11,50%	11,00%
2019	2,90%	5,00%	4,80%	***2028***	6,60%	11,50%	11,00%
2020	4,70%	8,20%	7,80%	***2029***	6,30%	10,90%	10,50%
2021	5,90%	10,40%	9,90%	***2030***	5,90%	10,40%	9,90%
2022	5,90%	10,40%	9,90%	***2031***	5,90%	10,40%	9,90%
2023	5,90%	10,40%	9,90%	***2032***	5,90%	10,40%	9,90%
2024	5,90%	10,40%	9,90%	***2033***	5,60%	9,80%	9,40%
2025	5,90%	10,40%	9,90%	***2034***	5,30%	9,30%	8,90%
2026	5,90%	10,40%	9,90%	***2035***	5,30%	9,30%	8,90%

Tableau 5 Evolution des PIB et FBCF - publique et privée -, en % et en valeurs 'FCFA 2016', de. 2016 à 2035

	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2030	2035
Tx de croiss du PIB en %	4,7	3,7	4,1	4,3	4,3	9,5	9,5	8,5
PIB en FCFA 2016	19 105	19 812	20 624	21 511	22 436	35 320	56 880	88 320
Tx d'Investissement en %	21,5	23,0	25,0	25,5	26,0	30,5	29,5	29,5
FBCF Globale	4 108	4 557	5 156	5 485	5 833	10 773	16 780	26 054

FBCF publique/FBCF Glob en %	20,5	20,5	21,0	22,0	23,0	28,0	33,0	37,0
FBCF privée/FBCF Glob en %	79,5	79,5	79,0	78,0	77,0	72,0	67,0	63,0
FBCF Publique	842	934	1 083	1 207	1 342	3 106	5 537	9 640
FBCF Privée	3 266	3 623	4 073	4 279	4 492	7 756	11 242	16 414

2.1.2. Les Implications de l'Actualisation de la Vision sur les Objectifs Stratégiques Globaux.

30. L'enrichissement de la projection macroéconomique des OS a pour objectif de leur donner le maximum de crédibilité, en faisant apparaitre les conditions de réalisations desdits OS, notamment en termes d'équilibres extérieurs et budgétaires. L'objectif n'étant pas, encore une fois, de se substituer au processus de planification à court, moyen et long termes et aux méthodes quantitatives accompagnant ce processus, mais de faire apparaitre les conditions de réalisation desdits OS.

31. Les données conjoncturelles de la configuration macroéconomique du Cameroun, en tant que cadre dont il faut tenir compte pour le déploiement de la stratégie conduisant à l'Emergence, font apparaitre les moyennes suivantes pour les 4 dernières années de mise en œuvre de la Vision 2035 et du DSCE :

Tableau 6 Moyennes de mise en œuvre de la Vision 2035 et du DSCE (2013-2016)

	2013	2014	2015	2016	*2017 Estim*
PIB Nominal (en Mds de FCFA)	14.608	15.846,5	16.807	17.614	
Croiss du PIB	5,6%	5,9%	5,8%	4,7%	*3,4%*
. . PIB pétr et gaz	8,5%	13,9%	27,1%	-3,6%	
. . PIB non pétrol	5,5%	5,6%	4,9%	5,2%	
. . Sect Primaire	3,7%	4,7%	5,3%	5,0%	
. . . . Agr vivr	*3,9*	*4,2*	*4,6*	*5,0*	
. . . Agr I&d'exp	*6,9*	*2,9*	*9,3*	*6,0*	
. . . . Elev C Pêch	*4,5*	*5,7*	*5,9*	*5,0*	
. . . . Sylv expl for	*-1,8*	*9,9*	*8,2*	*5,7*	
. . Sect Secondr	5,7%	6,8%	8,6%	2,8%	
. . . . Hydrocarb	*8,5*	*13,9*	*27,1*	*-3,6*	
. . . . Ind Agro-Al	*3,7*	*5,2*	*3,1*	*3,0*	
. . . . Autr Ind M	*3,6*	*3,6*	*4,3*	*4,4*	
. . . . EGzE	*8,7*	*10,6*	*5,0*	*3,3*	
. . . . BTP	*12,9*	*10,8*	*10,4*	*6,9*	
. . Sect Tertiaire	6,1%	5,6%	4,9%	5,5%	
. . . . Commerce Restaur Hôtels	*5,7*	*5,2*	*4,8*	*5,2*	
. . . . Transp Entreposage Telecom	*7,9*	*6,5*	*3,4*	*5,9*	
. . . . Banque Fin	*13,3*	*13,7*	*7,7*	*7,1*	
. . . . Services Non Marchands	*5,0*	*6,7*	*6,8*	*6,3*	
Les Emplois en % du PIB					
. Consommation	*83,3%*	*82,6%*	*83,2%*	*81,5%*	
. FBCF	*19,4%*	*20,5%*	*20,8%*	*21,1%*	
. . . . . Dt Privé	*17,1%*	*18,2%*	*18,6%*	*18,5%*	
. . . . Dt Public	*2,3%*	*2,3%*	*2,2%*	*2,6%*	
. Export	*27,1%*	*26,8%*	*23,7%*	*21,7%*	
. Import	*29,9%*	*30,2%*	*27,4%*	*24,2%*	
Budget par Grandes Masses					
Total dépenses	3.235	3.312	3.747	4.250	
. Fonctionnement	1.964 (61%)	2.009 (61%)	2.160 (58%)	1.981 (47%)	
. Investissement	957 (30%)	1.000 (30%)	1.150 (31%)	1.526 (33%)	
. Investissement en % du PIB	*6,6%*	*6,3%*	*6,8%*	*8,7%*	

. Service de la Dette	314 (10%)	303 (9%)	437 (12%)	743 (20%)	
Recettes Budgétaires en %du PIB	15,7%	15,8%	16,4%	16,8%	*17,7%*
. . Recettes Pétrolières	2,4%	2,3%	2,1%	1,8%	
. . Recettes Non Pétrolières	13,3%	13,5%	14,3%	15,1%	
Déficit budgétaire en % du PIB	-4,0%	-3,8%	-2,4%	-6,2%	*-3,6%*
Balance commerciale	-0,7%	-1,4%	-1,3%	-0,6%	
Services nets	-2,1%	-2,0%	-2,4%	-1,9%	
Balance B&S	-2,8%	-3,4%	-3,7%	-2,5%	
Revenus	-2,1%	-2,1%	-1,5%	-2,1%	
Transferts courants	1,0%	1,1%	1,1%	1,2%	
Balance des Paiements	-3,9%	-4,4%	-4,1%	-3,4%	*-2,5%*
Encours Dette Extér en % du PIB	9,5%	14,8%	18,7%	19,7%	
Encours Dette Globale en % PIB	18,5%	21,5%	30,9%	31,6%/34,1%	
Epargne intérieure brute	1.294,7	1447,1	1418,6	1655,8	
Epargne intérieure brute en % du PIB	8,9%	9,1%	8,4%	9,4%	

32. Dans ce qui suit la valeur d'agrégats :

    a. Pour le Cameroun :
        i. Des réalisations des années 2016 et 2017 (pour quelques valeurs) ;
        ii. Le ciblage Vision 2035 ;
        iii. Les 2 objectifs SNADDT-2035, de croissance et de FBCF/PIB déjà identifiés ;
    b. Les données de quelques pays ayant en 2016 un niveau élevé de croissance du PIB (supérieur à 6% par an)

Tableau 7 Valeurs d'agrégats pour le Cameroun et quelques pays

	Cameroun 2016	Cameroun 2017	Ciblage Cameroun Vision 2035	Objectifs SNADDT	Vietnam, Chine, Philippines, Inde	Ghana, Sénégal, Ethiopie, Tanzanie
Croissance du PIB	4,7%	3,2%	9,9%	8,5%	6,8%	8,1%
Consommat des mén % PIB	70,3%	-	-	-	59,1%	66,45%
Ressou Fisc en % du PIB	15,2%	-	-	-	13,3%	13,7%
Epargne en % du PIB	9,4%	-	-	-	37,25%	20,15%
FBCF en % du PIB	21,1%	-	29,5%	29,5%	30,7%	30,25%
Export en % du PIB	21,7%	-	57,7%	-	40,1%	24,3%
Balance des paiem courants	-3,4%	-2,5%	-	-	+ 1,2%	-7,75%
Dette sur PIB	32,9%	-	-	-	47,9%	39,8%
Fabrication en % du PIB	12,9%	21,7%			20,35%	7,2%
RNB/Habitant en PPA	3.540	-	9.932	11.150	9.347,5	2.775

33. Le tableau précédent fait ressortir les éléments suivants :

    a. La cible de croissance annuelle du PIB de 9,9% fixée par la Vision est du domaine du réalisable, en prenant en compte les performances actuelles de 4 pays subsahariens, Ghana-Sénégal-Ethiopie-Tanzanie qui sont actuellement à une moyenne de croissance de 8,1% pour 2016, le SNADDT n'ayant procédé qu'à un ajustement à 8,5%, obtenu suite à l'actualisation de ladite Vision réalisée au cours de l'Etape 1 de la Phase 3 de la présente mission, sur la base de tous les éléments de connaissance des 10 années écoulées depuis l'élaboration de la Vision ;
    b. Il s'agit toutefois de noter que la plus forte croissance du PIB relevée pour le

Groupe 'Pays Subsahariens' peut trouver une partie de son explication dans le niveau très bas du RNB/habitant qui se situe à 29% de la moyenne des 2 autres Groupes ;.

c. Concernant le RNB/habitant en PPA, en valeurs actuelles et en objectifs 2035 pour le Cameroun, la différence entre les 2 ciblages Vision et SNADDT, est liée au fait que d'un côté on est passé au système 'PPA' qui permet une comparaison inter-pays plus pertinente, d'autre part la projection démographique réalisée dans le cadre du SNADDT n'existait pas au moment de l'élaboration de la Vision, enfin, sur la base d'un taux moyen d'accroissement démographique de 2,06% par an en moyenne entre 2015 et 2035, tel que cela ressort des projections démographiques du SNADDT, le ratio de 8,4% de croissance moyenne du PIB de 2017 à 2035 permet d'atteindre le RNB/habitant du SNADDT qui correspond à celui du comparateur Tunisie ;

34. Néanmoins, désormais, il s'agit, au niveau du SNADDT, d'identifier les conditions macroéconomiques de réalisation des objectifs stratégiques et plus particulièrement concernant la maitrise de l'équilibre budgétaire et celui de la balance des paiements, en rapport notamment avec les très grands besoins en investissements qui vont être exigés par la stratégie de l'industrialisation, l'emploi et la réduction de la pauvreté qui auront à sous-tendre l'émergence.

35. A ce titre, il s'agit de relever de prime abord qu'en ce qui concerne les objectifs de taux d'investissement fixés pour 2035 aussi bien par la Vision que le SNADDT à 29,5% de rapport de la FBCF au PIB, cela correspond sensiblement à la moyenne des taux d'investissement pour les 10 pays répartis sur des régions sous - continentales de développement très différenciées figurant dans le tableau précédent.

36. Toutefois, la Vision n'a pas présenté d'indication concernant les conditions de fiscalité, solde budgétaire, import/export et solde courant, qui auront à assurer l'accompagnement de viabilisation de la stratégie d'émergence.

37. Aussi, c'est à la présente mission de l'élaboration du SNADDT d'apporter le plus de clarification possible à ce sujet afin que la mise en œuvre des stratégies sectorielles, territoriales et globales du SNADDT et plus particulièrement l'identification des actions et des projets, et d' expliciter les conditions nécessaires à la concrétisation desdits actions et projets.

38. Le facteur le plus important concernant l'investissement est l'épargne, qui englobe l'épargne des ménages, des entreprises et l'épargne publique, provenant notamment du surplus budgétaire après déduction des frais de fonctionnement des différents services publics et de l'Etat.

39. On peut relever que le taux de FBCF/PIB est supérieur de 10 points par rapport au taux d'épargne pour les quatre pays d'Afrique subsaharienne enregistrant une forte croissance de leur PIB, alors que pour les quatre pays d'Asie du Sud et de l'Est c'est l'inverse qui est constaté : le taux d'épargne est supérieur de 6,5 points à celui du taux d'investissement, laissant transparaitre par-là que cette partie de l'épargne est utilisée dans le placement financier.

40. Dans ce qui suit sont présentés les taux d'épargne et d'investissement pour les quatre (4) grandes classes de pays selon les revenus.

Tableau 8 Taux d'épargne et d'investissement pour les quatre grandes classes de pays selon les revenus

	Pays à faibles revenus	Pays à revenus intermédiaires tranche inférieure	Pays à revenus intermédiaires tranche supérieure	Pays à revenus élevés	Moyenne mondiale
Taux d'épargne (1)	17,1%	27,5%	31,5%	22,1%	24,5%
Taux de FBCF (2)	25,8%	27,1%	31,5%	20,8%	23,2%
(2) – (1)	8,1%	-0,4%	0%	+ 1,3%	+ 1,3%

41. Ces données font ressortir les principaux éléments suivants :

    i. Les besoins en investissements, rapportés au PIB, vont en augmentant de la 1ère à la 3ème grande classe de pays, en passant de 25,8% à 31,5%, avant de baisser pour la 4ème classe de pays, pour laquelle la phase infrastructure et grandes industries de base est achevée ;

    ii. L'évolution du taux d'épargne d'une grande classe de pays à une autre suit la même tendance que celle de l'investissement, ce qui est prévisible étant donné la dépendance entre les deux variables ;

    iii. La différence entre taux d'investissement et taux d'épargne qui exprime le 'gap de financement' est très importante, de 8,1 points de % de PIB, pour la première catégorie, des pays à faibles revenus, ce qui indique à la fois le grand besoin en investissements pour équiper le pays et en même temps la conséquence du grand besoin en consommation pour satisfaire les besoins sociaux corrélés à leur tour à un taux de croissance démographique très élevé, alors qu'une tendance à l'équilibre entre les deux taux (d'investissement et d'épargne) est révélée pour le reste des catégories de pays, et même un surplus (épargne supérieure à l'investissement) pour la 4ème catégorie, celle des pays à revenus élevés.

42. Les données relatives au cadre macroéconomique camerounais, avec 9,1% de taux d'épargne et 21,1% de taux de FBCF, font apparaitre des ratios inférieurs à ceux des pays à faibles revenus, comparé notamment aux 4 pays subsahariens du tableau comparatif, qui présentent des taux d'épargne et de FBCF moyens de respectivement de 20,15% et 30,35%, alors que le RNB/habitant en PPA du Cameroun, de 3.540 $ est supérieur à la moyenne des 4 pays en question (2.775$).

43. A partir de ce qui précède les 3 principales conclusions suivantes s'imposent :

    a. Le ciblage par la Vision et le SNADDT d'un taux d'investissement de 29,5% en 2035 est confirmé par l'ensemble des analyses comparatives précédentes, en plus de celles qui ont été conduites lors de l'actualisation de la Vision dans le cade de l'Etape 2 de la Phase 3

    b. Toutefois, ce taux d'investissement de 29,5%, ciblé pour 2035, se trouve dans un énorme gap de 20 points par rapport au taux d'épargne actuel du Cameroun, qui est de 9,4% ;

    c. Le schéma macroéconomique le plus plausible serait de combler ce gap moitié par un plus grand effort d'épargne, qui devrait ainsi passer à au moins 19,4% de PIB en 2035, et moitié par le financement, soit direct, de type IDE, le recours au marché financier national et international par l'émission d'obligations, ou au moyen de l'endettement, principalement auprès des IFI et des BMD ;

d. Ainsi, il ne suffit pas d'afficher des objectifs d'investissement, notamment en matière d'infrastructures, sans se soucier du volet 'financement'.

44. L'évolution du PIB en termes courants et du Budget du Cameroun de 2011 à 2016 et des 2 moyennes triennales 2011/2013 et 2014/2016 a été la suivante (en milliards de FCFA) :

Tableau 9. Evolution du PIB en termes courants et du Budget entre 2011 et 2016, et moyennes triennales 2011/2013 et 2014/2016 (en milliards de FCFA)

	2011	2012	2013	Moyenne	2014	2015	2016	Moyenne	Accr Ann Mo
PIB en termes courants	13 843	14 859	15 981	14 894,3	17 276,5	18 285,5	19 105	18 222,3	+6,95%
Recettes totales	2228,6	2434,6	2609,1	2424,1	2772,4	3077,8	2812,0	2887,4	+6,0%
. Dont rec pétr	*621,6*	*700,8*	*679,3*	667,2	*577,2*	*556,4*	*425,0*	519,5	*-8,0%*
. Dont rec non pétr	*1607,0*	*1733,8*	*1929,8*	1756,9	*2195,2*	*2521,4*	*2387,0*	2367,9	*+10,5%*
Dépenses totales	2380,6	2549,2	3010,8	2646,9	3371,7	3415,9	4017,0	3601,5	10,8%
. Dépenses courantes	1762,5	1808,2	1958,3	1843,0	2205,5	2327,7	2353,0	2295,4	+7,6%
. Dépenses en capital	584,0	679,4	992,8	752,1	1120,3	1031,6	1615,0	1255,6	+18,6%
. . Sur ressourc nation	483,8	490,4	500,1	491,4	520,5	543,5	1126,0	730,0	+14,1%
. . Sur ressourc extér	100,2	189,1	492,7	260,7	599,8	488,1	489,0	525,6	+26,3%
Solde global	-152,0	-114,6	-410,7	-225,8	-599,3	-338,1	-1205,0	-714,1	+46,8%
Variations des arriérés	-96,2	-60,0	-26,1	-60,8	-14,6	-27,2	-23,0	-21,6	-29,2%
Financement total	248,2	174,6	427,8	283,5	613,9	365,3	1228,0	735,7	+37,4%
. Extérieur	94,9	169,1	427,8	230,6	548,6	847,8	363,9	586,8	+36,5%
. . . Dons	66,3	55,0	48,3	56,5	64,5	11,1	53,8	43,1	-8,6%
. . . . Tirages.	86,6	177,5	486,5	250,2	554,5	918,5	453,0	642,0	+36,9%
. Intérieur	153,3	5,5	-45,0	37,9	65,3	-482,5	864,1	149,0	+57,8%
. . . . Système bancaire	165,8	117,6	124,3	135,9	-33,3	-398,4	716,7	95,0	-11,25%
. . . . Non bancaire	-12,4	-112,1	-169,3	-97,9	98,6	-84,1	147,4	54,0	-

45. Il ressort de ce qui précède les éléments suivants :

a. Les recettes budgétaires totales ont évolué à un rythme moyen durant la période 2011-2016, période de démarrage du DSCE et du début de mise en œuvre de la Vision 2035 de 6,0% par an, soit un taux inférieur à celui du PIB en termes courants qui a été de 6,95% ; cela met en relief le fait que ce n'est pas par les 'Ressources' que le Budget se situe dans un rôle de 1er plan dans la croissance économique ;

b. L'un des facteurs explicatifs de cette situation se trouve dans la composante 'Ressources pétrolières', qui est passée d'une moyenne de 667,2 Milliards de FCFA pour 2011-2013 à 519,5 Mds de F pour 2014-2016, soit une baisse moyenne de 8,0% ;

c. Il faut relever à ce titre l'effort en termes de fiscalité (qui forme l'essentiel des 'ressources non

pétrolières', soit 95%) qui a permis de compenser en partie la trop importante baisse des revenus pétroliers, par une augmentation de + 10,5%, l'équivalent de 1,5 fois le rythme d'accroissement du PIB ;

d. Cela a permis de hisser le 'Dépenses budgétaires' à un rythme équivalent à celui de la fiscalité, soit 10,8% par an en moyenne ;

e. L'autre résultat remarquable, c'est l'augmentation des 'Dépenses en capital' à un rythme deux fois et demi supérieur à celui des 'Dépenses courantes', 18,6% contre 7,6%, ce qui constitue une franche orientation en faveur de l'investissement de l'Etat, quoique le fait que les 'Dépenses courantes' évoluent à un rythme supérieur au PIB ne constitue pas un comportement budgétaire favorable à l'épargne ;

f. Toutefois, il s'agit également de relever que le 'financement sur ressources extérieures des dépenses en capital' a évolué à hauteur de 26,3% en moyenne et par an, soit un rythme correspondant presque au double de celui du 'financement sur ressources nationales', qui a été de 14,1% en moyenne et par an ;

g. Cela devait se traduire, en tant que conséquence de ce qui précède, par une augmentation importante du déficit budgétaire, dont l'évolution a été d'un rythme exceptionnellement élevé et insoutenable de 46,8% par an par pour la période 2011-2016, ledit déficit ayant ainsi évolué d'une moyenne annuelle de 225,8 Milliards de FCA au cours de la période triennale 2011-2013 à une moyenne annuelle de 714,1 Mds de F pour celle de 2014-2016 ; le déficit budgétaire a ainsi été multiplié par 3,2 en 3 ans ;

h. Enfin, bien que la part 'intérieure' du financement du déficit budgétaire ait évolué à un rythme plus élevé que celle du financement 'extérieur' (57,8% contre 36,5%), le financement extérieur dudit déficit reste prépondérant, puisque représentant 4,6 fois le financement intérieur et exprimant ce qui a été déjà signalé comme la faiblesse de l'épargne nationale et le recours massif au financement extérieur pour le financement des dépenses en capital.

46. Le même type d'investigation est appliqué aux éléments constitutifs du solde extérieur et de la dette, à travers l'examen des données suivantes :

Tableau 10 Investigation des élements constitutifs du solde extérieur et de la dette

	2011	2012	2013	Moyenne	2014	2015	2016	Moyenne	Accr Ann Mo
PIB en termes courants	13 843	14 859	15 981	14 894,3	17 276,5	18 285,5	19 105	18 222,3	+6,95%
SOLDE DU CPTE COURANT	-299,1	-484,9	-401,2	-395,1	-631,3	-605,8	-605,8	-614,3	+15,9%
. Solde du Commerc Extérieur	-219,6	-136,8	-112,6	-156,3	-160,9	-131,9	-121,8	-138,2	-4,0%
. . . Exportations	*2 778,3*	*2 858*	*2 952,5*	2 862,9	*3 305,5*	*3 173,7*	*2 710,0*	3 063,1	*+2,3%*
. . . Importations	*-2 997,8*	*-2 994,9*	*-3 065,1*	-3 019,3	*-3 466,4*	*-3 305,6*	*-2 831,8*	-3 201,3	*+2,0%*
. Balance des Services	-58,3	-255,5	-254,7	-189,5	-310,2	-403,0	-333,2	-348,8	+22,6%
. Balance des Revenus	-142,9	-227,1	-172,8	-180,9	-337,5	-258,3	-377,0	-324,3	+21,5%
. Solde des transferts courants	121,6	134,4	138,9	131,6	177,4	187,4	226,9	197,2	+14,4%

CPTE DE CAPIT ET OPER FIN	235,3	617,3	316,3	389,6	879,5	1179,3	-212,9	615,3	+16,5%
. Compte de capital	61,5	59,8	53,6	58,3	92,1	12,9	39,8	48,3	-6,1%
. Compte d'opérat financières	173,6	557,6	262,8	331,3	787,4	1166,4	-252,8	567,0	+19,6%
. . . Investissem directs nets.	*219,7*	*413,4*	*372,7*	335,3	*364,2*	*377,5*	*369,9*	370,5	*3,4%*
. . . Investiss de portefeuil net	*-26,3*	*-0,8*	*0,4*	-8,9	*-31,5*	*416,5*	*-38,5*	115,5	-
. . . Autres investissem nets	*-19,2*	*145*	*-110,3*	5,2	*454,7*	*372,4*	*-584,1*	81,0	-
SOLDE GLOBAL	-159,3	43,9	-43,9	-53,1	28,9	401,1	-359,0	23,7	-
FINANCEMENT=VARIATION DES RESERVES OFFICIELLES	159,3	-43,9	43,9	53,1	-28,9	-401,1	359,0	-23,7	-
Avoirs extérieurs nets	1 627,3	1 527,8	1 551,2	1 568,8	1 688,6	2 110,3	1 438,0	1 745,6	+3,6%
Crédit à l'économie	1 943,3	1 988,0	2 273,8	2 068,4	2 477,1	2 842,5	3 031,9	2 783,8	+10,4%
. Dont court terme	1 269,7	1 309,3	1 436,1	1 338,4	1 561,0	1 769,3	1 795,9	1 708,7	+8,5%
. Dont moyen terme	635,9	629,0	782,1	682,3	851,9	998,8	1 145,9	998,9	+13,6%
. Dont long terme	37,7	49,6	55,6	47,6	64,2	74,4	90,1	76,2	+17,0%
Avoir extér net des banques	209,1	65,7	133,0	135,9	221,5	262,1	332,4	272,0	+26,0%
Solde du compte courant/PIB	-2,6%	-2,8%	-2,1%	-2,5%	-4,0%	-3,5%	-3,5%	-3,7%	+13,1%
Encours dette extérieure/PIB	7,1%	7,4%	9,5%	8,0%	14,8%	18,7%	19,7%	17,7%	+30,2%
Encours de la dette glob/PIB	-	-	-	-	21,5%	30,9%	31,6%	-	-

47. Il ressort du tableau précédent les éléments d'évaluation suivants :

i. Le solde courant est passé de 395 à 614 Milliards en moyenne triennale durant la période la plus récente, de 2011 à 2016, soit une réelle accélération, avec un accroissement annuel moyen de 15,6%, soit une tendance insoutenable si un changement qualitatif et profond n'est pas opéré ;

ii. Au niveau des éléments explicatifs de la dérive du solde du compte courant on note, face à une légère amélioration de la balance commerciale des biens dont le déficit a baissé de 156 à 138 Milliards, une détérioration des deux balances des 'Services' et des 'Revenus', leurs déficits annuels moyens passant respectivement de 189,5 à 349 Milliards et de 181 à 324 Milliards, soit des accélérations de l'accroissement annuel moyen de 22,% et 21,5% ; il s'agit d'évolutions insoutenables sur lesquelles il s'impose d'agir pour les maitriser ;

iii. Et c'est au moyen des opérations en capital dont l'excédent est passé de 390 à 615 Milliards que le Solde global est maintenu à l'équilibre ;

iv. Il s'ensuit une part de la dette par rapport au PIB dont le volet 'Dette extérieure/PIB' est passé de 8% à 18% en moyenne annuelle triennale (respectivement 2011-2013 et 2014-2016), alors que la moyenne de la dette publique globale a atteint 28% pour 2014-2016 en moyenne annuelle ;

v. Ainsi, ce ne sont pas les taux d'endettement public en eux-mêmes qui sont préoccupants mais leur dynamique dans le temps qui a fait qu'ils aient que doublé en 3 ans.

vi. Or le FMI, en coordination avec la Banque Mondiale, établit un cadre

'normatif' d'évaluation de la qualité et des risques de la dette publique, représenté par le tableau suivant, il est vrai pour les pays à 'Faible revenu', mais instructif à savoir pour connaitre la manière dont ces partenaires stratégiques suivent la question de l'endettement depuis plus de trente ans :

Tableau 11 Cadre 'normatif' d'évaluation de la qualité et des risques de la dette publique

	Seuils d'endettement selon le CVD				
	PVA de la dette en %			Service de la dette en %	
	Exportations	PIB	Recettes	Exportations	Recettes
Politique médiocre	100	30	200	15	18
Politique moyenne	150	40	250	20	20
Politique bonne	200	50	300	25	22

. Source FMI CVD = Cadre de Viabilité de le Dette ; PVA = Part de la Valeur Actualisée.

48. D'où il ressort que, d'après les FMI et Banque Mondiale, une 'bonne politique' de gestion de la dette publique peut se permettre d'aller jusqu'à 50% de taux d'endettement, alors qu'une 'politique moyenne' ne doit pas dépasser le seuil de 40% et une 'politique médiocre' devrait rester dans la limite de 30% du PIB ; sachant que l'évaluation desdites politiques fait l'objet d'un suivi annuel avec un scoring dit d'EPIN (Evaluation des Politiques et Institutions Nationales), allant de 1 (faible) à 6 (élevé), le Cameroun obtenant la note 2,5 et s'y maintenant.

49. Le Cameroun, avec le score de 2,5, n'est classé ni dans la catégorie 'bonne politique' ni même 'moyenne', et c'est pour cela que dès que son taux d'endettement a franchi le seuil des 30% en 2015 et 2016, avec respectivement 30,9% et 31,6%, le FMI et la Banque Mondiale ont commencé à exprimer, en tant que partenaires du développement et engagés avec le Cameroun sur des objectifs communs d'appui à la performance économique et la réalisation de projets, des préoccupations pour plus de prudence et en faveur de la maitrise des risques, soit des avis pris en compte clairement par le Gouvernement du Cameroun qui veille à la mise en œuvre d'une stratégie de soutenabilité concernant la dette.

2.1.3. Les défis de l'équilibre budgétaire et du compte extérieur et de l'endettement soutenable.

50. Dans ce qui précède ont été présentés un ensemble d'éléments de compréhension des enjeux et défis de réalisation de la Vision, du SNADDT et du PAQ, dont la synthèse est déclinée selon les principaux axes suivants :

    a. Pour faire face à l'explosion des besoins sociaux et de l'emploi induits par la réduction de la pauvreté, l'accroissement démographique, l'urbanisation rampante, la demande en emploi et le rattrapage territorial, l'économie camerounaise n'a pas d'autre choix que de passer à une étape tout à fait nouvelle de modernisation multidimensionnelle et de diversification compétitive basée certes sur la valorisation des ressources mais de plus en plus sur le développement industriel et technologique afin que la valeur ajoutée dégagée puisse permettre à la fois de :

        i. Accroitre les revenus et améliorer l'accès à des services publics de qualité acceptable pour réduire la pauvreté ;

ii. Dégager un volume d'emplois quantitatif et qualitatif suffisant pour faire face aux nouveaux besoins de l'économie, assurer le développement des ressources humaines et satisfaire la demande sociale en promotion et épanouissement ;

iii. Répondre aux nouvelles exigences de la modernisation, complexification et diversification économiques, seuls gages d'une insertion avantageuse dans la mondialisation et de résilience aux chocs de divers ordres qui ne vont cesser de présenter des risques de déstabilisation des stratégies Vision, SNADDT et PAQ ;

iv. Couvrir les énormes besoins en investissements multisectoriels, pour aussi bien compenser les énormes déficits accumulés dans ce domaine notamment au cours de la période de 7 ans allant de 1987 à 1993 de rupture totale dans la trajectoire de développement du Cameroun, que pour faire face aux défis de la nouvelle étape entamée depuis 2010 ;

b. Il a été ainsi clairement établi que les exigences de la Vision et du SNADDT impliquent :

i. La réalisation d'un taux de croissance annuelle du PIB de 8,1% en moyenne pour le reste de la période jusqu'à 2035 ;

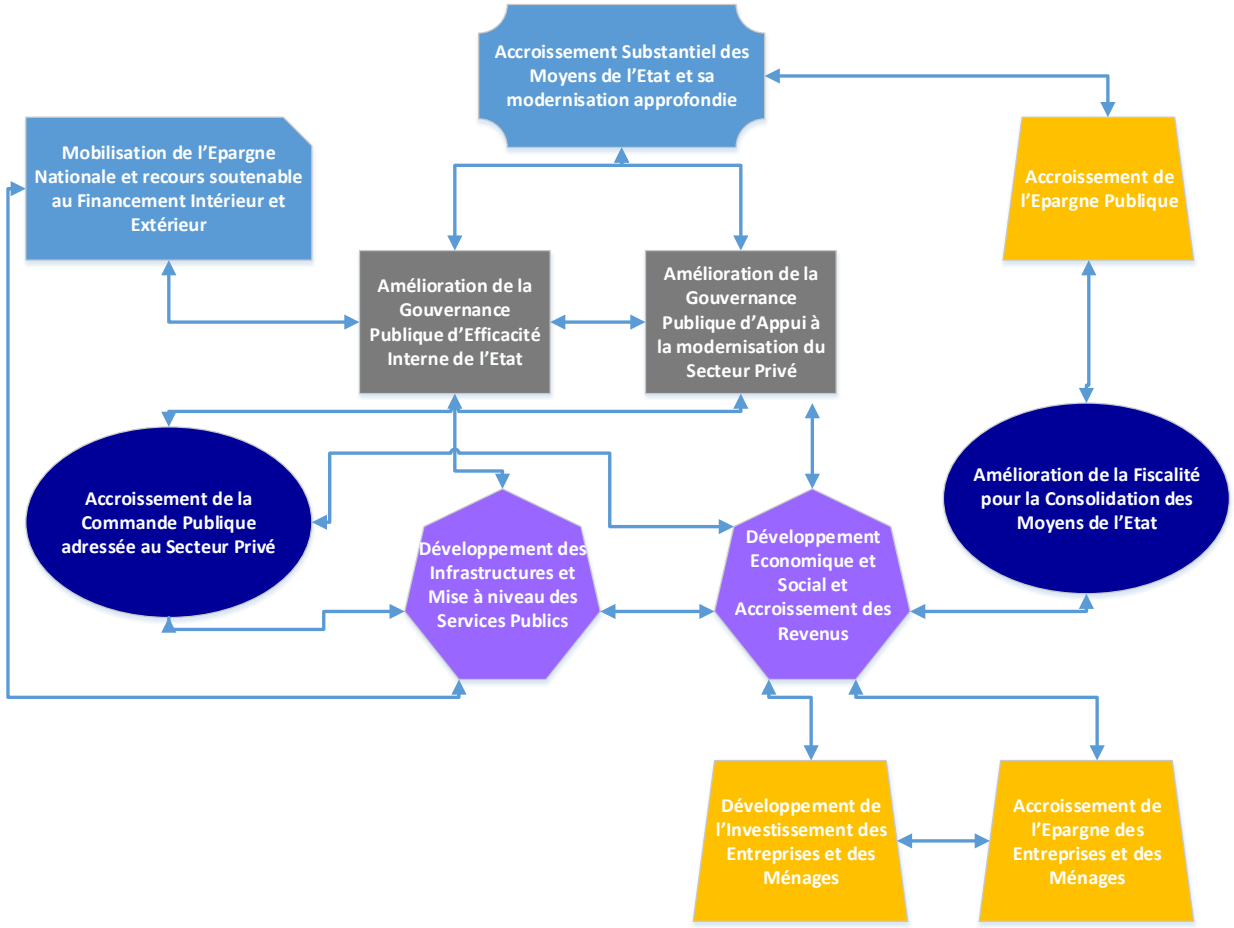
ii. La création d'un volume d'emplois modernes de 340.000 par an et en moyenne, dont 166.000 dans le tertiaire, 120.000 dans le secondaire et 54.000 dans le primaire ;.

iii. La réalisation d'un volume d'investissement tel que le taux d'investissement (FBCF/PIB) puisse passer de 21,5% à 29,5% entre 2016 et 2035 ;

iv. La réalisation d'un investissement public tel que la part de l'investissement public dans l'investissement global puisse passer de 20,5% à 37% entre 2016 et 2035, ce qui revient à une multiplication par 10,3 du niveau d'investissement public entre 2017 (934 Milliards) et 2035 (9.640 Milliards), alors que l'investissement privé (ménages + entreprises) aura à être multiplié par 5,1 dans le même intervalle, passant de 3.623 Milliards en 2017 à 16.414 en 2035.

51. L'explicitation des enjeux et défis par le biais de tous les travaux de chiffrage de la Vision et de son dispositif territorial de mise en œuvre qu'est le SNADDT est illustrée par le diagramme suivant montrant la synergie entre le dispositif de mise en œuvre des stratégies par les politiques publiques, le développement du secteur privé et la promotion sociale en faveur des ménages, à travers les mécanismes suivants :.

Figure 3 Diagramme de la synergie entre amélioration des moyens de l'état, développement des infrastructures et promotion du secteur privé



52. Le diagramme précédent exprime clairement la très grande interdépendance des multiples facteurs et paramètres intervenant dans la stratégie de la Vision, le SNADDT et le PAQ, ce qui implique la nécessité de se frayer un cheminement passant pour l'atteinte des objectifs, étant entendu que tout choix a des implications sur les différentes composantes du système développemental avec des risques de blocage qui produisent des effets contraires aux ciblages escomptés.

53. C'est ainsi que :

a. L'Etat a besoin de davantage de ressources propres notamment fiscales pour avoir le moins de recours possible à l'endettement, alors que l'objectif d'amélioration du taux de ressources fiscales par rapport au PIB se heurte aux obstacles suivants :

i. L'ampleur de l'informel et de pans entiers de l'économie échappant à la contribution au financement des infrastructures et services publics dont ils bénéficient,
ii. L'insuffisante modernisation de l'Administration des Finances Publiques au niveau des moyens humains, techniques et logistiques,
iii. Le risque d'impact négatif sur le niveau de vie des ménages et sur l'agrégat 'Consommation privée' d'un excès d'imposition, avec un double effet social et économique,
iv. Le risque d'impact négatif sur la rentabilité des entreprises et leurs capacités d'investissement, d'emploi et d'amélioration des salaires d'une fiscalité excessive appliquée à l'entreprise qui peut aboutir par la baisse d'activité à un

résultat inverse de ce qui a été ciblé en termes d'accroissement des ressources du Budget de l'Etat.

b. Mais, en attendant que le processus d'accroissement des ressources propres de l'Etat, essentiellement d'origine fiscale, puisse se déployer progressivement sans choc négatif sur les ménages et les entreprises et par contrecoup sur lesdites ressources du Budget, l'Etat va mettre en place une stratégie de financement de l'investissement public, dont la mise en œuvre peut se heurter aux risques suivants :

   i. Dans le cas du financement interne par le crédit bancaire ou l'émission obligataire, se présente le risque d''éviction' vis-à-vis du secteur privé ou des ménages, le secteur bancaire et financier pouvant largement préférer prêter ou d'acquérir des titres souverains, pour une meilleure sécurité, risque de ne laisser qu'une faible assiette de crédit - aux ménages et aux entreprises - ou d'acquisition d'obligations d'entreprises ;
   ii. Cette préférence bancaire et financière peut être également à l'origine de politiques de taux d'intérêt très élevés étant donné la dissymétrie entre à la fois le 'risque' ménages et entreprises tel que cela est mis en avant par les banques et la sécurité des transactions avec l'Etat
   iii. Dans le cas du financement par le crédit 'projets', l'émission d'obligation sur le marché financier international ou le recours au PPP, se posent les contraintes suivantes :
      - Les fonds de pension, qui disposent des plus grandes disponibilités financières à l'échelle mondiale, exigent une notation d'au moins A- alors que la notation maximale des pays en développement ou émergents ne peut pas dépasser BBB+ ; il s'ensuit l'institution de primes de risques qui viennent alourdir les charges financières supportées.
      - Les crédits multilatéraux et bilatéraux exigent, en général et à l'exception de quelques très grands pays émergents très présents en Afrique, une certaine 'caution', en général de la part du FMI, indiquant que le pays en question maitrise ses équilibres macroéconomiques des finances publiques et du compte courant
      - Pour le PPP, les acteurs privés internationaux, financiers et industriels, privilégient :
         - ✓ D'une part les projets qui génèrent du cash contre des produits ou services, s'agissant ainsi de l'énergie, de l'eau potable, des ports, des chemins de fer, des autoroutes à péage et des aéroports,
         - ✓ D'autre part les gouvernances stables à très long terme, le temps de la durée de vie des projets, qui assurent une maitrise des risques concernant les tendances à la 'nationalisation' des projets sans garanties d'indemnisation et les changements tarifaires qui peuvent altérer la rentabilité des investissements tel que cela a été pris en compte

dans les calculs d'initiation des projets.

- Par ailleurs, concernant les PPP, il s'agit de distinguer très nettement les deux phases : (i) investissement et (ii) exploitation. Le montage institutionnel et financier de la phase investissement pouvant impliquer plusieurs acteurs de 'portage' du projet tel que l'Etat, l'entreprise publique qui sera propriétaire du patrimoine, des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, des banques d'affaires, des entreprises de construction et même des exploitants, alors que la phase 'exploitation' consiste souvent en un partenariat bipartite 'Propriétaire public du patrimoine'/'Exploitant privé des réseaux'.

54. Concernant les modes de promotion de l'investissement et de l'emploi, il s'agit également de citer la promulgation de la Loi régissant les Zones Economiques et l'objectif poursuivi de créer des lieux de synergie permettant de concentrer en des zones géographiques appropriées des facteurs d'enseignement universitaire et technologique,. recherche-développement, de formation, de montage projets production, de logistique, de fournitures de divers services d'appui, de promotion de l'exportation, de valorisation des ressources, d'intégration territoriale nationale et sous-régionale. L'un des objectifs étant d'attirer des entreprises nationales et internationales à la recherche de disponibilités en terrains, bâtiments, main-d'œuvre, ressources énergétiques, etc. pour l'installation de projets particulièrement d'exportation.

55. Ainsi, au vu de tout ce qui précède et afin de répondre aux impératifs nationaux d'équilibre macroéconomique seuls garants de la durabilité de la Vision, du SNADDT et du PAQ, il s'agira pour les Objectifs Stratégiques, Projets et Actions qui seront identifiés au niveau Sectoriel et Territorial, de les soumettre à une Analyse Multicritère, permettant d'évaluer pour chaque Projet/Action les éléments suivants :

i. Contribution au développement humain en termes de :
   a. Amélioration de la santé
   b. Amélioration du niveau d'éducation/formation
   c. Accès à l'eau potable
   d. Accès à l'énergie électrique
   e. Accès au transport rural, interurbain et urbain
   f. Accès au logement social
   g. Accès à l'assainissement solide et liquide
   h. Amélioration du niveau de revenus
   i. Accroissement du niveau d'emploi
ii. Contribution à la sécurisation en produits alimentaires de base et la lutte contre la malnutrition
iii. Contribution à l'accélération de la croissance en favorisant les projets présentant le meilleur taux de valeur ajoutée
iv. Contribution à l'équilibre du compte courant :
   a. Par la réduction des importations, et
   b. Par l'augmentation des exportations
v. Contribution à l'indépendance énergétique et la réduction des émissions des GES
vi. Contribution à la valorisation durable des ressources naturelles
vii. Contribution à l'intégration intersectorielle

viii. Contribution à la réalisation des Objectifs Territoriaux du SNADDT
ix. Contribution à l'équilibre budgétaire :
    a. Par l'augmentation des ressources, et
    b. Par la réduction des dépenses
x. Contribution à la maitrise de l'endettement
xi. Contribution à la modernisation de la Gouvernance.
xii. Contribution au développement technologique
xiii. Contribution au non blocage des Projets/Actions 'en Aval'

2.2. Les Enseignements de la Typologie des Investissements Sectoriels et Territoriaux Induite par le BIP 2018

56. L'analyse de la structure sectorielle et régionale du BIP, globalement et par type d'action, permet la possibilité de saisir le moment présent de la mise en œuvre de la stratégie de développement et d'aménagement tel que cela est mis en œuvre par le plus important et plus stratégique acteur en la matière qu'est l'Etat camerounais. Cela permet entre autre de saisir la structure des ordres de priorisation sectorielle et régionale qui exprime l'état actuel de mise en œuvre de la Vision et du DSCE.

57. Le montant total des Autorisations d'Engagements (AE) du BIP 2018 est de 1.403,4 Milliards de FCFA pour 51 Chapitres. Les 14 Chapitres suivants, classés par ordre d'importance de leurs AE, couvrent 89,3% du total des AE, à savoir :

i. MINTP : 319,9 Mds
ii. INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS : 230,2 Mds
iii. MINEE : 147,9 Mds
iv. MINSEP : 126,6 Mds
v. MINDHU : 94,3 Mds
vi. MINSANTE : 94,0 Mds
vii. MINADER : 52,1 Mds
viii. MINPOSTEL : 41,7 Mds
ix. MINEPAT : 34,0 Mds
x. PARTICIPATIONS : 27,0 Mds
xi. MINESUP : 24,5 Mds
xii. MINEDUB : 23,1 Mds
xiii. MINESEC : 19,5 Mds
xiv. MINEPIA : 19,1 Mds

58. Si l'on ajoute les 4 Chapitres complémentaires suivants, qui ne sont pas dissociables de l'un ou l'autre des Chapitres précédents, à savoir :
    a. MINFOF : 9,4 Mds,
    b. MINEFOP : 9,4 Mds,
    c. MINJEC : 3,7 Mds,
    d. MINRESI : 3,6 Mds,

alors, la part des 14 premiers chapitres, complétés par les 4 précités, passe à 91,2%.

59. On détient ainsi, grâce à ce décompte, l'essentiel du BIP, qui se rapporte aux sept (7) importants 'domaines' suivants :

i. Le domaine 'Routier'
ii. Le domaine 'Eau et Energie'
iii. Le domaine 'Education' avec toutes ses composantes.
iv. Le domaine 'Développement urbain'
v. Le domaine 'Santé'
vi. Le domaine 'Secteur Rural' avec toutes ses composantes
vii. Le domaine 'TIC'

60. soit les domaines qui ont fait précisément l'objet de la plus grande attention de la démarche d'analyse et de conception du SNADDT et ont constitué l'essentiel de son contenu sectoriel et territorial.

61. Toutefois, il s'agit de relever la position transitoirement exceptionnelle des montants BIP du MINESEP, de 126,6 Milliards, liée à l'organisation par le Cameroun d'évènements sportifs panafricains.

62. Par ailleurs, il s'agit également de relever que dans le montant très important du Chapitre 'Interventions en Investissements' qui est de 230,2 Milliards, on retrouve le Projet 'Dotation pour préparatif de la CAN 2019' pour un montant de 110,0 Milliards, soit également une dotation 'exceptionnelle' liée à un évènement spécifique.

63. Sur la plan spatial, l'investissement BIP qui a pu être 'affecté', dans le cadre de la répartition régionale dudit BIP, couvre 48,6% de l'ensemble des AE, soit 682,1 Mds de FCFA ; la part des 12 premiers Ministères, par ordre d'importance, dans cette partie 'régionalisée' du BIP, est de 642,7 Milliards de FCFA, soit 94,2% dudit BIP 'régionalisé', tel que cela ressort du tableau suivant :

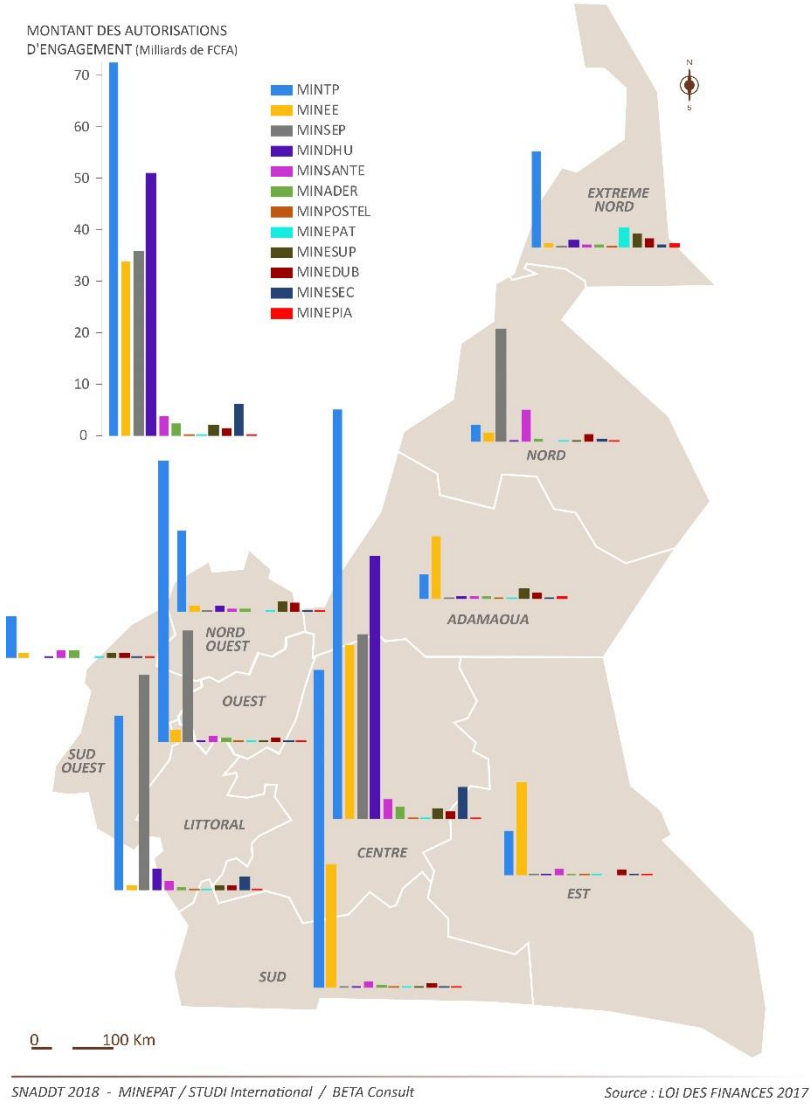
Tableau 12 PIB 2018 par région et par 'Ministère à Budgets les plus élevés'

BIP 2018 PAR REGION ET PAR 'MINISTERE A BUDGET + ELEVE'

		MINTP	MINEE	MINSEP	MINDHU	MINSANTE	MINADER	MINPOSTEL	MINEPAT	MINESUP	MINEDUB	MINESEC	MINEPIA	TOT 12 MIN	TOT GEN REG
Adamaoua	E	4 710 866	12 136 909	10 000	776 000	624 500	672 961	3 800	48 000	2 294 858	1 337 628	507 225	567 649	23 690 396	25 468 330
	P	4 680 866	11 686 500	10 000	546 000	624 500	672 961	3 800	48 000	725 007	1 337 628	507 225	567 649	21 410 136	23 113 323
Centre	E	79 664 428	33 867 796	36 039 980	51 039 344	4 081 802	2 363 347	35 000	9 000	2 111 293	1 432 769	6 176 839	417 565	217 239 163	226 756 923
	P	71 038 812	27 262 311	36 039 980	40 245 110	3 465 802	2 163 347	35 000	9 000	2 111 293	1 432 769	6 651 903	417 585	190 872 912	199 741 020
Extrême-Nd	E	18 697 000	921 600	45 000	1 471 600	744 937	686 780	4 900	4 067 201	2 800 000	1 755 767	709 837	943 346	32 802 968	36 206 469
	P	18 617 000	820 047	45 000	1 471 600	744 937	686 780	4 900	4 067 201	2 800 000	1 755 767	709 837	943 346	32 666 415	35 589 746
Est	E	8 786 310	18 171 745	111 580	129 988	1 162 400	461 000	10 000	125 000	0	1 119 976	417 751	144 500	30 640 250	32 821 780
	P	4 846 310	18 113 745	111 580	129 988	1 162 400	461 000	10 000	125 000	0	1 119 976	417 751	144 500	26 642 250	28 349 780
Littoral	E	33 785 797	1 001 778	42 000 000	4 320 000	1 995 736	556 900	40 000	145 960	888 000	845 188	2 715 952	281 900	88 577 211	95 221 211
	P	32 903 859	928 225	42 000 000	5 252 706	1 537 736	556 900	40 000	145 960	778 000	845 188	3 035 952	281 900	88 306 426	93 533 926
Nord	E	3 364 787	1 809 530	22 017 717	191 695	6 330 235	548 000	0	49 800	446 600	1 457 478	760 574	390 000	37 366 416	39 429 613
	P	2 894 787	1 789 530	22 017 717	243 845	6 215 835	548 000	0	49 800	142 300	1 457 478	760 574	390 000	36 509 866	38 238 569
Nord-Ouest	E	15 750 213	1 135 034	27 841	1 170 295	580 498	657 670	0	135 000	2 082 730	1 852 190	483 038	446 500	24 321 009	26 015 332
	P	9 351 853	1 006 961	27 841	878 795	580 498	657 670	0	135 000	1 138 500	1 385 190	913 038	446 500	16 521 846	18 332 869
Ouest	E	54 745 256	2 476 056	21 010 533	306 395	1 133 655	859 900	75 200	135 500	380 000	996 628	519 163	230 973	82 869 259	85 184 822
	P	25 658 961	2 191 056	21 010 533	360 395	1 019 255	859 900	75 200	135 500	380 000	996 628	519 163	230 973	53 437 564	55 497 116
Sud	E	61 883 740	24 115 928	10 000	124 700	1 137 190	794 243	44 000	279 700	255 000	851 724	323 339	275 000	90 094 564	96 312 812
	P	54 525 429	23 995 560	10 000	124 700	787 190	794 243	44 000	279 700	255 000	851 724	323 339	275 000	82 265 885	88 661 133
Sud-Ouest	E	8 129 942	857 485	0	260 000	1 460 300	1 547 000	0	91 000	905 000	929 637	498 895	391 515	15 070 774	18 685 911
	P	7 899 942	792 485	0	210 000	1 460 300	1 547 000	0	91 000	905 000	929 637	498 895	391 515	14 725 774	17 398 111
TOTAL	E	289 518 339	96 493 861	121 272 651	59 790 017	19 251 253	9 147 801	212 900	5 086 161	12 163 481	12 578 985	13 112 613	4 088 948	642 672 010	682 103 203
	P	232 417 819	88 586 420	121 272 651	49 463 139	17 598 453	8 947 801	212 900	5 086 161	9 235 100	12 111 985	14 337 677	4 088 968	563 359 074	598 455 593

Source : Loi des Finances, 2017

Figure 4 Distribution de l'Investissement par Secteur et par Région (2018



64. Le tableau précédent constitue une matrice à double entrée croisant, en termes d'investissements du BIP, les 10 Régions avec les 12 Ministères qui comptent le plus dans l'investissement de l'Etat. L'analyse 'horizontale' et 'verticale' de ladite matrice doit permettre de faire apparaitre :

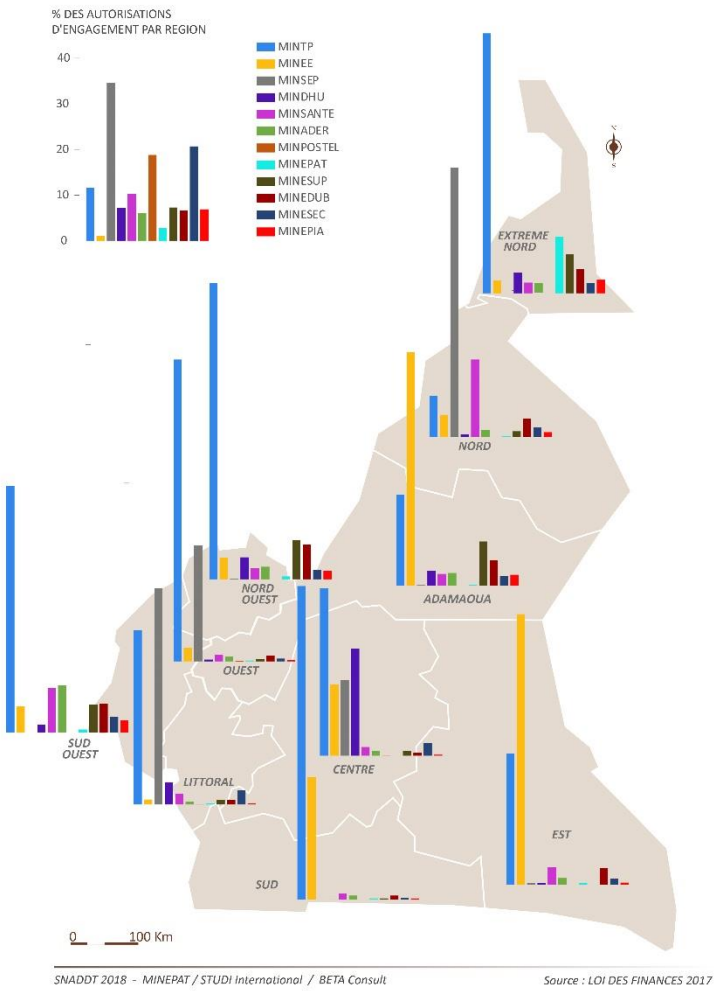
    a. Pour un Région donnée, la contribution relative des différents Ministères Sectoriels
    b. Pour un Ministère/Secteur donné, la manière dont est distribué son investissement BIP

65. Il en ressort concernant la 'Structure Sectorielle de l'Investissement par Région', les éléments suivants :

    - Région Adamaoua : c'est le MINEE qui prédomine avec 51,2% du BIP des 12 Ministères, suivi du MINTP, avec 19,9%, le MINESUP en 3ème position avec 9,7%, les 3 Ministères/Secteurs totalisant ainsi 80,8% ;
    - Région Centre : les MINTP, MINDHU, MINSEP et MINEE interviennent pour respectivement 36,7%, 23,5%, 16,6% et 15,6%, soit une part de 92,3% pour ces 4 Ministères sur 12 ; l'empreinte de la préparation de la CAN est ainsi hyper

présente dans cette structure du BIP de la Région Centre ; la part de la Région dans l'ensemble du budget régionalisé et pour les 12 Ministères en question est de 33,8% pour un poids démographique de 18,2% ; ainsi, plus du tiers du BIP régionalisé a été alloué à la Région Centre ; la nécessité de mise à niveau multidimensionnelle des infrastructures de la Capitale politique d'une manière générale et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'un évènement de prestige continental sont à l'origine de cette prépondérance ; le tout est de rester lucide concernant le fait que cet 'avantage' en faveur de la capitale politique a un coût en termes d'aménagement du territoire dans son ensemble tenant compte des besoins de toutes les Régions ;

Figure 5 Structure Sectorielle de l'Investissement par Région



➢ <u>Région Extrême-Nord</u> : le MINTP dispose à lui seul de 57,0% du BIP régional, suivi de loin par le MINEPAT (12,4%), le MINESUP (8,5%), le MINEDUB (5,4%) et le MINDHU (4,5%), les 5 Ministères totalisant 87,8% du BIP régional ; quant à la part de la Région dans le BIP régionalisé pour les 12 Ministères les plus importants (en termes d'investissement de l'Etat), elle est de 5,1%, pour un poids démographique de 16,6% ;

➢ <u>Région Est</u> : 2 Ministères/Secteurs, le MINEE avec 59,3% et le MINTP avec

28,7%, soit en tout 88,0%, couvrent presque la totalité du BIP régional de l'Est ; cela fait apparaitre une option franche pour répondre aux besoins basiques de cette région en énergie électrique et infrastructures routières ; le fait que la part du BIP de la Région Est soit de 4,8% pour un poids démographique de 4,1% confirme l'effort fait en faveur de la Région, bien que sa part en terme de. superficie totale du Cameroun, 23,4%, doivent entrer en ligne de compte dans la proportion de la Région en matière de BIP ;

- Région Littoral : le MINSEP et le MINTP, avec respectivement 47,4% et 38,1%, couvrent 85,5% du BIP régional ; les Ministères qui suivent mais de très loin sont le MINDHU, le MINESEC et le MINSANTE avec respectivement 4,9%, 3,1% et 2,3% ; en comparaison avec la Région Centre, on relève pour la Région Littoral une plus grande focalisation sur la voirie (entrées Est et Ouest et Pont sur le Wouri) et les infrastructures sportives. La part dans le BIP régionalisé est de 13,8% contre un poids démographique de 14,5%. Il ressort que les deux Régions-capitales, Centre et Littoral, bénéficient de près de la moitié du BIP (47,6%) pour près du tiers de la population (32,7%) ; là encore les impératifs de modernisation des 2 Métropoles, politique et économique, constituent des objectifs louables, mais cela présente un coût d'attraction migratoire et d'importants déficits d'investissement public dans les Régions les plus défavorisées qui laisseront entièrement posées les question d'un aménagement durable et équitable du territoire
- Région Nord : le BIP 2018 de la Région Nord est dominé et de très loin, en termes de répartition ministérielle, par le MINSEP, avec 58,9% des investissements de l'Etat, en rapport avec la CAN 2019 ; il s'agit, toutefois, de relever l'importance également de la part du MINSANTE avec 16,9%, du MINTP avec 9,0%, du MINEE avec 4,8% et du MINEDUB avec 3,9%, les 5 Ministères précédemment identifiés représentant 93,6% de l'ensemble du BIP de 12 Ministères ; néanmoins, malgré l'impact exceptionnel de l'investissement lié à la CAN la part de la Région Nord est de 5,8% pour un poids démographique de 10,5% ; cette situation ne pourra que se dégrader pour les prochaines années en l'absence d'investissements sportifs et si une nouvelle politique n'est pas mise en place ;
- Région Nord-Ouest : l'impact du poids de l'investissement lié à la CAN sur la structure régionale du BIP est encore plus prononcé pour la Région Nord-Ouest puisque la part du MINSEP dans son BIP régionalisé et pour les 12 Ministères à investissement plus important est de 64,8% ; les 4 autres Ministères/Secteurs qui dépassent la barre de 1.000 Milliards de FCFA sont le MINESUP avec 8,0%, le MINEDUB avec 7,6%, le MINDHU avec 4,8% et le MINEE avec 4,7% ; la part de la Région dans l'ensemble du BIP régionalisé est de 3,8% pour un poids démographique de 9,8% ;
- Région Ouest : le MINTP et le MINSEP représentent à eux seuls respectivement 66,1% et 25,4%, soit 91,5% de l'ensemble du BIP régionalisé ; d'autres Ministères dépassent la barre des 1.000 Milliards à savoir le MINEE et le MINSANTE, mais leur part dans le BIP est seulement et respectivement de 3,0% et 1,4% ; la part de la Région dans le BIP régionalisé est de 12,9% pour un poids démographique de 9,6% exprimant une certaine priorisation accordée au

Nord-Ouest en rapport avec son dynamisme économique, sans que cette préférence régionale soit excessive pour générer moins d'équité et d'inclusivité pour les Régions moins bien loties ;

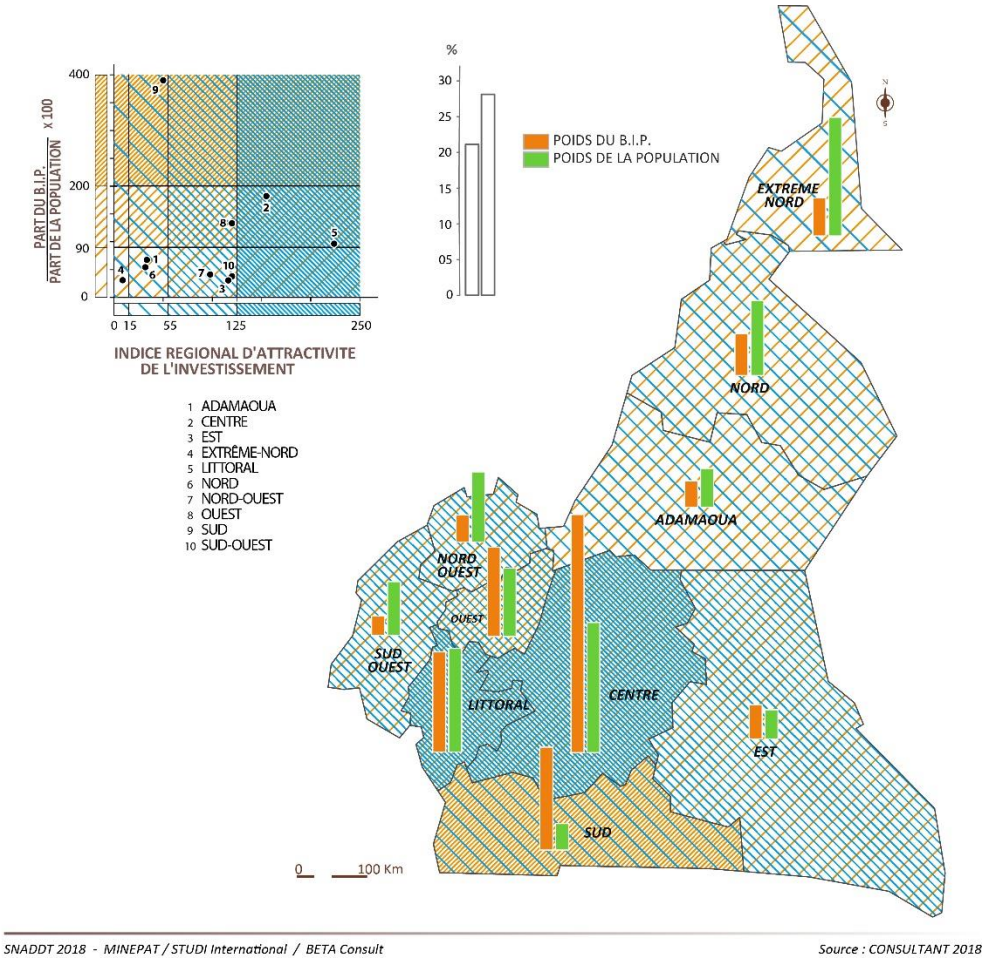
- Région Sud : le MINTP et le MINE, avec respectivement 68,7% et 26,8%, totalisent à eux deux 95,5%, soit presque la totalité du BIP régionalisé de la Région Sud ; le MINSANTE avec le seul secteur de BIP dépassant les 1.000 milliards de FCFA ne représente que 1,3% ; la part de la Région dans le BIP régionalisé est de 14,0% pour un poids démographique de 3,7%, soit un investissement BIP par habitant qui correspond à 3,8 fois la moyenne nationale ; il s'agit essentiellement de l'effet 'Kribi' dont les retombées dépassent le cadre régional ;
- Région Sud-Ouest : en plus du MINTP dont la part prépondérante dans le BIP régionalisé est de 53,9%, les 2 autres Ministères ayant un investissement significatif de plus de 1.000 Milliards de FCFA sont le MINADER (10,3%) et le MINSANTE (9,7%) ; la part de la Région dans le BIP régionalisé est de 2,3% pour un poids démographique de 7,5%, soit 3 fois moins que la moyenne nationale ;

66. Afin de disposer d'une vision plus équilibrée concernant les niveaux du développement des Régions par l'investissement, il s'agit de tenir compte des deux composantes aussi bien publique que privée de l'investissement, en plus du poids démographique ; dans ce qui suit un tableau indique la part des différentes Régions dans le BIP corrigée par la population, et un rappel de l''IRAI', qui indique l'attractivité régionale vis-à-vis du privé, ainsi que la moyenne des deux types d'attractivité : vis-à-vis de l'investissement 'public' et 'privé' ;

Tableau 13 Part des différentes Régions dans le BIP corrigé par la population et rappel de l''IRAI'

Région	Sud	Centre	Littoral	Ouest	Sud-Ouest	Nord-Ouest	Est	Adamaoua	Nord	Extrême-Nord
Montant en Mds FCFA	98,3	226,8	95,2	85,2	18,7	26,0	32,8	25,5	39,4	36,2
Part dans le BIP Régions (1)	14,4%	33,3%	14,0%	12,5%	2,7%	3,8%	4,8%	3,7%	5,8%	5,3%
Part dans la population (2)	3,7%	18,2%	14,5%	9,6%	7,5%	9,8%	4,1%	5,4%	10,5%	16,6%
*(1)/(2)*100 (A)*	389	183	97	130	36	39	117	69	55	32
Rappel de l'IRAI (B)	50	154	225	120	120	96	18	34	32	9
Moyenne (A+B)/2	207	168,5	161	125	78	67,5	67,5	51,5	43,5	20,5

Figure 6 Typologie des régions à partir d'indicateurs économiques



SNADDT 2018 - MINEPAT / STUDI International / BETA Consult — Source : CONSULTANT 2018

67. Il ressort du tableau précédent les principaux éléments suivants :

- Une place privilégiée en termes d'investissement global (public + privé) occupée par la Région Sud, liée à la très forte promotion dont bénéficie le Pôle de Kribi , étant entendu qu'il s'agit d'un investissement de type 'Zone économique' à envergure nationale et même internationale dont les retombées concernent certes la Région Sud mais s'étendent au-delà sur le reste du territoire et même la Sous-Région ;.
- L'aptitude et la capacité des 2 capitales Douala et Yaoundé à tenir leur rang avancé en matière d'attraction de l'investissement, mais pour des raisons opposées ; la Région Centre compense le moins d'investissement - relatif - de l'investissement privé par le BIP, alors que c'est l'inverse pour la Région Littoral ;
- La très bonne tenue de la Région Ouest, plus proche à la lumière du classement précédent des deux Métropoles-Capitales que du reste du Grand Ouest, grâce aussi bien à l'apport de l'investissement privé que du BIP ;
- La position assez en-deçà de la moyenne des 3 Régions Sud/Ouest, Nord/Ouest et Est ; étant entendu que la place de la Région Est dans ce groupe l'est pour des raisons totalement opposées aux 2 Régions S-O et N-O, dont le bon score du privé est contrecarré par le mauvais score du BIP, alors que pour la Région Est c'est le BIP qui sauve son classement,

son attractivité pour le secteur privé demeurant trop faible ;

- La position très en retrait dans ce classement des 2 Régions Adamaoua et Nord ;
- La position particulièrement inquiétante de la Région Extrême-Nord.

68. L'implication de ce qui précède sur les Objectifs Stratégiques territoriaux et le PAQ conduit aux considérations suivantes :

c. Seule l'option '2BYBeN' de la Macro-Articulation Territoriale, qui a été identifiée dans le cadre de la précédente Etape 1 de la Phase3 du SNADDT, est capable de constituer une feuille de route stratégique concernant le développement harmonisé, équilibré et intégré des Régions, parce qu'elle prend en compte toutes les conditions de développement de toutes les Régions, dans leurs rapports, leur devenir et leurs fonctions spécifiques ;

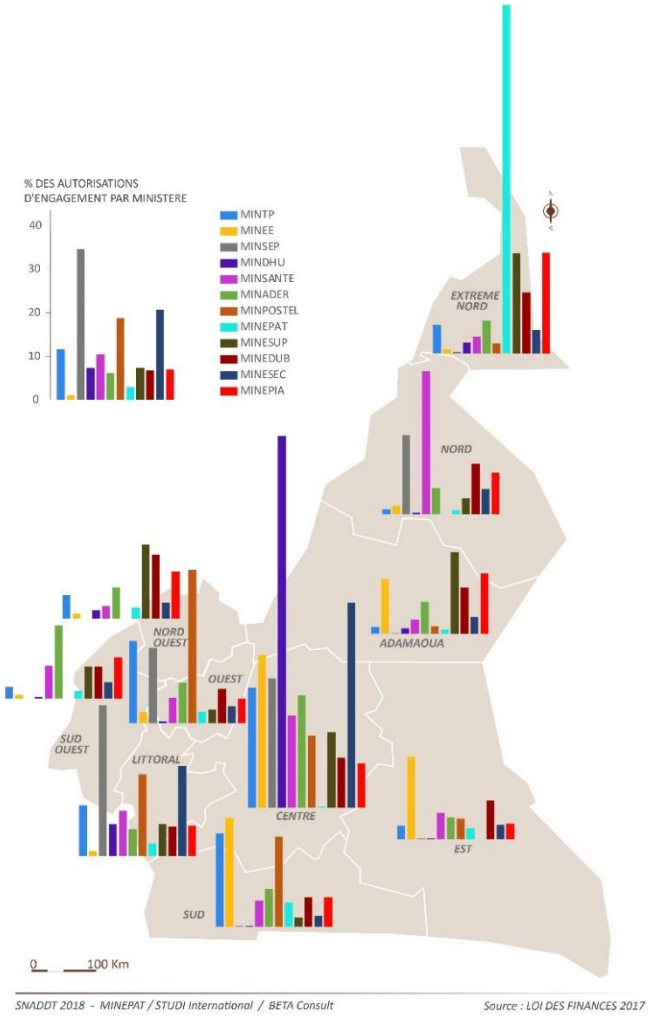
d. Si la Région Est obtient un score (67,5/100) du même ordre que celui des deux Régions Sud-Ouest et Nord-Ouest (73/100), grâce notamment à l'effort d'investissement public dont l'Est fait l'objet et qu'il s'agit de fortement consolider, en revanche le score moyen trop faible obtenu par l'ensemble du Septentrion, qui n'est que de 38,5/100, montre la nouvelle orientation à initier en termes de 'rattrapage stratégique' à amorcer en faveur d'une zone qui correspond au tiers de la population et de la superficie du territoire.

e. Pour le Sud-Ouest et le Nord-Ouest, malgré un score deux fois supérieur à celui du Septentrion, une meilleure allocation de l'investissement public en leur faveur permettra une amélioration qui peut les rapprocher davantage de la moyenne nationale pour l'ensemble de l'investissement public et privé.

69. Quant à la 'Structure Régionale de l'Investissement par Secteur', les aspects suivants sont mis en évidence :

f. Pour le MINTP, dont l'essentiel de l'investissement concerne le secteur routier, près de 80% de l'investissement BIP a été consommé par 4 Régions, à savoir dans l'ordre les Régions : Centre (28%), Sud (21%), Ouest (19%) et Littoral (12%) ; cette structure du BIP de MINTP met à nu la vision territoriale qui est induite par une telle démarche dont le résultat est l'affectation de 80% de l'investissement routier de l'Etat à 20% des Régions et 20% de l'investissement à 80% des Régions ; l'option de concentration des actions sur une partie de l'espace territorial pourrait se justifier mais l'excès dans cette option peut produire des effets pervers, dont l'appel d'air migratoire et le vidage humain de territoires entiers en sont l'un des effets les plus certains et les plus redoutables, qui limitent les effets poursuivis par la 'concentration' ;

Figure 7 Structure Régionale. de l'Investissement par Secteur



g. Pour le MINEE, on peut retrouver le même type de concentration de l'investissement 'BIP' que celui du MINTP, mais pas pour les mêmes raisons, en effet, au niveau du constat, 4 Régions : Centre (35%), Sud (25%), Est (19%) et Adamaoua (12%) se partagent 91% de l'investissement du MINEE, mais cela peut traduire une répartition qui reflète la contrainte de la disponibilité des ressources en eau pour la réalisation des ouvrages hydrauliques et hydroélectriques ;

h. Pour le MINSEP, dont le niveau exceptionnel d'investissement est lié à la CAN, les 4 ouvrages sportifs de Douala, Yaoundé, Garoua et Bafoussam, correspondent à 99,8% de l'investissement BIP du Ministère, soit la totalité ; l'ouverture sur Garoua est un choix judicieux ; une opportunité d'ouverture sur Bertoua aurait été dans le droit fil des options du SNADDT mais apparemment cela ne cadrait pas avec les dispositions d'organisation de la CAN ;

i. Pour le MINDHU, 85% du Budget d'Investissement (régionalisé) de l'Etat, géré par ce Ministère. a été alloué à une Région, le Centre et à travers elle la capitale politique nationale Yaoundé ; cela laisse entièrement posée la question de l'aménagement urbain et du développement des villes pour

l'ensemble du territoire en dehors de la capitale ;

j. Pour le MINEDUB, c'est le Ministère de l'investissement public 'démocratisé' par excellence, l'équité territoriale étant presque la règle de la répartition inter-Régions, même si cela peut cacher des inégalités intra-régionales, soit entre milieu urbain et rural, soit entre zones urbaines dans la même ville ; l'effet positif de ce mode de fonctionnement territorial du MINEDUB se reflète au niveau des résultats de l'enseignement primaire dont les performances permettent un bon classement du Cameroun par rapport aux pays à niveau de développement comparable ;

k. Pour le MINESEC, le fait que les deux Régions Centre et Littoral aient pu disposer de respectivement 47% et 21% du BIP régionalisé, soit 68% du total, pour un poids démographique des 2 Régions de 33%, reflète tout le chemin qui reste à faire pour l'enseignement secondaire, qui reste, d'après ce qui précède, un dispositif à prépondérance 'métropolitaine', se reflétant d'ailleurs à l'échelle des performances du secteur, qui se situent en-deçà de celles de beaucoup de pays à niveau de développement comparable ;

l. Pour le MINESUP, le fait que 4 Régions, respectivement et par ordre dans le BIP régionalisé, Extrême-Nord (23%), Adamaoua (19%), Centre (17%) et Nord-Ouest (17%), aient pu disposer de 76% des investissements reflète une certaine 'équité' par rapport aux différentes régions 'universitaires' ; le SNADDT, en proposant la création d'ici 2035 de campus universitaires dans toutes les capitales régionales avec une moyenne de 200.000 étudiants pour Douala et Yaoundé et de 100.000 étudiants pour les 8 autres capitales régionales (de 50.000 à 150.000 selon la Région), poussera au changement de la structure du BIP tel que cela se présente aujourd'hui vers un reploiement territorial plus efficace, inclusif et durable ;

m. Pour les 5 autres Ministères : MINSANTE, MINADER, MINPOSTEL, MINEPAT et MINEPIA représentés dans la matrice croisée précédente, le BIP régionalisé n'est pas suffisamment significatif, rapporté au BIP global du Ministère, pour que l'on puisse en tirer des conclusions significatives en termes de répartition régionale.

2.3. ELABORATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES SECTORIELS (OSS)

2.3.1. Démarche Générale d'Elaboration des OSS

70. Les OSS concernent les différentes 'feuilles de route' sectorielles à l'horizon 2035, qui auront à être en conformité avec la Vision, le DSCE et le SNADDT (à la lumière des résultats de l'Etape 1 de la Phase 3).

71. D'une manière générale à propos de chaque secteur il s'agira de procéder par une méthode de type 'confrontation Offre/Demande' qui peut s'inspirer de l'équation Ressources/Emplois de la Comptabilité Nationale, où il s'agirait, pour chaque secteur, d'identifier la 'Demande' formée de la Consommation de biens ou de services, l'Exportation et l'Investissement, nécessitant ainsi une 'Offre', formée de la Production (nette quand cela est possible des consommations intermédiaires pour éviter les redondances) et des Importations.

72. Par ailleurs, afin de saisir aussi bien les préalables en amont que les impacts en aval de la mise en œuvre de la feuille de route qui sous-tend les OSS, il s'agira d'étoffer ladite feuille de route par tout ce qui va accompagner son déploiement en termes : d'emploi, d'intégration intersectorielle et inter-spatiale nationale et sous-régionale, d'exigence en épargne et investissement publics et privé, national et international.

73. Enfin, il s'agit :

    a. d'une part, de rappeler que les Plans-Programmes-Projets-Actions (3PA) faisant partie de la démarche de développement à long terme ou du plan d'action à court terme seront soumis à une Analyse Multicritère dont l'un des principaux objectifs consiste dans l'établissement d'un classement prioritaire rendu nécessaire par les très grands besoins en investissements et le caractère nécessairement limité des possibilités de financement ;

    b. d'autre part, de rappeler également la démarche itérative soumettant les 3PA Sectoriels à différents tests d'équilibre Global et Territorial afin de s'assurer de la cohérence de l'ensemble de l'approche SNADDT.

2.3.2. Les OSS Secteur Rural et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ

2.3.2.1. Les OSS et le PAQ de la Pêche

2.3.2.1.1. Quantification des Objectifs d'Offre/Demande

74. L'évolution de la Demande, de la consommation des ménages en produits halieutiques, est présentée dans ce qui suit, sur la base de la projection démographique du SNADDT et de la consommation spécifique par habitant.

Tableau 14 Population, consommation spécifique et demande globale en produits halieutiques

	2015	2020	2025	2030	2035
Population en Millions	23,3	26,6	29,9	33,4	37,0
Consommation/hab en kg	16	17	18	19	20
Demande en Tonnes	373.000	452.000	538.000	635.000	740.000

Sources : Projections SNADDT et données INS

75. Il ressort du tableau précédent une perspective de doublement de la demande en 20 ans, soit un accroissement moyen de 3,5%.

76. Concernant l'évolution de l'Offre, il s'agit des 2 composantes 'Production' et 'Importation'. Pour la Production les données disponibles permettent d'établir la projection 'Tendancielle' suivante, élaborée sur la base d'un accroissement moyen de la production de 2,9% par an :

Tableau 15 Perspectives de l'Offre de Produits Halieutiques

	2015	2020	2025	2030	2035
Projection Tendancielle de la Production en Tonnes	229.000	264.000	305.000	352.000	405.000

Sources : Projections SNADDT et données INS

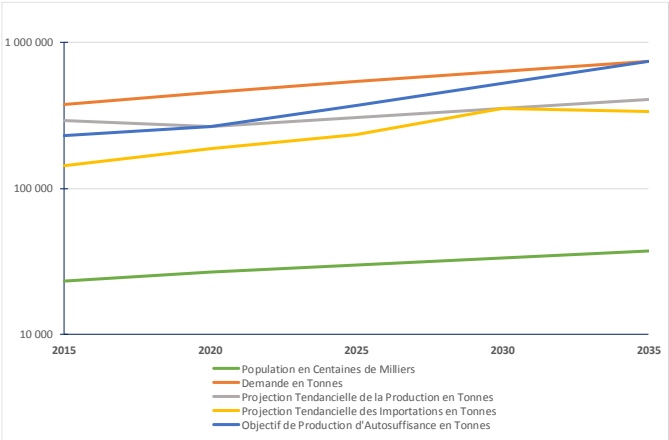
77. Si les tendances sont maintenues sans changement il s'en suivra une évolution des importations de la manière suivante (sans prise en compte de l'exportation) :

Tableau 16 Perspectives d'Importation de Produits Halieutiques

	2015	2020	2025	2030	2035
Projection Tendancielle des Importations en Tonnes	144.000	188.000	233.000	351.000	335.000

Sources : Projections SNADDT et données INS

Figure 8 Perspectives de l'Offre et la Demande des Produits Halieutiques



78. Dans l'hypothèse d'une autosuffisance alimentaire en matière de produits halieutiques, cela exigera le passage à partir de 2020 à un rythme d'accroissement moyen de la production de 7,1% par an, ce qui n'est pas impossible à réaliser, mais constitue un vrai challenge. Dans ce qui suit, sont présentés les nouveaux objectifs de production à objectif d'autosuffisance alimentaire en produits halieutiques à l'horizon 2035 :

Tableau 17 Les Objectifs de production permettant l'Atteinte de l'Autosuffisance Alimentaire en Produits Halieutiques

	2015	2020	2025	2030	2035
Objectif de Production d'Autosuffisance en Tonnes	229.000	264.000	372.000	525.000	740.000

Source : Projections SNADDT

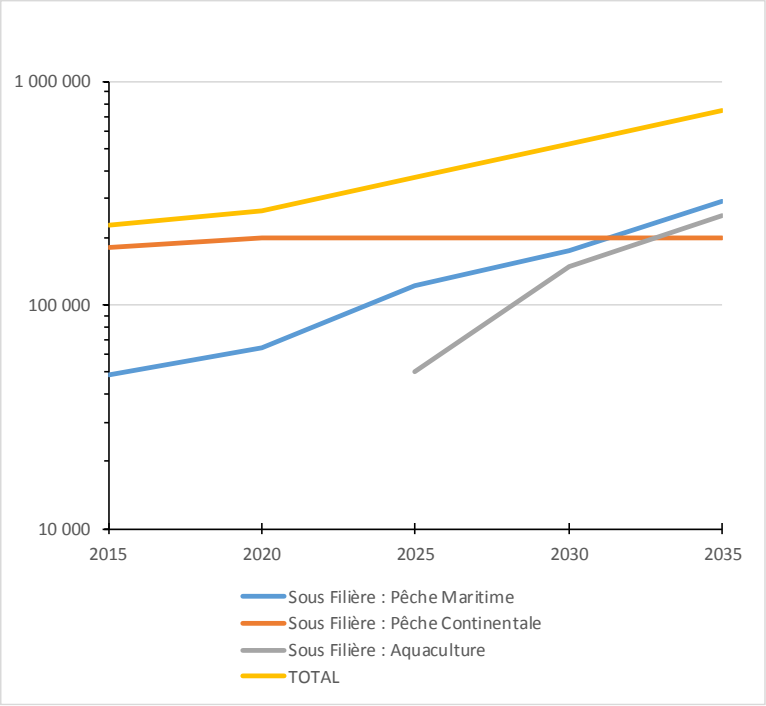
79. La contribution des différents sous-secteurs de pêche, 'maritime', 'continentale' et 'aquacole', devrait être la suivante.

Tableau 18 Les Objectifs de production permettant l'Atteinte de l'Autosuffisance Alimentaire par Sous-Filière

	2015	2020	2025	2030	2035
Objectif de Production d'Autosuffisance en Tonnes :	49.000	64.000	122.000	175.000	290.000
Sous Filière : Pêche Maritime	(21,4%)	(24,2%)	(32,8%)	(33,3%)	(39,2%)
Objectif de Production d'Autosuffisance en Tonnes :	180.000	200.000	200.000	200.000	200.000
Sous Filière : Pêche Continentale	(78,6%)	(75,8%)	(53,4%)	(38,1%)	(27,0%)
Objectif de Production d'Autosuffisance en Tonnes :	-	-	50.000	150.000	250.000
Sous Filière : Aquaculture			(13,4%)	(28,6%)	(33,8%)
	229.000	264.000	372.000	525.000	740.000
TOTAL	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)

Source : Calcul SNADDT

Figure 9 Objectifs de production permettant l'atteinte de l'Autosuffisance Alimentaire par sous-filière



80. Sur la base de ce qui précède les taux d'accroissement de la production des 3 sous-secteurs de la Pêche sont les suivants :

a. Pour la Pêche Maritime, de 2020 à 2035 : 10,6% par an et en moyenne

b. Pour la Pêche Continentale, de 2020 à 2035 : 0% par an et en moyenne
c. Pour l'Aquaculture : de 2025 à 2035 : 17,5% par an et en moyenne.

81. Il ressort ainsi que l'objectif d'autosuffisance alimentaire en produits halieutiques constitue un véritable challenge puisque son atteinte est liée à la multiplication par 4,5 de la production de la pêche maritime en 15 ans et par 5 celle de l'aquaculture en 10 ans, même si pour la pêche continentale il s'agirait du quasi-maintien du niveau actuel de production qui semble correspondre au maximum du potentiel des 40.000 km2 de plans d'eau continentaux du Cameroun.

82. Spécifiquement pour la pêche maritime, il s'agira d'une modernisation en profondeur qui s'appuie sur la maitrise de tous les maillons de la chaine des valeurs, avec notamment une très forte présence de l'Etat et un pilotage stratégique efficace et cohérent.

83. Alors que pour l'aquaculture il s'agirait d'une filière à créer presque entièrement, mais qui présente des perspectives certaines si les stratégies arrêtées sont conduites de la manière qui convient.

2.3.2.1.2. Les Effets attendus de la Dynamique en Perspective du Secteur de la Pêche.

84. La valeur ajoutée de la production de la Pêche, qui serait aujourd'hui (Estimation du SNADDT pour 2018) de 191 Milliards de FCFA, sera multipliée par 3,2 en termes constants pour atteindre 613 Milliards en 2035 en FCFA constants de 2018, c'est-à-dire hors effet inflation. Il s'agira d'un impact majeur en termes d'amélioration des revenus des ménages pour une activité qui reste à dominante familiale et artisanale, avec un effet direct très positif sur les producteurs.

85. L'autre impact de la perspective du secteur de la Pêche retenu et de ses Objectifs Stratégiques de Production concerne les Importations.

86. L'évolution des importations de poissons en Quantités et en Valeurs pour les 8 dernières années, de 2010 à 2017, est présentée dans ce qui suit.

Tableau 19 Evolution Tendancielle de l'Importation de Produits Halieutiques

	2010	2011	2012	2013	Moyenne 2010-2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne 2014-2017	TCAM
Quantité	166,1	212,5	180,0	205,3	191,0	205,9	220,4	237,2	181,7	211,3	2,6%
Valeur	93,3	148,0	122,2	204,0	141,9	145,1	166,4	166,8	114,3	148,2	1,1%

Source : Calcul SNADDT

87. Il ressort de ce qui précède que :

a. La moyenne d'importations de poissons en 'Quantités' est passée de 191.000 Tonnes à 211.300 Tonnes en 4 ans, soit un accroissement annuel moyen de 2,6%
b. La moyenne d'importations de poissons en 'Valeurs' est passée de 141,9 à 148,2 Milliards en 4 ans, soit un accroissement annuel moyen de 1,1%
c. Ainsi, le maintien de la tendance aboutira à une importation en Quantités de 346.000 Tonnes de poissons en 2035, pour une valeur de 183 Milliards de FCFA.

88. Le déficit commercial du Cameroun ayant été de 1.089,5 Milliards en 2017, l'importation de poissons constitue actuellement 20% du déficit du commerce extérieur du Cameroun. Ainsi, développer le secteur halieutique constitue une contribution stratégique à l'équilibre de la balance des paiements du pays, sa solvabilité extérieure et des conditions favorables à l'investissement, le développement et l'emploi.

2.3.2.1.3. Présentation Matricielle de la Stratégie à Mettre en Œuvre pour la réalisation des OSS et du PAQ de la Pêche.

89. L'approche qui convient le mieux au sous-secteur Pêche, à l'instar d'autres secteurs, est l'approche 'filière' ou 'chaine de valeurs', celle qui considère l'ensemble du processus entrant en jeu dans la production, transformation, conditionnement, commercialisation, distribution, qui va des plans d'eau maritimes et continentaux et des fermes d'aquaculture jusqu'aux plateformes de commercialisation finale et, intégrant :

    a. La qualité des milieux impliqués dans le secteur et les questions de sauvegarde environnementale pour une pêche durable ;
    b. L'organisation des producteurs appartenant aux zones concernées ;
    c. Tous les moyens de production englobant :
        i. Les infrastructures de débarquement, maritimes, fluviales et de plans d'eau, avec toutes leurs catégories allant du basique au plus complexe ;
        ii. Les flottilles de pêche avec toutes leurs catégories et leurs problématiques spécifiques d'acquisition, d'entretien et de mise en exploitation ;
        iii. Les chaines du froid pour toutes les activités de pêche du frais (hors fumage) ;
        iv. Les intrants et le crédit ;
        v. Les ressources humaines du secteur et l'organisation des producteurs ;
        vi. Le conditionnement sous toutes ses formes, traditionnelles et modernes ;
        vii. Le transport (frigorifique ou non), circuits de commercialisation et plateformes logistiques ;
        viii. L'organisation de l'importation de poissons ;
        ix. Le contrôle sanitaire et la lutte contre l'exploitation frauduleuse et le piratage des ressources ;.
        x. Le contrôle des prix et du paiement des impôts et taxes.

90. Toutefois, s'agit-il de souligner que les axes précédents de maitrise de la filière doivent être adaptées aux différents contextes fort spécifiques de chaque sous-filière, ce qui conduit à structurer la stratégie du développement du secteur de la Pêche sous la forme d'une matrice, avec en colonnes les 10 axes précédents et en lignes les différentes sous-filières du secteur, tel que suit : (c f la Matrice en Annexe à la présente partie du Rapport).

2.3.2.1.4. Objectifs Opérationnels et Projets Structurants pour l'Horizon 2035

91. Les dix (10) objectifs opérationnels du Secteur de la Pêche sont les suivants :

    i. Mise en œuvre d'un observatoire des pêches pour répondre aux nombreux besoins en informations (principalement ceux concernant le potentiel et la production) ;
    ii. Renforcement du cadre institutionnel de la cogestion ;
    iii. Mise en œuvre progressive des plans d'aménagement des pêcheries maritimes et continentales ;
    iv. Mise en place des réformes législative, institutionnelle et structurelle ;
    v. Réaménagement et mise aux normes internationales du port de Douala (à moyen terme, 2020) et construction de deux (02) autres ports de pêche en eau profonde à Kribi (2025) et à Limbe à l'horizon 2035 ;
    vi. Renouvellement de la flottille de pêche industrielle (acquisition d'une flottille de 20 bateaux) ;

vii. Développement de l'aquaculture commerciale moderne (Pisciculture intensive en cages flottantes; Fermes tilapia (500 tonnes/an) ; Unités pilotes d'aquaculture industrielle ; Etangs communautaires et mares temporaires ; Stations aquacoles et Centres de pêche, entre autres) ;

viii. Réduction des pertes post-capture pour accroitre les disponibilités par la construction de PDA, y compris des plates-formes de fumage/séchage, chaîne de froid, halles à marée, etc.) ;

ix. Financement des activités des opérateurs du sous-secteur pêche artisanale à travers les microfinances ;

x. Recherche de financement auprès des bailleurs de fonds ou partenaires de développement pour la mise en œuvre des projets et programmes.

92. Les dix-sept (17) projets infrastructurels structurants sont présentés ci-dessous :

Tableau 20 Les 17 Projets d'Envergure Proposés pour 2020-2035

No	Titre de projet	Localité	Nombre d'Unités
Sous-secteur aquaculture			
1	Unité de pisciculture intensive en cages flottantes	Les 10 Régions du Cameroun	150
2	Unité de fermes tilapia (500 tonnes/an)	Les 10 Régions du Cameroun	150
3	Unité pilote d'aquaculture industrielle	Les 10 Régions du Cameroun	150
4	Etangs communautaires	Adamaoua, Nord et Extrême-Nord	50
5	Unité de valorisation et de fabrication d'aliments pour poisson	N'gaoundéré, Foumban, Mbalmayo	03
6	Réhabilitation Stations aquacoles et Centre de pêche	N'Gaoundéré, Maga (Centre de pêche), Lagdo (Ngounougou), Bertoua, Ebolowa, Nkongsamba, Bamenda	07
Sous-secteur pêche artisanale			
7	Points de débarquement aménagés (PDA)	Londji, Campo, Maga, Lagdo, Mbakaou, Mapé, Bambalang, Lom Pangar, Meve'ele, Mekin, Akonolinga, Ntol (Monatélé), Mouloundou, Yagoua, Kousséri, Idenau	11
8	Construction Village de pêcheurs (VDP)	Péninsule de Bakassi : Yenda, Bekumu (Bamusso), New beach, Iso et Obo-Amoto (Isangele), Goald-Coast, Barracks (Kombo Itindi). Jabanné II et Shell Creek (Idabato), Mbenmong (Kombo Abedimo)	10
9	Magasins de stockage de poisson séché	Maroua, Pouss, Blangwa	03
10	Plates-formes de séchage de poisson	Pouss, Blangwa, Darack, Mazera, Makari	04
11	Unité de fabrication de matériel de pêche et de cages flottantes	Garoua	01
Pêche industrielle			
12	Construction/Réhabilitation port de pêche	Douala (réhabilitation), Kribi, Limbé (construction)	03
13	Acquisition bateaux de pêche industrielle	Douala	20
14	Unité de transformation/valorisation de petits pélagiques et autres produits de pêche	Limbé/Kribi	02
15	Unité d'exploitation des huitres	Mouanko	01
16	Centre pilote d'aquaculture marine	Limbé (Batoké)	01
17	Centre de crevetticulture	Kribi	01

NB : Vu le nombre élevé de certaines infrastructures d'aquaculture (cages flottantes, fermes tilapia et unité d'aquaculture industrielle), chaque région devrait avoir 15 jusqu'en 2035.

2.3.2.1.5. Les Projets déjà en Cours de Mise en Œuvre.

Tableau 21 Liste des Projets en Cours d'Exécution

N°	Projet	Type de projet	Taux d'exécution	Coût (Millier de F CFA)	Durée	Zone d'exécution
1	Projet de transfert de Technologie pour le développement de la pisciculture durable	P0	60%	986 000	1 An renouvelable	
2	Projet de construction du débarcadère et du marché au poisson de Youpwé à Douala (Coopération Cameroun-Japon)	P1	0%	6 000 000	-	Douala-Youpwe
3	Projet d'appui au développement de l'élevage du tilapia en cage au Cameroun (PADETC)	P0	100%	234 119	2015–2017	Lagdo, Mbalmayo, Yabassi,
4	Projet de Promotion de l'Entreprenariat Aquacole	P0	60%	1 662 500	2016-2018	
5	Projet de développement de l'élevage et de la pêche dans le Nord-Ouest (LIFIDEP)	P0	30%	34 460 000	29	
6	Projet Spécial de Développement de la Pêche et de l'Elevage dans les Zones Rétrocédées de Bakassi	P0	40%	18 000 000	2015-2017	
7	Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Elevage et de la Pêche (PD-CVEP)	P1	0%	58 000 000.	5 ans	
8	Plan de gestion de la pêche crevettière industrielle au Cameroun (Projet EAF-NANSEN GCP/INT/003/NOR)	P2	0%		5 ans	Zone maritime
9	Plan de gestion des pêcheries du Lac Tchad	P2			5 ans	Lac Tchad (Extrême-Nord)

Source : DPAIH/MINEPIA (2017)
Note : P0 : projets en cours (projets contraintes) ; P1 : Projets étudiés et dont le financement est connu (projets matures) ; P2 : Projets étudiés et dont le financement est recherché (projets faisables) ; P3 : Projets en cours d'études (projets à projeter).

2.3.2.1.6. Synthèse par Grand Axe et Sous-Filière et Présentation des Actions Prioritaires du PAQ.

93. Les 17 actions proposées ci-dessous ciblent le niveau de performance à atteindre en termes d'efficacité et de compétitivité ; cela porte sur : la promotion et la mise en œuvre des outils et mécanismes pour une gestion durable des ressources halieutiques, le renforcement du cadre institutionnel de la cogestion des ressources halieutiques, l'amélioration des capacités portuaires, la mise en œuvre de plans de gestion des infrastructures et des activités industrielles et commerciales de soutien à la valorisation et à la production.

94. La mise en place d'un **Observatoire National Socioéconomique et Statistique des Pêches et de** l'Aquaculture (ONSSPA) constitue pour nous la première action prioritaire phare. Outil d'aide à la décision, l'Observatoire œuvrera à constituer une documentation exhaustive ainsi qu'une banque de données fiables, relatives aux débarquements, à l'effort de pêche et à tout ce qui a trait à la pêche maritime et continentale, aux élevages aquacoles ; ceci, tant du point de vue de la biologie et de la dynamique des espèces pêchées et élevées que du point de vue de la gestion économique des activités elles-mêmes. En d'autres termes, il permettra de répondre aux nombreux besoins en informations (potentiel, politiques, institutions, processus, production, bio-écologie des espèces, transformation, commercialisation, qualité des eaux, indicateurs socio-économiques, etc.) de manière à permettre aux différents intervenants de mieux planifier les actions et appuis aux communautés de pêche, et d'évaluer la contribution du secteur des

pêches au développement économique et social. Ces besoins en informations de l'Observatoire s'obtiendront à travers : (i) la réalisation d'enquêtes cadres couplées à une enquête socio-économique (tous les 3 ans) ; (ii) la mise en place d'un système fiable d'informations sur le secteur ; (iii) l'organisation de campagnes d'évaluation des ressources halieutiques en collaboration avec les Instituts de Recherches halieutiques tous les trois (03) ans, tant sur le plan maritime que continental ; (iv) l'évaluation de la contribution de la pêche à l'économie, la production d'annuaires de pêche, entre autres. Les 31 indicateurs préconisés par la FAO et qui devraient faire l'objet de recherches, concernent : les captures et les rejets, la production, les types et les caractéristiques des engins de pêche, l'effort de pêche, les observations visuelles, les navires de pêche, les infractions et les poursuites, la diffusion de l'information sur le respect des mesures, l'enrichissement des stocks, la taille des stocks, la structure des stocks, la structure de communautés d'espèces, l'environnement, les prix du marché, la Valeur Brute de la Production, la rentabilité, l'investissement, les coûts d'aménagement, la valeur ajoutée, les subventions, la rente économique, l'approvisionnement alimentaire par habitant, l'emploi, la balance commerciale, la position du secteur par rapport aux recettes d'exportation, la répartition du revenu, la répartition de la consommation de poisson, la nature de l'accès à la ressource, la démographie des pêcheurs et les modalités de la pêche, les aspects démographiques et les modalités d'emploi des secteurs de la transformation, de la commercialisation et des branches d'appui, le statut social des pêcheurs.

95. **Concernant la pêche industrielle,** un réel programme de mise à niveau, de renforcement des capacités d'accueil, de réhabilitation du port de Douala et de construction de deux autres ports de pêche en eau profonde performants est à envisager pour les prochains programmes de développement des infrastructures portuaires dans le domaine de la pêche industrielle. L'acquisition ou le renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plates-formes de transformation, de conservation et de transformation des produits de pêche, sont aussi des éléments significatifs qui constituent, des axes d'effort majeurs vers lesquels on devrait tendre. Cette mise à niveau devra être suivie **d'un aménagement progressif des différentes pêcheries**, en commençant par la pêcherie crevettière dans le domaine maritime. Enfin, en guise d'accompagnement, des actions de coopérations bilatérales sont prévues, afin de dégager des opportunités d'intervention extraterritoriale de la flottille de pêche industrielle, pour l'octroi de licences de pêche auprès de pays voisins (Gabon, Guinée Equatoriale), riches en ressources halieutiques.

96. **S'agissant de la pêche artisanale**, il importe de généraliser **les PDA** (avec leurs halles à marée) aux principaux ports de pêche artisanale continentale et maritime, car ils constituent un facteur important du développement du secteur, en ce sens qu'ils commandent la chaîne de commercialisation des produits de pêche. Ils sont le lieu du contrôle sanitaire et donc de la qualité du produit, mais aussi le lieu de gestion et de régulation de la production (prix, fiscalité, statistiques…). La réalisation de ces infrastructures selon les normes requises exige aussi un cadre adéquat permettant une gestion moderne de l'activité qui se traduit par : (i) la mise à disposition d'un produit de consommation conforme aux normes sanitaires ; (ii) la tenue d'un fichier statistique fiable à travers les halles à marée prévues ; (iii) l'impulsion du développement rural dans le cadre de son renouveau ; (iv) la diversification de sources de revenus des populations des zones rurales ; (v) la contribution à la fixation des populations rurales. Les perspectives de développement de telles infrastructures devront conduire nécessairement à la connexion avec

d'autres secteurs, notamment celui du tourisme avec des entités offrant des services liés à l'activité touristique, notamment le tourisme gastronomique, la pêche sportive et l'écotourisme.

97. **La valorisation des produits de pêche, en particulier les petits pélagiques** sous forme de conserves de sardines, de produits élaborés (huiles de poisson), sera prise en charge par des conserveries situées dans la zone extra portuaire de Limbé ou Kribi. Il est prévu la création d'unités ou plate-formes de transformation et de valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture ainsi que la création d'ateliers de salaison, de fumage, de séchage (dans l'Extrême-Nord en particulier), et autres techniques de transformation et de conditionnement des produits dans les différents PDA.

98. Devant la baisse et la stagnation des ressources halieutiques marines, le MINEPIA a opté, entre autres politiques, pour **le développement de l'aquaculture** comme une des solutions probables au problème de déficit en protéines animales dans les années à venir. Pour que l'aquaculture soit efficace et compétitive, elle doit jouer un rôle significatif sur les marchés régionaux et mondiaux tout en couvrant le marché national. Par ailleurs, les documents de stratégie de développement de l'élevage (SDE), du secteur rural (SDSR), de réduction de la pauvreté (DSRP), et pour la croissance et l'emploi (DSCE) mettent en avant, la prééminence de l'aquaculture à orientation commerciale, le rôle de la recherche dans la mise à disposition des semences de qualité, la nécessité de mesures d'accompagnement à mettre en œuvre sous forme d'encadrement, d'exonération de certains intrants par rapport à la douane, ou de crédits avalisés par un fonds de garantie pour promouvoir l'éclosion d'un noyau durable d'entrepreneurs aquacoles. **S**elon l'expertise, la première priorité pour accroitre la production nationale du poisson et combler le déficit actuel à court ou moyen terme**,** se fera à travers :

- l'amélioration des systèmes et itinéraires de production existants par le respect des normes techniques de construction des infrastructures ;
- le développement des systèmes intensifs d'élevage (cages, bacs, étangs, circuits fermés, etc.) ;
- l'incorporation des ingrédients disponibles localement dans l'alimentation des poissons à travers des recherches d'accompagnement ;
- la mise en place des projets pilotes d'aquaculture industrielle dans les 10 régions du pays dont la réussite technique, commerciale et économique inciterait les investisseurs nationaux à les répliquer.

99. La participation des parties prenantes au processus de gestion durable des ressources halieutiques et de développement local permettra de développer les capacités des communautés de pêche et des institutions nationales pour la promotion de la cogestion et le développent local afin de garantir une prise en compte des parties prenantes suivant leur intérêt et leur influence. Le développement organisationnel (DO) et la prise en compte des questions genre constituent des outils privilégiés pour aborder les questions de réduction de la pauvreté/vulnérabilité et de l'iniquité dans les communautés de pêche. Les enjeux genre des acteurs de la pêche sont nombreux et les femmes sont très peu présentes dans les organisations à la base.

100. **Enfin le financement des investissements** liés à la pêche et à l'aquaculture constitue l'une des principales contraintes du secteur. En effet, en plus des difficultés et des contraintes relatives à l'activité proprement dite, s'ajoutent, notamment pour les investisseurs nationaux, celles relatives à l'accès aux crédits bancaires et plus particulièrement aux crédits à long terme, tels que l'exigent certains investissements relatifs à des activités en aval et en amont de la production (unités de

transformation…) ou à certains moyens de production (acquisition de navires, de matériel de production…).

Tableau 22 Les Programmes et Projets Prioritaires

OBJECTIF STRATEGIQUES (OS)	ACTIONS PRIORITAIRES	PROGRAMMES/PROJETS	COÛT TOTAL (millions de FCFA)	ECHEANCE	TOTAL OBJECTIFS STRATEGIQUES
Gestion durable des ressources halieutiques et restauration des habitats	Maîtrise des capacités de pêche	Programme de mise en place d'un Observatoire National Socioéconomique et Statistique des Pêches et de l'Aquaculture.	2 340	2020-2025	**24 370**
	Gestion des pêcheries par plans d'aménagement	Promotion d'un plan d'aménagement de la pêcherie crevettière et développement d'une industrie nationale	21 180	2020-2030	
		Programme d'élaboration et de mise en œuvre progressive du plan d'aménagement des pêcheries continentales	850	2020-2030	
Satisfaction de la demande en produits de pêche et de l'aquaculture	Mise en place des infrastructures de base pour le développement de l'aquaculture	Projet de développement de l'aquaculture moderne au Cameroun	13 900	2020-2035	**13 900**
Valorisation des ressources halieutiques et aquacoles	Promotion de l'industrie de transformation des produits de pêche et d'aquaculture	Projet de création d'un complexe industriel de traitement/transformation des produits de la pêche à Limbé et Kribi	4 000	2020-2030	**34 100**
	Construction des infrastructures portuaires modernes	Projet de valorisation des ressources halieutiques à travers la construction des Points de débarquement aménagés (PDA) et Centres de pêche.	30 100	2020-2035	
Participation des parties prenantes au processus de gestion durable des ressources halieutiques et de développement local	Développement des capacités des communautés de pêche et des institutions nationales pour la promotion de la cogestion et le développent local.	Projet de développement des capacités des communautés de pêche et des institutions nationales pour la promotion de la cogestion et le développement local	710	2020-2025	
		Projet d'accès deS communautés de pêche aux services de microfinances de proximité	1 500	2020-2025	
TOTAL			**74 580**		**74 580**

Source : SNADDT

2.3.2.1.7. Spatialisation des Actions de Développement du Secteur Pêche

A. Programmes-Projets-Actions Pêche Continentale

Tableau 23 Programmes- Projets – Actions Pêche Continentale

RÉGION	DÉPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	LOCALITÉ	PLAN D'EAU	PROJETS
LITTORAL	NKAM	Yabassi	Yabassi	Wouri	- Pisciculture intensive en cages flottantes ;
	WOURI	Douala 4	Bonamatoumbé	Wouri	- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
	MOUNGO	Dibombari	Dibombari		- Unité pilote d'aquaculture industrielle
		Nkongsamba	Nkongsamba		- Station aquacole
		Melong	Melong II	Rivière	- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
	SANAGA-MARITIME	Dizangué	Dizangué	Lac Ossa	- Pisciculture intensive en cages flottantes
SUD-OUEST	KUPE MANENGUBA	Nguti	Nguti		- Étang communautaire
	MEME	Kumba	Kumba	Meme	- Station aquacole - Unité pilote d'aquaculture industrielle
	MANYU	Mamfe	Mamfe	Manyu.	- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
SUD					
	OCÉAN	Lolodorf	Lolodorf	Lokoundje	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
	VALLEE DU NTEM	Ma'an	Ma'an	Barrage de Memve'ele	- PDA - Pisciculture intensive en cages flottantes - AGR
	MVILA	Ebolowa	Ebolowa		- Construction ferme de Tilapia (500 t/an); - Station aquacole
	DJA ET LOBO	Sangmélima	Sangmélima		- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
	DJA ET LOBO	Meyomessala	Meyomessala		- Unité pilote d'aquaculture industrielle
			Mekin	Barrage de Mekin	- Pisciculture intensive en cages flottantes
CENTRE	NYONG ET SO'O	Mbalmayo	Mbalmayo	Nyong et So'o	- Pisciculture intensive en cages flottantes ; - Unité pilote d'aquaculture industrielle - Unité de valorisation et de fabrication d'aliments pour poisson
	NYONG ET MFOUMOU	Akonolinga	Akonolinga	Nyong	- PDA - Pisciculture intensive en cages flottantes - Unité pilote d'aquaculture industrielle
	LEKIE	Ebebda	Ebebda	Sanaga	- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
	LEKIE	Monatele	Ntol	Sanaga	- PDA
	LEKIE	Obala	Obala	Bassin de terre	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
	MBAM-INOUBOU	Ombessa	Ombessa		- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
	MFOUNDI	Yaoundé	Yaoundé	Bassin de terre	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
EST	LOM ET DJEREM	Bélabo	Lom Pangar	Sanaga	- PDA - Pisciculture intensive en cages flottantes
	LOM ET DJEREM	Bertoua	Bertoua	Bassin de terre	- Station aquacole - Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
	KADEY	Batouri	Batouri	Kadey	- Pisciculture intensive en cages flottantes; - Unité pilote d'aquaculture industrielle
	HAUT-NYONG	Abong-Mbang	Atok	Nyong	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
	BOUMBA ET NGOKO	Yokadouma	Mouloundou	Ngoko	- PDA (Marché frontalier de produits de pêche) - Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
NORD-OUEST	NGOK-ETUNDJIA	Ndop	Bambalang	Barrage de retenue	- Pisciculture intensive en cages flottantes; - PDA - AGR
	NGOK-ETUNDJIA	Ndop	Babessi	Bassin de terre	- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)

RÉGION	DÉPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	LOCALITÉ	PLAN D'EAU	PROJETS
	MEZAM	Bamenda	Ku-Bomé	Bassin de terre	- Station aquacole ; - Unité pilote d'aquaculture industrielle ; - Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
	MBUI	Jakiri	Jakiri	Bassin de terre	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
	MOMO	Mbengwi	Mbengwi	Bassin de terre	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
OUEST	BAMBOUSTOS	Bamendjin	Bamendjin	Aval Barrage	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
	MENOUA	Dschang	Santchou	Santchou	- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
	MIFI	Bafoussam	Bamendzi	Noun	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
	NOUN	Foumbot	Foumbot	Noun	- Unité pilote d'aquaculture industrielle ; - Unité de fabrication d'aliments pour poisson
	NOUN	Magba	Mapé	Barrage de la Mapé	- Pisciculture intensive en cages flottantes; - PDA
	HAUT NKAM	Kekem	Kekem	Nkam	- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
ADAMA-OUA	VINA		Ngaoundaba	Lac de cratère	- Pisciculture intensive en cages flottantes
			Dibi	Lac de cratère	- Pisciculture intensive en cages flottantes
			Wakwa	Lac Tizon (lac de cratère)	- Pisciculture intensive en cages flottantes
			Dang	lac artificiel (étang domanial)	- Pisciculture intensive en cages flottantes - Cultures maraichères autour du lac
			Bini	Lac artificiel lac ou étang domanial	- Pisciculture intensive en cages flottantes - Cultures maraichères au tour du lac
			N'Gaoundéré ville	Étangs de production	- Réhabilitation de la Station aquacole de N'déré - Unité de valorisation et de fabrication d'aliments pour poisson - Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
			Mazra 1	Lac artificiel	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
	MBERE		Mayo-Lidi	Lac artificiel	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
			Nandegué	Lac artificiel	- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
			Mbarang 1	Lac artificiel.	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
	MAYO-BANYO		Lac Mayo-Darlé	Lac de cratère	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
	DJEREM		Mbakaou	Lac Mbakaou	- Pisciculture intensive en cages flottantes - Étangs communautaires - Point de débarquement aménagé (PDA) - AGR
			Tibati	Lac Pangnere	- Pisciculture intensive en cages flottantes
			Mbella Assom	Lac Mbella Assom	- Pisciculture intensive en en cages flottantes
			Birim	Lac Birim	- Pisciculture intensive en cages flottantes
NORD	BENOUE		Lagdo	Retenue de Lagdo	- Pisciculture intensive en cages flottantes - PDA - AGR - Étangs communautaires - Réaménagement du Centre pilote d'aquaculture de la MEADEN
	MAYO-REY		Alfa	Retenue de Lagdo	- Pisciculture intensive en cages flottantes - AGR - Étangs communautaires
	MAYO-LUTI		Guider	Bassin de terre	- Unité pilote d'aquaculture industrielle
	MAYO-LUTI		Figuil	Bassin de terre	- Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
	BÉNOUÉ	Garoua	Garoua	Bassin de terre	- Unité pilote d'aquaculture industrielle ;

RÉGION	DÉPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	LOCALITÉ	PLAN D'EAU	PROJETS
					- Unité de fabrication de matériel de pêche et de cages flottantes - Construction ferme de Tilapia (500 t/an)
EXTRÊME-NORD	MAYO-DANAY	Maga	Maga	Retenue de Maga	- Pisciculture intensive en cages flottantes ; - Aménagement d'étangs communautaires - Réaménagement Centre de pêche de Maga - Construction unité d'extraction d'huile de poisson
	MAYO-DANAY	Maga	Pouss	Retenue de Maga	- Construction magasin de stockage de poisson fumé/séché
	MAYO-DANAY	Yagoua	Yagoua	Logone, plaines d'inondation et lac Tchad	- PDA
	LOGONE ET CHARI	BLANGOUA	Blangoua	Logone, Yaérés et lac Tchad,	- Construction magasin de stockage de poisson fumé/séché ; - Plate-forme de séchage améliorée
		Zina	Mazera	Logone, Yaérés et lac Tchad	- Plate-forme de séchage améliorée - Aménagement d'étangs communautaires - Aménagement des mares temporaires des plaines d'inondation
		Logone Birni	Logone Birni	Logone, Yaérés et lac Tchad	- Plate-forme de séchage améliorée - Aménagement d'étangs communautaires - Aménagement des mares temporaires des plaines d'inondation
		Kousséri	Kousséri	Logone, Yaeérés et lac Tchad	- DPA
		Makary	Makary	Logone, plaines d'inondation et lac Tchad	- Plate-forme de séchage améliorée - Aménagement d'étangs communautaires - Aménagement des mares temporaires des plaines d'inondation
		Darack	Darack	lac Tchad	- Plate-forme de séchage amélioré
	DIAMARE	Maroua	Maroua	Pas de plan d'eau	- Unité pilote d'aquaculture industrielle - Construction ferme tilapia (500 tonnes/an) - Construction magasin de stockage de poisson fumé/séché
	MAYO-TSANAGA	Mokolo	Mokolo	Lac collinaire	- Pisciculture intensive en cages flottantes - Construction ferme tilapia (500 tonnes/an)
	MAYO-KANI	Kaélé	Kaélé	Pas de plan d'eau	1. Unité pilote d'aquaculture industrielle

Source : Présente étude (2018)

B. Programmes-Projets-Actions Pêche Maritime

Tableau 24 Programmes-Projets-Actions Pêche Maritime

Région	Département	Arrondissement	Localité	Type de plan d'eau	Projets
LITTORAL	Wouri	Douala II et IV	Douala 1er	Wouri	- Réhabilitation du Port de pêche de Douala; - Construction Pisciculture intensive en cages flottantes - PDA à Youpwe
	Sanaga-Maritime	Mouanko, Yoyo	Mouanko		- Exploitation des huitres - Plate-forme de fumage de poisson
	Sanaga-Maritime	Déhané	Dehane		- Plate forme de fumage de poisson

SUD	Océan	Kribi	Kribi 1er	Espace maritime	- Création Port de pêche industrielle en eau profonde; - Centre de crevetticulture
		Kribi	Kribi 2ème		- Unité de transformation/valorisation des produits de pêche - Construction PDA de Londji;
		Campo	Campo		- Construction PDA
SUD-OUEST		Limbé	Limbé 2		- Unité de transformation ; - Création d'un Port de pêche industrielle en eau profonde
	Fako	Limbé	Limbe 2		- Centre pilote d'aquaculture marine - Unité transformation/valorisation des petits pélagiques (conserverie, huile de poisson, etc.)
		Idenau	Idenau		- Construction PDA
	Ndian	Kumbo itindi	Kumbo itindi	Péninsule Bakassi	- Construction Village de pêcheurs (VDP)
		Isangele	Isangele		- Construction Villages de pêcheurs (VDP)
		Bamusso	Bamusso		- Construction Villages de pêcheurs (VDP)

Source : SNADDT

Figure 10 Stratégie du sous-secteur Pêche

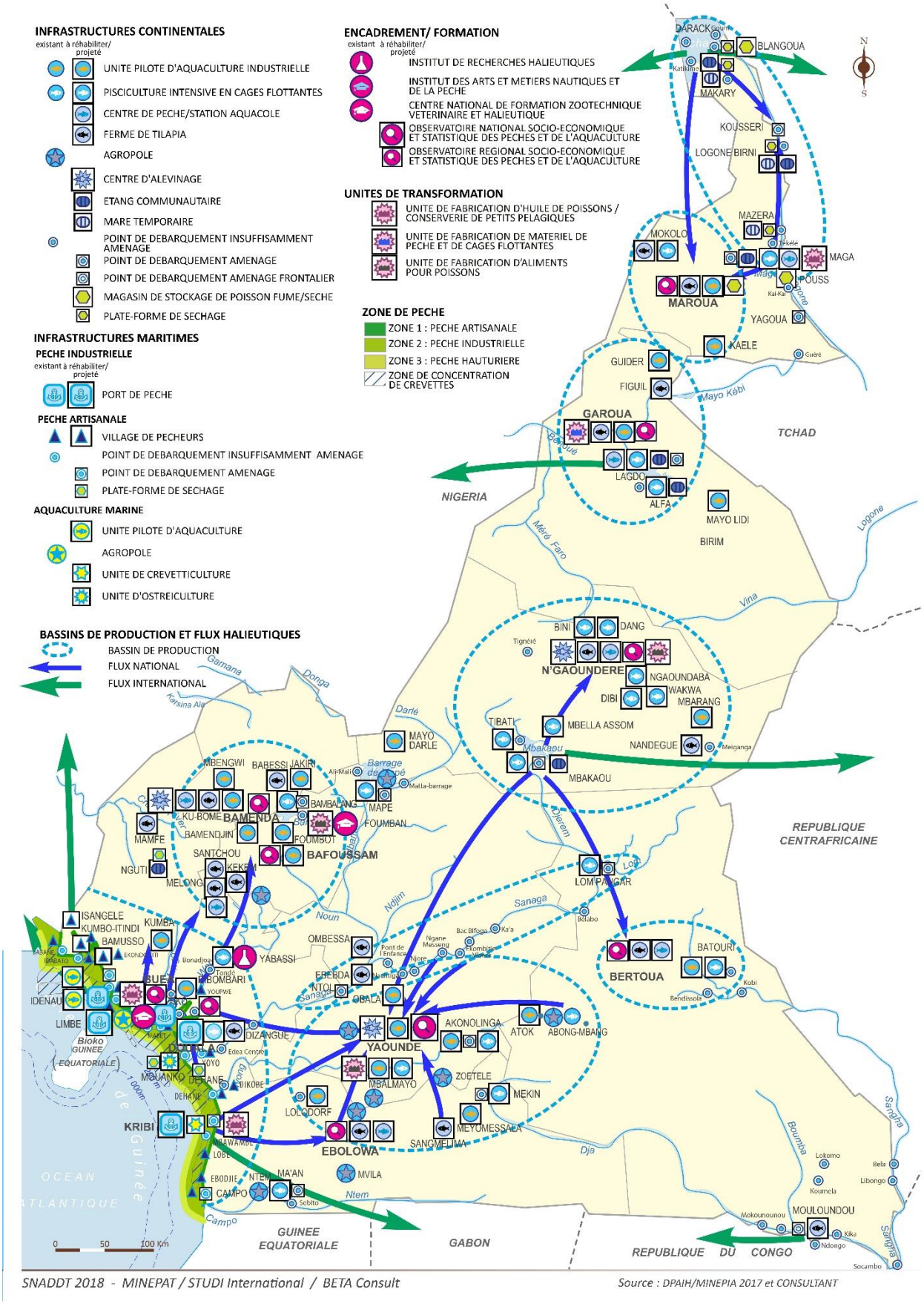


Tableau 25 Présentation Matricielle de la Stratégie à Mettre en Œuvre pour la réalisation des OSS et du PAQ de la Pêche

	Développement des Infrastructures et Equipements de Base et Pilotage Stratégique	Flottilles de Pêche et moyens de Pêche	Chaines de froid et/ou de Séchage-Fumage	Intrants et Crédits	Ressources humaines (RH) et Organisation des Producteurs	Conditionnement/Transformation	Transport/circuits commercialisation/ Logistique.	Organisation de l'Import Organisation de l'exportation	Contrôle et Lutte Anti 'Fraude et Piratage'	Contrôle des Prix et Suivi de la Fiscalité
Pêche Maritime Industrielle	Création de ports de pêche maritime modernes ; Amélioration des prestations portuaires ; Mise aux Normes Internationales du Port de Douala et Construction de 2 Ports à Kribi et Limbé	Renouvellement de la flottille par l'acquisition de 20 Bateaux ; Optimisation des engins de Pêche ; Introduction de Nouvelles Techniques de pêche pour l'exploitation des ressources profondes (Arioma Bondi) dont le potentiel est de 15000 t/an ;Suivi plan d'aménagement pêcherie crevettière.	Construction d'unités de fabrication de glace au port de pêche de Douala ; Aménagement. de chaînes de froid des halles à marée des ports de pêche ;	Recherche de financement et de partenariat international pour les Projets d'infrastructures structurants	Elever le niveau de formation des Pêcheurs ; Mise en place et formation d'observateurs scientifiques ; Renforcement des capacités du personnel sur la collecte et l'analyse des données ; Formation du personnel pour la mise en place d'un système de suivi des captures performant	Promotion de Projets de Transformation/ Valorisation des Produits de la Pêche ; Mise aux normes sanitaires internationales de la filière pêche ; valorisation des petits pélagiques sous forme de conserves de sardines, de produits élaborés	Acquisition de véhicules et conteneurs frigorifiques pour le transport des produits de la pêche pour la desserte des villes ; Mise en place d'un système spécifique de commercialisation des produits de pêche	Mise aux normes des établissements de vente des produits de pêche Mise sur pied de laboratoires de contrôle et de qualité pour les contrôles officiels et les autocontrôles des produits de pêche	Révision du cadre juridique/réglementaire; Renforcement du système de surveillance; Lutte contre la pêche INN ; Redéfinition des conditions de délivrance des licences de pêche	Mise en place d'un Observatoire des pêches (évaluation des stocks, mise en place d'un système de suivi des captures…) ; Analyse de la situation fiscale actuelle; et développement d'une stratégie fiscale adaptée ;. maîtrise des capacités de pêche et de l'accès aux ressources ; mise en place modalités de répartition des richesses entre l'Etat et le secteur privé
Pêche Maritime Artisanale.	Construction de Débarcadères ou de Points de débarquement améliorés (PDA) équipés de halles à poissons et autres infrastructures portuaires	Recensement et caractérisation du parc piroguier (immatriculation et base de données des pirogues) et sa maitrise	Construction d'unités de fabrication de glace et chambre froide dans les PDA et plate-formes de séchage/fumage	Faciliter et améliorer. l'épargne et l'accès au crédit au sein des communautés de pêche	Renforcement des capacités des communautés de pêche pour la gestion des infrastructures de base et la promotion de participation efficace à la gestion des ressources (cogestion) ; mise en place d'un système de suivi des captures performant	Promotion de Projets de Transformation/ Valorisation des des petits pélagiques sous forme de conserves de sardines, de produits élaborés ; Acquisition des conteneurs isothermes artisanaux pour le stockage du poisson frais sous glace à bord des pirogues et	Acquisition de conteneurs isothermes artisanaux pour le stockage du poisson frais sous glace à bord des pirogues et des bacs de manutention	Mise aux normes des établissements de vente de produits de pêche et des PDA	Révision du cadre juridique/réglementaire; renforcement du système de surveillance; Lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ; Redéfinition des conditions de délivrance des permis de pêche	Mise en place d'un Observatoire des pêches ; Régulation de l'effort de pêche et répartition de l'allocation de la ressource entre les pêcheurs artisans et industriels Evaluation de la contribution de la pêche à l'économie

						des bacs de manutention				
Pêche Continentale	Réhabilitation du centre de pêche de Maga ; Création de PDA. équipés de halles de marée et autres équipements modernes	Recensement et caractérisation du parc piroguier (immatriculation et base de données des pirogues) et sa maitrise; Instauration de repos biologique et de zones protégées ; sélectivité des engins de pêche ; Promotion d'activités alternatives génératrices de revenus	Construction d'unités de fabrication de glace et chambre froide dans les PDA et plate-formes de séchage/fumage Construction de magasins de stockage de poissons séchés dans les marchés de poissons fumés/séchés du Nord et de l'Extrême-nord	Faciliter et améliorer. l'épargne et l'accès au crédit au sein des communautés de pêche	Renforcer les capacités techniques des acteurs chaîne de valeur (transformation, traitement, transport, conservation. de poisson); renforcer les mesures de contrôle sanitaire et assurance qualité des produits de pêche ; mise en place d'un système de suivi des captures performant.	Acquisition de conteneurs isothermes artisanaux pour le stockage du poisson frais sous glace à bord des pirogues et des bacs de manutention ; Améliorer les méthodes d'emballage du poisson fumé/séché afin de réduire les pertes post-capture	Acquérir des conteneurs isothermes artisanaux pour le stockage du poisson frais sous glace à bord des pirogues et des bacs de manutention	Mise aux normes des établissements de vente de produits de pêche et des PDA	Promotion de la cogestion des pêcheries de barrage de retenue Révision du cadre juridique/réglementaire; renforcement du système de surveillance Redéfinition des conditions de délivrance des permis de pêche	Mise en place d'un Observatoire des pêches ; Evaluation de la contribution de la pêche à l'économie
Aquaculture	Mise en valeur des 100 sites répertoriés de développement de la pisciculture ; Pisciculture intensives cages flottantes ; construction d'unités d'exploitation des huitres; Construction d'un Centre pilote d'aquaculture marine et de crevetticulture	Réhabilitation des stations aquacoles ; Construction des écloseries et d'unités de fabrication d'aliments pour poisson	Construction de fumoirs améliorés FTT-Thiaroye	Développement de la microfinance	Développement de l'entreprenariat aquacole ; Promotion d'agropoles piscicoles ; Développement de la pisiciculture intensive ; Renforcement des capacités des aquaculteurs	Acquisition de caisses isothermes pour la manutention et le stockage du poisson frais ; Construction fumoirs améliorés	Acquisition de véhicules et matériels spécifiques pour le transport et la manutention des alevins	Mise aux normes des établissements de vente de produits d'aquaculture	Révision du cadre juridique/réglementaire	Mise en place d'un Observatoire pour le suivi des activités aquacoles dans le pays

2.3.2.2. Les OSS et le PAQ de l'Elevage

2.3.2.2.1. Rappel Succinct de la Synthèse des Orientations par Grand Axe ou Filière de Production

101. L'élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire au Cameroun, qui intègre dans ses axes stratégiques le secteur de l'élevage, s'inscrit dans la volonté du gouvernement de faire jouer à ce secteur de production un rôle de premier plan dans la lutte contre la pauvreté, assurer la croissance économique et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

102. Les potentialités de ce secteur face à la chronicité du déficit alimentaire observé depuis quelques décennies, fait du Cameroun un pays aux nombreux défis. Il s'agit donc à travers un processus concerté et performant, de réconcilier les politiques et les acteurs du secteur de l'élevage sur l'ensemble du territoire et particulièrement dans les bassins de production.

103. Ce qui doit s'opérer dans une dynamique visant la recherche du bien-être de la population dont 70% en trouve un moyen de diversification de leur source de revenue et 35% un moyen de subsistance exclusif et une quête de positionnement international du pays. Ces orientations doivent en outre permettre de mieux structurer, articuler et suivre les actions dans le secteur et faire de l'élevage un sous-secteur, devant satisfaire aux exigences de l'émergence à l'horizon 2035.

104. Le capital foncier national allouable au secteur rural est estimé à 47 millions d'hectres. Le foncier pastoral quant à lui couvre plus de 30% du territoire national, et représente un potentiel d'environ 19 millions d'hectares de parcours pâturables.

105. La gestion des ressources naturelles constitue entre autre l'un des enjeux majeurs qui interpellent la communauté nationale et même régionale. L'augmentation de la production telle qu'envisagée et son intensification est susceptible d'accroître la pression sur ces ressources naturelles.

106. Aussi, il s'agira d'organiser et d'encourager les producteurs pour une gestion rationnelle et responsable de ces ressources. En d'autres termes, il sera question d'enclencher un développement répondant aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures ; ceci est d'autant plus important et complexe qu'il s'opère dans un contexte caractérisé d'une part, par une démographie galopante qui exerce une forte pression sur lesdites ressources, et d'autre part, par des aléas climatiques récurrents induisant des changements de structure et de composition des formations végétales.

107. Les Politiques et stratégies sectorielles menées pendant plusieurs années pour promouvoir le développement de l'élevage n'ont pas toujours donné les résultats escomptés. Si la production du sous-secteur est depuis 2011 en constance croissance, ses performances demeurent en déca des potentialités et ne permettent pas encore d'atteindre les niveaux de production pouvant soutenir les taux de croissance souhaité par les pouvoirs publics.

108. Par ailleurs, la facilitation de l'accès aux ressources naturelles et plus particulièrement aux terrains de parcours et leurs modes de gestion à partir d'une loi sur le foncier pastoral ou sur un pastoralisme adapté au contexte local reste un défi important à relever pour l'intensification des productions animales, l'installation des grands établissements d'élevages, des ranchs et la sécurisation des espaces pastoraux et des circuits de transhumance. Le Pays ne dispose pas encore d'une véritable déclaration de politique ou de loi sur l'élevage.

109. Le sous-secteur de l'élevage au Cameroun dispose pourtant d'un fort potentiel de ressources agro-écologiques, donc la mise en valeur peut conduire à l'émergence des bassins de production spécialisés et géostratégiques. La richesse de la base productive et cette diversité agro-écologique du pays font de l'élevage et des industries animales, un des socles du développement rural au Cameroun. Les projets, programmes et stratégies jusqu'alors développé dans le secteur de l'élevage bien qu'ayant eu des résultats mitigés sont porteurs d'espoir.

110. S'agissant des bovins, ovins et caprins, malgré le potentiel existant et l'importance du cheptel, le Cameroun fait appel à des importations et ne participe que faiblement aux exportations vers le Nigeria et vers les pays de la CEMAC. Dans le secteur, on note la prédominance du système extensif ayant pour base de l'alimentation des animaux les ressources naturelles fortement soumises aux activités anthropiques non contrôlées, aux aléas naturels et aux changements climatiques.

111. Au vu de la croissance démographique et de l'urbanisation et malgré les efforts du gouvernement, le Cameroun risque de faire face, dans un futur proche, à des problèmes de pénurie et de hausse des prix des produits animaux si des mesures vigoureuses, soutenues et adaptées ne sont pas prise pour lever les contraintes identifier au niveau de la recherche, de la production, de la transformation et de la commercialisation.

112. A propos de la filière lait, les estimations de la consommation se situent très en dessous de la consommation moyenne mondiale qui est de 45 kg/habitant/an. Sur la base des estimations effectuées, le cumul du déficit entre 2009 et 2015 était de 662 479 tonnes. Si ce lait était importé, les pertes en devises devraient s'élever à 1 596 milliards de francs CFA. Ce qui ce qui fragiliserait non seulement la production locale mais déséquilibrerait sérieusement la balance de payement.

113. Concernant la filière porcine, le Cameroun est le plus grand producteur de l'Afrique centrale avec plus de 3 millions de porcs. Malheureusement, elle fait face régulièrement à des épisodes de Peste Porcine Africaine, affection contre laquelle il n'y a ni traitement ni vaccin. La filière porcine ne fournit cependant qu'environ 35.000 tonnes de viande par an pour une demande d'environ 42.000 tonnes. Cette faible production est due au système de type traditionnel ou familial qui prévaut au Cameroun. L'élevage moderne de porcs ne compte que pour un peu moins de 10% de la production nationale.

114. La contribution limitée de la filière avicole à la consommation totale en protéines d'origine animale explique aussi pourquoi celle-ci est en dessous de la norme minimale recommandée par la FAO, car en tant qu'espèce à cycle court, cette filière aurait triplé, voire quadruplé sa part, si certaines contraintes étaient levées. Le principal handicap de cette filière reste le problème d'approvisionnement en poussins d'un jour et ceux afférents aux aliments ou intrants alimentaires de qualité.

115. Pour ce qui est de l'apiculture, le système de production dominant dans la filière est extensif et le miel est le principal produit exploité. Les principales contraintes à la production dans certaines régions sont la dégradation de la biodiversité due aux activités anthropiques diverses et aux aléas climatiques, l'insuffisance ou l'inexistence du matériel apicole.

116. Enfin, concernant les Elevages Non Conventionnels, il convient de noter que certaines espèces offrent des perspectives intéressantes en matière d'élevage en captivité. Il serait donc utile d'approfondir les études qui permettront de maîtriser leurs méthodes de production.

117. L'analyse des composantes des circuits de production montre globalement que celui-ci est constitué de quatre maillons : la production, la transformation, le transport et la commercialisation. Sur le plan de la production, on peut relever globalement la prédominance des élevages de type traditionnel avec une faible intensification technique et investissement en capital. Cette production est tributaire aussi bien de la qualité et de la quantité des intrants que des services. Malheureusement en aval de la production, on observe une pléthore d'intervenants, aux actions sommes toutes effectives, mais peu organisés ce qui affecte leur efficacité.

118. L'industrie de transformation reste encore artisanale et produit pour l'essentielle la viande fraiche, séchées, grillées, fumée ou boucanée ce qui, pour l'instant, ne favorise pas suffisamment l'intensification de la production. A ces produits de transformation on peut ajouter les produits dérivés du lait.

119. Le circuit de collecte, d'acheminement et de transport des animaux part des fermes jusqu'aux différents marchés et associe plusieurs acteurs constitués pour l'essentiel de petits commerçants.

120. En définitive, les contraintes majeures au développement de l'élevage au Cameroun sont liées aux modes de conduites des animaux qui devient de plus en plus peu adapté aux conditions environnementales, aux méthodes d'organisation et d'exploitation des terrains de parcours, aux faibles performances de production des animaux, à la non ou faible maîtrise de gestion des ressources naturelles, à la faible qualité des ressources et intrants alimentaires, aux problèmes sanitaires, à l'environnement des affaires et aux problèmes financiers. Pourtant la disponibilité en terre de même que la diversité agro-écologique et le potentiel hydraulique sont autant d'atouts qui peuvent faire émerger une diversité de bassins de production performante.

121. L'aménagement de l'espace productif si le sous-secteur doit réaliser pleinement ses objectifs apparait donc fondamental avec son corollaire de création d'emploi qui tient compte de l'aspect genre et d'amélioration des revenus des producteurs et surtout de l'accès au foncier gage d'une appropriation pour une production et gestion durable des ressources naturelles; ceci passe par un réaménagement du territoire et renvoie pour être efficace à un découpage territorial en entité locales porteurs efficient de spéculations précises.

122. Un véritable programme de renforcement des capacités devrait être intégré et réalisé de manière spécifique dans toutes les filières. Il s'agit là d'un outil fondamental pour un développement durable de la production. Il peut se réaliser de manière continue ou discontinue, à court, moyen ou long terme.

123. Le financement des investissements en élevage constitue également une contrainte fondamentale dans les différentes filières. En marge des différents problèmes techniques qui ont été soulevés précédemment, s'ajoute surtout pour les investisseurs nationaux, celles relative à l'accès aux crédits à court, moyen ou long terme avec parfois sinon souvent des taux d'intérêts hors de toute proportion. Ceci est souvent à l'origine de la qualité médiocre des infrastructures de production et de celles les sous-tendant en amont comme en aval.

Quantification de l'Offre-Demande de Viande et de Lait et Objectifs Stratégiques

Filière Viande

124. Une bonne partie des données de l'offre-demande de la viande produite dans l'informel en milieu rural sont difficiles à maitriser. Ces données exigent un certain nombre de 'redressements'' afin de

pouvoir disposer de séries plus ou moins lissées permettant de bâtir des prévisions plausibles et/ou acceptables ; à cet effet, il a été procédé de la manière suivante :

i. S'appuyer sur les données d'abattage contrôlé de production bovine et avicole qui présentent une meilleure régularité dans leur évolution ;
ii. Observer que pour la moyenne de 4 années de 2011 à 2014, le tonnage total de viande produite était égal à 1,5 fois le tonnage de viande 'Bovin + Avicole' ;
iii. Reconstituer l'évolution de la production sur la base de ces hypothèses ;
iv. Procéder aussi bien pour la production que pour l'importation par moyenne mobile biannuelle permettant de maitriser la variabilité interannuelle.

125. Sur la base de ce qui précède, il ressort les éléments suivants :

a. Une part de l'offre locale dans la demande globale de 58,5% pour la période 2013-2014, qui a un peu évolué depuis mais qui reste en-deçà de ce qui est couramment cité comme étant un taux de couverture des besoins en viandes de 65% ;
b. Une croissance de la production totale de viande de 5,1%, dont 6,6% pour la viande avicole et 3,4% pour la viande bovine
c. Une croissance des importations de 1,9% par an ;

126. Il ressort de ce qui précède une estimation des éléments de Projection suivants concernant la Production et l'Ajustement pour ce qui est de l'Importation (Import = Consommation – Production).

Tableau 26 Projection Tendancielle Horizon 2035 de la Production et la Consommation et l'Importation

	Moyenne 2010-2011	Moyenne 2012-2013	TAAM 2010-2014	Estimation. pour l'année 2018	Projection Tendancielle Horizon 2035 de la Production et la Consommation et l'Importation comme variable d'Ajustement.
Production	275.403	304.502	5,1%	401.174	940.686
Importation	207.877	215.906	(1,9%)	236.529	254.584
Consommation	483.330	520.408	3,8%	637.703	1.195.271

Source : MINEPIA, Projections Consultants

127. Cela fait apparaitre que ;

i. La consommation de viande s'accroit à un rythme (3,8%) supérieur à celui de l'accroissement démographique, ce qui exprime une certaine amélioration du niveau de vie résultat, entre autre, du basculement du rural vers l'urbain ;
ii. La production augmente à un rythme intéressant (5,1%) parce que supérieur à celui de la consommation ; l'élément aviculture étant le facteur moteur de cette croissance puisque cette filière augmente sa production de 6,6% par an contre 3,4% pour la viande bovine ;
iii. Concernant le taux de couverture de la Consommation par la Production locale, malgré le fait que ce ratio soit en tendance d'amélioration (62,9% en 2018 contre 58,5% pour 2012-2013), il pourrait subsister un volet importation jusqu'à l'Horizon 2035 si les tendances de production ne changent pas, même si le taux de couverture tendanciel restera à cet horizon au niveau de 79% ;
iv. Ainsi, en raisonnant dans le seul cadre tendanciel de la Consommation, l'objectif d'atteindre l'autosuffisance en viandes exige une croissance de la

Production à un taux de 6,6% par an, qui correspond à ce qui est actuellement réalisé par la filière 'volailles ' mais pas du tout par les autres filières et plus particulièrement celle de la viande bovine.

v. Toutefois, il s'agit de relever que les données statistiques de l'élevage du Cameroun, tel que cela a été présenté précédemment, aboutissent, pour l'année en cours, 2018, à un niveau de consommation de viande de 26,7 kg/habitant/an ; cela correspond au double de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne qui est de 13,3. kg ; ce décalage trop important pourrait être imputable à des flux d'exportation de bétail et de viande assez consistants vers la Sous-Région mais qui ne sont pas saisis par les statistiques.

vi. Faute de possibilité de disposer d'une meilleure visibilité concernant le secteur, c'est l'objectif de croissance globale de 6,6% en moyenne de 2018 à 2035 concernant cette filière qui sera considéré comme l'Objectif Stratégique, permettant d'assurer l'autosuffisance en viande à l'horizon 2035 selon les perspectives suivantes par sous-filière :

Tableau 27 Perspectivespar sous-filière

	2008	2020		2025		2030		2035	
	Product	TAAM	Product	TAAM	Product	TAAM	Product	TAAM	Product
Viande Bovine	107.632	3,9%	116.192	4,3%	143.415	4,8%	181.302	4,3%	224.266
Viande Volaille	159.817	7,1%	183.317	7,6%	268.755	8,1%	396.721	7,6%	572.604
Autres Viandes	133.725	5,8%%	149.754	6,6%	206.085	7,0%	289.012	6,6%	398.435
Total	401.174	5,8%	449.262	6,6%	618.256	7,0%	867.035	6,6%	1.195.305

Source : MINEPIA, Projections du Consultant

- L'une des principales implications des Objectifs Stratégiques consiste dans le changement de la structure de la production de viande par sous-filière tel que suit :

Tableau 28 Evolution de la structure de production de viande par sous-filière

	Structure Actuelle 2018	Structure Cible 2035
Viande Bovine	27%	19%
Viande Volaille	40%	48%
Autres Viandes	33%	33%
Total	100%	100%

- Cela montre la place à faire occuper par l'aviculture dont la part dans la production de viande devrait passer de 40% à presque 50% à l'horizon 2035 alors que pour la viande bovine, malgré l'amélioration de performance qu'elle aura à assurer, sa part passera de plus du quart actuellement à moins du cinquième en 2035.

128. Comme pour les autres sous-secteurs du Secteur Rural, c'est l'approche 'Filière' ou 'Chaine de Valeurs' qui convient le mieux pour appréhender les différentes stratégies de développement de l'Elevage.

129. Cela pourrait se présenter sous la forme d'une matrice à double entrée, avec en colonnes les différents chainons de la 'Value Chain' et en lignes les filières viande.

- Filière Lait

130. Concernant le chiffrage de l'Offre/demande de lait, hormis les données concernant l'importation, les données du secteur sont particulièrement fragmentaires concernant la production et

la consommation. C'est ainsi que la littérature dispose d'un rare indicateur de consommation moyenne pour le Cameroun de 14 kg/habitant/an alors que la moyenne des pays en développement et émergents est de 11 kg/habitant/an. Par ailleurs, les mêmes sources rares de données considéreraient que pour une consommation de 100 unités, 40 sont produites localement et 60 importées, alors que le niveau actuel d'importation (232.000 T en 2015) correspondrait à 10kg/habitant/an, ce qui laisserait entendre que la consommation serait de près de 17 kg/habitant/an.

131. Faute d'autres données, l'on va retenir comme base pour la suite :

i. Une Consommation actuelle (2015) de lait de 16 kg/habitant/an, ce qui correspond à un volume global de consommation de 373.000 tonnes
ii. Cette demande est satisfaite par 232.000 tonnées d'Importations
iii. La Production fournissant ainsi, pour 2015, 141.000 tonnes ;
iv. Un objectif de 25 kg/an/habitant pour 2035, ce qui reviendrait à une amélioration de 2% par an de la consommation de chaque habitant jusqu'à l'horizon 2035, en relevant par ailleurs que le même objectif est de 26 kg/habitant/an pour les pays développés pour l'Horizon 2026.

132. L'Objectif Stratégiques Sectoriel (OSS) de la filière lait correspond à la résorption totale de l'importation à l'horizon 2035, soit les éléments suivants de quantification Offre/Demande :

Tableau 29 OSS filière lait : résorption totale de l'importation à l'horizon 2035

	2015	2020	2025	2030	2035
Population	23.322.472	26.599.760	29.985.726	33.485.172	37.051.504
Cons/habitant	16 kg/hab/an	18,5 kg/hab/an	21 kg/hab/an	23,5 kg/hab/an	26 kg/hab/an
Cons Totale	373.000 T	492.000 T	630.000 T	787.000 T	963.000 T
Production	141.000 T	228.000 T	368.000 T	596.000 T	963.000 T
Importation	232.000 T	264.000 T	262.000 T	191.000 T	0 T

133. L'objectif d'autosuffisance en lait se traduira tout de même par une importation moyenne annuelle de 239.000 T jusqu'à 2030, soit un maintien du niveau actuel d'importation jusqu'à cette date avant que cela ne soit totalement résorbé en 2035. La réalisation de cet objectif constitue un vrai challenge puisqu'il s'agira de faire augmenter la production nationale de lait de 10% par an.

134. Une telle croissance du secteur lait peut paraitre comme non évidente à réaliser ; toutefois, il s'agit de relever que le Cameroun part d'un niveau de production de lait trop bas et qu'il ne s'agira en fait que d'une question de rattrapage de performance par rapport aux comparateurs retenus tout le long de la présente étude tel que la Tunisie qui arrive avec seulement 437.000 vaches à une production de 1.200.000 tonnes de lait, la progression étant de 8,5% par an entre 1990 et 2014 ; l'essentiel de la stratégie à retenir pour le Cameroun consiste à passer progressivement de l'extensif au semi-intensif et du semi-intensif à l'intensif.

135. Néanmoins, il s'agit également d'intégrer les principaux enseignements de l'expérience du comparateur Tunisie concernant particulièrement le secteur laitier dont notamment les 10 recommandations suivantes élaborées par les acteurs professionnels eux-mêmes (K Daoud SYNAGRI Tunisie ; 27-04-2016) :

a. Développement des cultures fourragères

b. Formation et renforcement des capacités pour la maitrise des processus
c. Développement du système de santé animale
d. Prix à la production du litre de lait en cohérence avec les coûts
e. Existence de la chaine de froid dès le départ à la ferme
f. Choix de races avec suffisamment de rusticité
g. Renforcement de l'organisation des producteurs et de la vulgarisation
h. Existence de dispositif pertinent et efficace de pilotage stratégique des politiques publiques
i. Développement de la concertation avec les acteurs par le biais d'une interprofession indépendante
j. Diversification de la production et amélioration de la qualité.

Matrice des Politiques Publiques de Mise en Œuvre pour l'Atteinte des OSS de l'Elevage.

60. A l'instar d'autres secteurs ou sous-secteurs, c'est l'approche filière qui constitue l'approche la plus pertinente pour la formulation de la Stratégie Sectorielle permettant l'atteinte des OSS.

61. La matrice suivante déroule le contenu des différents compartiments de la value chain pour les différentes filières du Sous-Secteur Élevage (du Secteur Rural) :

Tableau 30 Différents compartiments de la value chain pour les différentes filières du Sous-Secteur Élevage (du Secteur Rural)

		Délimitation-Aménagement Organisation des Espaces de Production	Infrastructures et Equipements d'Appui et de Logistique Amont et Financement	Maitrise technique de la Conduite de l'Elevage et Santé Animale	Aliments pour Bétail et Autres Intrants	Collecte/ Abattage/ /Transformation/Conditionnement	Contrôle Sanitaire	Circuits de Commercialis Organisation des Acteurs Renforcement des Capacités et Logistique Aval	Contrôle des Prix et Distribution Finale Contexte Institutionnel
Elevage Bovin et petits ruminants	**Viande**	-Délimiter, cartographier et sécuriser de manière participative et avec bornage les terrains de parcours -Délimiter, cartographier et sécuriser de manière participative et avec bornage les principaux couloirs de circulation entre parcours -Mettre en place des approches par bassin de production et groupe d'exploitation	-Réaliser les infras et équipements nécessaires : points d'eau, parcs de vaccination… dans lesdits espaces précités -Créer des Pôles de Production (PP) (type Agropoles) -Valorisation des sous-produits par PP -Mise en place de système de crédit. -Mettre en place des noyaux de développement d'espèces laitières adaptées -Revoir les objectifs et la structure des Stations Zootechniques.	-Renforcementdes capacités par l'amélioration des techniques. de production et la vulgarisation	-Revoir les stratégies de production d'aliments pour animaux notamment d'embouche -restauration des terrains de parcours -développement de la production intensive de fourrage -développement de la production semencière -mise en œuvre des stratégies de vulgarisation des systèmes de conservation des fourrages	-marché à bétail -abattoir -camion frigorifique -boucherie -chaîne de découpe	-lutte contre les principales pahotogies (ppr, ppbc, fièvre aphteuse) Intensification des campagnes de vaccination -mise en place des règle de biosécurité	-Sensibiliser les populations -Mettre en place des comités de gestion des espaces et équipements communs de concert avec les CTD -Former les CTD et les structures déconcentrées au suivi de l'exploitation des espaces et équipements communs -Création d'Organisations Professionnelles -Favoriser la Contractualisation entre Acteurs en Amont et en Aval	-Amélioration des textes règlementaires et système de conrôle qualité -mise en place des systèmes de contrôle des prix
	Lait			-Promotion de l'élevage laitier semi-intensif -Amélioration génétique adaptée et accessible aux producteurs -renforcement des capacités des acteurs	-Mise en Œuvre de Stratégies de production intensive et de conservation de fourrages -Amélior des pâturages -restauration des terrains de parcours -développement de la production intensive de fourrage -développement de la production semencière -mise en œuvre des stratégies de vulgarisation des systèmes de conservation des fourrages	-Système de collecte avec chaîne de froid -mise en place des mini-laiteries -mise en place des unités de transformation (yaourts, fromage, beurre, etc.) -Développement des systèmes de commercialisation améliorés	-lutte contre les principales pahotogies (ppr, ppbc, fièvre aphteuse) -Intensification des campagnes de vaccination -mise en place des règles de biosécurité	-Mise en place d'unités de production de lait, de conservation, de transformation et de distribution -Ciblage des zones rurales et péri-urbaines pour la production et péri-urbaines et urbaines pour la consommation Promotion des petites et moyennes exploitations autour des Grandes Agglomérations -Procéder par la Promotion de Pôles de Développement.	-Amélioration du contexte institutionnel et réglementaire -Réduction des coûts de collecte et de transport
Elevage Porcin		-Développer les Bassins de Production Intensive dans l'Ouest, Littoral, Nord-Ouest, Centre et Extrême-Nord.	-Mise en place de mécanismes de financement adaptés	-Amélioration de la productivité des élevages traditionnels par l'introduction de souches de meilleure performance économique - renforcement des capacités des acteurs (multiplication, engraissement, charcuterie).	-mettre en place un d'un système de production et de distribution du matériel animal performant -Mise en œuvre d'une stratégie de producton d'aliments composés adaptés -développement des circuits de distribution efficace	Mise en place des marchés à de porcs et abattoirs dans les bassins de production -création des boucheries et des chaînes de découpes -développement des unités de transformation (charcuterie,. etc.) -système de commercialisation)	-Lutte contre la Peste Porcine d'Afrique -Concertation participative pour la mise en place de mécanismes de proetction sanitaire -mise en place des règles de biosécurité	-Améliorer les élevages Traditionnels existants sur l'ensemble du Territoire -Structuration et Organisation des Producteurs. -Renforcement des Capacités par l'amélioration des techniques de production et la vulgarisation	Amélioration du contexte institutionnel et règlementaire -amélioration des systèmes de contrôle de la qualité des intrants

Élevage Avicole	-Promotion des fermes modernes de production intensive -Développem de l'aviculture villageoise	-Construction des marchés et battoirs pour Volaille	-intensification de la production -renforcement Des capacités des acteurs en fonction des filières (chair, ponte, rerpoducteurs)	-Promot de la production locale de maïs -mettre en place un d'un système de production et de distribution du matériel génétique performant -Mise en œuvre place d'une stratégie de producton d'aliments composés adaptés -développement des circuits de distribution performant	-Développ de Système de Découpe et Conditionnement -développement des systèmes de commercialisation	-Système de suivi sanitaire performant	-Organisation et structuration des producteurs d'aliments pour volaille -Mise en place de chaines de froid -Organisation des acteurs d'élevage de la pintade dans l'Extr Nord -Organisation des Accouveurs -Structuration et organisation des pourvendiers -Mise en place de circuits de commercialisation adaptés	Amélioration du contexte légal, institutionnel et règlementaire -amélioration des systèmes de contrôle de la qualité des intrants

Explicitation des Politiques Publiques du Secteur Élevage par Type de Filière.

Filière Aviculture

Les Objectifs Spécifiques

a) Modernisation de la filière par :

- la promotion des fermes modernes de production intensives ;
- la promotion et la structuration de production des poussins d'un jour ;
- une meilleure organisation et structuration des producteurs et aliments pour volaille.
- la construction d'abattoirs pour volailles ;
- développement des systèmes de découpe et de conditionnement ;
- mettre en place un meilleur système de froid pour le conditionnement et la commercialisation des produits ;

b) Développement de l'aviculture villageoise par :

- un encadrement concourant à une meilleure alimentation ;
- l'amélioration de l'environnement de production ;
- un meilleur suivi sanitaire ;

c) La promotion de l'élevage des pintades surtout dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord par :

- le renforcement des capacités des acteurs ;
- la création des cadres de concertation pour mieux organiser et structurer les producteurs de cette filière ;
- l'organisation et le suivi de la production des poussins d'un jour de même que des aliments ;
- appuyer l'encadrement sanitaire des acteurs de cette filière ;

Les Zones Cibles

- Régions de l'Extrême-Nord et du Nord pour les pintades et l'aviculture villageoise,
- Régions Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Centre pour les poulets de chair et les œufs de consommation.

Résultats Attendus

- Mise en place dans les différents bassins de production de structures de production des aliments pour volaille performantes ;
- Mise en place dans les différents bassins de production d'unités d'abattage et de découpe performante avec toute la chaine de conservation et de distribution respectant les normes ;
- Diminution des pertes, toutes origines confondues dans les élevages villageois ;
- Diversification des sources de revenus et d'approvisionnement en protéine ;
- Amélioration du niveau d'efficacité technique et économique de tous les acteurs de la filière (public et privé) ;
- Accroissement de la production de la volaille et des œufs de table ;
- Accroissement du nombre d'emplois décents dans la filière.
- Accroissement des revenus des acteurs de la filière en général et des producteurs de poulets de chair et des œufs de table dans les bassins de production ;
- Réduction des importations de produits animaux ;
- Entrées de devises pour le développement de l'exportation dans la zone CEMAC et au Nigeria ;
- Accroissement de la consommation de la viande de volailles par toutes les couches de la population sur le plan national ;

Axes de la Stratégie de Mise en Œuvre

- La structuration et une meilleure organisation des accouveurs pour assurer la production et la distribution des poussins d'un jour dans les principaux bassins de production y compris pour les poulets villageois ;
- La promotion de la production locale du maïs, du soja et la substitution de certains intrants importés entrant dans la

fabrication de la provende par des éléments produits localement ;

- La structuration et l'organisation des provendiers en vue d'une production de provende de qualité et un développement des mécanismes de contrôle de qualité ;
- Le développement d'un système d'industrialisation par la construction des abattoirs, des chaines de découpe et des entrepôts pour une meilleure commercialisation ;
- Le développement d'une véritable interaction dynamique entre les pôles de production et les pôles de consommation en passant par les abattoirs et les découpes par la mise en place des circuits de présentation et de commercialisation des produits adaptés ;
- Le développement de l'aviculture villageoise en la transformant en une activité véritablement monétarisée ;
- Le renforcement des capacités des acteurs de toute la filière ;
- Développement d'un cadre juridique et règlementaire permettant un bon fonctionnement du secteur.

Estimation Préliminaire du Cout de la Mise en Œuvre

136. Le coût de la mise en œuvre est estimé à 70 milliards de FCFA et avec une durée d'exécution de six ans. Les études de détail devraient permettre de mieux cerner les coûts et les délais.

Filière Viande 'Bovins et Petits Ruminants'

Les Préalable des Parcours

Les Objectifs Spécifiques

- Identifier les terrains de parcours de saison des pluies et de saison sèche dans chaque bassin de production des ruminants de concert avec les acteurs et les CTD ;
- Identifier les principaux couloirs de circulation entre ces parcours de saison de pluie et de saison sèche de concert avec les acteurs et les CTD ;
- Délimiter et cartographier de manière participative ces terroirs et couloirs (méthodologie unifiée de cartographie participative) ;
- Sécuriser au moyen des bornes adaptées ces terrains de parcours et couloir de transhumance de concert avec les acteurs et les CTD ;
- Restaurer ces espaces et couloirs sécurisés ;
- Réaliser les aménagements nécessaires dans ces espaces sécurisés (points d'eau, parc de vaccinations,) ;
- Elaborer les plans de gestion pour une valorisation durable de ces espaces de concert avec les CTD ;
- Sensibiliser les populations pour la mise en place d'un comité de gestion de concert avec les CTD ;
- Former les comités de gestion sur les modes d'exploitation des espaces restaurés ;
- Former les CTD et les structures décentralisées sur le suivi de l'exploitation de ces espaces.

Les Zones Cibles

- L'Adamaoua,
- Le Nord,
- L'Extrême-Nord,
- L'Ouest,
- Le Nord-Ouest,
- Le Centre et
- L'Est

Les résultats Attendus

- Augmentation de la charge par hectare ;
- Accroissement du cheptel de bovins, d'ovins et de caprins ;
- Amélioration des performances animales ;

- Un renforcement des capacités des acteurs de la filière dans l'organisation et la gestion des parcours ;

Stratégie de la Mise en Œuvre

- Approche par bassin de production et par catégorie d'exploitation ;
- Approche par pôle de production pour valoriser les sous-produits ; la localisation des élevages pourra prendre en compte la localisation des agro-industries existantes ;
- Actions de soutien en termes notamment d'infrastructures et de système de crédit adapté ;
- Mise en place d'Organisations professionnelles de gestion des espaces pastoraux et promotion de compétences locales pour agir en partenariat avec l'État et le secteur privé ;
- Prise en compte de l'approche genre et des besoins des groupes vulnérables (femmes et jeunes) en vue de renforcer leur implication dans la mise en œuvre des activités de production surtout pour ce qui concerne les petits ruminants ;
- Accès amélioré aux lieux potentiels de production et de commercialisation ;
- Amélioration significative de l'environnement institutionnel et règlementaire.

Effets Attendus

- Restauration de la diversité écologique des espaces pastoraux ;
- Accroissement de la production et de la productivité des élevages exploitant les parcours restaurés ;
- Création de nombreux emplois décents en rapport avec les activités de restauration et d'aménagement des parcours.

Estimation préliminaire de coût et de délai

137. Coût estimé de 90 milliards de FCFA et durée d'exécution de huit ans. Les études de détail devraient permettre de mieux cerner le coût et les délais.

La Filière Viande (Bovins et petits ruminants)

Les Objectifs Spécifiques

- Amélioration durable des ressources génétiques à travers un système d'insémination approprié ;
- Mise en place d'une approche par type d'exploitation : petites/grandes exploitations, éleveurs traditionnels/éleveurs d'intensification qui pratiquent l'embouche (fourragère et à base des sous-produits des agro-industries ou industriel) ;
- Développer une approche par Pôle de production ;
- Actions de soutien aux infrastructures telles que les clôtures, le crédit, la formation ;
- Environnement institutionnel et réglementaire favorable ;
- Contractualisation des activités impliquant les acteurs en aval et en amont pour assurer la durabilité du système de production.

Zones Cibles

- Ensemble du Septentrion,
- L'Ouest,
- Nord-Ouest et, dans une moindre mesure,
- l'Est,
- Pour les petits ruminants c'est l'ensemble du territoire national qui est concerné car ces animaux de par leur taille et leur nature existe dans la plupart des familles rurales et même urbaines et sont utilisés par toutes les couches sociales pour les fêtes et les rites divers.

Résultats Attendus

- Présence de ressources génétiques adaptées dans les principaux bassins de production ;
- Généralisation de l'embouche : traditionnelle et d'intensification ;
- Promotion de Pôles de production avec de vraies chaines de valeur ;
- Réalisation d'actions de soutien de crédit, formation et renforcement des capacités ;
- Mise en place d'un environnement institutionnel et réglementaire favorable ;
- Mise en place d'un mécanisme de financement adapté ;
- Développement de formulations alimentaires adaptées à chaque zone agro-écologique et vulgarisation des résultats ;
- Organisation de concertations entre les différentes parties prenantes dans les différents bassins de production en vue de la mise en place de véritables mécanismes de protection sanitaire.

Stratégie de Mise en Œuvre

- Revoir la structure et les objectifs des Stations Zootechniques et s'assurer de leur capacité à conduire des programmes d'insémination artificielle ;
- Renforcement des capacités par l'amélioration des techniques de production et par la vulgarisation ;
- Revoir les stratégies production des aliments pour animaux, surtout d'embouche ;

Les Impacts

- Accroissement des revenus des acteurs de la filière bovine, ovine, caprine et des secteurs en amont et en aval ;
- Amélioration de la sécurité alimentaire des Camerounais pour ce qui est de la viande bovine, ovine et caprine ;
- Industrialisation de nombreux segments de la filière ;
- Accroissement des exportations dans la sous-région ;
- Création d'emplois en milieu rural, urbain et péri-urbain ;
- Développement et valorisation de nombreux métiers.

Les coûts et délais

- Le coût est de l'ordre de 70 milliards et le délai de réalisation est de 6 ans.

Filière Porcine

Objectifs Spécifiques

- Développer les bassins de production intensive par la mise en place de grandes exploitations à l'Ouest, au Littoral, au Nord-Ouest, au Centre et à l'Extrême-Nord.
- Appuyer l'amélioration des élevages traditionnels existants sur toute l'étendue du territoire (renforcement des capacités, condition de production et productivité par l'amélioration des souches).

- Renforcer la structuration des producteurs pour un encadrement efficace et leur participation active à la lutte contre la Peste Porcine Africaine ;
- Structurer et organiser le secteur en créant de véritables naisseurs et engraisseurs.

Zones Cibles et exigences de développement de la filière

- Les cinq régions que sont l'Ouest, le Nord-Ouest, le Littoral, le Centre et l'Extrême Nord, constituent les bassins de production
- Les villes les plus importantes de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Littoral, et du Centre constituent les principaux bassins de consommation
- Les exigences du développement de la filière concernent :
  - ✓ La Mise à Niveau des voies de communication ;
  - ✓ Le choix de zones agro-écologiques propices à la production porcine avec un climat doux et une bonne répartition des pluies dans l'année ;
  - ✓ Le ciblage de populations culturellement acquises à la production porcine, c'est-à-dire de culte chrétien et ayant déjà une certaine expérience dans la pratique de cette activité ;
  - ✓ La disponibilité des sous-produits des industries agro-alimentaires, importantes dans l'alimentation des porcs et contribuant efficacement à réduire le coût de production.

Les Résultats Attendus

- Structures et de production des aliments adaptées à la filière ;
- Des fermes de multiplication de porcelets ;
- Des unités d'engraissement ;
- Des abattoirs adaptés allant jusqu'à la production des découpes ;
- Des charcuteries pour la transformation et la conservation ;
- Des maillons émergents (braiseurs, fumeurs…) intégrés au système de production.
- Des chaines de commercialisation compatibles avec le niveau de production.

Stratégies de la Mise en Œuvre

- Renforcement des capacités par l'amélioration des techniques de production et de la vulgarisation ;
- Amélioration de la productivité des élevages traditionnels par l'introduction de souches aux performances zootechniques plus économiques (prolificité, gain moyen quotidien, résistance aux maladies) ;
- Mise en place de mécanisme de financement adapté ;
- Développement des formulations alimentaires adaptées à chaque zone agro-écologique et vulgarisation des résultats ;
- Organisation des concertations entre les différentes parties prenantes dans les différents bassins de production en vue de la mise en place de véritables mécanismes de protection sanitaire.

Les Impacts

- Accroissement des revenus des acteurs de la filière de production porcine ;
- Amélioration de la sécurité alimentaire des Camerounais pour ce qui est de la viande porcine;
- Industrialisation de nombreux segments de la filière de production ;

- Accroissement des exportations dans la sous-région ;
- Facilitation de l'accès aux produits de la porciculture ;
- Création d'emplois en milieu rural, urbain et péri-urbain ;
- Développement et valorisation de nombreux métiers de la filière.

Coûts et délais

- Le coût est de l'ordre de 60 milliard sur une période de 6 ans.

Filière Lait

Objectifs Spécifiques

- Développer des noyaux de production des espèces laitières adaptées aux bassins de production identifiés dans le SNADDT.
- Développer les stratégies de production intensive et de conservation des fourrages adaptées à chaque bassin de production.
- Développer et vulgariser des systèmes d'alimentation adaptée à chaque bassin.
- Développer et mettre en place des unités de production, des systèmes de collecte et de conservation, des unités de transformation et de distribution du lait et des produits laitiers dans chaque bassin de production.

Zones Cibles

138. En marge des zones périurbaines, les zones cibles sont :

- Hautes terres de l'Ouest et du Nord-Ouest
- Septentrion, dont :
  - ✓ Pour l'Adamaoua :
    - ❖ Bassin de la Vina,
    - ❖ Bassin du Mbéré,
    - ❖ Bassin de Ngaoundal.
  - ✓ Pour la Région du Nord.
    - ❖ Bassin de la Bénoué,
    - ❖ Bassin de la Mayo.
  - ✓ Pour région de l'Extrême-Nord.
    - ❖ Le bassin de Maroua
    - ❖ Le bassin de Pétté
    - ❖ Le bassin du Mayo Danaï.

Sur la base des atouts et des faiblesses des différents bassins, on peut dire que les bassins de la Vina et du Mbéré, de Maroua et de la Bénoué réunissent plus d'atouts pour rentabiliser rapidement des structures de développement de la production et de la transformation du lait dans le septentrion.

Résultats Attendus

- La réalisation d'un noyau laitier adapté aux différents bassins de production et sa vulgarisation.
- La mise en place des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation du lait et/ou leur réhabilitions ;
- La mise en place des coopératives spécialisées de production, de transformation et de commercialisation du lait;
- Un accès amélioré en lait et produits laitiers dans les grands centres de consommation;
- La mise en place d'un système de production et de diffusion des semences fourragères adaptées à l'écologie de chaque bassin de production.
- La réalisation d'un système de production et de conservation des fourrages adaptés aux besoins des animaux à forte production laitière dans chaque bassin de production.
- La mise en place des stratégies d'éradication des pathologies spécifiques à la production laitière (Tuberculose bovine, Brucellose) et du contrôle d'autres maladies majeures (Fièvre aphteuse, Péripneumonie Contagieuse Bovine).

Stratégie de Mise en Œuvre

- Développement de petites et moyennes exploitations localisées autour des grandes agglomérations pour répondre à la demande urbaine ;
- Approche par pôle de développement et développement des infrastructures annexes devant faciliter l'approvisionnement des grands marchés (structures de communication, de conditionnement et de conservation) ;
- Favoriser le regroupement de petites et moyennes exploitations pour passer, par effet d'agrégats, à créer de grandes unités de production ;
- Implication massive de nouveaux acteurs, contractualisation et collaboration entre les différents intervenants de la filière.
- Meilleure connaissance du tableau pathologique et mise en place d'un réseau de surveillance épidémiologique ;.
- Mise en place de ceintures laitières périurbaines, l'objectif visé étant de :
  - ✓ Desservir les marchés des grandes agglomérations ;
  - ✓ Réduire les coûts liés à la collecte et au transport ;
  - ✓ Intéresser de nouveaux acteurs souvent plus réceptifs en matière d'innovations technologiques, et ;
  - ✓ Promouvoir la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.
- Favoriser les élevages semi-intensifs ;
- Amélioration des pâturages par des cultures et conservation intensive des fourrages ce qui réduira le coût de l'alimentation avec notamment la réduction de la dépendance vis-à-vis les sous-produits agro-industriels surtout en saison sèche ;
- Proposition, selon les spécificités de chaque zone agro-écologique, de schémas d'amélioration génétique adaptés et accessibles aux producteurs ; l'exigence des races exotiques européennes en alimentation et en soins fait que des réflexions doivent être orientées surtout vers des races laitières croisées.
- Les Impacts
- Accroissement des revenus ;
- Réduction des importations ;
- Accroissement de la consommation de lait et produits laitiers ;
- Création d'emplois en milieux : rural, urbain et péri-urbain.

Coût et délai

- Coût de l'ordre de 40 milliards et un délai de réalisation de 8 ans.

Objectifs des projets structurants à l'horizon 2035

- Moderniser la filière avicole ;
- Développer l'aviculture villageoise ;
- Promouvoir l'élevage des pintades surtout dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord ;
- Identifier et restaurer les terrains de parcours de production des ruminants en fonction des saisons dans les différents bassins de production de concert avec les acteurs et les CTD ;
- Identifier les principaux couloirs de circulation du bétail entre parcours ;
- Délimiter et cartographier de manière participative ces terroirs et couloirs (méthodologie unifiée de cartographie participative) ;
- Sécuriser au moyen des bornes adaptées ces terrains de parcours et couloir de transhumance de concert avec les acteurs et les CTD ;

- Réaliser les aménagements nécessaires dans ces espaces sécurisés (points d'eau, parcs de vaccinations) ;
- Elaborer les plans de gestion pour une valorisation durable de ces espaces de concert avec les CTD ;
- Améliorer de manière durable les ressources génétiques à travers un système d'insémination approprié ;
- Mettre en place une approche par type d'exploitation : petites/grandes exploitations, éleveurs traditionnels/éleveurs d'intensification qui pratiquent les formes intensives de production.
- Développer une approche par Pôle de production ;
- Mettre en place un environnement institutionnel et réglementaire favorable ;
- Développer les bassins de production porcine intensive par la mise en place de grandes exploitations (naisseur, engraisseur) à l'Ouest, au Littoral, au Nord-Ouest, au Centre et à l'Extrême-Nord.
- Appuyer l'amélioration des élevages traditionnels existants sur toute l'étendue du territoire (renforcement des capacités, condition de production et productivité par l'amélioration des souches).
- Renforcer la structuration des producteurs pour un encadrement efficace et leur participation active ;
- Développer des noyaux de production des espèces laitières adaptées aux bassins de production identifiés dans le SNADDT ;
- Développer les stratégies de production intensive et de conservation des fourrages adaptées à chaque bassin de production de lait ;
- Développer et mettre en place des unités de production, des systèmes de collecte et de conservation, des unités de transformation et de distribution du lait et des produits laitiers dans chaque bassin de production.

2.3.2.3. Principaux projets en cours de mise en œuvre

Tableau 31 Principaux projets en cours de mise en oeuvre

N°	Projet	Type de projet	Taux d'exécution	Coût (millier de F CFA)	Durée (mois)	Zone d'exécution
1	Projet d'aménagement des 35 000 ha	P1	0%	85 426 120	84	-Station Wakwa -Faro et Déo -Djohong -VIPRA
2	Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Elevage et de la Pisciculture (PD-CVEP)	P1	0%	65 095 000	84	-Extrême-Nord -Nord-Ouest pour la production -Centre et Littoral pour la consommation
3	FAO: TCP/CMR3601 (Schéma Directeur sur la valorisation intégrée des ressources en eaux centrée sur l`irrigationet d` autres usages, en République du Cameroun (Régions de Extrême-Nord, Nord et Adamaoua,)	Po	100%	177 000	24	Tout le territoire
4	Livestock Markets and Infrastructures Development Project	P1	30-40%	27 156 000	60	Extrême-Nord, Nord et Adamaoua
5	Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL)	Po	20%	77 854 000	72	Tout le territoire

6	Projet de construction, d'equipement et de mise en service de trois (3) fermes de multiplication porcine pourla production des futurs geniteurs de race pure dans les stations d'elevage de Kounden, de Bali ainsi que la ferme de Kaele	P1	0%	5 674 110	10	Kounden, Kaélé, Bali.
7	Projet d'appui à la station d'impulsion et de modernisation de l'elevage (simel) par la construction, l'equipement et la mise en service d'un centre de production de semences animales a Wakwa et de trois centres relais à Lougguére, Dogba et Jakiri.	P1	0%	9 800 190	10	Wakwa, lougguéré, Jakiri, Dogba.
8	Projet de construction d'un abattoir de 150 têtes par jour et d'une conserverie.	P1	0%	9 388 989	10	Maroua
9	Projet d'Appui à la Production laitière en Zone Péri-urbaine du Cameroun	P1	0%	168 176,4	24	Yaoundé et Douala
10	Livestock and Fisherie Development Project (LIFIDEP)	po	70%	29 000 000	60	Nord-Ouest
11	Projet de Développement des élevages Non-conventionnels	P3	0		60	Tout le territoire

Note : P0 : Projets en cours (coups. partis) ; P1 : Projets étudiés et dont le financement est connu(projets matures). ;. P2 : Projets étudiés et dont le financement est recherché (projets faisables) ; P3 :. Projets en cours d'étude (projets en. phase d'identification

2.3.2.4. Les OSS et le PAQ de l'Agriculture

2.3.2.4.1. Introduction

139. Le développement de l'agriculture camerounaise est une action volontariste organiquement inscrite dans une stratégie nationale devant conduire le Cameroun au rang de pays émergent à l'horizon 2035. Les analyses diagnostiques et prospectives qui ont révélé les dynamiques et les invariants économiques, sociaux, environnementaux et spatiaux, ont balisé les champs des orientations fondamentales et des actions stratégiques, finalisés par la formalisation de la phase finale du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.

140. Le développement vise certes la croissance sectorielle qui repose sur les objectifs de l'augmentation des richesses matérielles et immatérielles, l'amélioration de la productivité, l'efficacité, la compétitivité ou montée en gamme de la valeur ajoutée. La croissance est de ce fait fondée sur la modernisation de l'appareil de production et la professionnalisation des secteurs économiques. L'un des principaux indicateurs de la réussite de la politique de développement est l'ouverture croissante des économies nationale et régionale sur les marchés intérieurs et extérieurs. Des économies régionales en particulier, fermées ou marquées par la tendance à la fermeture, sont des économies qui stagnent. Ce risque peut affecter en particulier les régions peu dynamiques.

141. Au-delà de la croissance, le développement est aussi social, territorial et environnemental. La sécurisation alimentaire de la population, la lutte contre la pauvreté et le chômage, l'amélioration des conditions sanitaires et d'une manière générale, la réduction des écarts socio-économiques et socio-territoriaux, et l'égalité des genres, ainsi que la préservation de la société contre les chocs et les risques majeurs, sont parmi les grands défis à relever par le Cameroun. Les OMD et les ODD à atteindre en 2018 sont respectivement les référentiels de base de la politique sociale et environnementale.

142. L'enjeu environnemental s'impose par ailleurs comme un fondement du développement durable. La préservation des ressources physiques, dont la biodiversité et les écosystèmes en sont parmi les composantes, est d'autant plus prioritaire, que la pression anthropique, et de plus en plus les changements climatiques risquent d'affecter gravement l'équilibre des milieux naturels.

143. Développement durable et aménagement du territoire sont deux projets de société étroitement liés. La population, les villes, les infrastructures et les activités économiques sont localisées dans l'espace mais sont inégalement réparties. Les écarts entre milieu urbain et milieu rural, ou entre les régions est un fait prégnant, héritage de la nature et de l'histoire et des choix des politiques publiques. Dans le cas du Cameroun, les options que propose le SNADDT ciblent moins l'égalité entre les territoires, qui n'est pas réaliste, et qu'une politique de transferts socio-économiques ne peut compenser suffisamment, que des stratégies susceptibles d'atténuer l'ampleur des disparités et d'intégrer les régions les moins nanties dans des processus de développement économique et social viable et durable adaptés à leurs attributs spécifiques.

144. Concernant le développement du Secteur Rural, ce dernier comprend essentiellement les activités primaires (agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière) qui contribuent en moyenne pour 22% au PIB. Or, l'évolution récente de l'économie rurale camerounaise présente un agrégat plus diversifié intégrant à côté de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture et de la

foresterie, aussi des activités secondaires tels que l'artisanat ou même l'industrie (agricole notamment), et des activités tertiaires (échanges et services divers destinés à la population ou aux activités économiques). Le stade de développement à atteindre par ***le complexe rural*** camerounais à l'horizon 2035, exige une approche fondée sur les principes de l'inclusion et de discrimination positive. Les différents sous-secteurs de ce complexe ne sont pas autonomes, l'approche systémique serait pertinente pour une meilleure connaissance de son fonctionnement à travers les interrelations et les interactions (positives et négatives) qui déterminent les orientations de la planification du développement.

145. La planification de l'agriculture, principal sous-secteur productif de l'économie rurale, repose sur l'identification d'un ensemble d'objectifs stratégiques, à la fois généraux et spécifiques. Elle constitue une opération complexe en raison de la multiplicité des invariants et des variables sur lesquels il fallait intervenir. Comment concilier par ailleurs, entre la fonction de l'agriculture dans un modèle national de développement et son adaptation à la diversité des régions agricoles. Les échelles de priorités relèvent des choix des planificateurs.

2.3.2.4.2. UNE AGRICULTURE MODERNE ET PERFORMANTE A L'HORIZON 2035 : concilier grands défis, volontarisme étatique, et réalités socio-économiques.

Un plan global d'actions stratégiques

Identification des objectifs stratégiques

146. La conception et la mise en œuvre d'un plan global agricole prend en compte les objectifs stratégiques formulés dans les principaux documents de référence (Vision 2035, DSCE 2010, Rapport de mise en œuvre au 31/12/2016, cadre budgétaire à moyen terme de l'Etat 2018-2020, etc.), ainsi que les apports du SNADDT : études, bilans sous-sectoriels, et orientations fondamentales (phases 1, 2 et 3 de l'étude), ainsi que le rapport « Orientations fondamentales » (partie 1 de la phase 3). Les objectifs généraux se déclinent en trois types étroitement liés.

1. **Eriger l'agriculture en secteur d'entraînement de la croissance globale dans un contexte de tension économique**
2. **Relever les défis d'une forte croissance macroéconomique sur le long terme**

147. Selon la Banque Mondiale, le Cameroun doit enregistrer une croissance de son PIB réel d'environ 8%, soit 5,7%/habitant sur la période 2015-2035. Il faudra pour cela que le taux d'investissement passe de 20% en 2015 à 30% à l'horizon 2035 (BM/IBRD-IDA :« *Mémorandum économique du Cameroun*. *Marché*, *administration publique et croissance ».* Or, un autre rapport de la Banque Mondiale (in *Africa's Pulse, n°16, 2017)* la croissance économique du Cameroun s'inscrit depuis 2015 dans une tendance baissière, soit 4,4% en 2016 et 3,7% à la fin de 2017, contre 5,7% en 2015. La confirmation de cette évolution est apportée par le Document intérimaire de la SCE sur la période 2018-2020 *(MINEPAT/Comité technique de suivi et d'évaluation des activités de mise en œuvre du DSCE, sept.2017)* qui souligne explicitement qu' ***«… Après avoir manifesté une certaine résilience grâce à la diversification, (l'économie nationale)se heurte actuellement au ralentissement de sa croissance, au rétrécissement de ses marges budgétaires et extérieures ».***Les difficultés de mener à terme diverses réformes (budgets programmes, décentralisation, marchés publics…), la chute de la production pétrolière, la baisse des recettes d'exportation agricoles (cacao, coton), l'ampleur de l'épidémie de grippe aviaire de 2016, ainsi que les interventions volontaristes dans le domaine social (santé, éducation, recrutement de 25 000 travailleurs dans la

fonction publique, ou le retard enregistré pour l'achèvement de grands projets (routes, barrages, électricité, AEP…), ***« …n'ont pas permis d'engendrer les effets d'entraînement escomptés sur l'investissement privé et sur la croissance des activités économiques»*** (Idem). Il est cependant possible que les ressources générées par la production de gaz liquide puissent entraîner une inversion de la tendance du PIB.

148. C'est dans ce contexte de ralentissement de la croissance globale que s'inscrit la planification du développement du secteur rural, et en l'occurrence de l'agriculture camerounaise dont la fonction de contribution à la croissance globale reposera sur **la sécurisation alimentaire de la population, l'approvisionnement de l'industrie agroalimentaire et un meilleur repositionnement sur les marchés extérieurs.**

3. Garder le cap d'une forte croissance agricole : valoriser les possibilités et maîtriser les contraintes

(i) L'économie camerounaise a réalisé des progrès manifestes.

149. Cette dynamique est le résultat de la mise en œuvre d'un ambitieux programme de grands projets infrastructurels, de l'importance du secteur tertiaire, de la dynamique soutenue de l'agriculture, et en particulier de l'agriculture vivrière et de la diversification des activités industrielles tant celles des industries manufacturières que celles de transformation des produits agricoles et de l'élevage (cacao, café, coton, huile de palme brute, fruits et légumes, céréales, brasserie, provenderie, industrie de la viande…). Ainsi, le Cameroun arrive à engager son agriculture dans la voie de la diversification, à couvrir au moins 70% des besoins alimentaires intérieurs, à occuper le premier rang dans les échanges agricoles à l'intérieur de la CEMAC, et être un important exportateur à l'échelle africaine de produits agricoles tropicaux sur le marché international.

De l'agriculture à l'agro-industrie : une transition amorcée à consolider…

150. En effet, en agrégeant la valeur du produit brut (végétal et animal), celle-ci évoluera entre 2015 et 2020 de 2254,8 Mds de FCFA à 3241 Mds de FCFA (MINEPAT, 2017), représentant respectivement entre les deux dates 20,28% et 19,57% du PIB national (en termes des coûts des facteurs). A l'aval de la production, l'industrie agricole, dont la production évoluera de 632 Mds de FCFA en 2015 à 845 Mds de FCFA en 2020, fera passer la contribution du secteur agricole (tous sous-secteurs confondus) au PIB national, de 26,21% à 25,25% ; la part de la production agricole brute sera d'environ 12%, celles de l'agro-industrie et des services marchands d'amont et d'aval représentera de 13,25% à 14,25%. **Une forte croissance du secteur agricole implique une politique de consolidation des liaisons intersectorielles, donc une forte connexion des maillons des filières vivrières et de rente.**

(ii) …et des écarts à atténuer

151. Toutefois, la transition vers une agriculture industrielle n'est encore qu'à ces débuts. Elle n'est le fait que d'une minorité de grandes entreprises industrielles spécialisées, et partiellement de moyennes unités de types exploitations des « élites », GIC, GIE, agropoles, etc. Mais pour la majorité des petites exploitations familiales, mal dotées en facteurs de production modernes, le facteur travail demeure prépondérant. Les inégalités sont aussi régionales et même intra-régionales. Entre le « Grand-Ouest », région d'agriculture intensive structurée par de nombreuses villes marchés, et l'Est par exemple, région pénalisée par sa faible densité humaine, la dispersion et

l'enclavement des agriculteurs, les disparités sont très prononcées.

152. Un essor de l'industrialisation de l'agriculture nécessitera un accroissement important de la demande en matières premières, donc une mutation technique avancée des systèmes de production et d'exploitation, avec ses multiples inductions territoriales, économiques et sociales (spécialisation des bassins de production, infrastructures de stockage et transport, financement de l'amont à l'aval des filières…)

2.3.2.4.3. Atteindre les objectifs de la croissance par une politique de planification visant la promotion d'une agriculture moderne, productive et durable

153. A l'instar des autres secteurs économiques et du secteur rural, trois déterminants principaux complémentaires conditionnent le développement de l'agriculture en rapport avec les objectifs de la Vision 2035 et du DSCE : la productivité, la compétitivité et l'accumulation.

- ***L'amélioration des gains de productivité : un passage obligé vers la croissance de la production***

154. Les résultats obtenus par le secteur agricole depuis la mise en oeuvre du DSCE en 2009, sont inégaux et globalement en deçà des objectifs fixés. La relance de l'agriculture en vue d'atteindre les objectifs ciblés par la Vision 2035, interpelle pour une recomposition du modèle de développement du secteur, fondée sur l'amélioration des marges de productivité comme levier de la croissance de production physique, aussi bien végétale qu'animale. Le SNADDT souligne de ce fait, le rôle stratégique des principaux coefficients multiplicateurs.

➢ **Un apport croissant de fertilisants.**
La *« chimisation » de l'agriculture : quel scénario possible ?*

155. Concernant les fertilisants, seuls 40% des ménages agricoles utilisent des engrais (INS : Annuaire statistique 2015). Selon le ***Programme de Réforme du Sous-secteur des Engrais(PRSSE***), ***l'apport moyen au Cameroun est seulement de 8kg/ha*** et l'écart reste considérable entre les entreprises agro-industrielles et les exploitations modernes (des « *élites urbaines »*) d'une part, et les EFA paysannes. Partant de ce constat, le SNADDT recommande d'atteindre à moyen terme (à l'horizon 2025) la moyenne de l'Afrique sub-saharienne, soit 30kg/ha et cibler vers 2035, la norme de 50kg/ha définie par la FAO (norme elle-même très en-deçà de celle de la moyenne mondiale, soit 98 kg/ha, ou celle des agricultures productivistes nettement plus élevée), et des besoins réels de l'agriculture camerounaise, tels que formulés par diverses rapports sur la question et recommandant des apports entre 200 à 300 kg/ha d'engrais minéraux ou 3 à 5 tonnes de fumure organique/ha (cf : « Agricultech, n°5, mai 2016, numéro spécial : « révolution agricole au Cameroun » et autres sources : IRAD, CDDR-SAILD, etc.).

156. Cependant différents scénarii sont à considérer :

Tableau 32. Evolution des besoins en engrais chimiques : Scénario fort (atteindre 50 kg/ha sur 7,2 M ha à l'horizon 2035)

Années	2020	2025	2030	2035
Superficie(10^6ha)	3,5	5,5	6	7,2
Moyenne(kg/ha)	20	25	35	50
Total (en 1000 T)	70	137,5	210	360

Tableau 33 Evolution des besoins en engrais chimiques : Scénario médian (atteindre un apport moyen de 24kg/ha sur 6Mha à l'horizon 2035)

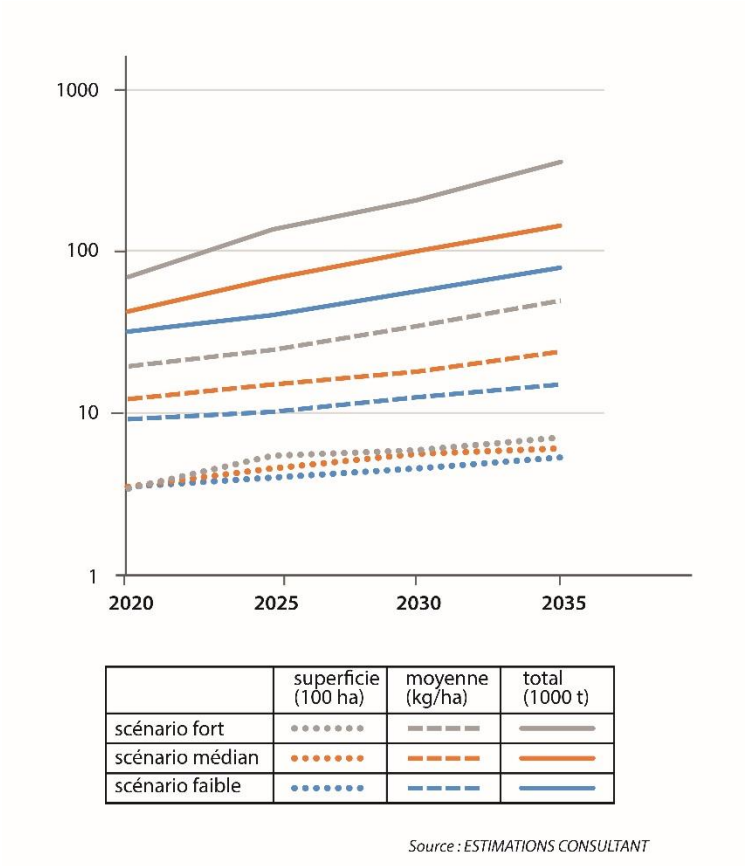
Années	2020	2025	2030	2035
Superficie(106ha)	3,5	4, 5	5,5	6,0
Moyenne(kg/ha)	12	15	18	24
Total(en 1000T)	42,0	67,5	99,0	144

Tableau 34 Evolution des besoins en engrais chimiques : Scénario faible (Un apport moyen de 15kg/ha sur 5,2 M ha)

Années	2020	2025	2030	2035
Superficie(106ha	3,5	4,0	4,5	5,2
Moyenne(kg/ha)	9,0	10,0	12,5	15
Total (en 1000T)	31,5	40,0	56,25	78,0

Source : Calcul du consultant

Figure 11 Céréaliculture : Evolution de l'utilisation d'engrais selon les scénarii



157. En tenant compte de l'impossibilité, pour différentes contraintes, en particulier de financement, d'atteindre à court ou à moyen terme, l'objectif d'un apport de 50 kg/ha sur la totalité de la superficie labourable du Cameroun à l'horizon 2035, le SNADDT retient un scénario médian projetant un triplement de l'apport moyen de fertilisants chimiques, soit 24 kg/ha sur une superficie labourable de 6millions d'hectares. La moyenne est certes très variable selon les capacités de financement des exploitations, un grand écart démarque l'agriculture moderne entrepreneuriale de l'agriculture vivrière paysanne, le scénario médium n'implique

pas moins un apport total de 144 000 tonnes/an pour une superficie labourable de 6 millions d'hectares et un coût élevé en raison de la hausse des prix des engrais sur le marché international.

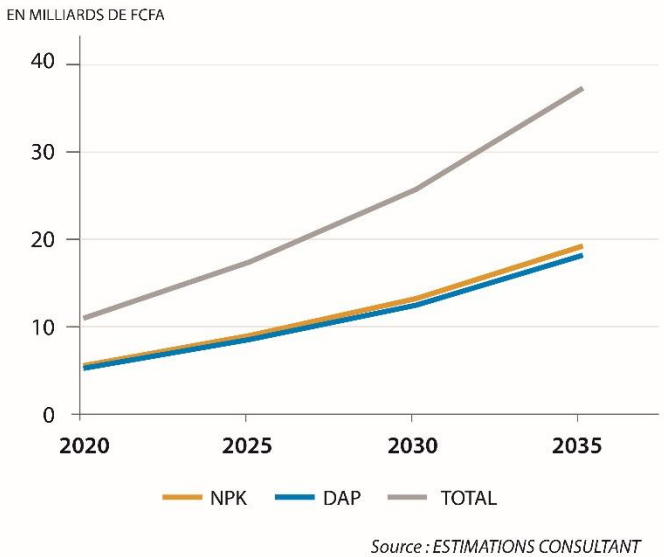
158. L'évaluation du coût-engrais est difficile à établir en raison de l'absence de données réelles sur les types de produits consommés par les différentes cultures ; de ce fait, on retient l'hypothèse d'un apport égal de DAP et NPK, affecté par les prix unitaires constants, référence année 2018 ($/tonne convertis en FCFA).

Tableau 35 Evolution du coût estimé des engrais selon scénario moyen

	2020	2025	2030	2035
. . . NPK				
***Quantité (en T)**	21000	33750	49500	72000
***Prix constant (Fcfa/T)**	267 000	267 000	267 000	267 000
***Prix total (en Mds de Fcfa)**	5,607	9,011	13, 216	19,224
. . . DAP				
***Quantité (en T)**	21000	33750	49500	72000
***Prix constant (Fcfa)**	252 000	252 000	252 000	252 000
***Prix total (en Mds de Fcfa)**	5,292	8,505	12,474	18,144
TOTAL (Mds de Fcfa)	10, 899	17,5016	25,690	37,368

Source : Estimations du Consultant d'après besoins de consommation selon scénario médium et prix unitaire d'après cours mondial des engrais, in base de données AfricFertizer.org (2017-2018).

Figure 12 Evolution du coût estimé des engrais minéraux selon le scénario Median



Source : ESTIMATIONS CONSULTANT

159. Le coût des engrais minéraux en termes de prix constants, aura augmenté de 243% entre 2020 et 2035, passant de 10,899 à 37,368 milliards de FCFA. Aux prix du marché, la facture engrais serait davantage élevée, sans que pourtant autant, selon l'hypothèse du scénario moyen, l'agriculture camerounaise atteigne à l'horizon 2035, le rang des agricultures fortes consommatrices.

Associer engrais minéraux et fumures organiques, ou l'avantage de l'association « ressources rares - ressources locales ».

160. Les marges de productivité à exploiter par les fertilisants minéraux (et des produits de traitements) demeurent certes incontournables, mais la « chimisation » intégrale de l'agriculture reste une option « énergétique » trop coûteuse et génératrice de dépendance quasi-totale du marché national et international de la chimie agricole. La réalisation du projet de montage de l'usine chimique à Limbé n'a pas été encore concrétisée.

161. L'apport moyen de 24kg/ha retenu par le scénario médium, n'est pas en lui-même suffisant ; il est de 50% inférieur à la moyenne recommandée par la FAO pour l'Afrique subsaharienne. Cependant les engrais chimiques ne doivent être ni exclusifs, ni une panacée du développement agricole. Le programme PRSS du Minader doit plutôt développer un **système régulateur spécifique** reposant sur l'association des engrais minéraux aux « ressources locales » ou fumures organiques. Ces dernières sont très variées, voire abondantes et comprennent selon les régions :**(i).** fumier de ferme, **(ii)**fiente des poulaillers industriels et lisier de porcs,**(iii)** divers types de composts,**(iv)** cendres et déchets domestiques,**(v)** engrais verts, **(vi),** enfouissement de chaumes et de fanes, rotations culturales permettant la valorisation des reliquats de fumure des cultures principales (ex: succession du maïs au coton), multiplication des cultures nitrifiantes (légumineuses), sous-produits des industries agro-alimentaires (marc d'huile de palme, sous-produits de la mélasse de canne à sucre soit en moyenne 200 kg de fertilisants/ tonne de mélasse, tourteaux de coton, de maïs, de sorgho, sous-produits de la transformation de manioc, etc.), lutte contre les adventices, etc. Le recours à ce système est à la fois un facteur de protection des sols, et de réduction de la charge financière des exploitations. Développer **une véritable culture de l'usage des fertilisants organiques** nécessite certes une formation continue qui complète la riche expérience des paysans dans ce domaine, cette action aura surtout l'avantage d'intégrer davantage l'élevage dans les systèmes de cultures. Les systèmes de restitution de la fertilité des agricultures asiatiques, égyptiennes et maghrébines, sont riches d'enseignements.

- **Intensifier c'est résoudre aussi le problème semencier.**

162. L'IRAD a souligné à juste titre que la qualité du matériel génétique végétal est susceptible d'accroître les rendements moyens de 30%, condition sous réserve d'une certification garantie de disponibilité des semences et de semis non tardifs. Or, la réalité est toute différente ; le système semences et plants sélectionnés est *« …jugé insatisfaisant au regard de la non disponibilité de semences de base pour un nombre important de producteurs »* d'après le rapport MINADER/IRAM (avril, 2017). D'après le plan de relance du Cacao qui remonte à 2013, l'objectif de production de 600 000 tonnes à réaliser en 2020, nécessite 337,5 millions de plants (soit 1250 plants/ha), ce qui dépasse de très loin la capacité de production de matériel végétal de l'IRAD, qui ne dépasse pas les 10 millions de plants/an (L.M. KDEU,2017, *« la rareté des semences plombe la productivité agricole au Cameroun* », 2017). Observation confirmée par les données de l'enquête publiée par l'Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs (ACEDIC, 2017), selon laquelle les besoins de certaines cultures de base dans la seule région du Centre sont estimés comme suit : arachide : 1357 tonnes, maïs : 1400 tonnes, plantain : 28 895 793 plants.

Tableau 36 Besoins en semences sélectionnées de la céréaliculture (en tonnes) : Scénario fort (I00% des emblavures irriguées) [1]

Années	2020	2025	2030	2035
Riz irrigué	3040	3360	3680	4000
Riz pluvial	3000	4155	7933	12282
Total riz	6040	7515	11613	16282
Maïs	22500	26428	34375	35000
Mil/Sorgho	12916	13385	13857	14333
Total céréales	41446	47328	59845	65615

Sources : MINADER, IRAD, FAO, Progr. C2D/IRAD et calcul du consultant

Tableau 37 Besoins en semences sélectionnées de la céréaliculture (en tonnes) : Scénario médian (40% des emblavures irriguées) [2] *(Unité : tonne)*

Années	2020	2025	2030	2035
Riz irrigué	1216	1344	1472	1600
Riz pluvial	1199,7	1662	3173, 3	4912,6
Total riz	2415,7	3006	4645,3	6512,6
Maïs	9000	10571,4	13750	14000
Mil/Sorgho	5166,7	5353,8	5542,8	5733,3
Total céréales	16582,4	18931,2	23938,1	26245,9

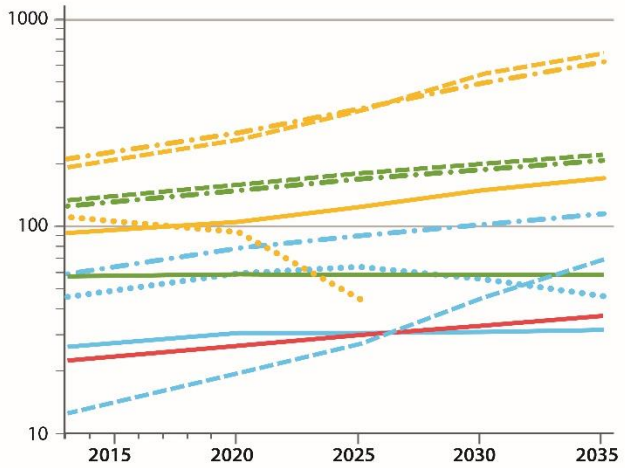
Tableau 38 Besoins en semences sélectionnées de la céréaliculture (en tonnes) : Scénario faible (20% des emblavures irriguées) [3]

Années	2020	2025	2030	2035
Riz irrigué	608	672	736	800
Riz pluvial	800	1108	2115,5	3275
Total riz	1408	1780	2651,5	4075
Maïs	4000	4500	6875	7000
Mil/Sorgho	2583,3	2676,9	2771,4	2800
Total céréales	7991,3	8956,9	12979,9	13875

Source : Estimations CONSULTANT

[1] Moyennes en kg de semences/ha : riz irrigué : 80, riz pluvial : 60, maïs : 25, mil/sorgho : 10
[2] Moyennes en kg/ha du tableau précédent rapportées à 50% de la superficie emblavée de chaque culture et sources citées supra.
[3] Moyenne semences/ha des tableaux supra rapportée à 20% de la superficie

Figure 13 Céréaliculture : Besoins en semences sélectionnées selon les scenarii



	riz blanchi	maïs vivrier et industriel	mil/sorgho
Consommation kg/habitant			
Besoin total (en 10 000 tonnes)			
Production (en 10 000 tonnes)			
Importation (en 10 000 tonnes)			

Population en millions

Source : ESTIMATIONS CONSULTANT

163. Le scénario médian que le SNADDT retient, serait le plus réaliste en termes de faisabilité financière et technique, au regard du scénario fort, assez coûteux et techniquement peu opérationnel. Il n'implique pas moins une augmentation de la seule demande de semences céréalières, entre 2020 et 2035, d'environ 58% ; le volume physique des besoins passera de 16 582 à 26 246 tonnes.

164. La demande des autres cultures (cacao et café, légumes et légumineuses, racines et tubercules, plantain, etc. est aussi importante. La production et la diffusion des semences sélectionnées et certifiées sont, avec les fertilisants et les produits de traitement des cultures, les deux composantes du système-intrants dont dépend la mutation technique et économique de l'agriculture camerounaise. L'efficience de ce système appelle la mise en œuvre d'un ensemble d'actions complémentaires et interdépendantes. Ces actions structurent le Plan quinquennal 2018-2022 dénommé **« Plan Stratégique du Programme National Semencier »** dont le coût estimé est de 4,5 milliards FCFA, et sont révélatrices de l'importance de leur place dans les BIP, et dans la nouvelle politique semencière du gouvernement.

165. Il convient de citer à titre indicatif :

- **l'optimisation** par le renforcement de la synergie de la chaîne des acteurs et de la mise en place de **plateformes de concertations** groupant : le MINADER, les structures de recherches, les organisations des producteurs, les organismes interprofessionnels, les importateurs/fournisseurs (ADER, JAKO, FIMEX, etc.).
- la mise en place de **mécanismes** de **crédit-fournisseur** appuyé par une solide structure de **warrantage**, permettant la garantie des prêts de campagnes,

- le renforcement du **réseau de champs multiplicateurs de semences** en rapport avec les besoins quantitatifs et spécifiques des bassins de production,
- la densification du réseau de distribution, afin de favoriser les **relations de proximité fournisseurs-agriculteurs**,
- pour plus d'efficience, la distribution de semences doit être suivie par un travail **d'explication des itinéraires techniques** et un suivi par les techniciens vulgarisateurs,
- la formation continue des inspecteurs en charge du contrôle de la qualité des semences et plants,
- l'élaboration de fiches techniques variétales et de catalogues à mettre à la disposition des agriculteurs.

- **L'irrigation : un facteur multiplicateur de la productivité**

166. Les ressources hydriques sont globalement abondantes mais inégalement réparties dans l'espace. Dans l'irrigation, le coefficient-norme généralement admis par les agroéconomistes est de 4 à 5 et peut atteindre 6, c'est-à-dire qu'une unité de surface représente en termes de production, donc de rendement, l'équivalent de 4 à 6 unités d'agriculture pluviale (M. Mazoyer, cité par J.J. Perennès, 1993). Or, la surface exploitée actuellement en irrigué, estimée à 34 000 hectares, ne représente que 14% du potentiel irrigable du Cameroun (évalué 240 000 ha). Si l'on retient un taux d'intensification de 130% de la superficie physique irrigable, en pratiquant la double culture, la superficie effectivement irriguée serait de (240000+72000=) 314000 ha. **Exploiter l'énorme potentiel hydrique mobilisable est certes une opération lourde aux plans technique et financier et s'inscrit dans les temps moyen et long. Atteindre à titre d'exemple, une superficie totale de 50 000 hectares dans la riziculture irriguée à l'horizon 2035, est considéré comme objectif réaliste par le SNADDT qui a pris en compte l'option étatique en faveur du développement de la riziculture pluviale (projet PRODERIP).**

- **La mécanisation : avantages et limites du passage de la houe au tracteur**

167. Avec une moyenne de 0,1 tracteur/1000 ha arables, l'agriculture camerounaise est très mal dotée en moyens mécaniques de travail, comparée à d'autres pays africains dont le taux de motorisation agricole est pourtant très faible (Congo : 2,9, Mali : 2,2, RDC : 1,0). Le parc actuel de moyens mécaniques est très fortement concentré par les grandes exploitations agro-industrielles, tandis que l'agriculture paysanne demeure au stade du travail manuel ou de la traction animale. Cependant, en dépit de la forte intensité de capital que représente la mécanisation, le DSCE, le DSDSR, comme le programme de promotion de *l'agriculture de seconde génération* en font l'un des facteurs majeurs de la *modernisation de l'appareil de production* et de l'amélioration de la productivité. Les avantages de la motorisation de l'agriculture camerounaise sont en effet multiples : accroissement du rythme de mise en culture de nouvelles superficies, meilleur temps d'exécution des travaux et libération de la terre pour la mise en place de nouvelles cultures, amélioration de la productivité du travail, etc.

168. Afin de relever ce défi, le gouvernement camerounais a jeté les bases de **la filière** mécanisation en créant l'usine de montage de tracteurs d'Ebolowa avec l'aide de l'Inde (convention signée en 2009). L'objectif porte pendant une première phase, sur la livraison de 1000 tracteurs (dont 200 de 60 CV, 600 de 75 CV, et 200 de 90 CV), de 25 moissonneuses-batteuses, et 4200 équipements et outils complétant les trains de cultures (charrues, cover-crops, semoirs, roto-faneurs, remorques, etc.). L'on doit cependant se demander, quelle place sera réservée à côté de l'usine

d'Ebolowa, à la Société Camerounaise de Production de Matériel Agricole (SCPMA) localisée à Douala dans le processus de mécanisation de mécanisation de l'agriculture camerounaise ?

169. En 2016, les livraisons ont porté sur 870 tracteurs (87% du programme dont l'achèvement serait atteint en 2017), sur la totalité des moissonneuses-batteuses et de l'outillage des trains de culture. Le programme comprend à l'aval la création d'**antennes de « pools » de motorisation au niveau des centres chefs-lieux des dix régions, et d'un centre de formation professionnelle en motoculture ;** leur fonctionnement rationnel nécessite la mise en place d'antennes locales réalisant les travaux à façons à la demande des agriculteurs.

Comment évolueront les besoins en matériel mécanique de culture ?

170. Une approche méthodologique de l'estimation des besoins en tracteurs suggère de retenir les normes d'optimisation les plus généralement admises, soit 5 heures de traction/ha, et une masse horaire annuelle de 2000 heures/tracteur/an. Un tracteur peut ainsi assurer les différentes opérations culturales sur une superficie labourables moyenne de 400 ha/an.

171. Le coût financier de la mécanisation et la réponse technique de l'usine de montage, imposent une évolution progressive de l'équipement du secteur agricole. Une mécanisation intégrale de l'agriculture serait difficile à atteindre, même en 2035, et ne répondrait pas nécessairement aux besoins de tous les agriculteurs. Le Cameroun se situe encore actuellement au niveau de la moyenne de l'Afrique sub-saharienne avec un taux de motorisation inférieur à 10% contre 80 % de force de travail humaine et 10% de traction animale. Une politique à la fois ambitieuse et réaliste devra plutôt conduire à **une inversion de cette structure pour atteindre à l'horizon 2035, un taux de mécanisation de 40% des. 6 millions d'hectares, taux retenu par le scénario médian, soit 2,4. millions d'hectares hors jachère.**

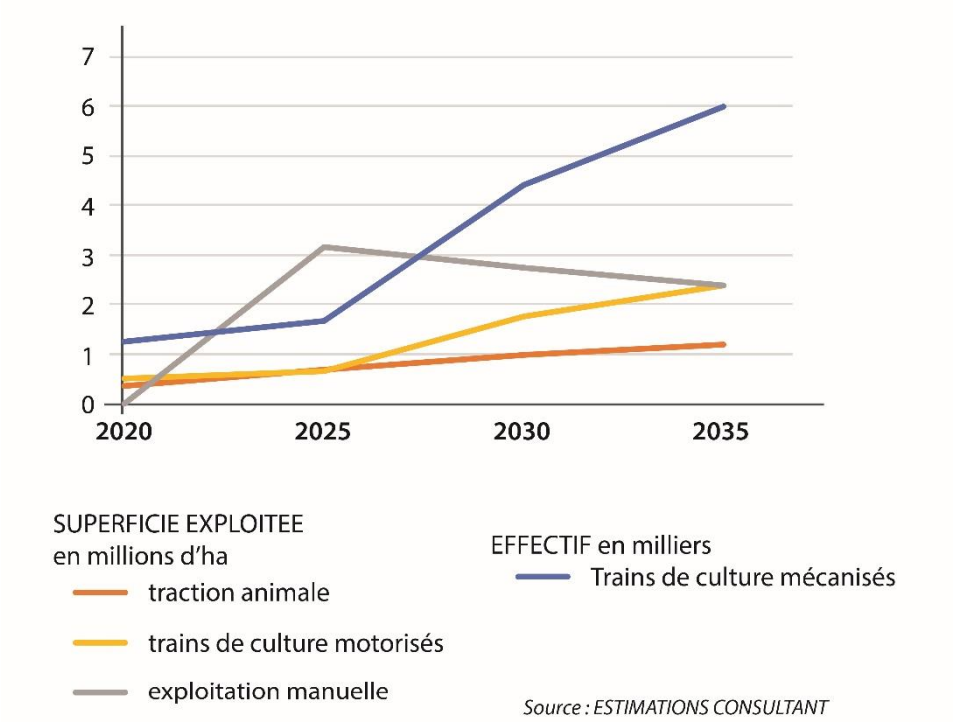
Tableau 39 Perspectives d'évolution de la mécanisation agricole (tracteurs et outils de trains de cultures) [4]

Années	2020	2025	2030	2035
Taux traction animale	10%	15%	18%	20%
Superficie (en 1000 ha)	350	675	990	1200
Taux d'exploitation manuelle	80%	70%	50%	40%
Superficie (en 1000 ha)	2 800	3150	2750	2400
Taux de mécanisation	10%	15%	32%	40%
Superficie (en 10001 ha)	500	670	1 760	2 400
Besoins en trains de cultures motorisés	1 250	1 676	4 400	6 000

Source : Estimations CONSULTANT

[4] Les superficies indiquées dans le tableau ne tiennent pas compte des jachères, variables selon les régions, les années, et les systèmes de cultures. Elles comprennent les terres effectivement cultivées et occupées par les cultures de plein champs, les cultures associées, et la double culture annuelle.

Figure 14 Perspectives d'évolution de la mécanisation agricole



Source : ESTIMATIONS CONSULTANT

172. L'effectif des tracteurs répondant aux besoins agricoles en 2035 nécessitera ainsi la multiplication par 6 de la production actuelle réalisée par l'usine d'Ebolowa, masse critique d'engins qui sera augmentée par une production additionnelle pour remplacer les machines et le matériel de culture amortis, la durée d'amortissement d'un tracteur étant de 10 à 20 ans.

173. En réalité le parc de trains de cultures mécanisé comprend des tracteurs de toutes puissances confondues, allant du motoculteur et mini-tracteur, au tracteur lourd de 90CV ou plus. L'effectif retenu dans le tableau précédent traduit l'équivalent en tracteurs de puissance moyenne de 70CV dont l'estimation du coût global est donnée par le tableau suivant :

Tableau 40 Coût estimé du parc des trains de cultures motorisés[5]

..... Années	2020	2025	2030	2035
Coût global (en millions fcfa)	27 333	10 023	61 847	37 268

174. L'adaptation rationnelle de la structure des parcs mécaniques implique une connaissance préalable des besoins des territoires agricoles et des agriculteurs.

175. Ainsi, les tracteurs puissants correspondent aux besoins des moyennes et grandes exploitations, tandis que les mini-tracteurs comme les motoculteurs sont davantage adaptés aux tenures

[5] La valeur est estimée en prix constant 2011 (d'après Minader : INFO PRIX, n°007, 2ème trimestre 2011), le coût global d'un train de culture comprend le prix d'un tracteur de 70CV, soit 16,5 Mfcfa, le prix des outils (charrue, semoir, remorque…) estimé par nous à 4Mfcfa, et l'amortissement. Le coût unitaire est par ailleurs rapporté au nombre de trains de culture additionnel aux dates retenus dans le tableau, étant donné que le matériel acquis à une date donnée est supposé être ultérieurement fonctionnel.

familiales dépassant rarement les 5 hectares, la plupart n'ayant guère plus de 2 hectares. Les « pools » régionaux de mécanisation et leurs antennes locales assurant des travaux à façons constituent certes un facteur efficace de diffusion et d'optimisation de la mécanisation agricole. Toutefois, la dispersion et l'enclavement d'une multitude de petites exploitations sont des goulots d'étranglement difficile à surmonter.

- **Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » et l'organisation volontariste des bassins de production**

176. Le programme « Agropoles » lancé en 2012 (Décret du 06 août 2012) a démarré effectivement en janvier2013 pour une durée de 6 ans. S'inscrivant dans les objectifs du DSCE et dans le processus d'opérationnalisation de « l'Agriculture de seconde génération », ce programme stratégique vise *« …la promotion des entreprises de moyenne et de grande importance dans le secteur rural »,* en l'occurrence des agropoles pour booster la croissance économique.

177. Deux objectifs spécifiques sont définis :

-le premier objectif est de permettre au programme de : (i) contribuer à assurer la sécurité alimentaire, (ii) approvisionner les industries agro-alimentaires en matières premières, (iii) conquérir les marchés voisins, (iv) créer des emplois décents, (v) et au final atteindre un taux de transformation de 50% de la production agricole à l'horizon 2020. On considère, cependant qu'il s'agit d'une première phase dont une seconde phase, celle de la continuation du processus au vu des résultats obtenus ;

-le second objectif vise **l'effet d'entraînement sur les petites exploitations**. Il s'agit d'accompagner par des actions publiques appropriées, les petits producteurs déjà opérationnels, dans l'expansion de leurs activités de production, de commercialisation et de transformation, et de **les structurer autour d'un producteur de taille plus grande de la même filière.**

178. L'appui du gouvernement aux promoteurs des agropoles est à la mesure des enjeux du programme ; il porte sur la subvention de 100% pour les infrastructures sociocommunautaires et le renforcement des capacités des producteurs, de 30% du coût des équipements et infrastructures privés, et de 35% pour l'acquisition des intrants.

179. En 2018, le bilan s'établit à 46 agropoles à travers le territoire, répartis dans la production végétale (maïs, riz, manioc, fruits, pomme de terre, cacao…), l'élevage (porcin, avicole), et l'aquaculture.

Le programme repose sur le principe de parité public-privé.

Tableau 41 Agropoles existants

		INVESTISSEMENTS	APPORTS DES BENEFICIARES	CONTRIBUTIONS DE L'ETAT	SUBVENTIONS CONSOMMEES	SUBVENTIONS ATTENDUES
PRODUCTION VEGETALE	Riz	836 366 449	516 020 839	320 345 610	86 096 047	234 249 563
	Mais	7 771 002 454	4 734 025 859	3 036 976 595	753 803 856	2 283 172 739
	Manioc	1 567 038 512	939 078 375	627 960 137	146 394 425	481 565 712
	Plantain	1 863 920 000	1 316 415 000	547 505 000	0	547 505 000
	Cacao	29 375 744 693	23 539 689 521	5 836 055 172	2 875 395 577	2 960 659 595
	Huile De Palme	1 740 832 000	1 078 135 800	662 696 200	96 342 050	566 354 150
	Avocat	695 525 934	413 235 775	282 290 159	84 394 734	197 895 425
	Ananas	4 510 037 583	3 026 033 461	1 484 004 122	599 469 671	884 534 451

	Soja	656 498 388	395 384 872	261 113 516	301 303 786	-40 190 270
	Pomme De Terre	2 809 382 968	1 837 797 733	971 585 235	418 602 526	552 982 709
	Poivre	969 619 000	590 490 750	379 128 250	0	379 128 250
	Cafe Arabica	3 393 062 435	2 160 841 714	1 232 220 721	0	1 232 220 721
PRODUCTION ANIMALE	Porcs	11 086 182 160	7 448 510 893	3 637 671 267	1 345 732 382	2 291 938 885
	Poulets De Chair	9 226 899 092	6 117 010 143	3 109 888 949	1 550 021 448	1 559 867 501
	Poules Pondeuses	5 600 830 750	3 730 675 312	1 870 155 438	1 786 437 761	83 717 677
	Pisciculture	13 375 479 556	8 899 998 255	4 475 481 301	1 095 565 754	3 379 915 547

Sources : MINEPAT, MINADER et MINEPIA

180. Parmi les avantages du programme, il importe aussi de citer la possibilité de développer la production et la commercialisation en économies d'échelle, et la capacité de négociation par les producteurs.

Tableau 42 Agropoles projetés 2020-2035

		Coût total du projet	Apport des bénéficiaires	Apport de l'État	Objectifs annuels de production Tonnes /an	Nombre d'emplois créés	
						Emplois permanents	Emplois temporaires
PRODUCTION VEGETALE	Riz	7 057 390 724		4 436 472 318	7 200	371	
	Mais	12 128 567 398	1 732 028 959	3 237 705 023	173 912	311	135
	Sorgho						
	Manioc	8 826 599 810		3 477 808 404	421 000	1 007	
	Plantain	49 524 912 279		10 785 096 000	1 237 500	500	
	Cacao	64 134 731 945	34 925 153 505	12 889 290 076	58 000	7 070	110
	Huile de Palme	4 346 342 723	3 832 857 723	400 000 000	13 000	9	
	Soja	2 801 497 750		1 011 405 950	7 500	76	
	Cafe Arabica	6 942 680 709	3 766 626 684	2 425 421 610	3 450,25	325	240
	Transformation de Troncs de Bananiers	877 485 542					
PRODUCTION ANIMALE	Porcs		575 009 905		482 tonnes	100	300
	Pisciculture	10 670 276 350	8 428 292 888	4 487 949 543	3695 tonnes	220	460
	Lait	1 577 784 800	630 970 780	946 814 020	720 tonnes	50	500
	Viande Bovine	18 379 252 350	11 217 910 763	7 186 391 588	9047 tonnes viande et 400 têtes bovins	899	2 245
	Poulets de Chair	8 827 010 634	5 682 113 671	3 218 166 407	6284,5 tonnes viande	272	2 475
		2 866 193 372	1 788 156 224	1 078 037 148	729 000 poulets	100	390
	MIXTE : Œufs et Chair	1 744 913 750	1 158 502 613	585 691 138	242 500 poulets et plus de 8 000 000 œufs	30	60
	Poules Pondeuses	3 150 165 990	2 015 123 175	1 135 042 815	500 000 000 œufs	60	100

181. Les deux tableaux précédents soulignent les progrès réalisés et à atteindre à court terme, soit % du programme « Agropoles » portant sur un objectif final de 250 entreprises.

Figure 15 Répartition des Agropoles horizon 2035



182. L'achèvement de ce programme permettra sans aucun doute au Cameroun de promouvoir son agriculture au rang de secteur performant au plan structurel, technique et économique. Certes, le programme « Agropole » n'intégrera pas tous les agriculteurs, il représente néanmoins le fondement d'une nouvelle dynamique agricole associant intensité de capital et intensité de travail, produisant en économies d'échelle dans le cadre de filières génératrices par le développement de l'intersectorialité, de valeurs ajoutées d'emplois. C'est à ce titre que l'approche du développement par les agropoles pourrait assurer une plus forte contribution de l'agriculture à la croissance économique globale.

Des bassins de production plus performants

183. Les bassins de production agricole au Cameroun sont anciens et se caractérisent par leurs diversités et leurs spécificités respectives, résultat de leur rapport aux milieux physiques et de l'histoire agraire de leurs territoires de localisation. Néanmoins, ces bassins sont différemment structurés et inégalement équipés. A la différence de bassins spécialisés dans l'agriculture de rente intégrant production de matières premières et transformation (palmier à huile et hévéaculture, bassin cotonnier), d'autres sont essentiellement des bassins vivriers où les méthodes d'exploitation traditionnelles ont peu évolué, tandis que les systèmes de production, malgré leur ouverture sur le marché, restent largement finalisés par l'autoconsommation.

184. Une restructuration **volontariste** des bassins de production s'impose comme choix majeur d'inscription de l'évolution de l'agriculture camerounaise dans une reconfiguration spatiale en rapport avec la mutation des filières et des rapports villes-campagnes.

185. La notion de « bassin de production agricole » a évolué en effet, en concept qui fonde les stratégies de **rationalisation** de l'usage de l'espace agricole dans ses relations avec les autres maillons des filières (approvisionnement en intrants, équipements, production, transformation, distribution, etc.). C'est dans ce sens que le DSDSR (2014) a placé la finalité de l'approche en termes de bassins de production, de pôles de croissance, de pôles de compétitivité, etc.

186. La carte de l'organisation de l'espace agricole du Cameroun a été élaborée en vue de mettre en évidence l'importance de la place qu'occupent les bassins de production dans la structuration de l'espace agricole camerounais. Trois principes méthodologiques ont été retenus dans l'approche volontariste de l'évolution de cet espace :

- les bassins de production sont proposés comme composantes spatiales principales de l'agriculture camerounaise ;
- les bassins de production existants sont retenus comme entités spatiales permanentes (bassins de polyculture, bassins agro-industriels, bassins mixtes). Mais la recomposition interne est susceptible d'être modifiée en fonction de ses spécificités, pour une meilleure efficience de la fonction agricole de chaque bassin.
- Aux bassins localisés et spécifiés, est juxtaposée la carte du réseau urbain, et des aires de rayonnement des villes, considérées selon leurs niveaux respectifs comme centres de prestations de services destinées aux agriculteurs de leurs territoires.

PERSPECTIVES DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE AGRICOLE

POIDS DES VILLES

- PLUS DE 1 000 000 HABITANTS
- DE 450 000 A 1 000 000 HABITANTS
- DE 250 000 A 450 000 HABITANTS
- DE 100 000 A 250 000 HABITANTS
- DE 50 000 A 100 000 HABITANTS
- DE 25 000 A 50 000 HABITANTS
- MOINS DE 10 000 HABITANTS

AIRE DE RAYONNEMENT DES VILLES SUR L'ESPACE AGRICOLE

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

MARCHES

- MARCHE DE CONSOMMATION DE TYPE MARCHE D'INTERET NATIONAL
- MARCHE DE PRODUCTION

SYNAPSES

- PORT DE COMMERCE
- AEROPORT INTERNATIONAL
- MARCHE D'ECHANGES TRANSFRONTALIERS

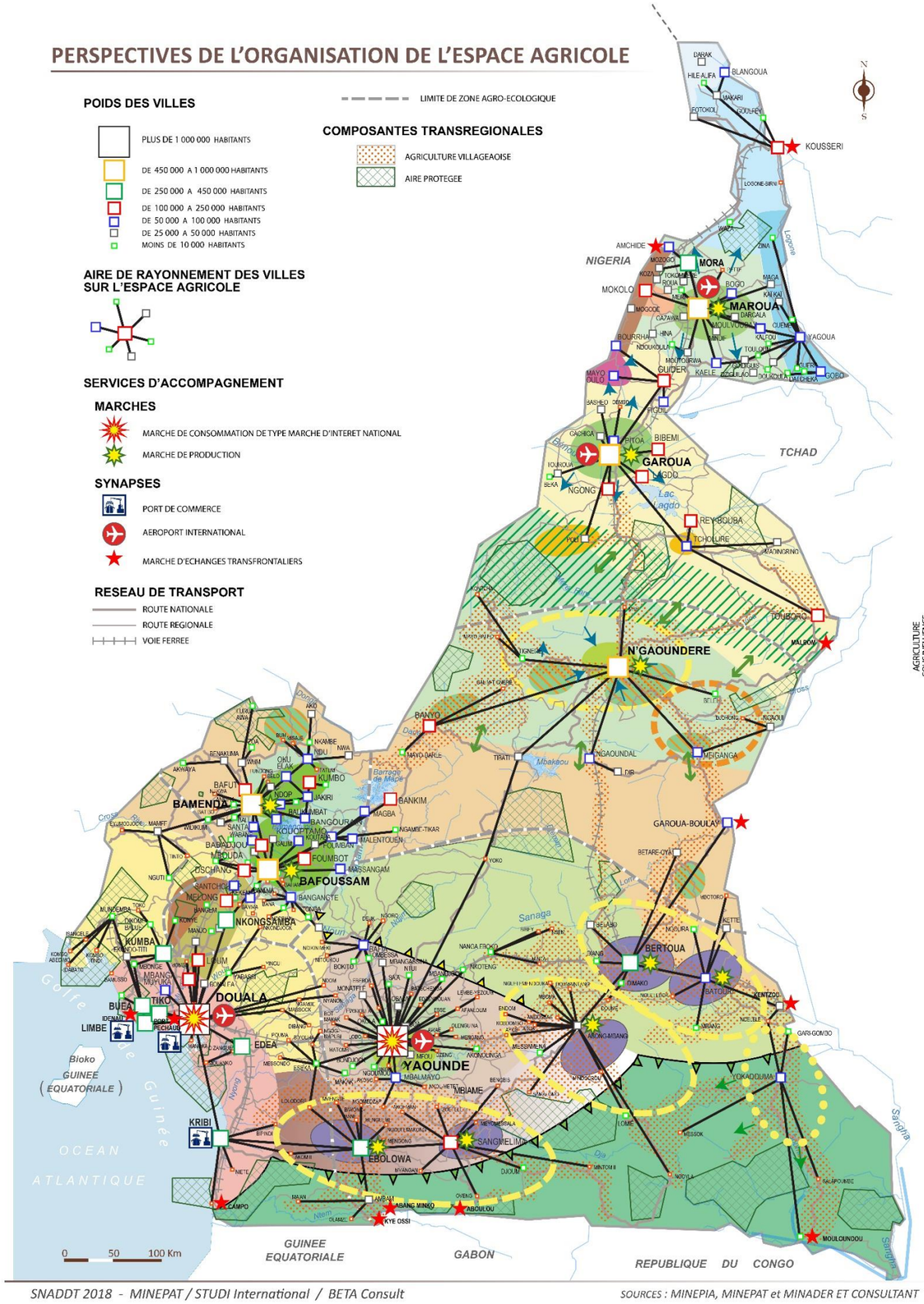
RESEAU DE TRANSPORT

- ROUTE NATIONALE
- ROUTE REGIONALE
- VOIE FERREE

- LIMITE DE ZONE AGRO-ECOLOGIQUE

COMPOSANTES TRANSREGIONALES

- AGRICULTURE VILLAGEAOISE
- AIRE PROTEGEE



TERRITOIRES

EXTREME-NORD et NORD

- COEUR DU BASSIN : céréaliculture - mil-sorgho-niébé-oignon
- PÉRIPHÉRIE DU BASSIN
- SOUS-BASSIN SOJA
- SOUS-BASSIN ARACHIDIER
- BASSIN COTONNIER, TENDANCE À LA DIVERSIFICATION (coton, maïs, anacarde)
- BASSIN DE RIZICULTURE INONDÉE
- ZONE DES YAERES : agriculture extensive et pastoralisme
- AGRICULTURE DE MONTAGNE
- BASSIN LAITIER DES HAUTS-PLATEAUX GUINEENS

ADAMAOUA

- CEINTURE D'ELEVAGE ET D'AGRICULTURE PERI-URBAINS
- ZONE D'AGRO-PASTORALISME DES HAUTS-PLATEAUX DE LA SAVANE SOUDANO-GUINEENNE D'ALTITUDE
- ZONE D'ELEVAGE TRANSHUMANT DES HAUTES SAVANES
- RANCHING
- BASSIN DE PRODUCTION AGRO-PASTORAL : vivrier - lait - viande
- BASSIN DE PRODUCTION AGRO-PASTORAL : vivrier - ranching - fruits
- AXE DE TRANSHUMANCE TRANS-ZONALE

CENTRE, EST et SUD

AGRICULTURE SOUS INFLUENCE URBAINE

- CEINTURE D'AGRICULTURE URBAINE ET PERI-URBAINE
- AUREOLE DE PROXIMITE
- AUREOLE DE POLYCULTURE à base de cacao, vivrier et fruits
- ESPACE DE FORÊT/SAVANE
- ZONE D'AGRICULTURE OMBROPHYLLE à base de cacao, café robusta et vivrier ET PISCICULTURE
- CONCENTRATION DE VIVRIER À BASE DE MANIOC
- AIRE D'EXTENSION DU CACAO ET DU CAFÉ ROBUSTA SOUS FORET
- ZONE DE PROGRESSION DE LA MISE EN VALEUR AGRICOLE (riz pluvial de plateau, cacao, café robusta, palmier à huile et vivrier à dominante maïs, manioc et plantain ..)
- BASSIN DE PRODUCTION EXISTANT à base de vivrier et manioc
- BASSIN DE PRODUCTION EMERGENT à base de vivrier et cacao/café
- BASSIN DE PRODUCTION POTENTIEL à base de vivrier
- FRONT DE PROGRESSION DE L'AGRICULTURE DE PLATEAUX SOUS PLUVIOMETRIE BIMODALE
- FRONT DE PROGRESSION DE L'AGRICULTURE SOUS FORET

OUEST et NORD-OUEST

- COEUR DE BASSIN : maraîchage et maïs, forte concentration d'agropoles
- ESPACE D'EXTENSION DU COEUR DU BASSIN : maraîchage, maïs, produits de niche (miel, avocat , café arabica). Agropoles de production animale
- RANCHING
- ESPACE DE FORÊT/SAVANE

LITTORAL et SUD-OUEST

- AGRICULTURE PAYSANNE : vivrier et plantations villageoises, mise en valeur par sociétés
- ZONE DU MUNGO : maïs et agriculture de rente (fruits, café-cacao et poivre)
- BASSIN CACAOYER
- BASSIN DE CONCENTRATION DE L'AGRICULTURE DE RENTE (palmier à huile, hévéa, banane) AVEC TENDANCE À LA DIVERSIFICATION

OBJECTIFS

- Assurer la performance, la pérennité et la résilience des systèmes d'agriculture et d'élevage
- Intégration des marchés de production aux marchés de consommation et développement des chaînes de valeurs
- Gestion des conflits Agriculture / Elevage, accès à la terre, aux crédits et aux intrants afin de faire de l'agriculture un métier attractif pour les jeunes
- Atteindre l'autosuffisance
- Développer la filière élevage (lait/viande) et les filières maïs et fruits
- Mettre en place des projets agri-urbains pour protéger les ceintures agricoles et freiner la croissance spatiale des villes
- Protéger la forêt camerounaise appartenant au bassin du Congo contre toutes formes de dégradation d'origine anthropique
- Freiner la pression anthropique et protéger les milieux naturels
- Protection du milieu naturel (Grass Fields) contre les pressions foncières
- Mise en valeur à surveiller et à rationaliser
- Articulation du Mungo avec les ports de Douala et Limbé.
- Détournement d'une partie des flux vers Limbé
- Extension de la zone et élévation du taux de transformation
- Mise en place de stratégies de repositionnement sur les marchés internationaux.
- Réduction de la monoculture

ACTIONS

- Accroissement de la superficie
- Amélioraton de la qualité
- Intensification
- Intervention sur les facteurs de production (terre, crédit, circuit, mise en marché,prix à la production)
- Bassin lait/viande à structurer et à développer (multiplication de la race croisée lait/viande, mise en place de réseaux de collecte, création de centrales laitières, réhabiliation de l'ex-centrale SOGELAIT, création d'unités intégrées de fabrication d'emballages, institution de primes à la collecte, infrastructures et équipements de stockage et d'expédition.
- Abattoirs modernes avec développement de la chaîne du froid
- Contrôle prophylactique
- Contrôler la progression des fronts d'agriculture sous forêt
- Créer un grand pôle cacaoyer autour de Mbalmayo en termes de traçabilité et d'économies d'échelle
- Développer un pôle d'industrialisation des fruits autour d'Awaé
- Développer un élevage moderne de type ranching dans les Grass Fields
- Créer une Zone Economique Spéciale ou cluster spécialisé (palmier à huile, caoutchouc, fruits)
- Assurer de bonnes communications avec Limbé et réaménager le port et le doter d'une plateforme fruits

SNADDT 2018 - MINEPAT / STUDI International / BETA Consult

SOURCES : MINEPIA, MINEPAT et MINADER ET CONSULTANT

187. Les bassins de productions sont des entités spatiales dont la dynamique est influencée par des facteurs internes et externes :

- l'intégration croissante ou totale dans l'économie marchande influence directement la réponse des systèmes de production (accroissement ou diminution de l'offre, adaptation des systèmes de cultures aux changements des habitudes alimentaires, etc.) ;
- l'accroissement de la demande liée à la croissance démographique, entraîne un accroissement de l'offre qui peut être obtenu par l'intensification et la modernisation des méthodes de production, ou par le maintien des systèmes extensifs et augmentation des surfaces mises en valeur. De ce fait, un bassin de production subit une modification spatiale par dilatation ou contraction. Les défrichements et l'emprise croissante de l'agriculture sur les forêts et les savanes, sont des formes de dilatation ;
- la croissance du système agro-alimentaire et agro-industriel camerounais, liée à la croissance urbaine exige une réorganisation des bassins de production : format groupé, maillage par des routes et pistes facilitant la collecte, axe de communication majeur reliant le bassin aux marchés, usines, ports, spécialisation.

- **Une stratégie prioritaire et urgente de gestion des risques agricoles.**

188. L'évaluation des risques, l'identification des outils de leur gestion et leur opérationnalisation ont fait l'objet d'une étude approfondie initiée par le G8-G20 (MINADER-IRAM : *« Evaluation des risques agricoles au Cameroun. Rapport final, avril 2017).* L'agriculture camerounaise demeure encore affectée par un grand nombre de risques, variant selon les types de risques, leurs niveaux de sévérité, les cultures, les milieux naturels, et les modes d'intervention.

Tableau 43 Types de risques et hiérarchisation selon la fréquence et la gravité

	Sévérité	Fréquence	Pire scénario	Score
Risques biologiques	+++++	+++++	+++++	5
Pertes post-récoltes	+++++	+++++	+++++	5
Volatilité. prix interannuels	+++++	+++++	+++++	5
Difficulté d'accès aux semences sélectionnées	+++	+++++	+++	3,7
Sécheresse : Nord et Extrême Nord	+++++	+++++	++++	3,6
Inondations	++	+++	++	2,6
Risque crédit	++	+++	++	2,3

Source : MINADER-IRAM : « Evaluation des risques agricoles au Cameroun », Rapport final, avril, 2017
+++++risque très élevé, ++++ risque élevé, +++ risque médium, ++risque faible.

189. A l'échelle spatiale l'impact des risques varie selon les régions. Ainsi les risques climatiques affectent l'ensemble du Cameroun, mais leur niveau de sévérité est davantage élevé dans la zone agro-écologique soudano-sahélienne considérée comme la plus vulnérable aux risques agricoles, en particulier la sécheresse extrême, tandis que la zone littorale, au régime pluviométrique monomodal, est souvent exposée aux inondations.

190. Dans tous les cas de figures, les différents types de risques entraînent des pertes élevées en rendements et en production, et affectent même la qualité des produits (cas du cacao, des racines et tubercules, des céréales, etc.). Le rapport IRAM (avril 2017) estime les pertes annuelles moyennes liées aux sécheresses durant la période 1981-2012, à 29,5 Mds $ dont

70% dans les cultures et 30% dans l'élevage. Les pertes maximales ont atteint en situation climatique extrême 123 Mds$ dont 89% dans le sous-secteur végétal et 11,3% dans l'élevage. Concernant l'ensemble de l'agriculture vivrière, les pertes affectent toutes les cultures (tubercules et racines, plantain, maïs, mil/sorgho, riz…) ; elles sont estimées entre 20% et 25% de la production en pré-récolte et entre 15% et 25% en post-récolte, soit au total 35 à 45% de la chaîne de valeur du sous-secteur vivrier.

191. En s'appuyant sur le constat et les recommandations de l'étude précitée, la mise en place des mesures et outils de gestion des risques s'inscrit dans la consolidation des stratégies d'interventions urgentes et prioritaires. Dans le tableau suivant, trois types de stratégies à consolider et/ou à opérationnaliser sont proposés.

Tableau 44 Stratégies de gestion des risques agricoles

Stratégies de réduction des risques

- Renforcement des actions du programme de Lutte Antiparasitaire Intégré mis en place par le Minader
- Mise en place des brigades villageoises d'intervention phytosanitaire préconisées par le Projet de Lutte contre les Grands Fléaux (PLGF) affectant les cultures vivrières ;
- Consolidation au niveau des moyens matériels, financiers et humains d'un réseau d'épidémio-surveillance des maladies animales du Cameroun (RESCAM) mis en place par le Minader depuis 2014 ;
- Développement des pratiques du warrantage et des infrastructures appropriées du stockage.

Stratégies de transfert des risques

- La principale action consiste à promouvoir « le marché de l'assurance » agricole ;
- Parmi les moyens favorisant le développement des « systèmes assurantiels » : une forte diffusion de la téléphonie mobile ;
- La mise en place de réseaux régionaux d'agences d'assurances localisées dans les centres urbains des bassins de production ;
- Compenser l'absence ou l'insuffisance des réseaux d'agences par le développement du « Mobile Banking », et/ou promouvoir la pratique d'assurances groupe par les coopératives, les GIC, GIE. La solution se traduit certes par un coût plus ou moins élevé, surtout pour les petits agriculteurs, mais ses avantages peuvent être perçus notamment dans le cas de risques sévères et récurrents ;
- La mise en place de Fonds de Gestion des Risques Sévères (GRS) au niveau des grandes filières, financés par le budget national et partiellement par les acteurs économiques intervenant dans chaque filière.

Stratégies d'adaptation et de renforcement des capacités

Ces stratégies multiformes visent essentiellement le développement des capacités de résilience des EFA face aux risques par des systèmes régulateurs dont :

- La diversification des sources de revenu des ménages agricoles ;
- Le renforcement des capacités de relance des systèmes de production suite aux chocs susceptibles de se produire, donc d'accéder aux intrants ;
- La mobilisation de ressources minima nécessaires au maintien de. l'équilibre matériel des ménages (sécurité alimentaire, dépenses d'urgence post-choc, frais familiaux incompressibles …)

Source : MINADER-IRAM, Rapport final 2017

- **Une politique de planification visant l'amélioration de la compétitivité**

192. De plus en plus ouverte sur le marché national et extérieur, l'agriculture camerounaise est interpellée pour produire et commercialiser selon les normes de la compétitivité. Diverses études théoriques ont par ailleurs démontré que le lien entre l'agro-alimentaire et les territoires est considéré comme un *« facteur de qualité et de compétitivité »* (Gatti et Valli, 1995, Pecqueur, 1996, Dubois, 1998, Berlioez et Epistème, 1998). C'est dans ce sens que s'explique l'orientation du passage à *« l'agriculture de seconde génération »* vers l'organisation des territoires agricoles en *« bassins de production »* structurés autour *des pôles de compétitivité ».*

193. La compétitivité est en fait un concept large du développement. On retient deux groupes de facteurs déterminants sous-tendant la promotion d'une agriculture compétitive :

- ***Les facteurs prix.***

Les plans de développement renvoient à la transition de l'agriculture camerounaise **de la stratégie sécuritaire familiale** fondée essentiellement sur l'autoconsommation avec un excédent généralement faible destiné à la commercialisation, **à un système agricole et agro-industriel intégré dans l'économie marchande**. Une politique de développement implique une intervention volontariste sur le fonctionnement du marché imparfait actuel. Trois actions au moins s'imposent :
-restructuration du secteur en vue d'atteindre le stade de la production en économies d'échelle, facteur de la baisse des coûts de production, d'amélioration de la productivité et des avantages comparatifs absolus ;
-atténuation des impacts négatifs sur les petits producteurs liés à la concurrence du « marché imparfait », non pas dans le sens d'une dérégulation du marché, mais par la concurrence sur le marché impliquant le jeu des prix à la production et à la consommation. Cette situation est d'autant plus déterminante que d'une part, les producteurs n'ont pas les mêmes capacités de positionnement sur le marché national face à des productions importées, subventionnées par les pays exportateurs, voire même soumises à des prix homologués par le gouvernement (cas du riz alors que 70% du riz local est vendu à bas prix sous forme de paddy aux commerçants nigérians). Les petits producteurs d'huile de palme sont également en position de faiblesse par rapport aux grandes entreprises (CDC, SOCAPALM, SAFACAM, PAMOL, HERAKLES-FARM…) fonctionnant en oligopoles. Les producteurs de racines et tubercules, de produits horticoles (tomate, piment, oignon, haricot, etc.), de plantain, sont également en position de faiblesse dans les circuits de commercialisation dominés par les collecteurs *sellam-bellam,* grossistes, semi-grossistes et transporteurs, qui imposent leurs prix.
Les bas prix à la production, notamment en *bord de champ,* s'expliquent par la non comptabilisation du travail familial, du faible apport en capital, des besoins en argent des ménages, de la périssabilité des produits et de la difficulté d'accès aux marchés des producteurs dispersés et enclavés.

- ***Les facteurs « non prix » comme déterminants du développement sectoriel et territorial.***

Le Document de Stratégie de Développement du secteur met en avant le rôle des ***pôles de compétitivité.*** Il a été démontré que le lien entre l'agro-alimentaire et les territoires est considéré comme un *« facteur de qualité et de compétitivité »* (Gatti et Valli 1995, Pecqueur 1996, Dubois 1998, Birliouez et Epistème, 1998). Elle est déterminée selon

les cas par ***« les facteurs prix »*** (à la production et à la consommation), et ***« facteurs non prix »*** (normes sanitaires, qualité organoleptique, traçabilité, disponibilité des produits sur le marché en temps réel, présentation, etc). Dans le même sens, le SNADDT confirme que les programmes et projets (tels le PACA, le PIDMA) ciblant la **spécification des produits** sont des initiatives volontaristes génératrices d'avantages compétitifs sur le marché national, urbain notamment et international, donc générateurs de revenus plus élevés pour les agriculteurs des bassins de production.

- **Satisfaire les besoins des populations, et conquérir des marchés extérieurs**

194. Cet objectif met au premier plan la sécurisation alimentaire de la population camerounaise, l'équilibre de la balance alimentaire et de la balance des paiements. Il reflète un repositionnement explicite de l'agriculture dans la stratégie de croissance globale comme secteur-moteur du développement durable, économique et socio-territorial.

- **Assurer la sécurité nationale en produits alimentaires de base**

195. Cet objectif mis en avant dès 2009 par la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA), a été concrétisé par le lancement en 2011 de deux programmes stratégiques, le programme « Agriculture de seconde génération » annoncé en 2011, et le programme « Agropoles ». Le Plan d'Urgence (2015-2017) qui avait annoncé une accélération de la croissance traduit la nécessité de **combler le gap de la production agricole face à la croissance de la demande et des importations, et la nécessité d'équiper les villes chefs-lieux des régions en marchés de denrées alimentaires**.

196. La réalisation de ces objectifs implique l'accroissement de la production globale, à la fois par la mise en production de superficies cultivables additionnelles, et par des gains supplémentaires de productivité. Outre la réponse à donner à la demande alimentaire nationale, le secteur agricole est appelé à réaliser des excédents vivriers exportables essentiellement dans la sous-région, et de booster les spéculations destinées au marché international des produits tropicaux.

197. Selon les projections effectuées par le MINADER (Rapport de mise en œuvre, 2016), le taux annuel de croissance du sous-secteur vivrier passera de 5,6 % en 2018 à 5,7% en 2019, soit un gain de 0,1 point par an, qui, s'il se maintient porterait la croissance annuelle en 2022 à 6%. En tenant compte de cette projection, le taux de croissance est susceptible d'atteindre 9% en 2030 et se stabiliser ultérieurement à ce niveau.

198. Toutefois, les déterminants de la croissance sont sujets à une variabilité plus ou moins forte, liée à des facteurs à la fois internes et externes (ressources internes de financement de l'activité agricole, IDE, chaîne logistique, synergie des filières porteuses et pôles de compétitivité, marchés et politique des prix).

2.3.2.4.4. PERSPECTIVES SOUS-SECTORIELLES 2020-2035

Le sous-secteur céréalier : atteindre l'équilibre offre-demande

199. La céréaliculture représente par son emprise spatiale des superficies emblavées, sa production réalisée et sa place dans la demande alimentaire et industrielle, la principale spéculation agro-alimentaire du Cameroun. Selon la variété des céréales, elle est pratiquée dans toutes les régions du pays, en culture de plein champ ou associée à d'autres cultures vivrières et/ou de rente. Représentant 36,2% des apports caloriques et 40,3% des apports protéiques (DSDSR, 2014, p. 38), les

produits céréaliers (tous types confondus) constituent une composante structurelle du système alimentaire dont la demande, en forte croissance, reste inélastique. La consommation directe est estimée à environ 200kg/hab./an, dont 168kg de riz, maïs et mil/sorgho. Les céréales constituent également la matière première de base de diverses branches agro-industrielles, en particulier la provenderie, la brasserie, ainsi que les unités industrielles, semi-industrielles et artisanales de première transformation (maïseries, rizeries, minoteries). De la production à la consommation finale, la filière céréale, qui intègre environ 70% de production marchande et 30% d'autoconsommation, est ainsi l'une des filières agro-alimentaires les plus stratégiques.

200. Néanmoins, le déficit céréalier du Cameroun est un fait prégnant qui continue de peser sur la sécurité alimentaire et sur la balance commerciale du Cameroun par le coût des importations massives de blé, de riz, de maïs grain et gritz (nécessaire à la fabrication de la bière). Résoudre l'équation difficile de la céréaliculture par une politique planifiée permettant d'atteindre sur le long terme l'équilibre entre offre et demande, ou d'atténuer autant que possible le déficit de certaines céréales, notamment le riz, est une priorité et un défi majeur à relever.

201. La population camerounaise aura dépassé les 37 millions d'habitants en 2035 et aura augmenté de 58, 8% depuis 2015 et de 39,3% depuis 2020. En tenant compte de la superficie agricole cultivable (SAC) de 7,2 millions d'hectares, le ratio en terre qui était de 0,4.12ha/hab. en 2005, serait de 0, 31/ha/hab. en 2015 ; il descendra à 0,27ha en 2020 et à 0,194ha/hab. en 2035. L'agriculture camerounaise évoluera ainsi dans un contexte de pression croissante sur la terre ; la réponse à l'évolution de la demande associe une double action : l'accroissement des emblavures et l'intensification des systèmes d'exploitation combinant mécanisation, semences améliorées, fumures minérales et organiques, irrigation et gestion efficace des risques de pertes pré-et post-récoltes.

202. L'effet urbanisation. La population urbaine dépasse depuis 2010-2011 la population rurale. Elle représentera à l'échéance 2035, les deux tiers de la population camerounaise contre 45,5% en 2015 et 42,6% en 2025 et 36,8% à l'horizon 2030. Alors qu'en 2015 un habitant rural doit nourrir par son travail 2,2 habitants, le ratio atteindra 3 habitants en 2035. Le ratio sera en réalité davantage élevé, car les ruraux ne sont pas tous agriculteurs. La modernisation des systèmes d'exploitation et la croissance de la productivité sont de ce fait des voies obligées de la mutation de l'agriculture camerounaise. L'urbanisation engendre par ailleurs un changement des habitudes alimentaires ; l'augmentation par exemple, de la consommation de riz et de produits à base de blé par les populations citadines du Cameroun est considérée un fait établi.

203. L'objectif majeur est d'atteindre au moins l'équilibre « offre- demande » en céréales locales : riz, maïs et mil/sorgho ; le blé reste une denrée totalement importée.

L'approche méthodologique repose sur l'intégration de trois 3 variables principales : la consommation moyenne/habitant rapportée à la population totale, la superficie emblavée et le rendement physique. Selon l'hypothèse privilégiée : les systèmes de production et d'exploitation se caractérisent par un fort différentiel de rigidité, l'équilibre global offre-demande peut être atteint sur le long terme, mais demeure inégal selon les types de céréales. Le bilan suivant est établi d'après les données du tableau général (en infra) des projections quantifiées de

l'agriculture entre 2020 et 2030 (tableau en infra).

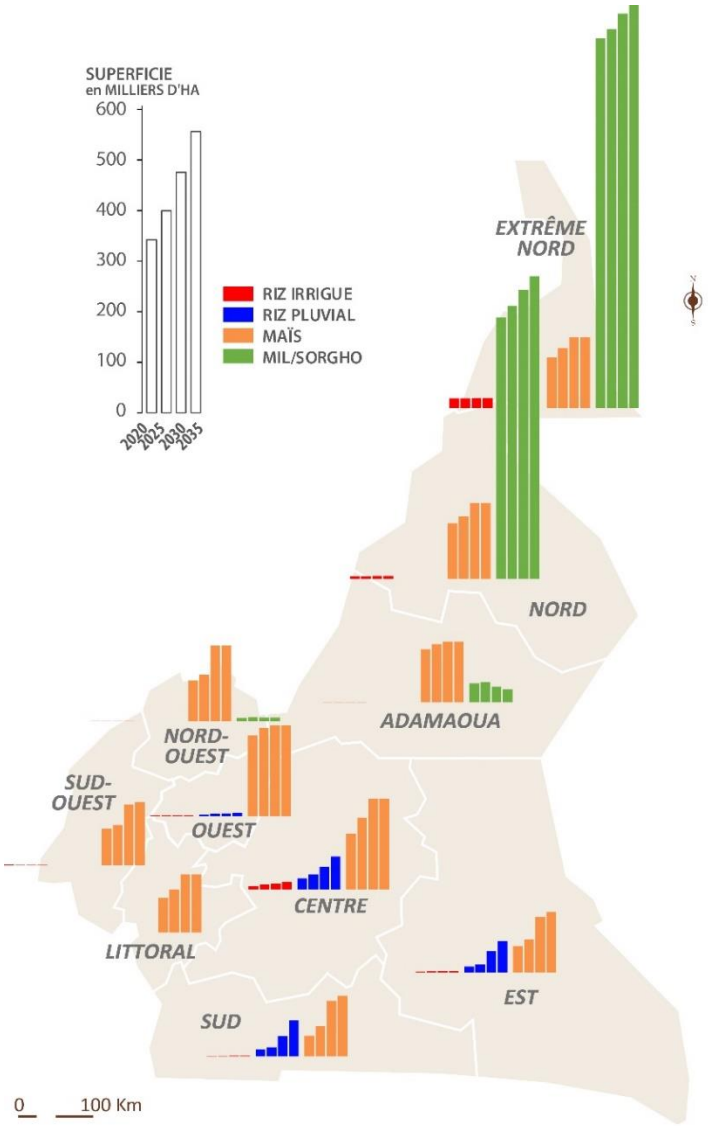
Tableau 45 Evolution du bilan Offre-Demande de la céréaliculture

	2020	2025	2030	2035
Riz Offre-Demande	-592 000	-633 587	-561 330	-462 622
Maïs Offre-Demande	-88 775	-41 966	+48 4724	. +709 744
Mil/Sorgho Offre-Demande	+9 534	+3 728	+760	+3 913
Total céréales Offre-Demande	-671 208	-671 825	-75 846	+251 035

204. La lecture de ce tableau suggère les remarques suivantes :

- le sous-secteur céréalier camerounais réalisera des progrès importants ; entre 2020 et 2035, la production augmentera de 121,3%, au regard d'une croissance de la demande de 87,4%. Après une réduction substantielle du déficit jusqu'en 2030, le sous-secteur devient globalement excédentaire à l'horizon 2035. La production atteindra 9, 844 millions de tonnes contre une demande de 9,593 millions de tonnes,
- la croissance de la production sera liée d'une part à l'augmentation globale des emblavures de 35,5% (soit une superficie additionnelle de 808 000 ha), mais variable selon les cultures (riz : +190%, maïs :+55,5%, mil/sorgho : +11%), et à des rendements nettement plus élevés atteignant à terme 6 tonnes/Ha en riziculture irriguée, 3,8 tonnes/ha en riziculture pluviale, 5 tonnes/ha dans le maïs, au contraire, le binôme mil/sorgho conservera son caractère de cultures extensive confrontée aux aléas climatiques de la zone soudano-sahélienne (rendement préconisé en 2035 : 1,5 tonne/ha, contre 1,2 tonne/ha en 2020 et 1,2 tonne/ha en 2013 (année de référence).

Figure 16 Evolution des superficies céréalières entre 2020 et 2035



Source : Estimations CONSULTANT

205. Le bilan offre-demande reste inégal selon les types de cultures. Le maïs, culture de plus en plus liée à l'agro-industrie et privilégiée par un important apport d'inputs, aura un bilan nettement excédentaire, celui du mil/sorgho atteindra l'équilibre, tout en restant soumis à une forte variabilité interannuelle. Cependant, en dépit de la progression des superficies en irrigué et en pluvial, et de l'accroissement des rendements, le bilan rizicole restera déficitaire ; la production n'assurera en 2035 que 60% de la demande, voire moins en raison des prélèvements par le commerce transfrontalier. Dans tous les cas de figures, le Cameroun continuera donc d'être un importateur net de riz, les importations baisseront certes mais resteront massives ; elles porteront vers 2035 sur 462 622 tonnes. L'exploitation du potentiel hydrique considérable par des programmes ambitieux de création de grands périmètres irrigués, sera certes la voie passante vers l'autosuffisance en riz, et la réalisation d'importants excédents exportables. Toutefois, la compétitivité du riz camerounais sur le marché national, face à la concurrence du riz importé est déterminée à la fois par le prix et la qualité de l'offre.

206. Les données détaillées relatives à une approche volontariste du développement de deux céréales stratégiques : riz et maïs jusqu'à l'horizon 2035, ont fait l'objet de fiches techniques jointes en infra.

Racines, tubercules et plantain : des filières dynamiques mais à valoriser et restructurer

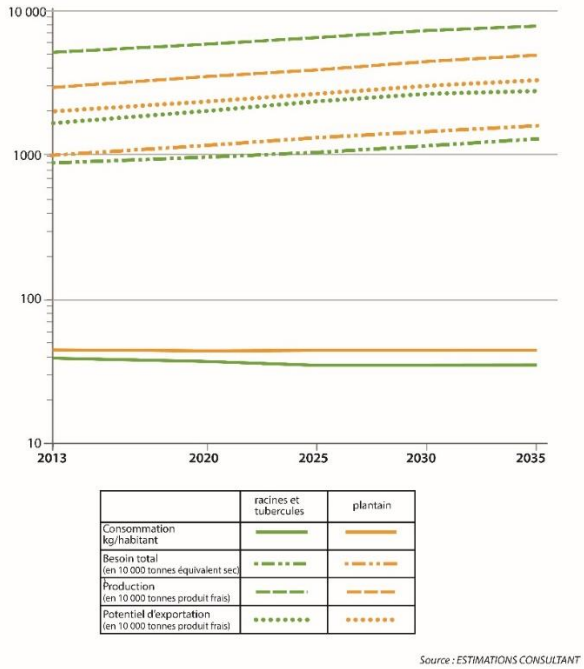
207. Racines, tubercules et plantain constituent, avec les céréales, la base de l'alimentation de la population camerounaise. En dépit d'un léger recul susceptible de se prolonger jusqu'en 2020, la demande moyenne annuelle par habitant de racines (manioc, igname et taro) tend à se stabiliser à 35 kg/hab. en équivalent sec (soit 25% du poids frais). Celle du plantain est estimée à 44kg/hab. Pour répondre à l'augmentation de la demande de la population, de l'industrie et des exportations, les filières doivent être performantes et devenir un secteur compétitif national, sous-régional et international.

208. Afin de répondre à la demande évaluée à l'échéance 2035, la production de racines et tubercules devra atteindre **8 millions de tonnes à l'horizon 2035**, dont environ **5 millions de tonnes** destinées à la consommation nationale, et **2 820 000 tonnes d'excédents exportables**. Concernant la banane plantain, les projections ont défini un objectif à atteindre d'environ 5 millions de tonnes sur une superficie de 248 652 hectares. Avec une consommation de 1,628 million de tonnes, le volume exportable atteindra 3,345 millions de tonnes. Les autres pays de la sous-région et le Nigéria sont des marchés captifs déficitaires présentant de grandes opportunités.

Tableau 46 Bilan des projections jusqu'à l(horizon 2035 de la filière Racines, Tubercules et Plantains

		2013	2020	2025	2030	2035
Population		22 500 000	26 600 000	29 900 000	33 400 000	37 000 000
Racines et Tubercules	**Cons en kg/habitant**	39	37	35	35	35
	Besoins totaux (en T Eqs)	887 500	982 000	1 048 000	1 170 000	1 295 000
	Production (en T p frais)	5 200 000	6 000 000	6 600 000	7 400 000	8 000 000
	Importation	-	-	-	-	-
	Potentiel d'Export en T p frs	1 690 000	2 069 000	2 409 000	2 719 000	2 820 000
Plantain	**Cons en kg/habitant**	44	44	44	44	4
	Besoins totaux	990 000	1 169 000	1 317 000	1 471 000	1 628 000
	Production	3 000 000	3 540 000	4 000 000	4 480 000	4 973 000
	Importation	-	-	-	-	-
	Potentiel d'Exportation	2 010 000	2 371 000	2 683 000	3 009 000	3 345 000

Figure 17 Bilan des projections jusqu'à l(horizon 2035 de la filière Racines, Tubercules et Plantains



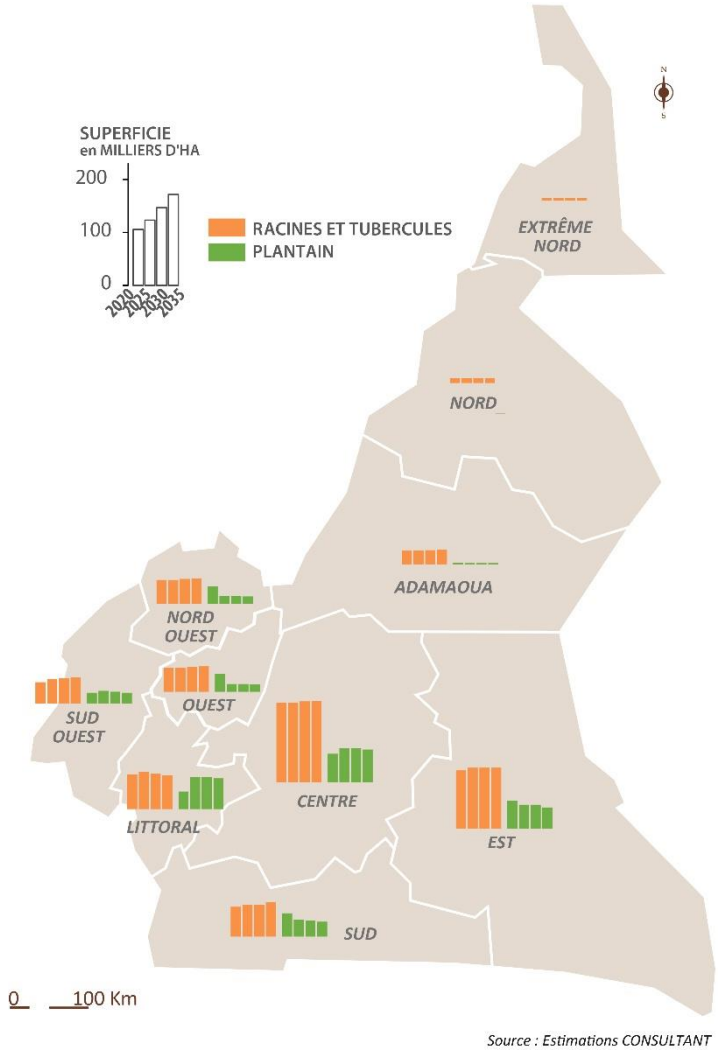
Source : ESTIMATIONS CONSULTANT

209. La croissance du sous-secteur du segment-production des filières est dépendante de l'augmentation des superficies dans les principaux bassins de production des régions Centre et du Grand Ouest, notamment le bassin du littoral maritime. Toutefois, un glissement important des superficies et de la production s'opérera en direction des régions de l'Est et du Sud. La croissance de la production reposera sur l'amélioration de la productivité. Des rendements de 25 tonnes/ha pour les racines, notamment le manioc, et de 20 tonnes pour le plantain, sont à atteindre à l'horizon 2035. Avec une diffusion plus étendue de matériel végétal sélectionné (besoins estimés à 50 millions de boutures pour le manioc), des apports en intrants correspondant aux besoins des cultures, et la lutte contre les pertes considérables en pré- et post-récoltes, des rendements de 40 tonnes peuvent être aisément obtenus.

210. La réorganisation spatiale et commerciale de la production est une autre condition de la valorisation des filières. Les bassins de production existants ou à développer seront davantage optimisés par une meilleure adaptation de l'offre aux grands marchés urbains et pôles d'exportation, selon leur localisation géographique. Le manioc frais, igname, taro, feuilles de manioc et plantain, très périssables seraient la base de l'offre par les bassins de production situés à proximité des grands marchés urbains (dans les limités d'une durée de transport de 3 à 4 heures). Au-delà, les bassins de production se spécialisent dans l'approvisionnement en produits transformés (fufu, gari, bâtons de manioc, amidon, cossettes et farine de plantain…). Une telle spécialisation caractérise déjà divers bassins de production, notamment le grand bassin producteur de gari de Muyuka (arrondissement du même nom) ; non loin à quelques 60 km, les villages de Batok et Bakinguili ainsi que la ville d'Ebolowa constituent un ensemble de bassins de production de waterfufu, c'est le cas aussi de Bityli (cossettes), de Mélong (fufu), Batouri (farine).

211. La concentration de la production aussi bien de tubercules et racines que du plantain, caractérise les régions du grand Ouest, où la pression sur la terre est assez forte La croissance de la superficie devra bénéficier d'une action volontariste favorisant un glissement progressif vers les territoires disposant d'importantes réserves foncières cultivables, telle les régions Est, Sud et les secteurs nord de la région Centre.

Figure 18 Evolution des superficies des Racines, Tubercules et Plantain 2020-2035



Source : Estimations CONSULTANT

systèmes mono-productifs de grandes entreprises spécialisées (PHP, CDC…).

Fruits et légumes : améliorer et consolider le maillon transformation

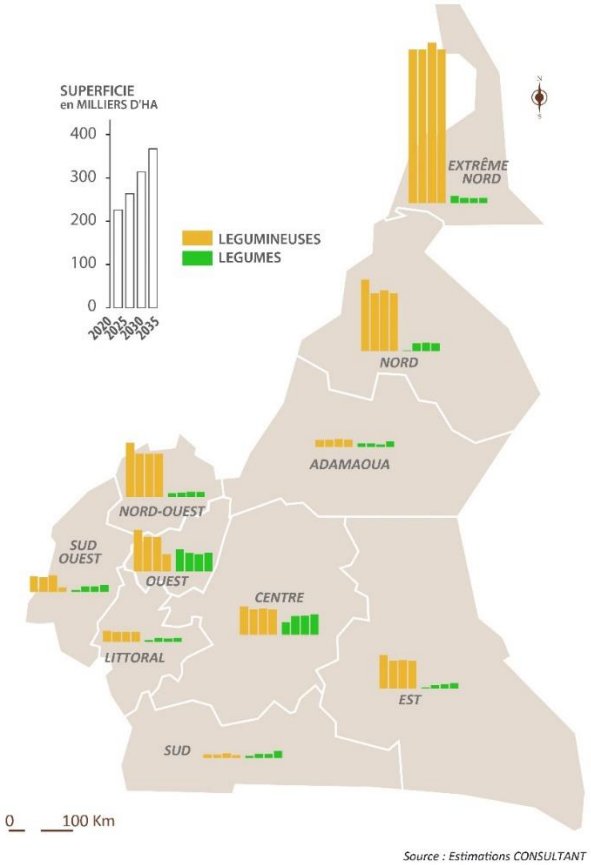
212. Le sous-secteur fruitier et horticole se caractérise par une diversité remarquable des productions et par sa place structurante dans les systèmes de polyculture vivrière paysanne, ou dans les

213. Les cultures maraîchères et de légumineuses, pratiquées par près de 2 millions de ménages, constituent la base de l'alimentation et génèrent d'importants flux d'exportation dans les pays voisins du Cameroun, estimés à 1,812 million de tonnes.

214. La dynamique de développement s'inscrit ainsi dans une tendance forte d'accroissement de la production et de la demande.

215. Considérant les projections basées sur l'évaluation de la consommation moyenne/hab et sur l'évolution des rendements, la production de légumineuses alimentaires (haricot, niébé, *« voandzou »* (pois), arachide, soja…), entre 2020 et 2035, augmentera de 37%, et la superficie de 18,7%. Plus important, la production maraîchère atteindra à l'horizon 2035 selon nos projections, 3,950 millions de tonnes sur 197 500 hectares, un accroissement respectif de 84,5% de la production et de 52,3% de la superficie. Au total, vers 2035, le segment amont de la filière légumineuses et légumes produira 5,250 millions de tonnes, et générera un excédent pour l'exportation et la transformation de 3,5 millions de tonnes (hors pertes diverses post-récoltes).

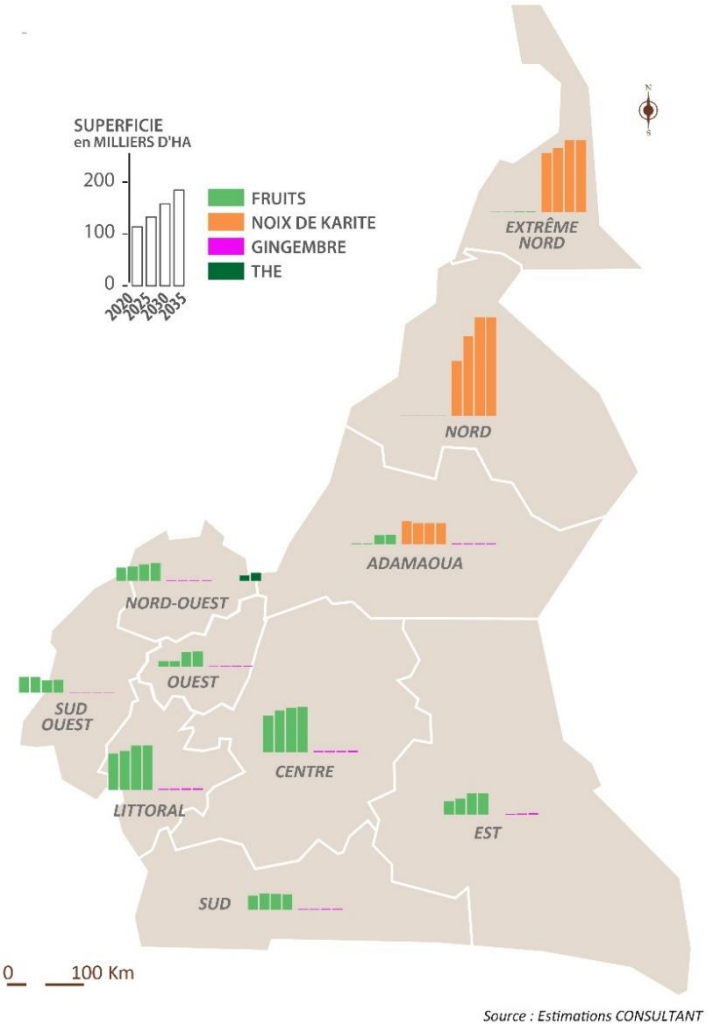
Figure 19 Evolution des surfaces en légumes et légumineuses 2020-2035



216. Le Cameroun est aussi un gros producteur de fruits tropicaux. Bananes dessert, mangues, ananas, agrumes, pêches nectarines, pastèques, avocats, corossols, noix de karité, papaye, etc., reflètent autant la diversité que l'importance des flux marchands.

217. Toutefois, plusieurs conditions restent déterminantes de la dynamique future de la filière et de son rôle dans la croissance de l'économie agricole du Cameroun. La production approvisionne le marché national du frais et les flux d'exportation. Il est également que les récoltes restent confrontées à des pertes considérables liées à la périssabilité rapide des produits et aux conditions de stockage, de transport, de commercialisation, ainsi qu'à l'insuffisance des unités de transformation.

Figure 20 Evolution des superficies en fruits – Noix de Karité – Gingembre – Thé 2020-2035



- ***Industrialiser pour mieux gérer l'abondance et la diversité de la production fruitière.***

218. L'industrie camerounaise des fruits reste fort modeste. L'offre provient partiellement de nombreuses PME, unités artisanales ou semi-industrielles telles, SOTRAF, PAM'S Beverage (Yaoundé), FRUITSCAM (Obala), Rock Farm (Sangmélima), SOTICAM et FRUTAS (Douala), mais l'offre est insuffisante, ne répondant pas aux normes internationales ; nombre de petites entreprises, confrontées à l'étroitesse de leurs marges financières, ont abandonné leurs activités. Le marché des fruits transformés, est dominé par les grandes marques internationales (Céres, Réa, Jokerfruit, River Soy, Diégo, Casino, Tampico, Compal nectar, etc.) celles qui par la qualité, l'offre en économies d'échelle, et les réseaux de distribution, contrôlent les grands marchés urbains de fruits transformés, et exercent une vive concurrence sur la production nationale.

219. La croissance de la production fruitière, selon les projections établies par le SNADDT, se justifie à la fois par la nécessité de répondre à la demande des dérives des fruits (jus, confitures, sirop, fruits séchés), et de conquérir ainsi des parts du marché national et de l'Afrique Centrale (CEMAC et Nigéria).

220. Les contraintes sont en réalités multiples et s'expriment en termes de sources de financement et de maîtrise technique, de circuits de distribution. A l'amont, le développement de véritables bassins fruitiers soulève le problème du coût élevé de la création des pépinières et de l'extension des vergers. A l'aval, la modernisation des équipements des PME en activité ou à créer, et le montage d'entreprises modernes compétitives pour se positionner sur un marché très fermé, sont une composante majeure de la chaîne des valeurs de la filière. Le programme du MINADER de développement de l'arboriculture fruitière pour faire du Cameroun un pays exportateur de produits transformés cible de nombreux bassins de production dans les départements du Moungo dans la région Littoral, Noun et Bamboutos dans l'Ouest, Mbam-et-Inoubou, Mbam-et-Kim dans le Centre, l'Adamaoua dans le Nord, etc. reflète une nouvelle vision de l'industrie fruitière.

221. Afin d'optimiser la production fruitière par une remontée durable dans la chaîne des valeurs, et se positionner dans les marchés intérieur et extérieur, le Cameroun devra atteindre à moyen terme un taux de transformation de 30% de la production, taux qui pourra être élevée à 50% dans le long terme, à l'horizon 2035.

- ***Une transition amorcée par des entreprises en cours de création ou programmées***

222. Outre les PME et certaines grosses entreprises fonctionnelles, de nouveaux projets s'inscrivent dans le programme du MINADER visant le développement de l'arboriculture, la modernisation du segment transformation, l'arrimage de la production aux standards internationaux, et la récupération de parts de marché des produits dérivés du fruit. Le programme devra en fait être étendu à l'ensemble de la filière fruits et légumes.

Tableau 47 Projets de création d'unités de transformation industrielles des fruits (horizon 2025)

Entreprises	Activités	Région ou bassin de production	Capacité de transformation	Investissements prévus
Naturama Ind	jus d'ananas	Centre, départ Mbam et Inoubou, Mbam et Kim	11 250 tonnes à l'horizon 2021	1,113 Md de Fcfa
Agropole de Nholé	Jus d'ananas et fruits en tranches	Littoral (dép. du Moungo)	30 000 tonnes à l'horizon 2022	1,9 Md de Fcfa
Agropole d'Awaé	Jus d'ananas	Centre (dépts. de la Méfou et d'Afamba)	Passer de 16 000 à 26 000 tonnes dès. 2020-2022	3,5 Mds de Fcfa dont à 1, 5 Md de contrib. De l'Etat, mais constr. de l'usine retardée par des problèmes de trésorerie
Projet Nyambaka	Jus de mangue	Adamaoua (dép. de la Vina)	Etude technique non disponible	Etude financière non disponible
Coopérative. d'extraction de l'huile l'avocat à Bafoussam	Création d'une filière de production et commercialisation de l'avocat bio et production d'huile d'avocat.	Bassin de production des Hauts-Plateaux (secteurs du Noun et Bamboutos)	1 tonne/jour pendant 25 j/mois. Capacité totale : 125 tonnes à atteindre en 2021-2022	Financement dans le cadre de projet de coopération Cameroun-Canada à hauteur de :797 861$canad. soit 3, 374 Mds fcfa

Sources : Y Owona : Etude de financement d'une société agro-industrielle : Naturam Industrie, Programme Agropoles : Agopole de production, de transformation et de commercialisation del'ananas à Nholé (Littoral ,dép. du Moungo, et Agropole Awaé de production, transformation et commercialisation de production de jus de fruits naturels (Centre), NAVT Foundation Canada : Projet d'« Amélioration et valorisation de la petite production locale d'avocat à Bafoussam 2016-2021) et. Minader : projet transformation de la mangue à Myambaka (Adamaoua, dép. de la Vina)

- ***Marché national et marchés extérieurs : enjeux et défis***

223. Pour une production évaluée en 2013 à 7 100 000 tonnes de fruits, le marché camerounais aurait absorbé 2 800 000 tonnes, soit 39% de l'offre. Selon les projections du SNADDT**,** la demande nationale en 2020 aura augmenté de 500 000 tonnes, et représentera 42,3% de la production totale. Tout en restant à peu près stable en valeur relative, elle atteindra en volume de 3 700 000 tonnes en 2025 et 4 600 000 tonnes en 2035. La consommation se répartit entre produits frais et produits transformés ; ces derniers comprennent les jus (purs et nectars), les fruits en coques, les fruits séchés et divers autres dérivés de fruits sous formes de pulpes, compotes, gelées, sirops, friandises, gâteaux, galettes, huile d'avocat, beurre de mangue, beurre de karité, etc.

224. L'évolution de la production fruitière camerounaise n'en génère pas moins, en dépit de la croissance de la consommation intérieure, un excédent représentant ente 57% et 60% de l'offre. Nous considérons qu'une bonne gestion des risques de pertes actuellement très élevées, sont susceptibles de limiter ces dernières à 10% de la production totale.

225. Conquérir plus de parts des marchés d'Afrique Centrale, et des grands marchés internationaux est l'un des grands défis à relever par les acteurs de la filière fruitière.

226. Le tableau suivant représente selon les projections du SNADDT l'évolution de l'utilisation de la production fruitière.

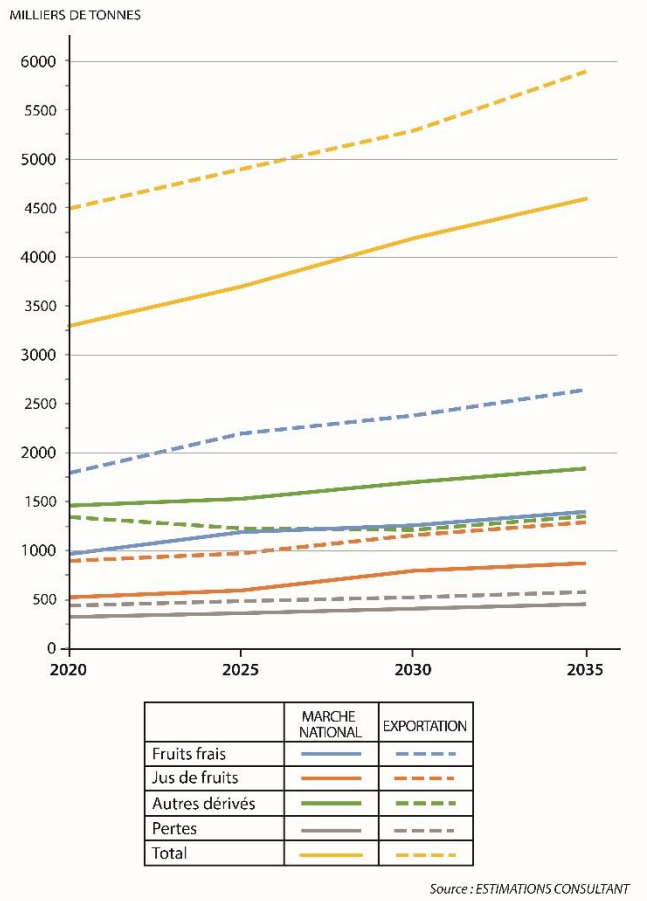
Tableau 48 Demande nationale et exportation des fruits (équivalent frais en Tonnes)

	2020	2025	2030	2035
Marché National :				
Fruits frais	971 500 (29,5%)	1 197 000 (32,3%)	1 270 500 (30,2%)	1 406 000 (30,5%)
Jus de fruits[1]	532 000 (16,1%)	598 715 (16,2%)	804 300 (19,2%)	880 000 (19,3%)
Autres dérivés[2]	1 466 500 (44,4%)	1 534 285 (42,5%)	1 705 200 (40,6%)	1 849 200 (40,2%)
Pertes[2]	330 000 (10%)	370 000 (10%)	420 000 (10%)	460 000 (10%)
Total	**3300 000 (100%)**	**3700 000 (100%)**	**4 200 000(100%)**	**4600 000 (100%)**
Exportation				
Fruits frais	1800 000 (40%)	2200 000 (44,8%)	2385 000 (45%)	2655 000 (45%)
Jus de fruits[1]	900 000 (20%)	980 000 (20%)	1166 000 (22%)	1298 000 (22%)
Autres dérivés[2]	1 350000 (30%)	1234 000 (25,2%)	1219 000 (23%)	1357 000 (23%)
Pertes	450 000 (10%)	490 000 (10%)	530 000 (10%)	590 000 (10%)
Total	**4500 000 (100%)**	**4900 000 (100%)**	**5300 000 (100%)**	**5900 000 (100%)**
Total général	**7 800 000**	**8 600 000**	**9 500 000**	**10 500 000**

(1) Pur jus et nectar. La production d'un litre de jus pur nécessite 2 kg de fruits

(2) Dérivés de fruits transformés autres que jus : fruits séchés (baies et fruits à coques) confitures et gelées, sirops de fruits, pulpes, huile d'avocat, beurre de karité, confiseries aux fruits…En moyenne, les fruits séchés représentent l'équivalent de 20 à 25% EQS de fruits frais). Toutefois, notre hypothèse a pris en compte la nécessité d'une transition dans le temps long ; ainsi, concernant la demande de jus de fruit local, il a été retenu une consommation moyenne de 10 litres/hab /an de 2020 à 2030, et de 12 litres de 2030 à 2035. En raison de la concurrence de jus importés de jus, l'offre représentera 50% du marché vers 2035, la consommation moyenne pourra s'établir en 2035 entre 22 et 24 litre/hab /an, soit la moyenne sud-africaine actuelle prise comme référence.

Figure 21 Evolution de la demande nationale et de l'exportation des fruits



Source : ESTIMATIONS CONSULTANT

227. Les projections établies peuvent sembler ambitieuses, cependant les hypothèses retenues ne peuvent être en contradiction avec le programme de 2015 destiné au développement de l'arboriculture fruitière, dont la production (selon les statistiques officielles de 2013 prise par le SNADDT comme année de référence), est déjà importante. Les projections sont calculées par période quinquennale jusqu'à 2035, sur la base d'estimation de la demande nationale et des opportunités d'exportation vers des marchés forts demandeurs en fruits tropicaux (Europe, Amérique du Nord, Maghreb, Moyen-Orient, Russie, voire aussi les pays de la sous-région et le Nigéria pour les dérivés de fruits). Le marché intérieur camerounais porté par la croissance démographique et par la croissance urbaine est très dynamique ; en 2014-2016, selon Euromonitor (cité par Economie &Finance), le marché du « soft drink » a crû au Cameroun de 19% (11,3% au Niger, 10% au Maroc), et Economie & Finance d'écrire : « *Le Cameroun ne doit-il pas faire partie des géants locaux des boissons capables de tenir la dragée haute aux acteurs internationaux* ».

228. La question concerne l'ensemble de la méga filière fruits et légumes qui traite de l'amont à l'aval des produits sensibles. Cependant, tant sur le marché national qu'international, la filière fruits intervient dans un contexte très concurrentiel qui impose parmi les conditions de la compétitivité :

-une politique de protection et de développement de la résilience d'un secteur fournisseur de produits périssables nécessitant la réduction en temps, distances et coûts de la transaction spatiale, donc une amélioration des réseaux de liaisons bassins fruitiers-grands marchés de

production (centres de collecte et de stockage), marchés de consommation, unités de transformation, synapses portuaires, aéroportuaires, et centres d'échanges transfrontaliers

-l'exploitation du marché national et des opportunités d'exportation vers le marché sous - régional et international. Le marché de la sous-région compte actuellement plus de 52 millions de consommateurs et capte plus de 60% de la production de fruits et légumes, outre les 192 millions de consommateurs du marché nigérian. Par ailleurs, fruits et légumes représentent 15% des exportations camerounaises vers le marché européen, occupant ainsi la troisième position après les hydrocarbures et le cacao

-l'amélioration de la compétitivité. Cette action stratégique est imposée par l'évolution de la filière fruits et légumes dans un contexte concurrentiel très tendu. D'une part, le marché national et sous-régional est de plus en plus influencé par l'urbanisation et l'émergence de classes moyennes à l'origine d'une demande nouvelle en matière de choix, de prix, de qualité et de modes de consommation. La production camerounaise est de ce fait concurrencée par la diversité et la qualité des produits, tels que les jus et autres produits fruitiers et maraîchers transformés par de grandes firmes internationales.

229. Sur les marchés européens, la concurrence s'intensifie suite aux nouveaux accords commerciaux entre l'UE et les pays ACP dont fait partie le Cameroun, et au renforcement de la législation relative aux normes sanitaires, phytosanitaires de protection alimentaire des consommateurs, certains textes portent les normes internationales, tel le Codex Alimentarius qui remonte à 1963, d'autres sont spécifiques à l'UE comme : *« les normes de Bonnes Pratiques Agricoles »,* le *« Livre blanc de la Commission 2000 sur la sécurité alimentaire »,* le « *Système d'alerte rapide »* (RASSF), l' *« Autorité européenne de sécurité des aliments »* (AESA), etc. En somme, tous les moyens sont mis en œuvre afin d'atteindre « le risque zéro ». Le Cameroun a aussi mis en place de nombreux instruments administratifs et législatifs de contrôle des normes sécuritaires des denrées alimentaires importées ou exportées, il convient de citer comme exemples, l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), ou plus spécifique, l'Organisation Nationale de Protection des Végétaux (ONPV). Toutefois, l'audit du système camerounais de contrôle sanitaire et phytosanitaire, effectué par l'UE entre le 8 et le 18 mai 2017, révèle « …*A l'heure actuelle, un grand nombre d'éléments exigés par les normes internationales et les normes de l'UE, ne sont pas inclus dans ce système. Son organisation et sa mise en œuvre présentent d'importantes faiblesses, ce qui compromet son efficacité globale ».*

230. Confirmant les failles du système, à une date relativement récente, (entre 2015 et 2017), 159 « interceptions » concernant les fruits et légumes ont été enregistrées et notifiées au Cameroun (source : S. Babacar, expert du « Code ACP », Atelier sur le sujet, Yaoundé, avril 2018, cité par le journal *Intégration*).

- ***Des voies pour un développement planifié de la filière***

231. La dimension stratégique de la filière fruits et légumes est à la fois économique, sociale et territoriale. Son avenir dépend de multiples actions volontaristes impliquant l'Etat et tous les intervenants privés pour relever les défis majeurs de la productivité et de la compétitivité. Les principaux volets d'un développement planifié de cette filière porteuse et à forte intensité marchande et industrielle, sont ici cités sans être exhaustifs :

-Réorganiser les bassins de production (Moungo, Noun, Lékié, Mbam et Inoubou, Vina, Ngong, Mayo Dané, etc.) par le développement de systèmes de production en économies d'échelle garantissant l'approvisionnement régulier des marchés et des industries de transformation. En effet, en dehors d'un nombre limité de grandes et moyennes exploitation (Moungo, Sud-Ouest), la production actuelle est en grande partie assurée par de petites exploitations géographiquement dispersées. Or, le Cameroun possède une importante structure coopérative susceptible de générer une multiplication d'exploitations de tailles intermédiaires

-relever les défis de la sécurité des denrées alimentaires de manière durable et rentable pour être en phase avec les exigences des marchés internationaux,

-durcir les normes de qualité,

-investir dans de nouvelles technologies de production, de transformation, de conditionnement et de marketing,

-rationaliser les coûts par l'exploration les économies d'échelle,

-Développer et gérer une logistique appropriée combinant marchés de gros, centrales d'achats des grandes surfaces, systèmes d'informations sur les prix, la demande intérieure et extérieure, le fret, le suivi des règlements et normes des marchés d'importation, et une structure industrielle en rapport avec l'évolution de la demande en produits transformés.

Les problèmes de certains systèmes de production, vivriers en particulier, sont complexes et leurs dynamiques sont dépendantes de choix et de décisions des politiques de développement.

- ***Le problème de la tomate : faut-il relancer l'industrialisation ou continuer d'importer le concentré de tomate ?***

232. Les cultures maraichères contribuent activement à la sécurité alimentaire, à la formation du revenu des ménages ruraux et aux exportations agricoles, tant sur le marché de la sous-région que sur d'autres marchés extérieurs ; les haricots verts sont une niche porteuse bien positionnée sur le marché européen, l'oignon, la tomate, le piment, les légumineuses sèches, etc., alimentent d'importants flux vers les pays voisins du Cameroun. Toutefois, les produits sont écoulés en frais à travers une multitude de circuits informels, et sans intégration dans des chaînes de valeur. La tomate est le cas d'espèce.

233. La production de tomate du Cameroun atteint près d'un million de tonnes/an. Elle est cultivée dans toutes les régions, mais l'Ouest et le Centre concentrent à elles seules 90% de la superficie et de la production. Cependant, la région Ouest représente le principal bassin avec 68% de la superficie et 73% de la production. Denrée alimentaire très demandé, la tomate est destinée au marché national et à l'exportation vers les pays de la sous-région. Mais la saisonnalité des cultures fait alterner sur les grands marchés urbains de Douala et de Yaoundé, abondance et rareté, expliquant un grand différentiel de prix entre la basse saison et la haute saison caractérisée par la chute des cours et un fort taux de perte.

234. Si la consommation en frais demeure importante, en revanche la demande de conserves de tomate concentrée ne cesse de s'accroître en milieu urbain, ainsi qu'on peut le constater à travers les rayons des grandes surfaces et des autres établissements de commerce alimentaires et étals des marchés qui ne désemplissent pas de produits importés d'Italie, d'Espagne, du Brésil, de Turquie, de Chine, de Tunisie, des USA et même du Japon. Entre autres marques, les plus connues sont : Victoria, First class, Avéna, Broli, Ndila et Trésor (originaire de Tunisie).

235. Or, très tôt dès la fin des années 1980, le gouvernement camerounais a initié une politique de substitution aux importations

de concentrés de tomate, estimées alors à 6000 tonnes, un produit « made in Cameroun ». Fut mise en place à cet effet, la Société Nationale des Conserves Alimentaires du Noun (SCAN)et l'usine de Foumbot en 1990, au cœur du bassin légumier de l'Ouest, pour un coût de 900 MFCFA. Cette unité de transformation devait traiter à pleine capacité 3 tonnes/heure en vue de produire 34 millions de boîtes de double concentré destinées au marché national et à l'exportation dans la sous-région. Malgré ses premiers succès, la SCAN s'est trouvée confrontée. à de nombreux goulots d'étranglement dont le plus contraignant fut l'insuffisance et l'irrégularité de l'approvisionnement en matière première, en raison de la forte concurrence des commerçants collecteurs qui avaient réussi à capter la majeure partie des récoltes du bassin de production du Noun, obligeant ainsi l'usine à se rabattre sur des zones périphériques éloignées (ce qui a grevé lourdement le coût de la collecte) et dont les variétés de tomates cultivées sont très peu adaptées à l'industrialisation (fruits pleins d'eau). L'usine n'arrivait pas à utiliser plus de 50% de sa capacité installée. Se sont ajoutés à cette contrainte, le coût élevé de l'importation des emballages et des pièces de rechanges, la masse salariale, les difficultés de trésorerie et le poids de l'endettement. Ces difficultés cumulées ont inexorablement conduit la SCAN à la faillite et à l'arrêt de ses activités dès 2004. La conserverie de tomate est depuis cette date une usine à l'abandon.

236. Le cas de la SCAN renvoie à des questionnements de problématique de développement futur d'une importante culture vivrière, en l'occurrence ici la tomate. Mais le cas de la SCAN peut être transposé à d'autres filières. De grandes unités de production nécessitent des investissements lourds qui ne sont pas suffisants en eux-mêmes, car le système agro-industriel est une organisation verticale impliquant la cohésion de tous ses éléments interactifs. Qu'une composante ou plus ne s'inscrit pas dans la dynamique et la finalité de l'ensemble, ce dernier aboutit à des états de dysfonctionnement, d'entropie (dégradation), et même à sa disparition. Le cas de la filière tomate industrielle au Sénégal avait de meilleures conditions de réussite au départ (un bassin de production de 12000 producteurs, système de contrats de livraison contre avances en argent et en intrants aux producteurs, intégration aux unités de transformation). Cependant, des quotas de livraison imposés et des prix à la production inchangée, ont détourné les agriculteurs du système contractuel au profit des marchés du frais. Le résultat fut la réduction des contrats fermes et la baisse des livraisons aux industriels, exposant ainsi la filière à des difficultés chroniques.

237. Au Nigéria, la filière est aussi à haute intensité capitalistique. Sonia Foods Industries a investi 8 M$ pour augmenter la capacité de son usine de 7 tonnes/heure, tandis que l'entreprise Dangote Farms localisée à Kano, à proximité d'un bassin de production de 17000 hectares vise une production de 430 000 tonnes de concentré/an. L'usine arrêtée pendant un certain temps à cause de la maladie de la tomate, a repris son activité en 2017

238. En attendant l'industrialisation de la filière, le Cameroun reste dépendant des importations de purée de tomate, que des transformateurs écoulent en sachets de 70 grammes à 28%, et de tomate en boîtes de divers pays producteurs.

239. Un système capitalistique est rationnel quand il peut développer sa résilience pour résister aux chocs.

240. L'agriculture vivrière pratiquée essentiellement sur de petites exploitations occupant des bassins peu spécialisés et dominés par la polyculture,

peut-elle évoluer vers un secteur d'agro-business structuré par de grandes unités industrielles ? Les petites unités industrielles paraissent mieux adaptées aux caractéristiques structurelles du secteur, mais leur compétitivité est faible pour concurrencer les produits similaires importés tels que le riz, les produits laitiers, les conserves alimentaires, etc. La rationalité du développement permet cependant de dire que les deux modèles peuvent coexister ; l'enjeu à relever est de réussir *« la voie de la transition agricole à l'africaine »*.

Agriculture de rente : productivité et compétitivité en vue de renforcer la place des filières sur les marchés internationaux

241. L'agriculture de rente ou agriculture industrielle et d'exportation comprend un ensemble de filières structurantes de l'économie agricole et rurale camerounaise. Source d'emplois et de devises pour le pays, ce secteur est en partie le fait de grandes et moyennes entreprises caractérisées par une grande concentration foncière, des systèmes de production capitalistiques et spécialisés (hévéaculture, palmier à huile, banane, sucre). Cependant, diverses filières de rente, tout en étant dominées par de grandes entreprises de transformation et de commercialisation, appartiennent au niveau du segment production des matières (cacao, café, coton, hévéaculture et palmier à huile des plantations villageoises) à l'agriculture paysanne.

242. Cependant l'agriculture industrielle et ***(i)*** d'exportation, ne représente encore aujourd'hui qu'une faible part de sa contribution à la croissance économique globale. Selon les données du MINEPAT en termes réels et de projections jusqu'à 2020, sa contribution à l'ensemble de la valeur (au coût du marché) de la production du secteur primaire aura passé de 150,6 à 235,9 Mds de FCFA, soit une augmentation de 56,6% durant la décennie 2010-2020 ; cependant cette contribution reste faible, 7,56% en 2010 passant à 7,37% en 2015 et 7,27% en 2020.

243. Dans le PIB national, la part de l'agriculture de rente demeure également secondaire, voire en décroissance. De 1,69 en 2015, elle baissera selon les calculs du MINEPAT à 1,58 en 2020. Ces données soulignent d'une part, une dynamique atone du secteur au regard de l'importance des facteurs de production dont il dispose (terres, capital technique et financier, main-d'œuvre) ; elles traduisent d'autre part, la faible valeur ajoutée à l'exportation, la plupart des produits étant destinés au marchés extérieurs à l'état de matières premières (exemple le coton) ou de produits semi-finis, tel le cas du cacao.

244. Les situations varient certes selon les spécificités des filières, néanmoins, l'agriculture de rente est confrontée à des problèmes internes, tout en étant confrontée au plan de l'exportation au contexte concurrentiel et aux mutations caractérisant les marchés extérieurs. **Relever les défis de la productivité et de la compétitivité** est la solution optimale pour atteindre un meilleur positionnement sur ces marchés devenus à la fois exigeants et volatils et renforcer la fonction durable de secteur d'entraînement de l'économie camerounaise.

- **La filière banane d'exportation : Consolider la compétitivité pour faire face à la concurrence de la banane américaine**

Une filière porteuse à forte valeur économique et socio-territoriale…

245. Quelques données attestent son caractère stratégique : 8194 hectares de plantations en 2015, un volume exporté de 283 000 tonnes (le 3ème rang en tonnage après le pétrole et le bois), 6% du PIB agricole, 15 000 emplois directs et 36 000 emplois indirects générés tout au long de la chaîne bananière, des plantations aux sites portuaires, 5,57% du marché européen en tonnage et 5,77% en valeur. Trois grandes

entreprises, mais de tailles inégales accaparent la superficie et la production.

Tableau 49 Entreprises productrices de banane d'exportation

Entreprises	Site de production	Superficie (ha)	Rendement moyen (T/ha)	Production (T)*	Exportation
PHP	Njombé (Moungo) Déhane (Océan, Sud))	4 128	39,5	163 056	162 301
CDC	Bota&Limbé (Sud-Ouest)	3 800	29	110 200	110 188
BPL	Missaka (Fako, Sud-Ouest)	266	43,3	11 518	11 419
TOTAL		**8 194**	**34,7***	**284 774**	**283 998**

Source : UE/Délégation de l'UE au Cameroun/AESA Consortium : « Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie de la filière banane au Cameroun et proposition d'une actualisation de la stratégie ». Rapport final, janv. 2017. (*) Données calculées par le SNADDT

(i) Mais confrontée à des charges financières contraignantes et à des problèmes de logistique

246. La filière banane camerounaise se trouve de plus en plus confrontée à des charges financières contraignantes et des problèmes de logistique, à des risques de commercialisation susceptibles d'affecter sa compétitivité sur le marché international, européen en particulier :

-par la production en économies d'échelle et au volume exporté : 10,7 millions de tonnes (15,5% du marché mondial). La banane américaine bénéficie d'un avantage comparatif absolu important par rapport à la banane africaine, dont les principaux producteurs-exportateurs (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana) ne totalisent que 1,11 million de tonne, soit 1,6% du marché mondial (Cameroun : 0,41% avec 284 000 tonnes).

Parmi les facteurs internes de perte de compétitivité sur le marché international, il faut également citer :

-l'état de l'infrastructure routière. D'importantes pertes sont causées par les chocs subis par les fruits au cours du transport, et par la limitation à une seule rotation quotidienne entre les lieux de collecte de la production et le port de Douala au lieu de deux. Les pertes représentent de 35 à 42% du coût global du transport,

-le temps de chargement limité par la haute marée à 12 heures. Une partie ne se fait plus ou moins importante des palettes ne sont pas embarquées, et ce outre les problèmes d'embouteillage portuaire et le taux de fret élevé exigé par les armateurs,

-des charges fiscales excessives, allant jusqu'à 57,7% du résultat commercial, charges alourdies par l'impôt sur le chiffre d'affaires et le non remboursement par l'Etat du crédit de TVA (UE et AESA : « *Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie…Rapport final, janv 2017)*

-le surcoût lié au délestage électrique et à une tarification chère. La CDC a estimé ses pertes pour l'année 2016 à 4000 tonnes (1,5Md'euros) dues à une chute des rendements, de la production et de la productivité du travail

-la prise en charge par les entreprises de l'entretien des pistes rurales, le montant annuel est évalué à 842 064 017 FCFA dont plus de 50% sont déboursés par la CDC (Idem) Les producteurs latino-américains sont avantagés sur ce plan par l'affectation de cette charge sur le budget public.

(ii) Avantages et limites du programme de soutien ACP : quelles incidences à long terme sur l'avenir de la filière ?

247. La banane camerounaise est désavantagée par rapport à la banane dollar favorisée par une forte capacité d'investissement, par son système de production en économies d'échelle et par le volume élevé commercialisé sur le marché européen (10,7 Mt sur un total de 14 Mt contre 0, 284 Mt pour le Cameroun et 1,11 Mt pour le groupe Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana).

248. Dans le cadre des accords ACP, le Cameroun bénéficie d'un accès illimité au marché de l'UE, contrairement aux concurrents latino-américains dont les exportations sont soumises à des droits de douane assortis mais dégressifs. En effet, ces droits ont été ramenés de. 132 euros en 2014, à 127 en 2015 et à 114 en 2017. De nouveaux accords feront porter vers 2019 ce droit à 75, voire à 50 euros, ou peut-être même « si l'on se place du côté des intérêts ACP, à zéro euro ».

249. Afin d'être en mesure d'affronter la concurrence latino-américaine à l'échéance de 2019, les producteurs du Cameroun ont mis en place un programme multi-objectifs, comprenant essentiellement : l'augmentation de la superficie de **2500 hectares**, l'amélioration de la productivité en portant le rendement à **50 tonnes/ha**, la réduction du coût de production, la **valorisation commerciale des exportations**, le développement d'**actions sociales** et **environnementales, l'amélioration de la gouvernance de la filière**…

250. L'exécution du programme s'étend sur une période de 7 ans (2013-2020) pour un coût global de 164, 652 millions d'euros (106,640 Mds FCFA)

Tableau 50 Engagements financiers des acteurs (période 2013-2020)

Acteurs	Montant en M d'euros	Equiv. en Mds Fcfa	%
Producteurs	72,162	46, 730	43,82
UE/Progr MAB[6]	48,290	31,277	29,33
Gouvernement	44,200	28,633	26,85
Total	**164,652**	**106,640**	**100**

Source : UE/ Délég. auprès du Cameroun/AESA Consortium : « Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie de la filière banane au Cameroun et proposition d'une actualisation de la stratégie », Rapport final, janv 2017.

Tableau 51 Objectifs à atteindre en 2019

Entreprises	Superficies	Rendement(T/ha)	Production(tonnes)	Export (tonnes)
PHP	4 224	48	202 752	196 000
CDC	3 600	40	144 000	144 000
BPL	537	48	25 776	26 000
Total	8 361	44,5	372 528	366 000

Source : citée dans tableau 50. La production est calculée par le consultant

251. En dépit des mesures de soutien dont elle a bénéficié (exceptés les engagements) et des efforts d'autofinancement par les producteurs, la filière banane continue de rencontrer des difficultés conjoncturelles et structurelles persistantes hypothéquant la réalisation du plan de redressement de la filière à court et moyen termes, du moins en termes d'accroissement des superficies.

252. L'objectif de 300 000 tonnes en 2017, n'a été réalisé qu'à 74% (223 000 tonnes) en raison de conditions climatiques défavorables et de la maladie de la banane

[6] UE/MAB : Mesures d'Appui à la Banane ACP

qui ont plombé la production. Selon l'ASSOBACAM une tendance baissière semble se maintenir éloignant la production camerounaise du programme national des 500 000 tonnes que le DSCE et le DSDSR voulaient réaliser à l'horizon 2020 ; le directeur de la PHP s'était demandé de son côté :*« A supposer que cet objectif puisse être atteint, le marché européen peut-t-il absorber cette offre supplémentaire » ?*

(iii) Des stratégies recomposées

253. Considérant les données influençant l'évolution de la filière à moyen terme, les producteurs ont révisé leurs stratégies dont les principaux éléments sont ici résumés :

- **La création de moins de plantations à court terme et améliorer la productivité.** Le rapport d'évaluation a insisté sur l'impératif de deux dimensions de la compétitivité : le volume de production et le prix.

254. La difficulté d'écouler l'offre supplémentaire de production sur le marché européen. Les producteurs ont réduit leurs programmes d'extension de création de nouvelles plantations. Ainsi, la PHP n'a créé que 150 ha nouveaux à Déhane sur les 800 hectares initialement programmés ; les données relatives à BPL ne sont pas connues, mais cette société prévoit de porter sa superficie à 537 hectares en 2019, pour un programme initial de 1000 hectares, extensible à 1500 hectares ultérieurement, tandis que la CDC ne prévoit aucune création de nouvelles plantations.

255. Les trois producteurs ont en revanche, consacré l'essentiel de leurs investissements à l'amélioration de la productivité, les rendements moyens seront de 44,5 T/ha, atteignant 48T/ha pour PHP et BPL, et 40T/ha pour la CDC. Avec ce niveau de rendement, la production attendue en 2019 sera de 372 000 tonnes sur 8361 hectares.

256. Le SNADDT considère cependant, que le volume de 500 000 tonnes pourra être réalisé à long terme, vers 2030, par l'accroissement des superficies et des rendements. En retenant un taux de pertes de 5%, les exportations porteront sur 450 000 tonnes. Outre le marché européen, l'offre supplémentaire peut être absorbée grâce à l'acquisition d'autres parts de marchés (Maghreb, Moyen-Orient, Russie, Turquie…)

257. Le second terme de la compétitivité est le prix au niveau de l'offre. Ce facteur passe nécessairement par la réduction des coûts de production. Le Cameroun doit exploiter divers atouts dont : le coût de travail relativement bas, la réalisation de gains de productivité, des facteurs agro-écologiques (climatiques, pédologique) excellents, la proximité géographique du marché européen par rapport au producteurs latino-américains, la demande croissante du marché sous-régional malgré des contraintes de la chaîne logistique et d'intégration douanière, etc.

Tableau 52 Perspectives d'évolution entre 2020-2035 de la filière banane d'exportation

	2020 (1)	2025	2030	2035
Superficie	8361	8650	9100	10 000
Rendt. moyen	44,5	48	50	50
Production	372 064	415 200	455 000	500 000 (2)
Exportation (3)	353 460	394 440	432 250	475 000

Source : calcul SNADDT d'après prévisions initiales des 3 producteurs (PHP, CDC et BPL). (1) d'après prévisions du « Rapport d'évaluation… 2017 » pour l'année 201, (mêmes données reportées par SNADDT en 2020). (2) Objectif du DSCE et DSDSR pour 2020, reporté par SNADDT à l'horizon 2035. (3) Production brute diminuée d'un taux de 5% (pertes et produits non conformes aux normes d'exportation).

- **Une filière bananne qui devra gagner aussi en compétitivité par la qualité.**

258. Les marchés de la banane, notamment celui de l'UE, sont de plus en plus intransigeants quant au respect des indicateurs qualitatifs par les producteurs. Des progrès ont été accomplis et nécessitent. d'être généralisés et renforcés, en dépit du coût élevé de la certification (1,2 million d'euros/an déboursés par PHP), la traçabilité validée par la Certification ISO 14001 pour la protection de l'environnement, Global Gap pour la sécurité des consommateurs et la protection des travailleurs, le label Fair Trade Max Havelaar (commerce équitable) favorisant l'accès aux réseaux des grandes chaînes de distribution, britanniques en particulier, ou les labels Ethical Trading Initiative, Tesco Nurture, Sedex, etc

- **Diversification des systèmes de production : une nouvelle stratégie des producteurs.**

259. Les trois entreprises se différencient par leurs systèmes de cultures, mais l'évolution de la position de la filière banane sur sur les marchés, induit une tendance à une diversification plus soutenue des systèmes de production en vue d'affronter les risques de volatilité des marchés. Ainsi, la PHP associe à la banane, principale spéculation, les cultures du poivre blanc, commercialisé sous le label « ***Poivre du Haut Penja*** », **et de l'ananas**. L'entreprise développe aussi la production de **cacao**, en mettant en place une plantation de 150 hectares et en montant une usine de transformation de fèves à Njombé en vue de produire du chocolat sous la marque *« Atelier des cinq volcans ».* La CDC dont le système de production traditionnellement fondé sur le palmier à huile, l'hévéa et la banane, vise le développement des **cultures de poivre, de maïs et de manioc**. La BPL, dont les terres sont en grandes parties marécageuses limite son programme à l'extension de sa bananeraie après bonification de ces terres

- **développer plus de synergie entre les opérateurs.**

260. Les trois grands producteurs exportateurs ne peuvent gagner en compétitivité et en capacité d'affronter les effets du désarmement douanier en cours, sans une stratégie commune de consolidation de la gouvernance et des synergies internes de la filière. Les recommandations de l'UE et de l'ASSOBACAM vont dans ce sens. Plusieurs actions transversales sont de ce fait à entreprendre ou à renforcer. Parmi les principaux domaines d'intervention coordonnée, il importe de citer : l'amélioration des itinéraires techniques, la certification systématique, le développement du créneau du « *bio équitable »,* la mutualisation des intrants, les stations de conditionnement, la création du label « *Banane d'Afrique »* en concertation avec les principaux autres producteurs (Côte d'Ivoire, Ghana), le lobbyng, une implication forte de l'Etat pour l'amélioration de la logistique d'accompagnement (infrastructures portuaires et routières, électricité, télécommunication, appui interministériel, appui au CARBAP et à la pénétration de nouveaux marchés (missions exploratoires, négociations bilatérales…)

- **La filière cacao et café : rajeunir les plantations et valoriser le facteur impératif de la productivité et de la qualité**

(i) Le cacao : un produit phare de l'agriculture camerounaise

261. Le cacao en particulier, le café beaucoup moins actuellement, constituent une spéculation structurante de l'économie agricole et agro-industrielle des principaux pays producteurs africains (Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun et Nigéria). Produit à haute valeur marchande, qualifié par le journal « Le

Monde » (25/10/2016) de *« fève en or des planteurs ivoiriens »,* l'observation peut s'appliquer aussi au Cameroun qui malgré un important différentiel de production, est classé 3ème producteur africain et 5ème à l'échelle mondiale. Produit phare au plan économique et social, le cacao représente selon les statistiques officielles de l'ONCC, en moyenne 3% du PIB national, 15% du PIB primaire, et de 25 à 28% des exportations hors pétrole. Pratiquée dans sa majeure partie sur de petites exploitations en systèmes de polyculture, la cacaoculture occupe, selon diverses sources, autour de 400 000 hectares et reste, malgré les difficultés de la filière, une source de revenu essentielle pour 600 000 petits producteurs

262. Toutefois, la filière qui a subi de plein fouet les conséquences de la chute des cours des matières premières, continue d'être confrontée à de multiples contraintes structurelles et conjoncturelles dont : le vieillissement d'une grande partie des plantations, la variabilité des conditions climatiques, le faible niveau des rendements, la maîtrise insuffisante de la qualité de l'offre, la volatilité des cours sur le marché international, etc. Ces facteurs défavorables expliquent la tendance baissière et la fluctuation interannuelle de la production.

263. Considérant le vieillissement, voire l'abandon d'une grande partie des plantations, les cultures de cacao et de café auraient logiquement dû disparaitre ; toutefois, la filière a résisté à la crise et conservé sa résilience, à l'image d'un système qui tente de retrouver son équilibre.

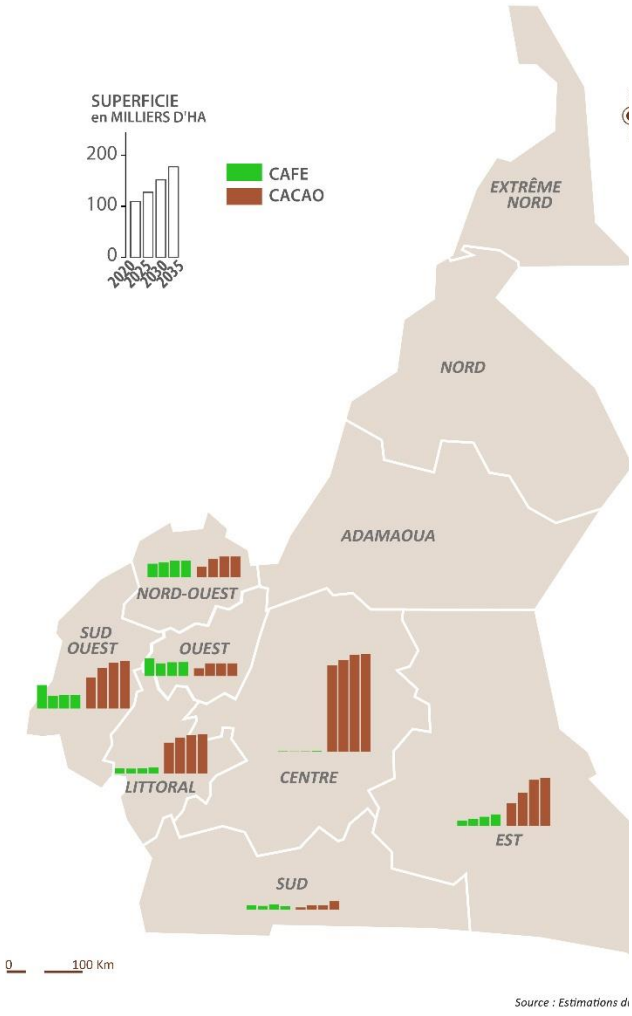
Selon les calculs du consultant prenant en compte le retard de la réhabilitation de la filière en termes d'une part de reconstitution des plantations, de disponibilité insuffisante de matériel phytogénétique, du volume d'investissements requis, de l'âge d'entrée en production des plantations, et de l'évolution des superficies et des rendements attendus d'autre part, la production totale attendues pour 2020 par le DSDR (2014) pourra être atteinte durant la quinquennie 2030-2035 (cf. Fiche technique en annexe). Une cacaoyère entre en production 3 ou 4 ans après la mise en terre, tandis que le stade de la production optimum est atteint dès la 6ème ou 7ème année.

Tableau 53 Rendements, coûts totaux et marges brute/ ha (en Fcfa)

	Cumul1-3ans	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7
Total invest. +exploitation	900 000	165 000	165 000	165 000	165 000
Rendement (kg/ha) (1)	0,0	500	700	800	900
Recettes (2)	0,0	500 000	700 000	960 000	1 260 000
Bilan années (Marge brute)	-900 000	+335 000	+535 000	+795 000	+1 095 000
Bilan cumulé	-900 000	-565 000	- 30 000	+765 000	+1 860 000

Source : Minader : Plan de relance de la filière café-cacao, Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs (PAIJA), recoupement de données d'études et enquêtes de terrain, Programme TRANSFOL (2015-2018) lancé en 2015 par le CICC pour la promotion du Cacao Cameroun, …. et actualisation par le consultant. ***(1)*** *Avec des semences hybrides, un apport suffisant de fumures, une lutte appropriée contre les risques biologiques, et un conditionnement efficace de la récolte (séchage, fermentation), un rendement moyen ou supérieur à une tonne/ha est possible. Des records de 2T/ha ont été atteints en Côte d'Ivoire. Le rendement optimum de 900 kg/ha retenu par le consultant est justifié par l'accroissement des superficies du cacao sous-forêt dont le rendement reste faible (300 à 400/ha).* ***(2)*** *Evolution des recettes calculées sur la base estimée par le consultant d'après prix moyen bord de champ en 2017, les prix étant en effet, très volatils en raison de la qualité de l'offre et du cours sur le marché international.*

Figure 22 Evolution des superficies cafèières et cacoyères entre 2020 et 2035



Source : Estimations d

(ii) *Promouvoir le café camerounais en produit de niche*

264. Après une période faste, la spéculation caféière a connu depuis le milieu des années 1980 un véritable effondrement. Ainsi, en dépit d'un certain dynamisme, la tendance baissière a inscrit la filière dans le déclin. Le taux de croissance moyenne annuelle a été durant la période 2005-2006 et 2015-2016 de -3,3% pour le robusta et de – 5,2% pour l'arabica. Avec une production de 409 000 sacs (24 540 tonnes) en 2015-2016, le Cameroun représentait seulement 2,34% de la production africaine et 0,29% de la production mondiale, plaçant ainsi le Cameroun dans la catégorie « Autres pays » ; la faible performance économique de la spéculation caféière explique par ailleurs sa contribution dérisoire tant au PIB national (0, 32%) qu'au PIB agricole (1,4%) d'après l'ONCC (2017). La crise structurelle de la filière a affecté en conséquence les recettes des producteurs qui ont baissé entre 2011-2012 et 2015-2016 de 6,6% en moyenne par an. Le verger caféier devenu sénile et en grande partie abandonné, l'action limitée du rajeunissement des plantations et le coût élevé des charges d'exploitation sont à l'origine de la faible productivité des cultures, en particulier dans les petites plantations (moins de 3 ha) qui représentent 75 % de l'effectif total (PRDFCC, 2014) ; la taille moyenne est de 1,9 hectare dans l'arabica et de 0,5 hectare dans le robusta (Idem).

La caféiculture camerounaise est-elle pour autant confrontée à des handicaps insurmontables ?

265. C'est à la lutte contre les effets du déclin de la filière que s'attache le PDRFCC qui évalua un financement de l'opération à 600 MFcfa jusqu'à l'horizon 2020. L'Agence Ecofin (3 oct. 2018) et le Système d'Information des Filières (SIF) piloté par l'Office National du Cacao-Café du Cameroun (ONCC), estiment qu'en dépit des difficultés de la filière, les producteurs camerounais restent mieux rémunérés que ceux du Ghana et de la Côte d'Ivoire par les prix bords de champs, ce qui permet la maîtrise de la variabilité inter-campagnes ou au cours d'une même campagne, et de maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant, et d'atténuer les risques de désaffection des jeunes vis-à-vis de la caféiculture.

266. Le PDRFCC a fixé un objectif de production à l'horizon 2020 de 160 000 tonnes dont 125 000 tonnes de robusta (84%) et de 35 000 tonnes d'arabica sur 90 000 hectares de plantations à créer. Cependant, plusieurs problèmes hypothèquent cet objectif dont :

-le niveau de production atteint à mi-parcours de l'échéance 2020, soit 24 540 tonnes pour les

deux variétés de café, traduit une évolution qui éloigne davantage le Cameroun des objectifs contenus dans le PDRFCC ;

-le coût élevé d'installation et d'exploitation, en charges fixes et variables, d'un hectare de café rend difficile la réalisation de 90 000 hectares à l'échéance retenue ;

-le temps d'entrée d'une plantation en production, soit 3 à 4 ans comme pour le cacao, et de 7 ans pour une plantation mature.

Tableau 54 Rendements et marges brutes du café/ha (en Fcfa)

	Cumul 1-3 ans	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7
Invest +exploitation	998 500	268 000	268 000	268 000	268 000
Rendement moyen (Kg/ha)		400	550	700	750
Recettes	0	360 000	495 000	630 000	675 000
Marge brute	-998 500	+ 92 000	+ 227	362 000	407 000
Bilan. cumulé	-998 500	-906 500	-679500	- 317 500	+89 500

Source : Organisation Internationale du café (ONC) : « Profil sur le Cameroun d'après ONCC 2015 et ONCC 2016. Données partiellement actualisées par le consultant.

267. A l'instar du cacao, un bilan cumulé positif est atteint à la phase mature de la plantation, le coût d'investissement initial étant amorti, le producteur ne supportera désormais que les charges d'exploitations comprenant à la fois des coûts variables (intrants, main-d'œuvre…) et des coûts fixes (exemple location d'un tracteur ou d'un moyen de transport). La rentabilité de la culture demeure dans tous les cas de figures dépendante de la maîtrise des itinéraires techniques par le producteur, du niveau d'intensification atteint et de la variabilité des coûts de production et des cours du café. La stratégie des producteurs repose dans le cas d'une diminution structurelle de la rentabilité, sur la possibilité de transfert du système de production **du café vers d'autres spéculations, notamment les cultures vivrières ainsi que cela s'est produit suite à la crise de la caféiculture.**

Tableau 55 Objectifs généraux et actions stratégiques

Objectifs	Actions stratégiques
▪ Reconduire le Programme de Relance de la filière, sur la base du bilan du PRDFCC de 2014-2020 ; ▪ Consolider la place stratégique du cacao en tant que produit phare, dans la croissance agricole et la croissance globale ; ▪ Promouvoir la cacaoculture comme filière de développement des grands bassins cacaoyers existants (Sud-Ouest, Lékié et Nyong) et dans les bassins potentiels (les Mbam, Est et Sud) ; ▪ Réhabiliter la filière café ; ▪ Organiser les bassins de production dans les régions de culture ombragée (Est et Sud) ; ▪ Consolider le programme recherche de L'IRAD sur les filières cacao-café et les performances des « centres d'excellence » de la cacaoculture ; ▪ Initier des actions volontaristes d'appui à l'amélioration de la qualité de l'offre ▪ Renforcer le maillon transformation.	▪ Augmentation de la production cacaoyère : de 300 000 T en 2020 à 400 000 T en 2025 et 540 000 T en 2035 ; ▪ Viser une superficie de 400 000 ha en 2025 dont 100 000 ha additionnels entre 2020-2025, et de 600 000 ha en 2035 ; ▪ Reporter la réalisation de l'objectif de production de 160 000 tonnes de café à l'année 2035, soit 125 000 tonnes de robusta et 35 000 tonnes d'arabica ; ▪ Rajeunissement du verger cacaoyer et caféier et création de nouvelles plantations ▪ Maîtriser les itinéraires techniques en vue d'améliorer la productivité _ faciliter l'accès aux intrants modernes _ lutter contre les causes de pertes (risques biologiques notamment, animaux prédateurs, non respect des opérations de fumure et de traitement…). ▪ Améliorer la qualité de l'offre bord de champ : réduire le taux de pourriture brune, améliorer la taille des fèves, la fermentation, le séchage, la couleur, l'arôme, l'odeur, la présence de traces de métaux afin de maximiser l'offre Grade 1 sur le marché ; ▪ L'application stricte des normes organoleptiques et sanitaires, voie incontournable pour un meilleur positionnement sur les marchés internationaux

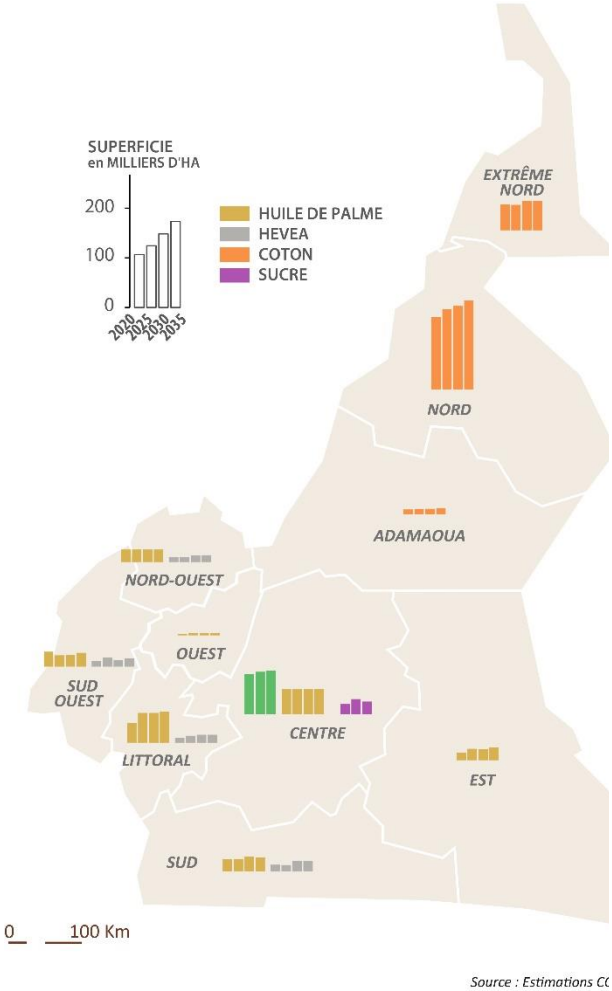
- **Caoutchouc, huile de palme, coton et sucre : des stratégies de diversification des filières en vue d'une réadaptation à l'évolution des marchés**

268. A l'instar de la banane d'exportation, les quatre filières représentent la majeure partie de l'agriculture entrepreneuriale camerounaise par la superficie cultivée, les systèmes d'exploitation à forte intensité de capital et la destination totale des productions au marché international et/ou national.

269. En dépit des facteurs de production favorables (conditions agro-écologiques, disponibilités foncières, main-d'œuvre et bas coûts du travail), le Cameroun reste mal classé tant dans le monde qu'en Afrique. Des stratégies de relance de la dynamique des filières impliquent la prise

en compte des opportunités de la croissance de la demande intérieure de certains produits (huile de palme, produits cotonniers transformés, sucre), l'adaptation aux changements affectant le marché international des produits spéculatifs (caoutchouc, coton), et la diversification des systèmes de production. Des actions stratégiques à entreprendre durant la période 2020-2025 sont indispensables pour consolider la performance durable des filières.

Figure 23 Evolution des superficies de Huile de palme, Hévéa, Coton et Sucre à l'horizon 2035



Booster la filière huile de palme en vue d'atteindre l'autosuffisance

270. Avec une production annuelle de 230 000 tonnes (concentrées dans les régions du Cameroun méridional), le Cameroun occupe le 3ème rang en Afrique, très loin derrière le Nigéria, et représente 0,4% de la production mondiale (54 millions de tonnes dont 84% détenus par l'Indonésie et la Malaisie). Le rapport offre/demande se traduit par un déficit de l'ordre de 130 000 tonnes, résorbé par les importations ; celles-ci ont atteint 96000 tonnes en 2017, et ont étés évaluées à 100 000 tonnes en 2018 et ce en dépit de la production d'autres oléagineux (huile de graine de coton, d'arachide, de soja), mais qui demeurent très peu acceptés par la population.

271. Outre son importance économique, la filière huile de palme présente aussi par son employabilité une dimension sociale importante (environ 60000 emplois directs et indirects) et sa croissance présente des risques environnementaux

Diverses actions stratégiques s'imposent en vue d'atteindre l'autosuffisance à l'horizon 2025, de contribuer au développement du secteur rural, de renforcer la performance de «la chaîne des valeurs 'palmier à huile' », et d'éviter la perte de zones naturelles à haute valeur de conservation.

Tableau 56 Chiffrage des objectifs de production et d'exportation jusqu'à 2035 de la filière Agriculture Industrielle et d'Exportation

	2013	2020	2025	2030	2035
Production en T					
Café	46 000	60 000	70 000	85 000	100 000
Cacao	270 000	300 000	400 000	500 000	540 000
Hévéa	65 000	75 000	95 000	115 000	130 000
Coton graine	238 000	260 000	290 000	320 000	350 000

Coton fibre	89 000	100 000	115 000	130 000	140 000
Banane Export	280 000	310 000	340 000	370 000	400 000
Fruits	7 100 000	7 800 000	8 600 000	9 500 000	10 500 000
Soja	12 000	14 000	16 000	18 000	20 000
Arachide	667 000	720 000	800 000	900 000	1 000 000
Noix de Karité	415 000	500 000	600 000	700 000	700 000
Gingembre	46 000	60 000	75 000	90 000	100 000
	Marché National en T				
Café	5 000	6 000	7 000	8 500	10 000
Cacao	67 500	90 000	160 000	250 000	270 000
Hévéa	-	-	-	-	-
Coton graine	238 000	260 000	290 000	320 000	350 000
Coton fibre	2 000	5 000	11 500	19 500	35 000
Banane Export	-	-	-	-	-
Fruits	2 800 000	3 300 000	3 700 000	4 200 000	4 600 000
Soja	12 000	14 000	16 000	18 000	20 000
Arachide	667 000	720 000	800 000	900 000	1 000 000
Noix de Karité	202 000	210 000	240 000	250 000	270 000
Potentiel d'Exportation					
Café	41 000	54 000	63 000	76 500	90 000
Cacao	202 500	210 000	240 000	250 000	270 000
Caoutch ½ Transf	65 000	75 000	95 000	115 000	130 000
Coton graine	-	-	-	-	-
Coton fibre	87 000	95 000	103 500	110 500	105 000
Banane Export	280 000	310 000	340 000	370 000	400 000
Fruits	4 300 000	4 500 000	4 900 000	5 300 000	5 900 000
Soja	-	-	-	-	-
Arachide	-	-	-	-	-
Noix de Karité	213 000	-	331 000	399 000	367 000

Tableau 57 Huile de palme : situation actuelle et actions stratégiques 2020-2025

Situation actuelle	Actions stratégiques	Coûts estimés
-Bilan production/demande déficitaire -Le déficit du Cameroun est estimé à 130 000 tonnes -Le Cameroun est importateur -Importations annuelles de 100 000 tonnes d'huile rouge, stéarine et huile de palmiste -Les autres huiles végétales (graines de coton, soja, arachide ne limitent pas l'inélasticité de la demande d'huile de palme -La production d'amandes de palmiste est sous-exploitée -Impacts négatifs sur l'environnement (défrichements forestiers,	-Rajeunissement et créations de nouvelles plantations sur 13000 ha -Amélioration des gains de productivité - Substitution de la variété Ténéra plus productive (4,5 à 7,5 T d'huile) aux variétés locales (Dura et Pisiféra) -Viser à l'horizon 2025, le rendement moyen mondial de 3,7 T/ha -Amélioration du taux d'extraction des huileries industrielles, et des unités artisanales et semi-industrielles des plantations villageoises,	-Création et rajeunissement de plantations : 12,610 MdsFcfa -Charges d'exploitation cumulées sur 5 ans pour un total de 183 000 ha : 83 Mds Fcfa -Modernisation de l'infrastructure de transformation : -Frais cumulés de mise en marchéé : (conditionnement, transport, distribution : 4 Mds - S/total : 149,610 Mds Fcfa

effluents des usines et des unités d'extraction artisanales atteignant nappes et rivières	-Création de 4 nouvelles unités industrielles moyennes dans N-O, S-O, Centre et Sud - Développement de la traçabilité de la filière. (application des règles définies par le RSPO respectant l'environnement et apposition du logo CSPO)	

Figure 24 Evolution des superficies agricoles par filière 2020-2035

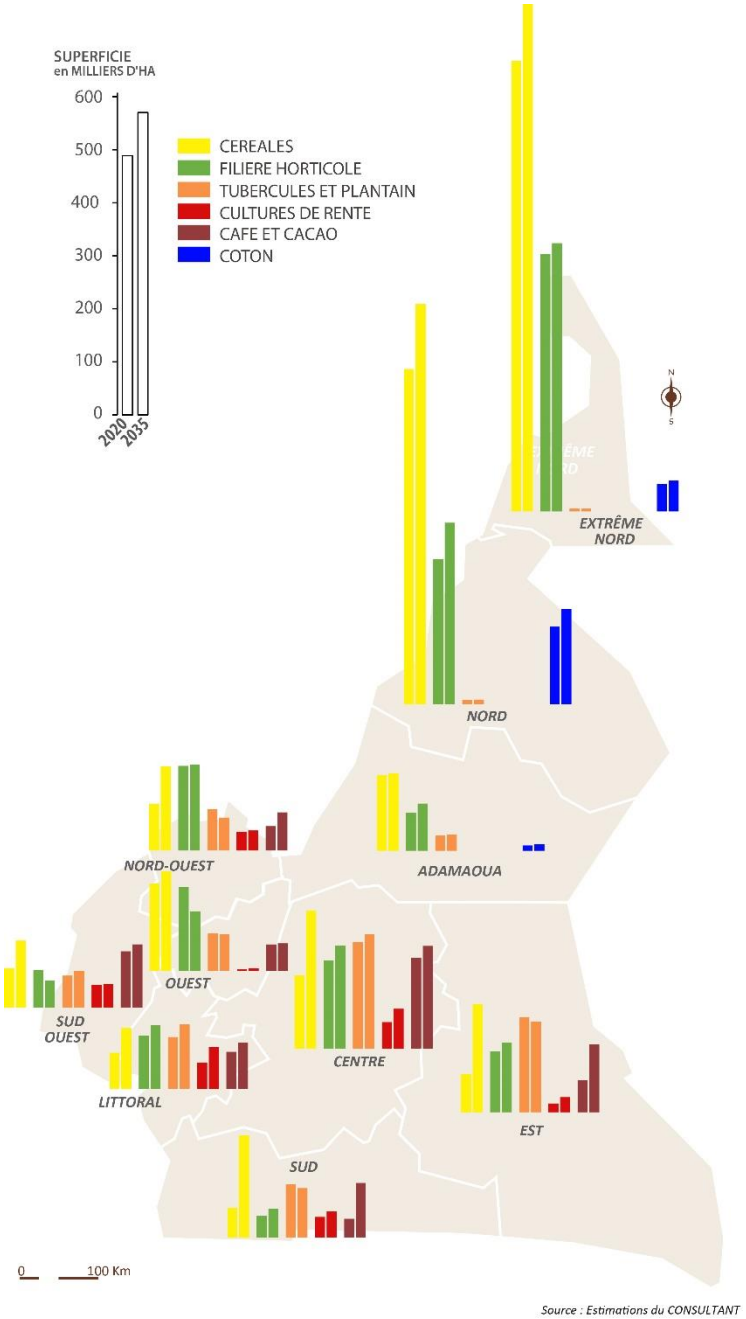


Tableau 58 Actions stratégiques sous-sectorielles 2020-2025

Filière	Situation actuelle	Actions stratégiques	Coûts financiers	Résultats attendus
Huile de palme	•Production /demande intérieure déficitaire. •Importation de 60 000 à 70 000 tonnes/an entre huile, stéarine et huile de palmiste	• 13 000 ha de nouvelles plantations, Accroissement des rendements des plantations villageoises • Substitution des unités d'extraction artisanales par des unités semi-industrielles • Création de 3 nouvelles huileries industrielles dans l'Ouest, le Centre, et le Sud	110 Mds de fcfa (1)	•Atteindre une production de 350 000T en 2025, soit 84% de la demande •3unités de. production d'huile de palmiste sont crées
Caoutchouc	•Le Cameroun reste un petit producteur (60000T, 4ème en Afrique, mais loin derrière la Côte d'Ivoire et le Nigéria •Filière fortement influencée par le contexte économique mondial : marché en berne, volatilité des cours et tendance à la baisse (de 2500 à 3000 fcfa en 2012 à 700-800 fcfa en 2016 -Tendance renforcée par la concurrence du caoutchouc synthétique (60% de la demande) •Faible intégration de la filière (usinage. du latex en granulé, fumage des feuilles)	• Atteindre 45 455 ha en 2020 et 54 455 ha en 2025 + méga-projet SUDCAM (GMG-SINOCHEM) • Améliorer les gains de productivité • Créer une unité de produits finis (pneumatiques et autres produits à usages industriels, médical et domestique) • Diversifier les systèmes de cultures	90. Mds de fcfa (2)	•Rajeunissement des vieilles plantations : -600 ha de jeunes plantations par CDC ha •Rajeunissement de 2200 ha par SUDCAM dans le cadre du méga-projet de 45 000 ha par GMG/Sinochem dans le département Océan entre 2019 et 2028 et atteindre une production de 50 000 T en 2028 •Création de 8000ha de plantations villageoises et des « élites » •Les rendements passeront de 1,65 à 1,75 T/ha •La production évoluera de 75 000 à 90 000T entre 2020-2025 de latex
Coton	Culture industrielle du Nord et Extrême-Nord 220 000 ha et 250 000 planteurs, Production : (campagne 2016/2017) : env 240 000 T de graines et 107 000 T de fibres. Le Cameroun est le 4ème producteur africain	• Produire selon les standards de la compétitivité : • Accroissement des rendements moyens de 1250 à 1500 kg/ha • Améliorer la qualité de la fibre marchande	60 Mds de fcfa (3)	•Intensifier les sytèmes de cultures (les rendements augmenteront de 0,45T/ha en 2013 (SDSR) à 0,48 T en 2020 et à 0,52 T en 2025 •Une production en 2025, de 115 000 T de fibres et de 290 000T de graines

	Concentration verticale de la filière par la SODECOTON (production et collecte) et la CICAM (transformation) Infrastructure industrielle : unités d'égrenage, huileries, filature et tissage, ennoblissement, confection…mais filière faiblement intégrée à l'aval (plus de 90% du coton sont exportés à l'état brut) Le coton camerounais est très prisé mais de plus en plus concurrencé par le coton OGM sur le marché international, et par les textiles importés sur le marché intérieur Volatilité des cours et concurrence du coton par les fibres synthétiques (60%de la demande mondiale) C A. de la SODECOTON en 2016-2017/ 122,662 Mds fcfa mais faible capacité d'autofinancement Début de sortie d'une période de difficultés financières Mise en place en cours d'une stratégie de diversification des systèmes de production	• Industrialiser davantage la filière (atteindre un taux de transformation de 50% de la production de fibre) et devenir exportateur de cotonnade en Afrique centrale • Restructurer le segment confection de la filière dominée actuellement par les petites et très petites entreprises.		•Inverser le rapport exportation/transformation La transformation passera de 5% à 50% entre 2020 et 2025 afin de développer le segment confection et minimiser les importations massives de produits textiles •Les usines de textiles de Maroua seront rénovées •Diversification du système cotonnier : I0000 ha d'anacarde seront mis en place entre 2020-2025, sur un programme de 50 000 ha à atteindre en 2028 renforcement des autres cultures associées au coton : (maïs, arachide…)
Sucre	•Filière dominée par la SOSUCAM (Groupe SOMDIAA) •18700 ha de cannes à Mbandjok et Nkoteng (Hte Sanaga, Centre) •Production : 130 000/an (100 000t pour le marché camerounais+ 60 000 T d'autres producteurs Approvisionnement du Tchad en sucre fin pour brasserie •Difficultés de la Somdiaa Cameroun : cours faible du sucre, tout le marché africain est plombé par la gigantesque production brésilienne •Superficie en cannes de la SOSUCAM insuffisante au regard de la demande intérieure et du marché tchadien •Capacité de broyage de l'usine de Nkoteng insuffisante •Le système monoproduct-if présente des risques économiques (baisse de la production en années « sèches », prix à la production, importations sauvages)			

2.3.2.5. Les OSS du et le PAQ 2020-2024 du Sous-Secteur Foresterie et Bois

272. L'Objectif Stratégique est de stabiliser les prélèvements des bois d'œuvre à 2 000 000 m3 par an et 2 500 000 à l'horizon 2020. Il s'agit de majorer les surfaces de terres entrant en jeu dans la gestion du domaine forestier et particulièrement de déclencher un changement de paradigme par rapport à la production, permettant de passer d'un produit résultant de l'exploitation de la manne forestière à celui résultant de l'exploitation/ aménagement et aux reboisements, en impliquant au passage un maximum d'acteurs communaux et communautaires. Cela peut engendrer un nouveau gisement d'emploi si les programmes de reboisement et réhabilitation prennent l'envergure qu'il convient, avec des conséquences positives sur les 2 autres programmes majeurs du sous-secteur.

273. Pour la 'Sécurisation et valorisation des ressources fauniques des Aires Protégées'. Son objectif est de gérer durablement et valoriser la faune et les aires protégées, ceci se traduisant par le passage d'une contribution aux recettes fiscales sous sectorielles de 5% (en 2012) à 15% en 2020.

274. Pour ce qui est de la 'Valorisation des ressources forestières ligneuses et non Ligneuses'**,** son objectif est d'optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non-ligneuses permettant de passer d'un nombre d'emplois directs des filières bois et PFNL de 50 000 (en 2012) ,70 000 en 2017. Et 100 000 en 220. Toutes les régions, et particulièrement l'Extrême Nord, le Nord et l'Adamaoua sont visées.

275. La demande économique des produits ligneux et non ligneux reste constamment en augmentation et la pression sur les ressources disponibles grandissante, mettant en péril le potentiel et sa capacité à satisfaire cette demande, réduisant ainsi des ressources pouvant contribuer à la croissance et au développement économique du pays.

276. Dans ce qui suit la cartographie des projets et actions existants et en cours permettant de maitriser durablement le rapport offre/demande, locale, nationale et internationale.

Progr1	Orientation	Situation initiale 2016	Projets/actions	Situation Cible (2020, 2025, 2030, et 2035)	Situation cible ajustée par le SNADDT	Mesures d'accompagnement
Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	National					
	Aménagement des fôrets	5 898 756 ha de forêts de production sous aménagement pour 99 unités forestières d'aménagement (UFA)	-. Suivre l'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts du domaine forestier permanent ; -. Suivre par satellite de l'évolution du couvert forestier ; -Assurer le classementdes forets dans le domaine privé de l'Etat	En 2018, 6 209 540 ha sous aménagement pour 109 UFA (Cible stratégique du MINFOF)	D'ici à 2020, 6 745 023 ha sous aménagement pour 116 identifiées dans l'Atlas Forestier 2015 du MINFOF	-Associer le MINATD, MINDCAF dans les opérations de classement -Se concerter avec toutes les administrations sectorielles du secteur rural (MINADER, MINMIDT, MINEPIA et MINEPDED), pour prévenir les conflits d'utilisation des espaces
	Approvisionnement légal des marchés	2 500 000 m3 de production annuelle de bois légal	-Développer et assurer le fonctionnement du système de gestion de l'information forestière (SIGIF) ; -Renforcer les capacités des acteurs de la filière bois ; -Editer les documents sécurisés d'exploitation des bois ; -Attribuer les Permis Annuels d'Opération pour les UFA et les forêts communales, les Certificats Annuels d'Exploitation pour les forêts communautaires, et les Certificats pour les Ventes de Coupe ; -Sensibiliser les parties prenantes à la gestion des ressources forestières ; -Mettre en place un observatoire des forêts et des produits forestiers -Mettre en œuvre le programme de réhabilitation des petits titres d'exploitation forestière actuellement suspendus	En 2018, 2 500 000 m3 de production annuelle de bois légal (Cible stratégique du MINFOF)	D'ici 2025, 3 300 000 m3 de production annuelle de bois légal à travers la réhabilitation et le suivi des petits titres d'exploitation forestière actuellement suspendus	Renforcer les capacités des petits opérateurs forestiers actuellement dans l'informel ; -Faciliter l'accès à la ressource par les petits opérateurs ;

	Gestion participative des ressources forestières	-53 346 ha de forêts Communales et Communautaires en production -10% de la Redevance Forestière Annuelle Destinée aux Communautés, est réinvesti dans les projets sociaux	-Accompagner les Communales dans leurs projets de création et d'aménagement des forêts communales ; -Accompagner les communautés dans leurs projets de création et de gestion des forêts communautaires -Sensibiliser les parties prenantes à la gestion des ressources forestières ; -Suivre la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts communales et des plans simples de gestion des forêts communautaires ; -Suivre la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières	-En 2018, 40 872ha de forêts Communales et Communautaires en product (Cible stratégique du MINFOF) -En 2018, 40% de la Redevance Forestière Annuelle destinée aux Communautés est réinvesti dans les projets sociaux (Cible stratégique du MINFOF)	-D'ici à 2025, 60 000 ha de forêts communales et communautaires en production -D'ici à 2025, au moins 50% de la Redevance Forestière Annuelle destinée aux Communautés, est réinvesti dans les projets sociaux	-Renforcement des capacités techniques, matérielles et financières des Communes et Communautés pour la gestion de leurs forêts -Faire un plaidoyer en direction surtout de l'Etat (les décideurs) pour une mise à disposition effective de 10 % de la RFA aux Communautés
	Reboisement et régénération des ressources forestières	27 638 ha reboisés grâce aux appuis accordés aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR	-Elaborer et mettre en œuvre un programme national de développement des plantations forestières (PNDPF) ; -Accorder des subventions aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR pour la réalisation des plantations forestières ; -Créer les banques de semences forestières ; -Contribuer à la mise en œuvre du contrat-plan Etat-ANAFOR ; -Accompagner l'ANAFOR dans l'aménagement des Réserves forestière et UFA qui lui ont été transférées ; -Suivre la mise en œuvre des activités de reboisement ; -Renforcer les capacités des acteurs de reboisement en matière de sylviculture de 2e génération, itinéraires sylvicoles et conduite des peuplements forestiers, etc… -Promouvoir des outils de développement de la sylviculture (Base des données, normes)	32 638 ha reboisés grâce aux appuis accordés aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR (Cible stratégique du MINFOF)	D'ici à 2030, au moins 50 000 ha reboisés grâce aux appuis accordés aux acteurs de reboisement et à l'ANAFOR, et à la mise en œuvre du PNDPF	-Mobiliser les financements nécessaires pour la mise en œuvre du PNDPF -Finaliser le zonage national afin de prévoir et de sécuriser le foncier forestier

	Immatriculation des réserves forestières	Aucune forêt n'est immatriculée	-Organiser des concertations avec le MINDCAF pour les opérations de terrain -Etablissement des titres fonciers de Réserves forestières		D'ici à 2035, au moins 50% de la superficie des réserves forestières est immatriculée	-Recourir aux financement extérieurs pour envisager une immatriculation totale des réserves forestières -Mener cette opération en étroite collaboration avec le MINDCAF
	Régional					
	Sud					
	Gestion durable des Mangroves	Le schéma directeur d'aménagement des mangroves est élaboré	Mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement des mangroves de l'Estuaire de Campo		D'ici2035, toutes les ressources forestières des Mangroves de l'Estuaire de Campo sont gérées durablement	Mener des actions permanentes de sensibilisation des populations locales
	Littoral					
	Gestion durable des Mangroves	Le schéma directeur d'aménagement des mangroves est élaboré	Mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement des mangroves de l'Estuaire du Wouri		D'ici à 2035, toutes ressources forestières des Mangroves de l'Estuaire du Wouri. sont gérées durablement	Mener des actions permanentes de sensibilisation des populations locale
	Sud-Ouest					
	Gestion durable des Mangroves	Le schéma directeur d'aménagement des mangroves est élaboré	Mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement des mangroves du Rio Del Rey		D'ici 2035, toutes les ressources forestières des Mangroves de l'Estuaire de Rio Del Rey sont gérées durablement	Mener des actions permanentes de sensibilisation des populations locale

Progr 2	Orientation	Situation initiale 2016	Projets/actions	Situation cible (2020, 2025, 2030, et 2035)	Situation cible ajustée par le SNADDT	Mesures d'accompagnement
Sécurisation et valorisation des ressources fauniques dans les Aires Protégées	National					
	Aménagement et exploitation des zones de chasse (ZIC, ZICGC)	420 touristes chasseurs /an	-. Elaborer et valider les plans de gestion des zones de chasse -. Mettre en œuvre les plans de gestion des zones de chasse -. Assurer la création des nouvelles zones de chasse	En 2018, 500 Touristes chasseurs/an (Cible stratégique du MINFOF)	D'ici à 2035, 1000 Touristes/an	Dynamiser la plateforme de collaboration avec le MINTOUL pour un renforcement synergie marketing dans ce domaine
	Valorisation des ressources fauniques	1 Mrd de recettes issues de l'exploitation des produits fauniques	-. Organiser le commerce du gibier -. Collecter les recettes fiscales -. Appuyer la gestion des redevances fauniques -. de suivre et mettre en œuvre les activités de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction) -. Appuyer les initiatives de valorisation de la faune	En 2018, 1,2 milliards de recettes issues de l'exploitation des produits fauniques (Cible stratégique du MINFOF)	D'ici à 2025, au moins 2 milliards de recettes issues de l'exploitation des produits fauniques	Renforcer la lutte contre le braconnage
	Sécurisation et aménagement des Aires protégée	4 300 000 ha de superficie des Aires protégées	-Créer de nouvelles aires protégées -Elaborer ou réviser des plans d'aménagement des Aires Protégées -Mettre en œuvre des plans d'aménagement des Aires Protégées ; - Mettre en œuvre de la stratégie nationale LAB dans les Aires Protégées ; -Mettre en œuvre la stratégie de sauvegarde des aires protégées ; -Mettre en place des complexes transfrontaliers ; -Construire et aménager des bases-vie et des casernes ; -Mettre en œuvre du programme d'enrichissement et de réintroduction d'espèces dans les Aires Protégées ; -Mettre en place et développer des jardins zoologiques	En 2018, 5 000 000 ha de superficie d'Aires protégées (Cible stratégique du MINFOF)	D'ici 2025, 6 000 000 ha de superficie d'Aires Protégées et assurer leur Aménagement	Mettre en place une synergide de concertation et de coordination des actions de sauvegarde des Aires protégées
	Valorisation et promotion des Aires Protégées	135000 visiteurs/an	-Développer des partenariats ; -Développer l'écotourisme dans les Aires Protégées	En 2018, 160 000 visiteurs/an (Cible stratégique du MINFOF)	D'ici à 2025, 200 000 visiteurs/an	Dynamiser la plateforme de collaboration avec le MINTOUL pour un renforcement synergique du marketing dans ce domaine
	Développement institutionnel et financement durable	Le Plan d'Action d'Urgence pour la Sécurisation des	-Créer l'Office National des Aires protégées et Assurer son fonctionnement(ONAP) -Mettre en œuvre le Plan 'Action. d'Urgence pour la sécurisation des Aires protégées (PAUSAP)		D'ici 2025 l'ONAP est créé et le PAUSAP est mise en œuvre	-Créer l'ONAP -Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du PAUSAP

	de la faune et des Aires Protégées	Aires Protégées est élaboré				

Progr 3	Orientation	Situation initiale	Projets/actions	Situation cible (2020, 2025, 2030, et 2035)	Situation cible. ajustée par le SNADDT	Mesures d'accomp
Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	NATIONAL					
	Promotion des essences et commercialisation du bois		-actualiser la liste des essences de promotion -promouvoir des bois camerounais sur le plan national, régional, sous régional et international ; -organiser le Marché Intérieur du Bois (MIB)	1080 000m ^{3}	1600 000 m^3	
	Encouragement l'intensification de la valorisation du bois Industrialisation du secteur transformation	-Infrastructures et outils de récolte, de transformation, d'exportation obsolète ou peu viables. -Rendements matière encore faibles s'accompagnant par un gaspillage de la matière ligneuse et une gestion non durable de la ressource -Stratégie orientée vers une intensification de la valorisation de la ressource et une transformation plus poussée du bois piloté par le MINMIDT	-Mise en œuvre le plan d'industrialisation du secteur bois ; -Mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la restructuration du Centre de Promotion du Bois (CPB) ; -Renforcement des capacités techniques et matérielles des industriels et des artisans de bois ; -Cartographier et Evaluer la technologie des usines de transformation du bois ; -Elaboration d'un plan de valorisation des sous-produits bois ; -Mise en place un dispositif d'enregistrement systématique des emplois décents et autres des filières bois ; -Normalisation des procédés et produits bois ; -Recherche des actions sur la transformation plus poussée du bois/Mobilisation de l'assistance technique	1600 artisans et industriels formés (soit 200 artisans supplémentaires)	3500 artisans industriels formés	En collaboration avec MINMINDT
	Développement des filières bois-énergie	18 000 t métriques	-Amélioration du cadre légal et réglementaire ; -Maîtrise de la gestion des ressources et augmentation de la production ; -Promotion et appui à la transformation et la commercialisation ; -Organisation et structuration des acteurs ; -Développer la filière Bambou au Cameroun ; -Formation des personnels de la filière transformation du bois et produits forestiers non ligneux	20 000 t métriques	30 000 t métriques	
	Dévelop des filières PFNL	27 milliard		29 milliard	35 milliard	

I. Identification des projets complémentaires d'ajustement

Tableau 59 Projets complémentaires d'ajustement

Programme. d'ajustement	Aménagement du territoire					
Activités d'une action et leurs caractéristiques						
Désignation des actions	**Famille d'activités**	**Extrant attendus par activité**	**Type d'activités**	**Coût par extrant (en milliers de FCFA)**	**Zone ou lieu d'exécution par activité (*)**	**Principales parties prenantes**
Projets. complémentaires d'ajustement	Reboisement /AFRI 100	12 million d'ha	1		NORD, Extrême Nord ; Adamaoua Grand Sud	MINFOF,MINEPDED,Communes,communautés,ONG
	PAN/LCD « NDT » Neutralité de la Dégradation des Sols	Neutralité de la dégradation en 2030	1		Adamaoua,Nord,Extreme Nord	MINFOF,MINEPDED,Communes,communautés,ONG
	Stratégie REED+ Programmes Internationaux PIF et CAFI Programme Emission PRE(Sud Cameroun)	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	2		Nord, Extrême Nord, Adamaoua, Sud	MINFOF
	Processus PSE	Paiement des services environnementaux	2		Boucle minière du Dja, TRIDOM	MINEPDED,MINFOF,BIOCLIMATE,CEE ;communes communautés

II. Récapitulation spatialisée des Projets et Activités

Tableau 60 Récapitulation spatialisée des Projets et Activités

Programme 1	Aménagement des forêts et renouvellement de la ressource					
Activités d'une action et leurs caractéristiques						
Désignation des actions	**Famille d'activités**	**Extrant attendus par activité**	**Type d'activités**	**Coût par extrant (en milliers de FCFA)**	**Zone ou lieu d'exécution par activité (*)**	**Principales parties prenantes**
Action 1 : Aménagement des forêts	**1-1-1 : Suivi du couvert forestier**	**Rapports de suivi du couvert forestier**	**3**	**856 090**	**10 régions**	**MINFOF, MINADER, MINEPDED, MINRESI, bailleurs de fonds, ONGs, gestionnaires d'UFA, gestionnaires Forêts/ Communes, gestionnaires forêts des particuliers, populations, Gestionnaires Forêt/nationales**
	1-1-2 : Mise en œuvre du mécanisme REDD	**Rapport de mise en œuvre**	**2**	**1 699 400**	**10 régions**	**MINFOF, MINADER, MINEPDED, MINRESI, bailleurs de fonds, ONGs, gestionnaires d'UFA, gestionnaires Forêts/ Communes, gestionnaires forêts des particuliers, populations, Gestionnaires Forêt/nationales**
	1-1-3 : Actualisation du plan d'utilisation des ressources forestières	**Plan actualisé**	**3**	**301 200**	**10 régions**	**MINFOF, MINADER, MINEPDED, MINEPAT, bailleurs de fonds, ONGs, gestionnaires d'UFA, gestionnaires Forêts/ Com, gestionnaires forêts des particuliers, populations, Gestionnaires Forêt/nales**
	1-1-4 : Gestion durable des forêts de mangroves	**03 plans d'aménagement**	**3**	**755 300**	**Littoral, Sud, Sud-Ouest**	**MINEPDED, MINFOF, ONG et bailleurs de fonds**
	1-1-5 : Identification et sécurisation des forêts du domaine permanent	**Décrets de classement et titres fonciers**	**1**	**1 316 250**	**10 régions**	**MINATD, MINFOF, ONG, populations, mairies**
	1-1-6 : Elaboration et suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement	**Rapports de suivi**	**1**	**12 514 610**	**Sud, Centre, Est, Littoral, Sud-Ouest, Nord-Ouest**	**société civile, MINFOF, observateur indépendant, bailleurs de fond, MINEPDED, les populations, les gestionnaires des UFA et forêts communales**
	1-1-7 : Maîtrise des thématiques d'aménagement des forêts	**Rapports de formation**	**2**	**275 500**	**Centre**	**MINFOF**
Action 2 : Approvisionnement légal des marchés	**1-2-1 : Edition des documents sécurisés**	**Rapports sur les statistiques documentaires de l'exploitation forestière**	**1**	**849 600**	**Centre**	**SOPECAM, MINFOF**
	1-2-2 : Attribution des titres d'exploitation	**PV des comités interministériels**	**2**	**690 300**	**10 régions**	**Comité interministériel**
	1-2-3 : Mise en place l'observatoire de la filière bois et autres produits	**Rapport de la mise en place de l'observatoire**	**3**	**350 150**	**10 régions**	**MINFOF, MINADER, MINEPDED, bailleurs de fonds, ONGs, gestionnaires d'UFA, gestionnaires**

						Forêts/ Com, gestionnaires forêts des particuliers, populations, Gestionnaires Forêt/nales
	1-2-4 : Mise en œuvre de la stratégie nationale de contrôle	Rapports trimestriels de missions de contrôle	1	4 624 000	Sud, Centre, Est, Littoral, Sud-Ouest, Nord-Ouest	MINFOF, observateur indépendant, bailleurs de fonds
	1-2-5 : Mise en œuvre de l'APV-FLEGT	30% des titres avec certificats de légalité	2	806 620	10 régions	MINFOF, observateur indépendant, bailleurs de fonds, gestionnaires des forêts, industriels et exploitants
	1-2-6 : Suivi des recettes forestières	Rapports de suivi des recouvrements des recettes forestières	1	106 200	10 régions	MINFOF, MINFI, bailleurs de fonds, gestionnaires et industriels
	1-2-7 : Suivi du contentieux forestier	Publications trimestrielles du sommier infractions	1	759 330	10 régions	MINFOF, MINJUSTICE
Action 3 : Gestion participative des ressources forestières	1-3-1 : Sensibilisation des parties prenantes à la gestion des ressources forestières	Rapports de sensibilisation	1	1 687 380	10 régions	Société civile, MINFOF, observateur indépendant, bailleurs de fonds, MINEPDED, les populations, les gestionnaires des UFA et forêts communales
	1-3-2 : Attribution des forêts communautaires	Conventions définitives	1	1 147 612	10 régions	MINFOF
	1-3-3 : Suivi de la mise en œuvre des plans simples de gestion	Rapports de suivi	1	400 130	10 régions	MINFOF, PARTENAIRES ET ONG
	1-3-4 : Renforcement des capacités des communes et des communautés dans la gestion des forêts communales et communautaires	Rapports de formation	2	841 870	10 régions	MINFOF, MINADER, MINEPDED, bailleurs de fonds, ONG, populations, Gestionnaires Forêt/nables
	1-3-5 : Suivi de la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières	Rapports trimestriels de suivi	2	296 050	Sud, Centre, Est, Littoral, Sud-Ouest, Nord-Ouest	MINFI, MINATD, MINFOF et société civile
	1-3-6 : Mise en place d'une base de données dynamique et interactive sur les forêts communautaires	Rapport de mise en place	3	469 300	10 régions	MINFOF
Action 4 : Reboisement et régénération des ressources forestières	1-4-1 : Mise en place d'un programme national de développement des plantations	Rapport de lancement du programme	3	182 060	National	ANAFOR, MINFOF
	1-4-2 : Appui aux activités de reboisement	Procès-verbaux de réception des appuis	2	7 084 243	10 régions	ANAFOR, populations, ONG, mairies
	1-4-3 : Création des banques de semences forestières	PV de réception des infrastructures	2	594 900	10 régions	MINFOF
	1-4-4 : Mise en place du cadre réglementaire et incitatif	Textes réglementaires	2	32 860	Centre	MINFOF, ANAFOR
Salaires P1				14 543 461		
Total en Millions de Fcfatotal				53 184 416		

Programme 2 Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées Activités d'une action et leurs caractéristiques						
Désignation des actions	Famille d'activités	Extrants attendus par activité	Type d'activités	Coût par extrant *(en milliers de FCFA)*	Zone ou lieu d'exécution par activité (*)	Principales parties prenantes
Action 1 : Aménagement des zones de chasse	2-1-1 : Elaboration et validation des plans de gestion des zones de chasse	Plans de gestion des zones de chasse	2	150 000	Zones de chasse	DFAP/Guides chasse/ Communautés/ ONG/ Administrations concernées (MINFOF, MINEPIA, MINADER, MINEE, MINEPDED,…)

	2-1-2 : Mise en œuvre des plans de gestion des zones de chasse	**Rapports d'activité des zones de chasse**	**2**	**230 000**	**Régions avec zones de chasse**	**Guides de chasse/ communautés/ ONG/ Administrations concernées**
	2-1-3 : Mise en œuvre de la stratégie nationale LAB dans les zones de chasse	**Rapports d'activités**	**2**	**1 410 000**	**Zones de chasse et périphéries**	**DFAP/ DRFOF/ MINDEF/ ONGs/ PTF/ communautés locales**
	2-1-4 : Création de nouvelles zones de chasse	**Lettre de transmission projets de décret**	**2**	**360 000**	**Nord, Adamaoua, Est, Sud, SO, Centre**	**DFAP/DRFOF/ communautés/ guides de chasse**
Action 2 : Valorisation des ressources fauniques	**2-2-1 : Organisation du commerce du gibier**	**Rapports d'activités PV**	**3**	**253 000**	**Tout le territoire**	**DFAP, Communes concernées, guides de chasse, captureurs, DRFOFs**
	2-2-2 : Collecte des recettes fiscales	**Arrêté des finances Fonds spécial de faune alimenté régulièrement et suffisamment**	**2**	**100 000**	**Tout le pays**	**MINFOF, MINFI, DFAP/ BNC/ ULAB/ BRIGADES REGIONALES**
	2-2-3 : Appui à la gestion des redevances fauniques	**Rapports de formation et de sensibilisation Rapports d'évaluation des réalisations**	**1**	**540 000**	**Régions Est, Sud, Littoral, Nord et Centre**	**DFAP/DRFOF ES, NO, LT, CE et SU**
	2-2-4 : Suivi et mise en œuvre des activités de la CITES (Convention sur le commerce internationale des espèces de faune et de flore menacées d'extinction)	**Rapports d'activités nationaux**	**1**	**340 000**	**Tout le pays et lieu des sessions de la conférence des parties CITES**	**DFAP/ SDVEF/ Ecole de Faune/ Universités partenaires**
	2-2-5 : Appui aux initiatives de valorisation de la faune	**Accords avec les médias et les administrations partenaires Rapports d'activités**	**1**	**480 000**	**Tout le pays**	**DFAP/ MINFOF/ MINTOURL/ MINATD/ MINEPAT/ MINEPDED**
Action 3 : Création, sécurisation et aménagement des AP	**2-3-1 : Création de nouvelles aires protégées**	**Lettre de transmission des projets des décrets de création du PN de Douala-Edéa, du Parc marin de Kribi, du PN de Ndongore, du PN de Kimbi Accords de coopération de gestion transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale/ Nigéria/ Gabon**	**2**	**260 000**	**Régions Sud-Ouest, Nord-Ouest, Nord, Adamaoua, Est Sud et Littoral/ Nigéria, Guinée Equatoriale, Gabon**	**PM/ DFAP/ DRFOFs/ ONGs/ DCP, Conservateurs, MINTOURL, MINTP, MINEPAT, MINATD, MINREX**
	2-3-2 : Elaboration ou révision des plans d'aménagement des AP	**Plans d'aménagement**	**2**	**435 000**	**Toutes les régions ayant des aires protégées**	**MINFOF/ DFAP/ Prestataires/. Consultants/ Conservateurs**
	2-3-3 : Mise en œuvre des plans d'aménagement des AP	**Rapports d'activités**	**2**	**59 494 000**	**Toutes les régions ayant des aires protégées**	**DFAP/ Conservateurs/ ONGs/ PTF**
	2-3-4 : Mise en œuvre de la stratégie nationale LAB dans les AP	**Rapports d'activités**	**2**	**6 575 900**	**AP et périphéries**	**DFAP/ DRFOF/ Conservateurs/ Communautés locales**
	2-3-5 : Mise en œuvre des activités du plan d'action d'urgence de Bouba Ndjidda	**Rapports d'activités**	**3**	**2 335 000**	**PN Bouba Ndjidda**	**DFAP/ DRFOF/ MINDCAF/ MINATD/ MINDEF/ Conservateurs/ Communes concernées/ ONGs / PTF**
	2-3-6 : Mise en œuvre des activités du plan d'action d'urgence des autres AP	**Rapports d'activités**	**3**	**3 325 000**	**Korup, Campo Ma'an, Lobéké, Bénoué, Faro, Waza, Dja**	**DFAP/ DRFOF/ MINDCAF/ MINATD/ MINDEF/ Conservateurs/ Communes concernées/ ONGs / PTF**
	2-3-7 : Mise en place des complexes transfrontaliers	**Accords Rapports d'activités**	**2**	**180 000**	**TNS, TRIDOM, Rio-Campo Ma'an, BSB Yamoussa, Nigéria-Cameroun**	**DFAP/ Etats voisins/ conservateurs/ ONGs/ PTF**
	2-3-8 : Construction et aménagement des bases-vie et des casernes	**Rapports d'état d'avancement des travaux**	**2**	**9 926 000**	**Mbam et Djerem, Nki, Waza, Faro, Korup, Bakossi, Dja, Bénoué, Mpem et Djim, Lac Ossa de Beach, Mengamé, Campo Ma'an, Boumba Bek, Vallée de Mbéré**	**DFAP/ DRFOF/ conservateurs/ constructeurs privés/ ONGs/ PTF**
	2-3-9 : Mise en œuvre du programme d'enrichissement et de réintroduction dans les AP	**Rapports d'activités**	**3**	**3 340 000**	**AP majeures**	**DFAP, conservateurs, ONGs, Ministères compétents**
	2-3-10 : Mise en place et développement des jardins zoologiques	**Lettre de transmission des décrets de création Rapports d'activités**	**2**	**1 584 000**	**Tous les chefs-lieux de région**	**DFAP/ SDAP/ DRFOF/ MINDCAF/ MINATD/ Conservateurs/ Communes concernées/ ONGs / PTF**

Action 4 : Valorisation et promotion des AP	2-4-1 : Développement des partenariats	MoU Plateforme Rapports d'activités	2	76 000	Tout le pays	DFAP/ SDCF/ SDAP/ communes/ MINTOURL/ MINDEF
	2-4-2 : Développement de l'écotourisme dans les AP	Stratégie Plan marketing	3	1 625 000	Tout le pays	DFAP/ SDCF/ SDAP/ communes/ MINTOURL/ MINDEF/ MINATD
Action 5 : Développement institutionnel et financement durable des AP	2-5-1 : Développement de l'office national des aires protégées	Rapports d'activités	3	3 500 000	Toutes les régions ayant une aire protégée	PRC/ PM/ DFAP/ SDAP/ FEDEC/ FTNS/ OIBT/ ONGs/ PTF
	2-5-2 : Mise en place d'un mécanisme de financement durable des AP	Stratégie de financement durable Lettre de transmission du décret de création	3	209 000	Institutionnel	PRC/ PM/ DFAP/ SDAP/ FEDEC/ FTNS/ OIBT/ ONGs/ PTF
	2-5-3 : Formation et recyclage des professionnels de la faune et des AP	Rapports de formation	2	3 696 000	Tout le pays	MINFOF/ Instituts de formation/ ONGs/ PTF
Salaires P2				10 001 392		
TOTAL en Millions de Fcfa				110 425292		

1= Activité de routine,
2= Activité majeure en cours d'exécution et méritant d'être poursuivie
3= Activité majeure nouvelle

Programme : 3 VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES Activités d'une action et leurs caractéristiques						
Désignation des actions	**Famille d'activités**	**Extrants attendus par activité**	**Type d'activités**	**Coût par extrant *(en milliers de FCFA)***	**Zone ou lieu d'exécution par activité (*)**	**Principales parties prenantes**
Action 1 : Promotion des essences et commercialisation du bois	3 1 1 Actualisation de la liste des essences de promotion	Liste des essences de promotion actualisée chaque année	1	60 000	Régions de l'Est, Sud, Centre, Littoral, Sud-Ouest, Nord-Ouest	MINFOF/DPT/SDPB Opérateurs économiques de la filière bois
	3 1 2 Promotion des bois camerounais sur le plan national, régional, sous-régional et international	Plan de promotion Rapports de promotion	1	1 254 000	Afrique de l'Ouest et du Nord, L'Asie, l'Amérique et l'Europe	MINFOF/DPT MINREX, CAPEF
	3 1 3 Organisation du « Marché Intérieur du Bois » (MIB)	Statistiques de vente de bois du MIB	3	3 753 000	Littoral, Centre, Sud, Est, Adamaoua	DPT/SDPB MINCOMMERCE/ CAPEF
Sous-total 1				5 067 000		
Action 2 : Promotion de l'intensification de la transformation du bois	3 2 1 Actualisation et mise en œuvre du plan d'industrialisation du secteur bois	– Plan d'industrialisation – Rapports de mise en œuvre	2	745 000	Centre, Est, Littoral, Sud	MINFOF/DPT MIMIDT, MINEPAT, MINEE, MINPMEESA, Partenaire économique du secteur
	3 2 2 Restructuration du centre de promotion du bois (CPB)	– Schéma directeur du CPB est disponible – Rapports de mise en œuvre	2	2 425 000	Yaoundé-CPB	MINFOF/SDTB Prestataire commis
	3 2 3 Appui aux établissements de formation technique aux métiers du bois en équipements appropriés	Rapports de livraison des équipements techniques appropriés	2	1 032 000	Les 10 régions	MINFOF/SDTB MINSEC
	3 2 4 Renforcement de capacités techniques et matérielles des industriels et des artisans de bois	Rapports d'exécution de renforcement des capacités	2	4 637 000	Les 10 régions	MINFOF/SDTB/CPB MINPROFF MINPMEESA
	3 2 5 Cartographie des unités de transformation de bois	Fichier de catégorisation des UTB actualisé chaque année	1	837 000	Dans les six régions forestières (CENTRE, EST, SUD, LITTORAL, NORD-OUEST, SUD-OUEST)	MINFOF/SDTB /SDTB Services Déconcentrés
	3 2 6 Normalisation des procédés et produits. bois	Projet de normes de transformation du bois	2	995 000	YAOUNDE	MINFOF/SDTB ANOR MIMIDT

	3 2 7 Recherche-Action sur la transformation plus poussée du bois	Conventions exécutées	2	993 000	Dans les six régions forestières (CENTRE, EST, SUD, LITTORAL, NORD-OUEST, SUD-OUEST)	MINFOF/SDTB Partenaires
Sous-total 2				11 664 000		
Action 3 : Développement des filières bois énergie	3 3 1 Amélioration du cadre légal et réglementaire du bois énergie	Cadre légal et réglementaire approprié	2	150 000	Centre, Est, Littoral, Sud	MINFOF/DPT, GIZ, FAO, CIFOR, ICRAF, Les acteurs de la filière PFNL
	3 3 2 Développement de la gestion durable de la ressource bois énergie	Potentiel de la ressource bois énergie maîtrisé	2	2 100 000	Les 10 régions	MINFOF/DPT, GIZ, FAO, CIFOR, ICRAF, Les acteurs de la filière PFNL
	3 3 3 Organisation des filières bois énergie	Filières bois énergie professionnalisées	2	200 000	Les 10 régions	MINFOF/DPT, MINADER, MINPMEESA, GIZ, FAO, CIFOR, ICRAF, Les acteurs de la filière PFNL, CAPEF
	3 3 4 Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur le bois énergie	Plan de communication sur le bois énergie mise en œuvre	3	110 000	Les 10 régions	MINFOF/DPT, MINADER, GIZ, FAO, CIFOR, ICRAF, Les acteurs de la filière PFNL
Sous-total 3				2 560 000		
Action 4 : Développement des filières PFNL	3 4 1 Amélioration du cadre légal et réglementaire	Cadre légal et réglementaire régissant la valorisation des PFNL actualisé	2	235 000	Centre, Est, Littoral, Sud	MINFOF/DPT, GIZ, FAO, CIFOR, ICRAF, Les acteurs de la filière PFNL
	3 4 2 Maîtrise de la gestion des ressources et augmentation de la production	– Potentiel de la ressource des PFNL maîtrisé – Superficies PFNL plantées	2	1 295 000	Les 10 régions	MINFOF/DPT, MINADER, GIZ, FAO, CIFOR, ICRAF, Les acteurs de la filière PFNL
	3 4 3 Promotion et appui à la transformation et à la commercialisation	Richesses et emplois générés par les PFNL	2	2 660 000	Les 10 régions	MINFOF/DPT, MINADER, MINPMEESA, GIZ, FAO, CIFOR, ICRAF, Les acteurs de la filière PFNL
	3 4 4 Organisation et structuration des acteurs	Filières des PFNL professionnalisées	2	222 000	Les 10 régions	MINFOF/DPT, MINADER, GIZ, FAO, CIFOR, ICRAF, Les acteurs de la filière PFNL/ CAPEF
	3 4 5. Développement de la filière Bambou au Cameroun	Filières Bambou organisées	3	1 851 000	Les 10 régions	MINFOFDPT/SDNL Ambassade de Chine Partenaires de la filière, CAPEF
Sous-total 4				6 263 000		
Salaires P3				4 973 068,		
TOTAL			30 527 068			

2.3.3. Les OSS du Secteur AEPA et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ

277. Pour le Cameroun, la question de l'eau représente un double défi, autant pour la gestion durable des ressources que pour l'accès des populations pauvres. L'insuffisance en systèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et autres services d'infrastructures associés entrave considérablement la croissance économique et la lutte contre la pauvreté en Afrique.

278. Malgré les potentialités remarquables, le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au Cameroun se caractérise par un important retard, y compris par rapport à des pays à revenus comparables.

279. Toutefois, on peut relever que la succession de mises en œuvre d'un certain nombre de réformes, de meilleure gouvernance, de lancement de la décentralisation, de la mise en place de politiques sectorielles et d'évolutions institutionnelles, permet la restauration de la confiance des partenaires du développement.

280. Néanmoins, un déséquilibre important persiste entre la situation de l'AEP et celle de l'Assainissement. L'assainissement reste dispersé entre plusieurs acteurs, peu dynamique et bien moins outillé que l'AEP. Le sous-secteur n'a pas été proactif et ne reste doté que de moyens modestes au regard de ce dont dispose l'hydraulique.

281. Mais il est également question de l'existence d'un certain clivage au sein même de l'hydraulique entre milieu urbain et milieu rural : les taux d'accès sont en progrès dans les deux sous-secteurs mais le rural affiche un retard très significatif par rapport à l'urbain.

282. L'AEP rurale, moins structurée, demeure relativement délaissée par les financements extérieurs, alors que les allocations budgétaires en faveur de l'hydraulique urbaine augmentent considérablement grâce notamment à l'achèvement d'une réforme institutionnelle que les partenaires au développement attendaient pour débloquer leurs financements.

283. Par ailleurs, si les perspectives en termes de financements et de développement du service paraissent globalement favorables pour l'hydraulique, il n'en est pas de même pour l'Assainissement, dont le retard accumulé va constituer un obstacle concernant l'atteinte des objectifs fixés.

2.3.3.1. Confrontation Offre/Demande et les OSS du Secteur AEPA

2.3.3.1.1. Projection de la Demande AEPA

- La Demande en Eau Potable

284. Pour l'AEPA les objectifs de la Vision, du SNADDT et des ODD sont en cohérence et ciblent un taux d'accès de 100% en 2035.

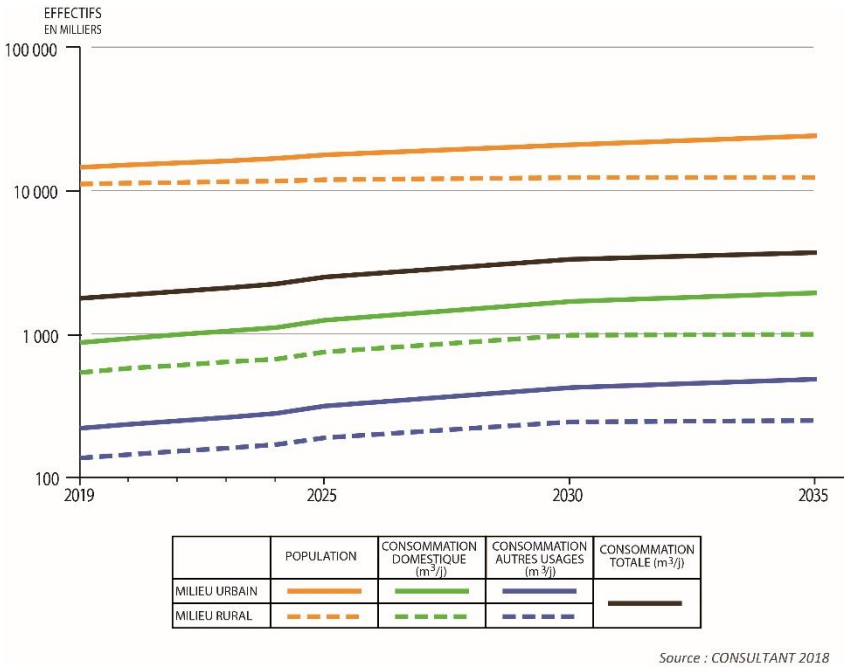
285. La population qui aura accès à l'eau potable passerait ainsi de 14 200 000 habitants en 2015, soit environ 60% de la population totale recensée en 2015, à 37 000 000 habitants en 2035, soit 22,8 Millions d'habitants supplémentaires.

286. En se basant sur les hypothèses indiquées dans le tableau suivant concernant le taux d'accès et la dotation pour l'usage domestique et pour autres usages, les besoins totaux en eau potable passeront de 1 78 Mm^3/j en 2019 à 3 7 Mm^3/j en 2035.

Tableau 61 Demande en eau (m3/j) jusqu'à l'horizon 2035

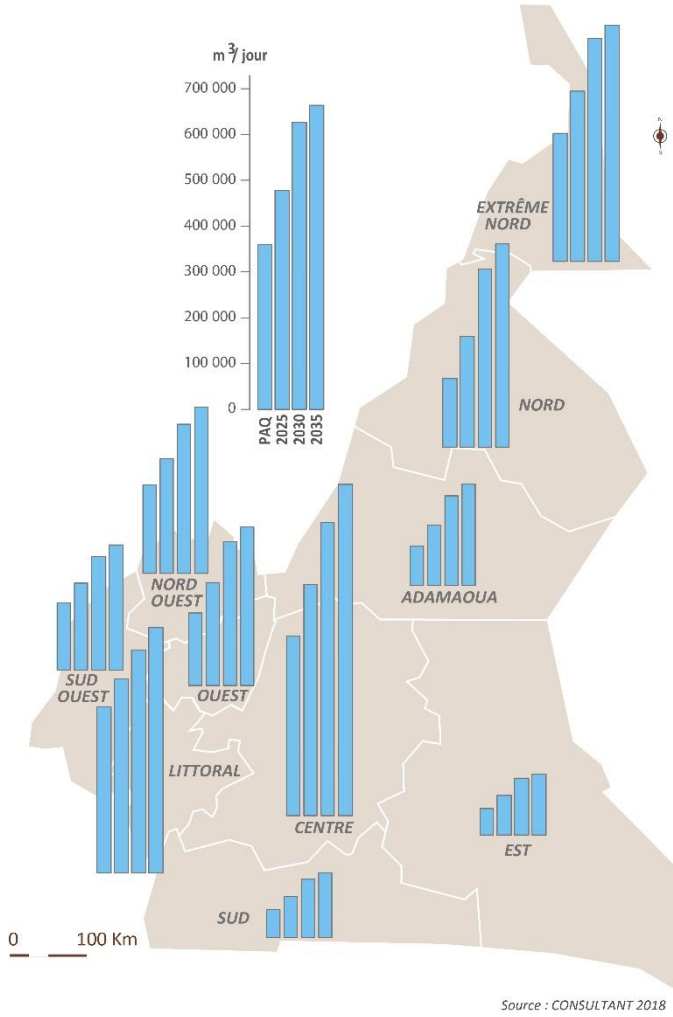
		Population	Taux d'accès (%)	Dotation (l/j/hab)	Consommation EP (m3/j)	Consommation autres usages (m3/j)	Total (m3/j)
	Milieu urbain	14 719 724		80	881 761	220 440	
2019	Milieu rural	11 140 155	69,59	50	545 088	136 272	1 783 561
	Milieu urbain	15 273 037		80	936 733	234 183	
2020	Milieu rural	11 286 723	71,93	50	576 738	144 185	1 891 893
	Milieu urbain	15 796 222		80	992 523	248 131	
2021	Milieu rural	11 395 668	74,34	50	608 293	152 073	2 001 020
	Milieu urbain	16 338 118		80	1 052 233	263 058	
2022	Milieu rural	11 506 682	76,83	50	641 788	160 447	2 117 526
	Milieu urbain	16 899 423		80	1 116 175	279 044	
2023	Milieu rural	11 619 808	79,40	50	677 357	169 339	2 241 915
	Milieu urbain	18 083 161		80	1 258 143	314 536	
2025	Milieu rural	11 852 565	84,81	50	755 302	188 825	2 516 806
	Milieu urbain	21 170 922		80	1 693 674	423 418	
2030	Milieu rural	12 264 250	100	50	981 140	245 285	3 343 517
	Milieu urbain	24 502 719		80	1 960 218	490 054	
2035	Milieu rural	12 498 785	100	50	999 903	249 976	3 700 151

Figure 25 Besoins en eau potable sur la période 2019-2035



Source : CONSULTANT 2018

Figure 26 Demande en eau potable 2019-2035



Source : Consultant 2018

287. La demande régionale en eau potable pour la période 2020-2035 est présentée dans ce qui suit

Tableau 62 Demande régionale en eau potable pour la période 2020-2035

	2019	2021	2022	2023	2024	2025	2030	2035
Adamaoua	80 107	87 192	94 651	102 754	111 556	131 512	196 324	223 135
Centre	372 600	392 805	412 956	434 148	456 434	504 521	640 861	723 343
Est	54 601	59 069	63 662	68 635	74 024	86 196	124 658	133 433
Extrême-Nord	264 464	280 958	297 072	314 248	332 566	372 972	488 975	515 129
Littoral	351 213	363 138	374 398	386 021	398 018	423 189	487 174	535 849
Nord	135 339	149 635	164 864	181 663	200 196	243 207	390 093	443 000
Nord-Ouest	182 527	192 748	203 037	213 915	225 418	250 451	325 021	364 799
Ouest	147 685	158 636	169 987	182 165	195 230	224 288	314 742	346 822
Sud	56 650	61 256	65 936	71 003	76 491	88 884	127 402	141 084
Sud-Ouest	138 375	146 402	154 457	162 975	171 982	191 586	248 267	273 558
Total	1 783 561	1 891 839	2 001 020	2 117 527	2 241 915	2 516 806	3 343 517	3 700 151

288. La Zone la plus consommatrice d'eau potable est celle de la Métropole Yaoundé, dont les besoins en eau passeront de 372 600 m^3/j en 2019 à 723 343 m^3/j en 2035, soit une augmentation de + 350. 743m^3/j.

289. La Région la moins consommatrice d'eau est celle de l'Est, dont les besoins en eau passeront de 54 601 m^3/j en 2019 à 133 400 m^3/j en 2035, soit une augmentation de 78 799m^3/j.

➢ La Demande en Service d'Assainissement

290. Les OSS du SNADDT en matière d'Assainissement sont cohérents avec ceux de la Vision et des ODD et ciblent un taux d'accès de 100% en 2035.

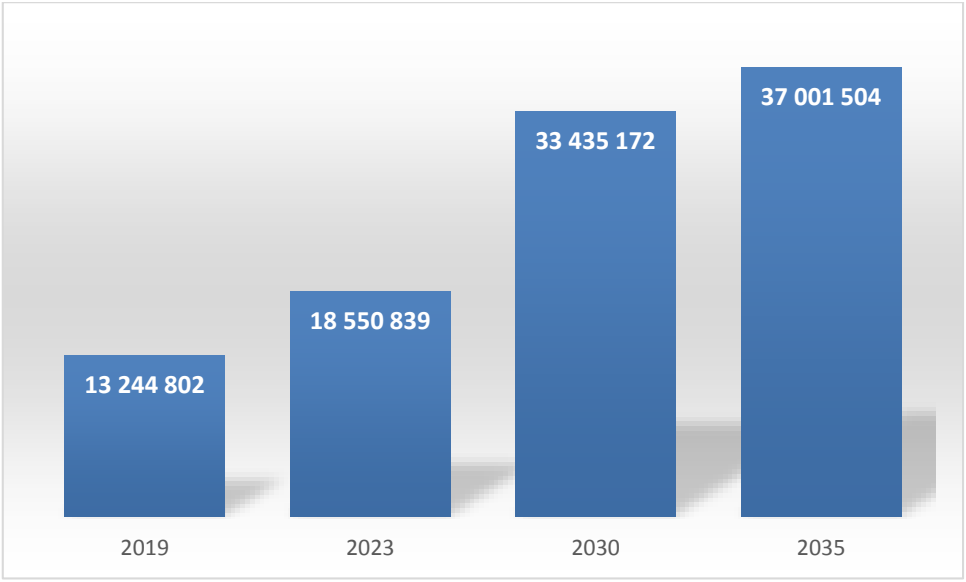
291. La population qui aura accès à l'assainissement passera de 9 435 000 habitants en 2015, soit environ 40% de la population totale, à 37 000 000 habitants en 2035, soit 27,7 Millions d'hab. supplémentaires.

292. Sur la base des hypothèses d'évolution du taux d'accès à l'assainissement et de l'évolution de la population tel que cela a pu être élaboré par les phases précédentes de l'étude SNADDT, les effectifs de population appelée à bénéficier de l'accès à l'assainissement sont présentés dans ce qui suit

Tableau 63 Effectifs de population accédant à l'Assainissement à l'horizon 2035

	2019	2020	2021	2022	2023	2025	2030	2035
Population Totale	25 859 879	26 559 760	27 191 890	27 844 800	28 519 231	29 935 726	33 435 172	37 001 504
Taux d'accès (%)	51,22	54,34	57,68	61,25	65,05	73,43	100	100
Population Accédant à l'Assainissement	13 244 802	14 433 402	15 685 418	17 053 996	18 550 839	21 982 602	33 435 172	37 001 504

Figure 27 Evolution de la population ayant accès à l'assainissement sur la période 2019-2035



2.3.3.1.2. Etat des Perspectives de l'Offre AEPA

- Etat des Perspectives de l'Offre d'Eau Potable

293. Dans l'ensemble du pays, plusieurs projets ont été initiés. Dans le cadre du projet dit «52 Centres », financé par la Belfius, banque de Belgique, à hauteur de 27 milliards F, les villes de Mbankomo, Bogo, Jikejem-Oku, Maroua ont vu des ouvrages de production et de distribution réhabilités ou entièrement construits. Ce projet qui se poursuit dans ses phases II et III a doté Limbe, Buea, Meyomessala, Tokombere, Tonga, Bikok, Foumbot, Belabo et Nanga-Eboko des mêmes infrastructures.

294. D'autres villes comme Ngaoundéré, Edéa, Bamenda, Bafoussam, Kribi, Garoua, Akonolinga, Ambam, Monatélé, Batouri, Campo, Obala, Sa'a, Yokadouma et Zoétélé se dotent progressivement d'infrastructures modernes, mises en place avec le soutien financier de l'AFD.

295. Des projets visant à accroître la capacité de production, au regard du taux de croissance rapide de la population, touchent d'autres localités dans le Littoral, l'Ouest, le Sud-Ouest, le Centre et le Sud.

296. Ebolowa verra sa capacité de production actuelle de 2 560 m3/j passer à 5 870 m^3/j.

297. A Kribi, les travaux en cours visent à porter la desserte de 1 300 m^3/j à 4 335m^3/j et à Foumban, la production est passée de 1 440 m^3/j à 6 400 m^3/j.

298. On peut également citer le Projet en cours pour l'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du Fleuve SANAGA, qui vise à résorber le déficit d'eau dans la ville de Yaoundé en produisant environ 400 000 m^3/j.

299. Quant au Projet dit 'Des 9 villes', qui fait partie du Projet d'Approvisionnement en Eau Potable des Grands Centres Urbains et Périurbains, la première tranche, financée par Exim Bank Chine pour un montant de 84 milliards F, vise à renforcer et améliorer la sécurité de l'alimentation en eau à Sangmelima, Kribi, Bamenda et Bafoussam. Ce projet est conçu pour augmenter la capacité de desserte en alimentation d'eau potable dans ces villes de 38 000 m^3/j, et ce à l'échéance 2030. La deuxième tranche dudit Projet vise à renforcer l'alimentation en eau potable à Garoua, Yabasel, Dschang et Maroua, en augmentant suite à cela leur capacité de desserte en eau potable de 34 000 m^3/j.

300. L'ensemble de ces projets contribue à renforcer la production en eau potable pour la faire passer de 412 000 m^3/j, estimation 2015, à 895 000 m^3/j à l'horizon 2035. Cela constitue un effort important qui permet un accroissement de + 117% en 20 ans. Mais cela restera très en-deçà de l'OSS de desserte de 100% en eau potable pour les camerounais à l'horizon 2035.

- Etat des Perspectives d'Offre d'Assainissement

301. Les actions en cours dans le domaine de l'assainissement sont essentiellement conduites par des ONG (s), dans le cadre de projets à petite échelle.

302. Il n'existe aucun projet d'envergure de développement de l'assainissement qui se trouve en cours de mise en œuvre.

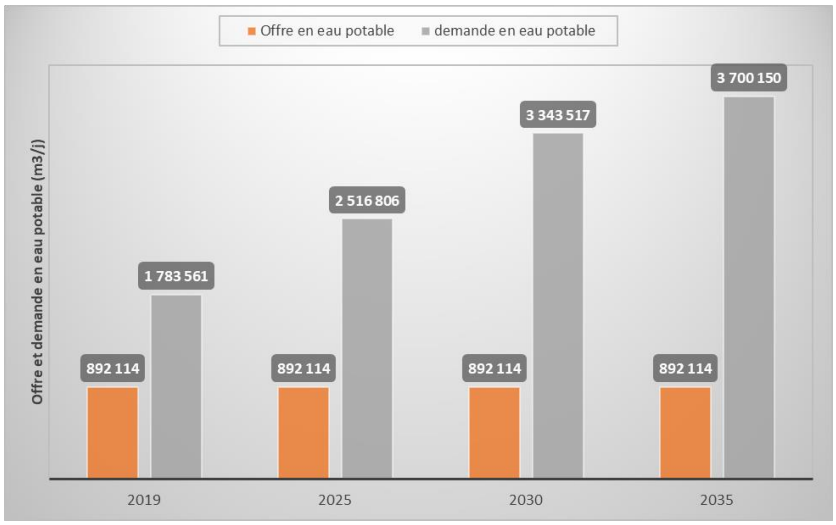
303. La Communauté Urbaine de Yaoundé a entamé les 'Etudes', pour la réalisation de la Station de Dépotage et de Traitement des boues de vidange pour l'agglomération métropolitaine.

304. Aussi, la situation actuelle de l'offre d'assainissement demeure-t-elle fort préoccupante et nécessite des efforts exceptionnels pour assurer l'accroissement de l'accès à un assainissement amélioré et réaliser les objectifs conjoints de la Vision, des ODD et du SNADDT.

2.3.3.1.3. La Confrontation Offre/Demande d'AEPA à la lumière des Projets en cours

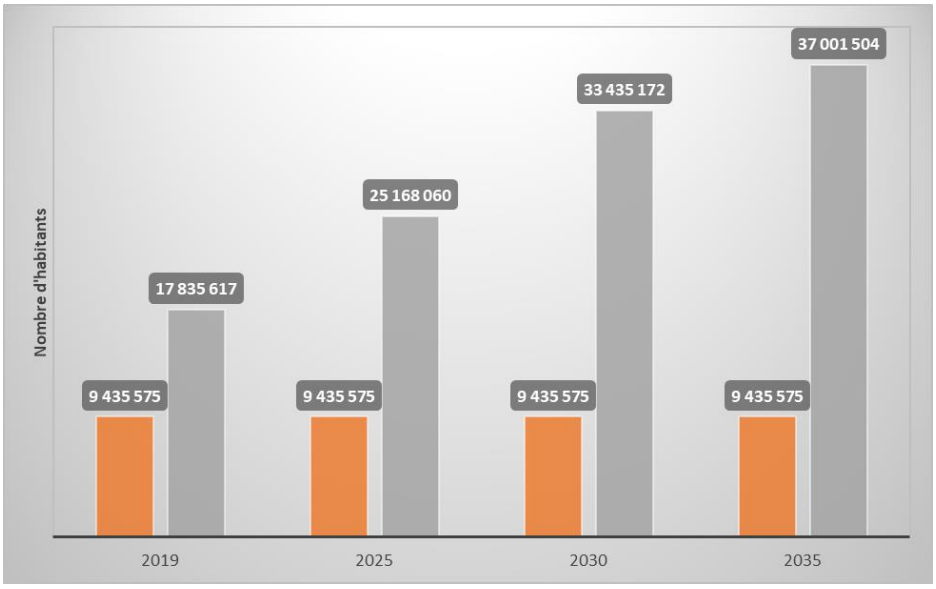
305. Les diagrammes suivants visualisent la 'confrontation' Offre/Demande en matière AEPA sur la période 2019-2035 :

Figure 28 Evolution du Gap Offre / Demande d'Eau Potable



306. Il en ressort que le gap de non satisfaction des besoins en d'eau potable, tous secteurs confondus, a tendance à s'élargir tout le long de la période 2019-2035, créant une situation de déficit s'aggravant considérablement au fil du temps ; le déficit qui n'est actuellement (2019) que de l'ordre de 891. 447m^3/j atteindra 2 808 036 m^3/j en 2035, soit 3,1 fois plus.

Figure 29 Evolution du Gap Offre/ Demande en Assainissement (entermes de population desservie)



307. Pour ce qui est du gap Offre/Demande en matière d'Assainissement, la population accédant actuellement à l'assainissement amélioré est de 9,4 Millions et doit passer à 37,0 Millions en 2035, soit 27,6 Millions de camerounais supplémentaires à faire accéder. à un assainissement amélioré d'ici 2035.

2.3.3.2. Les Besoins en Projets et Investissements pour combler le Gap Offre/Demande d'AEPA

2.3.3.2.1. Les Besoins en Projets et en Investissements pour combler le Gap Offre/Demande en Eau Potable

308. L'OSS du SNADDT retenu pour l'AEPA à l'horizon 2035 est le même que celui des ODD pour l'horizon 2030, soit un taux d'accès de 100%

309. La typologie de choix Projets dépend de :

a. La taille de la localité,
b. Sa localisation, et
c. L'origine de la ressource d'eau.

310. Le point d'eau peut être l'une des ressources suivantes :

i. Source aménagée dans le cas où il existe une source proche ayant une eau de bonne qualité et un débit permettant de répondre aux besoins de la population,
ii. Puits busé « moderne » creusé dans une zone qui n'est pas exposée à la contamination de la nappe,
iii. Prise d'eau de surface à partir d'un cours d'eau ou rivière

311. Le choix de la ressource d'eau sera dirigé vers celle qui présente au mieux les caractéristiques suivantes :

d. Quantité suffisante et pérenne,
e. Site protégé,
f. Altitude suffisante pour acheminer l'eau gravitairement vers le réservoir de distribution d'eau

312. Une évaluation de besoins en infrastructures d'AEP pendant la phase prioritaire (2019-2023) et la phase de moyen et de long terme (2024-2035) a été réalisée à l'échelle des régions de Cameroun et est présentée dans le tableau suivant

Tableau 64 Besoins en infrastructures d'eau potable pour la période 2019-2035

	Programme prioritaire 2020-2023										Objectifs Stratégiques					
Région	**2019**		**2020**		**2021**		**2022**		**2023**		**2025**		**2030**		**2035**	
	Lin de rés km	Nbre de PEM supp	Lin de réS en km	Nbre de PEM supp	Lin de rés en km	Nbre de PEM supp	Lin de rés en km	Nbre de PEM supp	Lin de rés en km	Nbre de PEM supp	Lin de rés en km	Nbre de PEM supp	Lin de rés en km	Nbre de PEM supp	Lin de rés en km	Nbre de PEM supp
Adamaoua	48	122	52	132	57	135	62	146	68	157	224	510	543	1073	309	275
Yaoundé	239	0	252	0	250	0	263	0	276	0	871	0	1671	0	1280	0
Douala	147	0	152	0	145	0	149	0	154	0	474	0	777	0	659	0
Centre hormis Yaoundé	33	95	35	100	37	98	39	102	42	107	133	337	293	618	118	0
Est	42	52	47	55	49	56	54	59	59	62	194	197	449	383	181	0
Extrême Nord	128	258	140	270	143	251	156	262	169	272	553	851	1143	1581	596	0

Littoral Hormis Douala	40	10	42	10	38	9	40	10	41	10	130	30	268	45	169	0
Nord	82	266	92	292	101	306	113	334	126	366	425	1202	1103	2691	601	561
Nord-Ouest	99	123	106	128	108	127	115	132	123	138	394	429	851	784	580	166
Ouest	94	151	102	160	105	168	114	178	123	189	400	604	901	1214	431	207
Sud	43	55	48	58	50	56	55	59	60	62	199	198	462	359	257	0
Sud-Ouest	73	107	78	112	80	109	85	113	91	118	291	371	614	661	373	98
TOTAL	1 068	1 239	1 145	1 317	1 162	1 315	1 244	1 395	1 332	1 481	4 290	4 729	9 074	9 409	5 553	1 307

Figure 30 Besoins en linéaire de réseau d'AEP pour la période 2019-2035

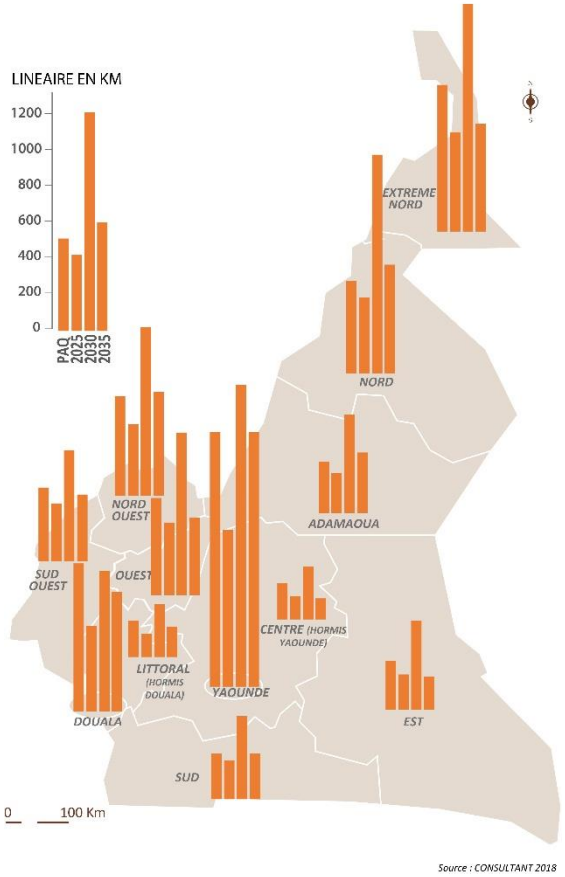
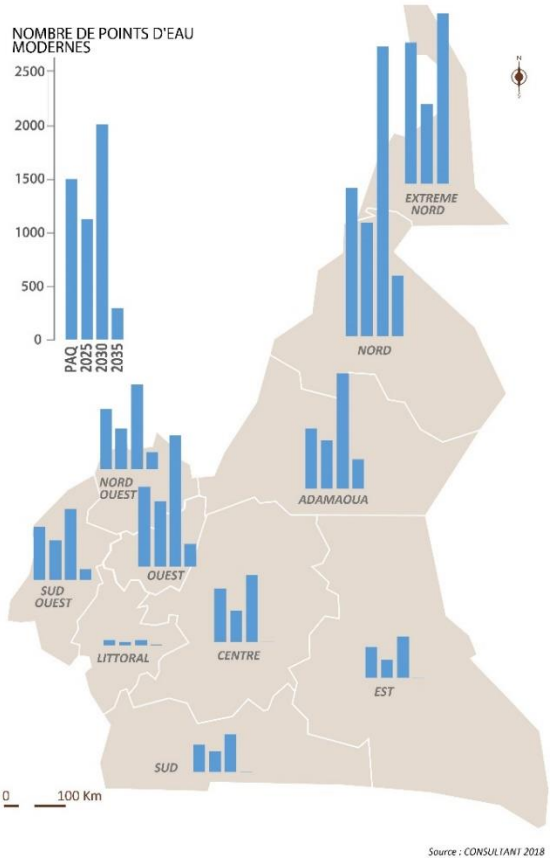


Figure 31 Demande additionelle en points d'eau modernes 2019-2035



313. Pour la phase PAQ (2019-2023), l'évaluation fait ressortir un objectif d'investissement pour la réalisation 5 9 km de réseaux et 6747 points d'eau modernes (PEM) sur l'ensemble du territoire.

314. Ceci correspond à un cout d'investissement global des infrastructures d'eau potable en milieu urbain et rural respectivement de 525,4 Millions FCFA et de 276,9Millions FCFA, soit un cout total de 802,3 Milliards de FCFA.

315. Pour la phase de moyen et de long. terme, l'évaluation des besoins en investissements et coûts fait ressortir un linéaire de 18 917 km de réseaux de distribution à réaliser sur l'ensemble du territoire et 15 ;445 points d'eau

modernes (PEM) à mettre en œuvre pour assurer l'alimentation en eau potable en milieu rural.

1. Ceci correspond à un coût des infrastructures d'eau potable en milieu urbain et rural de respectivement 1 736,4 et 580,2 Milliards de FCFA, soit un coût total de 2 316,6 Milliards.

Tableau 65 Coûts d'investissement d'alimentation en eau potable pour la période 2019-2035 (en milliards de Fcfa)

	PAQ															OSS								
Région	2019			2020			2021			2022			2023			2025			2030			2035		
	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur	Tot	Urb	Rur
ADAMAOUA	11,2	6,2	5	12,3	6,8	5,4	13	7,4	5,55	14,1	8,1	6	15,4	8,9	6,5	50,4	29,4	20,9	115,4	71,3	44	25,4	25,4	38
Yaoundé	3,5	3,5	0	3,7	3,7	0	3,7	3,7	0	3,8	3,8	0	4	4	0	12,7	12,7	0	24,4	24,4	0	105	105	0
Douala	2,1	2,1	0	2,2	2,2	0	2,1	2,1	0	2,2	2,2	0	2,2	2,2	0	6,9	6,9	0	11,3	11,3	0	54	54	0
Centre hormis Yaoundé	8,2	4,3	3,9	8,6	4,5	4,1	8,8	4,8	4	9,3	5,1	4,2	9,9	5,5	4,4	31,3	17,5	13,8	63,8	38,4	25,3	9,7	9,7	0
EST	7,7	5,6	2,1	8,4	6,1	2,3	8,7	6,4	2,3	9,4	7	2,4	10,2	7,7	2,5	33,6	25,5	8,1	74,7	59	15,7	14,8	14,8	0
Extrême Nord	24	13,4	10,6	25,8	14,7	11,1	25,3	15	10,3	27,1	16,3	10,7	29	17,8	11,2	93	58,1	34,9	184,9	120	64,9	62,6	62,6	0
LITTORAL HORMIS DOUALA	5,6	5,2	0,4	5,9	5,5	0,4	5,4	5	0,4	5,6	5,2	0,4	5,8	5,4	0,4	18,3	17,1	1,2	36,9	35,1	1,8	13,8	13,8	0
NORD	21,7	10,8	10,9	24,1	12,1	12	25,8	13,3	12,5	28,5	14,8	13,7	31,6	16,6	15	105	55,7	49,3	255,1	144,7	110,4	49,4	49,3	0,1
NORD-OUEST	18,1	13	5,1	19,2	13,9	5,3	19,4	14,1	5,2	20,5	15,1	5,4	21,7	16,1	5,6	69,4	51,7	17,6	143,8	111,7	32,2	47,6	47,6	0
OUEST	18,6	12,4	6,2	20	13,4	6,6	20,7	13,8	6,9	22,3	15	7,3	24	16,2	7,8	77,3	52,5	24,8	168	118,2	49,8	35,4	35,4	0
SUD	7,9	5,7	2,2	8,6	6,3	2,4	8,9	6,6	2,3	9,6	7,2	2,4	10,5	7,9	2,6	34,3	26,2	8,1	75,4	60,7	14,7	21,1	21,1	0
SUD-OUEST	13,9	9,6	4,4	14,8	10,2	4,6	14,9	10,5	4,5	15,8	11,2	4,7	16,8	11,9	4,9	53,5	38,3	15,2	107,7	80,6	27,1	30,6	30,6	0
TOTAL	142,6	91,8	50,8	153,6	99,5	54,1	156,6	102,7	53,9	168,4	111,1	57,3	181,1	120,3	60,8	585,6	391,6	194	1261,5	875,5	386	469,4	469,3	0,2

2.3.3.2.2. Les Besoins en Projets et en Investissements pour combler le Gap Offre/Demande en Assainissement

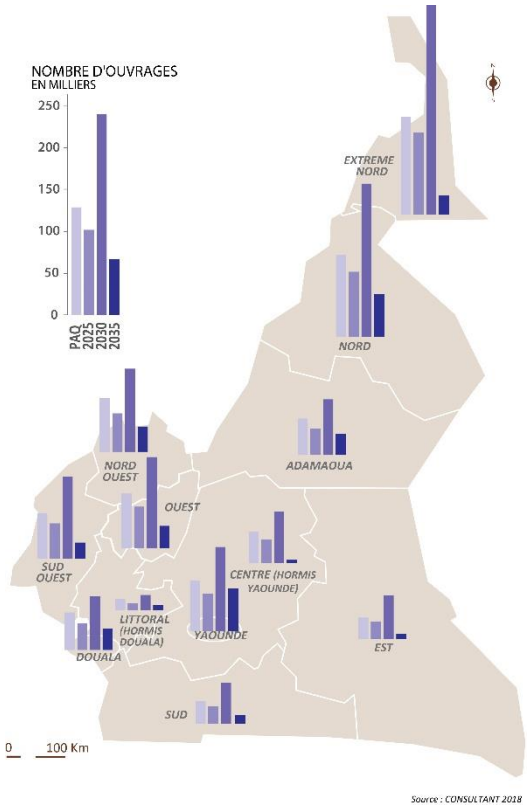
1. Sur la base des objectifs de la Vision et du SNADDT, une évaluation de besoins en infrastructures d'assainissement pour les deux phases : la quinquennale (2019-2023) et celle du moyen et long terme (2024-2035), a été réalisée à l'échelle des Régions et du Cameroun dans son ensemble, tel que présenté dans le tableau qui suit.

Tableau 66 Besoins en infrastructures d'assainissement pour la période 2019-2035 O3A : Ouvrage d'Assainissement Amélioré Autonome (pour rural et urbain peu dense)

	Programme prioritaire 2020-2024										Objectifs Stratégiques					
Région	2019		2020		2021		2022		2023		2025		2030		2035	
	Lin de rés km	Nbre de O3A en 1000	Lin de réS en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000
Adamaoua	29	7,9	31	8,5	33	8,7	36	9	39	10	128	32,1	297	67	186	26,1

Région	Programme prioritaire 2020-2024										Objectifs Stratégiques					
	2019		2020		2021		2022		2023		2025		2030		2035	
	Lin de rés km	Nbre de O3A en 1000	Lin de réS en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000	Lin de rés en km	Nbre de O3A en 1000
Yaoundé	160	10,7	173	11,6	181	12,1	196	13	212	14	689	45,9	1 517	101,1	768	51,2
Douala	124	8,3	132	8,8	136	9	144	10	153	10	488	32,5	970	64,7	395	26,3
Centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre h Yaoudé	21	6,7	22	7,3	24	7,6	27	8	29	9	96	28,6	233	62,1	71	4,7
Est	23	4,3	26	4,8	29	5,2	33	6	37	6	128	21,4	347	52,8	108	7,2
Extrême Nord	63	19,2	74	21,6	83	23,2	96	26	111	29	388	98,5	1 088	252,6	357	23,8
Littoral	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Littoral h Douala	26	2,5	28	2,7	27	2,6	29	3	31	3	98	9,1	217	19	101	6,7
Nord	49	16,5	55	18,3	60	19,4	68	21	76	24	257	78,1	676	183,6	361	52,1
Nord-Ouest	61	11,4	67	12,2	70	12,7	76	14	83	15	271	46,7	635	100,2	348	31,5
Ouest	57	11,6	62	12,5	65	13,2	71	14	77	15	255	50	598	109,8	259	27,6
Sud	24	4,5	27	5	30	5,3	34	6	38	6	130	21,3	342	49,6	154	10,3
Sud-Ouest	44	9,2	49	10,1	53	10,8	59	12	66	13	220	42,6	554	98,8	224	19,8
Total	680	112,8	747	123,4	791	129,6	867	141	952	154	3 146	506,9	7 475	1 161,2	3 332	287,5

Figure 32 Besoins en ouvrages d'assainissement amélioré autonome en milieux rural et urbain peu dense



316. Pour la phase prioritaire, 2019-2023, l'évaluation fait ressortir un linéaire de 4 037km de réseaux de collecte, à réaliser au niveau des noyaux denses des villes et 661 000 ouvrages d'assainissement autonome amélioré (O3A) à mettre en œuvre dans les zones peu denses et en milieu rural.

317. Cela correspond à un cout global d'investissement, pour la réalisation des infrastructures d'assainissement en milieu urbain et rural de, respectivement, 794,9 et 430,5 Milliards FCFA, soit un coût total de 1 225,3Milliards.

318. Pour la phase 'moyen et long terme', l'évaluation fait ressortir un linéaire de 13 953 km de réseaux de collecte, à réaliser au niveau des noyaux denses des villes, et 1 956 000 O3A dans les zones peu denses et en milieu rural.

319. Cela correspond à un cout d'investissement global des infrastructures d'assainissement en milieu urbain et rural respectivement de 2 747,3 et de 1 162,1 Milliards FCFA, soit un cout total de 3 909,5 Milliards.

Tableau 67 Coûts d'investissement de l'assainissement pour la période 2019-2035 (en milliards de Fcfa)

	PAQ 2020-2023															Objectifs Stratégiques								
	2019			2020			2021			2022			2023			2025			2030			2035		
Adamaoua	11,8	5,6	6,2	12,7	6,1	6,6	13,3	6,6	6,7	14,3	7,1	7,2	15,4	7,7	7,7	49,8	25,1	24,6	108	58,5	49,7	52,1	36,5	15,6
Yaoundé	33,2	31,5	1,7	36,1	34,2	1,9	37,6	35,6	2	40,7	38,6	2,1	44	41,7	2,3	143	136	7,5	315	299	16,6	160	151	8,4
Douala	25,8	24,5	1,4	27,5	26	1,4	28,2	26,7	1,5	29,9	28,4	1,6	31,8	30,1	1,7	101	96	5,3	202	191	10,6	82,1	77,8	4,3
Centre h Yaoundé	9,5	4	5,5	10,4	4,4	5,9	10,9	4,8	6,1	11,8	5,3	6,6	12,8	5,7	7,1	41,8	18,8	22,9	94,2	45,8	48,4	14,8	14	0,8
Est	7,5	4,5	3	8,5	5,2	3,3	9,2	5,7	3,5	10,3	6,5	3,9	11,5	7,3	4,2	39,3	25,2	14,1	101	68,4	33	22,5	21,3	1,2
Extrême Nord	27,9	12,5	15,4	31,7	14,5	17,2	34,6	16,3	18,3	39,2	18,8	20,4	44,4	21,8	22,6	152	76,3	75,8	403	214	189	74,3	70,4	3,9
Littoral h Douala	6,2	5,2	1	6,6	5,5	1,1	6,4	5,3	1	6,8	5,7	1,1	7,2	6,1	1,1	23	19,4	3,6	49,6	42,8	6,8	21	19,9	1,1
Nord	23,2	9,6	13,6	25,8	10,8	15	27,7	11,9	15,8	30,7	13,3	17,3	34	15	19	113	50,5	62,9	277	133	144	103	71	31,6
Nord-Ouest	19,9	12	7,9	21,5	13,1	8,4	22,4	13,7	8,6	24,1	15	9,2	26,1	16,3	9,8	84,5	53,4	31,2	189	125	63,9	80,5	68,5	12
Ouest	19,5	11,1	8,3	21,2	12,2	9	22,3	12,8	9,5	24,1	14	10,2	26,2	15,3	10,9	85,4	50,1	35,3	193	118	75,3	64	50,9	13
Sud	7,9	4,7	3,2	8,8	5,4	3,5	9,4	5,9	3,6	10,5	6,6	3,9	11,7	7,5	4,2	39,4	25,5	13,9	97,5	67,3	30,2	32	30,3	1,7
Sud-Ouest	15,3	8,6	6,7	16,9	9,6	7,3	18,1	10,5	7,7	20	11,6	8,4	22	12,9	9,1	73,2	43,3	29,9	176	109	67	51,3	44	7,3
Total	208	134	73,9	228	147	80,6	240	156	84,3	263	171	91,8	287	187	99,9	946	619	327	2206	1472	734	757	656	101

2.3.3.3. Les Actions d'Accompagnement

2.3.3.3.1. Renforcement des capacités

320. La première action d'accompagnement concerne le renforcement des capacités des différents acteurs du secteur de l'AEPA, en prenant en compte les principaux éléments suivants :

a. Renforcement de capacités des acteurs les plus impliqués tel que le Département Ministériel de Tutelle, la CAMWATER, les Communes et les Municipalités
b. Le renforcer de capacités concerne aussi bien les ressources humaines que les moyens matériels des acteurs,
c. Concernant les ressources humaines, il s'agit principalement de la Formation en matière de maîtrise d'ouvrage et de gestion de l'assainissement et de l'eau potable, pour les agents cadres et maitrise des administrations, du secteur privé et des services techniques municipaux.
d. Le programme de formation doit être suffisamment consistant et diversifié pour englober les quinze (15) thématiques suivantes :
    i. Etudes des ouvrages d'assainissement et d'AEP (réseau, réservoir, station de traitement d'eau potable, station d'épuration, regards etc …)
    ii. Estimation et planification, des projets d'assainissement et d'eau potable,
    iii. Utilisation des logiciels de calcul hydraulique, de modélisation et de la base de données,
    iv. Topographies et les reconnaissances géotechniques,
    v. La mise en service et le contrôle des travaux ;
    vi. Contrôle de la conformité de l'eau en lien avec les usages attendus (domestiques, industriels, agricoles) en fonction des exigences sanitaires et environnementales en vigueur,
    vii. Conduite des process de traitement des eaux : potabilisation, dépollution, conditionnement,
    viii. Diagnostic des dysfonctionnements de l'installation de traitement afin de prévenir d'éventuelles pannes, le cas échéant, assurer une maintenance de premier niveau (mécanique, entretien général …),
    ix. Analyse des eaux en laboratoire et le contrôle des eaux (les techniques d'analyse en laboratoire, les techniques de prélèvement des échantillons, les analyses biologiques, mécaniques et physiologique)
    x. Utilisation des manuels des procédures organisationnelles, administratives et financières
    xi. Formation en conception et gestion des bases de données,
    xii. Formation en matière de gestion financière du secteur et de la tarification,
    xiii. Formation en utilisation des logiciels appropriés,

xiv. Formation en termes de suivi-évaluation et de contrôle des travaux,
xv. Formation en matière de mise en place des relais en Information, Education et Communication (IEC) relatifs à l'assainissement et l'eau potable pour les responsables de programmes des ONG afin de les sensibiliser sur l'importance du suivi environnemental et social et. d'améliorer leurs capacités à mettre en œuvre les politiques sociales et environnementales

2.3.3.3.2. Mise en place de cadres partenariat

321. Une vingtaine de projets sont en cours de lancement, ceux réalisées dans le cadre de PPP ont concerné les ministères techniques et les opérateurs sectoriels de l'Etat dont notamment : l'Aéroport du Cameroun (ADC), l'Electricité développement corporation (EDC), l'autorité portuaire nationale (APN), la Cameroun Water Utilities Corporation (CAMWATER), etc.

322. Il y'a lieu de présenter dans le secteur d'AEP, le contrat de concession et de gestion des infrastructures entre l'Etat et la société publique de patrimoine, CAMWATER. La durée de cette concession est de 30 ans, renouvelable par 10 ans.

323. Un contrat d'affermage du service d'alimentation en eau potable a été conclu entre l'Etat, la société de patrimoine (CAMWATER) et un exploitant privé (CDE). La durée de cet affermage est 10 ans avec possibilité de la prolonger de 5 ans par avenant.

324. Les objectifs et les obligations des parties sont matérialisés à travers deux autres contrats qui précisent les précédents : le contrat plan entre l'Etat et CAMWATER et le contrat de performance qui stipule les objectifs du fermier, entre l'Etat, CAMWATER et le fermier.

325. Le fermier est associé à la programmation des investissements de CAMWATER à travers des conventions programmes triennales ainsi que de la réception des ouvrages ou équipements. Il a des obligations propres d'investissement : branchements (prix en principe répercuté au client), renouvellement des équipements de comptage et télégestion, renouvellement de certains équipements électromécaniques, renouvellement d'un linéaire prédéfini de canalisations.

326. Le fermier encaisse l'intégralité des recettes de ventes d'eau, abonnements et prix de branchements. Il se rémunère sur la base d'un prix moyen au mètre cube (indexé sur l'inflation) appliqué aux montants effectivement recouvrés, plus une part fixe par abonné et par mois.

327. Sa rémunération globale est ajustée en fonction du rendement de réseau. Le barème des prix de vente de l'eau au public est indexé trimestriellement sur l'inflation, néanmoins la décision d'application reste à l'Etat. Le reste des recettes revient à la société de patrimoine CAMWATER pour le financement des investissements et la couverture de ses frais de fonctionnement.

328. L'état Camerounais a donc réussi à mettre en œuvre un cadre de partenariat PP dans le secteur d'AEP qui nécessite d'être renforcé et étendu vers le secteur de l'Assainissement surtout que plusieurs opportunités y sont présentent, notamment :

- Présence d'un cadre juridique et institutionnel pour des processus PPP. Ce cadre juridique permet aujourd'hui d'organiser la mise en œuvre d'un projet en PPP, il traite des règles relatives à l'initiation des

projets, la préparation des projets PPP, l'évaluation préalable des projets, la procédure de contractualisation et d'exécution des contrats ;

- Présence d'incitations fiscales aux promoteurs privés (TVA, amortissement dégressif, réduction de ITS) ;
- Expérience nationale notable de monter des projets de PPP : citons l'exemple du projet CAMWATER qui a pu surmonter les difficultés d'une façon pragmatique ;.
- Opportunités réelles d'accès des autorités publiques aux crédits concessionnels ;
- Soutien des autorités pour faire évoluer les contrats PPP ;
- Conviction des autorités locales de la faiblesse de leurs moyens et de la nécessité de faire appel aux privés ;
- Absence de risques et de problèmes quant au transfert du personnel du public au privé, les autorités locales enregistrent même un déficit en personnel, dans le souci d'amélioration des services rendus aux usagers en matière de santé, d'environnement et de bien-être ;
- Secteur privé assez développé dans le domaine de vidange et de transport des boues ;
- Capacité du secteur privé à la construction des ouvrages importants en partenariat avec des entreprises étrangères d'équipement.

2.3.3.3.3. Mise en place d'un Système d'Information

329. Il s'agit de mettre en place un système d'information basé sur de renseignements fiables et utilisables par les différents intervenants, notamment les bureaux d'études et les organismes de coopération bilatérale et multilatérale pour le développement des programmes d'assainissement et d'eau potable.

2.3.3.3.4. Développement et généralisation des approches participatives

330. L'objectif est de développer les approches participatives pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet. Cela passe par les consultations avec les parties prenantes sur terrain, l'organisation des réunions avec les bénéficiaires directs, avec la participation des services techniques, les collectivités locales, les représentants des entreprises, les associations, les bénéficiaires, la société civile et les opérateurs d'infrastructures. La prise en compte des avis et observations des différents partenaires constitue un facteur important le succès de la réalisation et mise en fonctionnement des projets.

2.3.3.3.5. Mobilisation des ressources financières

331. La mobilisation de ressources financières à des conditions acceptables fait partie de la panoplie d'instruments concourant à la mise en œuvre de la stratégie AEPA.

332. Les principes généraux qui doivent guider la prise en compte de la dimension financière sont :

a. Veiller à assurer l'équilibre financier du secteur,
b. Assurer un suivi régulier des performances financières du secteur,
c. Adopter le principe du financement durable en liant le plus possible le niveau des services rendus aux redevances perçues tout en mettant un mécanisme de péréquation pour assurer la viabilité économique du sous-secteur

333. Quant à la mise en œuvre de la stratégie de financement durable cela englobe plusieurs volets, dont :.

a. L'élaboration et la mise en œuvre de plans de communication pertinents pour inciter des partenaires techniques et financiers à la participation aux 'tables rondes du financement,
b. L'organisation efficace de tables rondes des partenaires techniques et financiers pour soumettre des projet/programmes auxdits PTF et aux investisseurs stratégiques,
c. L'application du principe de diversification du financement pour ne pas s'enfermer dans des schémas qui peuvent ne pas être adaptés à la différence entre types de besoins ;
d. L'appui au secteur privé au moyen de dispositifs appropriés d'incitation afin d'intéresser des acteurs nationaux au domaine de l'assainissement et de l'eau potable

2.3.3.3.6. Vulgarisation, Information et Communication

334. Cette composante des mesures d'accompagnement englobe :

a. La mise en œuvre d'une stratégie de communication (interne et externe) adéquate professionnelle et dynamique avec l'utilisation d'une multitude d'outils et de supports de communication adaptés aux différents contextes,.
b. La mise en place d'une plateforme de partage de l'information entre les différents acteurs de l'assainissement ainsi que de l'eau potable,
c. L'amélioration de la visibilité institutionnelle des acteurs,
d. La création de Relais en Information, Education et Communication (IEC) dans le domaine de l'Assainissement et l'Eau Potable,
e. La mise en œuvre de campagnes de Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et la diffusion de bonnes pratiques,
f. L'adoption d'approches participatives dans la conduite des programmes et projets pour l'implication des bénéficiaires et des communautés

2.3.4. Les Actions Prioritaires/Projets du Secteur Mines/Industries minières dans le Cadre du PAQ

335. La 'Stratégie' de l'Etat en matière de développement minier et d'industrie de matériaux de construction concerne précisément les deux composantes suivantes :

a. Une composante 'Mines', orientée vers le renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du développement du secteur et l'acquisition d'une position de leadership - de l'opérateur public – afin notamment que les actions de partenariat puissent s'inscrire dans une réelle optique 'gagnant-gagnant',

b. Une composante 'Industrie de Production de Matériaux de Construction' en tant que réponse aussi bien à l'objectif de mettre en valeur un potentiel national conséquent, et celui de développer une industrie nationale de réponse à la demande locale résultant du boom du BTP, limiter l'importation et développer un volet 'export' important.

336. Pour la première composante – celle liée aux 'Mines' - les projets proposés dans le cadre de la présente 'Etape 2 Phase 3 du SNADT couvrent l'essentiel des maillons de la chaine de reconnaissance et de mise en valeur des potentialités minérales fort importantes et dont la majorité est encore inexplorée.

337. Ces projets intéressent plus particulièrement deux volets,

i. le développement soutenu de l'activité minière pour favoriser l'accroissement de l'investissement privé dans le domaine et ce avec la mise en place de structures clés qui peuvent offrir aux investisseurs et aux industriels une solide assistance technique et professionnelle et qui doivent assumer un rôle de leadership notamment dans les périodes difficiles, et

ii. la valorisation et l'exploitation des matériaux de construction ; la grande diversité des formations géologiques semble pouvoir fournir une grande variété de roches industrielles et de matériaux de construction, répartis sur l'ensemble du territoire camerounais, lesquels pourraient largement contribuer à la croissance ; cependant le nombre des carrières en exploitation et des entreprises opérant dans le domaine de l'industrialisation des matériaux de construction restent dérisoire devant les possibilités très importantes que peut offrir le sous - sol camerounais ; en outre, l'essor spectaculaire que connait le bâtiment ainsi que le développement des projets d'infrastructure de grande envergure (projets hydrauliques,

routes, autoroutes), notamment depuis les toutes dernières années, et qui va s'accroitre considérablement dans les années à venir, nécessiterait la pleine expansion du secteur des carrières qui pourrait fournir les matières premières nécessaire pour tous les secteurs.

338. Pour ce qui est du premier volet, c'est à dire les structures d'aide à la mise en valeur du potentiel minéral camerounais et sa valorisation, et en plus de ce qui existe actuellement, quatre projets prioritaires sont proposés :

i. une Société de Recherche et de Prospection Minières (SRPM),
ii. un Laboratoire d'Analyses, de Caractérisation et d'Etudes Minérales (LACEM),
iii. un Centre Technique des Matériaux de Construction de Viabilisation et d'Ornementation (CTMCVO), placé sous la double tutelle du Ministère chargé des Mines et de la Profession, et
iv. une Société de Sondages et de Travaux Miniers (SSTM)

339. La SRPM constitue l'outil indispensable du Cameroun pour mettre en valeur son potentiel minéral et l'acteur de premier plan pour la promotion de son exploitation.

340. La mission principale de cette structure réside dans l'exploration, la découverte et la mise en valeur des propriétés minières au Cameroun. Elle doit jouer un rôle stratégique dans l'industrie minière camerounaise en participant à la diversification de ses ressources minérales par le biais de partenariats avec diverses sociétés juniors d'exploration (pour minimiser les risques). Elle doit également jouer le rôle de promoteur. de la recherche en mettant au point de nouvelles méthodes, des outils et des technologies d'avant-garde pour accroitre l'efficacité des travaux d'exploration et augmenter les probabilités de nouvelles découvertes. Elle doit également pouvoir offrir aux investisseurs une solide expertise technique et professionnelle, une banque exhaustive de données et une liste de projets à haut potentiel de découvertes ou à divers stades d'avancement. Enfin Elle doit être une institution camerounaise essentielle qui assume un rôle de leadership notamment dans les périodes difficiles pour l'exploration minière.

341. Le LACEM constituera l'outil nécessaire sinon indispensable pour la promotion du potentiel minéral camerounais qui n'est pas encore valorisé et exploité. Une telle structure accréditée et certifiée, devra remplir la mission de 'laboratoire de référence' au niveau national dans le domaine des analyses et des caractérisations minérales afin d'accroitre la confiance des clients. Les moyens analytiques existant actuellement au MINMIDT sont presque inopérants. Les locaux du Centre des Analyses et Essais bien que suffisants pour les besoins actuels, sont mal entretenus et à peu près non fonctionnels selon les critères modernes, sans les équipements et appareillages nécessaires pour des analyses spécifiques. Cette structure analytique devra évoluer vers l'occupation d'une position de leader dans les domaines des analyses. chimiques multi élémentaires, des caractérisation physiques et minéralogiques, des essais de traitement de. minerais en laboratoire et en usines pilotes (mode semi industriel), pour. doter les intervenants. d'un soutien performant et efficace dans l'accompagnement de leurs activités minières et, ce en produisant, sous forme de prestations à des clients, des analyses fiables avec des méthodes connues et validées.

342. Le CTMCVO doit être centre technique d'intérêt public et économique, placé sous la double tutelle du Ministère chargé des Mines et de la Profession, et aura pour mission principale le développement et la promotion du secteur des industries des matériaux de construction. Il aura un rôle aussi primordial que diversifié avec :

i. la réalisation des essais et l'évaluation de la conformité et des performances des produits de construction ainsi que la participation à l'amélioration et à la garantie de la qualité des produits,

ii. l'assistance et l'expertise auprès des industriels pour mieux répondre à leurs attentes et les aider à contrôler efficacement leurs produits (3) la présentation de services d'assistance techniques aux entreprises aussi bien en formation, certification, analyses et essais , qu'en matière d'innovation et de développement; (4) assure notamment l'élaboration des prés diagnostics et des diagnostics dans le programme de mise à niveau, l'assistance des industriels par la mise en œuvre de systèmes qualité, la réalisation d'études d'impact pour les projets industriel ayant des rejets sur l'environnement, l'assistance des industriels pour la modernisation des méthodes de production, l'amélioration technologique et la maitrise de la qualité, la contribution à l'élaboration des normes et l'assistance des industriels pour leur application et la collecte et la diffusion de l'information technique industrielles et commerciale; (5) la réalisation d'études techniques et économiques inhérentes aux activités industrielles.

343. La SSTM, qui pourrait être implantée à Bertoua dans la Région Est - puisque comportant actuellement la majeure partie des permis de recherche et d'exploitation minière - devra couvrir l'ensemble des services nécessaires au bon fonctionnement des opérations de prospection minière menées pour la plupart du temps. par des sociétés étrangères (sondages miniers carottés, tranchées, pistes, travaux miniers de recherche, etc), permettre le développement, le renforcement et la favorisation de l'expertise et. de la compétence. locale et éviter des couts supplémentaires de rapatriement pour les sociétés opérantes dans le domaine. Cette société devra être dotée de moyens nécessaires pour réaliser, pour les comptes des opérateurs travaillant dans le secteur de l'exploration du potentiel minéral l'ensemble des travaux de reconnaissance minière.

344. Le second volet comporte des projets relatifs au développement de l'industrie des roches industrielles - des matériaux de construction et plus particulièrement la céramique et la verrerie. En effet, alors que la réalisation de projets miniers -. généralement de plus grande envergure et pour lesquels toute tentative de projection de production minière au Cameroun restera trop dépendante de nombreux paramètres et facteurs spécifiques fortement liés aux marchés mondiaux et à la conjoncture économique internationale (décision de l'investissement dans le contexte des marchés mondiaux souvent incertain, infrastructures couteuses dans des conditions géographiques difficiles), l'essor spectaculaire que connait le bâtiment notamment depuis ces dernières années et qui va s'accroitre considérablement dans les années avenirs, nécessitera un développement accru de l'industrie des roches industrielles.

345. Actuellement le nombre d'entreprises opérant dans le domaine de l'industrialisation des matériaux de construction est dérisoire comparé aux possibilités très importantes que peut offrir le sous-sol camerounais et l'accroissement vertigineux de la demande du secteur bâtiment. Les projets proposés dans ce domaine intéressent essentiellement les secteurs de terres cuites (briques, tuiles, hourdis), de la céramique et de la verrerie.

346. Pour le secteur des produits rouges Actuellement il n'existe que 7 unités de production de produits briquetiers au Cameroun (5 unités à Yaoundé, une unité à Douala, une unité à Bamenda). La capacité installée des briquèteries reste dérisoire et très insuffisante comparée à développement attendu de la demande du secteur bâtiment.

347. Les projets proposés comportent :

a. une unité industrielle de production de terres cuites (briques, tuiles, hourdis) à Awaé dans la Région Centre ;

b. une unité industrielle de production de terres cuites (briques, tuiles, hourdis) à Mouanko, Région Littoral;

c. une unité industrielle de production de terres cuites (briques, tuiles, hourdis) à Matomb, Région Centre.

348. L'un des Axes de développement les plus importants consiste en la mise en œuvre d'une stratégie de sensibilisation pour la promotion de l'utilisation des produits rouges, parce que, outre leur coût avantageux, ces matériaux de terre cuite sont résistant vis-à-vis de l'eau et régulent parfaitement la température des bâtiments. En se référant au 'Comparateur' Tunisie, la capacité installée des briqueteries (150 unités de production de produits briquetiers dont une cinquantaine industrielles) est estimée à plus de 15 millions de tonnes pour l'année 2014. Pour l'instant, 3 unités de production sont en activité au Cameroun (une à Douala et 2 à Yaoundé).

349. Pour les céramiques, ces produits possèdent trois avantages importants par rapport à d'autres matériaux concurrents : les matières premières utilisées pour leur fabrication sont relativement disponibles et peu onéreuses, elles sont plus denses et résistent à des températures très élevées, là où la plupart des métaux perdent leur résistance. La conductivité thermique est généralement médiocre ou faible, d'où leur utilisation comme isolants thermiques. Elle présente généralement une très grande inertie chimique et résistent bien aux attaques de substances agressives, à l'oxydation et aux agressions climatiques.

350. Les projets proposés comportent :

a. une unité intégrée produisant les biscuits (carreaux bruts et émaillage) à Ngoumou, région Centre (départements Mefou et Akono);

b. une unité intégrée produisant les biscuits (carreaux bruts et émaillage) à Mouanko, région du Littoral.

351. Pour le secteur du verre, il n'existe actuellement au Cameroun qu'une seule verrerie spécialisée dans la fabrication du verre creux d'une capacité annuelle de 55000 tonnes de verre fondu. Elle semble également être l'unique verrerie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale.

352. Les propositions comportent :

a. une unité de traitement du sable brut par criblage, lavage, séchage ainsi que d'autres techniques de séparation (magnétique pour l'élimination du fer) pour permettre le passage d'un sable brut et valeur ajoutée faible à un sable propre avec une quantité négligeable

de polluants à Petit Patanga, Région Littoral,

b. une unité de production de verre creux (bouteillerie, flaconnage, gobeleterie et articles de table divers) à. Petit Patanga, Région du Littoral,

c. une unité de production. de verre brut et la transformation de verre plat pour la fabrication du verre feuilleté, trempé, du verre isolant et du miroir pour le bâtiment, l'automobile et l'ameublement et autres . à. Petit Patanga, Région Littoral.

2.3.5. OSS et PAQ de l'Industrie Manufacturière

2.3.5.1. Rappel du Diagnostic /Problématisation/ Orientation (DPO)

353. Les principaux éléments du Diagnostic sont :

a. En dépit des richesses en ressources naturelles et les potentialités diversifiées sur les plans énergétiques, forestiers, agricoles et miniers dans toutes les régions, le constat est une très faible transformation industrielle des produits locaux sur place et une faible exploitation industrielle des gisements de minerais,
b. L'insuffisance d'espaces industriels formels,
c. En conséquence du point précédent, l'insuffisance ou l'irrespect du cadre spatial formel minimum réservé aux localisations industrielles,
d. Le déséquilibre de répartition inter-ville et principalement l'hypertrophie de Douala et Yaoundé, entraînant des déséconomies externes pour les grandes entreprises,.
e. Des logiques de localisation non maitrisées, entrainant des problèmes multiformes dans les villes,
f. D'énormes difficultés de desserte et adduction en toute sorte de réseaux,
g. Insuffisance et mauvais état d'entretien des infrastructures existantes de communication (transport et NTIC),
h. L'insuffisante contribution des industries manufacturières au PIB, soit 15%,
i. Les balances, commerciale et des paiements, sont déficitaires à cause d'une très grande mise à disposition des produits locaux à l'état brut sur les marchés national et international,
j. L'insuffisante intégration économique sous-régionale

354. Les Principes de Base et Orientations Fondamentales (PB&OF) retenues par le SNDDT pour le secteur industriel ont englobé les éléments suivants :

(i) la participation réelle de l'industrie à la croissance économique nationale par l'accroissement de sa contribution au PIB ainsi qu'aux exportations,
(ii) le développement des infrastructures au bénéfice du secteur industriel,
(iii) la mobilisation des financements,
(iv) la développement du capital humain,
(v) la création d'emplois décents,
(vi) la réduction de la pauvreté,
(vii) l'intégration régionale et l'insertion avantageuse dans l'économie mondiale.

355. Les principaux effets attendus des PB&OF concernent

a. Une évolution de part de la production manufacturière dans le PIB pour atteindre plus de 40% en 2035 pour l'ensemble du secteur industriel dont 25% pour le secteur manufacturier
b. Une contribution pour plus de 50% aux exportations.

2.3.5.2. La Confrontation Offre/Demande

356. La demande économique et sociale pouvant être adressée au secteur des Industries Manufacturières concerne les six branches suivantes :

a. L'Industrie Agroalimentaire
b. L'Industrie du Textile Habillement et Cuir
c. L'Industrie des Matériaux de Construction
d. L'Industrie Chimique
e. L'Industrie Métallurgique et Mécanique
f. L'Industrie Electrique et Electronique
g. Les Industries Diverses dont le Bois, Papier et Imprimerie

357. L'état de l'équilibre Offre/Demande du secteur industriel peut être partiellement saisi à travers l'évolution du commerce extérieurs de biens, tel que cela est présenté dans ce qui suit :

Tableau 68 Evolution du commerce extérieurs de biens (2010-2014)

	2010	2011	2012	2013	2014
Exportations	1 912,1	2 133,6	2 182,1	2 230,7	2 557,9
Importations	2 530,5	3 209,8	3 325,2	3 285,1	3 747,3
Solde	618,4	1 076,2	1 143,1	1 054,4	1 189,4
Taux de couverture	75,6%	66,5%	65,6%	67,9%	68,3%

358. Ainsi, il ressort du tableau précédent que le taux de couverture des importations par les exportations après avoir été de ¾ pour l'année 2010 a baissé vers les 2/3 pour les 4 années suivantes.

359. C'est une situation on ne peut plus claire et préoccupante concernant la structure de l'économie camerounaise dans son rapport d'échange avec 'le reste du Monde', mais qui exprime en même temps l'énorme marge dont dispose ladite économie pour à la fois développer l'exportation et limiter l'importation.

360. Par ailleurs, si on s'en tient aux produits ayant dépassé en 2014 les 100 Milliards de FCFA en import ou en export, on obtient les éléments suivants :

Tableau 69Produits ayant dépassé en 2014 les 100 Milliards de FCFA en import ou en export

Produits A Import 2015 Supérieur à 100 Milliards												
Viandes	**Céréales**	**Froment**	**Maïs**	**Matières à tresser**	**Ciment**	**Carburants**	**Parf et p de beauté**	**Pelleterie et fourr**	**Parapluies Ombrelles Parasols**	**Articles de robinetterie**	**Appar Récep Radios**	**Horlogerie**
203,9 Mds	287,4 Mds	102,0 Mds	181,1 Mds	337,6 Mds	117,1 Mds	728,3 Mds	130,5 Mds	158,5 Mds	117,9 Mds	256,3 Mds	228,1 Mds	269,2 Mds
Produits A Export 2015 Supérieur à 100 Milliards												
Cacao Brut en Fèves			**Huiles Brutes de Pétrole**					**Bois ciés**		**Bois et Ouvrages en Bois**		
279,3 Mds			1 323,7 Mds					149,0 Mds		254,9 Mds		

361. Il ressort du tableau précédent que si l'on laisse de côté les hydrocarbures, face à 13 types de produits qui dépassent les 100 Milliards à l'importation il n'y a finalement que 2 produits : le cacao et le bois qui dépassent le seuil de 100 Milliards à l'export.

362. Cela montre la quasi-absence de diversification de l'économie camerounaise, alors que la diversification-sophistication est considérée comme ma clé incontournable de l'émergence.

363. Par ailleurs, sur les 12 types de produits à plus de 100 Milliards à l'importation hors hydrocarbures, 7 sont des produits 'industriels', ce qui montre la 'centralité'

de l'industrie manufacturière dans la mise en place d'un modèle d'émergence.

364. De ce qui précède il ressort qu'il n'y a pas de facteur limitant concernant la 'Demande' adressée à l'industrie manufacturière et qu'ainsi le challenge se situe presqu'exclusivement au niveau de l'Offre.

2.3.5.3. Objectifs Stratégiques du Secteur Industrie Manufacturière (Hors Industrie de Valorisation de Produits Miniers)

Tableau 70 Objectifs Stratégiques du Secteur Industrie Manufacturière (Hors Industrie de Valorisation de Produits Miniers)

Facteur/Indicateur	Cadre stratégique	Cible 2035
Développement de l'emploi structuré dans l'industrie	SNADDT	- 3 870 000 emplois créés entre 2015 et 2035, ou encore 193 500 emplois par an en moyenne, dont 50% dans le secteur formel
Développement des exportations	Vision 2035 / DSCE	- 50% des exportations issues du secteur industriel manufacturier
Taux de PIB issu du secteur manufacturier	Vision 2035/DSCE	- Secteur secondaire : plus de 40% du PIB ; - Sous-secteur manufacturier : plus de 25% du PIB ;
Taux de croissance du PIB	SNADDT	- 6%, 7%, 8%, 9% pour 2016 à 2019 - 10% par an pour les années 2020 à 2029 - 9%, 8%, 7%, 6%, 5%, 5% pour les années 2030 à 2035
Développement de la transformation	SNADDT / PDI	- Développer la transformation du cacao, du bois, du coton, du caoutchouc, du café et de l'aluminium
Réduction des importations	SNADDT	Développer une industrie manufacturière aussi bien d'import-substitution que d'exportation notamment au niveau de la Sous-Région : - Produits de l'agro-industrie alimentaire : produits de la pêche, riz, préparations alimentaires (à base de légumes, de cacao, de poisson et viande), huiles, laits et dérivés, sucre - Pneumatiques et autres produits en caoutchouc, - Produits à base de métaux, - Produits du BTP, - Pâtes de bois et papier, - Textile & cuirs.
Spécialisation régionale et maîtrise de la très forte domination de Douala et Yaoundé	SNADDT / PDI	- Agro-industries dans la plupart des régions en fonction des matières premières produites, - Développement de la transformation minière, - Localisation des unités industrielles de transformation du bois à proximité des zones de production, - Développement du pôle industrialo-portuaire de Kribi

Source : Le Consultant, Vision 2035, DSCE, PDI in PB&OF Déclinaisons sectorielles

2.3.5.4. Objectifs Spécifiques de Développement et d'Accompagnement du Secteur Industriel

2.3.5.4.1. Développement de la production et de l'industrialisation

i. Moderniser et intensifier l'agriculture sous ses formes vivrières et commerciales,
ii. Relancer les productions de base et les productions de niches,
iii. Cibler et renforcer certaines filières compétitives,
iv. Développer l'industrie extractive (bauxite, fer, nickel, cobalt),
v. Mettre en place et appliquer les systèmes et normes de qualité ;

2.3.5.4.2. Développement des infrastructures :

365. Investir massivement dans les infrastructures (énergie, routes et ponts, ports, télécommunications, eau) ;

2.3.5.4.3. Formation et employabilité

vi. Renforcer l'efficacité des investissements en matière de développement des ressources humaines,
vii. Mettre à niveau les programmes d'enseignement/formation et assurer le développement des filières d'enseignement technique et technologique,
viii. Mettre en place des programmes d'éducation à la culture entrepreneuriale,
ix. Eduquer à la préservation d'un environnement physique sain.

2.3.5.4.4. Financement et climat des affaires

x. Mettre en place un système financement adapté aux PME et à l'innovation,
xi. Promouvoir et développer le partenariat,
xii. Amélioration du climat des affaires,
xiii. Promouvoir les Investissements Directs Etrangers (IDE),
xiv. Rechercher des financements auprès des bailleurs de fonds ou partenaires de développement pour la mise en œuvre des projets ou programmes structurants,
xv. Favoriser l'intégration régionale,
xvi. Promotion des investissements dans les secteurs d'exportation

2.3.5.5. Le PAQ 2019-2024

2.3.5.5.1. Les Projets d'Aménagement de Zones Industrielles, de Technopoles et de Filières Industrielles Intégrées

Tableau 71 Projets d'Aménagement de Zones Industrielles de Technopoles et de Filières Industrielles Intégrées

Nom du projet	Espace(s) d'implantation	Maitre d'Ouvrage	Objectif global	Objectifs spécifiques	Montage institutionnel et financier	Date de démarrage prévue	Durée de réalisation (mois)	Coût global du projet
AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE BAMENDA	Bamenda	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	MAGZI			
Construction d'une unité de montage de véhicules	Zone industrialo-portuaire de Lolabé	MINMIDT			Consortium indo-chinois dénommée Cameroon Automobile Industry Company (CAIS)			
AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE	Bonabéri	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	MAGZI			
Aménagement de la zone industrielle	Yaoundé	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	MAGZI			
Aménagement de la zone industrielle	Ombe	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	MAGZI			
Aménagement de la zone industrielle	Ngaoundéré	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	MAGZI			
Aménagement de la zone industrielle	Bertoua 1 et Bertoua 2	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	MAGZI			
TECHNOPOLE INDUSTRIEL D'EDÉA	Site de l'ex CELLUCAM (Cellulose du Cameroun)	MINMIDT	Créer une technopole sur le site de l'ex CELLUCAM	Réhabiliter le site de 36 hectares en friches et les équipements de la défunte Cellucam à Edéa, création de 1000 emplois	Edéa Technopole Services (Edéa Tech SA), en joint venture entre l'Etat du Cameroun (35%) et la société italienne Comifin (65%)		60	3500
TECHNOLOGICAL AGRO-INDUSTRIAL PARK (TAIP) A VOIR SUR UNE FICHE PDF	Village Ouassa Babouté	Partenariat ONUDI-CAMEROUN	Mettre en place un écosystème durable et compétitif de production et de transformation dans le secteur agro-industriel par la valorisation des extrants agricoles issus des agropoles et de la production séculière	Entrainer une organisation efficiente et une meilleure productivité du secteur amont. - Entrainer la formation de ressources humaines compétitives aux différents métiers. - Diffuser et essaimer la technologie dans chaque segment de la chaîne de valeur. - Faire émerger les ressources et valeurs locales vers leur forme moderne et les exporter. - Faire émerger l'esprit d'entreprenariat et de bonnes pratiques managériales et commerciales	Mahindra Consulting Engineering, an Indian Firm		5	120 175

2.3.5.5.2.

2.3.5.5.2. Les Projets Industriels Structurants

Tableau 72 Projets Industriels Structurants

Nom du projet	Espace(s) d'implantation	Maitre d'Ouvrage	Objectif global	Objectifs spécifiques	Montage institutionnel et financier	Date de démarrage prévue	Durée de réalisation (mois)	Coût global du projet (Millions FCFA)
CONSTRUCTION D'UNE USINE D'ENGRAIS CHIMIQUES A PARTIR DU GAZ NATUREL	Batoke	Société allemande Ferrostaal et SNH	Mise en œuvre de la nouvelle politique agricole dite de deuxième génération au Cameroun ; Valorisation du gaz naturel local	L'accroissement de la production agricole et agroindustrielle, la satisfaction des besoins alimentaires et ceux des industries, la valorisation des locales, la création d'emplois, la réduction des importations, l'amélioration du pouvoir d'achat et la croissance économique		2018	36	200 000
CONSTRUCTION D'UNE AGRO-INDUSTRIE DE PRODUCTION D'HUILE DE PALME RAFFINEE ET SAVONNERIE	Sud	MINMIDT	Accroître la production nationale	Valorisation des produits locaux ; Réduction des importations et des coûts des extrants concernés pour les ménages, création d'emplois	MINMIDT		36	81 000
PROJET D'EXTENSION D'ALUCAM	Site d'ALUCAM	ALUCAM	Augmentation de la production nationale d'aluminium pour la porter à 300000 tonnes par an	Construction d'une centrale hydroélectrique de 300 MW, sur le fleuve Natchigal, près de NTUI, palliant à la dépendance vis-à-vis de l'énergie	PPP	2018	36	650 000
CONSTRUCTION D'UNE ALUMINERIE A KRIBI	Lolabé	MINMIDT	Accroître l'offre d'aluminium	Construction d'une aluminerie d'une capacité de production d'1,2 million de tonnes				4 404 000
CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EXTRACTION DE GAZ NATUREL EN MER A KRIBI ET D'UNE UNITE DE LIQUEFACTION	Kribi (au port)		Accroître la production d'énergie	Accroître la production de gaz naturel liquéfié et faciliter son transport	SNH, avec ses partenaires français Perenco et Engie	2016	48	2 000 000
CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRANSFORMATION DES GRAINES DE CAFE EN CAFE MOULU NATUREL ET CAFE A INFUSER (COFEEYAYOB)		MINMIDT	Augmenter l'offre du café moulu sur le marché national et sous régional	Transformation des produits locaux, création d'emplois, booster la consommation des produits locaux	MINMIDT	2018	12	15 700
CREATION D'UN COMPLEXE SUCRIER A MINTOM	Mintom	MINMIDT	Densifier le tissu national des entreprises industrielles	Densifier le tissu national des entreprises industrielles			36	71 000
CONSTRUCTION DE DEUX USINES DE MONTAGE DE VEHICULES	Douala – Zone MAGRI	Consortium indo-chinois dénommée Cameroon Automobile Industry Company (CAIS)						

CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE TRANSFORMATION DES DECHETS DE BOIS EN BIOCOMBUSTIBLES		MINMIDT	Valorisation de la biomasse		Compagnie générale des granules SA			1 100
CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DE LA BIOMASSE VEGETALE		MINMIDT	Valorisation de la Biomasse	Produire des combustibles sous la forme de copeaux de bois utilisables dans des générateurs adaptés	Société Biomass Cameroon SA			2 900
EXTENSION DE LA CAPACITE DE PRODUCTION DE SIC CACAO	Bassa (Douala)		Accroître la transformation du cacao	Extension de la capacité de production de l'usine				
CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRANSFORMATION DE CACAO	Kekem (Littoral)		Accroître la transformation du cacao	Construction d'une unité de transformation du cacao				
CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE TRANSFORMATION DE CACAO	Kribi		Accroître la transformation du cacao	Construction d'une unité de transformation de cacao				
CONSTRUCTION D'UNE FERME	Ma'an Menyi		Accroître la transformation du cacao					
CONSTRUCTION D'UNE USINE DE BROYAGE DE CLINKER	Village Nomayos (Mbankomo)		Accroître la production du ciment	Construction d'une unité de broyage de clinker				
CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR ET D'UNE LAITERIE	Ngaoundéré		Accroître la production locale de viande et de lait	Construction d'un abattoir et d'une mini laitière				
CRÉATION D'UNE COMPLEXE AGROALIMENTAIRE	Kaélé		Transformation des produits agricoles locaux	Création d'un complexe agroalimentaire				

2.3.6. Les OSS du Secteur Education et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ

2.3.6.1. Rappel des Options et Actions de la Stratégie 2013-2020 du Secteur Education

2.3.6.1.1. Rappel de la Caractérisation du Système Educatif Camerounais

366. La présente partie (II 3 6 1) du Rapport de l'Etape 2 / Phase 3 du SNADDT a été élaborée en se référant très largement au Document de 'Stratégie du Système Educatif 2013-2020', du MINEPAT/Comité de Pilotage en Charge de la Coordination du Suivi-Evaluation de la Mise en Œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Education et ce, en application du principe constamment rappelé que le SNADDT ne se substitue pas aux Ministères/Secteurs dans l'élaboration de la stratégie mais intervient toutefois à plusieurs niveaux :

- Vérification de la cohérence interne des Stratégies Sectorielles
- Vérification des cohérences Intersectorielles
- Projeter l'ensemble du Schéma de Développement socioéconomique à l'horizon 2035 et à la lumière de la Vision
- Etablir la Cohérence Territoriale du Modèle de Développement de l'Emergence, qui constitue le cœur et l'aboutissement final du SNADDT.

367. Avant la présente période 2013-2020, le Cameroun a élaboré et mis en œuvre pour la période 2006-2011 une politique sectorielle de l'éducation ancrée sur les orientations du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), dont les résultats – ceux du DSRP – ont été considérés comme 'mitigés, avec une croissance atone et l'absence de progrès significatifs en matière de réduction de la pauvreté, l'ensemble ayant conduit à une réorientation des choix en matière de politique économique.

368. L'adoption du nouveau Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) a constitué l'option du Gouvernement pour une nouvelle politique économique, de promotion d'une croissance forte, appelée à être la source de création à la fois de richesse et d'emploi, soit les prérequis à une meilleure distribution des revenus et la réduction de la pauvreté.

369. L'élaboration du DSCE et la perspective de sa mise en œuvre ont été inscrites dans un processus global et intégré d'actualisation des différentes stratégies sectorielles, dont celle de l'Education, afin de lui donner une vue globale et de cohérence dans la mise en œuvre des politiques du secteur, particulièrement en relation avec l'ambition du Cameroun de devenir un pays industrialisé à l'horizon 2020.

370. Le présent Document de la Stratégie Education 2013-2020 se structure en trois grandes parties. La première présente le contexte d'évolution du secteur de l'éducation et le diagnostic, sur la base notamment Ce contexte sociodémographique, sanitaire, macroéconomique et institutionnel. Les paramètres du diagnostic intègrent la scolarisation, la qualité du service et la gouvernance. La deuxième partie rappelle les orientations de la politique sectorielle et des principes directeurs qui encadrent le fonctionnement, l'accès, l'équité, la qualité et la pertinence de la gouvernance et du pilotage ainsi que les mécanismes de financement. La troisième partie porte sur le suivi/évaluation.

371. Dans le cadre de la présente mission SNADDT le contexte démographique a fait l'objet d'une élaboration ayant permis la projection démographique et celle des besoins sociaux, dont les principaux résultats concernant le

Secteur Education seront présentés dans la suite de la présente partie du présent rapport.

372. Il en est de même du volet macroéconomique dont les principaux résultats d'analyse et de projection figurent dans la première partie du présent rapport.

373. Toutefois, il est reproduit dans ce qui suit des éléments de diagnostic relatifs au Budget de l'Etat dédiés aux secteur Education. Les dépenses courantes d'éducation exprimées en fonction des dépenses opérationnelles de l'Etat, c'est-à-dire hors service de la dette, ont connu une évolution contrastée au cours de la période 1995- 2011 : i) une progression très rapide jusqu'en 2002, de 35% à 46%, alors que le service de la dette représentait un poids considérable pour l'Etat ; ii) une diminution depuis 2002, de 46% à 21% en 2011, suite à la réduction rapide de la dette publique.

Tableau 73 Evolution des finances publiques et de la dépense pour l'éducation (exécution)

	Dépenses de l'Etat (milliards FCFA courants)			Dépenses d'éducation de l'Etat (Milliards FCFA courants)				Ratios des dépenses pu- bliques	
	Dépenses courantes	Dépenses opérationnelles (*)	Dép en capital	Dépenses courantes	Dép en capital	Dépenses totales	Dépenses courantes en F 2011	Dépenses totales éducation /PIB	Dépenses courantes éducation /Dépenses opérationnelles de l'Etat
1995	496	194	47	67	9	75	101	1,7%	35%
2000	612	304	156	137	14	152	179	2,3%	45%
2002	625	426	178	196	21	217	242	2,9%	46%
2007	1 387	824	342	226	21	247	278	ND	27%
2008	1 575	998	480	299	41	340	320	3,3%	30%
2009	1 578	1 261	463	327	76	402	340	3,6%	26%
2010	1 772	1 395	561	354	44	398	365	3,4%	25%
2011	1 888	1 628	566	343	30	373	343	3,0%	21%

Source : Stratégie Education 2013-2020. (*) : Hors service de la dette

374. Ainsi, pour la période 1995-2011, après avoir augmenté de manière continue jusqu`en 2007 les dépenses courantes de l'Etat pour l'Education ont enregistré une baisse à partir de 2008, tel que cela ressort de la part du PIB allouée au secteur qui se situe autour de 3% alors que la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne et des pays émergents hors Afrique se situe aux environs de 4,4%, soit un effort supérieur de plus d'un tiers.

375. En termes institutionnels la gestion du secteur éducatif est répartie sur pas moins de cinq (5) Ministères. La grande multiplicité de départements ministériels génère un fonctionnement hautement assez fractionné du secteur, posant un certain nombre de problèmes coordination, dont la difficulté à disposer des données statistiques homogènes du secteur, les systèmes d'information existants ayant un caractère davantage sous-sectoriel, ce qui impacte les processus de régulation des flux. Les consultations régionales et nationale ont relevé cet état de choses et ont fortement recommandé la création d'un Ministère de l'Education Nationale unique.

376. L'évolution de effectifs pendant la période de 4 ans de 2006-2007 à 2010-2011 a été de +85% pour le Supérieur, +75% pour le Secondaire Technique, +58% pour le Secondaire Général, +56% pour la Préscolaire et +14% pour le Primaire.

377. Quant à l'évolution de la répartition public/privé cela s'est fait de la manière suivante, faisant apparaitre partout une certaine augmentation du privé sauf pour le Secondaire Technique ; néanmoins, à l'exception du Préscolaire le public reste prédominant, sa part se situant globalement entre 78% et 79%.

Tableau 74 Evolution des parts du public et du privé dans les établissements

Niveaux	Part du public		Part du privé	
	2006-2007	2010-2011	2006-2007	2010-2011
Présc	38%	36%	62%	64%
Prim	79%	78%	21%	22%
Secondaire général	77%	74%	23%	26%
Secondaire technique	71%	77%	29%	23%
Supérieur	88%	85%	12%	15%

Source : Stratégie Education 2013-2020

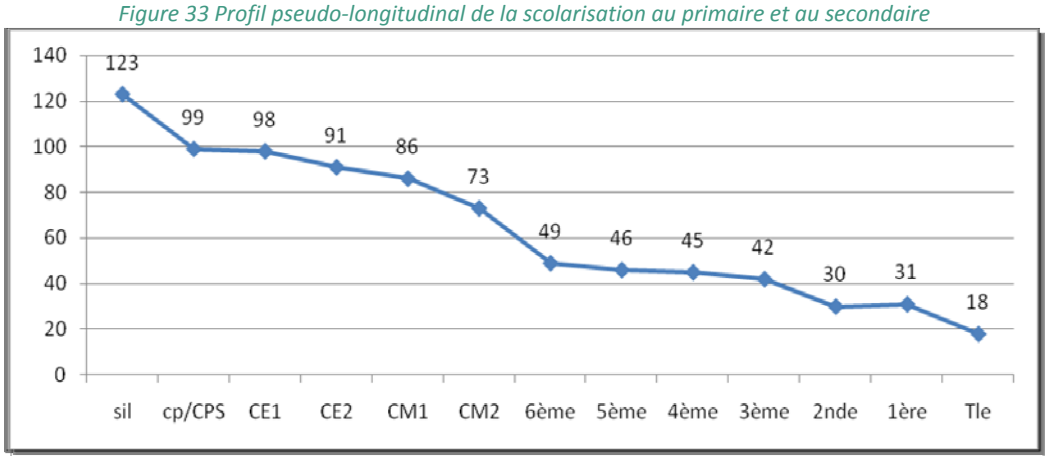
1. Concernant les profils de scolarisation, cela se présentait, au moment de l'élaboration de la 'Stratégie 2013-2020, tel que cela est exposé dans la série de tableaux et graphe suivants :

Tableau 75 Evolution des effectifs scolarisés par niveau d'enseignement et de formation entre 2006 et 2011

Niveau d'enseignement	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Préscolaire	217 283	263 855	287 885	316 722	339585
Public	81931	90 558	97 881	109 770	122907
Privé	135 353	173 297	190 004	206 952	216678
Primaire	3 120 357	3 201 477	3 350 662	3 510 396	3 576850
Public	2 468 202	2 509 958	2 580 010	2 719 294	2 781332
Privé	652 155	691 519	770 652	791 102	795518
Alphabétisation	63738	96262	160 000	97027	81377
Secondaire Général	792 476	913 521	1 009 784	1 114 549	1 252 592
1er Cycle	570 794	628 759	720 795	808 657	911 463
Public	439 961	452 939	600 177	608 420	688 100
Privé	130 833	175 820	120 618	200 237	223 363
2nd Cycle	221 682	284 762	288 989	305 892	341 129
Public	173 261	196 685	224 170	213 819	238 864
Privé	48 421	88 077	64 819	92 073	102 265
Secondaire Technique	184 434	213 245	258 868	274 938	321 860
1er Cycle	132 805	153 611	175 339	198 001	219 722
Public	94 549	110 030	136 066	156 783	182 727
Privé	38 256	43 581	39 273	41 218	36 995
2nd Cycle	51 629	59 634	83 529	76 937	102 138
Public	36 010	36 282	43 568	46 526	64 189
Privé	15 619	23 352	39 961	30 411	37 949
Formation Professionnelle	Nd	32 317	44 420	49 442	54 000
Public	Nd	14 008	14 002	13 238	12 500
Privé	Nd	18 309	30 418	36 204	41 500
Enseignement Supérieur	132 101	150 932	182 353	209 043	244 229
Enseignement Supérieur général	111 025	126 924	147 153	168 264	196 461
Public	100 580	114 141	131 378	148 796	173 301
Privé	10 445	12 783	15 775	19 468	23 160
Enseignement Supérieur Techno-logique et Professionnel	21 076	24 008	35 200	40 779	47 768
Public	15 130	16 731	26 219	29 696	34 586
Privé	5 946	7 277	8 981	11 083	13 182

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

Figure 33 Profil pseudo-longitudinal de la scolarisation au primaire et au secondaire



Source : Document Stratégie Education 2013-2020

Tableau 76 Evolution du TBS par niveau d'enseignement et de formation

Niveau d'enseignement	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Préscolaire	17,5%	20,7%	25,3%	27,2%	28,8%
Primaire	101%	104%	103%	110%	111%
Secondaire Général	26,0%	29,3%	31,6%	34,1%	37,4%
1er Cycle	31,2%	33,6%	37,6%	41,2%	45,4%
2nd Cycle	18,2%	22,8%	22,6%	23,4%	25,5%
Secondaire Technique	6,1%	6,8%	8,1%	8,4%	9,6%
1er Cycle	7,3%	8,2%	9,2%	10,1%	10,9%
2nd Cycle	4,2%	4,8%	6,5%	5,9%	7,6%
Supérieur TBS	6,4%	7,3%	8,9%	10,1%	11,8%
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	725	811	960	1077	1228

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

Tableau 77 Part des élèves scolarisés aux divers niveaux d'études selon leurs caractéristiques sociales et géographiques

	Non Scolarisé Préscolaire	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Population 4-25 ans
Nombres	4 199 067	4 009 969	1 418 037	619 230	174 022	10 420 325
Population Référence	-	3 619 106	1 918 683	1 272 648	1 300 000	-
TBS (%) ; Etudiants /100 000 hab	-	110,8 %	73,9 %	48,7 %	864	-
Genre						
Fille	57,0 %	46,5 %	47,2 %	48,8 %	47,4 %	51,0 %
Garçon	43,0 %	53,5 %	52,8 %	51,2 %	52,6 %	49,0 %

	Non Scolarisé Préscolaire	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Population 4-25 ans
Milieu						
Urbain	40,1 %	44,2 %	62,4 %	82,6 %	97,2 %	48,2 %
Rural	59,9 %	55,8 %	37,6 %	17,4 %	2,8 %	51,8 %
Quintile de richesse						
Quint 1 (+ pauvre)	29,8 %	18,5 %	5,2 %	1,1 %	0,0 %	19,9 %
Quint 2	20,4 %	23,0 %	15,5 %	5,6 %	0,3 %	19,5 %
Quint 1 + Quint 2	50,2%	41,5%	20,7%	6,7%	0,3%	39,4%
Quint 3	18,5 %	22,7 %	21,0 %	12,1 %	2,4 %	19,8 %
Quint 4	17,4 %	19,8 %	29,2 %	32,0 %	23,8 %	20,9 %
Quint 5 (+ riche)	13,9 %	16,1 %	29,0 %	49,2 %	73,6 %	19,9 %
Quint 5 + Quint 4	31,3%	35,8%	58,3%	81,2%	97,3%	40,8%
Régions						
Adamaoua	5,9 %	5,1 %	3,6 %	3,1 %	1,3 %	5,0 %
Extrême Nord	30,4 %	16,8 %	7,5 %	4,1 %	2,9 %	20,0 %
Nord	16,3 %	12,3 %	6,0 %	3,4 %	0,4 %	12,3 %
Adamaoua + Ext. Nord + Nord	52,6%	34,2%	17,2%	10,7%	4,6%	37,4%
Centre	13,4 %	14,6 %	19,6 %	23,8 %	48,9 %	15,9 %
Littoral	10,0 %	10,8 %	16,2 %	20,5 %	22,1 %	12,0 %
Centre + Littoral	23,4%	25,5%	35,8%	44,4%	71,1%	27,9%
Est	4,2 %	4,9 %	4,2 %	3,7 %	0,8 %	4,4 %
Nord Ouest	6,2 %	10,5 %	12,3 %	11,8 %	4,5 %	9,0 %
Ouest	6,9 %	14,8 %	17,4 %	15,4 %	8,6 %	11,9 %
Sud	1,9 %	2,9 %	3,9 %	3,2 %	0,9 %	2,6 %
Sud Ouest	4,8 %	7,1 %	9,2 %	10,8 %	9,6 %	6,7 %
Rapport des chances						
Garçon/fille	0,8	1,2	1,2	1,1	1,2	1
Urbain/rural	0,7	0,9	1,8	5,1	37	1
(Q4 + Q5) / (Q1 + Q2)	0,5	0,9	5,5	37	-	1
(Cent+Lit)/(Ada+Ext-Nord+Nord)	0,6	1	2,8	5,6	21	1

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

378. Il ressort essentiel des données précédentes que :

(i) Les disparités liées au genre sont relativement modérées ;

(ii) Les disparités entre la localisation urbaine ou rurale sont plus manifestes ;

(iii) Mais ce sont les disparités liées à la richesse et aux régions qui sont, de loin, les plus prononcées

379. Il s'agit également de relever que l'accès au cycle primaire est plus ou moins universel pour toutes les catégories de la population et dans 7 Régions sur 10, à l'exception notable de la zone septentrionale, avec 22 % de jeunes dans l'Adamaoua qui n'ont pas accès à l'école et 29 % dans l'Extrême-Nord). Ces retards étant, par ailleurs, appelés à s'accumuler, puisque le taux d'achèvement du primaire est estimé à 58 % dans l'Adamaoua et à 46 % seulement dans l'Extrême-Nord, contre environ 95 % pour les régions non septentrionales du pays). Le niveau de pauvreté des populations interfère aussi, puisqu'on estime que si le taux d'achèvement du primaire est de l'ordre de 98 % pour un jeune du quintile de richesse le plus élevé résidant à Douala ou à Yaoundé, il n'est que de 28 % pour un jeune du quintile le plus bas résidant en zone septentrionale, soit 3,5 fois moins de chance. Il est aussi important de signaler qu'il n'est pas toujours question d'insuffisance d''offre', puisqu'il a été constaté que dans la partie septentrionale du pays près de 20% des enfants ayant une

école à proximité acceptable de leur domicile ne la fréquentent pas.

380. Enfin, une part importante des disparités observées dans les parcours scolaires trouve son origine non pas dans la transition entre cycles d'études (30% de la sélection globale jusqu'au second cycle secondaire) mais surtout à l'intérieur des cycles (70% de la sélection globale). En particulier, la rétention au cours du 1er cycle du secondaire est significativement difficile pour les jeunes ruraux et pauvres.

381. L'impact de cet état de fait se retrouve au niveau des 'enfants non scolarisés', ceux qui n'ont jamais été inscrits dans une école et de ceux qui ont abandonné leurs études primaires. Leur flux annuel est de l'ordre de 100 000, dont un peu plus de la moitié sont des déscolarisés. Ces enfants se recrutent massivement parmi les pauvres dans les zones rurales (82% des non scolarisés) et dans les régions septentrionales : l'Extrême-Nord compte à elle seule 53% des enfants non scolarisés. A ceux-ci s'ajoutent 9 200 enfants réfugiés non scolarisés dont 98% se retrouvent dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua.

382. L'analyse de l'efficacité interne révèle que les redoublements sont nettement plus nombreux en première et en dernière année du cycle primaire ainsi qu'en dernière année du premier cycle du secondaire. Dans le deuxième cycle du secondaire, les redoublements sont particulièrement élevés dans la classe de 1ère qui est sanctionnée par un examen probatoire donnant accès à la classe terminale du cycle. Ainsi, la rétention est globalement bonne dans le primaire mais ce sont plutôt les redoublements qui réduisent l'efficacité globale dans ce cycle. Dans le secondaire, c'est davantage l'abandon que le redoublement qui explique la faible efficacité constatée, surtout dans le 2ème cycle caractérisé par l'existence d'un examen sélectif non terminal.

Tableau 78 Eléments d'efficacité interne (2010/2011)

Niveau d'études	Primaire	Secondaire	
		Premier cycle	Second cycle
% de rétention sur le cycle	88,4 %	70,4 %	53,8 %
% moyen de redoublants	14,9 %	13,8 %	20,3 %
% de redoublants par année			
SIL/6ème/2nde	16,7%	9,7%	10,1%
CP/5ème/1ère	14,8%	7,8%	28,2%
CE1/4ème/Terminale	12,7%	12,9%	18,6%
CE2/3ème	14,7%	23,5%	
CM1	12,9%		
CM2	17,6%		
Indice d'efficacité interne (%)			
. Global	79,8 %	71,7 %	56,8 %
. Avec seulement les abandons	93,8 %	82,6 %	70,0 %
. Avec seulement les redoublements	85,1 %	86,8 %	81,1 %

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

383. Pour l'enseignement supérieur public les taux de redoublement sont assez élevés : 30% en moyenne pour les quatre premiers niveaux d'études. Des écarts existent entre les facultés mais ils ne sont pas très importants en général. En revanche, le niveau 4 est caractérisé par des taux de redoublement nettement plus faibles (18%).

384. En termes de dynamique temporelle, l'évolution sur près de dix ans montre que la situation s'est améliorée dans le

primaire mais qu'elle s'est dégradée dans le secondaire, en particulier dans le 2ème cycle, avec une chute de près de 20 points de l'indicateur global.

Tableau 79 Evolution de l'efficacité interne globale

Indicateurs	Années	Primaire	Secondaire	
			1er cycle	2ème cycle
Coefficient d'efficacité interne global	2002/2003	63,3%	81,0%	75,3%
	2010/2011	79,8%	71,7%	56,8%
Avec seulement les aban- dons	2002/2003	79,8%	90,9%	90,0%
	2010/2011	93,8%	82,6%	70,0%
Avec seulement les redou- blements	2002/2003	75,3%	89,2%	83,7%
	2010/2011	85,1%	86,8%	81,1%

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

385. L'examen de 'la qualité des services' du système éducatif, saisie à la fois par les 'moyens' et les 'résultats' fait apparaitre les éléments suivants :

Tableau 80 Moyens mis à la disposition des établissements scolaires publics (2010-2011)

	Primaire	Secondaire général et technique	
		1er cycle	2eme cycle
Salles de classe en dur Nombre d'élèves par place	69% 1,46	87% nd	
Disponibilité d'eau **Branchement électrique** **Disponibilité de latrines** **Présence d'une cantine**	29% 8% 43% 2,3%	43% 83% nd -	
Nombre d'élèves pour un des 4 manuels jugés essen- tiels et disponibles dans les écoles **Nombre d'ateliers par établissement technique**	3,8 -		
% d'enseignants financés par les parents **Nombre d'élèves par enseignant (primaire) ou par division (secondaire)**	18% 53	38% 61	46

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

386. D'autres facteurs et caractéristiques impactent la qualité de service, tel que :

387. La grande dispersion selon les Régions, encore plus accentuée lorsqu'il s'agit des subdivisions territoriales Départements et Arrondissements,

388. L'aspect urbain/rural constitue aussi un facteur important de dispersion

389. Toutefois, pour un important facteur de dispersion tel que le temps scolaire (classes à double flux, absentéisme des enseignants et des élèves) on ne dispose pas de suffisamment de données, bien qu'une enquête ponctuelle faite en 2010 ait montré que seulement 72% des élèves inscrits dans les écoles primaires analysées étaient présents le jour de l'enquête (68% dans le public et 84% dans le privé), et cela à l'échelle globale alors que ce ratio était seulement de 40% dans l'Adamaoua et l'Extrême-Nord contre 90% dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest.

390. Pour ce qui est de l'appréciation de la 'qualité du service' au moyen des 'résultats' il s'agit des données suivantes :

Tableau 81 Scores d'acquisitions individuelles au moyen de modélisation multivariée

Variables (1)	Coefficients (2)		
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Fille (garçon)	- 1,333 **		- 1,393 ***
Handicap	- 7,000 **		- 5,600 *
Parle F/A à la maison (non)	4,106 ***		3,043 ***
Parle F/A en récréation (non)	1,982 ***		1,062 *
Mère sait lire (non)	1,779 ***		1,106 *
Quintile 4 (Quint 123)	4,452 ***		2,704 ***
Quintile 5 (Quint 123)	10,639 ***		6,998 ***
Provinces (Ext Nord, Est, West, South West)	-		-
North West			
Adamaoua Nord	3,528 ***		3,811 ***
Sud Centre	2,220 (ns)		3,436 **
Littoral	1,430 (ns)		4,102 ***
	5,964 ***		4,207 ***
	7,285 ***		6,145 ***
	13,072 ***		10,183 ***
Public (privé)		- 5,536 ***	- 4,580 ***
Elève n'a jamais redoublé (non)		6,218 ***	5,204 ***
Indice de disponibilité des manuels de l'élève		1,982 ***	0,814 ***
Nombre d'élèves présents en classe		- 0,005 (ns)	- 0,026 **
Enseignant			
Femme (homme)		- 3,747 ***	- 2,249 ***
Plus haute classe atteinte		7,201 ***	5,534 ***
(Plus haute classe atteinte)²		- 0,217 ***	- 0,182 **
Formation initiale (aucune)			
CAPIEMP		- 1,432 (ns)	2,047 **
Autre		5,463 ***	5,016 ***
Statut (Fonctionnaire) Contractuel		- 2,456 **	- 1,384 (ns)
Maitre des parents		1,926 **	3,806 ***
CDI Privé		5,577 ***	4,336 ***
Constante)	89,887	44,184	51,988
Part de variance R²	0,324	0,291	0,389

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

** significatif au seuil de 10 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; *** significatif au seuil de 1 %*

391. Du tableau d'appréciations précédentes on peut retenir que :

392. Les résultats scolaires sont significativement inférieurs dans certaines Régions par rapport aux autres, soit les Régions Septentrionales, alors que les Régions Anglophones présentent des résultats significativement meilleurs qu'ailleurs ;

393. Les écoles publiques ont des résultats inférieurs à ceux des écoles privées mais l'écart observé reste limité quand on tient compte des caractéristiques sociales et géographiques des élèves et des modes d'organisation relatifs aux manuels, à la taille des classes ou encore à la formation et au statut des enseignants ;

394. Cela laisse suggérer que le pilotage et la gestion dans le privé sont significativement meilleurs que dans le public pour les acquis scolaires ;

395. La disponibilité de manuels scolaires pour l'élève est un facteur significatif de réussite ;

396. L'effet du nombre d'années d'études des enseignants montre une saturation au-delà de 13 années ; ceci suggère que le niveau de fin d'études secondaires devrait servir de référence minimale pour le recrutement des enseignants ;

397. La formation initiale dans les ENIEG n'apporte qu'un modeste surplus d'acquisitions par rapport aux enseignants n'ayant eu aucune formation spécifique. On peut donc poser la question de l'efficacité de la formation dans les ENIEG ;

398. Enfin, les maîtres des parents et les enseignants du privé ont une efficacité pédagogique supérieure à celle des enseignants fonctionnaires et contractuels. Le suivi par les parents ou par le directeur de l'école pourrait expliquer une présence effective et une activité pédagogique meilleures ;

399. La taille des classes constitue un facteur négatif pour les acquisitions ;

400. La proportion de redoublants dans une école a également un effet négatif sur les résultats ;

401. L'éducation ayant au moins deux sortes d'effets externes, sociaux et économiques, les premiers, notamment la réduction de la pauvreté, la réduction de la taille des familles, l'amélioration de la santé de la reproduction et de l'enfant, ont été identifiés depuis longtemps et on a pu établir qu'une scolarité primaire complète permettait d'expliquer environ 60% des effets sociaux globaux, surtout quand il s'agit des filles, il en résulte que la 'non scolarisation' et la 'déscolarisation' dans le primaire constituent des pertes importantes concernant ces effets, tout en rappelant qu'environ 8% d'une génération n'a. pas accès à l'école et qu'environ 11% de ceux qui ont été scolarisés n'atteignent pas la dernière année du cycle primaire.

402. L'impact économique est plus compliqué à saisir ; l'insertion professionnelle concerne surtout les cycles terminaux : formation professionnelle, secondaire professionnel et supérieur mais également les sortants des autres niveaux ; le diagnostic de la situation de l'emploi révèle les caractéristiques suivantes :

403. Une économie dominée par la très petite entreprise et la micro activité

404. Un secteur informel prépondérant par rapport au secteur moderne ;

405. Un marché du travail caractérisé par le sous-emploi,

406. La mise en regard du flux annuel des sortants du système éducatif et du nombre d'emplois créés correspondant au niveau éducatif de ces sortants, on observe le constat suivant :

Tableau 82 Bilan formation-emploi : structure des flux entre 2005 et 2010

Niveau de sortie du système éducatif			Accès à l'emploi			
Niveaux éducatifs	Nombre	%	Activité	Emploi	Nombre	%
Supérieur complet	16 782	3,6%		Cadres supérieurs	13 444	2,9%
Supérieur incomplet	50 723	11,0%		Cadres moyens	14 156	3,1%
Secondaire 2 complet	29 425	6,4%		Employés qualifiés	23 505	5,1%
Secondaire 2 incomplet	78 467	17,0%		Employés non qualifiés	36 496	7,9%
Secondaire 1 complet	55 389	12,0%		Informel non agricole	119 001	25,8%
Secondaire 1 incomplet	96 930	21,0%		Informel agricole	115 047	24,9%
Primaire complet	46 157	10,0%	Chômeurs		6 445	1,4%
Primaire incomplet	87 699	19,0%	Inactifs		133 479	28,9%
Ensemble	461 573	100,0%	Ensemble		461 573	100,0%

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

- ✓ Pour la 'partie basse du système éducatif' on compte environ 19 % de la cohorte qui est entrée dans la vie active sans un niveau primaire complet, donc avec peu de chances de s'insérer efficacement dans un emploi, même parmi les moins qualifiés ;
- ✓ Pour la 'partie haute' l'écart est du même ordre, on a compté 67 000 sortants pour 27 500 emplois créés ;
- ✓ Au niveau secondaire on observe un phénomène similaire : 99 000 sortants chaque année ayant terminé le cycle complet pour 23 500 emplois qualifiés correspondants.
- ✓ Cela amplifie le niveau du stock de sortants n'ayant pas pu trouver un emploi correspondant à leur qualification, avec un déclassement social progressif des sortants, les emplois étant souvent d'un niveau inférieur à celui de la formation et des attentes ;
- ✓ L'effet de cette situation sur les salaires et revenus montre une forte segmentation du marché du travail, allant du secteur agricole jusqu'au secteur public ; ceux qui ont fait des études longues ont plus de chances d'avoir accès au secteur de l'emploi moderne beaucoup plus rémunérateur et les bénéfices de la scolarisation tiennent à la fois à l'augmentation de ces chances et au fait que les études y sont aussi bien valorisées ; alors qu'au niveau global, il y a une proportion croissante d'individus qui n'ont pas accès au secteur de l'emploi moderne, créant d'une part une frustration au plan individuel et une faible efficacité externe dans l'usage des ressources publiques engagées pour les études au plan collectif.

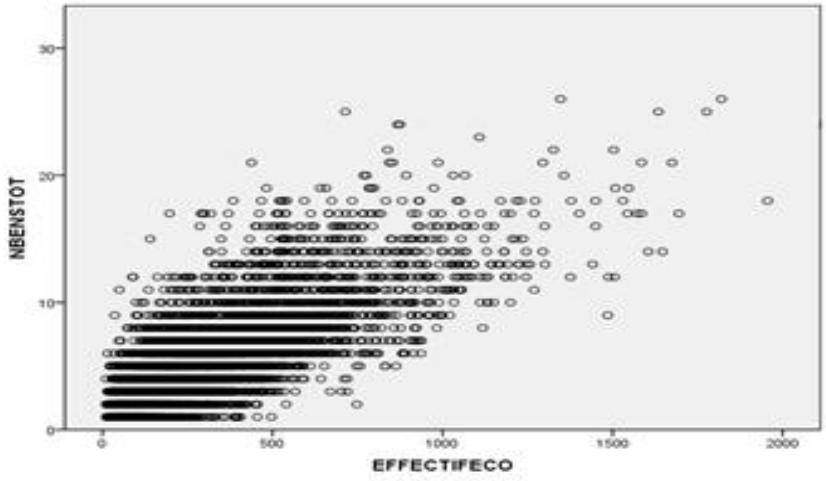
407. Concernant l'impact de de la 'gestion administrative' sur la 'qualité du service, on peut avancer les éléments suivants :

408. Le fort degré d'aléa dans la répartition des enseignants entre les établissements scolaires ; ainsi : dans le primaire 42% des affectations ne s'expliquent pas par les besoins d'encadrement, contre 27% pour les autres pays de la Région ;

409. Dans le secondaire, cet aléa monte même à 50%. Il a certes diminué depuis 2002 mais faiblement (-10%) malgré les nombreux recrutements opérés depuis cette date, contexte qui est favorable à une réduction significative de l'aléa ;

410. Les écoles urbaines sont favorisées ainsi que certaines Régions tel que Sud-Ouest et Littoral, alors que d'autres sont manifestement défavorisées, l'Extrême-Nord ; le graphique suivant illustre la dispersion existante dans le primaire où le nombre d'enseignants d'une école de 500 élèves peut aller de 2 à 17

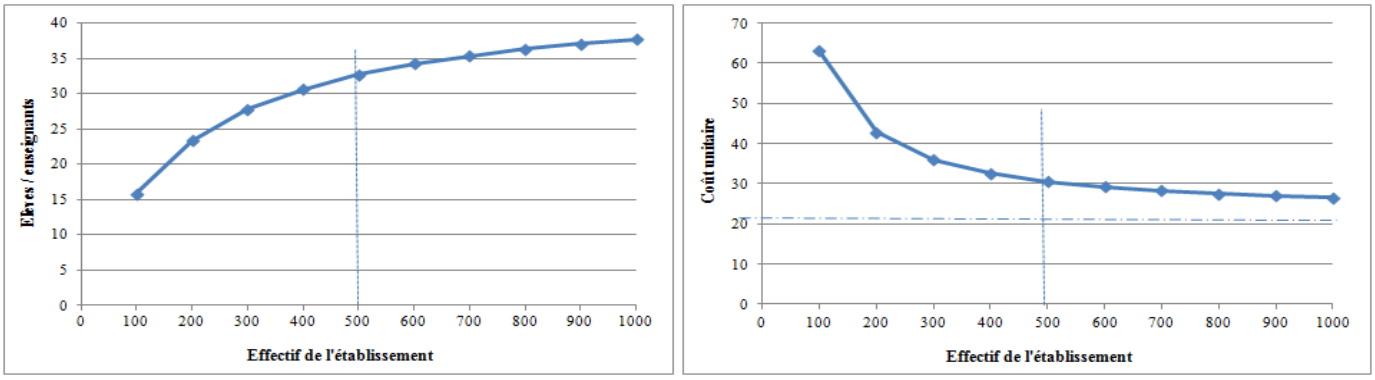
Figure 34 Distribution des enseignants dans les écoles primaires publiques (2010-2011)



Source : Document Stratégie Education 2013-2020

411. L'autre facteur important dans la gestion administrative concerne la taille des établissements : plus la taille est petite, plus le coût par élève est élevé. Les graphiques suivants illustrent le cas des collèges publics autonomes. On voit que le coût unitaire baisse moins à partir de 500 élèves alors que les deux tiers des collèges actuels scolarisent moins de 200 élèves.

Figure 35 Rapport élèves-enseignants selon la taille du collège / Coût unitaire de scolarisation selon la taille du collège



Source : Document Stratégie Education 2013-2020

412. La question des économies d'échelle dans les collèges va continuer à se poser avec la mise en place de l'enseignement fondamental entrainant un besoin en de très nombreux établissements pour accueillir les élèves des dernières années du nouveau cycle fondamental. Dans les zones rurales à faible densité de population, ces établissements ne pourront pas satisfaire au critère des 500 élèves sauf à être trop éloignés du domicile de nombreux élèves potentiels. Des adaptations devront avoir lieu, en ce qui concerne notamment l'utilisation des enseignants du secondaire, avec leur formation actuelle spécialisée.

413. L'implication de la communauté dans la gestion de l'éducation se fait au moyen des Conseils d'Ecoles/Etablissements, chargés de la supervision, du conseil, du contrôle et de l'évaluation du fonctionnement de l'école ; bien que le

système de gestion communautaire est en état de fonctionnement, il s'agit de relever ls insuffisances suivantes : (i) la. mise en œuvre du décret n° 2001/041 du 19 février portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire n'est pas systématisée, (ii) le manque de formation des parties prenantes (parents, responsables des Associations des Mères d'Enfants, des Organisations de la société civile, des Collectivités territoriales décentralisées, des syndicats d'enseignants, etc), malgré leur engouement, constitue un sérieux handicap au suivi des activités de l'établissement scolaire, (iii) le non affichage du montant des subventions allouées à l'établissement ne permet pas à tous les membres du conseil de s'assurer de l'utilisation appropriée desdites ressources.

414. Enfin, il s'agit de relever que si des avancées ont été opérées en matière de contrôle et suivi de la gestion des structures scolaires, cela tient en particulier à l'élaboration d'instruments et outils d'audit interne adaptés au contexte et au renforcement des capacités des Inspections Générales des Services.

415. La gestion pédagogique est très inégale ; certains établissements et structures de formation alors qu'ils ne disposent que de peu de ressources arrivent à de bons résultats, alors que d'autres, très favorisés au niveau des moyens enregistrent de mauvais résultats ; les voies d'amélioration sont de deux sortes : (i) la mesure et le suivi des résultats et (ii) la mise au point d'instruments pour que l'IGE (Inspection Générale des Enseignements) agisse efficacement pour réduire et supprimer les dysfonctionnements constatés.

416. Pour la gestion financière, en plus du constat du fait que la part des ressources de l'Etat consacrées à l'éducation, 18,3% des dépenses courantes, est en deçà de la moyenne régionale, la structure des dépenses par niveau est différente de celle observée en moyenne dans la région : un niveau Camerounais plus faible pour le Primaire et le Supérieur et plus élevé pour la Secondaire.

Tableau 83 Structure des dépenses courantes (2011)

	Primaire	Secondaire (*)	Supérieur
Cameroun	36%	50%	14%
Moyenne Régionale	45%	32%	21%
Cameroun/Moyenne Régionale	80%	156%	67%

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

417. L'analyse de la gestion financière fait apparaitre les éléments suivants :

418. Une contrepartie en termes de financement public limitée entraînant un recours très accentué au financement par les familles ; ce recours se manifeste au niveau des écoles privées par la rémunération des maîtres des parents dans le primaire et des vacataires dans le secondaire ; si l'Etat devait envisager la prise en charge les salaires des enseignants payés par les parents dans le primaire et le secondaire, il devrait pour cela accroître son budget courant de près du quart.

419. Les coûts unitaires dans l'enseignement public n'évoluent pas dans le même sens : accroissement dans le Primaire (+18%) en raison notamment de la prise en charge par l'Etat des salaires des vacataires ; inversement, baisse (-22%) dans le Secondaire en raison d'un recours croissant à des enseignants vacataires rémunérés par les parents ; forte baisse (-38%) dans le Supérieur où les moyens accordés n'ont pas suivi la forte croissance des effectifs d'étudiants liée à l'absence

d'une sélection à l'entrée des universités ; il en a résulté En raison un coût unitaire dans le Supérieur situé à environ 50% au-dessous de là.

2.3.6.1.2. Axes Stratégiques, Objectifs Généraux et Opérationnels de la Stratégie 2013-2020

420. La Stratégie du 2013-2020 du Secteur Education a été déclinée en 3 Axes Stratégiques et Objectifs Généraux, débouchant sur 18 Objectifs Opérationnels, tel que cela est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 84 Les 3 Axes Stratégiques et Objectifs Généraux et les 18 Objectifs Opérationnels

Axes Stratégiques	Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques
Accès et Equité	**Améliorer l'accès et l'équité à tous les niveaux d'éducation et de formation**	1. Porter le taux brut de préscolarisation de 27% en 2010 à 40 % en 2020
		1. Améliorer l'accès en réduisant les disparités de toutes sortes dans
		2. Mettre en place l'enseignement fondamental
		3. Améliorer l'accès en réduisant les disparités de toutes sortes dans l'enseignement secondaire général et technique second cycle
		4. Diversifier l'offre de formation profession- nelle
		5. Développer l'offre d'enseignement supérieur dans la perspective de la professionnalisation et du renforcement des filières scientifiques et technologiques
		6. Promouvoir une alphabétisation fonctionnelle pour les jeunes et les adultes
		7. Développer une politique commune de construction et de réhabilitation des infrastructures
Qualité et Pertinence	**Améliorer la qualité des apprentissages tout en adaptant leurs contenus à l'environnement socioéconomique**	8. Améliorer la qualité des apprentissages dans l'enseignement primaire et secondaire général
		9. Adapter les formations à l'environnement. socioéconomique
		10. Promouvoir la recherche action et la recherche développement au sein du secteur de l'éducation
		11. Améliorer la santé en milieu scolaire et universitaire
Gouvernance et Pilotage	**Améliorer la Gouvernance et le Pilotage du Système Educatif**	12. Maintenir les mécanismes de régulation existants (examens et concours) jusqu'à la création de nou- veaux mécanismes à l'occasion de la mise en place de l'enseignement fondamental
		13. Renforcer la déconcentration et la décentralisation du système éducatif
		14. Améliorer la gestion des ressources humaines
		15. Assurer une gestion efficace des carrières
		16. Renforcer les capacités de planification du système
		17. Améliorer la transparence dans la gestion des res- sources

- Objectif Opérationnel N°1 : Porter le Taux Brut de Préscolarisation à 40 %

421. L'atteinte de cet objectif passera par les Actions suivantes :

- *Développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales en impliquant les collectivités territoriales décentralisées et en encourageant l'offre privée ;*
- *Renforcement des capacités des encadreurs des CPC à travers la chaîne de supervision pédagogique et le développement des curricula ;*
- *Encouragement de la création de Centres Préscolaires Communautaires*

(CPC) dans des zones ciblées, dans lesquelles les capacités d'accueil sont aujourd'hui loin de la moyenne nationale ;

- *Appui au développement des CPC par l'attribution de subventions - gérées par les collectivités territoriales - qui permettent d'assurer la sensibilisation des communautés intéressées, de construire et d'équiper les CPC et l'appui au recrutement local des maîtres en définissant les critères et profils de poste ;*
- *Octroi d'une formation de base et d'initiation à la profession aux enseignants ;*
- *Appui spécifique aux expériences communautaires réalisées dans des 'Zones Rurales Pilotes' qui ont montré une grande efficacité dans la scolarisation des enfants de 3 à 5 ans,*
- *Réaliser – via les collectivités territoriales décentralisées – d'un programme de construction de 100 CPC dans une première période de trois années, selon des normes définies dans les cahiers de charges exigeant la présence des commodités de base dans les zones d'implantation (eau, électricité, latrines, aire de jeu, clôture, mini bibliothèque).*
- *Opération 'Contrats-Ecoles' dans 80 écoles privées pilotes, sur la base d'un effort orienté 'qualité' de la part des opérateurs privés*

➢ Objectif Opérationnel N°2 : Améliorer l'Accès par la Réduction des Disparités

422. L'atteinte de cet objectif passera par les Actions suivantes :

a. Construction d'écoles complètes pour l'équivalent de 1500 salles de classes par an en début de période, passant à 3000 par an en fin de période, sur la base de critères de choix de localisation géographique permettant d'atteindre l'équité ;

b. Prise en charge par l'Etat des salaires des 9 000 enseignants payés par les parents, en plus des recrutements nets de nouveaux contractuels rendus nécessaires par l'expansion du système ;

c. Continuer la mise en œuvre de l'option prise dès l'an 2000 en faveur des ZEP (Zones d'Education Prioritaire) concernant les Régions accusant un retard dans la scolarisation en général et plus particulièrement pour les filles en particulier, en notant que cette politique a porté ses fruits avec le constat de réduction des écarts de scolarisation entre les régions :

Tableau 85 Réduction des Disparités en matière de Scolarisation

Indicateurs	2004	2011
TBS Moyenne Nationale	102 %	110,8 %
TBS ZEP	84,4 %	113,8 %

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

d. Livraison aux écoles primaires de paquets minima de matériels et fournitures, comme mesure d'accompagnement à la gratuité, bien que le début de mise en œuvre ne constitue pas un succès ;

e. Octroyer des bourses et des kits pédagogiques aux filles les plus défavorisées et enfants les plus vulnérables et employer en

alternance ou en complément des mesures de nutrition scolaire (rations sèches, cantines) ;

f. Lancement de campagnes de sensibilisation visant à encourager la scolarisation des jeunes filles ;
g. Construction de latrines séparées pour les filles et les garçons, des points d'eau potable, des lave- mains et de fournir des kits sanitaires ;
h. Réduire les effectifs pléthoriques ;
i. Distribution de manuels scolaires dans les écoles des ZEP ;
j. En matière d'handicap, développer des réponses d'adaptation du cadre scolaire (établissements, équipements, outils didactiques, supports pédagogiques, formations spécifiques, pratiques pédagogiques) pour une approche inclusive et/ou pour le développement de l'éducation spécialisée si elle est plus adaptée à certains handicaps ; il s'agit également de prodiguer des modules spécifiques dans le programme de formation initiale des formateurs permettant une meilleure connaissance des handicaps et outilleront les futurs enseignants à l'identification des handicaps les plus ordinaires ainsi qu'aux modalités de leur encadrement

- Objectif Opérationnel N°3 : Mettre en place l'enseignement fondamental

423. L'atteinte de cet objectif passera par les Actions suivantes :

a. Validation des études et lancement de la formation initiale des enseignants dans le sens de la polyvalence avec pour chaque enseignant deux disciplines majeures et une discipline mineure
b. Affinement des stratégies de mise en place de l'enseignement fondamental autour des trois Axes suivants : (i) Dispositif Administratif, (ii) Définition des choix pratiques concernant certains aspects de la réforme (iii) Lancement des activités préparatoires ;
c. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :
d. Fixer l'organisation générale des scolarités, avec la subdivision du premier cycle de l'enseignement secondaire en un sous-cycle d'observation d'une durée de deux ans et un sous-cycle d'orientation d'une durée de trois ans, tout en l'accompagnant d'une diminution des dépenses d'administration au profit des intrants pédagogiques et d'un appui au développement de l'enseignement privé ; ainsi, à la sortie de ce cycle, un premier niveau de régulation des flux suffisamment fort sera mis en place, parallèlement au renforcement du système de formation professionnelle ;
e. Cibler les profils de scolarité suivants à moyen et long termes :

Tableau 86 Profils de scolarité à moyen et à long terma

	Base	2016	2020
Taux d'achèvement du primaire	71,8	84,1	10
Taux de transition CM2-6ème	69,3	78,0	85,
Taux de promotion fin 3ème / F4 en 2è cycle secondaire	68	46,1	32,

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

424. Pour la réforme des curricula, il s'agira d'assurer la continuité des parcours scolaires sur les dix prochaines années et des débouchés plus ouverts pour le premier cycle du secondaire ; cela passera par l'actualisation des programmes et l'allègement de certains contenus notamment dans le sous-système francophone, avec un accent particulier sur la promotion du bilinguisme à tous les niveaux d'enseignement ;

425. Pour la formation des formateurs, il s'agit, comme il a été déjà avancé, d'opter pour la polyvalence des enseignants du secondaire, rendue notamment nécessaire par le déploiement d'établissements de petite taille dans les zones rurales d'une part et l'indispensable résorption du gap en personnel enseignant d'autre part.

426. S'agissant des infrastructures, la carte scolaire visera la définition des stratégies appropriées en vue de rapprocher les établissements des populations dans les zones de faible densité de population et à arrêter les modèles architecturaux (comment rénover les bâtiments existants, quelles caractéristiques appliquer aux nouvelles constructions) ; il s'agira. également de promouvoir des solutions appropriées de transport et/ou d'hébergement : internat, familles d'accueil encadrées et indemnisées, pour les zones les plus difficiles à desservir.

➢ Objectif Opérationnel N°4 : Améliorer l'accès à l'Enseignement Secondaire Général et Technique 2ème Cycle.

427. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Mettre en place des mécanismes de régulation qui permettront d'améliorer la qualité et de maintenir la croissance des effectifs à un niveau financièrement soutenable et en rapport avec les besoins du pays en qualifications ;
b. Cela devait se traduire par une réduction de 60 % à 30 % le passage du 1er au 2ème cycle du secondaire ;
c. Il s'agit également de maintenir la répartition actuelle 80/20 entre secondaires général et technique ;.
d. Faire passer la part du privé dans le second cycle du secondaire de 27% à 60% ;

➢ Objectif Opérationnel N°5 : Diversifier l'Offre de Formation Professionnelle

428. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

e. Réaliser les études d'offre/demande relatives au secteur ;
f. Organiser l'offre publique de FP au moyen du développement :
g. de Centres de Formation aux Métiers, issus de la transformation des actuelles SAR/SM en Centres de Formation Professionnelle Sectoriels ;
h. de Centres d'Excellence ;
i. de Centres de Formation par la Voie de l'Apprentissage ;

j. de Centres de Formation Professionnelle Rapide ;
k. d'un Centre National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes ;
l. de Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes

➢ Objectif Opérationnel N°6 : Développer l'Offre d'Enseignement Supérieur

429. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Diversifier l'offre publique de formation du supérieur en développant les formations courtes (IUT, formation en 2 ans) dans les filières technologiques et professionnelles, en augmentant les effectifs des étudiants de ces filières et en portant la part du privé à 20% en 2022 (14,9% en 2011) ;
b. Développer la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur afin de produire des ressources humaines de qualité dans les domaines stratégiques définis dans le DSCE ;
c. Moderniser et professionnaliser les établissements facultaires classiques afin de rapprocher durablement les facultés classiques des milieux socioprofessionnels et d'adapter leur formation à la demande des entreprises aux fins de garantir l'employabilité des diplômés ;
d. Faire passer le nombre d'étudiants de 1 318/100 000 habitants actuellement à 2 100/100 000 habitants en 2016, ce qui portera le nombre total d'étudiants à 1 240 00 en 2035.

➢ Objectif Opérationnel N°7 : Promouvoir l'Alphabétisation Fonctionnelle

430. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Elaborer une politique nationale d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle qui va orienter et encadrer les activités de ce sous-secteur qui souffre d'un sous- financement chronique, avec notamment la conception et la validation d'outils pédagogiques et leur expérimentation sur terrain ;
b. Appui aux collectivités territoriales décentralisées et les organisations de la société civile pour organiser et conduire des activités de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme des jeunes et des adultes

➢ Objectif Opérationnel N°8 : Réhabilitation et Construction d'Infrastructures

431. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Opter pour la Construction d'Ecoles et d'Etablissements (salles de classes et les équipements communs, bureaux, magasins, latrines, eau, clôture) ;
b. Anticiper les besoins générés par le développement des TIC dans les écoles primaires au moyen

notamment de l'électrification solaire en milieu rural ;

c. Compléter une partie des bâtiments existants par l'adjonction de laboratoires scientifiques, de logements d'astreinte et d'internats ;
d. Intégrer des logements d'enseignants aux constructions de nouvelles écoles à réaliser dans les zones sous scolarisées, d'accès difficile, de manière à stimuler la rétention des enseignants ;
e. Mettre en œuvre les modalités du transfert aux Communes de la maîtrise d'ouvrage de la construction, de l'équipement et de la réhabilitation des écoles primaires, avec une déconcentration au niveau Département des fonctions de contrôle exercés par le Ministère des Travaux Publics ;
f. Pour l'enseignement secondaire la maîtrise d'ouvrage des constructions sera également exercée par les services du Ministère des travaux publics établis dans les Départements, en plus des missions de suivi et de contrôle ;
g. Concernant la priorisation-programmation, il s'agira de se doter de deux outils permettant d'exercer une meilleure régulation de sa politique de construction :
   i. le géo-référencement de l'ensemble des écoles primaires permettant aux services de l'administration centrale de connaître avec précision les distances séparant les différentes écoles du réseau scolaire et de localiser les implantations sollicitées, avec appréciation de l'opportunité d'implantation ;
   ii. l'élaboration et mise en œuvre de texte et procédure réglementaires énonçant les critères de priorité des programmes de construction ;
   iii. pour l'enseignement secondaire la procédure de sélection des sites est similaire à celle employée dans le primaire, mais est initiée à l'échelon régional.

➢ Objectif Opérationnel N°9 : Améliorer la Qualité des Apprentissages dans l'Enseignement Primaire et Secondaire Général

432. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Accélérer la mise en œuvre de l'option en faveur de la révision approfondie des curricula
b. Mettre en œuvre une politique du livre scolaire par la promotion de l'édition locale
c. Doter les écoles primaires publiques de manuels scolaires essentiels en priorité dans les zones rurales défavorisées ;
d. Elaborer et mettre en œuvre un plan d'amélioration de la lecture à l'école primaire ;
e. Acquérir les fonds documentaires et matériels nécessaires au bon fonctionnement des bibliothèques, laboratoires et salles spécialisées du secondaire ;

f. Généraliser l'utilisation des TIC dans le système d'éducation et de formation ;
g. Améliorer l'environnement scolaire d'une politique d'amélioration de l'environnement scolaire par la mise en place des commodités de base (eau, électricité, latrines, clôtures, tables-bancs, etc) ; pour le secondaire il s'agit particulièrement de doter les établissements en bibliothèques ;
h. Mise en place d'un dispositif permettant d'assurer le respect du temps scolaire et d'enseignement.
i. Renforcer l'encadrement de proximité des enseignants inspecteurs par l'appui aux conseillers pédagogiques et les directeurs d'écoles dans leurs missions pédagogiques et administratives ;
j. Mettre en place une politique de formation continue efficace ;
k. Rénover la formation initiale des enseignants au moyen notamment de la réforme en profondeur des ENIEG, par la mise en œuvre de l'option pour dix (10) ENIEG pilotes logées chacune au chef-lieu de la région ; pour le secondaire, les Ecoles Normales Supérieures (ENS) s'emploieront à professionnaliser davantage leur formation en mettant l'accent sur la didactique des disciplines et l'analyse des pratiques. Ces grandes écoles devront participer, comme établissements de formation des formateurs à la réflexion et à la mise en œuvre de la réforme des ENIEG dont elle forme les formateurs et seront associées à la réflexion sur la mise en œuvre de l'enseignement fondamental et en particulier sur la question de la polyvalence des enseignants.
l. Mettre en place un dispositif d'assurance-qualité.

➢ Objectif Opérationnel N°10 : Améliorer l'Employabilité des Sortants du Système de Formation

433. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Réaliser une étude sur le Rapport Emplois/Qualifications sur le marché du travail ;
b. Renforcer les plateaux techniques dans l'enseignement secondaire général, technique et professionnel.
c. Améliorer l'employabilité des sortants de la formation du secondaire et du supérieur, au moyen notamment de la création de filières spécifiques ;
d. Renforcer l'injection de 'compétences professionnelles' dans l'enseignement universitaire.
e. Promouvoir le Partenariat Organismes Publics/Acteurs du Secteur Privé dans la Réforme de la Formation Professionnelle

➢ Objectif Opérationnel N°11 : Promouvoir la 'Recherche-Action (R/A)' et la 'Recherche-Développement (R/D)'

434. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Encourager la multidisciplinarité et la multisectorialité pour la promotion des R/A et R/D ;
b. Promouvoir la diffusion des résultats de la recherche

➢ Objectif Opérationnel N°12 : Améliorer la Santé en milieu Scolaire et Universitaire

435. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Promouvoir la santé en milieu scolaire, universitaire et dans la formation professionnelle, en réformant les Inspections Médico Scolaires et Universitaires afin d'atteindre les élèves dans leurs écoles à travers des visites systématiques, des campagnes de vaccination, de déparasitage et de lutte contre le paludisme, en. introduisant les consultations annuelles dans les établissements scolaires, universitaires et de formations professionnelles,. en assurant l'encadrement. des. personnes. vivant. avec. le. VIH /Sida et des orphelins du SIDA, en dotant les écoles de boîtes à pharmacie et kits de santé, en créant des centres médicaux dans les universités, en assurant la formation et le recyclage des enseignants et des personnels d'appui (personnels de santé scolaire, conseillers d'orientation, etc) aux méthodes de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA et les IST en milieux scolaire et universitaire et, en coordonnant les actions des différents partenaires (communautés, ONG, Autorités traditionnelles, Organisations Internationales, Collectivités locales décentralisées etc) au moyen de plateformes communes d'intervention.

b. Renforcer l'éducation à la santé au moyen du développement de modules et de supports d'éducation et de sensibilisation pour la lutte contre le VIH /Sida, les IST et les MST et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation de la communauté éducative en matière d'hygiène et de santé, par le biais de médias, tables rondes, des séminaires, causeries éducatives, sketches, etc.

➢ Objectif Opérationnel N°13 : Organiser la Transition entre le Système Actuel et la Mise en place de l'Enseignement Fondamental

436. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Stabiliser les instruments actuels de gestion des flux et agencer la mise en place de l'enseignement fondamental autour d'un système rénové d'examens et concours ;
b. Mise en œuvre de services d'orientation pertinents et mise en place des passerelles appropriées ;
c. Affirmation du caractère terminal de tous les cycles de scolarité au-delà du primaire en faisant ainsi des 'cycles de formation/éducation diplômante/employante'

➢ Objectif Opérationnel N°'14 : Renforcement de la Déconcentration et de la Décentralisation

437. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Mettre en place la déconcentration de la solde des personnels ;
b. Asseoir la redevabilité des structures déconcentrées vis-à-vis de l'administration centrale ;
c. Poursuivre la mise en œuvre du processus de la décentralisation en matière d'éducation/formation, au moyen notamment du renforcement les capacités des collectivités territoriales décentralisées pour une meilleure gestion des compétences transférées.

➢ Objectifs Opérationnels N°'15&16 : Améliorer la Gestion des Ressources Humaines & Mettre en place une Gestion des Carrières Efficace

438. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Contractualiser les 9 000 maîtres des parents recensés dans les écoles primaires publiques dans une double perspective de gratuité et d'équité ;
b. Mettre fin à l'utilisation, injustifiée, des enseignants vacataires dans l'enseignement secondaire public ;
c. Améliorer la condition de l'enseignant, au moyen notamment de l'application des dispositions du statut particulier des fonctionnaires des corps d l'éducation nationale, le respect du profil de carrière, l'effectivité des franchises académiques et, concernant le volet social et familial, l'instauration d'une assurance maladie
d. Mettre en place un système d'incitations en faveur des enseignants permettant de stabiliser ceux qui sont affectés dans les zones rurales défavorisées d'accès difficile
e. Pour le cycle Primaire, rationaliser l'affectation des enseignants en reliant de façon rigoureuse les affectations nouvelles annuelles (vers les régions, puis vers les départements et les arrondissements) à des clefs de répartition basées sur les ratios élèves/maître moyens des Régions, Départements et Arrondissements, en procédant régulièrement à des contrôles de terrain et en effectuant des vérifications régulières des actes administratifs dont se prévalent les personnels, dont certains ne sont pas authentiques ;
f. Pour le cycle Secondaire, il s'agit de l'édiction de normes d'organisation permettant les contrôles de terrain et d'éventuels redéploiements, l'aménagement des statuts particuliers des personnels pour les emplois administratifs et le développement de la polyvalence des professeurs rendue nécessaire par l'avènement de l'enseignement fondamental.

➢ Objectif Opérationnel N°'17 : Renforcement des Capacités de Planification

439. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :

a. Mettre en place un système d'information et de gestion intégré de l'éducation (SIGE) dont l'un des objectifs doit être de dépasser les cloisonnements et d'harmoniser les différents sous-systèmes
b. Développer les outils et les initiatives d'exploitation locale des données sectorielles au moyen notamment de la Systématisation des tableaux de bord / écoles constitués d'indicateurs pertinents pour les différents niveaux ;
c. Mettre en œuvre l'Initiative 'Gestion Locale de la Qualité des Apprentissages (GLQA)', pilotée par le Pôle de Dakar, dont le principe consiste à permettre aux systèmes éducatifs d'utiliser les données disponibles (notes, évaluations courantes, examens) pour mesurer l'apport de l'école aux progrès des élèves ;
d. Renforcer la communication ;
e. Développer des mécanismes de prévention des catastrophes susceptibles d'affecter les activités scolaires ;
f. Promouvoir la culture de civisme, de tolérance et de paix

- Objectif Opérationnel N°'18 : Amélioration de la Transparence dans la Gestion des Ressources au moyen notamment de la Participation

a. En termes opérationnels il s'agira des composantes suivantes :
b. Renforcer la participation des communautés et des organisations de la société civile dans la gestion des écoles et des établissements
c. Améliorer la transparence de la gestion des ressources financières en limitant l'usage du paiement en espèces au sein du système éducatif, en déléguant l'engagement de crédits de fonctionnement (« cartons ») aux unités où ces crédits seront utilisés, en clarifiant les modalités de partage des crédits de fonctionnement entre les établissements administratifs ou d'enseignement, en généralisant progressivement les 'Projets d'école ou d'établissement' qui améliorent la connaissance des parents et partenaires des questions de flux financiers.

2.3.6.1.3. Cadrage Financier de la Stratégie 2013-2020

440. D'après le Document de 'la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation – 2013/2020', la part des Dépenses d'Education / Recettes de l'Etat connaîtra un accroissement régulier, devant la faire passer de 18,3% en 2011 à 22% en 2020. Les Ressources qui serviront au financement du secteur seront mobilisées à travers la fiscalité et l'amélioration des arbitrages budgétaires intersectoriels en faveur de l'éducation et de la formation.

Tableau 87 Données Budgétaires Globales et relatives au secteur Education/ Formation

. Milliards de FCFA	2011	2014	2015	2016	2020
Recettes Publiques	2 101,0	2 564	2 739	2 925	3802
Recettes / PIB	17,5%	18,2%	18,4%	18,6%	19,5%
Dépenses d'Education / recetDépenses courantes	18,3%	19,3%	19,6%	20,0%	22,0%
d'éducation (total)	383,6	531,1	583,3	644	923

Millions de FCFA	2011	2014	2015	2016	2020
Ressources nationales pour dépenses courantes	383 574	494 252	537 317	583 868	836 450
Gap de financement sur dépenses courantes	0	36 848	46 017	60 113	86 791

Source : Document Stratégie Education 2013-2020

2.3.6.2. Les OSS 2035 du Secteur Education et le PAQ 2020-2024 dans le cadre du SNADDT

2.3.6.2.1. Projection de type Offre/Demande de l'Education

441. La demande potentielle en éducation pour tous les niveaux de scolarisation connaitra une croissance qui sera à l'origine d'un accroissement de près de la moitié (48%) des effectifs globaux entre 2015 et 2035, soit un effectif scolarisable allant de 11 3 millions à 16 7 millions, c'est-à-dire un plus en 'demande potentielle' de 5 4 millions de scolarisables.

Tableau 88 Effectifs scolarisables selon le niveau de scolarisation

	2015	2020	2025	2030	2035
Préscolaire (4-5 ans)	1 379 206	1 502 767	1 553 175	1 611 660	1 670 548
Primaire (6- 11 ans)	3 693 873	4 229 831	4 553 983	4 729 167	4 923 360
Secondaire cycle. 1 (12-15 ans)	2 126 789	2 473 268	2 828 121	3 054 349	3 180 898
Secondaire cycle 2 (16-18 ans)	1 492 717	1 679 382	1 999 339	2 254 572	2 392 344
Supérieur. (19-24 ans).	2 623 322	3 014 071	3 434 922	4 041 528	4 528 447

Total des Effectifs Scolarisables	11 315 907	12 899 320	14 369 539	15 691 276	16 695 596

Source : Estimation SNADDT/Données de Base Ministère de l'éducation de base Annuaire statistique 2013-2014 & Projections démographiques

442. En 2035, la structure de la population scolarisable sera de :

- 10% pour le préscolaire (4-5 ans),
- 29% pour le primaire (6- 11 ans),
- 33% pour le secondaire, respectivement de 19% et 14% pour le premier cycle (12-15 ans) et le second cycle (16-18 ans) du secondaire,
- 27% pour le cycle supérieur (19-24 ans).

▪ Projection de l'Offre/Demande du Préscolaire

443. Concernant la Demande potentielle et l'Offre de l'éducation dans le Préscolaire, pour la période 2015-2035 le nombre total d'élèves scolarisés passera de 434 000 à 1 211 500, soit presqu'un triplement, avec une croissance annuelle moyenne de 5,3%

Tableau 89 Evolution des effectifs au niveau préscolaire (2015-2035)

	2015			2020			2025			2030			2035		
	Effectifs scolarisables	Effectifs scolarisés	TBS (en%)	Effectifs scolarisables	Effectifs scolarisés	TBS	Effectifs scolarisables	Effectifs scolarisés	TBS (en%)	Effectifs scolarisables	Effectifs scolarisés	TBS (en %)	Effectifs scolarisables	Effectifs scolarisés	TBS (en%)
SUD	39 598	19 997	51	43 001	25 465	59	43 524	32 219	74	44 198	35 989	81	44 753	39 754	89
EST	63 321	21 909	35	67 038	27 200	41	67 682	34 327	51	68 588	38 265	56	69 452	42 270	61
SO	91 407	34 278	38	98 818	43 456	44	100 706	55 357	55	103 125	62 356	60	105 503	69 593	66
AD	82 810	10 517	13	93 473	34 802	37	100 524	46 784	47	108 362	55 476	51	116 531	65 081	56
NO	130 289	52 376	40	141 747	66 822	47	146 727	86 462	59	153 267	99 347	65	160 754	113 673	71
OU	136 290	57 106	42	147 369	72 410	49	151 578	93 097	61	156 834	105 959	68	162 516	119 779	74
LT	156 855	83 290	53	169 415	105 493	62	170 775	132 925	78	172 672	147 842	86	174 004	162 526	93
NO	177 818	13 514	8	203 039	79 168	39	221 005	107 716	49	240 233	128 797	54	259 653	151 864	58
CE	218 251	126 149	58	240 150	162 776	68	249 362	211 274	85	260 695	242 964	93	272 758	272 758	100
EN	282 567	14 693	5	298 717	113 847	38	301 293	143 536	48	303 685	159 143	52	304 625	174 148	57
Total	1 379 206	433 829	34	1 502 767	731 439	48	1 553 175	943 698	61	1 611 660	1 076 138	67	1 670 548	1 211 445	72

Source : Estimation SNADDT/Ministère de l'éducation de base Annuaire statistique 2013-2014 & Projections démographiques/DSCE

444. Il ressort de ce qui précède que le TBS du Préscolaire est appelé à passer, selon les perspectives du SNADDT, de 34% en 2015 à 72% en 2035.

445. Néanmoins, il s'agit également de relever les TBS beaucoup faibles au niveau de Régions à fort potentiel scolarisable, à savoir l'Extrême-Nord (5% en 2015), le Nord (8% en 2015) et de l'Adamaoua (13% en 2015), ce qui exigera un important effort de rattrapage devant permettre à ces 3 Régions de dépasser des TBS de 50% ? pour les porter en 2035 à des taux respectifs de 57%, 58% et 56%.

446. L'effort d'investissement au niveau national et régional nécessitent la création d'une offre additionnelle globale de 14 196 écoles, le total en 2035 devant atteindre 22 463 écoles.

447. En se référant au document de la stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (2013 à 2020) et dans le cadre de l'amélioration de l'accès et de l'équité au préscolaire, le coût de construction d'une trentaine (30) de salles de classe au cours de la période 2013-2015 avait été estimé à 360 millions de FCFA7, soit un

coût unitaire de 12 millions de FCFA par salle.

448. Partant de l'hypothèse de 5 salles de classe par école maternelle, le coût estimatif de construction d'une école étant estimé à 60 millions de FCFA, les coûts d'investissement estimatifs additionnels pour l'ensemble de la période 2020-2035 seront de 681,409 milliards de FCFA, tel que cela est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 90 Besoins additionnels en écoles pour le niveau préscolaire et coût estimatif de construction

	Nombre	Besoins additionnel				Coûts estimatifs (Millions de FCFA)			
	2015	2020	2025	2030	2035	2020	2025	2030	2035
SUD	636	214	225	126	126	10 274	10 821	6 042	6 032
EST	405	123	138	76	78	5 891	6 637	3 668	3 729
SUD-OUEST	748	247	273	160	166	11 869	13 084	7 694	7 956
ADAMAOUA	153	378	183	133	147	18 163	8 781	6 370	7 040
NORD-OUEST	1 173	398	462	303	337	19 088	22 159	14 538	16 163
OUEST	970	321	369	229	246	15 403	17 703	11 006	11 826
LITTORAL	1 550	510	536	291	287	24 502	25 718	13 985	13 767
NORD	188	968	417	308	337	46 459	20 008	14 774	16 166
CENTRE	2 249	797	907	593	557	38 244	43 559	28 462	26 759
EXTRÊME-NORD	195	1 391	414	217	209	66 756	19 849	10 435	10 032
Besoins en écoles	8 267	5 347	3 923	2 437	2 489	256 648	188 319	116 972	119 470
Total des écoles/ Coût Total. d'investissement	8 267	13 614	17 537	19 974	22 463				681 409

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035/Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

449. Pour ce qui est des effectifs enseignants, en 2015 on compte 21 691 enseignants au total dans les écoles publiques et privées. En 2035 cet effectif sera de 60 572, soit 179% de plus, sur la base d'un ratio de 1 enseignant pour 50 enfants.

Tableau 91 Evolution des Besoins en Enseignants du Préscolaire

	Effectifs Actuels d'Enseignants	Besoins Futurs en Enseignants			
	2015	2020	2025	2030	2035
SUD	1 000	273	338	189	188
EST	1 095	265	356	197	200
SUD-OUEST	1 714	459	595	350	362
ADAMAOUA	526	1 214	599	435	480
NORD-OUEST	2 619	722	982	644	716
OUEST	2 855	765	1 034	643	691
LITTORAL	4 165	1 110	1 372	746	734
NORD	676	3 283	1 427	1 054	1 153
CENTRE	6 307	1 831	2 425	1 584	1 490
EXTRÊME-NORD	735	4 958	1 484	780	750
Effectifs additionnels	-	14 881	10 613	6 622	6 765
Effectifs Globaux	21 691	36 572	47 185	53 807	60 572

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035/Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

450. Le tableau précédent fait apparaitre la transformation attendue en matière d'affectation régionale des effectifs d'enseignants du Préscolaire. En effet, en 2015 les Régions Centre et Littoral totalisaient 48,3% des effectifs scolarisés et de 48,3% de l'ensemble du personnel d'encadrement, alors que l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord, parce que ne disposant que de faibles proportions d'effectifs scolarisés n'ont pu compter que 8,6% du personnel enseignant du préscolaire, alors que ladite proportion de personnel enseignant devrait passer à

32,3% en 2035 pour l'ensemble des t3 Régions du Septentrion, en tant que conséquence de l'exigence d'adéquation entre Demande et Offre du Préscolaire.

Tableau 92 Evolution globale et par Région de l'effectif des enseignants du préscolaire de 2015 à 2035

Régions	2015 Enseignants	%	2020 enseignants	%	2025 enseignants	%	2030 enseignants	%	2035 enseignants	%
SU	1 000	4,6	1 273	3,5	1 611	3,4	1 799	3,3	1 988	3,3
ES	1 095	5,1	1 360	3,7	1 716	3,6	1 913	3,6	2 113	3,5
AD	526	2,4	1 740	4,8	2 339	5,0	2 774	5,2	3 254	5,4
SO	1 714	7,9	2 173	5,9	2 768	5,9	3 118	5,8	3 480	5,7
NO	2 619	12,1	3 341	9,1	4 323	9,2	4 967	9,2	5 684	9,4
OU	2 855	13,2	3 621	9,9	4 655	9,9	5 298	9,8	5 989	9,9
NO	676	3,1	3 958	10,8	5 386	11,4	6 440	12,0	7 593	12,5
LT	4 165	19,2	5 275	14,4	6 646	14,1	7 392	13,7	8 126	13,4
EN	735	3,4	5 692	15,6	7 177	15,2	7 957	14,8	8 707	14,4
CE	6 307	29,1	8 139	22,3	10 564	22,4	12 148	22,6	13 638	22,5
Total	21 691	100	36 572	100	47 185	100	53 807	100	60 572	100

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035/Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

- Projection de l'Offre/Demande du Primaire

451. Sur la période 2015-2035, le nombre total d'élèves scolarisés passera de 4 136 900 à 6 361 700, la demande pour l'enseignement primaire devant connaitre ainsi un accroissement de 2 224 800 élèves, soit une augmentation de + 53,8% par apport à l'effectif de 2015.

Tableau 93 Evolution globale et par Région de l'effectif scolarisé et besoins en écoles (2020 à 2035)

Effectifs en 1000	2015 Effectifs scolarisables	2015 Effectifs scolarisés	2015 TBS en %	2020 Effectifs scolarisables	2020 Effectifs scolarisés	2020 TBS en %	2025 Effectifs scolarisables	2025 Effectifs scolarisés	2025 TBS en %	2030 Effectifs scolarisables	2030 Effectifs scolarisés	2030 TBS en %	2035 Effectifs scolarisables	2035 Effectifs scolarisés	2035 TBS en %
SUD	**106,1**	**171,5**	**136%**	**123,0**	**172,9**	**141%**	**131,6**	**186,9**	**142%**	**134,2**	**192,1**	**143%**	**137,0**	**201,0**	**147%**
EST	**158,9**	**234,0**	**114%**	**176,0**	**237,6**	**135%**	**183,7**	**249,8**	**136%**	**185,3**	**255,7**	**138%**	**187,4**	**265,0**	**141%**
SUD-OUEST	**223,4**	**263,2**	**106%**	**263,7**	**289,0**	**110%**	**294,0**	**326,3**	**111%**	**317,0**	**354,8**	**112%**	**342,1**	**392,3**	**115%**
ADAMAOUA	**269,9**	**220,6**	**121%**	**308,6**	**386,0**	**125%**	**331,2**	**410,9**	**124%**	**342,6**	**428,5**	**125%**	**355,1**	**455,1**	**128%**
N-OUEST	**410,8**	**403,1**	**124%**	**473,2**	**606,6**	**128%**	**503,1**	**639,7**	**127%**	**509,4**	**653,0**	**128%**	**516,4**	**678,3**	**131%**
OUEST	**391,7**	**508,0**	**148%**	**444,5**	**680,1**	**153%**	**477,1**	**734,7**	**154%**	**496,3**	**770,6**	**155%**	**518,5**	**824,9**	**159%**
LITTORAL	**392,0**	**403,1**	**93%**	**448,7**	**431,4**	**96%**	**487,0**	**487,0**	**100%**	**513,6**	**517,9**	**101%**	**545,3**	**563,3**	**103%**
NORD	**436,8**	**484,1**	**131%**	**519,6**	**703,8**	**135%**	**582,2**	**782,1**	**134%**	**629,0**	**852,0**	**135%**	**678,1**	**941,0**	**139%**
CENTRE	**574,4**	**666,2**	**107%**	**669,4**	**740,6**	**111%**	**728,7**	**816,1**	**112%**	**762,1**	**860,6**	**113%**	**801,0**	**926,8**	**116%**
EXTR-NORD	**729,8**	**783,1**	**123%**	**803,3**	**1 021,5**	**127%**	**835,4**	**1 069,3**	**128%**	**839,7**	**1 083,7**	**129%**	**842,4**	**1 114,0**	**132%**
Total	**3 693,9**	**4 136,9**	**118%**	**4 229,8**	**5 269,5**	**122%**	**4 554,0**	**5 702,9**	**121%**	**4 729,2**	**5 968,9**	**122%**	**4 923,4**	**6 361,7**	**125%**

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035/Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

452. La conséquence sur les poids relatifs des différentes Régions, en termes de 'Scolarisés du Primaire', consiste dans une légère 'correction' des proportions, dans un sens de plus d'équilibre, puisqu'en 2035 les Régions Centre et Littoral totaliseront une proportion d'effectifs scolarisés moindre qu'en 2015 (23 5% au lieu de 25 8%) alors que les Régions Nord, Adamaoua et Extrême Nord enregistreront une proportion relativement plus importante (39 5% au lieu de 35 9%), tel que cela est spécifié dans ce qui suit pour l'ensemble des Régions.

Tableau 94 Répartition des effectifs scolarisés de l'enseignement primaire (6 à 11 ans) entre 2015 et 2035

	2015	2035
SUD	4,1%	3,2%
EST	5,7%	4,2%
SUD-OUEST	6,4%	6,2%
ADAMAOUA	5,3%	7,2%
NORD-OUEST	9,7%	10,7%
OUEST	12,3%	13,0%
LITTORAL	9,7%	8,9%
NORD	11,7%	14,8%
CENTRE	16,1%	14,6%
EXTRÊME-NORD	18,9%	17,5%
CAMEROUN	100,0%	100%

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques/DSCE2020/Vision 2035/Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

453. Sur la base de ces projections le ratio Elèves/Salle de Classe dans l'Enseignement Primaire passera, sur le plan global, de 57 en 2015 à 40 en 2035, avec la différenciations régionale suivante.

Tableau 95 Evolution ration Elèves/ Salle de Classe dans le Primaire Globalement et par Région

	2015	2020	2025	2030	2035
SUD	40	40	27	28	28
EST	58	59	40	40	41
SUD-OUEST	48	48	33	33	33
ADAMAOUA	54	54	37	38	38
NORD-OUEST	46	46	31	32	32
OUEST	60	61	41	42	42
LITTORAL	48	49	33	34	34
NORD	86	86	59	60	60
CENTRE	48	48	33	33	33
EXTRÊME-NORD	84	84	57	58	59
CAMEROUN	57	58	39	40	40

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035/Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

454. En 2035 le Nombre d'Ecoles du Primaire sera de 26 191 écoles alors qu'il n'était que de 18 135 écoles en 2015.

455. Ainsi, afin de répondre à la demande en équipements[2] et en infrastructures d'accueil de l'enseignement primaire, l'effort de réalisation au niveau national et régional nécessiteront la création d'une offre additionnelle globale de 8 056 écoles.

Tableau 96 Evolution du Nombre d'Ecoles du Primaire, Globale et par Région (2015-2035)

REGIONS	2015		2020		2025		2030		2035	
	Ecoles	Elèves/ Ecole	Ecoles	Elèves/ Ecole	Ecoles	Elèves/ Ecoles	Ecoles	Elèves/ Ecoles	Ecoles	Elèves/ Ecoles
SUD	1 083	158	1 083	160	1 146	163	1 163	165	1 207	167
EST	1 007	232	1 014	234	1 044	239	1 055	242	1 084	244
SUD-OUEST	1 382	190	1 505	192	1 663	196	1 785	199	1 957	200
ADAMAOUA	1 021	216	1 772	218	1 846	223	1 901	225	2 002	227
NORD-OUEST	2 205	183	3 291	184	3 397	188	3 424	191	3 527	192
OUEST	2 115	240	2 808	242	2 969	247	3 075	251	3 264	253

LITTORAL	2 081	194	2 209	195	2 441	200	2 563	202	2 764	204
NORD	1 411	343	2 035	346	2 213	353	2 380	358	2 607	361
CENTRE	3 489	191	3 847	193	4 149	197	4 320	199	4 613	201
EXTRÊME-NORD	2 341	335	3 029	337	3 103	345	3 105	349	3 165	352
CAMEROUN	18 135	228	22 592	230	23 970	235	24 770	238	26 191	240

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035/Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

456. En se basant sur les données de la 'Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013 à 2020)', il y est prévu la construction de 4 608 salles de classes au cours de la période 2013-2015 pour un coût de 50 692,7 millions de FCFA8, soit un coût unitaire de 11 millions de FCFA par salle ; partant de l'hypothèse de 6 salles de classe par école primaire, le coût estimatif de construction d'une école serait ainsi de 66 millions de FCFA. Sur la même base d'estimation les coûts d'investissement additionnels pour l'ensemble de la période 2020-2035 seront de 611,5 milliards de FCFA.

457. Ainsi, les 'Besoins Additionnels en Ecoles du Primaire' et les Coûts associés, par Région et par Période, se présentent de la manière suivante.

Tableau 97 Evolution des Besoins Additionels en Ecoles du Primaire et des Coûts par Région et par Période de 2015 à 2035

REGIONS	Besoins additionnels				Coûts estimatifs de construction (Millions de FCFA)			
	2020	2025	2030	2035	2020	2025	2030	2035
SUD	9	53	17	44	721	4 037	1 303	3 332
EST	16	21	11	29	1 235	1 565	840	2 219
SUD-OUEST	136	145	122	172	10 305	11 026	9 289	13 051
ADAMAOUA	767	59	55	101	58 185	4 458	4 161	7 673
NORD-OUEST	1 115	77	27	103	84 609	5 840	2 046	7 826
OUEST	718	136	106	189	54 480	10 329	8 053	14 359
LITTORAL	147	212	122	202	11 186	16 117	9 247	15 302
NORD	642	160	167	227	48 703	12 178	12 702	17 221
CENTRE	391	268	171	293	29 706	20 365	12 990	22 271
EXTRÊME-NORD	714	48	2	60	54 225	3 624	149	4 572
CAMEROUN	4 655	1 180	801	1 420	353 355	89 540	60 780	107 825
Total Ecoles **Total Coûts (en Millions de FCFA)**	22 790	23 970	24 770	26 191	611 500			

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035/Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

458. Concernant les effectifs de personnels du Primaire, le total des enseignants passera de 94 328 en 2015 à 126 034 enseignants en 2035, soit un accroissement de 31 706 Enseignants ou encore de + 33,4% ; cette évolution permettant au ratio Elèves/Maître de baisser de 44 en 2015 à 35 en 2035.

Tableau 98 Evolution des Besoins Additionnels en Enseignants du Primaire (2015-2035)

	Nombre Actuel d'Enseignants du Primaire	Besoins Additionnel en Enseignants du Primaire			
	2015	2020	2025	2030	2035
SUD	4 690	402	227	71	82
EST	4 155	406	203	44	61
SUD-OUEST	7 969	958	798	640	715
ADAMAOUA	3 517	920	596	315	358

8 Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013 à 2020), annexe 2, Plan Triennal Annuel Budgétisé (2014 – 2016)

NORD-OUEST	10 672	1 484	788	174	201
OUEST	11 251	1 256	858	535	635
LITTORAL	13 882	1 351	1 009	739	904
NORD	7 156	1 971	1 647	1 301	1 402
CENTRE	20 242	2 263	1 558	929	1 112
EXTRÊME-NORD	10 794	1 750	846	118	79
CAMEROUN	94 328				31 706
Nombre Global d'Enseignants	94 328	107 089	115 619	120 485	126 034
Elèves/Enseignant	44	42	38	36	35

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035/Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

459. La Répartition Interrégionale du Personnel Enseignant ne va pas connaitre un grand bouleversement, à l'exception du passage de la part du Nord de 7,6% en 2015 à 10,7% en 2035, ce qui constitue, avec les dynamiques démographiques très différenciées, un indicateur de rééquilibrage régional.

Tableau 99 Evolution par Région des Effectifs Globaux des Enseignants du Primaire de 2015 à 2035

	2015		2020		2025		2030		2035	
	Enseignants	%	Enseignants	%	Enseignants	%	Enseignants	%	Enseignants	%
SUD	4 690	5,0%	5 092	4,8%	5 319	4,6%	5 390	4,5%	5 472	4,3%
EST	4 155	4,4%	4 561	4,3%	4 764	4,1%	4 808	4,0%	4 869	3,9%
SUD-OUEST	7 969	8,4%	8 927	8,3%	9 725	8,4%	10 365	8,6%	11 081	8,8%
ADAMAOUA	3 517	3,7%	4 437	4,1%	5 033	4,4%	5 348	4,4%	5 706	4,5%
N-OUEST	10 672	11,3%	12 156	11,4%	12 944	11,2%	13 118	10,9%	13 319	10,6%
OUEST	11 251	11,9%	12 507	11,7%	13 365	11,6%	13 899	11,5%	14 534	11,5%
LITTORAL	13 882	14,7%	15 233	14,2%	16 242	14,0%	16 980	14,1%	17 885	14,2%
NORD	7 156	7,6%	9 127	8,5%	10 774	9,3%	12 075	10,0%	13 477	10,7%
CENTRE	20 242	21,5%	22 505	21,0%	24 063	20,8%	24 992	20,7%	26 103	20,7%
EXT-NORD	10 794	11,4%	12 544	11,7%	13 390	11,6%	13 508	11,2%	13 587	10,8%
CAMEROUN	94 328	100,0%	107 089	100,0%	115 619	100,0%	120 485	100,0%	126 034	100,0%

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035/Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

- Projection de l'Offre/Demande du Secondaire

460. En 2035, l'effectif total scolarisable du secondaire (tranche d'âge de 12 à 18 ans) est estimé à 5 573 242 jeunes, contre 3 619 506 en 2015, soit un accroissement annuel moyen de 2,2%.

Tableau 100 Evolution Globale et par Région des Effectifs Scolarisables du Secondaire (âge de 12 à 18 ans)

	2015		2020		2025		2030		2035	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
SUD.	127 974	3,54%	145 383	3,50%	167 742	3,47%	181 885	3,43%	187 214	3,36%
EST	137 453	3,80%	155 135	3,74%	177 306	3,67%	191 357	3,60%	196 760	3,53%
ADAMAOUA.	201 711	5,57%	238 340	5,74%	284 858	5,90%	322 252	6,07%	348 054	6,25%
SUD-OUEST.	281 594	7,78%	322 078	7,76%	372 805	7,72%	408 706	7,70%	428 021	7,68%
OUEST.	389 251	10,75%	441 991	10,64%	507 877	10,52%	555 675	10,47%	584 015	10,48%
NORD.	361 646	9,99%	430 955	10,38%	518 985	10,75%	587 495	11,07%	631 028	11,32%
NORD-OUEST.	412 991	11,41%	472 954	11,39%	549 198	11,38%	609 984	11,49%	653 334	11,72%
LITTORAL.	495 592	13,69%	559 331	13,47%	641 061	13,28%	688 661	12,97%	700 272	12,56%
EXTRÊME-NORD	576 176	15,92%	646 144	15,56%	730 973	15,14%	781 148	14,71%	795 448	14,27%
CENTRE	635 118	17,55%	740 340	17,83%	876 654	18,16%	981 758	18,49%	1 049 097	18,82%
CAMEROUN	3 619 506	100%	4 152 650	100%	4 827 459	100%	5 308 921	100%	5 573 242	100%

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035

461. En 2035, les Régions Centre, Extrême-Nord et Littoral auront les plus gros effectifs scolarisables du secondaire, avec des poids respectifs de 18,8%, 15,6% et 14,3%, et cela en rapport notamment avec leur poids démographique ; viennent ensuite les Régions Nord-Ouest, Nord et Ouest qui abritent chacune 11,7%, 11,3% et 10,5% des effectifs scolarisables, alors que ce sont le Sud-Ouest, l'Adamaoua, l'Est et le Sud qui ferment la marche, en abritant ensemble 20,8% du total scolarisable, soit respectivement 7,7%, 6,3%, 3,5% et 3,4%.

462. Quant à la répartition entre les deux classes d'âge '12-15 ans' et '16-18 ans' cela se présente, globalement et par Région, de la manière suivante.

Tableau 101 Structure par Age des Scolarisables du Secondaire par Région et par Période

	2020		2025		2030		2035	
	12. - 15 ans	16 – 18 ans	12. - 15 ans	16 – 18 ans	12. - 15 ans	16 – 18 ans	12. - 15 ans	16 – 18 ans
EST	57,1%	42,9%	57,0%	43,0%	56,8%	43,2%	57,1%	42,9%
SUD.	61,1%	38,9%	59,1%	40,9%	57,1%	42,9%	55,9%	44,1%
ADAMAOUA.	60,6%	39,4%	59,6%	40,4%	58,7%	41,3%	58,3%	41,7%
SUD-OUEST.	59,1%	40,9%	58,2%	41,8%	57,2%	42,8%	56,7%	43,3%
OUEST.	61,9%	38,1%	61,0%	39,0%	60,1%	39,9%	59,9%	40,1%
NORD.	60,2%	39,8%	59,2%	40,8%	58,1%	41,9%	57,7%	42,3%
N-OUEST.	60,6%	39,4%	59,7%	40,3%	58,8%	41,2%	58,5%	41,5%
EXT-NORD	56,1%	43,9%	56,2%	43,8%	56,0%	44,0%	56,5%	43,5%
LITTORAL.	62,3%	37,7%	60,3%	39,7%	58,3%	41,7%	56,8%	43,2%
CENTRE	57,3%	42,7%	56,4%	43,6%	55,3%	44,7%	54,8%	45,2%
CAMEROUN	59,6%	40,4%	58,6%	41,4%	57,5%	42,5%	57,1%	42,9%

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035

- Projection de l'Offre/Demande du Secondaire Général

463. La Population Scolarisable du Secondaire 1er Cycle (12 - 15 ans), estimée en 2015 à 2 126 789 enfants, sera de 3 180 898 en 2035, avec un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 2,03%, alors que l'Effectif Scolarisé devrait passer de 1 400 286 en 2015 à 3 070 767 en 2035, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,49% et un accroissement de 1 524 824 élèves, ce qui constitue plus qu'un doublement desdits effectifs ; par Région, la répartition du 'Scolarisable' et du 'Scolarisé' se présente de la manière suivante.

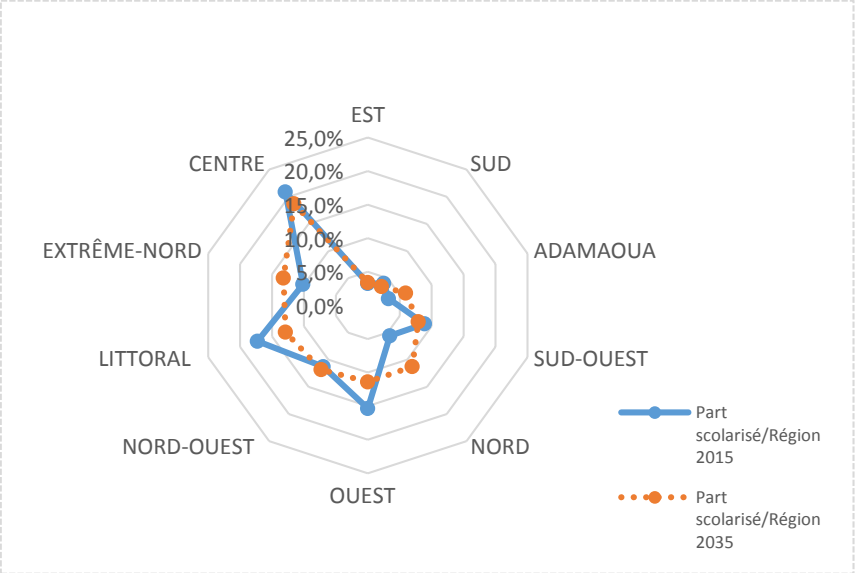
Tableau 102 Effectifs su 'Scolarisable' et 'Scolarisé' du Secondaire 1er Cycle par Région et par Période

	2015		2020		2025		2030		2035	
	Scolarisable	Scolarisé	Scolarisable	Scolarisé	Scolarisable	Scolarisé	Scolarisable	Scolarisé	Scolarisable	Scolarisé
Adamaoua	120 607	50 415	144 388	72 194	169 861	127 396	189 002	160 651	202 869	182 018
Centre	358 702	322 829	424 548	394 237	494 688	469 954	543 189	543 189	574 382	574 382
Est	84 239	50 523	94 774	58 648	104 832	83 866	109 348	98 413	109 902	104 407
Ext-Nord.	360 228	156 924	402 606	201 303	441 010	330 758	455 222	386 939	451 997	405 542
Littoral	268 187	267 084	313 909	313 909	359 980	359 980	385 931	385 931	395 807	395 807
Nord	214 745	86 383	259 621	129 811	307 340	215 138	341 598	290 359	364 215	346 004
N-Ouest	247 196	174 497	286 393	208 593	327 922	270 686	358 916	323 024	382 382	363 263
Ouest	238 294	237 263	273 784	273 784	309 913	309 913	334 127	334 127	349 618	349 618
Sud	70 460	62 600	82 956	76 046	95 685	95 685	103 322	103 322	106 866	106 866
S-Ouest	164 131	137 425	190 290	164 392	216 890	212 355	233 695	233 695	242 859	242 859
Cameroun	2 126 789	1 400 286	2 473 268	1 892 917	2 828 121	2 475 730	3 054 349	2 859 650	3 180 898	3 070 767

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035

464. Le Diagramme suivant fait apparaitre le fait qu'en 2035 la répartition de l'effectif scolarisé dans l'ESG au niveau Régional sera plus équilibrée que celle de 2015.

Figure 36 Comparaison entre la répartition des effectifs scolarisés de EGS par Région en 2015 et 2035 (en %)



465. En termes de TBS du Secondaire 1er Cycle, cela passera 2015 de 73% en 2015 à 95% en 2035, soit une amélioration de + 22 points pour l'ensemble de la période, ou encore de 1,1 point par an

466. La répartition par Région et l'évolution par période du TBS du Secondaire 1er Cycle se présentent de la manière suivante.

Tableau 103 Evolution du TBS au niveau du premier cycle du secondaire

REGIONS	2015	2020	2025	2030	2035
Adamaoua	42%	50%	75%	85%	90%
Centre	90%	93%	95%	100%	100%
Est	60%	62%	80%	90%	95%
Extrême-Nord.	44%	50%	75%	85%	90%
Littoral	100%	100%	100%	100%	100%
Nord	40%	50%	70%	85%	95%
Nord-Ouest	71%	73%	83%	90%	95%
Ouest	100%	100%	100%	100%	100%
Sud	89%	92%	100%	100%	100%
Sud-Ouest	84%	86%	98%	100%	100%
CAMEROUN	*73%*	*75%*	*85%*	*90%*	*95%*

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035

467. Il ressort de ce qui précède un classement des Régions relativement à cet indicateur selon les 3 Groupes suivants :

468. Un 1er Groupe de cinq (5) Régions avec TBS de 100%, soit les Régions Centre, Littoral, Ouest, Sud et Sud-Ouest,

469. Un 2ème Groupe de trois (3) Régions avec un TBS de 95%, soit les Régions : Est, Nord et Nord-Ouest,

470. Un 3ème Groupe de deux (2) Régions avec un TBS de 90%, à savoir Adamaoua et Extrême-Nord

471. L'offre à rendre disponible, pour répondre aux besoins en équipements et en infrastructures d'accueil au cours de la période 2020 à 2035, consistera en un total additionnel de lycées à construire de 5 023 lycées ; le nombre total de lycées du secondaire EGS aura ainsi à passer de 2 364 en 2015 à 7 387 en 2035.

Tableau 104 Besoins additionnels et nombre de lycées – ESG (2015-2035)

	Nombre Actuel	Besoins Additionnels			
	2015	2020	2025	2030	2035
Adamaoua	96	47	138	118	118
Centre	559	152	231	283	255
Est	110	23	78	68	59
Extrême-Nord	249	164	341	238	196
Littoral	266	60	89	86	86
Nord	125	71	165	187	198
Nord-Ouest	303	74	167	186	208
Ouest	276	56	86	89	99
Sud	141	38	71	54	55
Sud-Ouest	239	59	130	102	99
Besoins en lycées EGS	-	744	1 495	1 410	1 375
Total additionnel					5 023
Total global	2 364	3108	4 603	6 012	7 387

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035

472. Pour l'estimation des coûts d'investissement de réalisation des infrastructures et équipement de l'offre, il a été fait au recours au Document de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013 à 2020), où l'on a retrouvé une action de construction de 10 lycées d'enseignement général au cours de la période 2013-2015 pour un coût global estimé à 5,0 Milliards de FCFA, soit un coût unitaire de 500 millions de FCFA par lycée. Sur cette base il en ressorti un coût d'investissement estimatif additionnel pour l'ensemble de la période 2020 – 2035 de 2 511,6 Milliards de FCFA, dont la répartition par Région et par période se présente de la manière suivante.

Tableau 105 Coûts Estimatifs Additionnels de l'Offre en Lycées de l'ESG

	2020	2025	2030	2035
Adamaoua	23 634	68 819	58 804	58 753
Centre	76 215	115 433	141 492	127 727
Est	11 537	39 181	33 845	29 653
Extrême-Nord	81 875	170 394	119 092	98 083
Littoral	29 908	44 667	42 781	43 087
Nord	35 381	82 363	93 429	99 036
Nord-Ouest	37 238	83 396	93 213	104 205
Ouest	27 956	42 773	44 437	49 581
Sud	18 754	35 527	26 803	27 597
Sud-Ouest	29 477	64 848	50 902	49 682
Total Coût/Période	371 974	747 401	704 797	687 404
Total général				2 511 576

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035

473. L'effectif total des enseignants pour le niveau d'enseignement secondaire général (ESG) au Cameroun passera de 44 241 en 2015 à 88 369 enseignants en 2035 et le ratio Elèves/Maître de 44 en 2015 à 35 en 2035. Le besoin additionnel en enseignants diffère d'une région à une autre mais pour l'ensemble du niveau national il sera de 44 128 Enseignants.

Tableau 106 Besoins Additionnels en Enseignants de l'ESG par Région et par Période

	Nombre Actuel d'Enseignants	Besoins Additionnel en Enseignants			
	2015	2020	2025	2030	2035
Adamaoua	1 655	715	1 812	1 092	701
Centre	11 016	2 437	2 584	2 499	1 064
Est	1 585	255	791	456	188
Extrême-Nord	4 052	1 146	3 343	1 451	480
Littoral	5 065	888	874	492	187
Nord	2 220	1 116	2 193	1 933	1 430
Nord-Ouest	5 620	1 098	2 000	1 686	1 296
Ouest	6 566	1 011	1 000	670	429
Sud	2 435	523	764	297	138
Sud-Ouest	4 027	790	1 405	625	269
Total Additionnel/Période	-	9 979	16 765	11 201	6 183
Total Additionnels	-				44 128
Total Enseignants	44 241	54 220	70 985	82 186	88 369

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035

474. L'évolution entre 2015 et 2035 des effectifs d'enseignants sera très différenciée, avec un facteur multiplicateur des effectifs allant de 1,5 à 4, ce qui exprime la tendance au rééquilibrage régional en tant qu'exigence fondamentale d'un SNADDT réussi.

Tableau 107 Evolution du nombre des enseignants. ESG entre 2015 et 2035

	2015	2035	Facteur Multiplicateur
Nord	2 220	8 892	4,0
Adamaoua	1 655	5 975	3,6
Extrême-Nord	4 052	10 472	2,6
Est	1 585	3 275	2,1
Nord-Ouest	5 620	11 700	2,1
Centre	11 016	19 600	1,8
Sud-Ouest	4 027	7 117	1,8
Sud	2 435	4 157	1,7
Littoral	5 065	7 506	1,5
Ouest	6 566	9 675	1,5
Ensemble Cameroun	*44 241*	*88 369*	*2,0*

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035

- Projection de l'Offre/Demande de l'ESTP

475. La Population Scolarisable du Secondaire 2ème Cycle, estimée en 2015 à 1 492 717 élèves, sera de 2 392 344 en 2035, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,4%.

476. Pour la même période, l'Effectif Scolarisé de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel (ESTP) passera de 567 944 à 1 705 559, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,65% et une augmentation globale de 1 137 615 élèves, ce qui se traduira par une multiplication par 3 du nombre d'élèves.

Tableau 108 Répartition des effectifs de l'enseignement secondaire TP (2015-2035)

	2015		2020		2025		2030		2035	
	Scolarisable	Scolarisé	Scolarisable	Scolarisé	Scolarisable	Scolarisé	Scolarisable	Scolarisé	Scolarisable	Scolarisé
SUD	57 515	44 802	62 426	53 062	72 057	64 851	78 563	74 634	80 348	80 348
EST	53 214	25 533	60 362	33 199	72 474	44 290	82 010	55 129	86 857	63 695
ADAMA	81 104	17 561	93 952	42 278	114 997	57 499	133 250	73 288	145 185	87 111
S-OUEST	117 462	38 945	131 788	65 894	155 915	86 620	175 010	106 951	185 161	123 441

OUEST	150 957	92 371	168 207	114 122	197 964	149 235	221 549	183 716	234 397	212 039
NORD	146 901	32 495	171 333	80 527	211 645	110 526	245 896	141 254	266 813	167 203
N-OUEST	165 794	63 703	186 561	102 608	221 276	135 224	251 068	168 774	270 952	198 698
LITTORAL	227 405	120 968	245 422	144 753	281 081	184 206	302 730	218 232	304 465	239 436
EX-NORD	215 949	26 063	243 539	97 415	289 962	130 483	325 926	161 333	343 451	185 464
CENTRE	276 416	105 504	315 792	173 686	381 966	233 423	438 570	294 816	474 715	348 125
Cameroun	1 492 717	567 944	1 679 382	907 545	1 999 339	1 196 357	2 254 572	1 478 127	2 392 344	1 705 559

Source : Estimation SNADDT& Projections démographiques /DSCE2020/Vision 2035

477. Le TBS/ESTP en 2015 est de 40%, la projection de son amélioration de 1 point par un an devrait permettre au TBS national d'atteindre 60% en 2035 ; ce taux sera supérieur à 50% pour l'ensemble des dix régions.

Tableau 109 TBS/ ESTP par Région et par Période

	2015	2020	2025	2030	2035
SUD	78%	85%	90%	95%	100%
EST	48%	55%	61%	67%	73%
ADAMAOUA	22%	45%	50%	55%	60%
SUD-OUEST	33%	50%	56%	61%	67%
OUEST	61%	68%	75%	83%	90%
NORD	22%	47%	52%	57%	63%
NORD-OUEST	38%	55%	61%	67%	73%
LITTORAL	53%	59%	66%	72%	79%
EXTRÊME-NORD	12%	40%	45%	50%	54%
CENTRE	38%	55%	61%	67%	73%
CAMEROUN	40%	45%	50%	55%	60%

Sources : Nos Estimations/SNADDT

478. L'amélioration projetée du TBS/ESTP traduit l'engagement du Gouvernement Camerounais à d'adapter la formation à l'environnement socioéconomique, dans le cadre de développement des objectifs plus globaux capital humain et dans une perspective d'industrialisation

479. Concernant l'offre appelée à répondre aux besoins futurs en équipements et en infrastructures d'accueil pour le niveau ESTP au cours de la période 2020 à 2035, le nombre additionnel des lycées à construire sera de 2 001, amenant ainsi le nombre global des lycées/ESTP à 2 696 en 2035 (contre 695 en 2015).

Tableau 110 Evolution du nombre de lycées ESTP Additionnels et globaux

	Nombre d'établissements 2015	Besoins additionnel en nombre d'établissements – ETP 2020	2025	2030	2035
SUD	56	1	13	10	16
EST	43	17	20	20	28
ADAMAOUA	20	20	14	15	22
SUD-OUEST	65	43	34	33	50
OUEST	109	86	60	59	89
NORD	31	21	28	37	37
NORD-OUEST	117	78	62	64	99
LITTORAL	55	4	16	14	20
EXTR-NORD	52	107	54	50	73
CENTRE	147	183	113	117	175
Tot Besoins Addit en lycées –ESTP/Période	-	560	415	419	607
Tot Besoins Additionnels en Lycées ESTP	-				2 001
Nombre Final de Lycées ESTP/Période	695	1 255	1 670	2 088	2 696

Source : Nos Estimations/SNADDT

480. Pour l'estimation des coûts de réalisation un coût unitaire a été identifié à partir de données élaborées dans le cadre de la Stratégie 2013-2020 concernant une action de construction de trois (3) CFM et de trois (3) CFPS pour des coûts d'investissement de 4 994,25 et 5 903,4 millions de FCFA9, soit un coût unitaire moyen de 908,14 millions de FCFA par centre de formation. Sur cette base les coûts d'investissement estimatifs additionnels pour l'ensemble de la période 2020 – 2035 seront de 1 817 milliards de FCFA, tel que cela est présenté dans ce qui suit.

Tableau 111 Coûts Estimatifs de Construction des Etablissements ESTP (2020-2035)

	2020	2025	2030	2035
SUD	753	11 466	9 515	14 240
EST	15 806	18 326	17 909	25 849
ADAMAOUA	18 361	13 149	13 640	20 304
SUD-OUEST	39 230	30 905	30 317	45 042
OUEST	78 123	54 492	53 512	80 520
NORD	18 673	25 478	33 302	33 290
NORD-OUEST	70 598	56 215	57 824	89 627
LITTORAL	3 707	14 624	12 612	17 721
EXTRÊME-NORD	97 098	48 990	45 705	66 278
CENTRE	166 134	103 055	105 910	158 692
Coût d'investissement additionnel	508 483	376 699	380 247	551 562
Coût d'investissement global				1 816 991

Sources : Nos Estimations/SNADDT

481. L'effectif total des enseignants pour le niveau d'enseignement secondaire technique et professionnel (ETP) au Cameroun passera de 18 449 en 2015 à 38 720 en 2035. Les besoins additionnels en enseignants diffèrent d'une région à une autre, tout en atteignant à l'échelle globale 20 271 enseignants pour l'ensemble de la période 2020-2025.

482. Concernant le personnel ESTP, en l'année 2035 l'effectif des enseignants sera plus du double de celui de 2015, le nombre des enseignants dans certaines régions telles que l'Adamaoua, le Nord et l'extrême-Nord sera respectivement multiplié de 2,45 ; 2,9 et 3,4.

Tableau 112 Evolution du nombre des enseignements ESTP (2015-2035)

	Nombre Actuel d'Enseignants	Besoins additionnels Enseignants			
	2015	2020	2025	2030	2035
SUD	1 471	117	167	139	90
EST	1 010	137	198	194	170
ADAMAOUA	658	342	210	218	212
SUD-OUEST	1 392	439	338	331	298
OUEST	2 763	521	842	827	754
NORD	916	534	375	439	412
NORD-OUEST	2 139	666	558	574	569
LITTORAL	2 465	353	586	506	350
EXTRÊME-NORD	929	966	448	418	363
CENTRE	4 706	1 539	1 348	1 386	1 337
Personnels Additionnels/Période	-	5 614	5 071	5 030	4 556
Total Personnels Additionnels	-				20 271

9 Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013 à 2020), annexe 2, Plan Triennal Annuel Budgétisé (2014 – 2016)

Total Global Enseignants. ESTP	18 449	24 063	29 133	34 164	38 720

Source : Nos Estimations/SNADDT

- Projection de l'Offre/Demande de l'Enseignement Supérieur

483. Les objectifs de 2035 d'accès à l'enseignement supérieur s'articulent autour des éléments suivants :

484. Un effectif scolarisable de l'enseignement supérieur de 4,5 millions,

485. Un ratio de 3 350 étudiants pour 100 000 habitants,

486. Soit, sur cette base, un effectif scolarisé du Supérieur de 1 241 000 étudiants, conformément aux perspectives tracées par la Stratégie 2013-2020 et l'actualisation élaborée dans le cadre du présent SNADDT (c f partie II 4 6 1 2 6).

487. Sur la base de ce qui précède l'évolution par période sera de l'ordre suivant.

Tableau 113 Evolution des effectifs et des indicateurs de l'enseignement supérieur

	2015	2020	2025	2030	2035
Population totale	23 322 500	26 599 800	29 985 700	33 485 200	37 051 500
Effectifs scolarisable (19-24 ans)	2 623 300	3 014 100	3 434 900	4 041 500	4 528 400
Etudiants /100 000 habitants	1 305	2 040	2 795	3 070	3 350
Effectif scolarisé	304 300	542 500	838 100	1 028 000	1 241 000

Source : Nos Estimations/SNADDT

488. La structure par filière est appelée à être profondément changée dans le sens d'un meilleur équilibre en rapport notamment avec les nouvelles exigences de développement hautement compétitif et d'employabilité des nouveaux arrivants sur le marché du travail .

489. A ce titre :

490. La proportion d'étudiants dans les filières scientifiques et techniques devrait passer de 20,6% actuellement à au moins 40% en 2035, soit l'équivalent de près de 500 000 étudiants en 2035 ;

491. Celle de la filière de lettres et sciences sociale devrait être réduite presque de moitié, en passant de 73% en 2015 à 40% en 2035, soit également un effectif de près de 500 000 étudiants en 2035 ;

492. Alors que la part des filières orientées vers les services aura à tripler, en passant de 6,4% en 2015 à 20% en 2035, ou encore l'équivalent d'un effectif de près de 250 000 étudiants en 2035.

493. Le système d'enseignement supérieur devait tendre vers un effectif global de 260 000 'diplômés' en 2035. Or, les objectifs du SNADDT consistent dans l'atteinte d'un volume d''emplois modernes' de 9 024 000 personnes en 2035. Ainsi, un taux de 2,9% de nombre de diplômés annuels rapporté aux effectifs globaux en 'emplois modernes', constitue un ratio qui correspond à un peu moins de celui du comparateur Tunisie, qui est de 3,6%, soit une différence qui peut être par ailleurs être justifiée par le fait que la Tunisie connait actuellement un niveau de 'non-emploi' des diplômés du supérieur plus élevé que la moyenne.

494. La prise en compte du 'comparateur Tunisie' permet également de projeter le besoin en personnel d'enseignement supérieur à un effectif de 96 000 enseignants en 2035, alors que ces effectifs ne seraient aujourd'hui (2015) que de moins de 7 000 enseignants, soit un taux d'encadrement trop insuffisant.

495. Sur la base d'un effectif moyen de 1 500 Etudiants/Etablissement universitaire, les besoins additionnels en Etablissements Universitaires entre 2015 et 2035 sont de 655 Etablissements.

496. Sur la base des données du Document de Stratégie de l'Education 2013-2020 il est envisagé la construction de trois 'structures' au cours de la période 2013-2015, avec un coût d'investissement unitaire estimé à 17 Mrds de FCFA. Il en été déduit un coût d'investissement global pour la réalisation des 655 Etablissements Universitaires Additionnels de 11 135 Milliards de FCFA.

497. La 'révolution développementaliste par l'enseignement supérieur', dont l'impact attendu est de modifier qualitativement et profondément la structure du modèle de production de biens et de services, publics et privés, du Cameroun, le sera également du point de vue aménagement du territoire.

498. Sur cette base, il s'agit d'atteindre les objectifs suivants

Tableau 114 Objectifs à atteindre par Région à l'horizon 2035

	ADAM	CENTR	EST	EXTRNRD	LITT	NORD	NOUEST	OUEST	SUD	SOUEST	CAMER
EFFECTIS ETUD GLOBAUX 2035	100 000	300 000	70 000	120 000	300 000	80 0000	80 000	80 000	50 000	80 000	1 240 000
ETABLISSEM UNIV ADDITIONNELS	42	133	49	76	165	56	40	22	35	37	655
INVESTISS ADDITIONNELS (MDS)	714	2 261	833	1 292	2 805	952	680	374	595	629	11 135

499. Ainsi ressort le puissant effet de rattrapage inter-régional, y compris par l'investissement dans l'enseignement supérieur, qui constitue en plus de tous les autres effets d'entrainement d'ordre qualitatif, une source d'emploi et de revenus régionaux, la Région Extrême Nord par exemple, certes s'inscrivant au 3ème rang après le Littoral et le Centre, devrait bénéficier d'un volume d'investissement de 1 292 Milliards pour la réalisation de 76 Etablissements Additionnels, afin que son nombre d'étudiants atteigne un effectif de 120 000.

500. A ce titre, les Régions Adamaoua et Est ont été également exceptionnellement boostées (100 000 et 70 000 étudiants en 2035), en conformité avec les options fondamentales du SNADDT, largement présentées et étayées dans les parties précédentes du Rapport.

2.3.7. Les OSS du Secteur Santé et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ

2.3.7.1. Introduction : Rappel du cœur de l'apport du SNADDT à la Vision et la Stratégie d'Emergence

501. Pour toutes les stratégies sectorielles de développement et d'aménagement élaborées dans le cadre du SNADDT, le Consultant s'est appuyé sur les principaux éléments suivants pour la conception d'un SNADDT qui répond aux exigences de développement et d'aménagement du Cameroun Emergeant :

a. L'on ne se substitue pas aux différents Ministères, qui disposent de leurs propres stratégies, généralement définies en cohérence au moins avec le DSCE ;

b. Le chiffrage de la Vision, tel que cela a été développé dans le cadre de la présente étude SNADDT, ainsi d'ailleurs que la projection démographique qui a servi de base au chiffrage, permettent d'intégrer les stratégies sectorielles existantes dans le cadre temporel et d'équilibre macroéconomique qui conviennent ;

c. Par ailleurs, l'apport encore plus spécifique du SNADDT, en matière d'idées innovantes de 'réaménagement du territoire', dans un sens qui propose les solutions nécessaires à la 'dérive régionale' qui affecte le Grand Nord et l'Est, en tant qu'espaces très insuffisamment intégrées à la dynamique de développement territorial du Cameroun, est pris en compte dans l'enrichissement des stratégies sectorielles ;

d. En tant que conséquence de ce qui précède, l'apport du SNADDT constitue une spécificité qui trouve sa signification dans les cinq (5) principales options suivantes :

iv. L'identification des axes majeurs d'articulation macro-territoriale, dans le cadre de ce qui a été appelé le 'Carré Magique 2BYBeN' (c'est-à-dira la Macro-ceinture Bamenda-Bafoussam/Yaoundé/Bertoua/N'Gaoundéré) et ce qui en découle en tant que :
   - ✓ Boucle de transport de haut niveau en support au '2BYBeN' ;
   - ✓ Le rehaussement du niveau urbain de N'Gaoundéré et Bertoua à celui de 'Métropoles Régionales à Vocation Nationale et Sous Régionale', étant donné le poids et le rôle qu'elles sont appelées à assumer ;

v. La valorisation de la position 'Département' et 'Chef-Lieu de Département' dans l'organisation du territoire et l'armature urbaine. Ces deux composantes, (D et CLD), bénéficient de la propriété de la convergence-jonction entre :
   - ✓ D'un côté le flux descendant de l'échange et de la circulation des biens, des hommes, des capitaux et surtout du processus décisionnel du National-Régional vers le

Départemental et, de l'autre côté,

- ✓ Le flux ascendant en provenance du 'Local', que ce soit sous la forme d'apports économiques de production ou d'expression sociale de 'besoins' de base de différents ordres ;
- ✓ Les CLD et d'une manière plus générale les 60 Agglomérations de plus de 50 000 habitants sont ainsi appelés à constituer le 'Noyau de Base de l'Armature Urbaine' et le 'Front de 1ère Ligne du Progrès' et doivent à ce titre se retrouver au cœur de l'approche SNADDT ? pour les doter des moyens nécessaires pour assurer la fonction stratégique qui leur revient dans le SNADDT.

vi. La Décentralisation Conséquente de l'Enseignement Supérieur, en tant que vecteur privilégié moderne d'aménagement véritable du territoire et cela par la répartition suivante des 1 300 000 étudiants du Cameroun à l'Horizon 2035 :

- ➢ 250 00 étudiants pour chacune des 2 Métropoles nationales et internationales Yaoundé et Douala
- ➢ 100 000 étudiants en moyenne, dans des 'campus universitaires' de 50 000, 100 000 et 150 000 étudiants, pour les 8 autres capitales régionales, selon la taille des villes chefs-lieux de Régions ;

vii. La Transformation en Profondeur de l'Organisation du Système de Santé par :

- ➢ La Transformation des Hôpitaux Régionaux en CHU, dont la mise en place se fera en coordination et harmonie avec la 'décentralisation de l'enseignement supérieur' tel que présentée précédemment et dont autre conséquence est la mise en place d'une Faculté de Médecine dans chaque Capitale Régionale ; l'autre conséquence décisive de cette orientation consiste dans la formation de médecins en effectifs suffisants pour le Cameroun, dont le ratio actuel de 1 médecin pour 100 000 habitants doit être au moins multiplié par 10 d'ici 2035 ;
- ➢ La Transformation des niveaux 'Hôpital de Département' en niveau 'Hôpital Régional', rendant ainsi l'accès à la 'médecine spécialisée' à un rayon de 50 km pour tous les Camerounais, ce qui constituera une avancée décisive en matière d'accès aux services modernes et de qualité de santé ;
- ➢ La Généralisation des 'Districts de Santé' à tous les Chefs-lieux d'Arrondissement/CTD et leur mise à niveau, de manière à ce que tous les Camerounais puissent avoir accès à des structures sanitaires munies des plateaux techniques viables dans un rayon de 20 km

viii. Concernant le Secteur Rural il s'agit de l'application du principe 'Concevoir 'Globalement', Appliquer 'Localement''.

- ✓ Ainsi, autant on peut s'appuyer sur le fait que :
  - ➢ Le secteur rural est appelé à répondre à des objectifs stratégiques à caractère national de : sécurité alimentaire, équilibre de la balance des paiements, lutte contre la pauvreté et la malnutrition, approvisionnement de la Sous-Région,
  - ➢ L'analyse typologique spatiale du pays fait apparaitre des aires homogènes de production et des grands pôles de consommation,
  - ➢ La classification typologique des produits qui fait apparaitre des filières à spécificités propres nécessitant des approches adaptées
  - ➢ La classification typologique des exploitations selon la taille, les moyens mis en œuvre, les objectifs, le niveau technologique et managérial et ce que cela implique comme politiques de revenus, choix commerciaux et pratiques agricoles,
- ✓ Autant, la mise en œuvre de la stratégie de développement socioéconomique du secteur rural se concrétise au moyen de dispositifs d'organisation territoriale opérationnels, notamment les structures déconcentrées de l'Etat et les institutions de la décentralisation actuellement concrétisées à l'échelle des Communes ;
- ✓ Il s'agit des niveaux de la mise en œuvre quelque-soit l'appartenance spatiale, économique ou sociale des filières et produits objet du développement rural
- ✓ Par ailleurs, au-delà de l'importance des niveaux territoriaux 'Région' et 'Département', il a été établi tout le long de l'étude SNADDT l'extrême importance du Niveau Local 'Arrondissement/Commune' pour le Secteur Rural ; il s'agit du niveau de base primordial et incontournable de la mise en œuvre ;
- ✓ C'est ainsi que l'étude SNADDT a rebondi très favorablement sur le concept 'Agropole', dont la définition renvoie explicitement à l'objectif 'aménagement du territoire' et dont la flexibilité permet son adaptation à la diversité contextuelle du secteur ;
- ✓ Toutefois, le SNADDT se propose comme objectif de compléter le souci 'approche filière' qui prédomine actuellement dans la démarche 'Agropoles' par une préoccupation 'territoire', au moyen d'une 'Structuration Territoriale'

du 'Système Agropolaire', qui permet une hiérarchisation à trois niveaux :

- Niveau 1 : 'Agropoles de Base' / Echelle Arrondissement/Commune Rurale, dont la mission principale consiste dans l'encadrement rapproché des petits et moyens exploitants, notamment pour la fourniture en intrants, les services e mécanisation, la collecte/commercialisation
- Niveau 2 : 'Agropoles Intermédiaires' / Echelle Département, de groupage/dégroupage, stockage, distribution, première transformation,
- Niveau 3 : 'Agropoles Structurants' / Echelle Région, constituant des Pôles Agro-Alimentaires et Industriels de Compétitivité, avec des dispositifs de synergie avec la Qualité, l'Import/Export, la Recherche-Développement, la Formation-Renforcement des Capacités, le Partenariat et l'Investissement d'envergure

502. Enfin, par un 'effet de bouclage', induit par la prise en compte de l'exigence 'locale' du secteur rural, il reste évident que l'ensemble de l'approche SNADDT, tout secteur confondu, ne peut voir sa finalité achevée que s'il y a prise en compte de l'armature urbaine jusqu'au niveau 'Arrondissement/Chef-Lieu d'Arrondissement/Commune Territoriale (A-CLA-CT)' ; toutefois la vocation du SNADDT n'est pas d'aller jusqu'au niveau local, qui reste celle des SRADDT, mais cela intègre la préoccupation du 'Local' dans un souci de cohérence.

503. C'est ainsi que pour les composantes :

ix. Education,
x. Santé,
xi. Transport,
xii. AEPA,
xiii. Energie électrique,
xiv. TIC, et
xv. Développement rural,

504. Le SNADDT intègre la prise en compte du niveau A-CLA-CT, en termes aussi bien de desserte en réseaux que d'aménagement agro-rural.

2.3.7.2. Articulation des OSS du Secteur Santé à la SSS 2016-2017

505. A la lumière de ce qui précède, l'approche en matière de définition des Objectifs Stratégiques et l'élaboration du PAQ pour le secteur de la Santé reposera sur :

a. La prise en compte de la SSS 2016-2027 élaborée par le Minsanté
b. La prise en compte des différentes options du SNADDT tel que cela vient d'être présenté dans l''Introduction' précédente.

506. L'une des spécificités du Secteur Santé consiste dans la difficulté de définition d'une 'Demande' adressée au secteur, sur la base de ratios à la 'Consommation de services de santé !'. L'idéal serait d'avoir

une population avec un état de santé tel, qu'il y ait le moins de recours possible aux services de santé.

507. C'est pourquoi les 'Objectifs' des politiques de santé sont fixés en termes d'indicateurs d''état bon de la santé'.

508. C'est ainsi que, sur la base de ce qui est présenté dans le tableau suivant, la SSS2016-2027 fixe les Objectifs Stratégiques de la politique publique de santé, que le SNADDT pourrait reprendre à son compte, notamment pour la période couverte par la SSS 2016-2027, mais avec des ajustements au niveau de la formalisation.

Tableau 115 Tableau des Objectifs Stratégiques de la SSS/ 2016-2027 et du SNADDT

Mission principale du secteur santé	Objectif global de la Stratégie	Impact de la stratégie	Indicateurs	Baseline	Cibles (2027)	Sources de vérificat	Objectifs SNADDT Horizon 2035
Amélioration de l'état de santé des populations	Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	Accélération de la transition démographique	Espérance de vie à la naissance	57,5 ans (en 2014)	62 ans en 2025 (Vision 2035)	BUCREP/INS	66,5 ans
			Taux brut de mortalité	10,4 pour 1000 habitants (en 2014)	9 pour 1000 habitants		7,5 pour mille
			Ratio de dépendance. démograph	85,1% (en 2014)	70%	RGPH /INS	55%
		Augmentation de la productivité	Années de vie en bonne santé	48 ans (en 2013)	51 ans	OMS BUCREP/INS	54 ans
		Amélioration du niveau de vie des ménages	Part des ménages dans les dépenses totales de santé consacrées à la santé	70,6% (en 2012)	40%	CNS	30%
			Incidence des dépenses catastrophiq en santé	10,1% (en 2013)	5%	ECAM	3%

509. En effet, dans la formulation des 'Objectifs', tel que cela ressort de ce qui a été retenu par la SSS/2016-2027, il y a 'fusion', sinon confusion, entre ce qui relève du 'droit à la santé', d'un point de vue humain et social, et ce qui relève de l''utilité de la santé', via le concept de 'capital humain' et son rapport aux notions de 'croissance', 'productivité' et 'développement'.

510. Cette observation étant faite, la dernière colonne du tableau précédent indique les OSS du secteur de la santé tel que fixés par le SNADDT, en cohérence avec ceux de la SSS/2016-2027 mais allant jusqu'à l'horizon 2035.

2.3.7.3. Déclinaison des OSS par Axe Stratégique de politique de santé

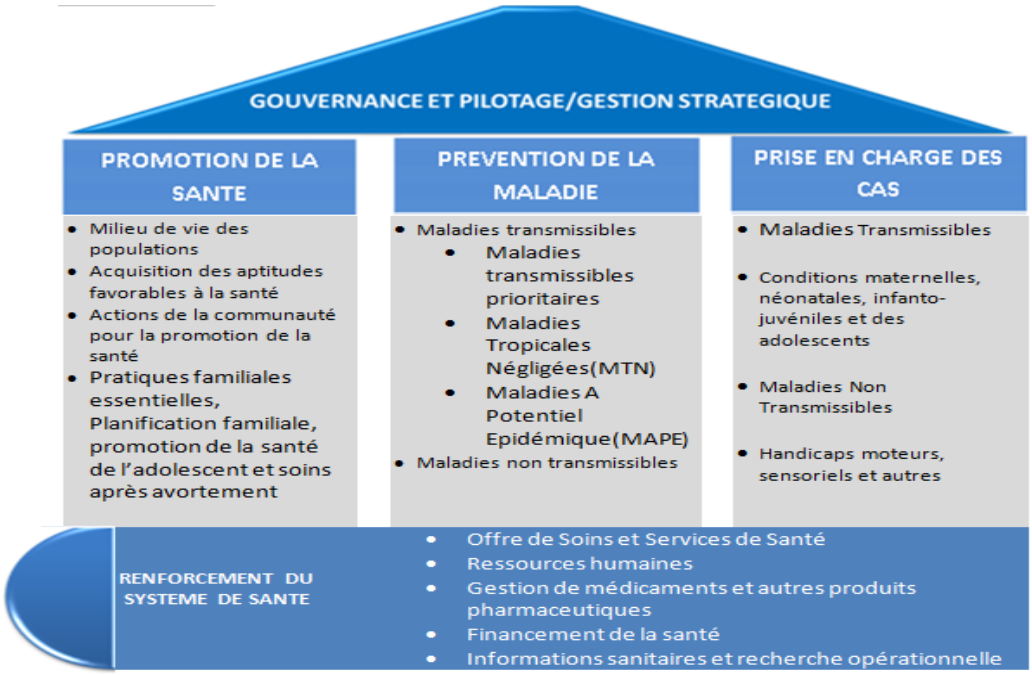
511. L'ensemble du Système de Santé du Cameroun, tel que cela est conduit par la politique publique de l'Etat, est structuré autour de 5 Axes englobant :

a. L'Axe du Pilotage Stratégique
b. Trois (3) Axes Opérationnels, à savoir :
   xvi. La Promotion de la Santé,
   xvii. La Prévention de la Maladie, et
   xviii. La Prise en Charge des Cas
c. L'Axe du 'Renforcement du Système de Santé'

512. Cette classification rappelle celle des 'Systèmes Qualité ISO', l'Axe 'Renforcement du Système de Santé'

étant en général désigné dans les SQ/ISO par 'Système d'Appui' ou 'Système de Soutien' à l'Opérationnel.

Figure 37 Configuration Schématique de l'Organisation du Système de Santé du Cameroun



513. Dans ce qui suit sont déclinés les OSS du Système de Santé pour la période couverte par la SSS/2016-2027, et celle qui suit couverte par la Vision et le SNADDT, c'est-à-dire jusqu'à l'Horizon 2035.

Tableau 116 Déclinaison des OSS du système de Santé pour la période couverte par la SSS/ 2016-2027

	Axe stratégique	Objectifs stratégiques	Indicateurs de performance	Baseline (2015)	Cibles SSS 2027	Cibles SNADDT 2035
Axes Stratégiques Opérationnels.	Promotion de la santé	Amener la population à adopter des comportements sains et favorables à la santé	% de ménages utilisant les toilettes améliorées	35% en 2014 (MICS 5)	75%	100%
			Prévalence de l'obésité en milieu urbain	23,5% en 2015 (Kingue et al)	20%	15%
			Pourcentage d'entreprises ciblées qui appliquent les principes de santé et de sécurité au travail	ND	40%	60%
			Taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	15% en 2014 (MICS 5)	11%	7%
	Prévention de la maladie	Réduire la mortalité prématurée due aux maladies évitables par la prévention	Taux de prévalence de l'HTA en milieu urbain	30% en 2015 (Kingue et al)	27%	24%
			% d'enfants de 0-5 ans dormant sous une MILDA	55% en 2014 (MICS5)	90%	100%
			% des femmes enceintes infectées par le VIH recevant un TARV	59% en 2015 (Rapport CNLS)	95%	100%
			Taux de mortalité péri opératoire dans les hôpitaux de 3ème. et 4ème. catégorie	ND	-50%. annuellement	-50%. annuellement
			Ratio de mortalité maternelle	782 /100 000 naissances vivantes en 2011	350 / 100000	150/100000

	Axe stratégique	Objectifs stratégiques	Indicateurs de performance	Baseline (2015)	Cibles SSS 2027	Cibles SNADDT 2035
	Prise en charge des cas	Réduire la mortalité globale et la létalité dans les formations sanitaires et dans la communauté		(EDS-MICS)		
			Taux de mortalité infantile	60 / 1 000 naissances vivantes en 2014 (MICS 5)	36/ 1000	20/1000
			Taux de mortalité néo-natale	28 /1000 naissances vivantes en 2014 (MICS5)	17 / 1000	10/1000
			Taux de mortalité infanto-juvénile	103 / 1 000 naissances vivantes en 2014 (MICS 5)	62 /1000	35/1000
			Taux de létalité obstétricale directe intra hospitalière	1,5% (enquête SONU 2015)	-40 % sur la période	-40 % sur la période
Axe Stratégique d'Appui/Soutien	Renforcement du Système de santé	Accroître les capacités institutionnelles des structures sanitaires. pour un accès durable et équitable des populations aux soins et services de santé de qualité	Indice Global de disponibilité des soins et services de santé	ND	50%	90%
Axe du Pilotage Stratégique	Gouvernance et. pilotage stratégique	Améliorer la performance du système de santé à tous les niveaux	Taux de réalisation des objectifs de la SSS 2016-2027 / SNADDT	0%	95%	100%

2.3.7.4. Déclinaison des Objectifs Opérationnels par Axe Stratégique

2.3.7.4.1. Objectifs de l'Axe 'Promotion de la santé'

Tableau 117 Objectifs de l'Axe 'Promotion de la Santé'

Objectifs spécifiques	Indicateurs traceurs	Valeur Actuelle	Source	Cibles 2018	2020	2024	2027	Cible 2035
D'ici 2035, renforcer les capacités institutionnelles, la coordination et la participation de la communauté dans le domaine de la promotion de la santé dans 100% des DS	Proportion des COSADI fonctionnels	65%	(FDR 2015 et CDMT 2013-2015)	80%	90%	95%	95%	100%
D'ici 2035, améliorer le cadre de vie des populations dans au moins 80% des districts de santé	% des ménages ayant accès à l'eau potable	72,9%	(MICS 5)	75%	78%	80%	85%	100%
	% de ménages qui utilisent un combustible solide comme source première d'énergie domestique pour cuisiner	80,4%	(MICS 5)	78 %	75%	73 %	70 %	60%
D'ici 2035, développer des actions de promotion dans au moins 80% des DS. afin de renforcer les aptitudes favorables à la santé des individus et des communautés	Prévalence des grossesses chez les adolescentes	25,2%	(MICS5)	22%	19%	17%	14%	8%
	Prévalence du tabagisme chez les jeunes de 15 ans et plus	6%	(GATS 2013)	5,5%	5%	3%	2%	1%
D'ici 2035 amener 75% de familles à adopter des pratiques familiales essentielles notamment la planification familiale	Taux de prévalence contraceptive moderne	21%	(MICS5)	25%	30%	32,50%	35%	60%
	Proportion des besoins non satisfaits en PF	18%	MICS 5	16%	14%	13%	10%	6%

2.3.7.4.2. Objectifs de l'Axe 'Prévention de la maladie'

Tableau 118 Objectifs de l'Axe 'Prévention de la maladie'

Objectifs spécifiques	Indicateurs traceurs	Valeur Actuelle	Source	Cibles 2018	2020	2024	2027	Cible 2035
D'ici 2035 réduire d'au moins 60% l'incidence/prévalence des principales maladies transmissibles (VIH, paludisme et tuberculose) et éliminer certaines MTN (filariose lymphatique et THA)	Incidence du VIH	2,4‰	(profil des estimations pays du VIH au Cameroun 2010-2020 CNLS)	2,1‰	1,9‰	1,7‰	1 ‰	0%
	Prévalence du VIH	4,3%	(EDS-MICS 2011)	4,1%	3,9%	3,7%	3,5%	2,8%
	Prévalence de l'hépatite virale B	11,9%	CPC 2015	11%	10%	9%	4 %	1,5%
	Couverture de la chimiothérapie préventive de l'onchocercose (couverture TIDC)	80%	(Rapport d'activités 2015 des MTN)	84%	85%	86%	87%	95%
D'ici 2035, réduire dans 100% des districts, les risques de survenue des évènements de santé publique majeurs et des maladies à potentiel épidémique y compris les zoonoses	Proportion des DS en épidémie de rougeole confirmée et. ayant organisé une riposte selon les directives nationales	34%	Rapport DLMEP 2014	70%	80%	90%	95%	100%
	Proportion d'épidémies de rougeole notifiées et investiguées	50 %	Rapport DLMEP 2014	70%	80%	90%	95%	100%
D'ici 2035, accroitre à 100% la couverture des interventions. de prévention à haut impact pour les cibles mère, nouveau-né et enfants dans au moins 80% des DS	Couverture vaccinale à l'antigène de référence (Penta3)	84,5%	Rapport PEV 2015	87%	92%	93%	95%	100%
	Taux de couverture en CPN 1	82,8%	MICS 5	85%	90%	95%	95%	100%
	% des femmes enceintes ayant reçu au moins 3 doses de TPI durant leur grossesse (% TPI3)	26%	MICS 5	40%	55%	60%	75%	100%
	% d'enfants 0-5 ans dormant sous une MILDA	54,8%	MICS5	85%	90%	90%	90%	100%
	% des femmes enceintes infectées par le VIH et. sous TARV	59,3%	Rapport CNLS 2015	80%	85%	90%	95%	100%
D'ici 2035, réduire à3% l'incidence/prévalence des principales maladies non-transmissibles	Prévalence du Diabète type II	6,6%	Kingue et al. (2015)	6%	5,8%	5,6%	4,3%	3%

2.3.7.4.3. Objectifs de l'Axe 'Prise en charge des cas'

Tableau 119 Objectifs de l'Axe 'Prise en charge des cas'

Objectifs spécifiques	Indicateurs traceurs	Valeur Actuelle	Source	Cible 2018	2020	2024	2027	Cible 2035
D'ici 2035, assurer une prise en charge curative selon les normes des principales maladies transmissibles et non-transmissibles. ainsi que leurs complications dans au moins 80% des formations sanitaires	Taux de succès thérapeutique des TPB+	84%	cohorte 2013, Rapport PNLTB	86%	87%	89%	92%	100%
	Taux de mortalité spécifique du paludisme chez les enfants de moins de 5ans	45%	Rapport PNLP 2015	38%	31%	24%	22%	10%
	Proportion des cas d'Ulcère de Buruli guéris sans complications	80%	Rapport d'activités MTN	95%	95%	98%	98%	100%
D'ici 2035, assurer une prise en charge globale et selon les normes des problèmes de santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent au niveau communautaire et dans au moins 80% des structures sanitaires	Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié	64,7%	MICS 5	66 %	70%	80%	95%	100%
	% nouveaux nés ayant reçu les soins postnataux dans les 48 heures qui suivent l'accouchement	68,5%	MICS5	70%	75%	80%	90%	100%
	Taux de transmissions du VIH de la mère à l'enfant	6,5%	Rapport CNLS 2014	5%	4%	3%	2 %	1%

Objectifs spécifiques	Indicateurs traceurs	Valeur Actuelle	Source	Cible 2018	2020	2024	2027	Cible 2035
	% des DS disposant d'un personnel de santé formé avec l'approche PCIME	31%	Statistiques Sanitaires Rapport de la DSF	32,5%	35%	37%	40%	50%
D'ici 2035, assurer la prise en charge des urgences médico-chirurgicales et des évènements de santé publique suivant les procédures opératoires standards (POS) dans au moins 80% des districts de santé	Taux de mortalité péri-opératoire dans les hôpitaux de 3eme et 4eme catégorie	ND		Moins de 5% à échéance				
D'ici 2035, réduire d'au moins 20% la proportion de la population présentant au moins un handicap corrigible	Proportion de patients souffrant de cataracte et ayant recouvré la vue après une intervention chirurgicale	ND		Augmentation à échéance de. 50%				

2.3.7.4.4. Objectifs de l'Axe 'Renforcement du Système de santé'

Tableau 120 Objectifs de l'Axe 'Renforcement du Système de Santé'

Objectifs spécifiques	Indicateurs	Valeur Actuelle	Source	Cibles 2018	2020	2024	2027	Cible 2035
D'ici 2035, réduire d'au moins 30% les paiements directs des ménages à travers une politique de financement équitable et durable	% des dépenses publiques de santé dans le budget de l'État	5,5%	Loi de finance 2015	5,9%	6,6%	8,4%	10,1%	15%
	% des dépenses de santé supportées par les ménages	70,6%	INS Comptes Nat de la Santé 2012	65%	60%	50%	40%	25%
	% de districts de santé sous contrat de Financement Basé sur les Résultats	13,6%	Évaluation FBR	70%	100%	100%	100%	100%
	% de la population couverte par un méc de partage du risque maladie	3%	EDS-MICS 2011	5%	20%	30%	50%	80%
D'ici 2027, assurer le développement harmonieux des infrastructures, des équipements et la disponibilité des paquets de services et de soins de santé selon les normes dans au moins 80% des formations sanitaires de 3ème, 4 ème, 5 ème et 6 ème catégories	Proportion de la population résidant dans un rayon de moins de 5 km d'une formation sanitaire (CSI, CMA et HD)	80,6%	ECAM 3 (2007)	85%	90%	95%	100%	100%
	Proportion des CSI/CMA publics délivrant le PMA contextualisé	ND	Rapports d'activités DOSTS	Egal à 80% à échéance				
	Proportion des hôpitaux de district délivrant le PCA contextualisé	ND	Rapports d'activités DOSTS	Egal à 80% à échéance				
	Nombre moyen de jours de rupture des stocks en médicaments essentiels traceur par trimest dans les struct sanit	6jours	Rapport MINSANTE 2015	4jrs	2jrs	1 jr	0 jr	0 jr
	Proportion des besoins satisfaits en matière de transfusion sanguine	12 %	OMS	40%	60%	70%	80%	100%
D'ici 2027, augmenter selon les besoins priorisés la disponibilité des RHS dans au moins 80% des DS, des DRSP. et des dir centrales	% des structures sanitaires dotées d'au moins 50% de ressources humaines selon les normes	40%	Données administratives (FDR 2013)	45%	50%	55%	60%	75%
D'ici 2027, assurer le développement de la recherche en santé et la disponibilité d'une information sanitaire de qualité pour une prise de décision basée sur les évidences à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	Taux de complétude des RMA	0%	SNIS	50%	60%	70%	80%	100%
	Proportion des résultats de recherches ayant fait l'objet d'une restitution.	ND	DROS	10%	30%	40%	60%	80%
	Proportion des résultats de recherches ayant fait l'objet d'une prise de décision.	ND	DROS	10%	20%	30%	40%	60%

2.3.7.4.5. Objectifs de l'Axe 'Gouvernance et Pilotage Stratégique du Système de Santé'

Tableau 121 Objectifs de l'Axe 'Gouvernance et Pilotage Stratégique du Système de Santé'

Objectifs spécifiques	Indicateurs traceurs	Valeur Actuelle	Source	Cibles				Cible 2035
				2018	2020	2024	2027	
D'ici 2027, améliorer la gouvernance dans le secteur à travers le renforcement de la normalisation, de la régulation et de la redevabilité	Indice de perception de la corruption dans le secteur santé	7,56/10	Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2010-2015	7%	6%	5%	4%	
	% de structures sanitaires inspectées	3%	Rapport MINSANTE	10%	15%	20%	25 %	
	Proportion d'hôpitaux de 4ème, 5ème et 6ème catégories qui prennent en charge selon les normes les cas d' HTA et de diabète reçus	ND		Augmentation à échéance de 30%				
D'ici 2027, renforcer la planification, la supervision, la coordination, ainsi que la veille stratégique et sanitaire à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.	% des résolutions des instances de coordination mises en œuvre au niveau central	70%	Rapport des réunions de coordination 2015	80%	85%	90%	95%	

2.3.7.5. Besoins Financiers de Mise en Œuvre de la SSS/2016-2027

514. D'après le Document de la SSS-2016/2027 le cadrage budgétaire a été réalisé sur la base des engagements nationaux existants et la formulation d'hypothèses de projections jusqu'en 2027, tenant compte aussi bien du financement relevant du MINSANTE que des ministères partenaires et ce pour toute la période allant de 2016 à 2027. Par ailleurs, les hypothèses ayant servi de base aux projections financières prévoient une baisse de la contribution de ressources externes à partir de 2020, qui pourrait traduire un possible désengagement de certains partenaires multilatéraux, alors que les partenaires bilatéraux maintiennent leur appui au secteur santé.

515. La prise en compte de l'ensemble de considérations tel que présenté précédemment, aboutit au tableau de projection financière suivant :

Tableau 122 Projections de Financement du Secteur de Santé (en Milliards de Fcfa)

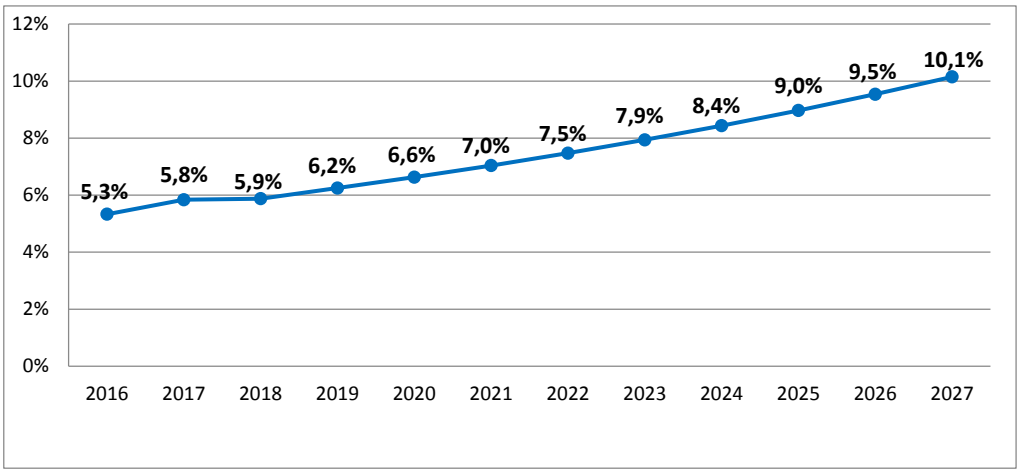
	PERIODE 2016 -2020					TOTAL 2016-2027
	2016	2017	2018	2019	2020	
MINSANTE(CBMT)	143,6.	179,4.	200,9.	227,0	256,5.	4 023,9.
Ministères Associés	15,4.	14,3.	14,1.	15,1.	15,5.	194,3
Partenaires Multilatéraux	93,4	98,6	108,4	62,9	62,9	658,3
Partenaires Bilatéraux	12,4.	12,4	11,6.	11,6.	11,6.	140,8.
Plan National d'Urgence Triennal	41,0.	50,0.	59,0.			150,0
Ensemble	306,0	354,7.	394,0.	316,6.	346,5.	5 230,2.

Source : Document SSS-2016-2027

516. Par ailleurs, le Document de la SSS-2016/2017 présente, figure ci-dessous, l'évolution du budget santé par rapport au budget national sur la période 2016 – 2027, d'où il ressort une tendance vers la réalisation de l'engagement des Chefs

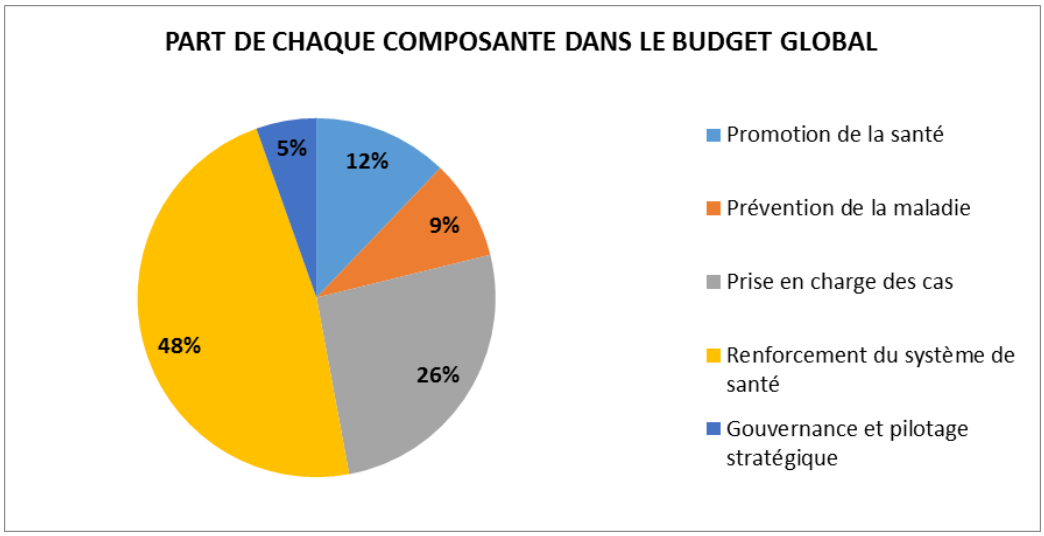
d'Etat Africains à Abuja, qui stipule que 15% du budget national soit alloué à la santé.

Figure 38 Evolution du budget santé par rapport au budget national



517. Néanmoins, il s'agit de noter – toujours sur la base du Document de la SSS-2016/2027 - que le coût prévisionnel global de la mise en œuvre est estimé à 5 824 milliards FCFA sur la période de douze ans, soit un coût moyen annuel de 485 milliards FCFA. Conformément aux orientations de la stratégie, le renforcement du système de santé absorbera une part importante des ressources allouées soit 48%.

Figure 39 Coût de la SSS 2016-2027 par composante (en pourcentage du coût global)



518. On note que les interventions qui nécessiteront le plus de ressources sont celles qui concernent : (i) l'amélioration du cadre de vie des populations pour la promotion ; (ii) la prévention des maladies transmissibles ; (iii) la prise en charge des maladies transmissibles; et (iv) le développement des ressources humaines.

Tableau 123 Décomposition des coûts de la SSS par sous composante sur la période 2016-2027 (en milliards de Fcfa)

COMPOSANTE	SOUS-COMPOSANTE	COUTS TOTAL EN FCFA
	1.1. Capacités institutionnelles, communautaire et coordination pour la promotion de la santé	48,0
	1 2 Cadre de vie des populations	137,5
	1 3 Renforcement des aptitudes favorables à la santé	108,4
	1 4 Pratiques familiales essentielles et planification familiale, promotion de la santé de l'adolescent et soins après avortement	69,0
	Total Composante 1	362,8
	2 1. Prévention des maladies transmissibles	461,3
	2 2. MAPE et évènements de santé publique surveillance et. réponse aux maladies à potentiel épidémique, aux. zoonoses et évènements de santé publique	119,1
	2 3 SRMNEA/PTME	57,8
	2 4 Prévention des maladies non transmissibles	44,0
	Total Composante 2	682,2
	3 1. Prise en charge curative des maladies transmissibles et non transmissibles	1 112,9
	3 2. Conditions maternelles, néonatales, infanto-juvéniles et. des adolescents	265,1
	3 3. Urgences, catastrophes et crises humanitaires	4,0
	3 4. Prise en charge du handicap	3,8
	Total Composante 3	1 385,6
	4 1. Financement de la santé	219,7
	4 2. Offre de services et de soins	712,2
	4 3. Médicaments et autres produits pharmaceutiques	495,2
	4 4. Ressources humaines en santé	1 668,9
	4 5. Information sanitaire et recherche en santé	5,7
	Total Composante 4	3 101,6
	5 1. Gouvernance	158,5
	5 2. Pilotage stratégique	133,4
	Total Composante 5	291,9
		5 824,0

Source : Document SSS 2016-2027

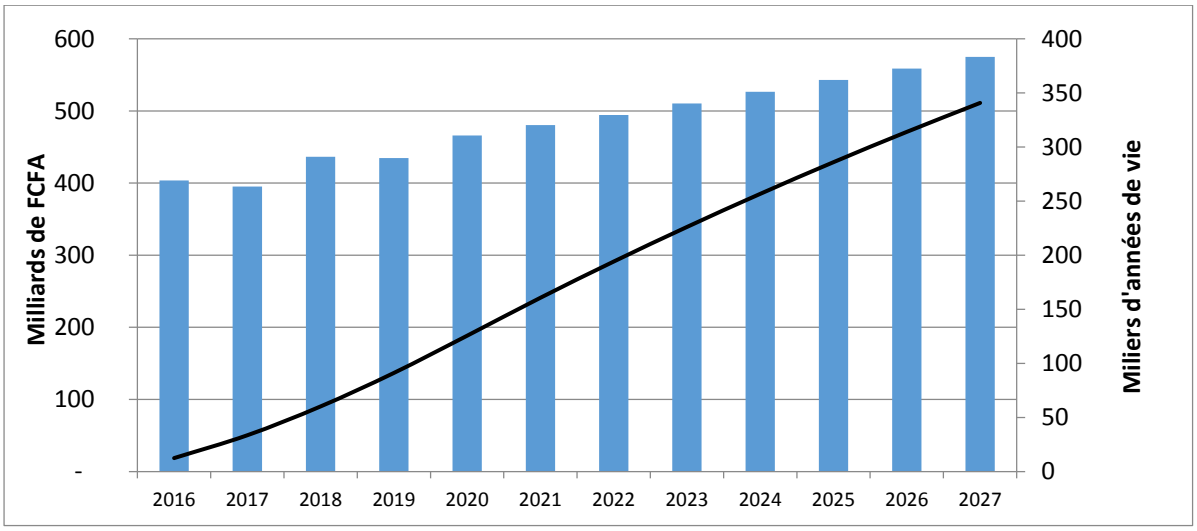
519. Il ressort de ce qui précède qu'il existe une différence entre les ressources mobilisables en faveur de la santé à FCFA 5 230 milliards et le coût global de la SSS 2016-2027 et les ressources disponibles, d'où il ressort un gap de financement de la santé sur la période 2016 – 2027 de FCFA 594 milliards (tableau 27), soit une moyenne annuelle d'environ FCFA 50 milliards.

Tableau 124 Comparaison entre les besoins réels et les financements disponibles (milliards de FCFA)

	Période 2016-2020	Période 2021-2027	Total 2016-2027
Disponibilités Prévisionnelles de Financement	1 717,8	3 512,4	5 230,2
Coûts de la Stratégie	2 135,7	3 688,3	5 824,0
Gap de Financement	**417,9**	**175,9**	**594**

520. Par ailleurs, le Document de la SSS 2016-2027 indique l'impact attendu d'un tel niveau de financement sur la santé des Camerounais, évalué en 'années de vie sauvées', tel que cela est présenté par le figure ci-dessous.

Figure 40 Corrélation Coûts de Santé et Nombre d'Années de Vies Sauvées



2.3.7.6. Le Chiffrage du SNADDT relatif à la Composante 'Infrastructures'

2.3.7.6.1. Les Besoins en Etablissement de Santé selon la Norme OMS

- Les Besoins en Hôpitaux 'Approche OMS'

521. Selon les normes de l'OMS de 'un hôpital pour 100 000 habitants', comme minimum exigé, l'offre actuelle ne pourra pas répondre aux besoins en hôpitaux.

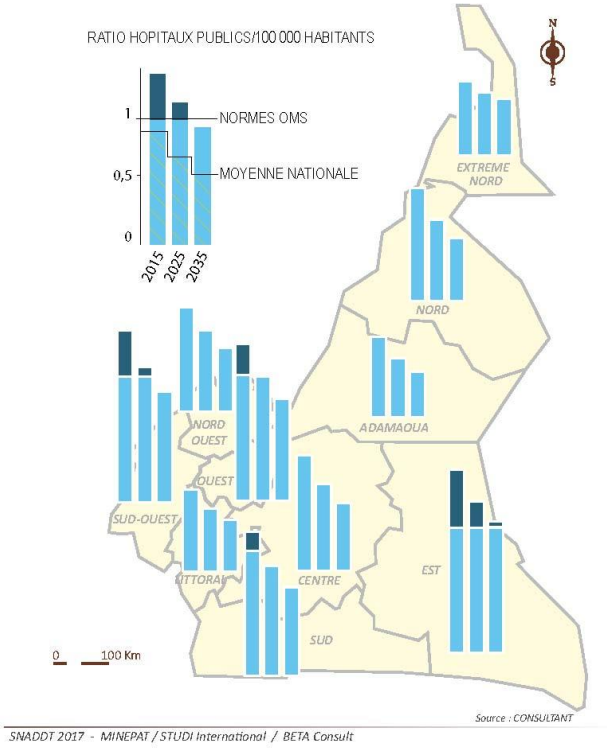
Tableau 125 Evolution du Ratio 'Nombre d'Hôpitaux pour 100 000 habitants' dans le cas d'une Offre 'figée'

	Est	Sud-Ouest	Ouest	Sud	Centre	Nord-Ouest	Nord	Extrême-Nord	Littoral	Adamaoua	Cameroun
2015	1,46	1,37	1,25	1,15	0,92	0,83	0,90	0,59	0,65	0,64	0,90
2020	1,32	1,21	1,10	1,00	0,79	0,73	0,76	0,54	0,57	0,54	0,79
2025	1,21	1,08	0,99	0,88	0,69	0,65	0,65	0,50	0,50	0,47	0,70
2030	1,12	0,97	0,89	0,78	0,61	0,58	0,56	0,47	0,45	0,41	0,62
2035	1,05	0,88	0,81	0,71	0,54	0,51	0,50	0,45	0,41	0,36	0,56

Sources : Estimations SNADDT& Projections démographiques

522. Les cases en 'gris' représentent les cas qui présentent des ratios à la fois inférieurs à celui de l'OMS et à la moyenne nationale.

Figure 41 Carte de la limite de l'offre actuelle en hôpitaux publics par rapport à la demande (2015-2035)



523. Sur la base des projections démographiques et des normes OMS, les besoins en hôpitaux jusqu'à l'horizon et par Région sont déclinés dans le tableau suivant :

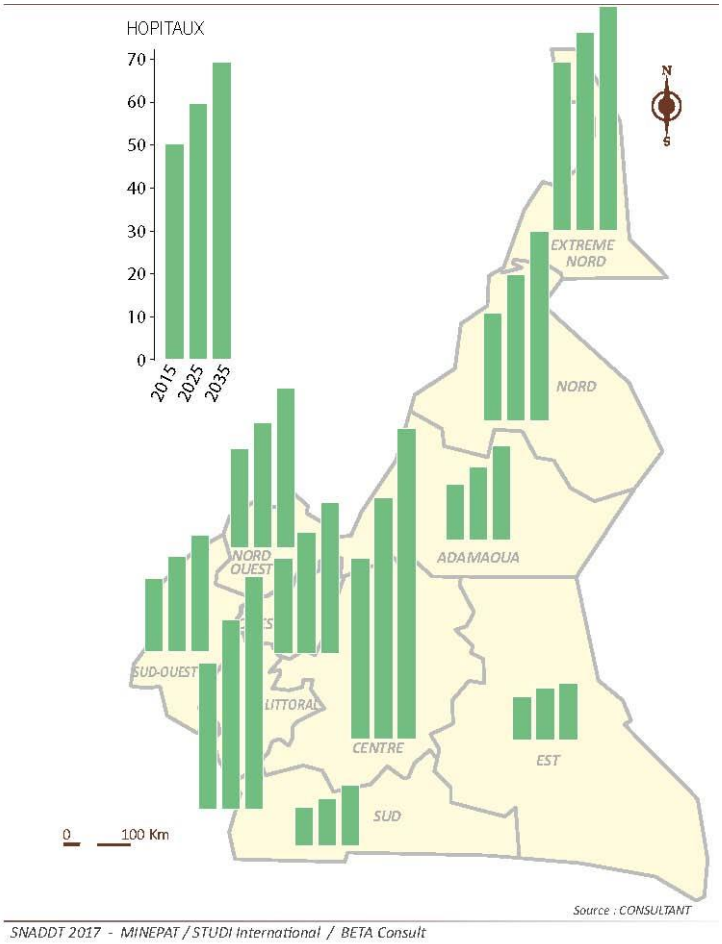
Tableau 126 Estimation des besoins en hôpitaux par région (2015-2035

Région	2013	2015	2020	2025	2030	2035
ADAMAOUA	8	13	15	17	20	22
CENTRE	55	42	49	56	64	72
EST	22	10	11	12	12	13
EXT-NORD	28	39	42	46	49	52
LITTORAL	54	34	39	44	49	54
NORD	26	25	29	34	39	44
NORD-OUEST	23	23	26	29	33	37
OUEST	37	22	25	28	31	35
SUD	16	9	10	11	13	14
SUD-OUEST	46	17	20	22	25	27
CAMEROUN	**209**	**233**	**266**	**300**	**335**	**371**

Sources : Estimations SNADDT& Projections démographiques

524. Ainsi, entre 2015 et 2035 les besoins en hôpitaux passeront de 233 à 371, soit 142 hôpitaux à construire sur une période de 20 ans, ou encore une moyenne de 7 hôpitaux par an.

Figure 42 Carte des besoins en hôpitaux



- Les Besoins en Centres de Santé 'Approche OMS'

525. Le regroupement de toutes les catégories de Centres de Santé de Base (CSB), à savoir les Centres Médicaux d'Arrondissement (CMA) et les Centres de Santé Intégrés (CSI), et la prise en compte de la norme de l'OMS qui préconise 1 centre de santé de base pour 10 000 habitants, permettent, dans un premier temps, de constater les carences de l'Offre en CSB vis-à-vis de la Demande et cela, par Région et jusqu'à l'horizon 2035.

Tableau 127 Ratios CBS/ 10 000 habitants par Région et de 2015 à 2035

		Est	Sud-Ouest	Ouest	Sud	Centre	Nord-Ouest	Nord	Extrême-Nord	Littoral	Adamaoua	Cameroun
2015	**Public**	1,57	1,39	1,85	1,84	1,04	1,16	0,76	0,79	0,49	1,10	1,06
	Public + Privé	2,16	2,10	2,72	2,52	2,00	1,66	0,88	0,84	1,56	1,32	1,66
2020	**Public**	1,42	1,22	1,64	1,60	0,89	1,01	0,64	0,72	0,43	0,94	0,93
	Public + Privé	1,96	1,85	2,41	2,19	1,73	1,45	0,74	0,77	1,37	1,13	1,45
2025	**Public**	1,31	1,08	1,47	1,41	0,76	0,90	0,55	0,67	0,38	0,81	0,82
	Public + Privé	1,80	1,64	2,15	1,93	1,51	1,29	0,63	0,71	1,21	0,97	1,29
2030	**Public**	1,21	0,97	1,32	1,26	0,69	0,80	0,48	0,62	0,34	0,70	0,74
	Public + Privé	1,67	1,48	1,94	1,72	1,33	1,14	0,55	0,66	1,09	0,85	1,16
2035	**Public**	1,13	0,88	1,20	1,13	0,61	0,71	0,42	0,59	0,31	0,62	0,67
	Public + Privé	1,56	1,34	1,76	1,55	1,18	1,02	0,49	0,63	0,99	0,74	1,04

Sources : Estimations SNADDT& Projections démographiques

526. Il ressort de ce qui précède quatre (4) catégories de Régions :

a. Une première catégorie formée par les deux Régions Nord et Extrême Nord qui sont actuellement sous-équipées et leur situation va s'aggraver dans le futur,

b. Une deuxième catégorie formée du Centre et Nord-Ouest, dont le déficit futur en équipements publics va être résorbé par l'apport du secteur privé,

c. Une troisième catégorie de Région constituée du Littoral et de l'Adamaoua pour lesquelles l'apport du privé ne sera pas suffisant pour couvrir les besoins et ce, à partir de 2025 pour l'Adamaoua et à l'horizon 2035 pour la Région Littoral,

d. Une quatrième catégorie de Régions englobant celles qui n'ont pas de problèmes de déficit d'équipement en CSB, à savoir les Régions Sud, Est, Sud-Ouest et Ouest.

527. Comme cela est indiqué dans le tableau suivant, entre 2015 et 2035 les besoins en CSB (s) passeront de 2 333 à 3 705, soit 1 226 structures à construire sur une période de 20 ans, ou encore une moyenne 61 centres par an.

Tableau 128 Estimation des besoins en centres de santé par région (2015-2035)

Région	2013	2015	2020	2025	2030	2035
Adamaoua	138	125	147	171	196	223
Centre	439	424	491	563	641	723
Est	151	96	106	115	125	133
Extrême-Nord	305	388	425	459	489	515
Littoral	167	339	388	437	487	536
Nord	187	246	291	339	390	443
Nord-Ouest	263	228	259	293	330	370
Ouest	417	225	254	284	315	347
Sud	170	87	100	114	127	141
Sud-Ouest	242	175	199	223	248	274
Cameroun	**2 479**	**2 332**	**2 660**	**2 999**	**3 349**	**3 705**

Sources : MINSANTE 2013, Estimations SNADDT& Projections démographiques

2.3.7.6.2. Les Besoins en Etablissement de Santé par Référence au Modèle Tunisie-Maroc

528. Le Maroc et la Tunisie sont parmi les modèles ciblés par la Vision du Cameroun. Sur cette base, une identification, en référence à ces deux pays, des indicateurs en infrastructures de santé a permis d'évaluer les besoins en hôpitaux.

529. La prise en compte ce cette base normative en matière d'infrastructures et d'équipements aboutit au fait qu'en 2035 le Cameroun aura besoin de 314 hôpitaux supplémentaires, le nombre global d'hôpitaux devant ainsi passer de 316 à 630, soit 16 hôpitaux par an à construire, sur une période de 20 ans.

530. Quant au nombre de CSB, cela devra passera de 3 878 à 4 076, soit 1 579 CSB supplémentaires, ou encore 80 CSB par an à construire durant une période de 20 ans.

Tableau 129 Projection des besoins en Hôpitaux et CBS, Scénario Modèle Tunisie-Maroc

	Tunisie 2015	Maroc 2015	Cameroun 2015	Cameroun 2035	Coeffic Multipl	Créations 2015-2035	Création annuelle moyenne
Nombre d'habitants (en 1000)	11 254	32 521	23 322	37 052			
Densité Hôpital/100 000 habitants	2,5	2,0	0,8	1,7	2,1		
Densité CSB/100 000 habitants				2,0			
Nombre d'Hôpitaux/100 000 habit	281	650	316	630	2,0	314	16
Nombre de CSB/100 000 habit	2 814	nd	2 479	4 076	1,6	1 597	80

Sources : INS, MINSANTE, Estimations SNADDT & Projections démographiques

2.3.7.7. Chiffrage du coût de la solution SNADDT en matière d'Infrastructures de santé

531. L'organisation actuelle (données 2012) du système de santé du Cameroun se présente de la manière suivante :

Tableau 130 Structure Actuelle du Système de Santé du Cameroun

Niveau	*Référence*	*Catégorie*	*Type*	*Nombre*
Central	4ème	1ère	Hôpitaux Généraux & CHU	4
	3ème	2ème	Hôpitaux Centraux	4
Intermédiaire	2ème	3ème	Hôpitaux Régionaux	11
Périphérique	1ère	4ème	Hôpitaux de District	166
		5ème	Centres Médicaux d'Arrondissement	194
		6ème	Centres de Santé Intégré	2 119
		7ème	Centres de Santé Ambulatoires	-

532. L'Orientation Fondamentale retenue par le SNADDT pour le secteur de la santé et validée aux différentes étapes de la présente mission, consiste en l'harmonisation de l'organisation du système de santé avec celle des autres secteurs et de l'organisation territoriale dans son ensemble, aussi bien à l'échelle de la déconcentration de l'Etat que des structures déconcentrées ; cela se fera au moyen des deux options suivantes :

i. L'extension du niveau 'Central' (correspondant aux 4ème et 3ème références et aux 1ère et 2ème catégories), aux 8 chefs-lieux de Régions autres que Douala et Yaoundé,

ii. L'octroi du niveau 'Intermédiaire' (2ème niveau de référence et 4ème catégorie) au niveau territorial Département, plus précisément par la dotation des Chefs-lieux de Départements de formations sanitaires de type 'Hôpital Régional'.

iii. L'extension du niveau 'District de Santé' à l'ensemble des Arrondissements/CTD(s) et plus précisément par la dotation de tous les Chefs-lieux d'Arrondissement de formations sanitaires de type 'Hôpital de District' (1er niveau de référence et 4ème catégorie).

iv. L'implantation dans chacune des 8 capitales régionales (autres que Douala et Yaoundé) d'un CHU sera une action qui sera conduite en harmonie avec la même tendance de décentralisation/déconcentration du secteur l'enseignement et qui consiste à opter pour la généralisation de l'implantation de campus universitaires de 50 000 à 150 000 étudiants, selon la taille de chaque région, à l'ensemble des Régions du Cameroun ; cette option combinée 'santé'/'enseignement supérieur' cible également l'objectif de multiplier le nombre de médecins par un peu plus de 14 en 20 ans, en le faisant passer de 1 800 en 2015 à 25 500 en 2035.

533. Pour l'estimation des besoins en investissement les éléments suivants vont être retenus :

a. Construction de 8 CHU pour les 8 capitales de Régions autres que Douala et Yaoundé, pour un coût d'investissement moyen par CHU de 40 Milliards de Fcfa,

b. La dotation de 48 Chefs-lieux de Départements en 'Hôpitaux Régionaux', pour un coût d'investissement unitaire moyen de 30 Milliards,

c. La dotation des 360 Arrondissements en ''Hôpitaux de Districts', au moyen de Rénovations/Constrictions, pour un coût d'investissement unitaire moyen de 15 Milliards,

d. L'extension de la couverture en CSI, pour un coût unitaire moyen de 3 Milliards.

534. Le récapitulatif de l'estimation des coûts de réalisation des infrastructures de santé de la solution SNADDT, jusqu'à l'horizon 2035, se présente de la manière suivante :

Tableau 131 Estimation des coûts de réalisation des infrastructures de santé de la solution SNADDT jusqu'à l'horizon 2035

	Coût Unitaire d'Investissement	Nombre d'Unités à Construire H2035	Coût global
CHU pour 8 Régions Autres que Centre et Littoral.	40 Mds.	8	320
Hôpitaux Régionaux pour 48 Départements	30 Mds	48	1 440
Hôpitaux de Districts Rénovés pour 302 Arrondissements.	7 Mds	302	2 114
Généralisation de la Couverture en CSI	3 Mds	1 290	3 870
Ensemble Formations Sanitaires	-	1 648	7 744

535. L'ensemble du programme d'investissement élaboré dans le cadre du SNADDT tel que cela vient d'être présenté et pour un coût d'investissement global de 7 744 Milliards de Fcfa, viendra compléter le programme prévu par la SSS-2016/2027

présenté supra et dont le coût global a été estimé à 5 824 Milliards, portant ainsi le coût de mise en œuvre de l'ensemble de la stratégie santé jusqu'à l'horizon 2035 à un niveau minimal de 13 568 Milliards.

2.3.7.8. La composante 'Renforcement des Capacités' du SNADDT 'Secteur Santé'

536. Il s'agit de la question des besoins en ressources humaines. L'estimation du nombre de personnels de santé nécessaire au bon fonctionnement des structures sanitaires et la bonne prise en charge de la population en matière de santé, deux variantes ont été développées. La première s'appuie sur les normes OMS, soit :

- 1 médecin pour 10 000 habitants
- 1 infirmier pour 3 000 habitants
- 1 sage-femme pour 5 000 habitants

537. Dans le cadre du scénario de projection des besoins en personnel norme OMS, le nombre de médecins additionnels passera de 2 331 en 2015 à 3 705 en 2035, le nombre d'infirmiers additionnels de 7 772 à 12 351 et le nombre de sages- femmes additionnelles de 4 664 à 7 410. Ainsi, l'effectif global du personnel médical passera de 25 062 à 120 339 en 2035 : le nombre de médecins de 1 763 à 16 807, le nombre d'infirmiers de 18 951 à 69 097 et le nombre de sages-femmes de 4 348 à 34 436.

538. Le 2ème scénario de projection des besoins en ressources humaines est basée sur la prise en compte du comparateur 'Maroc/Tunisie'.

539. Le tableau suivant présente les estimations des besoins en personnels totaux et additionnels, variante 'Norme OMS'.

Tableau 132 Estimations des besoins en personnels totaux et additionnels, variante 'Norme OMS'

		2015	2020	2025	2030	2035
Variante ' Norme OMS ' Personnel Total	**Médecins**	4 094	6 754	9 753	13 102	16 807
	Infirmiers	26 723	35 589	45 585	56 746	69 097
	Sages-femmes	9 012	14 332	20 329	27 026	34 436
Total V-OMS Personnel Total		39 829	56 675	75 666	96 874	120 339
Variante ' Norme OMS ' Personnel Additionnel	**Médecins**	2 331	2 660	2 999	3 349	3 705
	Infirmiers	7 772	8 867	9 995	11 162	12 351
	Sages-femmes	4 664	5 320	5 997	6 697	7 410
Total V-OMS Personnel Additionnel		14 767	16 847	18 991	21 207	23 466

540. Sur la base du scénario comparateurs 'Tunisie/Maroc', l'estimation de l'effectif global du personnel médical passera de 25 309 à 129 311 en 2035, avec un nombre de médecins passant de 1 763 à 34 088, celui des infirmiers et sages-femmes passant de 23 302 (soit respectivement 18 ;951 et 4 ;348 en 2015) à 77 ;253.

541. Le choix final concernant le renforcement des capacités et plus spécifiquement les effectifs de personnels de santé, un scénario intermédiaire entre ceux 'Norme OMS' et 'Comparateur Tunisie/Maroc', dont l'une des principales conséquences est l'atteinte d'un effectif total de 25 500 médecins en 2035.

2.3.8. Les OSS Secteur Energie Electrique et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ

2.3.8.1. Bilan Offre/Demande et Objectifs Stratégiques

2.3.8.1.1. OSS de la Composante 'Production'

62. La demande électrique est répartie sur trois segments de marché à savoir :
    a. La Demande de base, qui correspond à la demande d'usagers actuellement existants et couvre :
        i. la demande MT / BT des usagers domestiques et des clients existants des divers secteurs socio-économiques, et
        ii. la demande HT correspondant exclusivement aux 3 clients HT actuels, à savoir ALUCAM, SOCATRAL et CIMENCAM, tous localisés dans la zone RIS ;.
    b. la Demande des grands projets structurants ?
    particulièrement énergivores, à caractère industriel ou minier. Certains des futurs projets de cette catégorie disposeront de leurs propres ouvrages de production et lignes électriques ;
    c. la Demande liée aux interconnexions avec les pays voisins. Il s'agit d'un nouveau segment de la demande, lié aux besoins d'exportation d'électricité conformément aux conventions récemment établies dans la région. Ces interconnexions concernent :
        - Cameroun -Nigéria et Cameroun - RCA pour le réseau RIS ;
        - Cameroun - Tchad et Cameroun - Nigéria pour le réseau RIN

- La Demande de Base

542. C'est celle qui est engendrée par le développement socioéconomique du pays selon un scénario de croissance de 'référence' celui du 'PDSE-Médian'. Les différentes composantes de cette demande concernent :.
    - La réponse à la demande 'solvable' des ménages urbains en éclairage domestique, réfrigération, télévision,
    - La réponse aux besoins des usages publics des agglomérations urbaines et des équipements socio-collectifs et de services public de santé, d'éducation, d'administration et l'éclairage public,
    - L'alimentation en énergie électrique des services de commerce, de banque, d'assurance, de restauration-hôtellerie, petite transformation,

- L'accès universel à l'électricité des localités rurales

543. La projection de ce segment relatif à la Demande électrique de base, exprimée en MW la fera passer de 1306 MW en 2020 à 1631 MW en 2025, 2099 MW en2030 et 2567 MW en 2035 ; ce qui reviendrait à presque doubler l'appel en puissance en pointe en quinze ans.

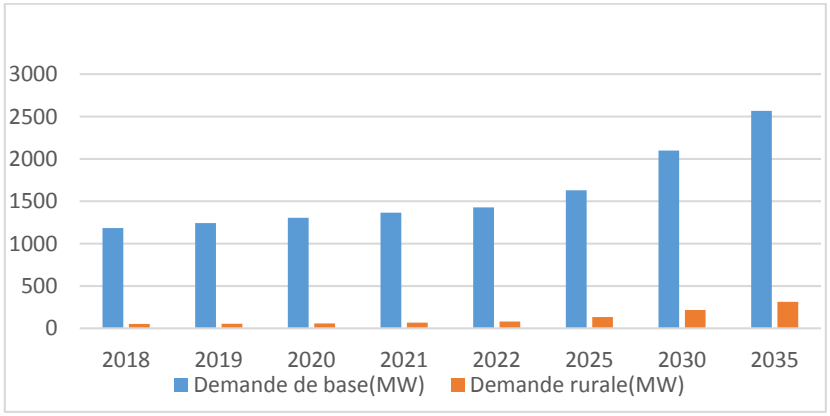
544. Cette demande électrique de base englobe, comme cela a été indiqué supra, la part électrification rurale dont l'objectif, retenu par le PDER, vise l'électrification des localités de plus 150 habitants, à l'horizon 2035. La demande électrique relative à l'électrification rurale, exprimée en GWH, passerait de 230 GWH en 2020 à 1250 GWH en 2035, ce qui équivaudrait à un appel de puissance en pointe devant passer d'un peu moins de 60MW en 2020 à plus de 310 MW en 2035. La demande électrique rurale en 2035 représente ainsi le quintuple de celle de 2020, ce qui montre l'effort d'investissement auquel doit faire face le Cameroun par le biais de son agence d'électrification rurale l'AER

545. Le graphique ci-après illustre la croissance de la demande de base et de la part relative à l'électrification rurale, à l'horizon de l'étude.

Tableau 133 Croissance de la demande de base et de la part relative à l'élecrtification rurale à l'horizon 2035

	2018	2019	2020	2021	2022	2025	2030	2035
DEMANDE DE BASE(MW)	1184	1243	1306	1365	1427	1631	2099	2567
DEMANDE RURALE(fait partie de la demande de base) MW	52	55	58	68	81	134	216	313

Figure 43 Croissance de la demande de base et de la part relative à l'élecrtification rurale à l'horizon 2035



- La Demande Générée par les Grands Projets

546. Toujours dans le cadre du scénario de référence du PDSE, ce segment de la demande correspond aux besoins en énergie électrique du développement de certains projets industriels et miniers, qui atteindrait à l'horizon 2035 près de 270 MW, répartis de la manière suivante :

i. Complexe industrialo-portuaire de KRIBI : 110 MW
ii. Terminal Minier au Port de Kribi : 21 MW
iii. Industries chimique (Engrais, Urée et Ammoniac) : 30 MW
iv. Cimenteries (Centre, littoral et sud-ouest): 16 MW
v. Infrastructure portuaire de Limbé : 30MW

vi. Industrie de première transformation de coton au Nord du Cameroun : 20 MW
vii. Exploitation minière Nickel-Cobalt de Lomié : 20 MW
viii. Industrie du bois (scierie, transformation) région EST : 20MW.

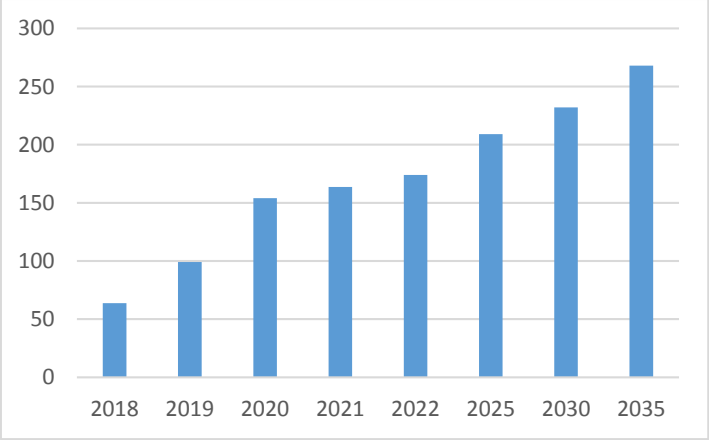
547. Les projets relatifs au développement minier (extraction et enrichissement fer-aluminium), les usines de raffinage de fer, de bauxite et la raffinerie de pétrole n'ont pas été pris en compte dans le scénario médian, leurs perspectives de développement n'étant pas encore suffisamment identifiées.

548. Cette liste n'exclut pas la réalisation d'autres projets en agro-alimentaires, ou en transformation de plastique ou autres industries diverses car ceux-ci serait de moindre importance et pourrait s'intégrer dans la dynamique du développement de la demande électrique de base.

Tableau 134 Evolution de la demande des grands projets

	2018	2019	2020	2021	2022	2025	2030	2035
DEMANDE GRANDS PROJETS (MW)	64	99	154	164	174	209	232	268

Figure 44 Evolution de la demande des grands projets



- La Demande Générée par l'Interconnexion

549. Le Cameroun entend exploiter son important potentiel hydroélectrique pour exporter l'énergie électrique vers les pays voisins

i. Pour le Tchad, l'interconnexion est retenue dans le cadre du Protocole d'Accord 'Réalisation de l'Interconnexion Electrique Cameroun - Tchad et l'Electrification des Localités Transfrontalières'. La puissance de transit projetée est de 150 MW

ii. Pour Nigéria, l'alimentation se fera à partir de deux interconnexions :
- ✓ Une 1ère Interconnexion entre Garoua (zone RIN - Cameroun) et Yola (côté Nigérian) est prévue dans un Accord - Cadre entre les deux pays (Février 2011). Le transit prévu est de 100 MW
- ✓ Une 2ème Interconnexion dans le cadre des perspectives d'exportation de 500 MW vers l'Afrique de l'Ouest, via le Nigéria, par une ligne HT en

400 kV, à partir du Gabon et de la Guinée Equatoriale

iii. Pour la RCA, l'étude de l'Interconnexion des Réseaux Electriques des Pays Membres de la CEEAC (EIRE 2009) fait mention d'une ligne reliant le Cameroun à la RCA d'une capacité de l'ordre de 50 MW.

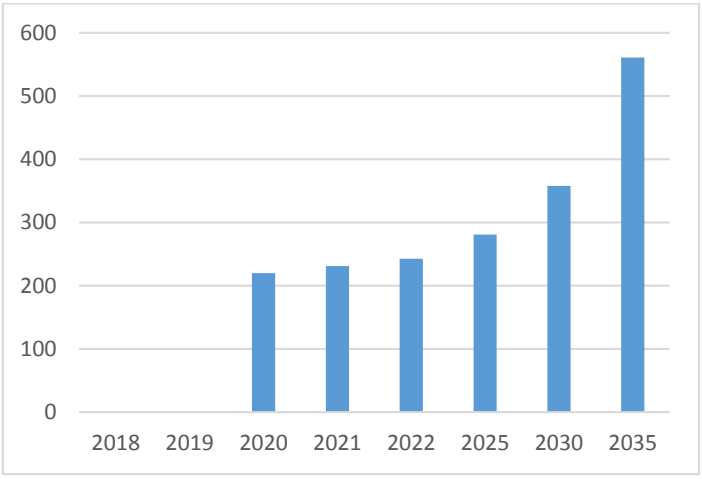
550. Le scénario médian de référence retient un développement des exportations allant à 560 MW à l'horizon de 2035. La puissance à l'export se repartie en 62% pour le Nigéria, 27% pour le TCHAD, et le reste pour la RCA.

551. La demande électrique des interconnexions est illustrée dans le graphique ci-après.

Tableau 135 Demande électrique des interconnexions

	2018	2019	2020	2021	2022	2025	2030	2035
DEMANDE DES INTERCONNEXIONS (MW)	0	0	220	231	243	281	358	561

Figure 45 Evolution de la demande des interconnexions



- Agrégation de la Demande

552. La demande globale résultant des différents segments présentés précédemment va évoluer d'environ 1250 MW à près de 3400 MW. Ainsi, la puissance de pointe appelée va doubler en l'espace de quinze ans. La demande de base représentera plus des trois quarts de la demande globale. La demande à l'exportation représentera à l'horizon de 2035, 16 5% du total.

Tableau 136 Agrégation de la demande

En MW	Plan d'Action Quinquennal (PAQ)				Objectifs Stratégiques			
Demande de base	1 184	1 243	1 306	1 365	1 427	1 631	2 099	2 567
Dont demande rurale	*52*	*55*	*58*	*68*	*81*	*134*	*216*	*313*
Grands Projets	64	99	154	174	209	232	268	
Interconnexion	0	0	220	231	243	281	358	561
Demande Globale	1 247	1 342	1 681	1 760	1 844	2 121	2 689	3 396

Figure 46 Répartition de la demande globale en 2020

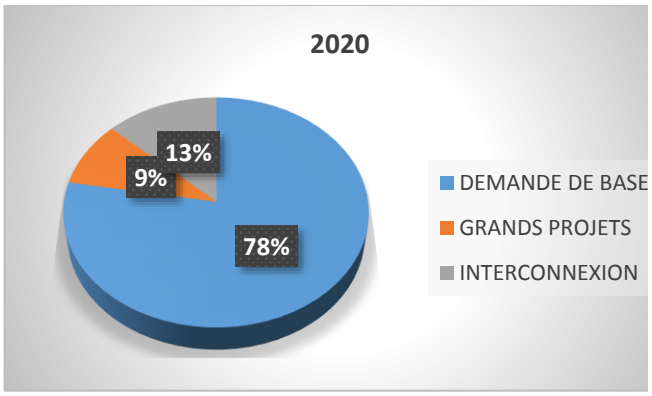
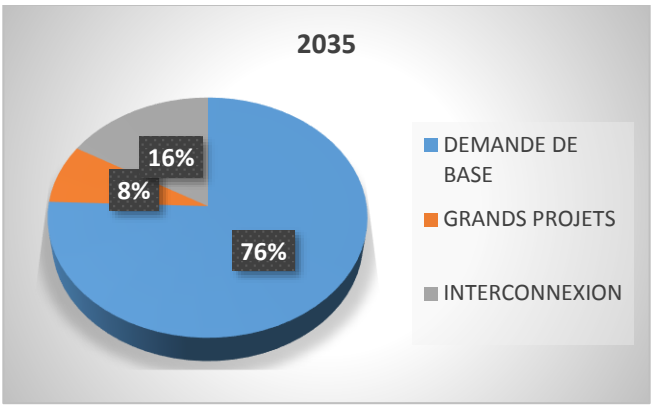


Figure 47 Répartition de la demande globale en 2035



- Perspectives de l'Offre d'Energie Electrique

553. Le parc actuel de production comporte :

a. Trois (3) centrales hydroélectriques :

iv. Songloulou d'une capacité de 384 MW (bassin de modulation journalière),
v. Edéa d'une capacité de 276 MW, et
vi. Lagdo d'une capacité de 72 MW ;

b. 4 Barrages-réservoirs pour la régularisation du fleuve Sanaga :

vii. Bamendjin,
viii. Mbakaou,
ix. Mapé, et
x. la confluence Lom Pangar (Lom Pangar 30 MW)
xi. pour un total de 13 Milliards de m3 ;

c. Un parc de six (6) centrales Thermiques (fuel, diesel et gaz) : Oyomabang, Bassa, Logbaba, Bafoussam, Limbe et Kribi, connectées aux réseaux et totalisant une puissance de près de 520 MW ;

d. Un certain nombre de centrales isolées totalisant plus de 40 MW ;

554. Au total, la puissance installée est de près de 1300 MW, à distinguer de la puissance réellement développable qui est réduite par deux facteurs principaux : l'état de fonctionnement des centrales en place et l'étiage en saison sèche.

555. Le tableau suivant illustre la capacité de parc de production en exploitation. La part de la capacité hydraulique ne dépasse pas les 60% de la capacité totale malgré l'immense potentielle hydroélectrique dont dispose le Cameroun. Cela est dû à la multiplication des programmes d'urgence thermique (Ebolowa, Mbalmayo, Kribi, …) qui ont suivi une décennie 2000 -2010 de non investissement. Toutefois, la part de l'hydraulique est destinée à augmenter au vu des investissements décidés pour les futurs aménagements hydroélectriques, dont Memvélé.

Tableau 137 Les Centrales en exploitation

Réseau	Centrale		Type de centrale	Nombre de Groupes	Puissance Totale Installée (MW)
RIS	Song Loulou		Hydro	8	384
	Edéa	Edéa 1		3	46
		Edéa 2		6	120
		Edéa 3		5	110
	Dibamba		Thermique HFO	5	86
	Limbé			5	85,5
	Logbaba 2			2	12
	Oyo 1			3	18
	Baffoussam		Thermique LFO	3	13,5
	Bassa 2			3	9,9
	Bassa 3			2	9
	Logbaba			1	1,5
	Oyo 2			9	14,4
	Bamenda		Thermique. LFO	18	21,6
	Ebolowa			9	10 ,8
	Mbalmayo			9	10,8
	Ahala (Location)			75	60
	Kribi (Avril 2013)		Gaz	13	215,28
RIN	Lagdo		Hydro	4	72
	Kousseri		Thermique LFO	-	3
RIE	Bertoua		Thermique LFO	-	17,6
	Bétaré Oya			-	0,76
	Garoua Boulai			-	1,08
	Lomié			-	0,48
	Yokadouma			-	1,1
	Mouloundou			-	0,37
	Lom Pangar		Hydro	2	30

Source : PDSE

556. Pour les centrales en cours de construction, programmées à court terme ou faisant l'objet d'une prise de décision, cela totalise une capacité de près de 300 MW qui devraient être installées avant 2022. Grâce à ces investissements, la part de l'hydraulique passera à environ 67%.

Tableau 138 Centrales en cours de construction, programmées à court terme ou faisant l'objet d'une prise de décision

Réseau	Centrale	Type de centrale	Nombre de Groupes	Puissance Totale Installée (MW)
	Mekin		3	15
	Menvé-ele		4	211
RIS	Menchum	Hydro	4	84

Source : PDSE

557. Pour les centrales planifiées, il s'agit d'un programme d'équipement appelé à satisfaire la demande émanant de chacun des réseaux séparés (RIS, RIN et RIE) et assurer ainsi leur sécurité d'alimentation en attendant leur consolidation en un réseau national interconnecté (RNI).

Tableau 139 Programme d'équipement des réseaux (RIS, RIN et RIE)

Réseau	Nom de la centrale	Type	Nombre de groupes	Puissance installée (MW)	Année de mise en service	Coût en milliards de FCFA
	Nachtigal Amont	Hydro	7 x 56	392	2021	700
RIS	Njock Ph 1	Hydro	4 x 39	117	2026	160

	Kpep	Hydro	6 x 92,6	556	2028	400
	Song Dong	Hydro	8 x 32,5	316	2031	374,5
RIN	Bini à Warak	Hydro	3 x 20+1,54	61,5	2021	-
	Mbinjal	Hydro	4	83	2022	165
	Mayo Taram	Hydro	4	29	2022	57
	Mandourou	Hydro	4	70	2023	67
	Mbam Amont Phase 1	Hydro	2	74	2023	145
	Mbam Amont Phase 2	Hydro	2	75	2029	145
RIE	Colomines	Hydro	2	18	2024	35
	Ngoïla	Hydro	8	124	2025	245

558. Par ailleurs, au cours des années 2017 et 2018 il a été fait état d'un certain nombre d'autres projets hydroélectriques, essentiellement le grand Eweng, prévoyant un potentiel de 1 800MW, Kikot avec un productible de 350 MW et l'ouvrage de Makay d'une capacité installable de 350MW.

559. Ces opportunités font l'objet d'études plus au moins avancées de faisabilité, d'APS ou d'APD, alors que les perspectives d'investissement ne commenceront à être clarifiées que lorsque les contrats de cession d'énergie soient effectivement établis et les fonds promis par les partenaires soient effectivement mobilisés.

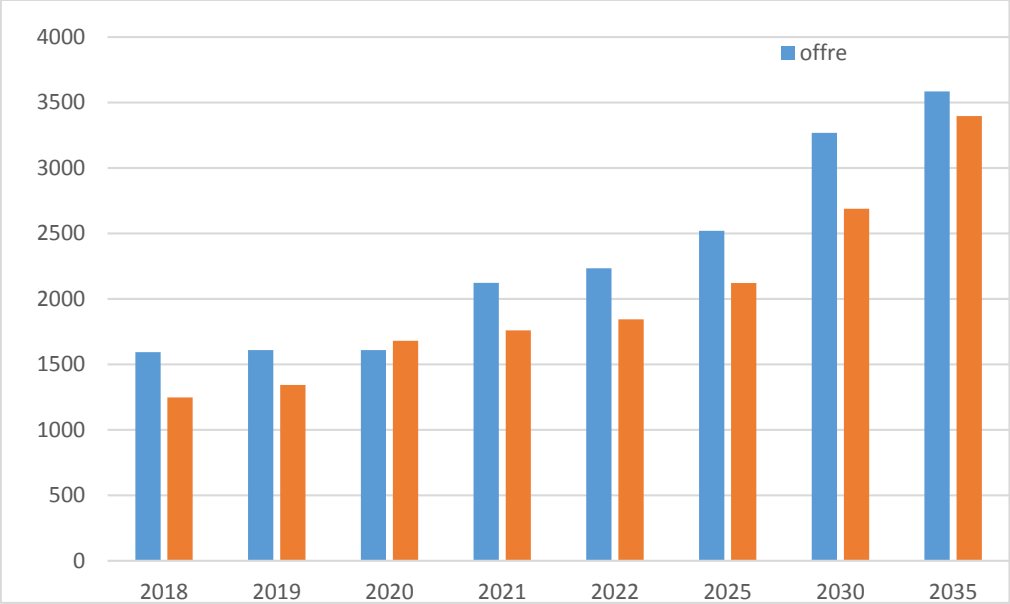
- L'Adéquation Offre-Demande d'Energie Electrique 'Niveau Global'

560. Le Diagramme suivant présente l'évolution temporelle de l'Offre-Demande Energie Electrique jusqu'à l'horizon 2035, le programme d'équipement en moyens de production, ainsi planifié, étant censé répondre au moindre coût à la demande électrique de pointe synchrone. Ce programme minimise la probabilité de perte de charge (loss of load- LOLP) en garantissant une marge de réserve suffisante pour couvrir les périodes d'étiage.

Tableau 140 Adéquation Offre Demande d'Energie Electrique à l'horizon 2035

	PLAN D'ACTION QUINQUENNAL					OBJECTIFS STRATEGIQUES		
CONFRONTATION OFFRE/DEMANDE	2018	2019	2020	2021	2022	2025	2030	2035
DEMANDE D'ENERGIE ELECTRIQUE	1247	1342	1680	1760	1844	2121	2689	3396
OFFRE D'ENERGIE ELECTRIQUE	1594	1609	1609	2122	2234	2520	3268	3584

Figure 48 Confrontation Offre / Demande



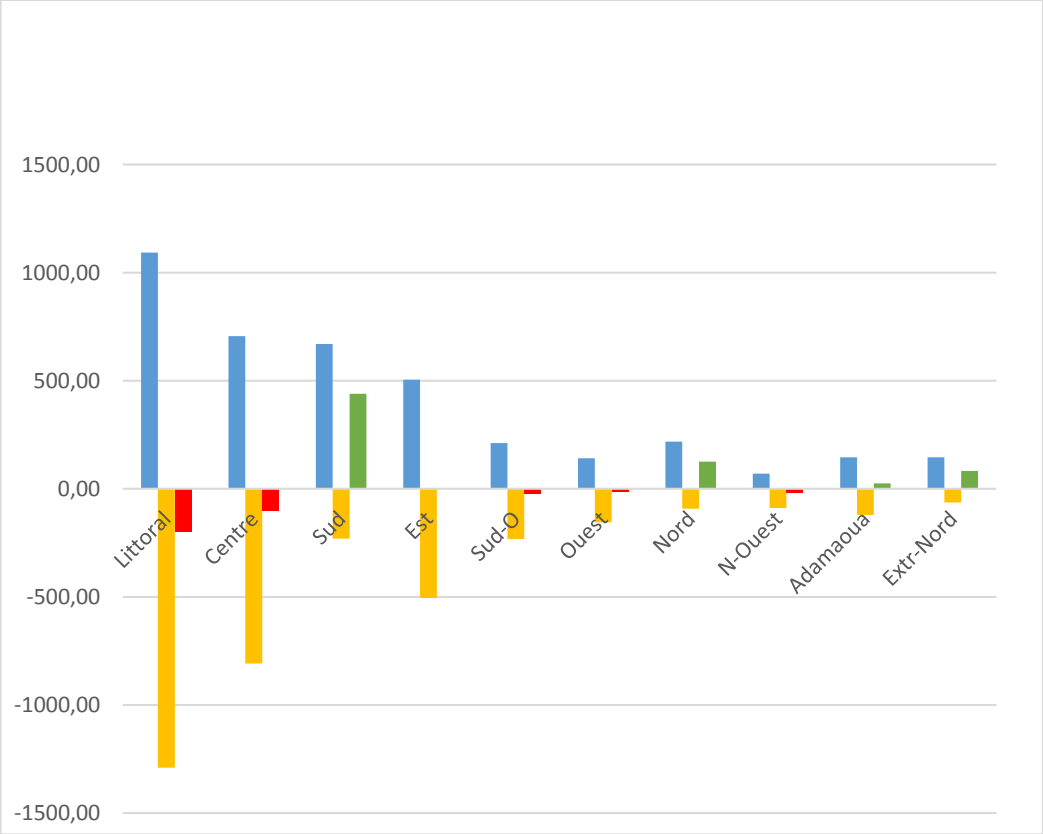
561. Cet ambitieux programme d'investissement nécessite un grand effort financier, que seul un Partenariat Public – Privé, pourrait aider à surmonter. C'est dans ce cadre que de nombreux accords de coopération ont été finalisés et sur le point d'être mis en œuvre entre l'Etat du Cameroun et des promoteurs de Chine, France, Etats Unis, …. Ainsi, la dynamique d'investissement dans les aménagements hydroélectriques pourrait modifier le programme sus indiqué, dont l'actualisation devrait être réalisée avant la fin de l'année 2020.

- L'Adéquation Offre-Demande d'Energie Electrique 'Niveau Régional'

Tableau 141 Confrontation Spatialisée Offre/ Demande Horizon 2035

	Littoral	Centre	Sud	Est	Sud-O	Ouest	Nord	N-Ouest	Adamaoua	Extrême-Nord	Cameroun
Demande.	1093,00	706,00	670,00	505,00	212,00	141,00	218,00	70,00	146,00	146,00	3907,00
Offre	1290,00	808,00	230,00	505,00	232,00	155,00	92,00	89,00	121,00	63,00	3585,00
Demande/Offre	-197,00	-102,00	440,00	0,00	-20,00	-14,00	126,00	-19,00	25,00	83,00	322,00

Figure 49 Confrontation Spâtialisée Offre/ Demande 2035



2.3.8.1.2. OSS de la Composante 'Transport-Distribution'

562. Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. La situation actuelle du réseau et l'évaluation de sa stabilité en situation de fonctionnement normal ou de fonctionnement dynamique impliquent la priorisation de la sécurisation de l'alimentation en énergie électrique des métropoles et des grands centres de consommation.

563. Ainsi des projets de renforcement des réseaux électriques de transport et de distribution d'électricité sont identifiés autour des villes Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bamenda et Kribi(CIPK). Ces renforcements touchent également les villes de Ngaoundéré, Garoua et Maroua pour le réseau RIN et les villes de Bertoua, Batouri et Abang-Mbang pour le réseau RIE et sont tous destinés à être réalisés durant le plan quinquennal 2018-2022. Les échéances sont tenables à condition de lancer les projets immédiatement, ce qui est le cas pour certains d'entre, avec comme Maître d'ouvrage la SONATREL.

564. Entre 2023 et 2035, un programme d'investissement est établi pour la consolidation des réseaux RIS, RIN et RIE, séparément en une première étape puis en les intégrant dans un réseau national interconnecté RNI.

- Les Réseaux Nationaux de Transport et Distribution à Moyen et Long Terme (2023-2035)

565. Les simulations de répartition de charge ont été réalisées sur chaque réseau et pour chaque quinquennat entre 2020 et 2035, afin de déterminer les extensions et les renforcements nécessaires ainsi que

leurs dates de mise en service pour assurer une évacuation convenable de la production d'électricité dans les différents sites et une bonne répartition de la charge sur tout le réseau. Ces mêmes simulations ont été réalisées en supposant un régime de fonctionnement perturbé. En effet, même en situation de défaillance, le réseau doit garder son intégrité afin d'assurer la sécurité d'alimentation des charges.

566. Le plan de renforcement et de consolidation prévu pour la période 2023 à 2035, comporte un investissement de près de 650 Milliards de FCFA, et des infrastructures portant sur plus de 4000 Km de lignes HT.

Tableau 142 Consolidation et renforcement du réseau RIS pour : 2023-2035

N°	Ouvrage	Long. lignes (km)	Section conduct (mm² Alm)	Échéance	Coût Estimatif (Million de FCFA)
1	Une E/S à Nyom sur la ligne 90 kV Oyo-Ngousso (2 ternes)	5	366	2017	1214
2	Entrée/Sortie à Nylon sur la ligne 90 kV Dibamba-Koumassi (2 ternes)	1	570	2017	834
3	Entrée/Sortie à Logbessou sur la ligne 225 kV Logbaba-Békoko (2 ternes)	5	570	2017	1673
4	2 lignes 225 kV Nkolkoumou-Nchtigal Amont en double ternes	70	366	2019	22829
5	une 2ème ligne 225 Mangombé-Logbaba2	65	366	2020	7676
6	Une 2ème ligne 90 kV Oyo-Ahala	10	366	2020	1444
7	Une ligne 225 kV Nkolkoumou-Oyomabang	8	366	2025	1693
8	Une ligne 225 kV Songloulou-Logbessou	100	570	2025	12661
9	2 lignes 90 kV Njock-Mbalmayo	100	570	2026	16466
10	2 lignes 225 kV double ternes Kpep-Bafoussam	170	570	2028	57466
11	Une ligne 225 kV Bafoussam-Békoko	194	570	2028	23761
12	2 TRs 225/90 kV- 2*200 MVA à Bafoussam			2028	2100
13	2 TRs 225/90 kV- 2*300 MVA à Békoko			2030	2624
14	Un poste 225/90 kV 2*200 MVA à Yaoundé Est			2030	4363
15	Une E/S à Yaoundé Est sur. ligne 225 kV Ahala-Nyom (2 ternes)	5	570	2030	1673
16	Une E/S à Song Ndong sur. ligne 225 kV Songloulou-Logbessou (2 ternes)	1	570	2031	1017
17	Une ligne 225 kV Song Ndong-Limbé	130	570	2031	16204
18	2 TR 225/90 kV 2*300 MVA à Koumassi			2035	2624
19	2 TR 225/90 kV 2*300 MVA à Logbessou			2035	2624
20	50 MVAR à Limbé			2025	492
21	25 MVAR à Njombé			2030	246
22	20 MVAR. à Njock Nkong			2035	197
23	Une ligne 225 kV Grand Ngodi-Songloulou	35	570	2024	4986
24	Une ligne 90 kV Njock-Njock-Nkong	40	570	2029	3871
25	Une ligne 225 kV Bayomen-Bafoussam. . . . . (2 ternes)	110	570	2031	19746
26	Une ligne 225 kV Bayomen-Songloulou (2 ternes)	130	570	2031	23026
27	Une ligne 225 kV Mouila mogué-Kribi (2 ternes)	140	570	2031	24666
28	Une ligne 225 kV Mouila mogué-Yaoundé Sud (2 ternes)	90	570	2031	16466
29	Une ligne 225 kV Grand Edéa-Mangombé	10	570	2031	2034
30	2 lignes 225 kV Edéa Amont-Mangombé. . . . . (2 ternes par ligne)	10	570	2033	4986
31	Une 2ème ligne 90 kV Mbalmayo-Yaoundé Sud	32	570	2035	3241
32	Une ligne 225 kV Kpep-Frontière Nigéria. . . . . (2 ternes)	55	570	2035	9873
33	Une ligne double circuit 225 kV Song Dong-Songloulou	45	570	2022	6042
TOTAL INVESTISSEMENETS. (Million de FCFA)					**300 818**
TOTAL LONGUER (Km)					**1 561**

Tableau 143 Consolidation et renforcement du réseau RIN (2023-2035)

N°	Ouvrage	Long. lignes (km)	Section conduct (mm² Alm)	Échéance	Coût Estimatif (Million de FCFA)
1	Une ligne 110 kV Bini Warak-Ngaoundéré	38	366	2018	3464
2	Une ligne 225 kV Mandourou-Fo-Mbinjal	50	570	2020	6757
3	Une ligne 225 kV Mayo Darlé - Mbam Amont	30	570	2020	4396
4	Une ligne 225 kV Mbam Amont – Ngaoundal – Ngaoundéré	265	570	2020	32144
5	Une ligne 225 kV Mbinjal-Garoua	180	570	2020	22108
6	Une ligne 225 kV Ngaoundéré-Mandourou	56	570	2020	7466
7	Un poste 225/90 kV – 1x100 MVA à Garoua	-		2020	1952
8	Une ligne 225 kV Garoua-Frontière Nigéria	42	570	2020	5813
9	Une ligne 225 kV Mayo Darlé - Mayo Taram	10	570	2022	2034
10	Une ligne 225 kV Lagdo-Garoua	50	570	2025	6757
11	Un poste 225/90 kV – 2x100 MVA à Maroua	-		2025	1952
12	Une 2ème ligne 225 kV Garoua-Maroua (*)	201	570	2025	24587
13	Une ligne 225 kV Mbam Amont – Ngaoundéré	220	570	2029	26831
14	Une 2ème ligne 225 kV Mbinjal-Garoua	180	570	2030	22108
Bobines de réactance :					
15	20 MVAR à Ngaoundéré			2020	
16	20 MVAR à Ngaoundal			2020	
TOTAL INVESTISSEMENETS. (Million de FCFA)					**168369**
TOTAL LONGUER					**1322**

Tableau 144 Consolidation et renforcement du réseau RIE (2023-2035)

N°	Ouvrage	Long. lignes (km)	Section conduct (mm² Alm)	Échéance	Coût Estimatif (Million de FCFA)
1	Une ligne 90 kV Colomines-Zokoumambalé	4	228	2020	998
2	Une ligne 90 kV Zokoumambalé-Batouri	60	228	2020	4855
3	Un poste 225/90 kV 1*100 MVA à Bertoua	-		2020	1952
4	Une ligne 225 kV Bertoua-Lomié	174	366	2020	19116
5	Un poste 225 kV à Lomié	-		2020	poste privé
6	Une ligne 225 kV Lomié-Ngoila	77	366	2025	8935
7	Une ligne 225 kV Ngoila-Chutes de Nki	69	570	2025	9001
8	Une. ligne 225 kV Chutes de Nki-Yenga	80	366	2025	9250
9	Une ligne 225 kV Ngoila-Nkout	176	570	2025	21635
10	Un poste 225 kV à Nkout	-		2025	poste privé
11	Une 2ème ligne 225 kV Chutes de Nki-Yenga	80	366	2026	9250
12	Une ligne 225 kV Ngoila-Mbalam	74	570	2026	9591
13	Une ligne 225 kV Chutes de Nki-Mbalam	81	570	2026	10418
14	Une ligne 225 kV Nkout-Mbalam	152	570	2026	18801
15	Un poste 225 kV à Mbalam	-		2026	poste privé
Bobines de réactance :					
16	80 MVAR à Nkout			2025	poste privé
17	50 MVAR à Mbalam			2026	poste privé
TOTAL INVESTISSEMENETS. (Million de FCFA)					**123798**

Tableau 145 Interconnexion RIS-RIN (2023-2035)

N°	Ouvrage	Long. lignes (km)	Section conduct (mm² Alm)	Échéance	Coût Estimatif (Million de FCFA)
1	Une ligne 225 kV Nachtigal Amont - Mbam Amont	235	570	2029	28602
2	Une ligne 225 kV Bayomen -Mbam Amont	205	570	2031	25060
TOTAL INVESTISSEMENETS (Million de FCFA)					**53662**
TOTAL LONGUER					**440**

- Les Interconnexions de l'Intégration Sous Régionale

567. Ayant le troisième potentiel hydroélectrique de l'Afrique après la RDC et l'Ethiopie, le Cameroun a un rôle de leader énergétique à assurer et un relais important à concrétiser à l'échelle es échanges sous régionaux d'énergie électrique.

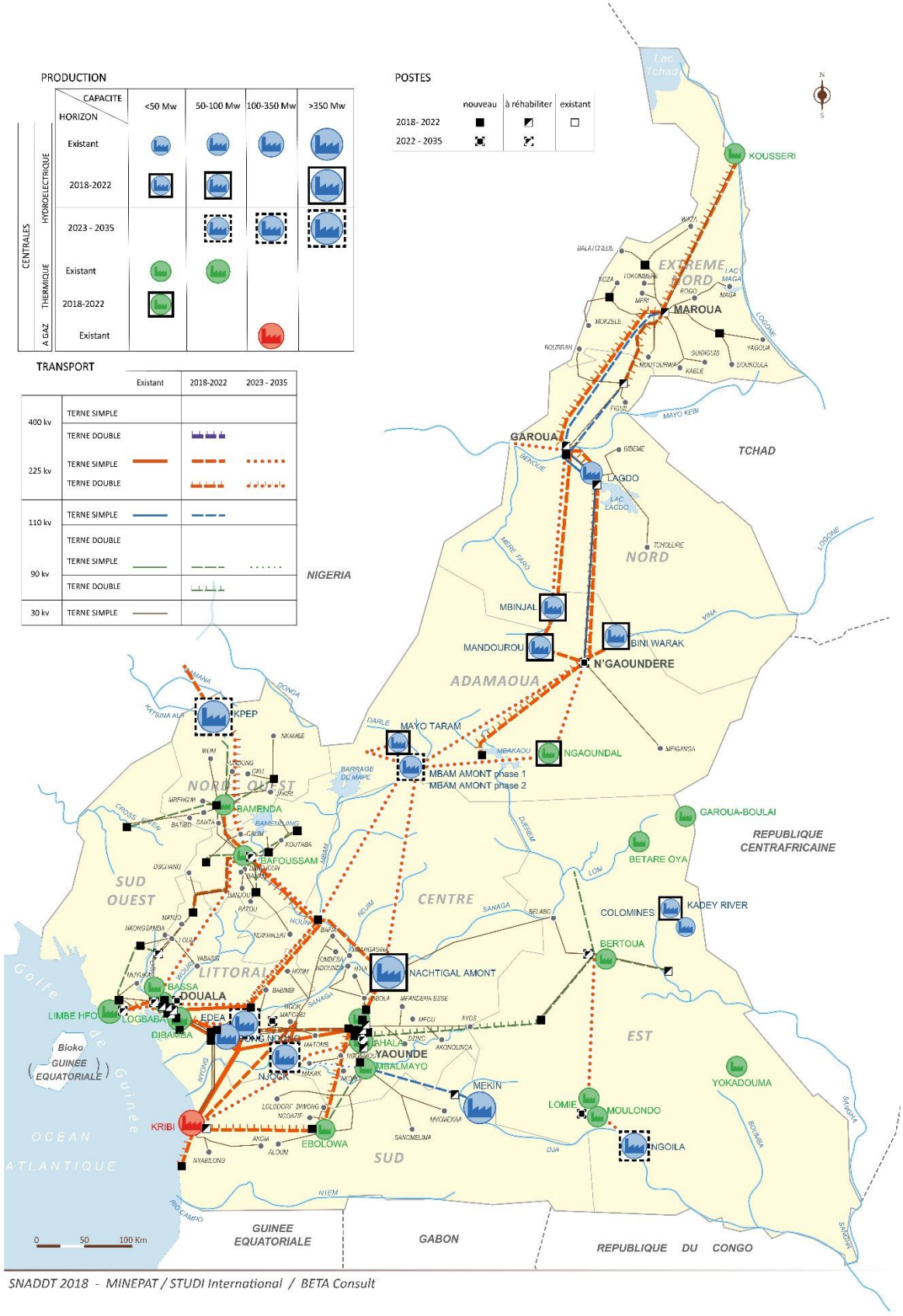
568. Le Cameroun se retrouve ainsi avec le double impératif de :

a. Renforcer le réseau interconnecté national (RNI) afin d'améliorer l'efficacité de transfert d'énergie,
b. Développer des interconnexions fiables avec les pays voisins, dont notamment le Nigéria et le Tchad, afin de pouvoir exporter le surplus d'électricité, et
c. Exploiter les disponibilités en transport d'électricité pour assurer le transit à travers son territoire entre pays de la région.

Tableau 146 Consolidation du réseau RNI par l'introduction du réseau 400kV (2029-2035)

N°	Ouvrage	Longueur de la Ligne (Km)	Année de Mise en Service
1	Une ligne 400 kV Frontière Nigéria-Kpep	55	2035
2	2 lignes 400 kV Bafoussam-Kpep	170	2024
3	Un poste 400/225 kV- 2*300 MVA à Bafoussam		2024
4	2 lignes 400 kV Bafoussam-Bayomen	110	2031
5	Une ligne 400 kV Bayomen Songloulou	130	2031
6	Un poste 400/225 kV- 2*300 MVA à Songloulou		2029
7	Une ligne 400 kV Kikot Av -Songloulou	70	2029
8	Une ligne 400 kV Kikot Aval - Mangombé	115	2029
9	Un poste 400/225 kV- 2*300 MVA à Mangombé		2029
10	Une ligne 400 kV Bayomen – Nachtigal Aval	100	2031
11	Une ligne 400 kV Nachtigal Aval-Yaoundé Nord	70	2031
12	Un poste 400/225 kV- 1*300 MVA à Yaoundé Nord		2031
	TOTAL INVESTISSEMENETS. (Million de FCFA)		**200 000**
	TOTAL LONGUER		**820**

Figure 50 Consolidation du Réseau Electrique Camerounais à l'horizon 2035



SNADDT 2018 - MINEPAT / STUDI International / BETA Consult

2.3.8.1.3. OSS de l'Accès Universel à l'Energie Electrique.

569. L'universalité de l'accès et la discrimination positive envers les mal desservis, sont des orientations fondamentales du SNADDT, en cohérence avec le plan directeur du secteur de l'électricité. Partant d'une situation où le taux d'électrification ou de branchement effectif ne dépasse pas les 25% en moyenne, le PDSE se pose comme défi d'arriver à la pleine électrification à l'horizon 2035. Cet objectif devra être atteint soit à partir de déploiement et de l'extension des réseaux de distribution actuels, soit à partir du développement d'une électrification décentralisée basée sur la valorisation des ressources locales en individuel ou sous forme de mini réseau.

570. L'approche à mettre en œuvre cherche ainsi à réduire les écarts importants cachés par les valeurs moyennes, entre milieux urbains, péri-urbains et ruraux et entre les Régions.

571. Relever un tel défi réduit cela vise la réduction de l'impact négatif de l'extrême inégalité en matière développement socioéconomique régional, et cela au moyen particulièrement la création d'activités génératrices de revenus, notamment dans les services et les industries de première transformation, en plus du développement social en matière de santé, d'éducation et d'accès aux TIC.

572. L'OSS ainsi ciblé consiste, pour l'horizon 2035, à œuvrer pour que toutes les localités du Cameroun de plus de 150 habitants puissent disposer d'un accès de qualité et sécurisé à l'énergie électrique et ceci pour tous les segments de la demande rurale domestique et non domestique (secteurs productifs, social et éclairage publique), ainsi que la demande en moyenne tension faisant partie du même segment.

573. Sur cette base la demande relative à ce segment passera de230 GWH en 2020 à 1250 GWH en 2035, ce qui exigera la multiplication par cinq (05) de la puissance de pointe appelée en quinze (15) ans, faisant ainsi apparaitre l'ampleur de l'effort à souscrire.

574. Cet effort se traduira, sur le plan technique, par le développement sur tout le territoire des différentes variantes de solutions suivantes :

a. Electrification par extension des réseaux MT/BT actuels,
b. Electrification décentralisée par le développement des mini réseaux à partir des ressources locales (PCH, biomasse, PV, Diesel etc…),
c. Electrification individualisée ou autoproduction selon le besoin et la disponibilité des ressources

575. A ces trois (03) solutions peut s'ajouter une quatrième, moins fréquemment utilisée, qui consiste en l'électrification à partir des lignes hautes tension des localités avoisinantes en utilisant la technologie du câble de garde isolé, ce qui permet d'accélérer la réalisation des projet d'électrification.

576. Un effort non moins important est nécessaire au niveau institutionnel. En effet la réussite des projets d'électrification rurale dépend largement de l'implication des collectivités locales aux côtés des concessionnaires privés et d'autre intervenants comme les organisations non gouvernementales (ONG). Dans le cadre d'intermédiation sociale, financière et environnementale en faveur des futurs usagers.

577. Le déroulement temporel de la stratégie d'atteinte des OSS d'accès universel à l'énergie électrique se fera selon les quatre (4) phases suivantes :

a. Phase 1 (2016 - 2020) : Electrification de tous les Chefs-

lieux de Communes par le réseau MT ou par mini réseau hydro, biomasse ou solaire

xii. Priorité économique accordée aux pôles de développements

xiii. Priorité territoriale accordée à la zone Nord : le taux d'accès passe de 47% à au moins 70%,

xiv. Le taux d'accès de la Région Sud passe de 88% à 90%.

b. Phase 2 (2021-2025) : 99% des Chefs-lieux de Communes sont raccordés au réseau MT, les 1% restant auront été électrifiés par des mini-réseaux solaires dès la phase précédente ;

xv. Priorité secondaire accordée aux pôles de développement

xvi. Priorité sur la zone nord : le taux d'accès passe de 70% à 90%

xvii. Le taux d'accès au sud passe de 90% à 95%

c. Phase 3 (2026-2030) : 100% des chefs-lieux de communes sont raccordés au réseau MT

xviii. Priorité sur la zone nord : le taux d'accès passe de 90% à 95%

xix. Le taux d'accès au sud passe de 95% à 98%

d. Phase 4 (2031-2035) : Accès universel. Toutes les localités de plus de 150 habitants sont raccordées au réseau MT interconnecté. Le Taux d'accès est de 99% sur l'ensemble du territoire.

578. Le tableau suivant présente le phasage de la composante associée à l'OSS 'Accès Universel à l'Energie Electrique.

Tableau 147 Phasage de l'atteinte de l'OSS 'Accès Universel à l'Energie Electrique'

	Situation initiale 2015	Phase 1 2016-2020	Phase 2 2021-2025	Phase 3 2026-2030	Phase 4 2031-2035
Localités électrifiées en fin de phase	3 777	6 772	9 525	11 097	12 526
Localités en projet	930	2 065	2 753	1 572	1 429
dont Réseaux MT		1 888	2 753	1 572	1 429
dont Mini réseaux ENR		177			
Pop. des localités électrifiées à la fin de la phase (million)	15.0	20,3	24,6	28	31,1
Population des localités en projet pendant la phase	1,3	2,9	2,4	1,1	0,5
dont Réseaux MT		2,5	2,4	1,1	0,5
dont Mini réseaux ENR		0,4			
Taux d'accès National	74%	85%	94%	98%	99%
Taux d'accès zone Nord	47%	74%	90%	96%	98%
Taux d'accès zone Sud	88%	90%	96%	98%	99%
Nb de branchements		287 494	250 000	250 000	250 000
dont Réseaux MT		179 222	222 694	195 198	181 243
dont Intensification		70 778	27 306	54 802	68 757
dont Mini réseaux ENR		37 494			
Réseau MT (km)	16 720	21 419	29 799	36 919	41 035

Source : PDER

579. L'investissement requis pour l'atteinte de l'OSS 'Accès Universel' est estimé à 600 Mds de FCFA réparti à raison de 64,0% pour les trois régions du réseau interconnecté Nord (RIN), Adamaoua, Nord et Extrême Nord, 28% pour les six régions du réseau interconnecté Sud (RIS) et de 8, % pour la seule région du réseau interconnecté Est.

580. La première phase du PDER prévoit la réalisation de 27 projets en électrification rurale à partir des énergies renouvelables il s'agit de 7 projets alimentés par une centrale biomasse, 12 par une centrale hydroélectrique et 8 par un système PV solaire – Diesel.

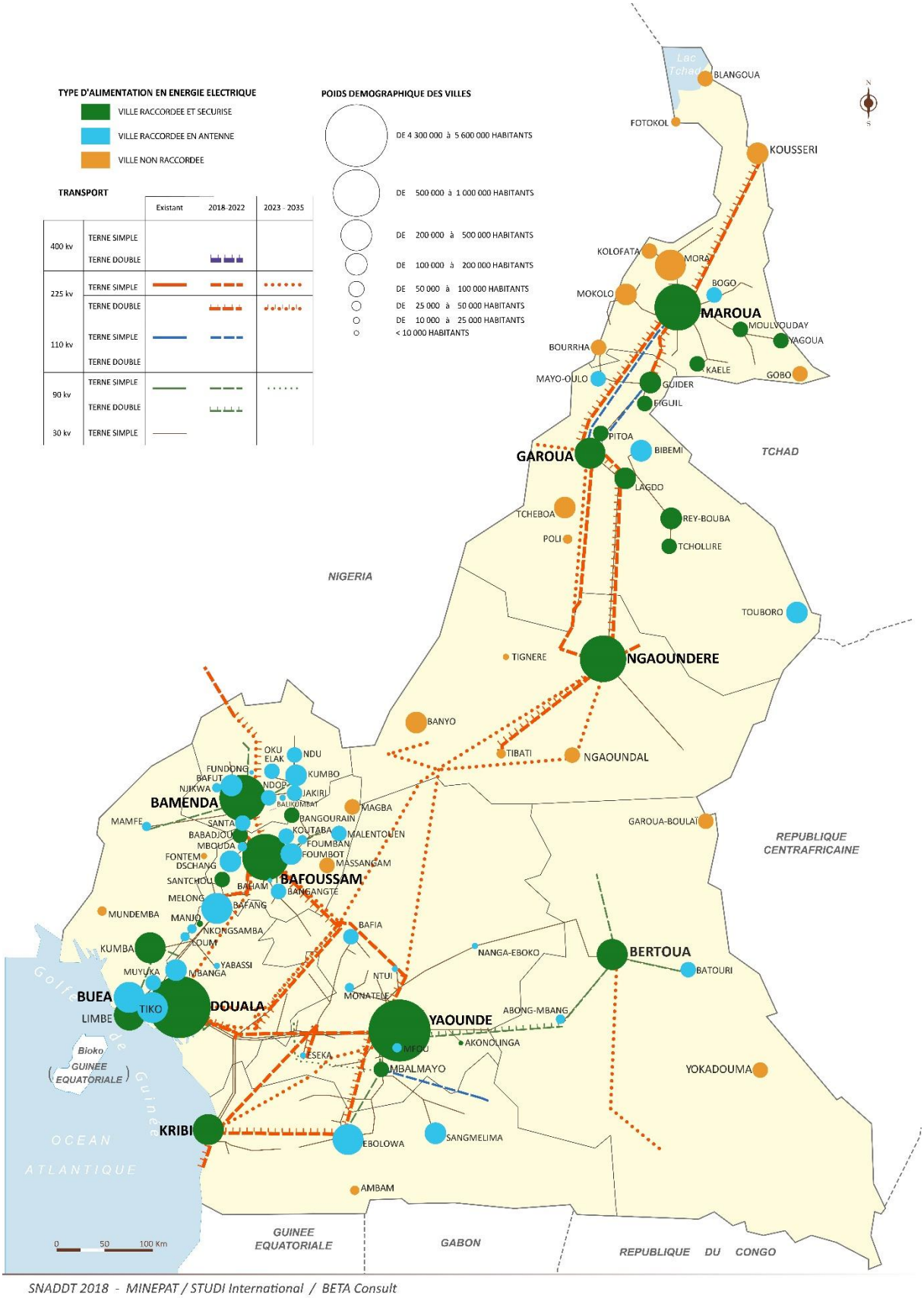
2.3.8.1.4. OSS 'Renforcement-Sécurisation de l'Alimentation Electrique des Grandes Villes et Chefs-lieux de Départements.

581. Sur la base des résultats de projection démographique à l'horizon 2035 tel que cela a été élaboré dans le cadre de la présente étude SNADDT, la situation en matière d'alimentation en énergie électrique des futures quatre-vingt-treize (93) villes de plus de 50 000 habitants, et des chefs-lieux des départements, est la suivante :

Tableau 148 Type d'alimentation en EE – état actuel - des 93 Villes par Région

	Adamaoua	Nord	Extrême-Nord	Est	Sud	Centre	Littoral	Sud-Ouest	Ouest	Nord-Ouest
Raccordé et Sécurisé	N'Gaoundéré Meiganga	Garoua Guider Lagdo Reybouba Figuil Pitoa Tchollire	Maroua Kaele Yagoua Moulvoudaye	Bertoua	Kribi	Yaoundé Mbalmayo Akonolinga	Douala Edea N'Kong-Samba	Kumba Limbé	Bafoussam Bangourain Santchou Babadjou	Bamenda
Raccordé en Antenne	-	Touboro Bibemi Mayooulo	Bogo	Batouri Abong-Mbang	Ebolowa Sagmelima	Bafia Monatele Mfou Eseka Ntui Nanga-Eboko	Melong Loum Mbanga Yabassi	Tiko Buea Muyuka Tombel Mamfe	Dschang Mbouda Foumbot Foumban Kouoptamo Malentouen Bangangte Bafang Baham	Kumbo Bafut N'Dop Elak-Oku Santa Jakiri Ndu Balikumbat Mbengwi Fundong
Non Raccordé	Tignere Tibati N'Gaoundal Bankim Banyo	Tcheboa Poli	Mora Kousseri Mokolo Bourrha Gobo Blangoua Kolofata Fotokol	Yokadouma Garoua-Boulaï	Amabam	-		Fontem Mundeba	Magba Massanga	

Figure 51 Types d'alimentation en Energie électrique des Villes



SNADDT 2018 - MINEPAT / STUDI International / BETA Consult

a. Vingt-huit (28) villes sont alimentées à partir de deux sources, donc sécurisées, mais dont il faut renforcer la qualité de service. Parmi ces vingt-huit (28) sept (07) sont à programmer avant 2025 (Yaoundé, Douala, Bamenda, Bafoussam, Maroua, Garoua, Ngaoundéré), le reste entre 2025 et. 2030,
b. Quarante-deux (42) villes sont alimentées en antenne, pour lesquelles il s'agit de planifier aussi bien les études que les projets de bouclage à l'horizon 2035, en vue de leur sécurisation pour garantir la continuité de l'alimentation électrique même en cas de coupure,
c. Vingt-trois villes (23) sont non raccordées aux réseaux interconnectés et sont électrifiées soit par des mini réseaux soit par électrification individuelle. Ces villes doivent faire l'objet de programme de mini réseau (Diesel, PV Solaire, BIO masse et PCH) ou de raccordement au réseau le plus proche à l'horizon 2025 (initialement 2020 dans le PDER).

2.3.8.2. Les Mesures Stratégiques d'Accompagnement

2.3.8.2.1. Le Renforcement des Capacités

582. L'institution la plus concernée par le renforcement des capacités est la SONATREL, société en charge du transport d'électricité du Cameroun, de création récente et dont le renforcement des capacités devrait se dérouler selon les trois axes suivants :

a. Le déploiement régional et le renforcement des unités locales de contrôle- commande, des unités d'interventions sur les réseaux, ainsi que les capacités de contrôle des exploitants en cas d'externalisation du service ;
b. La consolidation de ses unités opérationnelles au siège ou dans les régions par un personnel qualifié dans les spécialités liées au développement des infrastructures de transport d'électricité, au mouvement d'énergie, au dispatching, au télé contrôle, à la protection et au travaux sous-tension pour ne citer que ces disciplines de la mise en œuvre, de l'exploitation et de la maintenance des réseaux de transport ;
c. Le développement d'un dispatching national permettant la télé conduite du RNI et disposant des standards lui conférant une stature internationale pour le développement des échanges d'électricité dans le cadre d'un marché sous régional de l'électricité.

2.3.8.2.2. Implication du principe de 'Droits de l'eau'

583. Selon le principe 'droits de l'eau', tout utilisateur / opérateur public ou privé, exploitant l'eau stockée dans des ouvrages de régularisation à des fins de production de l'énergie hydroélectrique, dont les activités de production sont localisées en aval des ouvrages de régularisation, et bénéficiant du service de régularisation de ces ouvrages, est tenu de payer une redevance.

584. Cette redevance vise le recouvrement des coûts des ouvrages de régularisation en question, incluant notamment les charges de remboursement des emprunts liés aux investissements, les mesures de compensation sociales et environnementales et leurs charges récurrentes, les frais d'entretien et d'exploitation des ouvrages, ainsi que les

charges liées à la gestion du bassin concerné.

585. Le droit de l'eau appliqué actuellement pour la Sanaga, devrait être généralisé à tous les bassins versants du Cameron. Cette mesure permettrait d'octroyer des fonds supplémentaires pour le développement des infrastructures d'une part et leur entretien et maintien d'une autre part.

586. D'une manière plus générale, la notion de droits de l'eau, pourrait s'étendre aux activités tel que l'irrigation, le transport fluvial, l'éco-tourisme, et toutes autres activités lucratives, localisé en aval des ouvrages de régularisation et bénéficiant de ces ouvrages.

2.3.8.2.3. Organisation locale de l'électrification rurale

587. L'électrification rurale vise à répondre aux objectifs généraux définis par la stratégie sectorielle, soit la maximisation de l'accès inclusif à une électricité durable.

588. L'électrification rurale décentralisée reste une responsabilité de l'Etat confiée à l'Agence de l'Electrification Rurale. En effet, en raison du déséquilibre entre coûts d'investissement importants, dispersion spatiale et faibles revenus, l'électrification rurale ne constitue pas un segment de marché prisé par les opérateurs privés (développement quasi nul entre 2000 et 2010). Cela justifie l'intervention directe de l'Etat, qui doit mettre en œuvre des mécanismes de financement et de subvention compatibles avec les capacités de paiement des usagers ruraux.

589. L'approche participative impliquant notamment les collectivités locales constitue la règle de ce segment de la demande et de l'offre d'énergie électrique, concernant la programmation des investissements et leurs réalisations.

590. Le transfert des compétences aux Communes a pour objectif :

a. Le développement de nouvelles activités génératrices de revenu (AGR),
b. La prise en compte de la dimension genre
c. La création de plateformes multi usage

591. Les approches multisectorielles généralement adoptées pour ce type de contexte exigent un décloisonnement de la planification de l'électrification, en maximisant la coordination entre secteurs clés du développement rural.

2.3.8.2.4. Renforcement de la Planification Energétique

592. La planification énergétique a été réalisée dans le cadre du PDSEN (plan directeur de secteur d'électricité) et le PDER (plan directeur de l'électricité rurale). Ces deux plans se basent sur des données antérieures à 2015 au meilleur des cas et remontant parfois jusqu'à 2012. Aussi leur actualisation s'imposera-t-elle dès la fin 2019 afin de préparer la quinquennat 2021-2025.

593. La mise à jour des deux plans aura à tenir compte des principaux éléments suivants :

a. La mise à jour des données rétrospectives,
b. L'identification de scénarios prospectifs pertinents adossés à la Vision et au SNADDT concernant les principaux facteurs entrant dans le demande et l'offre énergétiques et prenant en compte les évolutions démographiques, sociales, économiques et plus spécifiquement le contexte énergétique, tant au niveau locale, national ou sous régional,
c. L'évaluation de la faisabilité des investissements en intégrant

notamment le progrès technique et technologique

2.3.8.2.5. L'Apport Energétique au Développement Industriel

594. L'apport englobe les éléments suivants :

a. Le développement et l'accompagnement d'entreprises de travaux actives dans le secteur de l'électrification et qui soient agrées par une autorité compétente (ARSEL par exemple)
b. La promotion de Petite et Moyennes Industries (PMI) actives dans la conception, la fabrication ou le montage de composants et d'équipement électriques (câbles, transformateurs, sectionneurs, disjoncteurs, protections, régulateurs, onduleurs, panneaux solaires et autres)
c. L'adoption de normes et standards spécifiques au contexte camerounais
d. L'appui aux institutions bancaires notamment pour garantir le recouvrement des crédits octroyés
e. Le renforcement des capacités en maitrise d'ouvrage des différents acteurs publics ou privés
f. L'accompagnement pour la pénétration du marché sous régional.

2.3.8.2.6. Promotion de l'Efficacité Energétique

595. Un programme d'efficacité énergétique aura à être mis en œuvre et comporter des mesures de sensibilisation, d'information et d'éducation, et des mesures d'aide financière sous forme de subvention ou de crédits bonifiés conditionnés par la souscription à des techniques d'efficacité électrique (lampe basse consommation, moteur à haute performance, système de pompage performent, réfrigérateur efficace…).

596. Ces différentes mesures peuvent s'accompagner de l''adoption ou de la définition de normes de performances minimales des installations intérieurs et des équipements consommateurs d'énergie. De même qu'une réglementation thermique des bâtiments peut être promulguée en prenant en compte des conditions climatiques locales, les matières premières disponibles localement ainsi que les techniques de construction en usage.

Tableau 149 Synthèse des Mesures Stratégiques d'Accompagnement

DESIGNATION	MINISTERES IMPLIQUES	COUT (MILLIONS FCFA)	ECHEANCE
Renforcement de capacités de la SONATREL(10 directions régionales équipées + Dispatching National)	MINEE/SONATREL	25 000	début 2020-fin 2030
Mise en Application du 'Droit de l'eau'	MINEE/ARSEL	1 500	2019-2020
Etude l'Electrification Rurale Décentralisée	MINEE/AER/ARSEL	2 000	2019-2025
Planification énergétique	MINEE/ARSEL	2 000	2018-2019
Etude de l'Implication de l'Industrie Locale dans le Développement de l'Electrification Rurale	MINEE/AER	1 500	2019-2022
Promotion d'une Consommation Electrique Efficace et Opérationnalisation de l'ACME (Agence Camerounaise pour la Maîtrise de l'Energie)	MINEE/ARSEL	5 000	2018-2022
	Total	**37 000**	

2.3.8.3. Le PAQ : Pan d'Action Quinquennal 2018-2022

2.3.8.3.1. Sécurisation de l'alimentation en énergie électrique des Métropoles et Grandes Villes

597. Le PAQ 2018_2022 correspond essentiellement au Plan d'Urgence relatif au renforcement de l'alimentation électrique et à la sécurisation des grandes métropoles, initialement prévu entre 2016 et 2020. La consultation pour la réalisation des projets s'est faite avec deux ans de retard ce qui augure d'une finalisation au plutôt en 2022, si la réalisation proprement dite des projets ne soit pas à l'origine de nouveaux retards.

598. Les renforcements prévus dans le cadre de ce programme d'urgence, inclus la réalisation d'infrastructures transport et distribution d'électricité dont plus de 4000 Km de lignes HT, totalisant un investissement d'environ 800 Milliards de FCFA, sont reportés dans les tableaux ci-après.

Tableau 150 PAQ 2018-2022 Programme Renforcement et sécurisation de la ville de Yaoundé

N°	Ouvrage	Longueur des lignes (km)	Type et section de conducteur	Echéance	Coût Estimatif (Millions de FCFA)
1	03 batteries de condensateurs de 25 MVAr sur le JDB 90 kV de Ngousso			2017	805
2	Remplacement des 2 bancs de transformateurs 225/90 kV - 105 MVA par 2 bancs de 180 MVA à OYOMABANG			2016	5 366
3	Un nouveau poste à Nkometou 90/30 kV – 36 MVA			2017	3 220
4	Une ligne simple terne 90 kV Oyomabang – Nkometou	30	Aster 366 mm²	2017	3 542
5	Un nouveau poste d'interconnexion 225 kV à. Nkolkoumou			2017	3 756
6	Une Entrée/Sortie au poste de Nkolkoumou sur la ligne Mangombé-Oyomabang	1	Aster 366 mm²	2018	215
7	Extension de la partie 225 kV du poste source. AHALA : Installation de deux transformateurs 225/90kV -100 MVA chacun			2017	4 293
8	Un poste d'interconnexion et source 225/90 kV 1*100 MVA à Ebolowa			2017	6 975
9	Un nouveau poste 90/30 kV 1*36 MVA à Ebolowa			2017	
10	Une ligne double terne 225 kV Ebolowa - Nkolkoumou	153	Aster 366 mm²	2017	33 266
11	Une Entrée/Sortie au poste Ahala sur la ligne Ebolowa – Nkolkoumou (un seul terne)	3	Aster 366 mm²	2017	644
12	Une ligne simple terne 90 kV Ebolowa – Mbalmayo	105	Aster 366 mm²	2017	9 122
13	Un nouveau poste 225/90/30/15 kV à Nyom:			2018	8 049
	225/90 kV, 03 transformateurs de 50 MVA,				
	90/15 kV, 02 transformateurs de 50 MVA,				
	90/30 kV, 01 transformateur de 36 MVA				
14	Un nouveau poste 90/30/15 kV à Biteng :			2018	3 756
	90/15 kV, un transformateur de 50 MVA,				
	90/30 kV, un transformateur de 50 MVA				
15	Un nouveau poste 225/30 kV - 50 MVA à. Nkolbisson			2018	3 220
16	Une ligne double terne 90 kV Nyom-Ngousso	12	Aster 366 mm²	2018	1 288
17	Ligne double terne 90 kV Ahala- Biteng	10,5	Aster 366 mm²	2018	1 074
18	Ligne double terne 90 kV Biteng- Kondengui	7	Aster 366 mm²	2018	752
19	Ligne double terne. 225 kV Nyom – Oyomabang	12,5	Aster 366 mm²	2018	1 610
20	Ligne double terne 225 kV Nyom-Ahala	15	Aster 366 mm²	2018	1 932
21	Ligne simple terne 225 kV Oyomabang-Nkolbisson	4	Aster 366 mm²	2018	537
22	Déplacement de la ligne existante simple terne 225 kV Mamgombé-Oyomabang	1	Aster 366 mm²	2017	97
23	Extension poste source : NGOUSSO			2018	1 664
24	Extension poste source : AHALA (partie 90 kV)			2018	3 756
25	Extension poste source. KONDENGUI			2018	1 878
26	Extension poste OYOMABANG 3 travées lignes 225 kV			2018	1 449
27	AHALA : l'ajout d'une travée 225 kV pour la ligne venant de NYOM + une travée 225 kV pour la ligne venant de ABONG MBANG			2018	966

N°	Ouvrage	Longueur des lignes (km)	Type et section de conducteur	Echéance	Coût Estimatif (Millions de FCFA)
28	Une ligne 110 kV Mekin – Njom Yekombo	33,1	LGJ-95mm²	2018	Programmé
29	Un. nouveau poste 90/110 kV - 36 MVA à Mbalmayo			2018	2 147
30	Une ligne simple terne 110 kV Mbalmayo - Njom Yekombo	104	Aster 228 mm²	2018	12 877
31	Un nouveau poste source 90/15 kV - 50 MVA de. SIMBOCK			2018	2 147
32	Une Entrée/Sortie à SIMBOCK. sur la ligne 90 kV Oyomabang-Ahala	2	Aster 366 mm²	2019	269
33	Une ligne 400 kV (exploitée en 225 kV) double terne. Nkolkoumou – Nyom	25	Aster 570 mm²	2019	4 829
34	NJOM YEKOMBO : 01 travée 110 kV,			2019	322
35	Une Ligne double terne 225 kV Nachtigal-Nyom	50	Aster 570 mm²	2019	8 585
36	Une ligne simple terne 225 kV Nachtigal-Bayomen (400 kV exploitée en 225 kV)	100	Aster 570 mm²	2020	10 731
37	Un nouveau poste à Njock Nkong : poste 400 kV exploité en 225 kV : installation des deux transformateurs 225/90 kV – 100 MVA chacun				4 293
38	Une ligne 225 kV double terne Makaï – Njock Nkong	45			7 727
39	Une ligne 90 kV simple terne Nsimalen-Biteng	25			2 951
40	Extension poste NSIMALEN : travée 90 kV				269
TOTAL INVESTISSEMENETS. (Millions de FCFA)					**160 379**
TOTAL LONGUEUR LIGNES					**738**

Tableau 151 PAQ 2018-2022 / Renforcement- Sécurisation de la ville de Douala

N°	Ouvrage	Longueur des lignes (km)	Type et section de conducteur	Echéance	Coût Estimatif (Millions de FCFA)
1	Installation de deux transformateurs 225/90 kV - 180 MVA chacun à BEKOKO			2016	5795
2	Un nouveau poste 90/15 kV à Nylon 2*50 MVA			2017	2683
3	Une ligne simple terne 90 kV Ngodi Bakoko-Koumassi	15,2	ASCR 226 mm²	2017	2398
4	Entrée/sortie à Nylon sur la ligne Ngodi Bakoko-Koumassi	6	ASCR 226 mm²	2017	1932
5	Un poste 225/90 kV à Ngodi Bakoko – 3*50. MVA			2017	9552
6	Une ligne 225 kV double- terne Mangombe-Ngodi Bakoko	55	Aster 570 mm²	2018	10075
7	Une ligne simple terne 90 kV (souterraine) Koumassi - Deido	4,6	Alu 800 mm²	2017	4227
8	Un poste à Logbessou : 225/90kV – 3*50 MVA et 90/30 kV et 90/15 kV- 1*50 MVA			2018	17823
9	Un nouveau poste source 225/30 kV – 50 MVA à. Missollé			2018	3488
10	Simple terne 225 kV Logbessou-Logbaba	12,2	Aster 570 mm²	2018	1663
11	Brettelle double terne. vers le poste Missollé en piquage sur la ligne Mangombé-Ngodi Bakoko	25	Aster 366 mm²	2018	4293
12	Une ligne simple terne 225 kV Logbaba-Ngodi Bakoko	9,7	Aster 570 mm²	2019	1520
13	Une ligne double terne 90 kV Bassa-Deido	5,2	Aster 366 mm²	2018	644
14	Un nouveau poste 225 kV à Songloulou			2019	2683
15	Extension poste d'interconnexion : de BEKOKO (partie 225 kV), 01 travée ligne 225 kV			2018	403
16	Un nouveau poste source 90/15 kV -. 50 MVA à SODIKO			2019	5790
17	Un nouveau poste 90/30kV - 36 MVA à KUMBA			2019	2147
18	Un nouveau poste 90/30 kV – 36 MVA de BUEA			2020	2147
19	Une ligne simple terne 90 kV Bonaberi-Sodiko	7,5	Aster 366 mm²	2019	1605
20	Une ligne simple terne 90 kV Sodiko-Bekoko	7,1	Aster 366 mm²	2019	1343
21	Une ligne simple terne 90 kV Kumba- Njombé	60	Aster 228 mm²	2019	7083
22	Une Ligne 90 kV Limbé-BUEA	35	Aster 228 mm²	2020	4132
23	Une ligne simple terne 90 kV BUEA-Kumba	80	Aster 366 mm²	2020	9444
24	Une ligne 225 kV, double terne, Logbessou-Bekoko	33	Aster 366 mm²	2019	6045
25	Une ligne 225 kV, simple terne, Ngodi Bakoko – Logbessou	22	Aster 570 mm²	2019	3447
26	Une ligne 90 kV, double terne,. Logbessou-Maképé	7	Aster 366 mm²	2019	2256

N°	Ouvrage	Longueur des lignes (km)	Type et section de conducteur	Echéance	Coût Estimatif (Millions de FCFA)
27	Extension poste Limbé (MILE 2) en ajoutant un transformateur 225/90 kV-180 MVA avec création d'une travée 225 kV et autre 90 kV			2020	3220
28	Ligne 225 kV, double terne, Bekoko-MILE 2 (Limbé)	50	Aster 366 mm²	2020	8585
29	Extension poste source et de répartition : LOGBABA			2019	2309
30	Extension poste d'interconnexion. et de. répartition : BEKOKO			2019	2514
31	Extension poste source : BANABERI			2019	1102
32	Extension poste source : DEIDO			2019	1101
33	Extension poste source : KOUMASSI			2019	5813
34	Refonte complète du poste source MAKEPE (Réhabilitation)			2019	2197
35	Création de 2 travées 90 kV : poste de BASSA			2019	537
36	Création de 3 travées lignes 225 kV poste de BEKOKO			2019	1154
37	Création d'une travée 225 kV poste de LOGBABA			2019	376
38	Poste NJOMBE : 02 travées lignes 90 kV			2019	537
TOTAL INVESTISSEMENETS FCFA					**144 063**
TOTAL LONGUEUR					**435**

Tableau 152 PAQ 2018-2022 :. Renforcement et sécurisation de la ville de Bafoussam

N°	Ouvrage	Longueur des lignes (km)	Type et section de conducteur	Echéance	Coût Estimatif (Million de FCFA)
1	Une batterie de condensateur, à installer sur le JDB 90 kV du poste Bafoussam (25 MVAr)			2017	269
2	Ligne simple terne Nkong Samba – Bafoussam (ligne 225 kV exploitée en 90 kV)	100	Aster 366 mm²	2018	13 414
3	Un poste 225/90 kV-180 MVA à Bafoussam			2018	4 293
4	Remplacement du transformateur 90/30 kV de 36 MVA par un transformateur de 50 MVA à Bafoussam			2018	-
5	Une ligne 225 kV double terne Songloulou – Bafoussam	200	JL 630 mm²	2019	34 339
6	Un nouveau poste source 90/30 kV - 36 MVA à Foumban			2018	2 147
7	Une ligne simple terne 90 kV Bafoussam-Foumban	69	JL 400 mm²	2018	8 145
8	Une ligne 225 kV simple terne Bafoussam-Bamenda	70	Aster 366 mm²	2020	9 390
9	Un nouveau poste 90/30 kV - 36 MVA. à Bangangte			2020	2 147
10	Un nouveau poste 90/30 kV - 36 MVA Dshang			2020	2 147
11	Une ligne simple terne 90 kV Bafoussam-Bangangte	41	Aster 228 mm²	2020	4 840
12	Une ligne simple terne 90 kV Bafoussam-Dshang	40	Aster 228 mm²	2020	4 722
13	Un nouveau poste 225 kV de Bayomen 225 en coupure d'artère sur la ligne 225 kV Songloulou – Bafoussam			2020	3 220
TOTAL INVESTISSEMENETS (Million de FCFA)					89 073
TOTAL LONGUEUR					520

Tableau 153 PAQ 2018-2022 : Renforcement-sécurisation de la ville de Bamenda

N°	Ouvrage	Longueur des lignes (km)	Type et section de conducteur	Echéance Client	Coût Estimatif (million de FCFA)
1	Un nouveau poste 225/90 kV – 100 MVA à Bamenda			2019	3 756
2	Une ligne 90 kV double terne Menchum-Bamenda	60	Aster 366 mm²	2022	10 302
3	Un nouveau poste source 90/30 kV – 36 MVA. Kumbo			2020	2 147
4	Un nouveau poste source 90/30 kV – 36 MVA. MAMFE			2020	2 147
5	Une ligne simple terne 90 kV Bamenda-Kumbo	91	Aster 228 mm²	2020	10 731

6	Une ligne simple terne Bamenda-MAMFE	130	Aster 228 mm²	2020	15 345
TOTAL INVESTISSEMENETS (Million de FCFA)					**44 428**
TOTAL LONGUEUR					**281**

Tableau 154 PAQ 2018-2022 : Renforcement-sécurisation Ville de Kribi

N°	Ouvrage	Longueur des lignes (km)	Type et section de conducteur	Échéance	Coût Estimatif ($ Million de FCFA)
1	Un nouveau poste d'interconnexion à Kribi 225 kV (6 travées lignes) + un transformateur 225/30 kV - 180 MVA			2018	5 366
2	Une ligne double terne 225 kV Ebolowa-Kribi	175	Aster 570 mm²	2018	30 046
3	Un nouveau poste injecteur 225/30 kV – 2*60 MVA CIPK			2020	3 220
4	Une ligne double terne 225 kV entra la centrale à gaz de Kribi et le poste CIPK	35	Aster 366 mm²	2020	6 010
5	Une Ligne 225 kV double terne Makaï- Kribi.	160			27 471
TOTAL INVESTISSEMENETS (Million de FCFA)					**72 113**
TOTAL LONGUEUR					**370**

Tableau 155 PAQ 2018-2022 : Projets de renforcement et de sécurisation des réseaux RIN

N°	Nature du Projet	Intitulé	Longueur (km)	Type	Échéance	COUT ESTIMATIF (Million de FCFA)
1	compensation énergie réactive sur le RIN				2017	269
2	poste				2018	3220
3	poste				2018	644
4	Ligne de Transport		201	ALM/ACIER 228mm²	2018	1610
5	poste				2018	1288
6	Ligne de Transport		200	ALM-225kV-570mm²	2018	34339
7	poste				2018	3220
8	Ligne de Transport		70	ALM-225kV-570mm²	2019	
9	Poste source et	225/110kV poste triphasé 90 MVA MOUNGEL			2019	18978
10	Ligne de Transport	double terne 225kV NGAOUNDERE – TIBATI	225	ALMELEC-225kV-570mm²	2020	38631
11	poste	TIBATI 225/90/30 KV - 50 MVA			2020	3488
12	Ligne de Transport	DT-225 kV NGAOUDERE-LAGDO	240	ALMELEC-225kV-570mm²	2020	41206
13	Ligne de Transport	DT-225 kV MAROUA-KOUSSERI	260	ALMELEC-225kV-570mm²	2020	44640
14	Ligne de Transport	DT-225 KV LAGDO-GAROUA	50	ALMELEC-225kV-570mm²	2020	8585
15	poste Source	225/30 kV - 36 MVA KOUSSERI			2020	3488
16	poste	225/110 kV -100 MVA LAGDO			2020	4293
TOTAL INVESTISSEMENETS (Million de FCFA)						**207899**
TOTAL LONGUEUR						**1246**

Tableau 156 PAQ 2018-2022 : Projets de renforcement et de sécurisation des réseaux RIE

N°	Intitulé	Projet	Lignes Longueur (km)	Type	Échéance	COUT ESTIMATIF (Million de FCFA)
1	ABONG MBANG 90 /30kV - 20 MVA	Projet Lom Pangar			2018	2147
2	simple terne 90 kV BERTOUA-ABONG MBANG	Projet Lom Pangar	120	ALMELEC-90KV-228mm²	2018	12341

N°	Intitulé	Projet	Lignes Longueur (km)	Type	Échéance	COUT ESTIMATIF (Million de FCFA)
3	BERTOUA 90/30 kV- 25 MVA	Projet Lom Pangar			2018	1932
4	BATOURI 90 /30kV - 20 MVA	Projet Lom Pangar			2018	2147
5	simple terne 90 kV BERTOUA-BATOURI	Projet Lom Pangar	90	ALMELEC-90KV-228mm²	2018	9122
6	225/90 kV ABONG MBANG	Renforcement de la déserte de l'Est			2019	3220
7	Ligne double terne AHALA-ABONG MBANG (Interconnexion RIS-RIE)		230	Aster 570 mm²	2019	39489
8	simple terne 90 kV LOMPANGAR-BERTOUA		105	ALMELEC-90KV-228mm²	2018	10731
TOTAL INVESTISSEMENETS. (Million de FCFA)						**81129**
TOTAL LONGUER						**545**

2.3.8.3.2. PAQ Production 2018-2022

599. Les équipements de production de l'énergie électrique se caractérisent par une grande période de maturation. De la date de prise de décision à la date de mise en service industrielle des équipements plusieurs années peuvent s'écouler (5 ans pour une centrale thermique, 6ans pour une centrale hydroélectrique) compte tenu de la situation actuelle du développement du programme d'équipement en moyens de production du Cameroun, la période 2018-2022 ne verra que la mise en service de ce qu'on convient d'appeler les coups partis et les éventuels lancements de nouvelles études d'ingénierie dans le cadre d'accords PPP qui seraient conclus avec le Gouvernement Camerounais.

2.3.9. Les OSS du Secteur Hydrocarbures et les Actions Prioritaires dans le cadre du PAQ

2.3.9.1. Développement du Secteur des Hydraucarbures

2.3.9.1.1. Introduction Générale

600. Les réserves de brut et surtout du gaz au Cameroun comparées à la consommation nationale permettent de prévoir une autosuffisance en produits pétroliers et gaziers à long terme.

601. La prévision de disponibilité significative de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) qui est actuellement destiné à l'export impose la mise en place d'une stratégie d'utilisation accrue du gaz naturel au Cameroun par l'installation d'Unité Flottante de Regazéification ou de transfert de GNL vers des camions / wagons citernes au niveau du port de Douala en vue d'alimenter le pays en Gaz Naturel et en GNL.

602. Cette stratégie qui sera développée dans le présent document proposera des projets pratiques pour la mettre en place et faire profiter toutes les régions en assurant l'alimentation en gaz et produits pétroliers pour les 60 Agglomérations de plus de 50 000 habitants appelés à constituer le 'Noyau de Base de l'Armature Urbaine' et le 'Front de 1ère Ligne du Progrès'.

603. En effet, la consommation actuelle d'hydrocarbure liquide, GPL et gazeuse est essentiellement concentrée dans les villes Kribi, Limbe, Douala, Bafoussam, Yaoundé, Bertoua, N'Gaoundéré et Maroua avec une distribution plus modérée et parfois discontinue dans le Cameroun profond.

604. L'approche proposée est de pouvoir développer et utiliser l'infrastructure de traitement d'hydrocarbure et de stockage existante de produits raffinés pour permettre la mise en place de nouveaux circuits et méthodes de distributions et de mise à disposition de produits raffinés y compris le gaz naturel que ce soit liquéfié ou comprimé d'abord aux dix chefs-lieux régionaux et ensuite aux 60 Agglomérations de plus de 50 000 habitants.

605. Dans ce cadre il sera proposé de construire :

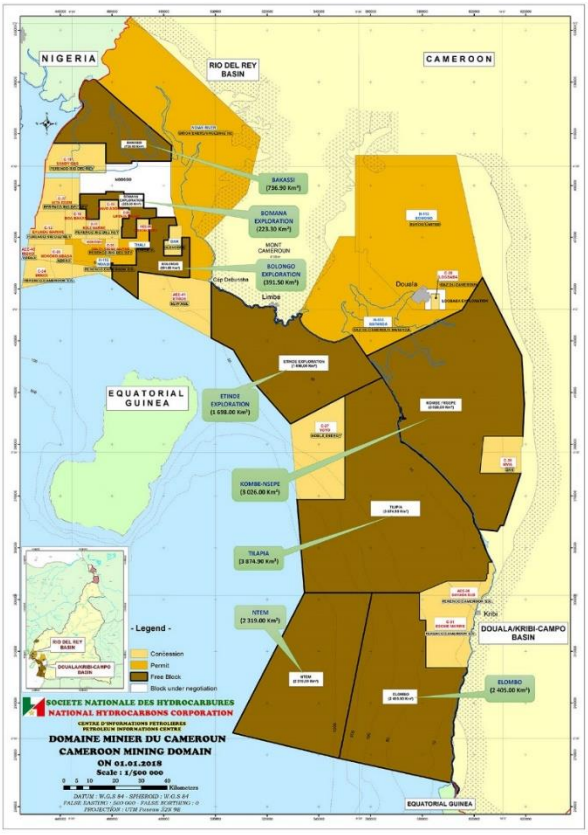
- Des réseaux indépendants de distribution de gaz dans les grandes villes et près des lieux de consommation importantes (zones industrielles, habitation, centrales électriques, Etc.) qui seront alimentés par du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) ou Comprimé GNC en attendant la construction de gazoducs principaux de transport de gaz naturel.
- D'un réseau principal de gazoducs et de conduites de transport de produits raffinés à partir de Kribi et / ou de Douala pour garantir l'approvisionnement continue du Cameroun profond en gaz. Ce programme est subdivisé en plusieurs étapes avec un objectif de la première tranche en 2025 et la deuxième en 2035.
- D'un système de stockage et de distribution de carburant et de combustible en conteneurs permettra d'agir très rapidement tout en minimisant les investissements et en créant un nombre appréciable d'emplois permanents essentiellement dans les localités inférieures à 50 000 habitants.
- De mini unités d'emplissage de GPL en conteneur, dans les régions éloignées des grandes villes qui seront alimentées en vrac, permettra de réduire le circuit et temps de rotation de la bouteille vide / pleine et donc une meilleure disponibilité pour le consommateur Camerounais tout en créant de nouvelles dynamiques régionales.

606. La proposition de construction d'une nouvelle raffinerie à Meiganga, par qui passe l'oléoduc Tchad – Cameroun, répond aux exigences de développement et d'aménagement du Cameroun Emergeant en

donnant une opportunité de développement régional au Grand Nord et l'Est, en tant qu'espaces très insuffisamment intégrés à la dynamique de développement territorial du Cameroun. Cette raffinerie sera du type modulaire et aura une capacité de traitement de 15 000 baril / jour. Elle sera alimentée directement par l'oléoduc et produira de l'essence, gasoil, pétrole lampant, Jet et du GPL.

2.3.9.1.2. Exploration Production

607. Les ressources en hydrocarbures du Cameroun sont essentiellement dans les bassins de Rio Del Rey et de Douala Kribi-Campo, où la majorité de ces ressources se trouvent en offshore. Le bassin de Douala Kribi-Campo ne contient pas et ne produit pas autant que le bassin du Rio Del Rey, mais il recèle un potentiel important, en particulier en ce qui concerne la future production possible de gaz naturel



608. Dans le bassin du Rio del Rey, qui est une extension orientale du prolifique bassin du Delta du Niger, les champs ont été divisés en sept zones de concession : Bavo-Asoma, Boa-Bakassi, Ekoundou, Kita-Edem, Kole, Lipenja et South Asoma. Addax a une position d'opérateur sur Lipenja et South Asoma mais Perenco opère pour des raisons pratiques dans tous les domaines du développement de Rio del Rey. La concession de Sandy Gas contient également d'importantes réserves de gaz non associé.

609. L'extrême Nord est aussi une province d'exploration prometteuse vu les différentes découvertes de gisements de brut et de gaz aux alentours que ce soit au Tchad ou au Niger.

610. Au 1er janvier 2018, le domaine minier, qui couvre une superficie de 31 839,82 km2, compte 07 permis et/ou autorisations exclusives de recherche, 19 concessions et/ou autorisations exclusives d'exploitation, 02 blocs en cours de négociation, et 08 blocs libres.

611. La production nationale de pétrole brut s'établit à 27,72 millions de barils pour l'exercice 2017 en prévision de clôture, contre une réalisation de 33,69 millions de barils en 2016.

612. La production nationale cumulée 2018 de pétrole brut est de 8,22 millions de barils au 30 avril 2018. Elle est en baisse de 15,61 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

613. L'effort de la SNH est continu pour augmenter cette production c'est ainsi qu'un nouveau champ pétrolier, Tiko, a été mis en production en 2018 dans le bassin du Rio Del Rey, avec un débit initial de 1500 barils par jour.

614. D'autre part, le Cameroun est appelé à devenir plutôt un pays producteur de gaz naturel. Comme le montre la figure ci-dessous les réserves prouvées en gaz atteignent 8,6 TCF sans compter ceux du champ gazier on shore de Logbaba qui est déjà en exploitation.

615. Quant à la production nationale de gaz naturel, elle s'élève à 233,90 millions de m3 sur les quatre premiers mois de l'année 2018. Cette production est en hausse de 90,25 %,

grâce au lancement des opérations de liquéfaction du gaz naturel sur le Hilli Episeyo.

616. En effet, le méthanier « Hilli Episeyo » transformé en Usine de Liquéfaction Flottante pour liquéfier le gaz provenant des champs gaziers offshore de Sanaga Sud et Ebome au large de Kribi. Il est entré en production en mars 2018. La première cargaison de 40 000 m3 de GNL, destinée à l'export, a été enlevée le 30 avril 2018.



617. Le Hilli Episeyo doit fournir, lorsqu'il entrera pleinement en phase commerciale : un volume de 1,2 million de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an à destination du marché international ; 30 000 tonnes de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) pour la demande nationale ; et du pétrole très léger destiné à la raffinerie (1,8 million de barils de condensats).

618. Cette mise en exploitation fait entrer le Cameroun dans une nouvelle ère gazière & de GPL qui incitera à la construction de l'infrastructure de transport et de distribution de produits gazier vers l'intérieur du pays voir même exporter à la République du Centrafrique.

619. Aussi, New AGE (African Global Energy), une société d'exploration privée indépendante qui détient une participation dans le champ Etinde en offshore du Cameroun, travaille également sur un projet d'Unité Flottante de Liquéfaction de Gaz d'un million de Tonne /an (1 mtpa) de capacité.

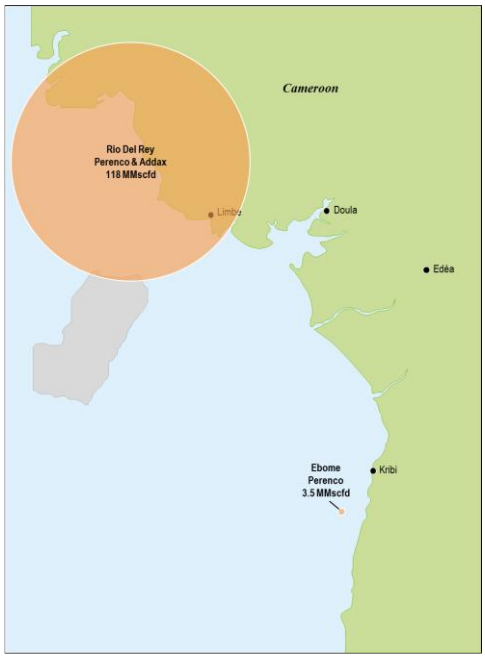
620. Pour permettre la continuité dans l'exploration production des hydrocarbures, il y a lieu de renforcer l'effort de promotion des blocs libres et mettre en place un programme spécifique pour la valorisation du gaz associé actuellement torché.

- Récupération & Valorisation des Gaz Torchés

621. Le gaz associé produit avec le pétrole brut est actuellement en majorité torché. Le volume de gaz associé consommé comme combustible au niveau des installations de productions ne représente qu'une infime fraction de celui produit.

622. La figure ci-contre illustre l'emplacement géographique de la plus grande zone de torchage de gaz au Cameroun dont le débit fut évalué en 2014 à plus de 3,3 Millions de m^3/jour. Cela implique que toute mesure efficace visant à réduire ou éliminer le torchage du gaz dans le bassin du Rio Del Rey produira des résultats significatifs dans les efforts globaux de réduction des torchères et aura un impact significatif sur le bilan énergétique & économique du Cameroun.

623. A noter que gaz associé des champs Sanaga Sud & Ebome est programmé être récupéré à travers le projet de l'unité de liquéfaction flottante Hilli Episeyo.



624. Dans le cadre de la vision stratégique du Cameroun pour la réduction du torchage du gaz associé, il y a lieu d'ajouter un nouvel Article dans le Code des Hydrocarbures qui prendra en charge le gaz torché, actuellement et dans les futurs développements. Ces gaz peuvent être associés aux bruts ou gaz provenant d'un autre niveau mais utilisé pour alléger la colonne de fluide d'un puits donné pour permettre sa production (Gaslift) puis torché après sa séparation ou toutes autres sources de gaz allant vers la torchère.

625. Le principe de base sera : si l'Opérateur d'un champ donné annonce ne pas valoriser le gaz associé ou n'exécute pas un programme de valorisation du gaz torché dans au maximum deux années qui suivent l'annonce de l'Article, ce gaz devient la propriété du Cameroun (Société Nationale des Hydrocarbures, « SNH »).

626. Ce texte permettra à la SNH :

- d'étudier l'opportunité de valorisation du gaz d'un ou de plusieurs champs voisins rendant l'opération globalement rentable pour le pays. Dans ce cadre, l'expérience internationale a montré que les projets qui ne sont pas intéressants (rentabilité moyenne à limite) pour l'Opérateur sont d'une rentabilité accrue pour le pays étant donné que généralement le gaz, le GPL ou encore l'électricité sont largement subventionnés. Le gain serait au niveau de la SNH mais aussi macroéconomique pour le pays.
- d'avoir la maitrise complète des ressources gazières et la mise à disposition de produits gaziers (GPL et Gaz) sur le marché local voir régional. L'évolution de la technologie de transport de gaz (pipeline virtuel en on shore et offshore) et la disponibilité de mini unités modulaires de traitement de gaz à des investissements très accessibles peuvent rendre les projets rapidement réalisables et anticiper la récupération de gaz actuellement torché,
- De mettre en place une stratégie pour la valorisation des gaz torchés et se conformer aux engagements internationaux du Gabon sur les gaz à effets de serres et la réduction des gaz torchés.

627. La proposition est d'étudier l'opportunité d'appliquer la solution du pipeline virtuel pour la récupération du gaz associé torché vu les investissements important qui seront nécessaire pour construire des gazoducs vers le continent. Ce concept consiste transporter le gaz sous forme liquide (GNL) ou gazeuse (GNC) par camion ou wagon citerne / cigare sous pression vers un point d'utilisation. Ce concept est actuellement largement utilisé en en shore. Il peut être appliqué pour l'offshore en utilisant un bateau à cigares au lieu de camions à citernes.

628. Le gaz comprimé à 300 bars sera stocké dans des cigares placés sur un bateau aménagé. Une fois les toute la capacité de stockage est remplie de gaz le bateau se dirigera vers le continent pour le transférer vers un réseau terrestre pour consommation.

629. Une fiche de projet sera présentée pour décrire une opportunité spécifique ainsi que la façon de valoriser ce gaz torché.

- Gaz de Petrole Liquéfié (GPL)

630. Le Gouvernement du Cameroun souhaite étendre à près de 57,8% de la population en 2035 la disponibilité, l'accès à et l'usage du GPL pour la cuisson et autres usages, sur une base économique durable, et ce conformément aux objectifs globaux d'augmenter l'accès à l'énergie, d'améliorer la santé des ménagères, de réduire la déforestation et les effets climatiques de la déforestation et de développement économique.

631. Pour réaliser cet objectif, le Cameroun a réalisé une Plan Directeur du GPL qui a été élaboré par The Global LPG Partnership.

632. A ce plan, nous proposerons d'autres actions et projets spécifiques essentiellement dans l'installation de mini centre d'emplissage et de mini stations-services dans des localités lointaines qui peuvent parfois être inaccessibles par la route pour des raisons de météo en vue de garantir un approvisionnement continu et proche de produits raffinés.

2.3.9.1.2..1. Ressources du GPL

633. Avant la mise en exploitation de l'unité flottante de liquéfaction de gaz « Hilli Episeyo », la production nationale de GPL est évaluée à 2 500 tonnes de GPL par mois pour un besoin mensuel estimé à 9000 tonnes. D'où le recours à l'importation par l'État d'environ 80% des besoins du marché intérieur en GPL.

634. Avec la mise en exploitation de ladite unité flottante ; 30 000 tonnes par an de GPL (soit 2 500 Tonnes / mois) seront produites qui viennent s'ajouter aux 30 000 tonnes / an issue de la SONARA pour en partie satisfaire la demande nationale de GPL qui est complétée par de l'importation.

635. La future Unité flottante (en étude) de New Age du champ Etinde est programmée produire 270 000 tonnes / an de GPL rendant le Cameroun totalement autosuffisant et net exportateur en GPL.

636. Par ailleurs, il est fortement recommandé d'étudier l'opportunité de consommer du GPL c'est-à-dire un mélange de Butane et de Propane à des proportions à fixer selon la saison et la disponibilité de la production nationale. En effet, toute unité de traitement de gaz ou raffinerie produit généralement du Propane et du Butane ce qui permettra de valoriser l'ensemble des produits disponibles.

2.3.9.1.2..2. Consommation du GPL

637. Selon le « MASTER PLAN GPL du CAMEROUN élaboré par The Global LPG Partnership », les consommations du GPL en bouteille passeront de 90kT en 2015 à 382 kT en 2030, avec la répartition géographique suivante :

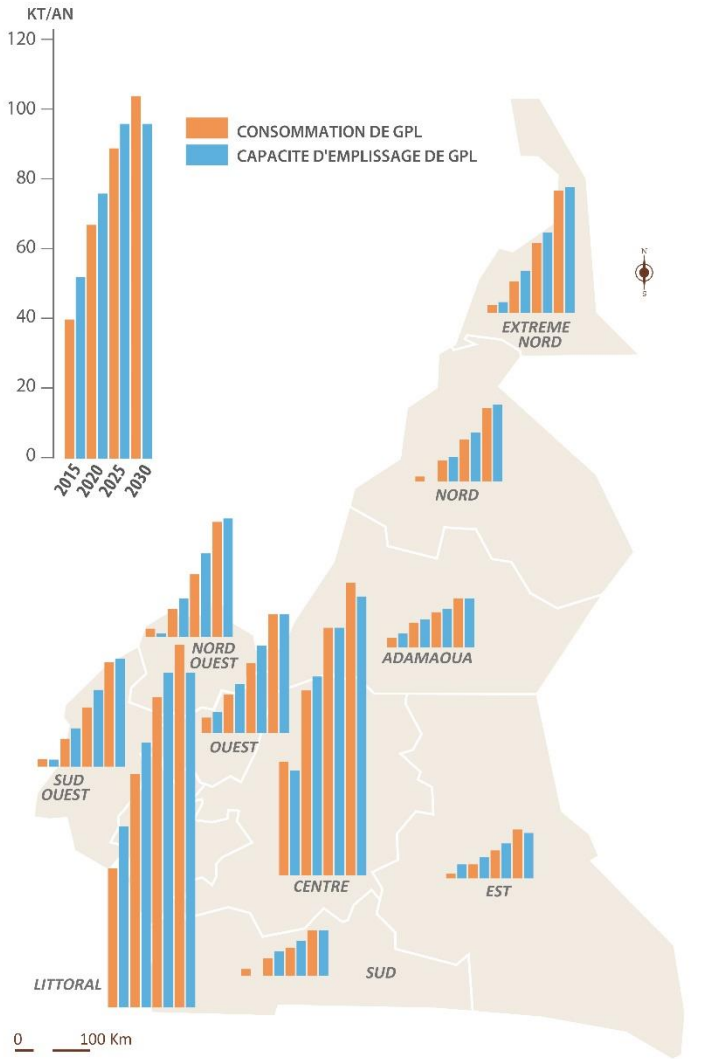
Tableau 157 Consommation du GPL en Kt/an (2015-2030)

Consommations de GPL en kT/an	2015	2020	2025	2030
EXTREME-NORD (Maroua)	2,1	9	20	35
NORD (Garoua)	1,4	6	12	21
ADAMAOUA	2,6	7	10	14
CENTRE (Yaoundé)	32,5	53	71	84
SUD (Kribi)	1,9	5	8	13
EST (Bertoua)	1,3	4	8	14
LITTORAL (Douala)	39,9	67	89	104
SUD OUEST (Kumba)	2,1	8	17	30
NORD OUEST (Bamenda)	2,4	8	18	33
OUEST (Bafoussam)	4,4	11	20	34
Volumes GPL projetés en KT	90,6	176,3	272,6	382,8
KPI : projection Kg/ personne /an	4,1	7,2	9,9	12,4

Source: MASTER PLAN GPL du CAMEROUN élaboré par The Global LPG Partnership

638. Selon le même rapport, les Capacités d'emplissage devront croitre de 104 kT/an en 2015 à 373 kT/an en 2030. L'analyse par région justifie que chaque région devra avoir un centre emplisseur et un parc de bouteilles pour assurer une rotation régionale des bouteilles avec une disponibilité accrue pour le consommateur.

Figure 52 Confrontation Consommation /Capacité d'emplissage de GPL à l'horizon 2035



Source : MASTER PLAN GPL du CAMEROUN

Tableau 158 Capacités d'emplissage (kT/an) (2015-2030)

Capacité d'emplissage (kT/an)	2015	2020	2025	2030
EXTREME-NORD (Maroua)	3	12	23	36
NORD (Garoua)	0	7	14	22
ADAMAOUA (N'Gaoundéré)	4	8	11	14
CENTRE (Yaoundé)	30	57	71	80
SUD (Kribi)	0	7	10	13
EST (Bertoua)	4	6	10	13
LITTORAL (Douala)	52	76	96	96
SUD OUEST (Kumba)	2	11	22	31
NORD OUEST (Bamenda)	1	11	24	34
OUEST (Bafoussam)	6	14	25	34

Capacité totale d'emplissage (kT/an)	**104**	**209**	**306**	**373**

Source: MASTER PLAN GPL du CAMEROUN élaboré par The Global LPG Partnership

2.3.9.1.2..3. Capacité de Stockage du GPL

639. Selon le même rapport, les Capacités de stockage GPL à la fois des terminaux d'importation et des centres emplisseurs devront passer de 3,699 T en 2015 à près de 20,056 Tonnes en 2030, soit une augmentation de stockage de près de 16,357 Tonnes afin de permettre un approvisionnement constant, sans à-coups et sans pénuries momentanées et à faible coût. Le plan prévoit l'installation d'une capacité d'importation à Kribi, en 2 phases. L'augmentation des capacités de stockage des seuls centres emplisseurs sera de 2,857 Tonnes.

Tableau 159 Capacités de stockage GPL (Tonnes)

Capacités de stockage GPL (Tonnes)	2015	2020	2025	2030
EXTREME-NORD (Maroua)	105	180	345	540
NORD (Garoua)	0	105	210	330
ADAMAOUA (N'Gaoundéré)	95	120	165	210
CENTRE (Yaoundé)	561	855	1 065	1 200
SUD (Kribi)	0	7 500	13 500	13 500
EST (Bertoua)	120	120	150	195
LITTORAL (Douala)	2 596	2 596	2 596	2 596
SUD OUEST (Kumba)	40	165	330	465
NORD OUEST (Bamenda)	12	165	360	510
OUEST (Bafoussam)	170	210	375	510
Capacités de stockage GPL (Tonnes)	**3 699**	**12 016**	**19 096**	**20 056**

640. Pour l'échéance du 2020 et hormis Yaoundé & Kribi, il est recommandé de préférer la solution du stockage dans des cigares de 25 à 35 Tonnes car ils sont faciles et rapide à se procurer, transporter et installer sur sites.

2.3.9.1.2..4. Disponibilité de bouteilles de GPL

641. Pour atteindre les objectifs prédéfinis, le parc bouteilles doit augmenter de 2,2 millions en 2015 à 9,1 millions de bouteilles en 2030, soit un investissement de 6,8 millions de bouteilles de 12,5 kg.

Tableau 160 Evolution du Parc de bouteilles (x1000)

	2015	2020	2025	2030
Evolution du Parc de bouteilles (x 1000)	2 275	4 273	6 513	9 091

642. Cette demande de bouteille justifie amplement la construction d'une usine locale pour la fabrication de bouteilles. Aussi, au moins deux unités de test de conformité et de sécurité, de réparation et de peinture des bouteilles sont à prévoir au niveau des deux plus grands centres de consommation.

643. Cette usine et ces unités seront recommandées dans le secteur industriel.

- Gaz Naturel

644. Le gaz naturel pourra être un des vecteurs essentiels du développement du Cameroun et d'amélioration de la qualité de la vie des Camrounais.

645. La disponibilité actuelle de gaz naturel liquéfié pour uniquement l'export, impose la mise en place d'une stratégie pour en introduire une partie pour la consommation

locale et investir progressivement dans l'infrastructure de transport et de regazéification pour l'utilisation du gaz naturel dans l'industrie et les ménages.

646. Le Cameroun est actuellement alimenté en gaz naturel via les champs :

- on shore de Logbaba fournissant une partie de la zone industrielle de Douala,
- et offshore de Sanaga-Ebome via un gazoduc vers Kribi alimentant essentiellement la centrale électrique locale

647. Comme indiqué ci-dessus, le Hilli Episeyo fournira, lorsqu'il entrera pleinement en phase commerciale un volume de 1,2 million de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an à destination du marché international, ***la proposition est de réserver environ 17% de ce volume pour le marché local*** avec vision de développement interne du Cameroun et ce en attendant la mise en exploitation de l'unité flottante de liquéfaction de Gaz de New AGE (African Global Energy).

648. Deux approches seront proposées à savoir :

- Le transfert du GNL du méthanier vers des camions / Wagons citernes pour l'alimentation des principales villes qui sont loin des ports, (tel que Bafoussam, Bamenda, Yaoundé, N'Gaoundéré, Belabo, Ebolawa, Maroua) ;
- La regazéification du GNL au niveau d'une unité flottante de regazéification (FSRU) qui sera alimentée par le méthanier venant du Hilli Episeyo. Le gaz naturel ira ainsi dans un nouveau réseau à construire au niveau du port pour alimenter les industriels et des centrales électriques. (Limbe, Kribi, Douala)

649. Cette solution rentre dans une approche globale de transport de gaz sous forme liquide et la construction de réseaux indépendants dans les grandes villes en attendant de les relier par des gazoducs formant une boucle de transport de gaz naturel entre ces villes.

- Gaz Naturel Liquéfié (GNL)

650. Le programme prévisionnel annuel de production de l'unité Hilli Episeyo de 1,2 million de Tonne d'export de GNL représente 74 Cargaisons méthaniers de 40 000 m^3 chacune. Soit six cargaisons par mois. ***La proposition est de garder une cargaison par mois pour le marché local et exporter les cinq autres ce qui représentera un débit journalier de 770 000 m^3 à fournir pour les consommateurs locaux***. Ce débit sera doublé lors de la mise en exploitation de l'unité flottante de liquéfaction de Gaz de New AGE (African Global Energy).

651. La stratégie proposée est de louer ou investir dans une unité flottante de stockage et de regazéification du GNL à faire accoster au port de Douala car il est le seul connecté au réseau ferroviaire. Cette unité n'est autre qu'un méthanier sur lequel est installé une unité de regazéification en utilisant l'eau de mer. Cette unité aura deux fonctions principales : stocker le GNL, le transférer tel quel (liquide à pression atmosphérique) vers les camions / wagons citernes et la regazéification et l'évacuation du gaz naturel vers le réseau local en utilisant le concept de pipeline virtuel.

652. Les wagons-citernes remplies de GNL seront acheminés aux différentes villes selon un programme préétabli. Ces camions / wagons citernes formeront le stockage temporaire dans lesdites villes pour ravitailler des réseaux indépendants de gaz naturel qui alimenteront les industriels y compris centrales électriques ainsi que les autres utilisateurs potentiels (Hôpitaux, hôtels, Maisons, Etc.).

653. Une fois vidées, les citernes seront remplacées par de nouvelles citernes remplies de GNL selon un programme préétabli.

654. Cette stratégie touchera dans un premier temps les villes de Yaoundé, Bélabo, N'Gaoundéré et Nkongsamba qui sont seront alimenté par voie ferrée. Les villes de Bamenda, Bafoussam seront alimentés par camions citernes de la gare de Nkongsamba. La ville de Bertoua sera aussi alimentée en GNL à partir de la gare de Bélabo via camions citernes.

- Gaz Naturel Comprimé (GNC)

655. Le Gaz Naturel Comprimé à 300 bars pourra être fournit à partir des unités de regazéifications ou directement des champs pétroliers où le gaz associé au pétrole est actuellement torché.

656. La même approche que le GNL sera conduite pour le GNC permettant d'alimenter directement des industriels ou des centrales électriques.

- Produits Pétroliers

657. L'État occupe une place importante dans le raffinage et la distribution des hydrocarbures. Ce rôle est fixé par le Code pétrolier. L'unique raffinerie (SONARA) est détenue à 80% par l'État qui d'une part importe du pétrole brut léger de la région et d'autre part (après mise à niveau de la raffinerie) traitera le brut Camerounais, pour répondre à l'essentiel de la demande de produits pétroliers du pays.

658. Le stockage est confié à la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP), détenue en majorité par l'État. La SCDP est le principal acheteur de la production de la SONARA, qu'elle vend à des distributeurs qui eux-mêmes approvisionnent les détaillants.

659. Un comité ad hoc, présidé par la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH) est chargé d'obtenir chaque mois des produits raffinés importés afin de répondre à la demande intérieure non satisfaite par la SONARA.

Capacité de Stockage des produits pétrolier

660. La SCDP dispose d'un réseau de 13 dépôts de stockage répartis dans 7 régions du pays. Ce qui lui permet d'assurer la couverture totale du territoire national.

661. Le dépôt de Douala est le plus important du pays. C'est celui à partir duquel tous les autres dépôts du pays sont approvisionnés. Il est composé d'un complexe intégrant quatre dépôts, dont Bessengue, Mboppi, Port de Pêche et Fuel Deido. Ces sites sont reliés entre eux par des pipelines d'approvisionnement provenant du terminal pétrolier situé sur le fleuve Wouri.

662. Le tableau ci-après montre la capacité actuelle de stockage de produits raffiné de la SCDP.

Tableau 161 Capacité actuelle de stockage de produits raffinés de la SCPD

Localité du Dépôt	SUPER m^3	PETROLE m^3	JET m^3	GAZOIL m^3	Fuel m^3	GPL Tonnes
Douala	33 000	15 500		58 000	21 000	
Yaoundé	25 800	9 700	1 000	29 480		1 000
Bafoussam	8 936	2 776		6 425		171
Bélabo	1 020	1 290		3 250		
N'Gaoundéré	1 410	1 960	1 420	2 170	950	95
Garoua	2 230	4 900		5 000		
Maroua						105
Bolabéri						2 500
Total	**72 396**	**36 126**	**2 420**	**104 325**	**21 950**	**3 871**

663. Le projet d'extension du parc de stockage des produits pétroliers de la SCDP présenté en Février 2018 concerne la construction de bacs de stockage à Bafoussam (12 000 m^3), Belabo (6 000 m^3) et à N'Gaoundéré (12 000 m^3).

664. Deux autres réservoirs sont aussi programmés à Douala dans le centre de Mboppi. Il est aussi prévu de construire un nouveau dépôt à Bakassi d'une capacité de stockage de 15 000 m^3.

665. Il est à préciser que la raffinerie SONARA de Limbe dispose de 25 bacs de stockage de produits raffinés totalisant 269 000 m^3 de volume ainsi que trois sphères et deux cigares pour le stockage du GPL d'un volume global de 45 500 m^3 .

Distribution des produits pétrolier

666. Le Cameroun compte trois multinationales (Total, OILIBYA et CORLAY(MRS)) avec TRADEX la filiale de la SNH qui dominent le secteur de distribution des produits raffinés.

667. Depuis l'apparition du décret de novembre 2000 portant libéralisation du secteur pétrolier aval, on dénombre au moins treize sociétés nationales qui sont rentrées dans la distribution des produits pétroliers à savoir : Tradex, Bocom, Camoco, Algo, Petrolex, Socamit, Delta, Stradhy, Cmi, Barilex, Socaepe, Alfa et Sopropec.

668. Le Cameroun compte environ 600 stations-service en exploitation sur l'ensemble du pays sachant que les multinationales contrôlent aux alentours de 75% du marché.

669. La majorité de ces stations-services se trouvent dans les principales villes engendrant un manque de disponibilité de produits raffinés dans les villes de moins de 50 000 habitants d'où ***la proposition d'une approche de création d'un nouveau réseau de distribution basé sur l'installation de mini stations-services type en container.***

670. D'autre part, en ce qui concerne le GPL, et avant la libération du secteur de distribution des hydrocarbures, seuls la SCDP et SCTM étaient opérationnels dans l'emplissage des bouteilles.

671. Actuellement six opérateurs évoluent dans le secteur de l'emplissage : la Société Camerounaise de Transformation Métallique (SCTM) ; la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) ; Active Zone of Africa (AZA) ; Kosan Crisplant, Star Gas, Infotech, et Green Oil .

672. Le Cameroun compte maintenant 13 centres emplisseurs à travers le pays .

673. Le Centre emplisseur de GPL de Bonabéri approvisionne l'ensemble du pays en GPL. Il est essentiellement ravitaillé par navire d'importation ou en provenance de la SONARA .

674. Le centre gaz de Maroua s'étend sur une superficie de 4 hectares. Il dessert les régions du Nord et de l'Extrême Nord. Il est approvisionné à partir des dépôts de N'Gaoundéré et de Bonabéri par camions citernes.

675. Malgré la production de ces différentes unités d'emplissage, le manque de disponibilité de bouteilles de GPL reste important dans les villes de moins de 50 000 habitants. ***Il est proposé de mettre en place des mini unités d'emplissage de GPL à des localités réputées de pénuries.***

2.3.9.2. Moyens du Développement du secteur de distribution

2.3.9.2.1. Promption des Bloc Libres

676. En plus du programme actuel mis en place par la SNH, il est proposé de se doter d'un outil sur le réseau internet de promotion de données qui s'adresse à l'industrie pétrolière et gazière. Il s'agira de la mise en place d'un site public pour les évaluations des investisseurs qui offre un accès en ligne à l'information sur les actifs à des fins d'acquisition et de cession.

677. Les principales fonctionnalités de cet outil :

- Promotion de données dans le domaine de l'investissement d'hydrocarbure

- Installation de Data Room à partir de sources de données existantes
- Recherche géo-spatiale.
- Outils d'évaluation et de visualisation en ligne
- Processus de commande guidée

678. En effet, il existe sur le marché plusieurs solutions du type LDR (Living Data Room) qui permet de faire de la promotion de l'exploration des blocs libres sur Cloud ou Serveur / Privé gratuitement pour le propriétaire des blocs (SNH). Le développeur de la solution sera payé par le souscripteur (Investisseur dans le domaine de l'exploration d'hydrocarbure) d'un certain montant très accessible uniquement après l'acceptation propriétaire (SNH) et après signature des accords de confidentialité.

679. Cette approche a prouvé ses performances à Oman, Yémen, Soudan et bien d'autre pays. Elle apportera certainement un grand plus pour la promotion de l'extrême Nord et des blocs on shore et offshore du littoral.

2.3.9.2.2. Distribution de Produits Raffinés

680. En plus du développement du secteur de distribution des produits raffinés, par la création de sociétés nationales et la construction de stations-services classiques dans les villes et les artères principales entre villes, ***il est proposé de créer une nouvelle filière de distribution de produits raffinés y compris le GPL à travers un nouveau réseau de mini stations-services en containers très facile à implémenter et à multiplier.***

681. Aussi pour minimiser le temps de rotation des bouteilles vides / pleine de GPL et maximiser la disponibilité de ces bouteilles à la population ***il est proposé de créer des mini centres d'emplissage de bouteilles de GPL et de les associer au nouveau réseau de mini stations-services pour la distribution.***

- *Mini Stations-Services en Container*

682. Ce sont des stations-services compactes, construite en utilisant des containers maritimes de 20 ou 40 Pieds. Elles sont généralement entièrement équipées pour le stockage et la distribution de pétrole lampant, carburant aux véhicules et tout autre engin à moteur à explosion.

683. Ces stations sont compactes, robustes, déplaçables, autonomes et gérables à distance. Elles intègrent les normes de sécurité les plus strictes. Elles peuvent être personnalisables selon les besoins des locaux avec bras de chargement, groupes de réception, groupe électrogène.

684. Il s'agit d'une solution alternative et économique par rapport à une station traditionnelle grâce à des très peu de travaux de génie civil et la livraison d'une unité prête à l'exploitation.

685. Une station type a généralement une conception :

- adaptée au stockage de produits inflammables,
- pour un fonctionnement 24/24,
- sécurisée et munie de murs coupe-feu et de systèmes d'extinction automatique
- pour une mise en service rapide (1 à 2 journées)
- pour être transportable à vide par camion porte container

686. Cette solution est tout à fait adaptée pour installation dans des petites villes et villages de 10 000 à 20 000 habitants. Elles seront conçues pour avoir une autonomie permettant une continuité de disponibilité de produits raffinés. Les mêmes mini stations-services seront aussi loties de cage de stockage de bouteilles de GPL.

687. La proposition serait de créer une nouvelle branche de la TRADEX ou encore des privés locaux.

688. Il est prévu de créer dans une première phase une soixantaine de mini stations-services engendrant des dynamiques locales, une amélioration de la qualité de la vie des utilisateurs et la création d'au moins 250 emplois stables.

- *Mini Unité d'Emplissage de GPL*

689. Pour permettre une meilleure maitrise des investissements avec une flexibilité dans l'augmentation de la capacité d'emplissage et une disponibilité très rapide d'unités de mise en bouteilles du GPL, il est proposé d'adopter la solution en conteneur.

690. Cette unité d'emplissage du type en conteneur est montée et commissionnée en usine, la rendant immédiatement prête pour exploitation modulo les travaux de génie civil et d'assemblage des différents composants pour former la chaine d'emplissage. Elle comprend une installation de remplissage clé en main complète dans un conteneur généralement de 40'' qui est équipé des appareillages nécessaires pour tester les bouteilles et les remplir au en GPL au poids précis requis.

691. La solution comprend aussi un système de lutte contre les incendies, un stockage de GPL, un compresseur GPL et une pompe GPL.

692. En première phase, il ne sera pas nécessaire de construire des cigares de stockage de GPL car l'unité d'emplissage pourra être directement alimentée par le camion ou wagon citernes de 20 Tonnes en moyenne.

693. Ces unités peuvent avoir une capacité de ligne de remplissage d'environ 9 à 10 Kilo tonnes par an ; ce qui est tout à fait adapté pour huit des douze centres d'emplissage envisagés.

694. Il est proposé d'agrandir la capacité des centres existants de Maroua, Garoua, N'Gaoundéré, Kribi, Bertoua, Kumba, Bamenda et Bafoussam en utilisant cette technologie.

695. En effet, le rapport prix / production de ce type d'unité est pratiquement incomparable à toute autre usine de remplissage. La capacité est faible par rapport à la plupart des autres usines de remplissage, mais c'est un excellent rapport qualité-prix.

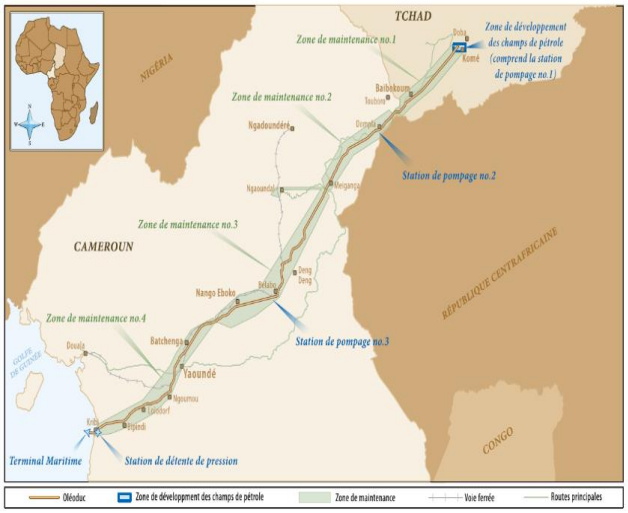
696. La mobilité de ce type d'unités permet de les déplacer dans un autre endroit dès qu'il y a eu accroissement du marché de l'endroit initial et décision de construction d'une unité d'emplissage fixe avec des coûts plus conséquents permettant la rentabilité et le développement régional requis.

2.3.9.2.3. Mini Raffinerie

697. L'oléoduc Trans Cameroun a été construit pour permettre l'évacuation du brut Doba Blend Tchadien vers le terminal de Kribi pour export. Le brut produit au Tchad est pompé par pipeline vers une unité flottante de stockage et d'export, (FSO de Kome-Kribi). La production actuelle est d'environ 100 000 bbl/jour.

698. Le pipeline qui prend origine au champ de Komé près de la ville de Doba au Tchad traverse le Cameroun pour arriver au port de Kribi.

699. Le Cameroun perçoit actuellement une redevance monétaire de droit de passage en fonction du débit du brut transféré.



La proposition est de transformer une partie de cette rente en nature (pétrole brut) pour alimenter une mini raffinerie, du type modulaire, qui sera construite au niveau de la ville de Meiganga

700. En effet, comme le montre la carte ci-contre, l'oléoduc passe par Meiganga où est installée une vanne de sectionnement et un centre de maintenance de l'oléoduc.

701. Le but premier de cette mini raffinerie est de créer une dynamique industrielle d'hydrocarbure et services associés pour permette un développement régional dans une localité de l'Est du Cameroun classée prioritaire pour la création d'industries et d'emplois. Cette mini raffinerie appellera à la création de nouvelles activités comme le transport de produits raffinés, la mise en bouteille de GPL, la maintenance des bouteilles de GPL, Production d'électricité à partir des résidus de fractionnement, Etc…

702. Une mini-raffinerie ne doit pas toujours être économiquement faisable pour être justifiable et peut très bien être une exigence absolue dans certains endroits géographiques, comme le cas de Meiganga, où l'économie n'est pas le facteur décisif mais où les besoins locaux sont le facteur déterminant. Si vous devez avoir du diesel dans un hôpital éloigné pour faire fonctionner des groupes électrogènes afin de sauver des vies, le coût devient secondaire.

703. La mise à disposition proche de produits pétroliers (Essence, Diesel, GPL, Pétrole lampant, Kérosène pour avion) et le développement régional constituent les moteurs pour choisir cette solution bien que le Gouvernement Camerounais pense à construire une grande raffinerie au niveau de Kribi pour les besoins locaux et l'export.

704. Une mini-raffinerie est typiquement une petite raffinerie qui fractionne de 5 000 à 20 000 barils de pétrole brut par jour par distillation atmosphérique. Elle sera construite en sections ou modules de manière à pouvoir être facilement transportée et installée. La plupart des mini-raffineries sont de conception modulaire complétement commissionnées dans l'usine d'origine et très rapidement déployées pour une mise en exploitation immédiate.

705. Pour assurer l'écoulement et la vente des produits pétroliers dans la région, il sera proposé de créer un nouveau réseau de mini stations-services du type en conteneur au nombre au moins de 50. Cette approche permettra aussi de mettre à disposition, en continue, des localités avoisinant Meiganga les produits pétroliers raffinés tel qu'essence, gasoil, pétrole lampant & GPL engendrant une amélioration de la qualité de la vie de la population touchée.

- *Capacité de Traitement de la Mini Rafinerie*

706. En utilisant les caractéristiques techniques du brut Doba Blend « Crude Assay » (Copie en annexe) il s'avère que ce brut est considéré comme brut lourd très peu sulfuré. Son rendement très élevé en résidu atmosphérique pénalise, pour une raffinerie de type « Hydro skimming », la production des produits blancs (essences et gasoil).

707. Deux simulations ont été élaborées pour une capacité de raffinage de 15 000 barils/jour avec ou sans utilisation de reformeur (platforming) pour production des essences en vue de monter les différents débits des produits raffinés.

- *Produits Raffinés*

708. Le profil de production pour une distillation atmosphérique couplée avec un reformeur, pour produire les essences, est donné pour indication comme suit :

Tableau 162 Profil de production pour une distillation atmosphérique couplée avec un reformeur pour produire les essences

Avec Platforming	quantité		bbl/jour	qualité
	T/an	%		
Perte	205	0,03%		
Gaz	1 846	0,24%		
GPL	4 098	0,54%	131	
Essences sans plomb	24 375	3,19%	547	indice d'octane 95
Virgin naphta	5 967	0,78%	162	
Gasoil ordinaire	155 064	20,27%	3 244	indice de cétane 51 soufre 325 ppm

Résidu atmosphérique	556 610	72,76%	10 638	soufre 0,11 %
Consommation interne	16 835	2,20%		
Total Brut	765 000	100 %	15 076	

709. Les quantités des essences produites sont très faibles ce qui donne une taille limitée de l'unité de reforming (29 000 T/an soit 689 bbl/j), en déca de la limite de rentabilité. Le tableau ci-après donne le profil de production de la raffinerie sans une unité de fabrication des essences :

Tableau 163 profil de production de la raffinerie sans une unité de fabrication des essences

Sans Platforming	quantité T/an	%	bbl/jour	qualité
Perte				
Gaz				
GPL	1 454	0,19%	46	
Essences sans plomb				
Virgin naphta	35 037	4,58%	851	
Gasoil ordinaire	155 064	20,27%	3 244	indice de cétane 51 soufre 325 ppm
Résidu atmosphérique	556 792	72,78%	10 641	soufre 0,11 %
Consommation interne	16 653	2,18%		
Total Brut	765 000	100 %	15 076	

710. Il en résulte qu'en fonction du marché cible, (demande ou non d'essences sans plomb) il sera possible de concevoir l'unité la plus adaptée.

711. Les résidus atmosphériques d'un débit de 10 000 bbl/jours pourraient être réinjectés dans l'oléoduc si son opérateur l'accorde ce qui ramènerai l'utilisation d'un débit de brut uniquement de 5 000 bbl/jour.

712. En cas d'objection de l'opérateur de l'oléoduc, le résidu atmosphérique sera utilisé pour la combustion dans une chaudière pour la génération d'électricité ou pour d'autres utilisations similaires au fuel lourd.

- *Demande en Personnel*

713. Pour chaque opération de poste de l'usine, 8 opérateurs sont requis et dont un en charge du poste, un opérateur en chef, un opérateur en salle de contrôle et 3 opérateurs ainsi que 2 laboratoires. Le personnel total est d'environ 80 personnes pour l'exploitation de l'usine.

- *Délais de Réalisation*

714. Un des avantages de cette solution modulaire est ses délais relativement courts qui cumulent environ 14 mois après décision d'investissement. Les principales étapes sont évaluées comme suit :

- Conception de base et design détaillé 3 mois
- Livraison d'équipements et de machines 6 Mois
- Transport maritime et terrestre 1 mois
- Installation et montage 4 mois
- Mise en service 1 mois

2.3.9.2.4. Proposition préliminaire de réalisation de la Mini Raffinerie

715. Cette unité de raffinage pourrait être réalisée selon un Schéma « BOOT » (Build, Own, Operate & Transfer) ou encore sous forme de partenariat PPP.

716. Ci-après une proposition communément utilisée dans le monde pour ce genre de projets :

PARTIE A : Investisseur international,

PARTIE B : Investisseur local (gouvernement et/ou organisation privée)

717. Responsabilités des parties :

PARTIE A

I. Fournira l'ingénierie, garantira le procédé et la construction,

II. Assurera le coût de l'achat et de l'installation de toutes les machines et procédé de raffinage et de la construction du site de l'usine

III. Prendra en charge le coût de tous les ingénieurs et consultants pour la construction du site et l'installation des machines

IV. Pourvoira le coût de l'achat ou de la location de terres pour au moins 50 mini stations-service dans l'Est du Cameroun pour la vente de certains produits finis

V. Garantira les fonds nécessaires à la construction des 50 mini stations-service mentionnées ci-dessus.

PARTIE B

I. Fournira au projet 12 à 14 hectares de terrains industriels appropriés

II. Se chargera de l'obtention de toutes les licences et permis pertinents auprès des autorités locales pour la mini unité de raffinage

III. Se procura les autorisations et licences pour construire au moins 50 mini stations-service pour la vente de certains produits finis

IV. Mettra en place une garantie bancaire ou d'entreprise d'un montant de 200 millions de dollars pour garantir le financement étranger. Une garantie bancaire devra être pour 100% du montant du prêt et la garantie de l'entreprise devra être de 250% du montant du prêt.

V. Assurera sa quotepart des coûts de l'achat et de l'installation de toutes les machines et procédé de raffinage et de la construction du site de l'usine .

2.3.9.3. Objectifs Opérationnels & Projets Structurants

2.3.9.3.1. Objectifs

718. La stratégie comprend un objectif principal qui est la mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais.

719. La mise à disposition du Gaz Naturel au niveau des grandes villes par système de transport de GNL sur voie ferrées et routes en attendant de construire les gazoducs de transport inter villes. Une fois le système est mis en place, les villes et villages traversées par les pipelines virtuels ou réels, seront aussi connectés.

720. Le GPL et les produits raffinés seront aussi acheminés par voies ferrées et routes tout en introduisant le concept de mini stations-services et mini unités de mise en bouteilles de GPL pour bien cibler le Cameroun profond et veiller à l'égalités des chances de l'approvisionnement en énergie à partir des hydrocarbures.

2.3.9.3.2. Liste des projets

721. Les projets structuraux sont listés ci-après :

Tableau 164 Projets structuraux du Secteur Hydraucarbures

No	Titre de projet	Localité	Nombre d'Unités
1	Promotion de l'exploration	Extrême Nord, Sud Ouest, Littoral, Sud	1
2	Dépôt local de produits raffinés et de GPL	Maroua, Garoua, N'Gaoundéré, Kribi, Bertoua, Kumba, Bamenda, Bafoussam	8
3	Mini unités de remplissage de GPL	Maroua, Garoua, N'Gaoundéré, Kribi, Bertoua, Kumba, Bamenda, Bafoussam	8
4	Station-service en containers pour localités éloignées	Adamaoua, Est, Nord, Extrême Nord	60
5	Mini Raffinerie à Meiganga	Meiganga	1
6	Unité de mélange de Bitume et adjuvent d'enrobé	Yaoundé, Kribi	2
7	Récupération du gaz associé brulé en offshore du bassin de Rio,	Littoral, Limbe	3
8	Système pipeline virtuel GNC à Douala,	Douala	1
9	Système pipeline virtuel GNL à Kribi,	Kribi	1
10	Mini réseau à gaz à Yaoundé	Yaoundé	1
11	Mini réseau à gaz Bafoussam	Bafoussam	1
12	Mini réseau à gaz à Bertoua	Bertoua	1
13	Mini réseau à gaz N'Gaoundéré	N'Gaoundéré	1
14	Réseau gazier principal Kribi Douala Yaoundé	Kribi, Douala , Yaoundé	1
15	Réseau gazier principal Limbe Douala Bafoussam N'Gaoundéré	Limbe Douala Bafoussam N'Gaoundéré	1
16	Réseau produits raffinés Kribi Douala Yaoundé	Kribi, Douala , Yaoundé	2
17	Réseau produits raffinés Limbe Bafoussam N'Gaoundéré	Limbe Douala Bafoussam N'Gaoundéré	1
18	Réseau produits raffinés Meiganga N'Gaoundéré	Meiganga N'Gaoundéré	1
19	Unité de recyclage des huiles usagée et de fabrication de graisse	Limbé	1
20	Unité de mélange et conditionnement des huiles moteurs	Limbé	1
21	Unité de traitement des effluents de forages des puits et de pollution	Limbé	1

2.3.10. Les OSS du Secteur Transport et les Actions Prioritaires dans le Cadre du PAQ

2.3.10.1. Introduction : Rappel des Enjeux et Défis du Secteur

722. La première phase de 'Diagnostic Territorial' a dressé un état des lieux du secteur des transports pour tous les modes et sous différents angles : offre, demande, financement, organisation, etc. en faisant ressortir les caractéristiques, les atouts, le degré d'adéquation « offre/demande », les gaps et dysfonctionnements obérant le système. Il ressort de la revue du secteur que quoi qu'il soit doté d'un système de transport diversifié et d'un noyau de réseau routier relativement développé, le pays demeure confronté à un enclavement prononcé d'une bonne partie de son territoire, en raison, notamment, d'un niveau de service non adapté et de l'état dégradé des voies de communication. Les obstacles non physiques (multiplicité des postes de contrôle, tracasseries, etc) constituent, également, des contraintes majeures, obérant la fluidité du trafic, en particulier, sur les corridors internationaux. Le déficit en capacités portuaires et les multiples dysfonctionnements au Port Autonome de Douala grèvent fortement le système logistique du Cameroun ; des coûts de transport élevés et un fort allongement des temps de transit, grevant la compétitivité de plusieurs branches d'activité, en sont les principales résultantes.

723. La deuxième phase de 'Prospective territoriale' a porté sur la construction et l'analyse des scénarios possibles de l'évolution du Cameroun en examinant, pour chaque scénario, les implications sur le développement du système de transport camerounais en vue d'accompagner sa mise en œuvre. Comme pour la réorganisation et l'aménagement du territoire, le scénario souhaitable de développement des transports est une imbrication/succession de cinq sous-scénarios10 devant aboutir à la mise en place d'un réseau de transport à la fois intégrateur en irrigant l'ensemble du territoire, efficace en assurant le niveau de service adéquat et efficient en optimisant l'utilisation des modes, leur intégration et en développant la fonction logistique.

724. Le scénario prospectif a été dans un deuxième temps décliné en 'Principes de Base & Orientations Fondamentales', objet de la 3ème Phase Etape 1 de la mission, qui peuvent se résumer en trois grands axes : (i) accroître la mobilité des populations, en déployant les réseaux de transport adaptés au milieu (interurbain/ urbain/ rural) et aux caractéristiques de la demande, (ii) répondre aux besoins des activités économiques, avec la mise en place d'une approche axée sur le développement de la logistique et la promotion de l'intermodalité et (iii) promouvoir l'intégration sous-régionale.

2.3.10.2. Déclinaison des Objectifs Stratégiques du Secteur Transport

725. Concernant la présente Etape 2 de la Phase 3 qui concerne les 'Objectifs Stratégiques et le Plan d'Action Quiquennal', le secteur transport étant l'un des principaux socles du développement de l'économie, il s'agit en premier temps de développer des voies de communication à tous les niveaux :

[10] Scénario des urgences, Scénario des complémentarité et spécialisation régionales, Scénario de l'articulation historique et du rééquilibrage régional par N'Gaoundéré, Scénario du pari sur la sous-région et le Scénario du diamant de pôles intégrés.

liaisons nationales et régionales, et tous les modes, pour garantir des conditions minimales de desserte permettant la mobilité de la population et les échanges économiques. La deuxième étape consistera en la mise en place d'un réseau pôles - villes couplé à des infrastructures adaptées à la spécialité de chaque région : plateformes agricoles, zones logistiques pour le traitement du bois et liaisons ferroviaires pour l'évacuation des minerais.

726. En troisième temps, il s'agira de concentrer les efforts d'équipement en infrastructures de transport dans la région de l'Adamaoua basé sur un réseau étoilé autour de N'gaoundéré (Septentrion, Nigeria, RCA, Tchad, Yaoundé et Ouest) et une plateforme logistique multimodale de niveau international. Il s'en suivra le développement des plateformes frontalières et des corridors internationaux, en vue de consolider l'intégration sous-régionale.

727. Une fois toutes ces actions réalisées, la dernière étape serait de renforcer toutes les liaisons inter et intra régionales pour avoir un réseau structurant intégrateur qui accompagne la genèse de pôles de développement forts, devant former les points cardinaux de l'aménagement du territoire.

2.3.10.3. Objectifs Opérationnels du Secteur Transport

728. Le réseau de transport 'Cible', avec sa structure, ses connexions par mode et ses points d'interconnexion intermodale, est conçu en tenant compte de trois grandes orientations (c f. Orientations Fondamentales – Phase 3 – Etape 1) :

i. Accroître la mobilité des populations, par la mise en place d'un système de transport permettant de satisfaire les besoins de mobilité, désenclaver les localités et créer des synergies entre les différentes régions. Cela devra se concrétiser, en premier lieu, par le développement d'un réseau de transport routier structurant et intégrateur, qui constituera, grâce à son pouvoir de desserte et de pénétration du territoire, le « pilier » du système de transport national. Il sera appuyé par le développement des infrastructures et services ferroviaires, aériens et de transport par voies d'eau.

729. Le réseau routier structurant est conçu en tenant compte de la configuration de l'armature urbaine actuelle et projetée ; il s'articule notamment autour d'**un complexe intégrateur**, composé d'une boucle d'optimisation de base reliant Yaoundé, Douala et Bafoussam, d'une boucle d'articulation territoriale Yaoundé – Bertoua, N'gaoundéré – Bafoussam et une liaison nationale d'importance sous-régionale Nord – Sud. Des liaisons **nationales** et **régionales** complètent le maillage du réseau intégrateur, en desservant les pôles d'équilibre et les villes d'appui non desservis par le complexe intégrateur. **Avec la mise en place du réseau structurant intégrateur, toutes les villes de plus de 50 000 habitants à l'horizon 2035 seront desservies par une liaison routière pérenne.**

730. Le réseau routier sera appuyé par des **connexions ferroviaires** sur les itinéraires à forte demande de transport de personnes, couplée à un important flux de marchandises sur de longues distances. Il s'agira, notamment, des liaisons Douala – Yaoundé – Bertoua – N'Gaoundéré, Edea – Kribi, Douala – Bafoussam et N'Gaoundéré – Frontière Tchad.

731. Le **transport aérien** vient compléter le système de desserte, il répondra à une demande internationale croissante et une demande nationale dynamique, portée par les longues distances entre les pôles économiques et l'évolution des revenus de la population. En plus de la modernisation et de l'extension des infrastructures aéroportuaires existantes

(Yaoundé, Douala, Maroua, Garoua), il s'agira de développer le transport aérien dans les villes/régions à forts potentiels : N'Gaoundéré, Bertoua et le couple Bafoussam/Bamenda, trois sommets du carré « magique », **BYBEN,** qui formera le noyau de la réorganisation/articulation du territoire à l'horizon 2035.

ii. Répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique : Il s'agira d'accompagner la transformation de l'économie par une diversification et une sophistication accrues des activités, par la mise en place d'une offre adaptée, favorisant la création de chaînes logistiques efficientes. Cela reposera sur une articulation optimale des différents modes permettant une meilleure intermodalité et sur la mise en place d'infrastructures d'accompagnement, spécifique à chaque activité économique : mines, industrie, tourisme et agriculture

732. La **promotion de l'intermodalité** repose sur le déploiement d'un réseau de plateformes logistiques sur les principaux nœuds d'interconnexion entre modes et au niveau des principales agglomérations : zones d'activités logistiques, ports secs, terminaux intermodaux ferroviaires et plateformes logistiques aux frontières. Cela permettra, notamment, d'optimiser les flux d'approvisionnement et d'acheminement de la production des activités industrielles.

733. Le **désenclavement des bassins de production agricole** se fera, notamment, par la mise en place de réseaux de pistes, qui auront la double vocation d'assurer la desserte des populations rurales en plus de l'acheminement de la production agricole et de l'approvisionnement en intrants.

734. Pour la valorisation **du potentiel minier**, il est nécessaire d'implanter un système de transport adéquat par le développement de capacités ferroviaires pour le transport des minerais : le fer de Mbalam, la bauxite de Ngaoundal et Minim /Martam, le fer de Kribi-Les Mamelles, des capacités portuaires (terminaux minéraliers) et des réseaux routiers desservant les sites d'exploitation.

iii. Consolider l'intégration sous-régionale : Retenue comme un des principaux piliers de la stratégie de l'émergence, l'intégration sous-régionale repose sur l'amélioration de l'intégration physique, par la mise à niveau des corridors routiers existants, l'aménagement de nouveaux corridors et le déploiement progressif d'interconnexions ferroviaires, appuyés par des plateformes logistiques aux frontières

Figure 53 Schéma de structuration de l'espace à l'horizon 2035



2.3.10.4. Analyse Offre-Demande de Transport et Implications d'Aménagement

735. Selon les résultats des recensements de la circulation[11], le trafic moyen journalier sur le réseau routier classé national a atteint, en 2013, 700 véhicules/jour ; un niveau relativement bas, reflétant la relative faiblesse des échanges, qui cache, cependant, de grandes disparités régionales et entre niveaux de service.

736. L'espace 'Littoral + Ouest + Centre' concentre les débits les plus élevés ; cela forme le cœur du système d'échanges du pays. Le débit diminue sensiblement au fur et à mesure que l'on s'éloigne de cette zone, le minimum semble être enregistré à l'Extrême Nord, si l'on se base sur les données de comptage dont on dispose, et cela serait dû à la fois à l'excentricité et la pauvreté.

737. C'est l'accélération de l'urbanisation qui a été à l'origine d'une forte croissance du trafic urbain et périurbain de Yaoundé et Douala ainsi que sur plusieurs liaisons interurbaines, en particulier la route Yaoundé – Edéa – Douala, qui supporte un trafic élevé, dépassant les 5 000 véhicules/jour et pouvant atteindre pour certains tronçons 12 000 véhicules/jour ; dont une bonne partie est composée de poids lourds, ce qui va nécessiter des aménagements de capacité (mise en 2x2 voies, passage à une configuration autoroutière) et la construction de voies de contournement pour désengorger les réseaux urbains des grandes agglomérations (Yaoundé et Douala) ainsi que celles situées sur les axes fortement sollicités tel que Edéa.

738. Quant aux routes en terre, cela draine, certes, un débit moyen (400 véhicules/jour) faible, comparé aux routes revêtues (1 350 véhicules par jour), mais nettement supérieur au seuil de bitumage qui se situe, entre 200 et 250 véhicules par jour, ce qui renvoie à l'ampleur des besoins en aménagement du réseau routier pour résorber la forte inadéquation entre la demande et la capacité et niveau du service offert.

739. L'évolution de la demande de transport est fonction de deux principaux facteurs : la croissance de la population et le revenu par habitant pour le segment 'transport passagers' et l'évolution du PIB pour le segment 'transport de marchandises'.

740. Compte tenu des projections démographiques du SNADDT et en prenant en considération l'hypothèse d'une croissance économique moyenne de 8% par an jusqu'à l'horizon 203512, la demande de transport routier devra évoluer comme suit :

Tableau 165 Evolution du trafic routier moyen selon le niveau de service (Trafic Journalier Moyen Annuel en Véhicules/Jour)

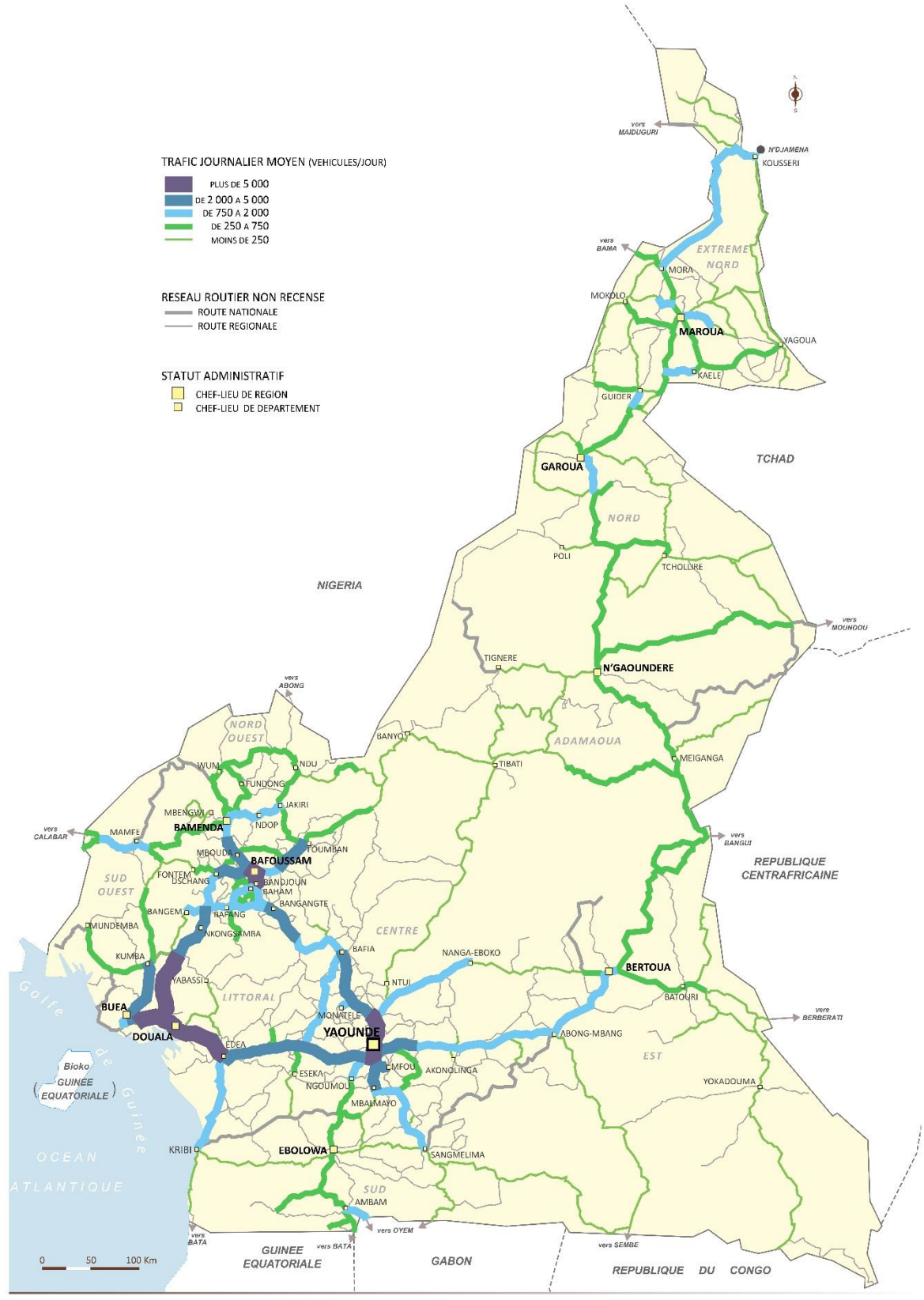
	2013	2018 *	2025	2030	2035
Routes revêtues	1 350	1 718	2 963	4 371	6 448
Routes en terre	400	509	690	1 018	1 501
Moyenne	700	891	1 207	1 781	2 627

* Estimation

[11] Elaborés par le MINTP

[12] Les projections ne tiennent pas compte de transferts vers d'autres modes et des impacts des futurs aménagements routiers

Figure 54 Intensité du trafic routier (2013)



SNADDT 2018 - MINEPAT / STUDI International / BETA Consult

Source : MINTP 2013 et 2017

741. Il en ressort une forte progression de la demande ; le trafic moyen sur le réseau classé devant presque tripler entre 2018 et 2035, pour atteindre près de 2 650 véhicules par jour et s'élèvera à près de 6 500 véhicules/jour sur le réseau revêtu, soit un niveau de trafic important devant se traduire par une forte pression et une saturation de plusieurs axes, nécessitant une augmentation de capacité.

742. Sachant qu'une route interurbaine bidirectionnelle peut supporter un débit journalier de 15 000 UVP[13] (soit de l'ordre de 10 000 véhicules/jour), qui constitue le seuil de saturation, l'atteinte de ce seuil engendrant des conditions de circulation difficiles et instables, la gêne commençant même à se faire sentir à partir de 6 000 véhicules/jour, le passage à une configuration 2x2 voies devra alors s'opérer à partir d'un débit de 8 500 véhicules par jour, ce qui sera le cas pour plusieurs liaisons du réseau classé à l'horizon 2035.

743. Compte tenu de ces éléments, les routes dont le trafic en 2018 est supérieur à 4 500 véhicules par jour, devront être mises en 2x2 voies à l'horizon 2025, suivront les axes avec un trafic entre 3500 et 4500 véhicules par jour pour l'horizon 2030 et les axes entre 2 500 et 3 500 véhicules par jour pour l'horizon 2035. Cela concernera l'axe lourd Yaoundé – Douala, les sorties de Yaoundé et de Douala, la liaison Douala - Bafoussam et l'itinéraire Edea – Kribi, appelé à gérer une demande croissante générée par le futur complexe industrialo-portuaire de Kribi (CIPK).

744. Pour les itinéraires les plus chargés, en particulier ceux desservant les ports et/ou appelés à évacuer des pondéreux, il sera nécessaire de passer à des alternatives 'capacitaires'. Des lignes ferroviaires modernes sont, ainsi, à prévoir entre Yaoundé et Douala, le prolongement vers le N'Gaoundéré en passant par Bertoua dans le cas de l'exploitation de la bauxite de l'Adamaoua, ainsi que pour la desserte du nouveau port en eau profonde de Kribi.

745. Le réseau non revêtu subira une plus forte pression : un trafic moyen de l'ordre de 1000 véhicules par jour en 2030 et plus de 1 500 véhicules par jour en 2035 ce qui est nettement au-dessus de ses capacités. Le bitumage des axes les plus sollicités devra s'inscrire parmi les premières priorités, tout en tenant compte, bien-entendu, des impératifs du maillage du réseau.

746. Le réseau aéroportuaire camerounais a traité en 2016 un trafic total de 1,6 million pax, soit une progression moyenne de 7,6 % sur la période 2011 – 2016. Le segment international représente la quasi-totalité de la demande (+ de 95 %), les deux aéroports internationaux de Douala et Yaoundé se répartissent l'essentiel de l'activité (95 % du trafic total en 2016), avec un léger avantage pour la plateforme Doualaise (840 milles pax contre 670 milles pour Yaoundé).

747. La demande de transport aérien devra continuer sa dynamique de croissance sous l'impulsion du développement de l'économie, de la confirmation de son ouverture sur le marché international et sous-régional et de l'émergence du secteur touristique, grand générateur de trafic aérien.

748. Il est observé, aussi bien au niveau mondial que pour plusieurs pays, une forte corrélation entre l'évolution du trafic aérien et la croissance du PIB, avec une élasticité généralement supérieure à 1. Dans l'hypothèse d'une croissance moyenne du PIB de 8 % par an à l'horizon 2035 et une élasticité prudente de 1, la demande aérienne aux deux principaux aéroports s'élèvera à 3 millions pax en

[13] Unité de Véhicule Particulier

2025, 4,4 millions pax en 2030 et atteindra 6,5 millions pax en 2035.

749. La capacité actuelle des deux aéroports (1,5 millions pax pour chacun[14]) devra suffire à moyen terme (2025). Au-delà, il sera nécessaire de prévoir des augmentations de capacités par des extensions des infrastructures existantes et/ou la construction de nouvelles.

750. Comme pour le mode aérien, le transport maritime devra être impulsé par la dynamique économique attendue au cours des prochaines années et le développement du commerce extérieur, porté par une plus grande ouverture de l'économie camerounaise. Dans l'hypothèse prudente d'une évolution du commerce extérieur camerounais au même rythme du PIB[15], le volume des échanges par voie maritime triplera à l'horizon 2035, pour atteindre environ 38 millions tonnes.

751. La mise en service du nouveau port en eau profonde de Kribi portera les capacités portuaires à 15 millions tonnes, ce qui permettra de désengorger le port de Douala, arrivé à saturation, et répondre aux besoins à moyen terme (2024) du Cameroun et des deux pays voisins (le Tchad et la RCA). La deuxième phase de développement du port de Kribi est à un niveau de maturation avancé, elle devra augmenter les capacités portuaires de 5 millions tonnes, ce qui devra répondre aux besoins à l'horizon 2027. Au-delà, des extensions devront être prévues pour porter les capacités totales à 40 millions tonnes en 2035.

2.3.10.5. Les Grandes Etapes de la Mise en Œuvre pour l'atteinte des OSS du Transport

2.3.10.5.1. Grandes Etapes de la Mise en Œuvre : Composante Routière.

752. Les axes stratégiques et grandes étapes de mise en œuvre pour l'atteinte des OSS du transport découlent des Orientations Fondamentales retenues dans l'étape précédente, de l'analyse de la demande présentée précédemment et de la mise en place des conditions de succès et de durabilité. Ils sont au nombre de neuf (09) :

i. **Développer un réseau routier structurant intégrateur**, avec un maillage permettant de couvrir l'ensemble du territoire, en reliant toutes les agglomérations de plus de 50 000 habitants par des axes routiers pérennes à l'horizon 2035

ii. **Mettre en place des infrastructures et des services ferroviaires modernes** sur les itinéraires à demandes élevées

iii. **Améliorer et renforcer les services de transport aérien**, important élément déterminant de l'attrait du pays et du développement des activités touristiques

iv. **Œuvrer à l'amélioration de la fonction logistique par une meilleure intégration intermodale** en vue d'optimiser les flux, diminuer les délais et minimiser les coûts d'approvisionnement et d'acheminement de la production des filières

v. Désenclaver les zones de production agricole et améliorer la desserte des populations rurales, pour appuyer la modernisation de l'agriculture et

[14] Source : Aéroports du Cameroun

[15] Il est reconnu que dans une dynamique d'ouverture de l'économie, le commerce extérieur évolue à un rythme plus accéléré que le PIB

améliorer les conditions de vie des populations par un meilleur accès aux services de base.

vi. **Faciliter les échanges sur les corridors internationaux** pour une meilleure intégration du Cameroun dans la sous-région

vii. **Consolider l'entretien routier** facteur crucial du maintien d'un niveau de service adéquat et de durabilité des investissements

viii. **Renforcer les capacités de mise en œuvre** de l'Administration et du secteur privé

ix. **Concevoir des dispositifs de financement adaptés,** avec une implication accrue du secteur privé

753. Les Grandes Etapes de la Mise en Œuvre pour l'atteinte des OSS du Transport sont les suivantes :

- **Première étape :. 2020 – 2024 - Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes**

754. L'objectif retenu pour cette première période est de relier toutes les agglomérations de plus de 200 000 habitants à l'horizon 2035 avec un réseau routier moderne maillé. Il s'agira de compléter et mettre à niveau le réseau existant et de développer des axes de grandes capacités (autoroutes) pour les liaisons les plus sollicitées.

755. Au terme de cette étape, toutes les agglomérations de premier ordre d'importance (capitales nationales, chefs-lieux des régions et agglomérations importantes) seront desservies par un réseau moderne avec une capacité appropriée permettant d'assurer des échanges commerciaux et des déplacements fluides de la population.

756. Le réseau s'articulera sur cinq composantes :

- ✓ **Une boucle d'optimisation de base** qui relie la capitale administrative (Yaoundé), la capitale économique (Douala) et la grande agglomération d'intérêt régional et important pôle économique de l'Ouest (Bafoussam). Elle vient appuyer le rôle de ces pôles en vue de maximiser leurs contributions par une meilleure interconnexion et des capacités de transport adaptées
- ✓ **Une boucle d'articulation territoriale,** dont la vocation est d'appuyer le développement de pôles qui prendront en charge une partie des activités économiques et de services pour un développement plus équilibré du territoire. Elle reliera Bertoua et N'Gaoundéré à la première boucle.
- ✓ **Une liaison nationale d'importance sous-régionale (CEEAC)** composée par l'axe qui relie les parties méridionales et septentrionales en desservant, Garoua et Maroua, retenus parmi les villes « pôles d'équilibre », tout en assurant la liaison avec le Tchad au nord et le Gabon et la Guinée Equatoriale au Sud, ce qui le positionnera comme axe lourd d'échanges nationaux et sous-régionaux dans l'espace CEEAC. Il aura l'avantage de mettre en place une connexion direct Nord – Sud (évitant le passage par Garoua-Boulaï)
- ✓ **Des liaisons nationales** qui viennent compléter le maillage du réseau structurant par des connexions desservant les pôles d'équilibre et les villes d'appui de plus de 200 000 habitants. Il s'agit des principaux axes suivants :
  - Kumba – Buea – Limbé – Tiko – Douala

- Yaoundé - Bertoua
- Mora – Mokolo – Garoua

✓ **Une première tranche du complexe autoroutier de base** qui portera sur les itinéraires : Yaoundé – Douala et Edea – Kribi

757. Outre les projets en cours, cette étape concernera l'aménagement d'un linéaire de 1 325 km de routes, dont 250 km de liaisons autoroutières.

- **Deuxième étape : 2025 – 2029 – Etoffer le maillage et poursuivre l'adaptation des capacités des axes les plus sollicités**

758. L'objectif est de de relier toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants à l'horizon 2035 par des routes bitumées praticables en toute saison. Elles sont au nombre de seize (16) et sont composées en grande partie par des chefs-lieux de départements et d'arrondissements, qui auront un rôle déterminant dans le développement régional.

759. Seront également aménagées une première partie des liaisons avec les pays limitrophes. L'objectif est d'avoir, en plus des axes traditionnels d'échanges, au moins une deuxième alternative de desserte moderne avec chaque pays voisin à l'horizon 2030.

760. Les principaux axes à aménager sont :

- Ring Road
- Kumba - Loum
- Garoua – Lagdo-Touboro
- Bertoua – Batouri – Gamboula
- Kribi – Campo

761. Compléter le complexe autoroutier de base par l'aménagement de la desserte autoroutière de Bafoussam.

Cette étape concernera l'aménagement d'un linéaire de 1 482 km de routes, dont 158 km de liaisons autoroutières

- **Troisième étape 2030 – 2035 – Compléter le réseau structurant**

762. Il s'agira de compléter le réseau structurant par les liaisons desservant les villes de plus de 50 000 habitants à l'horizon 2035. L'objectif étant de relier, à l'horizon du schéma, le réseau urbain, proposé par le SNADDT, par un réseau de communication moderne et pérenne.

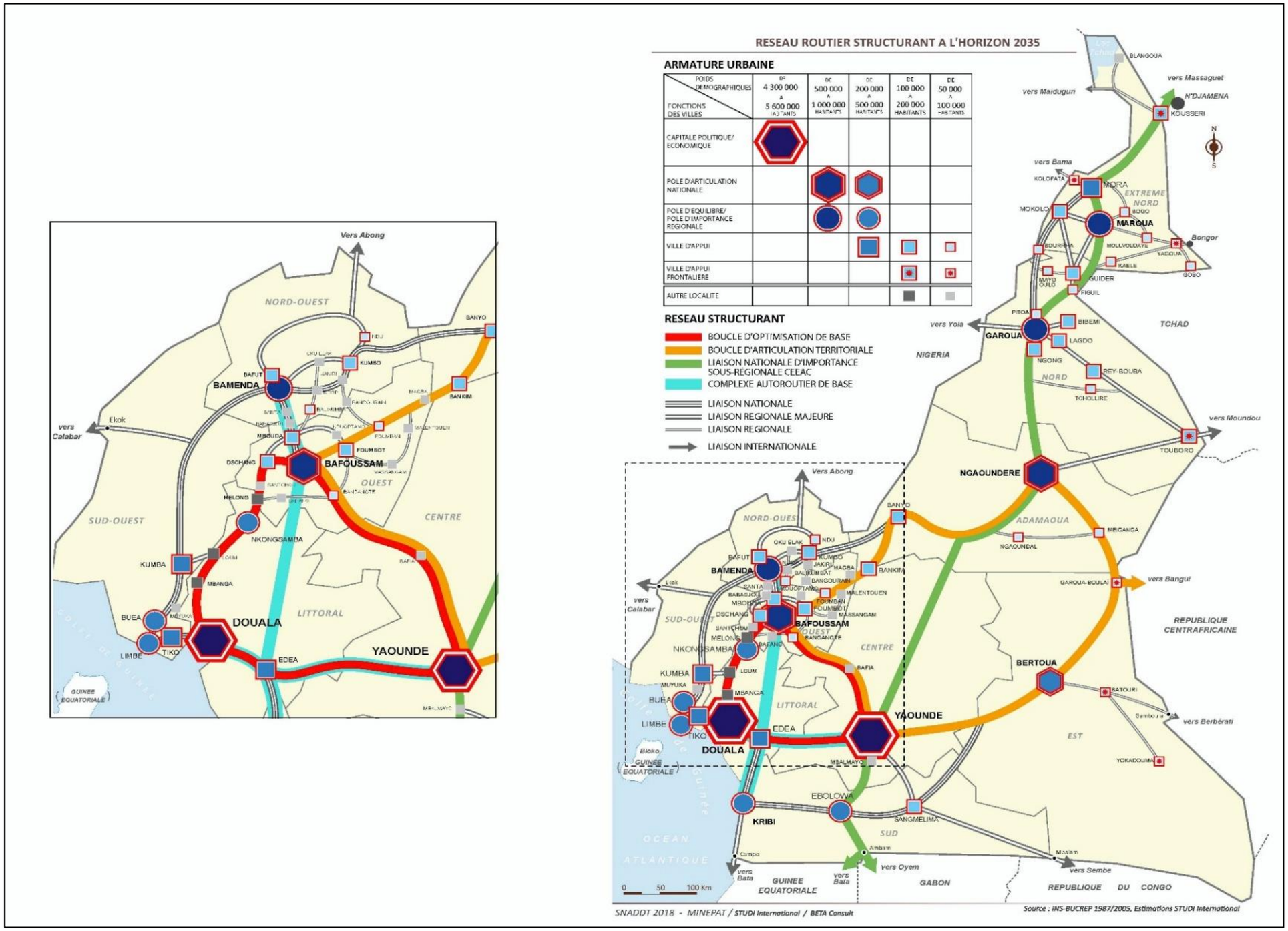
763. Les principales liaisons à aménager sont :

- Maroua – Yagoua
- Ngaoundal – Meiganga
- Foumbot – Bangangte
- Bangangte – Bafang – Melong
- Fomban – Jakiri
- Mayo oulo – Guider – Kaele – Yagoua

764. Seront également compléter les liaisons internationales avec le Nigeria : Mora – Kolofata – vers Bama et la connexion Ring road – Abong (Nigeria).

Cette étape concernera l'aménagement d'un linéaire de 1 254 km de routes, dont 75 km de liaisons autoroutières

Figure 55 Réseau routier Structurant à l'horizon 2035



2.3.10.5.2. Grandes Etapes de la Mise en Œuvre : Composante Ferroviaire

765. Il s'agit de créer des liaisons ferroviaires sur les itinéraires, appelés à gérer une forte demande de transport voyageurs et/ou marchandises, notamment ceux desservant des zones d'exploitation minière et des pôles industriels.

766. Compte tenu de l'analyse de la demande et des grands projets structurants générateurs de trafic, les itinéraires ferroviaires à mettre en place selon l'ordre de priorité se présentent comme suit :

i. La ligne Douala – Yaoundé, qui formera une voie à haut débit entre deux métropoles, dont chacune aura à accueillir une population de près de 5 millions d'habitants à l'horizon 2035, tout en assurant la connexion avec les ports de Douala et de Kribi

ii. La ligne Edea – Kribi, vers laquelle convergeront les flux d'origine et à destination d'une bonne partie de l'hinterland du port en eau profonde de Kribi

iii. La ligne Yaoundé – Bertoua – N'Gaoundéré qui reliera les deux pôles d'articulation nationale (Bertoua et N'Gaoundéré) aux capitales économique et politique ainsi qu'aux infrastructures portuaires nationales. Elle devra également assurer l'évacuation de la Bauxite de l'Adamaoua

iv. La ligne Douala – Limbé qui desservira le futur port en eau profonde de Limbé et, par la même, complètera la connexion ferroviaire des trois ports du pays

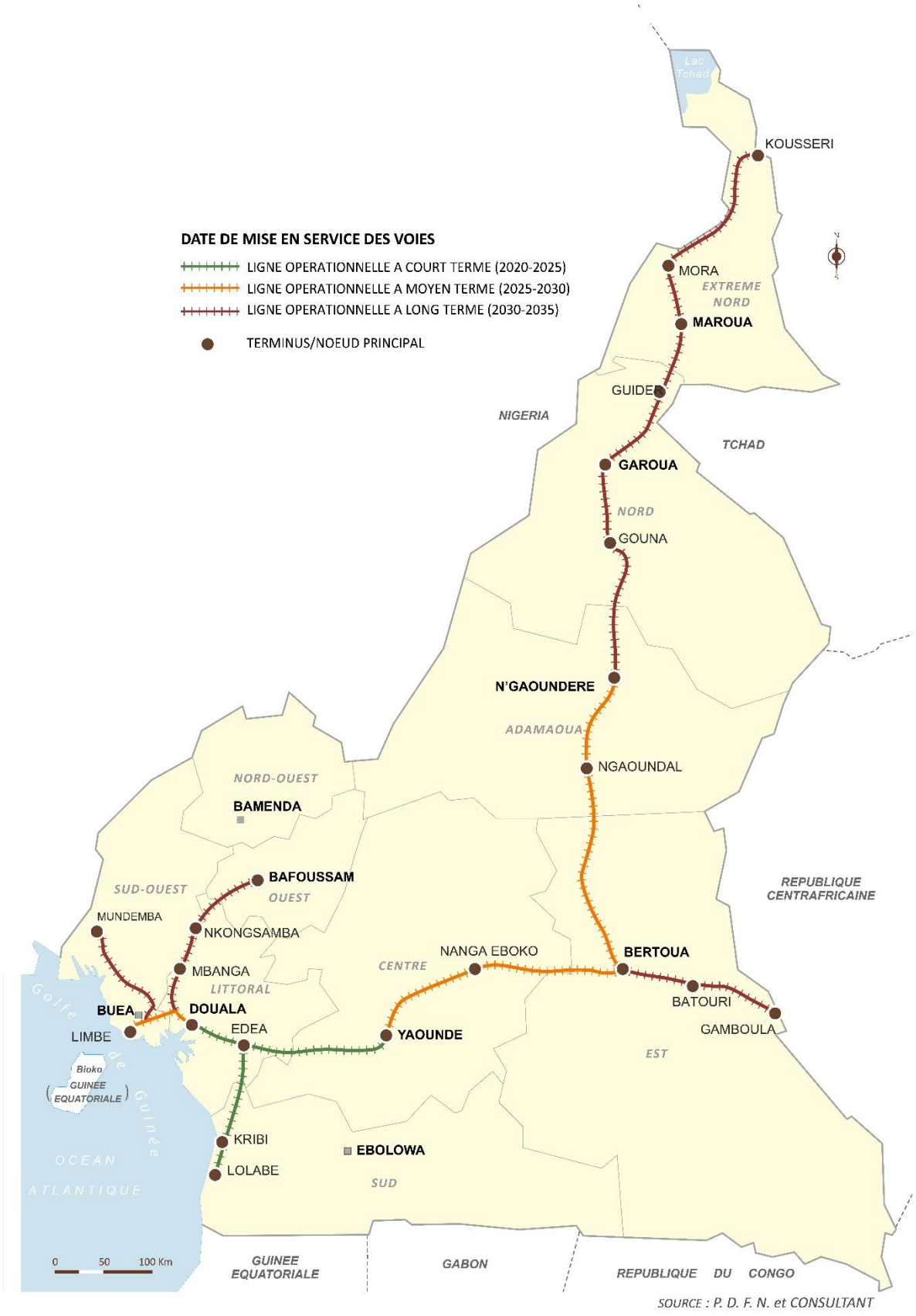
v. Les connexions avec les pays limitrophes : N'Gaoundéré – Tchad, Bertoua – RCA et Limbé – Nigeria

vi. La ligne Douala - Bafoussam

767. Le linéaire de lignes ferroviaires à construire s'élève à 2451 km répartis par période comme suit :

- 393 km de chemins de fer construits à l'horizon 2024
- 745 km de lignes ferroviaires seront mis en service au cours de la période 2025 – 2029
- 1 313 km de chemins de fer seront mis en service au cours de la période 2030 - 2035

Figure 56 Réseau ferroviaire à l'horizon 2035



2.3.10.5.3. Grandes Etapes de la Mise en Œuvre : Composante Aérienne

768. Le renforcement de l'offre aérienne concernera deux volets :

(i) La mise à niveau et l'extension des deux aéroports de Yaoundé et Douala à partir de 2025. Ils devraient rester les principales infrastructures aéroportuaires du pays, du fait des poids démographique et économique des deux agglomérations.

(ii) Le développement à court et moyen termes (horizon 2030) des infrastructures aéroportuaires des pôles d'articulation nationale (N'gaoundéré, Bertoua et Bafoussam/Bamenda) et de Kribi, appelé à se transformer en pôle industriel, *logistique* et touristique

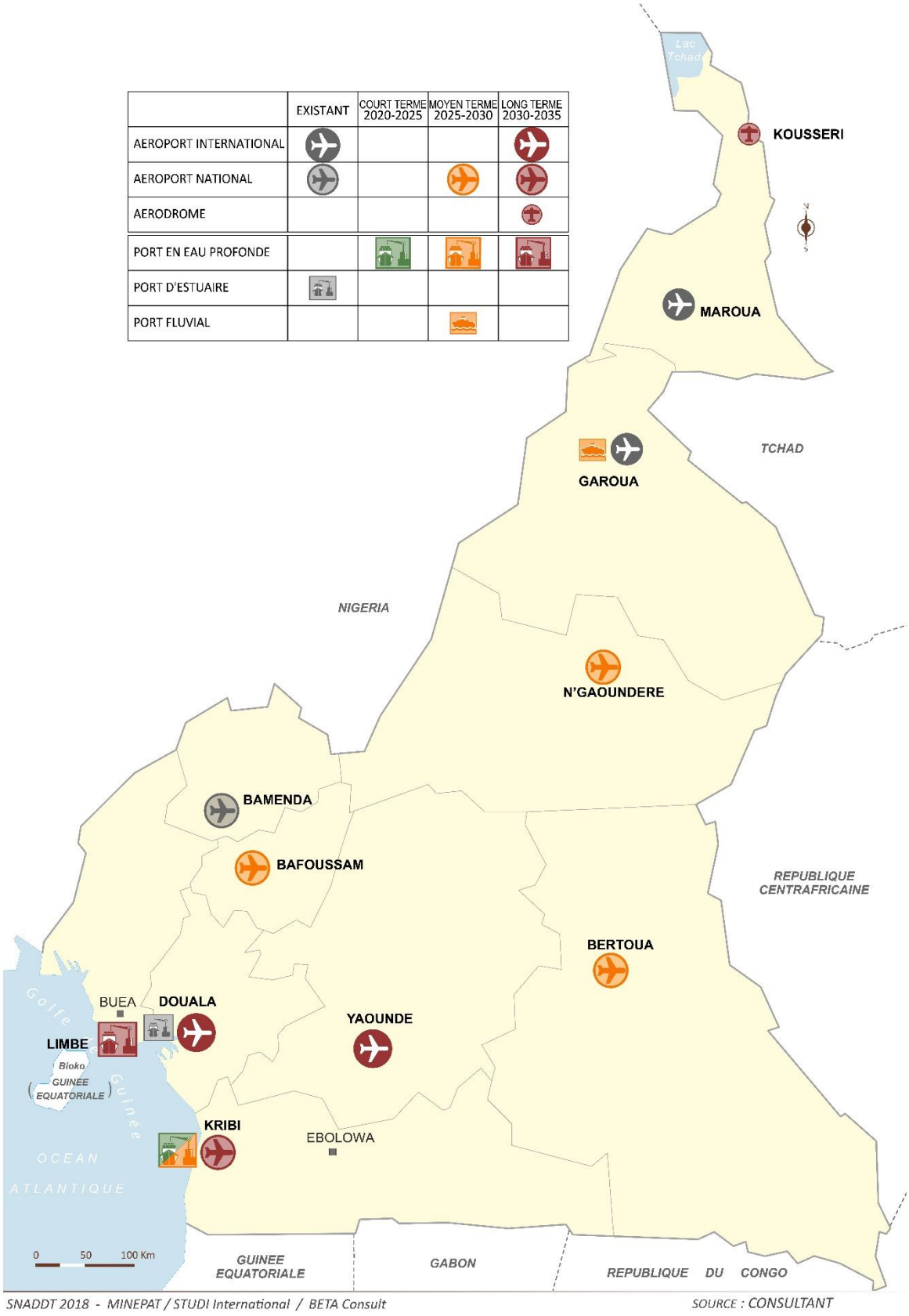
769. Sur le long terme, il est, également, proposé de construire un aérodrome à Kousseri pour couvrir l'Extrême Nord

2.3.10.5.4. Grandes Etapes de la Mise en Œuvre : Composantes Maritime

770. Il s'agit de renforcer l'offre portuaire, important maillon de la chaine logistique pour plusieurs filières, pour accompagner l'évolution du commerce extérieur camerounais et répondre aux besoins des pays enclavés limitrophes :

- Extension du port de Kribi (phase 2), en cours de lancement (5 millions tonnes)
- Construction du nouveau port en eau profonde de Limbé (horizon 2029)
- Extension du port de Kribi (phase 3) (horizon 2032)
- Extension du port de Limbé (horizon 2035)

Figure 57 Infrastructures portuaires et aéroportuaires



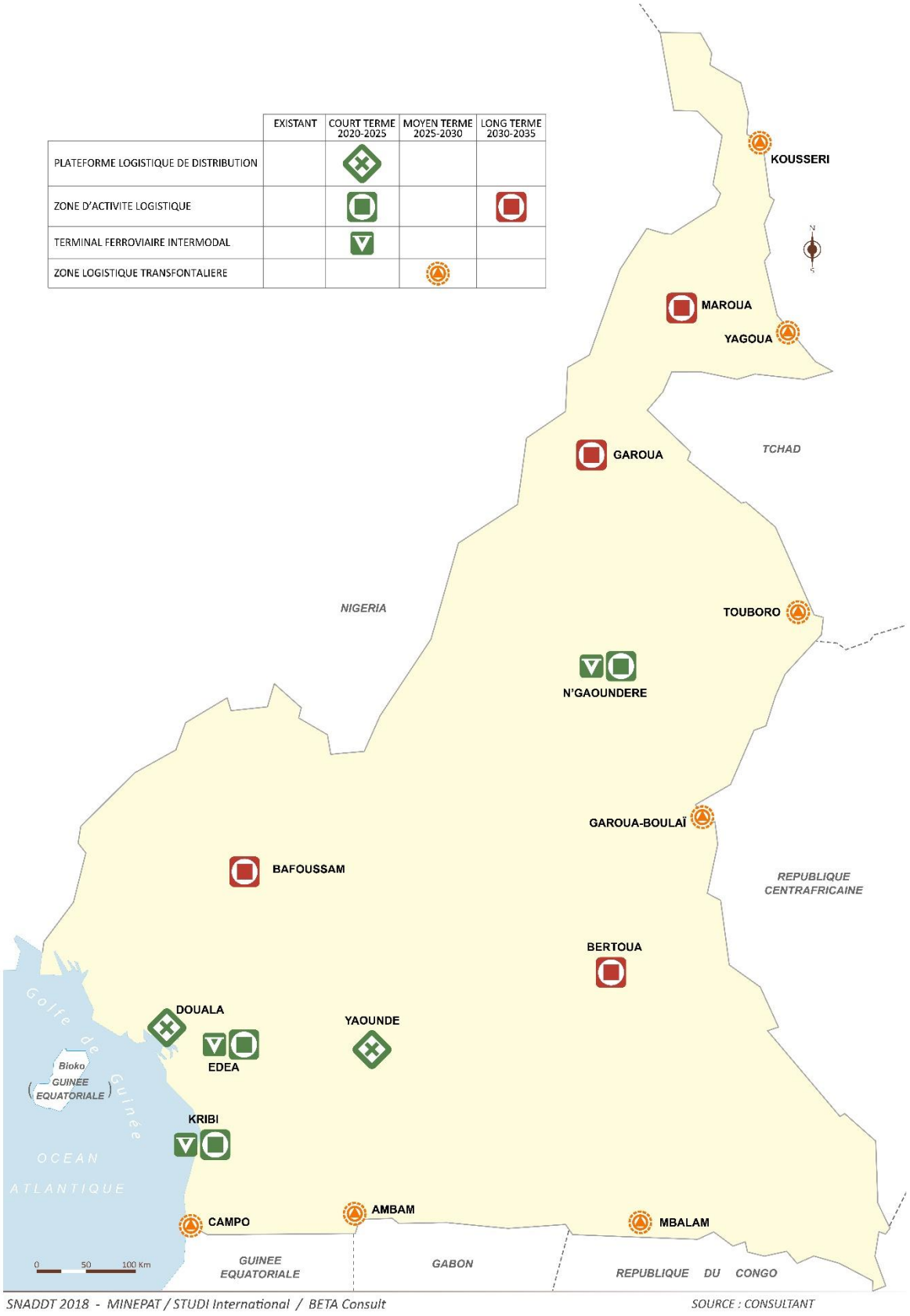
2.3.10.6. Les Stratégies Transversales d'Accompagnement de la Mise en Œuvre

2.3.10.6.1. Amélioration de la Fonction Logistique

771. Les actions porteront la mise en place d'un réseau d'infrastructures logistiques au niveau des nœuds intermodaux et en périphérie des grandes agglomérations :

- A court et moyen termes (horizon 2025), il est proposé de créer les zones d'activités logistiques à Kribi, Edea et N'gaoundéré qui seront couplées à des terminaux ferroviaires intermodaux, et la construction de plateformes de distribution à Yaoundé et Douala.
- En deuxième temps (horizon 2030), seront érigées des plateformes logistiques à la frontière (Kousseri, Garoua-Boulaï, Touboro, Campo, Ambam, Mbalam et Yagoua) pour fluidifier les échanges et faciliter le commerce transfrontalier
- La dernière étape (horizon 2035) portera sur la mise en place de zones d'activité logistique au niveau des principales agglomérations Bafoussam, Bertoua, Garoua et Maroua.

Figure 58 Réseau Logistique à l'horizon 2035



2.3.10.6.2. Désenclavement des Zones de Production Agricole et Desserte des Populations Rurales

772. Le déploiement de grands axes de communication permet, certes, d'asseoir une ossature de base des réseaux de transports, indispensable pour la structuration de l'espace, mais il reste, cependant, insuffisant pour désenclaver l'ensemble du territoire, notamment les zones rurales et les bassins agricoles. Il devra être accompagné par la mise en place de réseaux de pistes qui irriguent les zones de production agricole et assurent la desserte des populations rurales.

- Pour ce faire, il a été retenu un programme prioritaire (horizon 2025) d'aménagement de 1 000 kilomètres de pistes rurales sur l'ensemble du pays, qui seront identifiés et répartis sur les régions, selon l'importance des impacts socioéconomiques : populations desservies, superficies cultivées situées dans la zone d'impact, etc. Le programme est, appelé, à monter en puissance au cours des étapes suivantes, avec la consolidation des capacités de l'Administration et des entreprises privées : 1 500 kilomètres pour la période 2025 – 2030 et 2 000 kilomètres pour 2030 – 2035.

773. Enfin, il est à noter que pour améliorer les conditions de desserte des zones rurales, la construction des infrastructures devra être accompagnée par le déploiement de services de transports adaptés aux besoins, en termes de capacité et de fréquence.

2.3.10.6.3. Développement des Echanges au niveau des Corridors Internationaux

774. Les corridors internationaux font partie du réseau structurant. Leur aménagement est inscrit parmi les premières priorités à réaliser sur les court et moyen termes, il devra prendre en considération les spécificités de la demande : circulation de poids lourds sur de longues distances, par la mise en place d'aménagements spécifiques : construction d'aires de repos, etc.

775. La construction des plateformes logistiques aux frontières devra contribuer à la fluidification des échanges. Elles formeront des espaces de soutien des postes frontaliers terrestres, offrant aux transporteurs la possibilité de réaliser des opérations de manutention (chargement/déchargement), stockage, groupage, etc.

776. Outre les contraintes « infrastructurelles », les tracasseries routières constituent des obstacles affectant sensiblement la fluidité des échanges en engendrant un important allongement des durées de transit et un renchérissement des coûts de transport.

777. Renforcer et accélérer la mise en œuvre des politiques de facilitation entreprises par les pouvoirs publics camerounais et par les communautés régionales s'avèrent ainsi une priorité pour fluidifier la chaîne de transport sur les corridors internationaux. Il s'agit en particulier des actions suivantes :

- La mise en place des postes de contrôle juxtaposés
- Limiter le nombre de postes de contrôle à trois : au départ, à la frontière et à l'arrivée
- La mise en place du système de **suivi « tracking »** le long des corridors
- La mise en place d'**un dispositif permanent de lutte contre les tracasseries** avec des équipes de contrôle et de suivi.

2.3.10.6.4. Refonder la Politique d'Entretien Routier

778. L'entretien routier constitue un important déterminant de la qualité de service. Il constitue également un paramètre décisif dans la préservation du patrimoine routier. Sa mise en place est source de frais récurrents et nécessite une programmation optimale qui permet d'intervenir à temps et d'éviter des dépenses onéreuses induites par les actions de rattrapage des actions d'entretien, voire dans certains cas des opérations de réhabilitation, occasionnées par la perte d'une partie du patrimoine.

779. Le développement des infrastructures routières devra être accompagné par la mise en place d'une stratégie d'entretien qui devra, notamment, définir les interventions sur le réseau (normes, périodicité, …), sécuriser les sources de financement et identifier les besoins en capacités de mise en œuvre.

780. L'analyse des performances de l'entretien routier en phase de diagnostic a relevé trois éléments de dysfonctionnements, qui expliquent les insuffisances des actions d'entretien et leur mauvais impact sur l'état du réseau, dont une proportion significative (plus de 2/3 du linéaire du réseau classé) présente un état moyen à mauvais :

i. L'insuffisance des ressources financières, avec une moyenne annuelle de 60 Milliards FCFA sur les quatre dernières années allouées à l'entretien routier, soit seulement 40 % des besoins globaux estimés à 150 Milliards FCFA par an, qui sont, d'ailleurs, appelés à augmenter avec les actions d'aménagement en cours et proposées par le SNADDT. Ils devraient atteindre 210 Milliards FCFA en 2025 et 275 Milliards FCFA en 2035, ce qui constitue un grand défi pour les Administrations responsables de la gestion du réseau

ii. Des procédures de contractualisation (complexes et longues) non adaptées à la nature de l'activité de l'entretien routier, qui nécessite une grande réactivité. Des contrats pluriannuels peuvent constituer une solution garantissant une meilleure efficacité de l'entretien tout en étant attractive pour les PME locales

iii. Des capacités limitées des acteurs intervenant dans l'entretien routier ne permettant pas l'exécution de l'ensemble des budgets programmés. Les administrations, notamment régionales, manquent de moyens, en particulier humains pour assurer la passation et le contrôle des marchés d'entretien. Les entreprises de travaux publics et les bureaux d'études et de contrôle sont peu nombreux et manquent de moyens, notamment matériels.

2.3.10.6.5. Renforcer les Capacités de Mise en Œuvre.

781. Les Administrations en charge du secteur des transports sont, généralement, confrontées à la faiblesse des ressources humaines. Elles manquent souvent des compétences nécessaires pour le montage et le suivi de projets, dont le nombre et la complexité sont appelés à augmenter avec la mise en œuvre du SNADDT. Il en est de même pour le secteur privé, avec des entreprises de travaux publics et des bureaux d'études peu nombreux et de tailles limitées.

782. Avec les grands besoins en infrastructures identifiées par le SNADDT, la capacité d'absorption du système apparaît clairement comme un élément décisif de la réussite du schéma et un des grands défis auxquels sera confrontée la mise en œuvre du SNADDT.

783. Une mise à niveau de l'Administration serait ainsi nécessaire pour répondre aux besoins importants et croissants en infrastructures. Les principales actions à prévoir sont :

- la formation et le renforcement des ressources humaines par des compétences. spécifiques : techniques, financement, etc ,.
- la réorganisation des services pour une meilleure efficacité,
- la modernisation des outils de planification et de gestion,
- et la révision des procédures de passation de marché et de contractualisation.

784. S'agissant du secteur privé, il s'agira de mettre en place les conditions nécessaires pour l'éclosion d'entreprises de travaux publics et des bureaux d'ingénierie nationaux en facilitant l'accès au financement, en réservant une partie des travaux aux entreprises locales, en exigeant aux opérateurs internationaux de s'associer à des acteurs nationaux pour améliorer le transfert de connaissances, etc.

2.3.10.6.6. Mettre en place des mécanismes de financement adaptés

785. Comme pour les capacités de mise en œuvre, les besoins croissants en infrastructures devront être à l'origine de fortes pressions sur les ressources budgétaires mettant la question de financement au cœur des défis, aussi bien en matière d'investissement que pour les dépenses récurrentes d'entretien.

786. Sur le plan de l'investissement, il serait nécessaire de faire appel à de nouveaux mécanismes permettant de s'affranchir totalement ou partiellement du financement public. Des montages de type Partenariat-Privé-Public sont à étudier pour chaque type de projet. A noter que le Cameroun dispose d'un cadre législatif, régissant les contrats de Partenariat Public Privé (Loi 2006/012), ce qui constitue un atout pour le développement de ce mécanisme. Il existe, également, un dispositif institutionnel (le Conseil d'Appui à la réalisation de Partenariat « CARPA »), chargé d'assister les Ministères et Collectivités territoriales dans le montage, la négociation des contrats et le suivi d'exécution des projets PPP.

787. En matière d'entretien, le passage à un fonds autonome, la généralisation des péages routiers et l'ajustement de la Redevance d'Usage Routier (RUR) sont parmi les mesures pouvant contribuer à une meilleure sécurisation et mobilisation des ressources financières pour l'entretien routier.

2.3.10.7. Le contenu en Plans, Programmes, Projets de la Stratégie de Transport dans le cadre du SNADDT

2.3.10.7.1. Coups partis' et 'Coups Partants'.

788. Trente-neuf (39) projets routiers sont en cours d'exécution ou prévus, pour la période de 12 ans allant de 2013 à 2024, d'un linéaire total de 3 350 km. Il s'agit de projets en cohérence avec les orientations et les objectifs du SNADDT.

Tableau 166 Les 39 Projets Routiers en Cours de Réalisation ou Programmés

Intitulé du projet	Région	Linéaire (km)	Date de commenc des travaux	Date de mise en service	Coût d'Inv (Mds FCFA)
Construction de l'autoroute Yaoundé - Douala (phase 1)	Centre	100	2013	2023	396
Aménagement de l'entrée Est de Douala	Littoral	18	2013	2021	105
Aménagement de l' entrée Ouest de Douala	Littoral	13	2013	2020	50
Travaux de bitumage de la route Mengong-Sangmelima	Sud	86	2013	2021	60

Intitulé du projet	Région	Linéaire (km)	Date de commenc des travaux	Date de mise en service	Coût d'Inv (Mds FCFA)
Bitumage de la route Sangmelima-Bikoula (65KM)	Sud	65	2013	2021	33
Bitumage de la route Bikoula-Djoum	Sud	35	2017	2022	30
Bitumage Kumba-Mamfé (lot1 et lot2)	Sud-Ouest	151	2014	2022	85
Travaux de bitumage de la route Nkolessong-Nding (RN1) (89 km) et bretelle Nanga Eboko-Bifogo (9 km)	Centre	95	2013	2021	58
Trvaux de bitumage de la route Nding-Mbgaba	Centre	40	2014	2020	22
Travaux de Bitumage de la route Manki-Pont de la Mape	Ouest	21	2013	2021	23
Bitumage. de la route Mapé-Banyo-Tibati	Adamaoua	255	2019	2024	100
Planut : travaux de bitumage de la route Maroua – Bogo	Extrême Nord	38	2016	2019	21
Planut : travaux de bitumage de la route. Douala – Bonepoupa	Littoral	48	2016	2019	24
Planut : travaux de bitumage de la route Bonepoupa – Yabassi	Littoral	65	2016	2019	27
Planut : travaux de bitumage de la route Ekondo Titi – Kumba	Sud-Ouest	57	2016	2019	32
Planut : travaux de bitumage de la route Mandjou – Akokan	Est	45	2016	2019	24
Planut : travaux de bitumage de la route Akokan – Batouri	Est	38	2016	2019	24
Planut : travaux de bitumage de la route Soa – Esse – Awae	Centre	72	2016	2019	39
Planut: Travaux de. bitumage de la route NGAOUNDERE-PARO	Adamaoua	62	2016	2020	35
Planut: Travaux de. bitumage de la route GUIDJIBA-TAPARE	Nord	53	2016	2020	29
Planut: Travaux de. bitumage de la route de FOUMBAN-KOUPAMATAPIT-LIMITE REGION OUEST/NORD-OUEST	Ouest	9	2016	2020	27
Travaux de réhabilitation de la route Mora - Dabanga-Kousseri-RAR	Extrême Nord	199	2017	2021	55
Travaux. de réhabilitation de la route MAROUA-Mora	Extrême Nord	59	2017	2022	45
Travaux de construction de la Route Mbama - Messamena et de 05 km de voirie à Abong Mbang	Est	43	2015	2021	27
Travaux de construction de la deuxième voie d'accès à Bamenda	Nord-Ouest	20	2013	2021	24
Planut: Travaux de. bitumage de la route de SANGMELIMA OLOUMOU-OVENG	Sud	14	2016	2020	35
Programme d'appui au secteur des transports : Travaux de réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam-Babadjou	Centre / Ouest	331	2017	2022	143
Réhabilitation de la route Ngolbang-Zoétélé-Sangmelima-Mezesse-Meyomessala	Sud	65	2016	2021	23
Bitumage de la route Bazou-Tonga-Milombé	Ouest / Littoral	41	2016	2021	4
Travaux de bitumage de la route Melong-Bangem	Littoral	10	2017	2019	2
Construction de la voie de contournement de Nsimalen	Centre	25	2017	2021	13
Travaux de bitumage Djoum-Mintom	Sud	80	2013	2022	153
Réhabilitation de la route Babadjo – Bamenda	Ouest / Nord-ouest	40	2017	2024	91
Construction de l'autoroute Edea-Kribi (Lot 1)	Littoral / Sud	103	2015	2024	266
Bitumage de la route Batchenga-Ntui-Yoko- Lena et Lena –Tibati	Centre / Adamaoua	378	2016	2024	245
Bitumage. de la route Obout-Endom- Akonolinga	Centre	80	2018	2024	60
Bitumage de la route Akonolinga-Nanga-Eboko et bretelle	Centre	147	2018	2024	65
Bitumage. de la route Ebolowa-Lolodorf- Kribi	Sud	180	2020	2024	59
Bitumage. de la route Ebolowa-Akom 2- Kribi	Sud	170	2018	2024	102
					2 656

789. Pour le maritime, à court et moyen terme (Horizon 2024), l'extension du port en eau

profonde de Kribi devra être finalisée et permettra de répondre à la demande à cet horizon.

Tableau 167 Projet maritime programmé

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en œuvre	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Expansion du port en eau profonde de Kribi (Phase 2)	**Sud**	2020	2024	420
				420

2.3.10.7.2. Les Projets faisant partie du PAQ 'Plan d'Action Quinquennal'/2020-2024

- ***Le PAQ Routier***

790. Le développement et le renforcement du réseau d'infrastructures routières s'articulent autour des deux actions suivantes :

a. Aménagement et réhabilitation du réseau routier, en particulier les axes ayant des niveaux de dégradation avancés. Ces liaisons sont souvent dans une situation où les actions d'entretien n'auront pas d'intérêt et seule une mise à niveau permettrait une remise à l'état initial et rendrait ces infrastructures exploitables de manière normale.

b. Mise en place d'un réseau autoroutier permettant de décongestionner les voies structurantes et de fluidifier les échanges entre les principales agglomérations et pôles économiques du pays.

791. Les efforts d'investissement pour les court, moyen et long termes porteront essentiellement sur la modernisation et l'amélioration des routes existantes. En dehors des liaisons autoroutières, au regard du degré de connectivité du réseau, il n'apparaît pas prioritaire de créer de nouvelles voies.

792. La priorité est donnée aux axes principaux, faisant partie du réseau structurant de premier ordre (boucle d'optimisation de base, boucle d'articulation territoriale, liaison nationale d'importance sous régionale CEEAC et complexe autoroutier de base), qui permettront de relier une bonne partie du réseau urbain de première importance et de diffuser le développement entre les deux parties méridionales et septentrionales du pays.

793. 12 projets routiers ont été retenus pour la période 2020 – 2024. Au terme de cette période, 1 325 km de routes classées seront revêtus, 1 000 km de routes rurales seront aménagés et 250 km de liaisons autoroutières seront construites.

794. Avec la mise en service des projets en cours et programmés et ceux prévus par le plan quinquennal, Le taux de revêtement du réseau routier classé atteindra au terme de cette période 46,1 %, soit une augmentation de près de 20 points en l'espace de dix ans16, ce qui devra se traduire par une nette amélioration du niveau de service et de l'état du réseau routier.

Tableau 168 Les 12 Projets du PAQ Routier '2020 – 2024'

Intitulé du projet	Région	Linéaire (km)	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Construction de l'autoroute Yaoundé - Douala (phase 2)	**Littoral**	**158**	**2023**	**2028**	**521**
Construction de l'autoroute Douala – Bafoussam	**Centre / Ouest**	**250**	**2020**	**2024**	**1 250**
Bitumage de la route Karkar - Nyamboya	**Nord-Ouest / Adamaoua**	**128**	**2020**	**2023**	**141**
Bitumage de la route Tibati - Lewa - Béka	**Adamaoua**	**145**	**2020**	**2023**	**116**
Bitumage de la route Bengbis - Abong Mbang	**Sud / Est**	**185**	**2020**	**2023**	**148**
Réhabilitation de la route Kumba Buea Limbe	**Sud-Ouest**	**92**	**2020**	**2022**	**41**
Réhabilitation de la route Yaoundé - Bertoua (RN10)	**Centre / Est**	**345**	**2020**	**2023**	**224**
Réhabilitation de la route Yaoundé - Mbalmayo	**Centre**	**48**	**2020**	**2022**	**31**

[16] Le taux de bitumage s'élevait à 27,4 % en 2014

Intitulé du projet	Région	Linéaire (km)	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Bitumage de la route Garoua - Mokolo - Mora	Nord / Extreme Nord	279	2020	2023	223
Réhabilitation de la route Bafoussam - Dschang	Ouest	53	2020	2022	34
Réhabilitation de la route Dschang Melong	Ouest	50	2020	2022	43
Programme d'aménagement de 1000 km de pistes rurales	Nord / Extrême Nord / Adamaoua	1000	2020	2024	93
					2 866

➢ *Le PAQ Ferroviaire '2020-2024'*

795. Le schéma ferroviaire proposé reliera, à l'horizon 2035, les principaux pôles économiques et démographiques du pays par des lignes ferroviaires modernes qui faciliteront la mobilité des populations et le transport des marchandises sur les longues distances. Conformément aux recommandations du Plan Directeur National Ferroviaire, l'écartement standard est retenu pour l'ensemble des aménagements ferroviaires, y compris la construction d'une nouvelle ligne à écartement standard pour l'itinéraire Douala – Yaoundé – Bertoua – N'Gaoundéré.

796. Cinq lignes sont à lancer pour la période 2020 – 2024, pour un linéaire total de 1 138 km, dont 393 km seront mis en service avant la fin du Plan, portant sur les itinéraires Edea – Kribi et Douala – Yaoundé.

Tableau 169 Les 5 Projets du PAQ Ferroviaire '2020 – 2024'

Intitulé du projet	Région	Linéaire (km)	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Construction de la ligne ferroviaire Edea Kribi Lolabe	Sud	120	2021	2024	720
Construction de la ligne ferroviaire Douala Yaoundé Bertoua N'gaoundéré : Lot 1 Douala Yaoundé	Littoral / Centre	273	2020	2024	2 768
Construction de la ligne ferroviaire Douala Yaoundé Bertoua N'gaoundéré : Lot 2 Yaoundé Bertoua	Centre / Est	300	2024	2029	2 160
Construction de la ligne ferroviaire Douala Yaoundé Bertoua N'gaoundéré : Lot 3 Bertoua N'gaoundéré	Est / Adamaoua	371	2024	2029	2 893
Construction de la ligne ferroviaire Douala Limbe	Littoral / Sud-Ouest	74	2024	2027	577
					9 119

➢ *Le PAQ Aérien '2020-2024*

797. En vue de consolider l'attrait des villes appelées à jouer un rôle déterminant dans l'aménagement du territoire, il est proposé, parmi les projets prioritaires, la modernisation / extension des aéroports de N'Gaoundéré, Bafoussam et Bertoua.

Tableau 170 Les 3 Projets du PAQ Aérien '2020 – 2024'

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Modernisation de l'aéroport de N'gaoundéré	Adamaoua	2020	2025	100
Modernisation de l'aéroport de Bafoussam	Ouest	2020	2025	100
Extension de l'aéroport de Bertoua	Est	2020	2025	100
				300

➢ *Le PAQ Maritime et Fluvial '2020-2024'*

798. Au total, à l'horizon 2035, quatre (04) actions ont été retenues pour la mise à niveau et le développement du transport maritime et fluvial, portant principalement sur la création de nouvelles infrastructures et la réhabilitation des équipements et des infrastructures existantes.

799. Pour la composante fluviale n'ayant pas profité d'investissements majeurs depuis plusieurs années, il a été retenu la réhabilitation du port fluvial de Garoua, qui permettra de re-booster l'activité de transport de personnes et de marchandises à grandes échelles.

Tableau 171 Le Projet du PAQ Maritime et Fluvial '2020 – 2024'

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en œuvre	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Réhabilitation du port fluvial de Garoua	**Nord**	**2023**	**2028**	**100**

➢ *Le PAQ Logistique '2020-2024'*

800. Les plateformes logistiques offrent l'avantage de constituer des pôles d'échange et de transit rapide, fluide et efficace, reliées directement aux centres de production, aux pôles économiques et aux nœuds d'échange. Quatre types d'infrastructures sont proposés : des zones d'activité logistique, des plateformes logistiques de distribution, des terminaux ferroviaires intermodaux et des zones logistiques transfrontalières.

801. A l'horizon 2024, 8 plateformes logistiques dont 3 zones d'activité logistique, 3 terminaux ferroviaires et 2 plateformes de distribution, seront construites en cohérence avec les orientations et objectifs stratégiques en matière de développement économique (développement de Yaoundé et Douala capitales économiques et administratifs du pays et de N'Gaoundéré futur noyau d'articulation du territoire) et de développement des infrastructures ferroviaires (construction de la ligne ferroviaire Edea – Kribi – Lolabe).

Tableau 172 Les 8 Projets Logistiques du PAQ '2020 – 2024'

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Création d'une zone d'activité logistique à Kribi	**Sud**	**2020**	**2023**	**133**
Création d'un Terminal Ferroviaire Intermodal à Kribi	**Sud**	**2020**	**2023**	**21**
Création d'une zone d'activité logistique à Edea	**Littoral**	**2021**	**2024**	**67**
Création d'un Terminal Ferroviaire Intermodal à Edea	**Littoral**	**2021**	**2024**	**20**
Création d'une plateforme logistique de distribution à Yaoundé	**Centre**	**2020**	**2023**	**100**
Création d'une plateforme logistique de distribution à Douala	**Douala**	**2020**	**2023**	**87**
Création d'une zone d'activité logistique à N'Gaoundéré	**Adamaoua**	**2021**	**2024**	**58**
Création d'un Terminal Ferroviaire Intermodal à N'Gaoundéré	**Adamaoua**	**2021**	**2024**	**23**
				509

2.3.10.7.3. Les Projets d'Atteinte des Objectifs Stratégiques du Transport Horizon 2035

- Réseau Routier

802. Treize (13) projets routiers sont retenus, d'un linéaire total de 1 482 km, auxquels est ajouté l'aménagement de 1 500 km de routes rurales.

➢ ***Période 2025-2029***

Tableau 173 Les 13 Projets Routiers de la Période '2025 – 2029'

Intitulé du projet	Région	Linéaire (km)	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Travaux de construction de la Ring Road, RN11: Kumbo – Nkambe – Mungong –. Nyos – Wum –Bamenda	Nord-Ouest	315	2025	2029	347
Planut: Travaux de. bitumage de la route de BABUNGO-OKU-NKOR NONI	Nord-Ouest	70	2025	2027	101
Bitumage de la route Garoua - Rey Bouba - Tchollire – Touboro	Nord	345	2025	2028	276
Bitumage de la route Mintom - Mbalam	Sud / Est	135	2025	2027	81
Bitumage de la route Batouri Frontière RCA	Est	115	2025	2027	92
Bitumage de la route Pitoa - Bibemi	Nord	50	2025	2027	30
Bitumage de la route Guider Zamay (P29)	Extrême Nord	87	2025	2027	70
Bitumage de la route Mbouda Dschang	Ouest	55	2025	2027	61
Bitumage de la route Figuil (Sorawel) - Guider - Maroua (Gazawa)	Extrême Nord	131	2025	2027	105
Bitumage de la route Foumbot Mbouda	Ouest	60	2025	2027	66
Bitumage de la route Kribi Campo	Sud	84	2025	2027	67
Bitumage de la route Kumba – Loum	Sud-Ouest / Littoral	35	2025	2027	28
Programme d'aménagement de 1500 km de pistes rurales	Est / Centre / Sud	1500	2025	2029	139
					1 462

➢ ***. Période 2030-2035***

803. Dix-sept (17) projets routiers constituent le programme de la période 2030 – 2035. Avec 1 329 km de routes bitumées additionnelles, le taux de revêtement du réseau routier classé atteindra 59,2 % contre 53,3 % en 2029 et 46,1 % en 2024.

Tableau 174 Les 17 Projets/Programme Routiers de la Période '2030 – 2035'

Intitulé du projet	Région	Linéaire (km)	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Construction de l'autoroute Bafoussam – Bamenda	Ouest / Nord-Ouest	75	2030	2034	375
Bitumage. de la route Dschang – Bakebé	Ouest	90	2030	2032	67
Bitumage de la route MALTAM - FOTOKOL - (RN1A)+ Bretelle Makary-Hille-Halifa (99km)	Extrême Nord	172	2030	2033	50
Bitumage de la route Ngoura – Yokadouma	Est	156	2030	2033	94
Construction de la route Nkambe. - Abonshie	Nord-Ouest	55	2033	2035	61
Bitumage de la route Yagoua Gobo	Extrême Nord	50	2031	2033	30
Bitumage de la route Maroua Yagoua	Extrême Nord	117	2030	2033	70
Bitumage de la route Bogo Moulvoudaye	Extrême Nord	58	2030	2032	35

Intitulé du projet	Région	Linéaire (km)	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Bitumage de la route Balaza Magdeme (D13 / D3)	Extrême Nord	70	2032	2033	42
Bitumage de la route Mora Kolofata Frontière Nigériane	Extrême Nord	35	2033	2035	28
Bitumage de la route Bodo Blangoua	Extrême Nord	52	2033	2035	31
Bitumage de la route Bangangte Foumbot	Ouest	55	2030	2032	61
Bitumage de la route Jakiri Foumban	Ouest / Nord-Ouest	70	2030	2032	77
Bitumage de la route Foumbot Massangam Ndjimom	Ouest	125	2030	2033	138
Bitumage de la route Mbouda Ndop	Ouest / Nord-Ouest	64	2030	2032	70
Bitumage de la route Tubah - Belo - Oku – Kumbo	Nord-Ouest	85	2032	2034	94
Programme d'aménagement de 2000 km de pistes rurales	Ouest / Nord-Ouest / Sud-Ouest / Littoral	2000	2030	2035	185
					1 506

- Réseau Ferroviaire

➢ ***Période 2025-2029***

804. A l'horizon 2029, deux projets de construction de nouvelles lignes ferroviaires d'un linéaire de 983 km seront lancés : Le prolongement vers le Tchad et la desserte ferroviaire de Bafoussam.

Tableau 175 Les 2 Projets ferroviaires de la Période '2025 – 2029'

Intitulé du projet	Région	Linéaire (km)	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Construction de la ligne ferroviaire N'Gaoundéré-Kousseri	Extrême Nord	684	2028	2033	4 925
Construction de la ligne ferroviaire Douala-Bafoussam	Ouest	299	2029	2034	2 332
					7 257

➢ ***Période 2030-2035***

805. Il s'agit de la mise en place des interconnexions avec la RCA et le Nigeria, avec un linéaire total de 330 km.

Tableau 176 Les 2 Projets ferroviaires de la Période '2030 – 2035'

Intitulé du projet	Région	Linéaire (km)	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Construction de la ligne ferroviaire Bertoua Gamboula RCA	Est	183	2031	2035	1 098
Construction de la ligne ferroviaire Limbe Mundemba	Sud-Ouest	147	2031	2035	1 058
					2 156

Transport Aérien

806. Il s'agira de l'extension et la modernisation des deux premières infrastructures aéroportuaires du pays, les aéroports de Yaoundé et de Douala, pour répondre à la l'évolution de la demande.

807. Le rayonnement de la ville de Kribi, tiré par la création du complexe industrialo portuaire et du port en eau profonde, rend nécessaire de doter la ville d'un aéroport.

808. Compte tenu de l'étendue du territoire camerounais, impliquant des distances de transport très longues, il sera opportun de doter la zone septentrionale de l'Extrême Nord d'une infrastructure aéroportuaire (un aérodrome à Kousseri).

➢ ***Période 2025-2029***

Tableau 177 Les 3 Projets Aériens de la Période '2025 – 2029'

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Extension de l'aéroport de Yaoundé[17]	**Centre**	**2023**	**2026**	**500**
Extension de l'aéroport de Douala[18]	**Littoral**	**2023**	**2026**	**500**
Construction d'un aéroport secondaire à Kribi	**Sud**	**2025**	**2028**	**60**
				1060

➢ ***Période 2030-2035***

Tableau 178 Le Projet Aérien de la Période '2030 – 2035'

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Construction d'un aérodrome à Kousseri	**Extrême Nord**	**2030**	**2035**	**35**
				35

Transport Maritime et Fluvial

➢ ***Période 2025-2029***

809. Pour cette période, il est proposé la construction d'un port en eau profonde à Limbe, avec une capacité de 10 millions e tonnes.

Tableau 179 Le Projet Maritime Période '2025 – 2029'

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Construction d'un port en eau profonde à Limbé	**Sud-Ouest**	**2025**	**2029**	**1000**
				1000

➢ ***Période 2030-2035***

810. Deux projets d'extension de cinq millions de tonnes pour chacun des deux ports de Kribi et de Limbé sont proposés pour la période 2030 – 2035.

Tableau 180 Les 2 Projets Maritimes Période '2030 – 2035'

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Extension du port en eau profonde de Kribi	**Sud**	**2029**	**2032**	**450**

[17] Ajout d'une capacité de 2 Millions pax
[18] Ajout d'une capacité de 2 Millions pax

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Extension du port en eau profonde de Limbé	**Sud-Ouest**	**2030**	**2033**	**450**
				900

- Logistique/Transport Multimodal

➢ ***Période 2025-2029***

811. A moyen terme, pour la période 2025 – 2029, il a été retenu la création de zones logistiques transfrontalières au niveau des postes frontaliers les plus importants : Campo (Guinée Equatoriale), Ambam (Gabon), Mbalam (Congo), Garoua Boulai (RCA), Touboro, Yagoua et Kousseri (Tchad).

Tableau 181 Les 7 Projets de Logistique de la Période '2025 – 2029'

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en service	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Création d'une zone logistique transfrontalière à Campo	Sud	2025	2028	12
Création d'une zone logistique transfrontalière à Ambam	Sud	2025	2028	12
Création d'une zone logistique transfrontalière à Mbalam	Est	2025	2028	12
Création d'une zone logistique transfrontalière à Garoua Boulai	Est	2025	2028	12
Création d'une zone logistique transfrontalière à Touboro	Adamaoua	2025	2028	12
Création d'une zone logistique transfrontalière à Yagoua	Extrême Nord	2025	2028	12
Création d'une zone logistique transfrontalière à Kousseri	Extrême Nord	2025	2028	12

➢ ***Période 2030-2035***

812. Bertoua, Bafoussam, Garoua et Maroua, principaux pôles d'équilibre régionale du pays, bénéficieront tous d'une zone d'activité logistique à l'horizon 2035.

Tableau 182 Les 4 Projets de Logistique Période '2030 – 2035'

Intitulé du projet	Région	Date de commencement des travaux	Date de mise en œuvre	Coût d'Investissement (Milliard FCFA)
Création d'une zone d'activité logistique à Bertoua	**Est**	**2030**	**2033**	**35**
Création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam	**Ouest**	**2031**	**2034**	**35**
Création d'une zone d'activité logistique à Garoua	**Nord**	**2030**	**2033**	**35**
Création d'une zone d'activité logistique à Maroua	**Extrême Nord**	**2030**	**2033**	**35**
				140

2.3.10.8. Synthèse Générale des OSS et du PAQ du Transport et Périodisation des Investissements.

813. Les actions retenues, par sous-secteur de transport, devront permettre d'appuyer le processus de développement économique et de réorganisation du territoire, par la mise en place de réseaux de transport maillés et intégrés.

814. A l'horizon 2035, le système de transport camerounais s'articulera autour de :

a. Un réseau routier maillé, ayant un niveau de service élevé, avec notamment l'aménagement et la mise à niveau d'environ 6 800 km de routes classées, l'aménagement de 4 500 km de routes rurales et le développement d'un complexe autoroutier reliant les principaux pôles économiques. Le taux de revêtement du réseau routier classé atteindra 59,2 % en 2035 contre 53,3 % en 2029 et 46,1 % en 2024, des taux satisfaisants largement supérieurs à la moyenne actuelle en Afrique Subsaharienne (35 %), et au niveau des taux observés dans les pays émergents. Ce réseau permettra de satisfaire les besoins de mobilité des populations et de transport des marchandises, désenclaver plusieurs localités et zones rurales et développer les synergies entre les différentes régions.
La mise à niveau du réseau permettra également de diminuer considérablement les coûts de transport, avec un gain économique estimé à environ 475 Milliard FCFA par année sur tout le réseau camerounais. Le montant global à investir est de 7 227 Milliard FCFA, soit une moyenne de près de 450 Milliard FCFA par année.

b. Une ossature de réseau ferroviaire composée de lignes modernes reliant les principaux pôles économiques du pays interconnectées avec les systèmes ferroviaires de plusieurs pays voisins : Tchad, RCA et Nigeria. 2 451 km de lignes de chemin de fer seront réalisés sur la période 2020 – 2035, pour un coût d'investissement global de 18 532 Milliard FCFA, dont 4 691 Milliard FCFA pour le plan quinquennal 2020 – 2024.

c. Avec la modernisation des plateformes aéroportuaires de Douala, Yaoundé, N'gaoundéré, Bafoussam et Bertoua et la construction d'un aéroport secondaire à Kribi, le Cameroun sera doté d'un réseau de desserte aérienne couvrant l'ensemble du territoire, permettant de consolider son rayonnement intérieur et extérieur. Sur la période 2020 – 2024, le coût d'investissement global est de 1 100 Milliard FCFA, soit 220 Milliard FCFA par année. Au-delà de cette période, les actions retenues ont un coût d'investissement global de l'ordre de
295 Milliard FCFA.

d. La composante "Transport maritime et fluvial" est l'une des composantes les plus importantes dans le développement économique du pays. La position géographique du Cameroun et son rôle de pays de transit pour plusieurs pays limitrophes sans littoral, rend indispensable la modernisation du sous-secteur, par l'extension et l'ajustement de capacités des ports existants et la construction de nouvelles infrastructures portuaires pour répondre aux besoins de transport maritime. A l'horizon 2035, le

Cameroun sera doté de trois plateformes portuaires : Douala, Kribi et Limbe.

Au total, 2 000 Milliard FCFA seront alloués au financement des actions retenues pour la composante "transport maritime et fluvial".

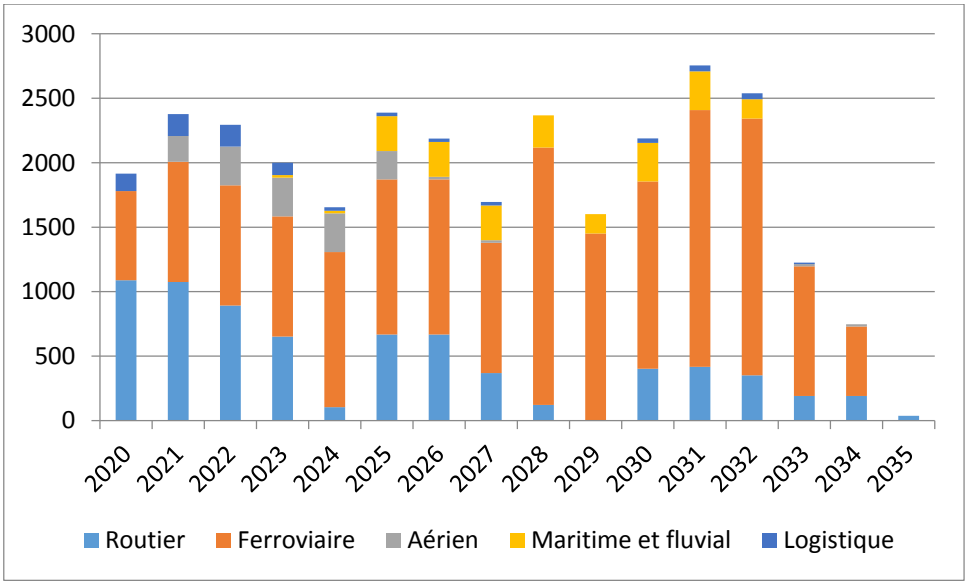
e. Une organisation adéquate du territoire et une exploitation optimale de ses opportunités reposent en grande partie sur l'articulation de ses réseaux de transport et la complémentarité entre les différents modes (route, rail, fleuve, mer). Une organisation appropriée optimisant l'utilisation des modes en développant l'inter modalité contribuera à structurer l'espace, ordonner les flux et optimiser l'utilisation des infrastructures. C'est dans ce cadre que plusieurs actions ont été retenues, d'un montant global de 819 Milliard FCFA, dont 599 Milliard FCFA sur la période 2020 – 2024

815. Les tableaux et graphes suivants récapitulent les investissements par période, par année pour le plan quinquennal et par composante de transport.

Tableau 183 Investissements par sous-secteur par période

Investissement Milliard FCFA	PAQ (Plan d'Action Quinquennal) 2020-2024						Programmation 2025 – 2035		Total
	2020	2021	2022	2023	2024	Total	2025 - 2029	2030 - 2035	
Routier	**1 088**	**1 075**	**893**	**652**	**104**	**3 812**	**1 825**	**1 590**	**7 227**
Ferroviaire	**692**	**932**	**932**	**932**	**1203**	**4 691**	**6 864**	**6 977**	**18 533**
Aérien	**0**	**200**	**300**	**300**	**300**	**1 100**	**260**	**35**	**1 395**
Maritime et fluvial	**0**	**0**	**0**	**20**	**20**	**40**	**1 210**	**750**	**2 000**
Logistique	**136**	**170**	**170**	**96**	**27**	**599**	**81**	**139**	**819**
Total	**10 242**						**10 240**	**9 492**	**29 973**

Figure 59 Investissements par sous-secteur par année



2.3.11. Les OSS du Secteur TIC et les Actions Prioritaires dans le cadre du PAQ

2.3.11.1. Objectifs stratégiques quantitatifs et qualitatifs

816. L'aménagement numérique du territoire camerounais à l'horizon 2020 s'adosse sur 7 orientations stratégiques (OS) :

- Le développement des infrastructures large bande ;
- La densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux ;
- La transformation numérique de l'administration et des entreprises ;
- Le développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société ;
- Le renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais ;
- Le développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique ;
- L'amélioration de la gouvernance numérique

2.3.11.1.1. OS 1 : Le développement des infrastructures large bande

⇒ Permettre aux citoyens, entreprises et ménages d'avoir accès à des services Internet haut débit et très haut débit.

Objectifs stratégiques :

- Quantitatif
  - Porter la télédensité mobile à 90% et la télédensité fixe à 80% ;
  - Porter le taux de pénétration de l'Internet haut débit et très haut débit à 75% pour les citoyens, les ménages ainsi que les entreprises ;
  - Ramener le coût des services large bande aux populations à moins de 5% du revenu mensuel moyen du citoyen
- Qualitatif
  - Porter la bande passante Internet par utilisateur à 3Mbits/s

2.3.11.1.2. OS 2 : La densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux

⇒ Vulgariser les contenus numériques locaux et multiplier leur offre.

Objectifs stratégiques :

- Quantitatif
  - Porter à 70% le trafic Internet national intérieur ;
  - Ramener à 30% le trafic Internet national provenant de l'extérieur ;
  - Héberger au niveau local 80% des contenus numériques nationaux
- Qualitatif
  - Développer les contenus numériques nationaux et accroître la visibilité du Cameroun à travers le cm ;
  - Rendre plus visible l'image du Cameroun sur l'Internet

2.3.11.1.3. OS 3 : La transformation numérique de l'administration et des entreprises

⇒ Introduire l'usage du numérique dans les administrations et les entreprises pour accroître leur efficacité, transparence, compétitivité et productivité.

Objectifs stratégiques :

- Quantitatif

- Dématérialiser 100% des procédures administratives ;
- Porter le taux d'utilisation du numérique dans les entreprises à 80 %

- Qualitatif
  - Porter l'Indice de développement du e-Gov à 0,8 ;
  - Porter l'indice NRI à 6 ;
  - Porter l'Indice de services à en ligne à 0,7 ;
  - Porter l'indice E-participation à 0,7

2.3.11.1.4. OS 4 : Le développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société

⇒ Développer la production au niveau national des biens et services numériques et promouvoir l'usage des TIC.

Objectifs stratégiques :

- Quantitatif
  - Rendre 80% de biens et services accessibles en ligne ;
  - Faire passer de 23 000 à 10 000 FCFA, le coût moyen annuel des services numériques par utilisateur par an ;
  - Porter à 90% le taux de la population ayant un accès large bande mobile ;
  - Porter à 70% le taux de la population ayant un accès large bande fixe ;
  - Porter à 30% le taux de la population ayant un accès large bande fixe à domicile d'au moins 3 Mbits/s ;
  - Porter à 50% le taux des ordinateurs et autres équipements TIC commercialisés au Cameroun issus de l'industrie locale ;
  - Réduire de 50% les importations de biens et services des TIC ;
  - Accompagner la création d'au moins 300 starts up dans le domaine du numérique
- Qualitatif
  - Stimuler la consommation des biens et services locaux

2.3.11.1.5. OS 5 : Le renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais

⇒ Assurer la sécurité des systèmes de communication électronique et renforcer la confiance numérique.

Objectifs stratégiques :

- Quantitatif
  - Sécuriser 100% des applications et sites des administrations et des entreprises exploitant les données sensibles ;
  - Porter le nombre d'autorités de certification secondaires de 0 à 10 ;
  - Porter le nombre d'auditeurs de sécurité agréés de 7 à 50 ;
  - Sécuriser la totalité des infrastructures critiques nationales d'information
- Qualitatif
  - Renforcer la coopération internationale dans la lutte contre la cybercriminalité ;
  - Signer des conventions de reconnaissance mutuelle dans le domaine de la certification électronique ;
  - Porter l'indice de cybersécurité GCI à 0,65 ;
  - Conduire des campagnes de sensibilisation (émissions radio/TV hebdomadaire, spots publicitaires journaliers, prospectus, affichages réguliers, messageries SMS et réseaux sociaux (Facebook, Twitter,. .) ;

- Renforcer l'opérationnalisation du CIRT national et porter le nombre de CIRT par secteur d'activités de 0 à 5 (banque, industrie, éducation, santé, défense)

2.3.11.1.6. OS 6 : Le développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique

⇒ Assurer la disponibilité en qualité et en quantité des compétences humaines pour répondre aux besoins de l'économie numérique.

Objectifs stratégiques :

- Quantitatif
  - Créer les instituts d'étude et de recherche sur le numérique au sein des universités ;
  - Créer deux centres d'innovation et d'émulation dans le domaine du numérique ;
  - Multiplier par 50 le nombre de programmes de recherche et développement en TIC conduits par les universités en partenariat avec les entreprises
- Qualitatif
  - Assurer la connectivité numérique des institutions nationales d'éducation et de formation (e-accessibility) ;
  - Développer des services éducatifs en ligne (e-learning) ;
  - Développer des pôles d'excellence ;
  - Assurer la formation et le renforcement des capacités aux besoins de l'économie numérique

2.3.11.1.7. OS 7 : L'amélioration de la gouvernance numérique

⇒ Créer un cadre législatif, réglementaire et institutionnel propice à l'essor du numérique pour le développement économique

Objectifs stratégiques :

- Quantitatif
  - Porter la contribution du numérique au PIB à 10% ;
  - Augmenter le taux des investissements dans le domaine du numérique de 25%
- Qualitatif
  - Adapter le cadre législatif, réglementaire et institutionnel aux défis de l'économie numérique ;
  - Adapter les emplois et les carrières de la fonction publique à l'ère numérique ;
  - Assurer l'accompagnement financier du développement du numérique

2.3.11.2. Plans d'actions 2018-2035

NB : DE = le coût sera déterminé après réalisation des études ou maturation de l'idée de projet

OS 1 : Le développement des infrastructures large bande

N°	Désignation de projets	Phasage		Localisation	Cibles	Parties prenantes	Investissement (FCFA)	Source de financement
		Période	Implémentation					
1	Elaboration d'un Plan Directeur de Développement des infrastructures large bande	2018-2020		Territoire camerounais	Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, CAB	98 000 000	CAB
2	Construction des tronçons des liaisons transnationales entre le Cameroun et les pays frontaliers voisins (Nigeria, RCA, Gabon, Guinée Equatoriale, Congo, Tchad)	2018-2025		Sud : Sangmelime-Mintom-Djoum, Kye-Ossi, Moloundou Est: Bertoua, Batouri, Kentzou, Batouri-Yokadouma Extrême-Nord : Yagoua, Maltam-Fotokol, Mora-Amchidé Nord-Ouest : Bamenda-Kumbo Sud-Ouest : Kumba- Mamfé-Ekok,	Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, CAB	13 943 308 810	CAB
3	Pose de liaisons sous-marines internationales à haute capacité	2018-2020	South Atlantic Inter Link	Sud : Kribi (Station d'atterrissement)	FAI, Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, CAMTEL	280 000 000 000	FINEX
		2020-2025	ACE	Sud : Kribi (Station d'atterrissement)	FAI, Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, Orange Cameroun	25 000 000 000	Public et privé (Orange Cameroun)
		2025-2035	A venir				DE	
4	Réseau national de télécommunication large bande (National Broadband Network)	2018-2025			FAI, Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, CAMTEL	235 000 000 000	FINEX
5	Construction des boucles optiques urbaines	2018-2035	au niveau de certaines grandes villes et chefs-lieux de Départements	Sud : Sangmélima, Kribi ; Ouest : Dschang ; Littoral : Nkongsamba, Edéa ; Sud-Ouest : Kumba ;. Adamaoua : Meiganga ; Nord : Guider ; Extrême-Nord : Kaélé	FAI, Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL	5 000 000 000	FST, BIP

6	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	2018-2020	au niveau des universités et des communautés urbaines	Adamaoua : Ngaoundéré, Centre: Yaoundé Est : Bertoua Extrême-Nord: Maroua; Littoral: Douala Nord: Garoua Nord-Ouest: Bamenda Ouest: Bafoussam, Dschang Sud: Ebolowa Sud-Ouest: Buea, Limbé	Populations	CAMTEL Opérateurs	12 000 000 000	
		2020-2025 2025-2030	au niveau des communes urbaines	Tous les autres Départements des 10 Régions	Populations			
7	Fourniture d'accès large bande aux universités, Unités techniques spécialisées, lycées et collèges, écoles, structures communautaires, points d'accès numériques, hôpitaux, bibliothèques, bureaux de poste	2018-2035		DE	Populations	MINPOSTEL MINEDUB MINESEC MINESUP	DE	FINEX, FST, BIP
8	Connexion au haut débit des services déconcentrés des administrations publiques	2018-2025	Phase 2	Tous les Départements et certains arrondissements	Administrations publiques	MINPOSTEL CAMTEL	1 822 000 000	FST, BIP
9	Mise à niveau du data center de l'infrastructure e-post	2018-2020		Yaoundé	Administrations et entreprises	MINPOSTEL CAMPOST	200 000 000	FSE
10	Construction d'un back-up du data center de l'infrastructure e-Post	2020-2025		Yaoundé	Administrations et entreprises	MINPOSTEL CAMPOST CAMTEL	192 000 000	FSE
11	Couverture en réseau mobile des zones rurales, frontalières et enclavées	2018-2035			Populations	MINPOSTEL Opérateurs	20 409 717 120	FST
12	Construction de deux (02) datacenters de dernière génération	2020-2035					42 000 000 000	
13	Construction d'espaces publics numériques dans les villages	2018-2035		DE	Populations rurales	MINPOSTEL	DE	FST
14	Connexion des écoles pilotes du Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education de Base (PAQUEB) et du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaire (PASZEP) au réseau Internet	2018-2020			Elèves	MINEDUB	910 000 000	

15	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	2018-2035		Tous les chefs-lieux de Région: Yaoundé, Douala, Ebolowa, Bertoua,. Bafoussam, Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Bamenda, Buea	Populations, entreprises, ménages	CAMTEL	DE	
16	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	2018-2020	Phase 1	Tous les chefs-lieux de Région: Yaoundé, Douala, Ebolowa, Bertoua,. Bafoussam, Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Bamenda, Buea	Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL	97 000 000 000	FINEX, FST
		2020-2035	Phase 2			MINPOSTEL	DE	FINEX, FST
17	Réseau de vidéosurveillance e-Police	2018-2025		Tous les chefs-lieux de Région: Yaoundé, Douala, Ebolowa, Bertoua,. Bafoussam, Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Bamenda, Buea	Populations	DGSN	45 900 000 000	FINEX
	TOTAL						**779 475 025 930**	

<u>0S 2</u> : La densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux

N°	Désignation de projets	Période	Localisation	Cibles	Parties prenantes	Investissement (FCFA)	Source de financement
1	Promotion et accompagnement du développement des applications et contenus numériques locaux et innovants (informationnels, éducatifs, ludiques,. .)	2018-2035		Populations	MINPOSTEL ANTIC, ART, Secteur privé	1 500 000 000	BIP, Privé
2	Développement de l'usage du cloud et du big data et fourniture des services associés	2018-2035		Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, ANTIC	DE	FST, BIP
3	Mise en place du portail web gouvernemental	2018-2020		Administrations	MINPOSTEL, ANTIC	DE	FST, BIP
4	Mise en place d'une bibliothèque numérique nationale	2020-2025		Populations	MINAC, MINPOSTEL	3 100 000 000	
5	Archivage numérique nationale	2018-2020		Populations	MINAC	50 000 000	FST, BIP
		2020-2025				DE	
6	Mise en place d'un système de messagerie électronique pour l'administration	2020-2025		Administrations	MINPOSTEL	200 000 000	
7	Confection de la carte numérique du Cameroun	2020-2025		Administrations, entreprises	MINRESI, MINPOSTEL, INC	DE	BIP

8	Portail web des ressources pédagogiques, scolaires et académiques	2020-2025		Populations	MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINEFOP	DE	
9	Développement massif des Massive Open Online Courses (MOOC)	2020-2035		Populations	MINESUP, MINEFOP	DE	FST, BIP
10	Développement d'un moteur de recherche camerounais	2030-2035		Populations	MINPOSTEL, ANTIC	DE	FST, BIP
	TOTAL					**4 850 000 000**	

<u>0S 3</u> : La transformation numérique de l'administration et des entreprises

N°	Désignation de projets	Période	Localisation	Cibles	Parties prenantes	Investissement (FCFA)	Source de financement
1	Elaboration d'un plan directeur de développement de l'e-gov et conduite du projet	2018-2020		Populations	Toutes les administrations	1 200 000 000	FINEX, BIP
2	Elaboration d'un Schéma Directeur de Développement des Systèmes d'Informations pour les administrations publiques	2018-2020		Administrations	MINFI	DE	BIP
3	Mise en place d'un intranet gouvernemental	2020-2025		Administrations	SPM, MINPOSTEL, MINFOPRA, ANTIC, CAMTEL	DE	BIP
4	Déploiement d'un IPBX pour l'administration	2020-2025		Administrations	Toutes les administrations	100 000 000	BIP
5	Dématérialisation des procédures administratives (fonction publiques, marchés publics, commerce extérieur,. .)	2018-2035		Administrations, Populations	Toutes les administrations	6 121 261 124	BIP
6	Réseau d'interconnexion de l'administration et des missions diplomatiques	2020-2030	Sièges des missions diplomatiques	PRC, PM, MINREX	SPM, MINREX, MINPOSTEL, MINTOUL, MINFI,. MINEPAT, DGSN	2 000 000 000	FINEX, BIP
7	Dématérialisation des procédures consulaires	2025-2035		PRC, PM, MINREX	Populations	2 000 000 000	FINEX, BIP
8	Mise en place des plateformes de paiement automatique et/ou en ligne des services offerts par l'administration	2020-2030		Populations	MINFI	DE	BIP
9	Mise en place d'une plateforme de e-commerce à travers l'infrastructure e-post	2020-2025		Populations	MINPOSTEL, CAMPOST	DE	BIP, CAMPOST
10	Mise en ligne de l'ensemble des services postaux et automatisation des procédures	2020-2030		Populations	MINPOSTEL, CAMPOST	DE	BIP, CAMPOST

11	Mise en place d'un système de codification et d'adressage postal géo référencés	2020-2030		Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, CAMPOST	DE	BIP, CAMPOST
12	Appui à l'acquisition des outils nomades numériques et de pédagogie embarquée	2020-2035	Territoire camerounais	Populations	MINESEC, MINESUP	DE	BIP
	TOTAL					**11 421 261 124**	

<u>OS 4</u> : Le développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société

N°	Désignation de projets	Période	Localisation	Cibles	Parties prenantes	Investissement (FCFA)	Source de financement
1	Réalisation d'une étude sur la production locale des biens et services numériques	2018-2020	Territoire camerounais	Populations	MINMIDT, MINPMEESA, MINPOSTEL	30 000 000	BIP
2	Mise en place d'un parc technologique	2018-2025		Populations, entreprises, ménages	MINMIDT, MINPOSTEL, MINRESI	100 000 000 000	FINEX
3	Appui à la mise en place des industries d'assemblage/fabrication de terminaux et équipements du numérique	2018-2030		Populations, entreprises, ménages	MINMIDT, MINPOSTEL, GICAM, CCIMA	1 700 000 000	FINEX, BIP
4	Mise en place d'un système de collecte des déchets électriques et électroniques le montage d'une unité de recyclage et de valorisation	2018-2025	Yaoundé, Douala	Populations	MINMIDT, MINEPDED, CUD, CUY	4 000 000 000	FFEM
5	Mise en place de zones franches industrielles de production des équipements du numérique	2020-2030		Populations, entreprises, ménages	MINFI, MINEPAT, MINCOMMERCE, MINMIDT	3 000 000 000	FINEX, BIP
6	Appui à la mise en place d'une industrie locale de développement des applications «made in Cameroon»	2020-2025		Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, MINMIDT, MINRESI, MINESUP	600 000 000	FINEX, BIP, Privé
7	Mise en place d'une Agence nationale de code ISRC (International Standard Recording Code)	2020-2025		Artistes	MINAC, MINPOSTEL, MINMIDT	1 500 000 000	FINEX, BIP
8	Organisation des Journées Nationales de l'Economie Numérique (JNEN)	2018-2025	Territoire camerounais	Populations	MINPOSTEL	500 000 000	FST
9	Mise en place des centres multimédia dans les écoles, les lycées et les centres de formation	2018-2035		Populations	MINESEC, MINEDUB, MINPOSTEL	DE	FINEX, FST, BIP
10	Projet d'équipement des écoles primaires en ordinateurs pédagogiques « XO »	2018-2035			MINEDUB, MINPOSTEL	DE	BID

11	Initiative One family – One computer	2020-2035		Ménages	MINPROFF, MINPOSTEL	DE	FINEX, FST, BIP
12	Promotion auprès des populations de l'accès au service universel	2020-2035		Populations	MINPOSTEL, ART	DE	FST, BIP
	TOTAL					**111 330 000 000**	

OS 5 : Le renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais

N°	Désignation de projets	Période	Localisation	Cibles	Parties prenantes	Investissement (FCFA)	Source de financement
1	Réalisation des audits de sécurité dans les administrations et les entreprises	2018-2025	Territoire camerounais	Administrations, entreprises	ANTIC, Auditeurs agréés	-	Privé (Structures concernées)
2	Mise à niveau du CIRT (Computer Incident Response Team) national	2018-2020		Populations, entreprises, ménages	ANTIC	500 000 000	ANTIC
3	Mise en place de CIRT par secteur d'activités	2020-2035		Entreprises	MINPOSTEL, ANTIC	5 000 000 000	Recherche de financement
4	Mise en place d'un CIRT sous régional	2020-2025		Sous-région	MINPOSTEL, MINREX, ANTIC	2 000 000 000	Recherche de financement
5	Développement et mise en place d'une Infrastructure Nationale à Clé Publique (PKI) par les compétences locales	2018-2030		Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, ANTIC	1 585 000 000	FSE
6	Sécurisation des infrastructures numériques et informationnelles critiques de l'Etat	2020-2035	Territoire camerounais	Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, ANTIC	5 000 000 000	Recherche de financement
7	Sécurisation des applications et bases de données des administrations et institutions publiques	2018-2035	Territoire camerounais	Administrations, institutions publiques	MINPOSTEL, ANTIC, administrations, institutions publiques	2 250 000 000	Recherche de financement
8	Sécurisation des applications et bases de données des entreprises exploitant les données sensibles (Etablissements bancaires, sociétés d'assurance,. .)	2018-2035	Territoire camerounais	Entreprises	MINPOSTEL, ANTIC, Institutions privées	-	Financement à la charge des structures concernées

9	Mise en place de centres de veille sécuritaire	2018-2025		Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL, Opérateurs du secteur des télécoms	5 000 000 000	FST, FSE, Opérateurs du secteur,. partenaires au développement (UIT/BAD/PNUD)
10	Organisation des fora nationaux et régionaux et des campagnes de sensibilisation sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité et le cyberterrorisme	2018-2025	Territoire camerounais	Populations, entreprises, ménages	MINPOSTEL	800 000 000	BIP
11	Conception et mise en place d'une plateforme nationale de signature numérique des documents	2020-2025		Populations	MINPOSTEL, ANTIC	DE	
12	Mise en place de deux (02) Centres d'Appels pour assistance aux usagers victimes d'attaques cybernétiques et vulgarisation des bonnes pratiques à l'usage des TIC	2018-2035		Populations, entreprises, ménages	ART, ANTIC	900 000 000	Recherche de financement
	TOTAL					**23 035 000 000**	

OS 6 : Le développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique

N°	Désignation de projets	Période	Localisation	Cibles	Parties prenantes	Investissement (FCFA)	Source de financement
1	Etude sur la généralisation du projet d'amélioration de la qualité de l'éducation de base (PAQUEB)	2016-2018	Territoire camerounais	Elèves du primaire	MINEDUB	100 000 000	BIP
2	Elaboration d'un référentiel des métiers du numérique	2016-2018		Populations et entreprises	MINEFOP, MINESUP, MINPOSTEL	50 000 000	FINEX, BIP
3	Adaptation des programmes d'enseignement scolaire, universitaire et professionnel au contexte du numérique	2018-2025		Populations et entreprises	MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MINESUP	DE	BIP
4	Construction et équipement des centres régionaux d'apprentissage et de formation des métiers des TIC (Youth Empowerment and Employment project)	2018-2025		Populations	MINEFOP	DE	Gouvernement indien
5	Accompagnement au renforcement des capacités des personnels de l'administration et d'encadrement des structures sociales de base	2018-2020		Administrations	MINPOSTEL, MINESUP, ENSPT, ENSP	100 000 000	FST, BIP
6	Renforcement des capacités des magistrats et officiers de police judiciaires en cybersécurité	2018-2025		Administrations, Populations	MINJUSTICE, MINPOSTEL, ANTIC	DE	FST, BIP

7	Equipement des enseignants en ordinateurs et subvention pour les connexions Internet	2020-2025		Populations scolaires et universitaires	MINESUP, MINESEC, MINEDUB, MINEFOP, MINPROFF, MINPOSTEL	DE	FST, BIP
8	Equipement des unités techniques spécialisées et des structures de formation en matériels TIC	2018-2035		Populations	MINPROFF	DE	BIP
9	Mise en place d'incubateurs dans le domaine du numérique	2018-2025		Populations	MINPOSTEL, MINMIDT, MINRESI, MINESUP	2 000 000 000	
10	Equipement des laboratoires numériques dans les universités et grandes écoles	2018-2025		Populations universitaires	MINRESI, MINESUP, MINMIDT	1 000 000 000	FINEX, BIP
11	Appui aux programmes locaux de R&D	2018-2035		Populations et entreprises	MINRESI, MINESUP, MINMIDT	DE	FINEX, BIP
12	Mise en réseau des structures de R&D	2020-2025		Entreprises	MINRESI, MINESUP, MINMIDT	50 000 000	BIP
13	Organisation et participation aux salons et fora IT	2018-2035		Entreprises	MINPOSTEL	800 000 000	FST, BIP
14	Promotion de l'excellence dans l'innovation numérique	2018-2035		Populations	MINRESI, MINESUP, MINMIDT	500 000 000	BIP
	TOTAL					**4 600 000 000**	

OS 7 : L'amélioration de la gouvernance numérique

N°	Désignation de projets	Période	Localisation	Cibles	Parties prenantes	Investissement (FCFA)	Source de financement
1	Audit du cadre législatif et réglementaire en adéquation avec le développement de l'économie numérique	2018-2020			MINPOSTEL	150 000 000	FST, FSE
2	Elaboration d'un texte de lois sur la protection des données à caractère personnel	2018-2020		Populations	MINPOSTEL, MINJUSTICE, ANTIC	50 000 000	Recherche de financement
3	Révision de la législation sur la cybersécurité, la cybercriminalité, le commerce électronique et la propriété intellectuelle en adéquation avec le développement de l'économie numérique	2018-2025		Populations	MINPOSTEL, MINJUSTICE, ANTIC, Opérateurs du secteur des télécoms	500 000 000	Recherche de financement
4	Adaptation du cadre législatif, réglementaire et institutionnel pour l'implication des collectivités locales dans le développement des infrastructures TIC et le développement harmonieux des infrastructures de base dans tous les secteurs d'activité (génie civil, eau et énergie, transport,. .)	2020-2030			MINPOSTEL, ART, ANTIC, ARSEL	150 000 000	

5	Adaptation au contexte du numérique de la loi sur le partenariat public et privé	2018-2020		Administrations et entreprises	MINFI, ART, MINPOSTEL	50 000 000	BIP
6	Mise en place d'un régime fiscalo-douanier incitatif au développement de l'économie numérique	2020-2025		Entreprises	MINFI, MINEPAT, MINPOSTEL	DE	BIP
7	Mise en place d'un cadre juridique national du financement par capital risque	2020-2025		Entreprises	MINFI, MINPOSTEL	20 000 000	
8	Mise en place d'un fonds à capital risque pour le financement des startups	2020-2025		Entreprises	MINFI, MINPOSTEL	60 000 000	BIP
9	Mise en place d'un fonds d'investissement pour le numérique destiné à appuyer le passage au numérique des entreprises	2020-2025		Entreprises	SPM, MINFI, MINEPAT, MINPMEESA	DE	BIP
10	Renforcement de la propriété intellectuelle du logiciel	2020-2025		Entreprises	MINIMIDT	10 000 000	BIP
11	Déconcentration verticale du SIGIPES II	2018-2025		Fonctionnaires	SPM, MINFI, MINFOPRA, ANTIC	DE	BIP
	TOTAL					**990 000 000**	

Récapitulatif

N°	Orientations stratégiques	Investissement (FCFA)
1	Le développement des infrastructures large bande	**779 475 025 930**
2	La densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	**4 850 000 000**
3	La transformation numérique de l'administration et des entreprises	**11 421 261 124**
4	Le développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	**111 330 000 000**
5	Le renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	**23 035 000 000**
6	Le développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	**4 600 000 000**
7	L'amélioration de la gouvernance numérique	**990 000 000**
	TOTAL	**935 701 287 054**

2.3.12. Les OSS du Secteur Tourisme et les Actions Prioritaires dans le cadre du PAQ

2.3.12.1. Introduction : Rappel des Enjeux et Défis du Secteur

817. Dans le cadre du SNADDT, le diagnostic territorial a fait ressortir des forces et des faiblesses, la matrice SWOT montre succinctement : la médiocrité des infrastructures de communication, la faible capacité des infrastructures d'hébergement. Le MINTOUL a publié les derniers chiffres relatifs aux arrivées des touristes internationaux au Cameroun et on y dénombre 913 000, en 2013. Or, les prévisions contenues dans le DSCE tablent sur 3 500 000 touristes à l'horizon 2035, légèrement au-dessus de ce que le consultant escompte, à savoir plutôt 1 974 101 en 2025.

818. Pour y remédier, les PB et OF penchent pour le développement des produits touristiques phares tels que l'écotourisme, le tourisme dit d'affaires, le tourisme communautaire. Il est question de repenser la problématique du tourisme, de rabattre les cartes, de définir les stratégies et d'obtenir de la part de l'Etat des financements conséquents. Parallèlement, il est question de lever les freins qui bloquent tout développement de ce secteur, il s'agit entre autres de créer les infrastructures d'hébergement, de restauration, de transport, … d'inciter à la professionnalisation, de lever les barrières douanières et fiscales, de faire une promotion agressive de la destination Cameroun dans tous les supports de communication.

2.3.12.2. Déclinaison des Objectifs Stratégiques du Secteur Tourisme

819. L'objectif global du Schéma National d'Aménagement Durable du tourisme est d'harmoniser le développement de ce secteur à travers le concept territorial et une gestion intégrée, en offrant des perspectives de promotion du secteur, de développement économique et social et d'intégration régionale par le biais de : (i) la valorisation des sites touristiques; (ii) la contribution réelle à la croissance économique nationale et au développement local par la réduction de la pauvreté;(iii) l'augmentation des capacités d'accueil et des touristes.

820. Pour la stratégie future de développement du tourisme au Cameroun, il est nécessaire que le nombre et la fréquentation des sites par la clientèle touristique s'accroissent. La stratégie du SNADDT doit aller dans le sens de la promotion, de l'émergence et de la pérennité du secteur touristique au Cameroun dans un cadre territorial. Il convient de persévérer dans la mise en œuvre des actions préconisées et dans les programmes et les projets prévus tout en s'entourant de meilleures conditions de succès dans leur concrétisation.

821. Pour guider le développement du secteur Tourisme, le diagnostic associé aux aspirations dégagent les 9 principes de base suivants :

(i) L'équité territoriale par la réduction des inégalités inter-régionales
(ii) L'élévation du niveau général de vie des populations au moyen principalement de l'emploi décent et rémunérateur
(iii) La réduction de la précarité et du sous-emploi et l'encouragement de l'initiative individuelle et communautaire
(iv) L'intégration sous-régionale solidaire et mutuellement avantageuse

(v) La durabilité multidimensionnelle par la mise en valeur optimale des ressources et la réplicabilité des projets
(vi) La mise en valeur du potentiel national abondant mais non exploité
(vii) Le partenariat public-privé gagnant-gagnant
(viii) La promotion du crédit en faveur de l'investissement
(ix) Le développement du capital humain en tant que facteur de plus grande efficacité

2.3.12.3. Objectifs Opérationnels su Secteur Tourisme

822. Les informations obtenues auprès des responsables du MINTOUL indiquent que le Cameroun vise à accueillir un million de touristes internationaux et 6 millions de touristes internes en 2035. La nouvelle stratégie nationale pour le développement du tourisme camerounais qui est en cours d'élaboration, accordera une priorité à l'écotourisme dans le souci de mettre à profit les ressources naturelles, culturelles et humaines du Cameroun (Rapport final Etude diagnostique de la formation technique et professionnelle et présentation d'un plan d'actions dans les métiers du Tourisme au Cameroun, 2014).

Tableau 184. Données de référence sur le nombre d'arrivées de touristes

Nombre d'arrivées de touristes par an	2006	2010	2013	Valeur cible du DSCE pour 2025	Valeur cible revue par le Consultant pour 2025
Nombre	**451 441**	**572 729**	**912 000**	**3 500 000**	**1 974 101**

Sources : Annuaire statistique du Cameroun 2015, Stratégie sectorielle du Tourisme MINTOUR, Calculs du Consultant

823. Selon le Consultant, il sera difficile de maintenir un taux de croissance moyen de 12% sur une période de 12 ans en raison de la nature même du tourisme qu'il est possible de développer au Cameroun, à savoir :

- un tourisme d'affaire susceptible de se développer à ce rythme si la Sous-Région connait une prospérité économique 'exceptionnelle' et ;
- Un tourisme nature qui dans n'intéressera qu'un nombre donné de touristes initiés et aventuriers

824. On part donc d'une hypothèse qui considère un taux de croissance assez élevé au début qui aura tendance à se tasser au fur et à mesure que le marché sera mature.

825. A l'horizon 2025, le Consultant estime que le nombre de touristes arrivant au Cameroun devrait se situer autour de 2 millions c'est –à-dire doubler le nombre de 2013.

826. En 2035, on pourrait se situer un peu au-delà de 2,6 millions d'arrivées de touristes/an conformément aux estimations présentées ci-après.

Tableau 185. Taux de croissance du nombre d'arrivées de touristes

Taux de croissance par an	Valeur cible du DSCE entre 2013 et 2025 (basée sur l'évolution du nombre de touristes)	Estimation du Consultant Entre 2006 et 2013	Estimation du Consultant Entre 2013 et 2017*	Estimation du Consultant Entre 2017 et 2021*	Estimation du Consultant Entre 2021 et 2025*	Estimation du Consultant Entre 2025 et 2035*
Taux moyen annuel	**+12%**	**+11%**	**9%**	**7%**	**4%**	**3%**

Sources : Annuaire statistique du Cameroun 2015, Calculs du Consultant

Tableau 186. Estimation du nombre d'arrivées de touristes

Année	2013	2017	2021	2025	2035
Nombre d'arrivées de touristes	**912 000**	**1 287 362**	**1 687 470**	**1 974 101**	**2 653 026**

Sources : Annuaire statistique du Cameroun 2015, Calculs du Consultant

827. En partant de l'hypothèse que 80% des touristes visitent le Cameroun dans le cadre du Tourisme d'affaire et y passent en moyenne 3 nuitées, et que les 20% restants s'y rendent pour des vacances et y passent en moyenne 15 jours on estime qu'en moyenne un touriste passe 5 nuitées.

Tableau 187. Estimation du nombre de nuitées

Nombre d'arrivées de touristes en 2008	Nombre total de nuitées en 2008	Hypothèse du nombre moyen de nuitées par touriste en 2025	Nombre de nuitées en 2025
486 530	**2 424 713**	**5**	**9 870 505**

Sources : Annuaire statistique du Cameroun 2015, Calculs du Consultant

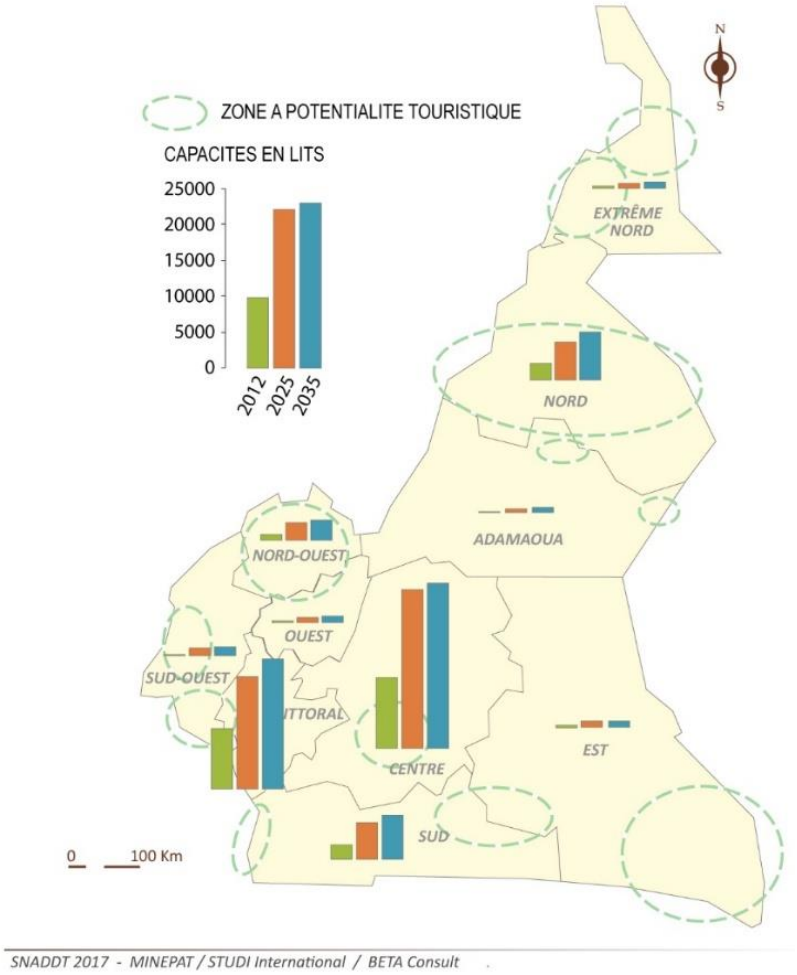
Tableau 188. Estimation de la capacité en établissements hôteliers

Année	Nombre de lits occupés (nombre de nuitées/365 jours)	Hypothèse taux d'occupation	Estimation de la capacité en lits	Capacité moyenne en lits par établissement	Nombre d'établissements hôteliers	Nombre d'établissement moyen à construire /rénover /comptabiliser par an
2008	**6 643**					
2009	**7 374**	**50%**	**14 748**			
2010	**8 185**	**50%**	**16 370**	**34**	**479**	
2012	**9 085**	**50%**	**18 170**	**33**	**549**	
2013	**12 493**	**50%**	**24 986**	**45***	**555**	
2017	**17 635**	**50%**	**35 270**	**45***	**784**	**57**
2021	**23 116**	**50%**	**46 232**	**45***	**1027**	**61**
2025	**27 042**	**50%**	**54 085**	**45***	**1202**	**44**
2035	**30 437**	**50%**	**60 873**	**45***	**1353**	**38**

(*) : Hypothèse du Consultant

Sources : Annuaire statistique du Cameroun 2015, Calculs du Consultant

Figure 60. Capacité en lits par région à l'horizon 2035



828. A partir des calculs précédents et des données réunies, il a été possible de projeter la contribution totale du secteur Tourisme au PIB ainsi que sa contribution directe à l'emploi.

Tableau 189 Projection de la contribution directe du secteur au PIB et à l'emploi

	2013 (*Cf. World Travel & Tourism Council 2017)*	2017	2021	2025	2035
Contribution directe au PIB (en Md de USD)	**2,4**	**3,39**	**4,4**	**5,2**	**5,8**
Contribution directe à l'emploi (nombre de personnes employées)	**280 700**	**396 231**	**519 378**	**607 599**	**683 858**

Sources : World Travel and Tourism Council 2017, Calculs du Consultant

2.3.12.4. Analyse Offre-Demande de Tourisme et Implications d'Aménagement

829. Les éléments clé du diagnostic de la situation actuelle du secteur 'Tourisme' s'articulent autour des constats essentiels suivants :

- L'industrie du tourisme englobe plusieurs professions notamment la restauration, l'hôtellerie, les agences de tourisme, les loisirs, le transport qui sont pourvoyeurs d'un grand nombre d'emplois tant sur le plan formel qu'informel. En 2016, le secteur

tourisme et loisirs au Cameroun a employé 289 700 personnes. La contribution directe de l'activité touristique à l'emploi national a été de 3,1% en 2016. La contribution directe du secteur au PIB a été de 2,5% pour la même année (World Travel and Tourism Council Data, 2017)

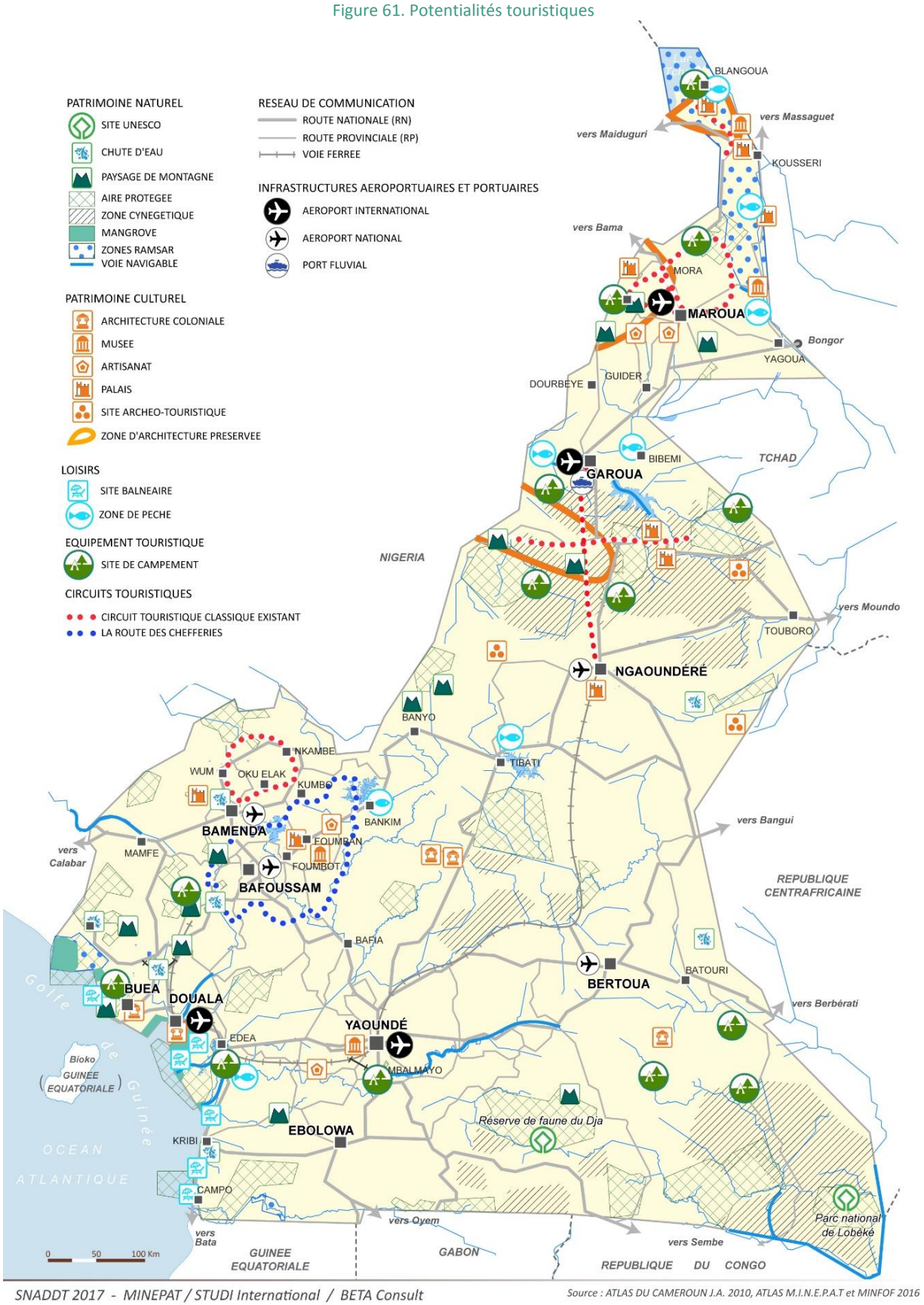
- Le nombre de touristes, en évolution, est passé de 572 729 (depuis 2010) à 912 000 (en 2013), soit une progression moyenne de 17% par an. Sur une plus longue période de 2006 à 2013 le nombre d'arrivées de touristes par an a progressé de 11% en moyenne (Annuaire Statistique du Cameroun, 2015).
- Le Cameroun dispose d'importantes potentialités pour différentes formes de tourismes et dans toutes les régions du pays, on cite :
- Le tourisme d'affaires : principalement dans les deux grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé. Elles sont desservies par des aéroports internationaux et sont dotées de nombreux hôtels
- Le tourisme de vision : c'était la forme actuelle la plus commune de tourisme pratiqué dans le cadre de la visite des grandes composantes paysagères du Cameroun (plages de sable blanc et de sable noir, mangroves, Mont Cameroun, Monts Bamboutos, Mont Oku, lacs de cratères, cascades et rapides, massifs forestiers denses, Ring Road du Nord-Ouest, pitons rocheux de Rhumsiki et autres parties des Monts Mandaras, …) ainsi que de la grande faune de certaines des aires protégées (parcs nationaux et réserves de faune, dont celui de Waza, ou de la Bénoué), essentiellement localisées dans la partie septentrionale du pays, qui sont le domaine par excellence du safari photo
- Le tourisme cynégétique : les Zones d'Intérêts Cynégétiques (ZIC) ont été créées autour de certaines réserves de faune et certains parcs nationaux (comme ceux autour de la Bénoué). La chasse sportive y est autorisée. Cette activité a connu un certain essor et continue de vivoter sur sa notoriété, attirant encore des expatriés et quelques touristes passagers étrangers, rapportant des devises à travers, notamment, les droits d'affermage, de licences de chasse et des taxes d'abattage tels que prévus par la réglementation camerounaise (Stratégie Sectorielle de Développement du Tourisme au Cameroun, 2005).
- L'écotourisme : cette forme de tourisme responsable qui participe à la protection de l'environnement et des espaces naturels ainsi qu'au bien-être des habitants de la zone est identifiée comme une des principales opportunités du pays (Stratégie Sectorielle de Développement du Tourisme au Cameroun, 2005). Celui-ci compte au moins 37 parcs nationaux, réserves et sanctuaires de faune, le tout s'étendant sur une superficie de 4 469 794 hectares, soit plus de 11% du pays. Comme le montre le tableau qui suit, chaque région du Cameroun peut se targuer d'un minimum de deux aires protégées. Des sites comme le PN du Mont Cameroun, celui de la Bénoué, l'écovillage du site Ramsar 'Ebogo ou celui de conservation des tortues marines d'Ebodjé, la réserve de faune du Lac Ossa, … font office de précurseurs
- Le tourisme culturel : c'est une forme de tourisme qui connait un fort encouragement dans le pays. Elle vise à découvrir le patrimoine culturel d'une région et, par extension, le mode de vie de ses habitants. Avec plus de

200 groupes ethniques, dont certains notables pour leur patrimoine culturel, objet de l'intérêt international (vie forestière des Pygmées, Chefferies Bamiléké, …) et presqu'autant de cultures, la diversité ethnique et culturelle du Cameroun se manifeste à travers l'art culinaire, l'artisanat, l'habitat, la musique, le folklore, les modes vestimentaires… Des initiatives ont été lancées en ce sens dans le cadre de la route des chefferies

- Le tourisme balnéaire : avec environ 400 km de côtes donnant sur l'Océan Atlantique, le Cameroun compte de belles plages à l'exemple de celles de Kribi, Limbé, Yoyo, Campo… Les établissements hôteliers présents sur la côte de Kribi et Limbé ont permis de poser les bases de la valorisation de ce capital
- Le tourisme sportif : il se pratique de façon restreinte à travers les jeux de golf à Yaoundé et à Toko ou encore à travers l'ascension du Mont Cameroun qui est devenue une compétition internationale. D'autres opportunités sous-jacentes en rapport avec le trekking et la navigation ou les sports d'eau peuvent être étudiées
- Le tourisme religieux : les grandes religions, à savoir le christianisme et l'islam, coexistent dans le pays et disposent de lieux saints, de basiliques, de temples… qui font l'objet de pèlerinages et dont les monuments attirent les curieux
- L'agrotourisme : anecdotique encore au Cameroun, il se pratique sur une exploitation agricole et vient en complément des revenus agricoles. Cette activité met en relation les exploitants agricoles et les visiteurs. Elle possède un potentiel certain au Cameroun, pays qui peut se targuer de deux produits à IGP, le poivre de Penja et le miel d'Oku, ainsi que d'un secteur agricole vivrier s'appuyant sur des pratiques artisanales (cacao, café, thé et bananes…)
- Le tourisme urbain : plusieurs centres urbains secondaires (Dschang, Kribi, Limbé, Buéa, …) s'équipent également petit à petit et s'organisent pour sa promotion
- Le thermalisme : le Cameroun dispose de sources hydrothermales nombreuses (au moins 115 émergences naturelles d'eaux thermominérales entre l'Adamaoua et l'ouest du Cameroun, le long de la LVC, Le Maréchal, 1976) dont l'exploitation reste encore limitée
- La spéléologie : il s'agit encore d'un potentiel envisageable en termes de développement touristique, avec par exemple plus de 80 mentions de sites relevées et 21 repérées dans l'ouest du Cameroun (http://www grottesducameroun org)
- L'offre en équipements et services qui rendent possible le déroulement du séjour et du circuit est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire et ne répond pas aux standards internationaux. Elle devient par conséquent restrictive car elle élimine de fait les visiteurs potentiels des grands marchés touristiques
- La répartition régionale du parc hôtelier permet de constater que les régions du Centre et du Littoral concentrent, à elles seules, en 2011, plus de 42% du parc hôtelier toutes catégories confondues (Annuaire Statistique du Cameroun, 2015)
- En 2011, on dénombrait 374 établissements de restauration classés, autorisés à exercer en toute légalité. De nombreux établissements

fonctionnent de manière informelle et il est difficile de les répertorier. Comme pour les établissements hôteliers, la distribution géographique de la restauration privilégie les régions du Littoral (131 établissements), du Centre (92 établissements) et du Sud (44 établissements) soit plus de 71% des établissements existants recensés (Annuaire Statistique du Cameroun, 2015).

Figure 61. Potentialités touristiques



SNADDT 2017 - MINEPAT / STUDI International / BETA Consult

Source : ATLAS DU CAMEROUN J.A. 2010, ATLAS M.I.N.E.P.A.T et MINFOF 2016

Tableau 190. Liste des aires protégées et superficies par région

N°		Nom	Ad	C	E	E. N	Litt	N	N O	O	S	S. O	Tot. général
	Type	Créé	172800	355041	1511432	140598	4575	754529	101768	9567	369508	354997	3774815
1	PN	Bakossi										29576	29576
2	Sanctuaire de faune	Bayang-Mbo										66926	66926
3	PN	Bouba Ndjida						211397					211397
4	PN	Boumba Bek			236193								236193
5	PN	Bénoué						197960					197960
6	PN	Campo-Ma'an									259798		259798
7	PN	Deng Deng			68740								68740
8	Réserve de faune	Dja			443806						82856		526662
9	PN	Faro	15747					334291					350039
10	Sanctuaire de faune	Kagwene							1110			837	1947
11	Sanctuaire de flore	Kilum-Ijim							1012				1012
12	PN	Kimbi-Fungom							99646				99646
13	PN	Korup										127559	127559
14	Réserve de faune	Lac Ossa					4572						4572
15	PN	Lobéké			215322								215322
16	PN	Mbam et Djerem	93842	257391	77887								429121
17	Sanctuaire de faune	Mengame									26716		26716
18	PN	Mont Cameroun										58740	58740
19	PN	Mpem et Djim		97649									97649
20	Réserve de faune	Ngoyla-Mintom			156522						137		156659
21	PN	Nki			312962								312962
22	Réserve de faune	Santchou					2			9567			9569
23	PN	Takamanda										63202	63202
24	Sanctuaire de faune	Tofala										8155	8155
25	PN	Vallée du Mbéré	63211					10881					74092
26	PN	Waza				140598							140598
27	PN	Douala Edéa*					160229				269		160498
28	PN	Ebo		7013			135527						142540
29	PN	Kalamaloué				6685							6685
30	PN	Kom									67753		67753
31	PN	Ma Mbed Mbed				14163							14163
32	PN	Manyange na Elombo-Campo									106		106
33	PN	Mefou		1103									1103
34	PN	Mozogo Gokoro				1724							1724
35	PN	Ndongere										148220	148220
36	Sanctuaire de faune	Rumpi Hills										45655	45655
37	PN	Tchabal Mbabo	106534										106534
		Total général	279334	363157	1511432	163170	300330	754529	101768	9567	437635	548871	4469794

Source : SIG MINFOF, 2015

Identification des principales causes des contre-performances et dysfonctionnements du secteur

830. Malgré le large potentiel touristique camerounais, capable de participer significativement au développement économique et social ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté, de nombreux freins ralentissent encore l'essor du secteur Les contraintes principales sont présentées ci-dessous :

- Le transport est l'un des freins au développement du secteur touristique camerounais notamment le transport aérien (en provenance des pays émetteurs mais aussi à l'échelle du pays), le transport ferroviaire étant peu fiable et le transport routier exposé aux aléas de la route ;
- La faiblesse du budget de l'Etat octroyé au Ministère du Tourisme et des Loisirs ;
- La faible qualité de service et le nombre insuffisant d'hôtels susceptibles d'offrir un service de qualité selon les normes internationales, ainsi que leur répartition déséquilibrée ;
- Le secteur est lourdement pénalisé par l'ampleur des tracasseries administratives et policières (pour l'obtention du visa d'entrée ou lors des contrôles routiers excessifs) ;
- L'insuffisance de promotion de la destination engendre un faible capital image et donc un manque de notoriété sur le plan international ;
- La rareté des mesures d'encouragement à l'activité touristique (à travers notamment l'incitation financière pour les investisseurs nationaux et étrangers) ;
- L'absence de financement pour le secteur touristique et les contraintes liées aux engagements avec les bailleurs de fonds (particulièrement la forte pression fiscale) découragent les opérateurs touristiques à investir dans le pays et limitent de ce fait le renouvellement et le développement des infrastructures et des produits ;
- L'absence d'une véritable synergie entre les différentes administrations dont les activités ont un impact sur le tourisme ;
- L'absence d'un cadre légal et institutionnel, avec une stratégie obsolète ;
- L'absence de statistiques fiables ;
- Les problèmes d'insécurité, notamment dans la région de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Est, ou de santé (épidémies émergeantes dans la sous-région, d'Ebola, Chikungunya, …) découragent les visiteurs et ont un impact sur l'activité touristique

La matrice SWOT de synthèse du diagnostic

831. Les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du secteur tourisme sont synthétisées ci-dessous.

Tableau 191. Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces du secteur Tourisme

FORCES	FAIBLESSES
➢ Variété et richesse des écosystèmes, diversité et pluralité culturelle ➢ Volonté de faire de l'écotourisme un outil de relance de l'économie et de la lutte contre la pauvreté ➢ Principaux axes de développement touristique définis dans le DSRP ➢ Infrastructure minimale de transport et d'hébergement ➢ Existence de potentialités et d'expériences pilotes pour la promotion de l'écotourisme, la gestion participative et le développement durable ➢ Existence d'un cadre institutionnel	- Qualité moyenne des établissements d'hébergement tenus par le gouvernement - Insuffisance de promotion de la destination - Pression et menace sur les ressources naturelles - Enclavement et absence d'infrastructure adéquate dans les parcs et Routes Nationales - Insuffisances du cadre juridique et institutionnel existant - Promotion et valorisation insuffisante des sites et du patrimoine culturel - Absence d'une approche d'intégration des populations riveraines dans la planification et la gestion des opérations touristiques - Lenteurs administratives - Absence de mécanismes de financement appropriés - Absence d'un appareil statistique performant - Inadéquation entre la planification et les moyens alloués - Absence d'un système d'information spécifique au secteur - Faiblesse de la formation du personnel du secteur
OPPORTUNITES	**MENACES**
➢ Développement des vols charter pour assurer un taux de fréquentation optimal ➢ Développement d'un tourisme balnéaire compétitif ➢ Développement du produit écotouristique ➢ Développement de niches commerciales diversifiées (thermalisme…) ➢ Diversification des produits avec un accent mis sur les séjours écotouristiques et sur le tourisme communautaire (agritourisme et tourisme culturel) ➢ Existence de potentialités pour la promotion de l'écotourisme, la gestion participative et le développement durable	- Vétusté des infrastructures (hébergement, transport, sur site) - Tracasseries policières et douanières - Insécurité et regain de violence - Le gouvernement tarde à orienter le développement touristique au plan national et à faciliter les initiatives privées - Un développement anarchique des activités du fait d'une absence de cadre réglementaire - Absence de formations adéquates des différentes catégories de personnel technique

Figure 62. Etablissements hôteliers par ville

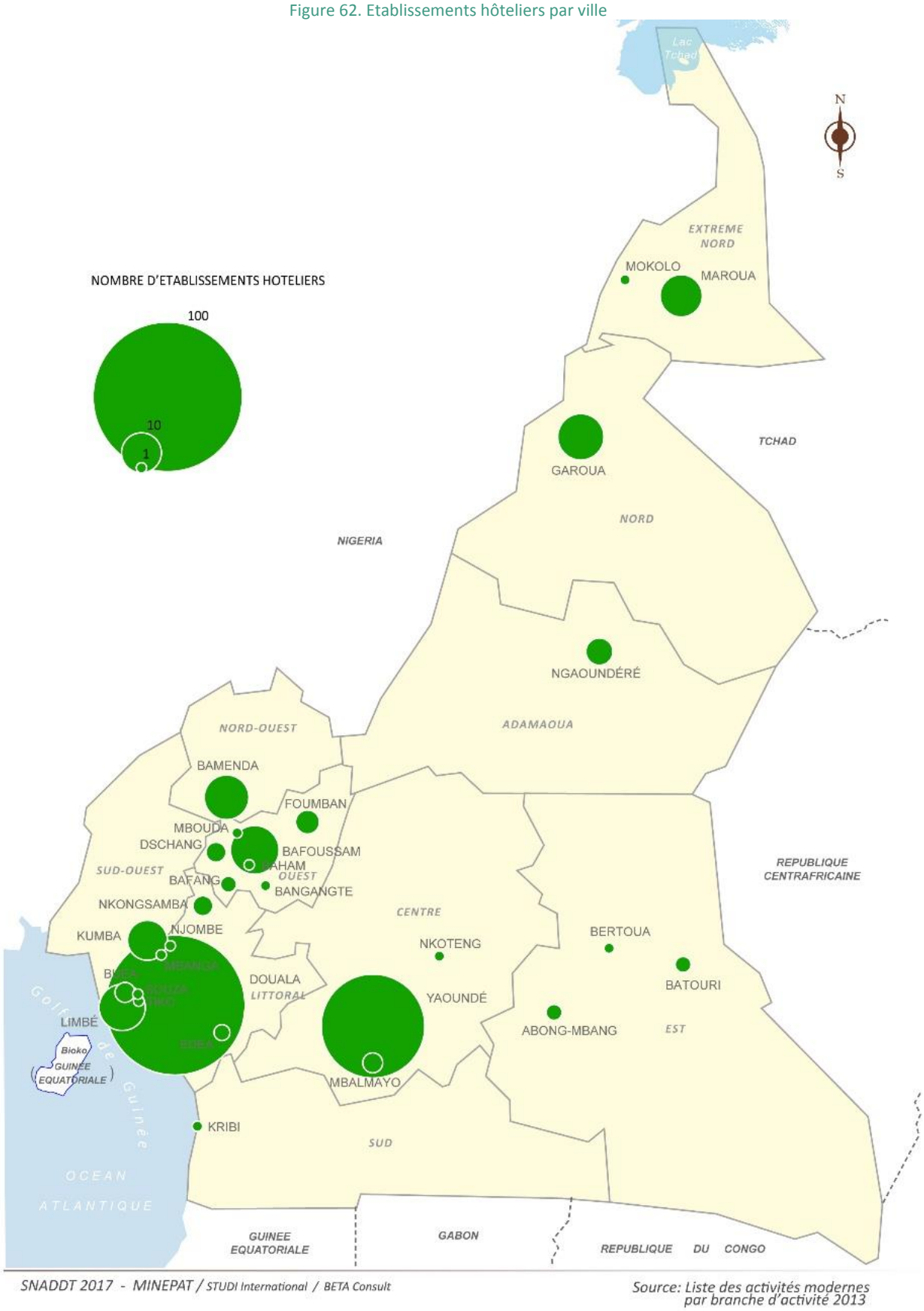
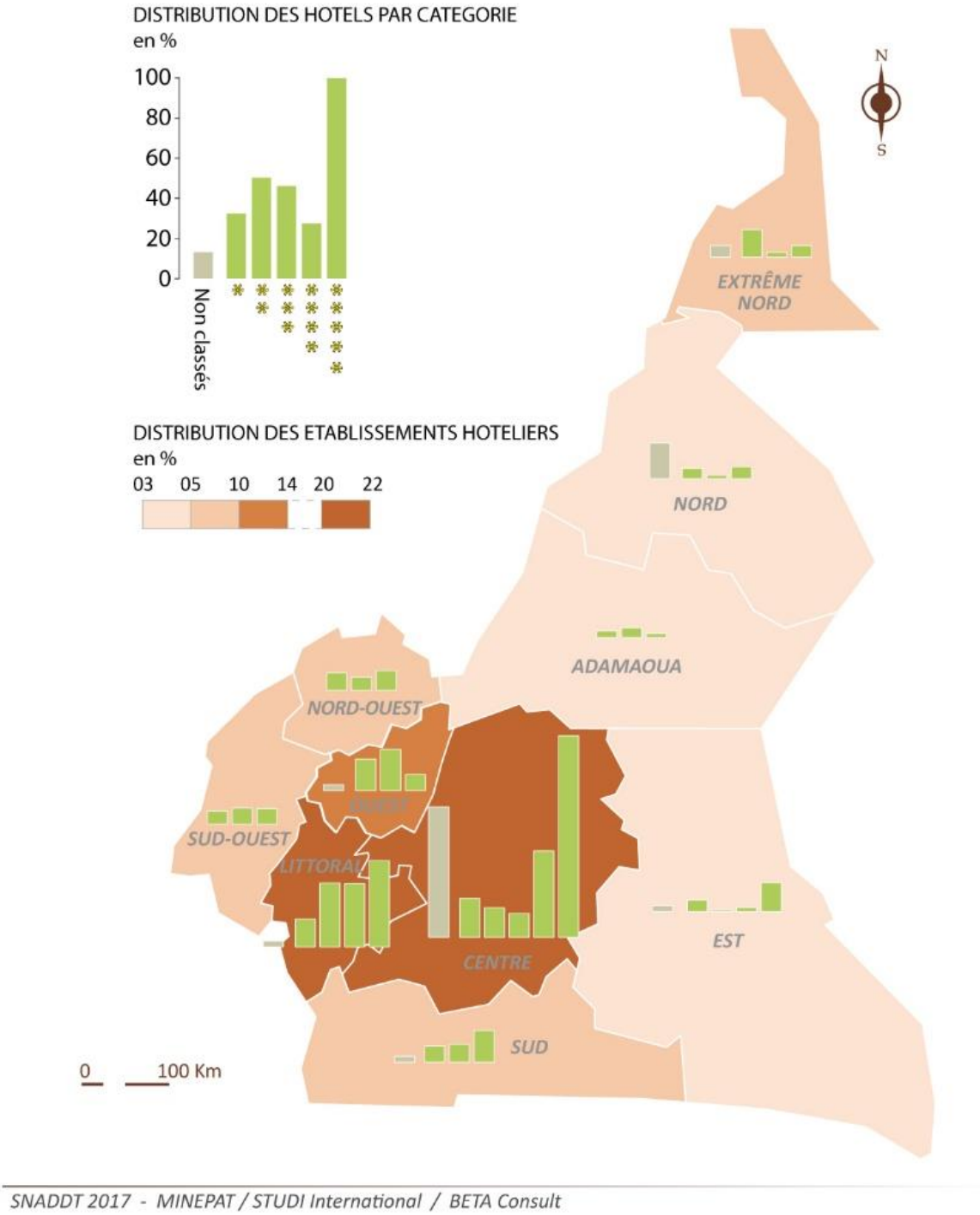


Figure 63. Répartition des établissements hôteliers par région et par catégorie



SNADDT 2017 - MINEPAT / STUDI International / BETA Consult

2.3.12.5. *Les Grandes Etapes de la Mise en Œuvre pour l'atteinte des OSS du Tourisme*

832. Les axes stratégiques et grandes étapes de mise en œuvre pour l'atteinte des OSS du Tourisme découlent des Orientations Fondamentales retenues dans l'étape précédente, de l'analyse de la demande présentée précédemment et de la mise en place des conditions de succès et de durabilité. Ils se présentent comme suit :

- Optimisation de l'organisation touristique sur le territoire pour gagner en efficacité
- Renforcement de l'offre touristique en s'appuyant sur les atouts patrimoniaux du territoire

- Développement de la notoriété du territoire : Promouvoir et commercialiser l'offre touristique
- Développement des outils d'observation statistiques et économiques de l'activité touristique

833. Les Grandes Etapes de la Mise en Œuvre pour l'atteinte des OSS du Tourisme sont les suivantes :

I. Premier Axe : Optimisation de l'organisation touristique sur le territoire pour gagner en efficacité

1.1. Action 1-1 La MINTOUR, Leader du développement touristique territorial
- Mesure 1-1-1 Mise en œuvre les actions du plan de développement
- Mesure 1-1-2 Communication sur l'importance du développement touristique pour le territoire et sur le rôle du MINTOUR
- Mesure 1-1-3 Renforcement institutionnel

1.2. Action 1-2 L'Office de Tourisme, un outil au service du Tourisme

1.3. Action 1-3 Des professionnels du tourisme au cœur de la stratégie

II. Deuxième Axe : Renforcement de l'offre touristique en s'appuyant sur les atouts patrimoniaux du territoire

2.1. Action 2-1 Capitaliser sur le potentiel du territoire en matière d'offre

2.2. Action 2-2 Valoriser davantage les espaces naturels remarquables

2.3. Action 2-3 Développer l'attractivité du patrimoine culturel
- Mesure 2-3-1 Créer un nouveau produit « métiers et artisans d'art »
- Mesure 2-3-2 Développer des sites d'intérêt archéologiques du territoire
- Mesure 2-3-3 Valoriser le patrimoine des Villes et le patrimoine des communes

2.4. Action 2-4 Accompagner l'émergence des évènementiels pour générer des retombées économiques sur le territoire

2.5. Action 2-5 Développer et promouvoir l'offre d'hébergement et de restauration

III. Troisième Axe : Développement de la notoriété du territoire : Promouvoir et commercialiser l'offre touristique

3.1. Action 3-1 L'office de Tourisme, acteur majeur de la commercialisation de l'offre touristique
- Mesure 3-1-1 Stratégie de développement commercial pour l'Office de Tourisme autour d'offres expérientielles sur le territoire

3.2. Action 3-2 Participer au développement du Plan Marketing Cameroun Tourisme et Plan Marketing Régional

3.3. Action 3-3 Développer des partenaires auprès des marchés potentiels

IV. Quatrième Axe : Développement des outils d'observation statistiques et économiques de l'activité touristique

4.1. Action 4-1 Renforcer l'observatoire local

2.3.12.6. Les Stratégies Transversales d'Accompagnement de la Mise en Œuvre

834. La mise en œuvre de ces axes stratégiques nécessitent des mesures d'accompagnement veillant au développement du secteur à savoir :

- Le respect de l'intégrité des cultures
- La pérennité du produit touristique
- La protection de l'environnement
- L'implication active des communautés locales
- La répartition équitable des retombées
- Le rôle facilitateur de l'Etat et la synergie avec le secteur privé.

ANNEXES : MATRICES DE PROJETS PAR SECTEUR

Annexe 1 – Projets du Secteur Pêche

Pêche						
Projet	**Objectif Stratégique / Descriptif Sommaire du Projet**	**Court terme (PAQ)**	**Moyen terme (2030)**	**Long terme (2035)**	**Coûts d'investissements (million FCFA)**	**Impact Emploi (stade investissement)**
Région Extrême Nord						
Plan de Gestion des pêcheries artisanales continentale du Lac Chad **Localité :** Maroua, Kousseri, Yagoua	**Objectif** Assurer la protection et l'exploitation durable des ressources et des écosystèmes du lac Tchad en vue d'augmenter la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des revenus **Descriptif** Le Projet vise le renforcement des capacités des communautés de pêche et des institutions nationales afin de permettre de contribuer au développement et à la gestion des infrastructures de base ainsi qu'à la promotion socio-économique et la participation efficace. Les enjeux genre des acteurs de la pêche sont nombreux et les femmes sont très peu présentes dans les organisations concernées. Pour appuyer l'intégration des femmes, on procédera à des analyses de la chaîne de valeur pour une meilleure prise en compte des relations entre hommes et femmes d'une part, et entre acteurs dans les segments capture et post capture, d'autre part, pour identifier les opportunités et défaillances et agir sur les motivations des différents acteurs.				850	
Construction de points de débarquement aménagés (PDA) pour la valorisation des ressources halieutiques	**Objectif** Assurer un développement durable de la pêche artisanale grâce à une amélioration de la rentabilité économique des entreprises aux différents niveaux de la filière, une meilleure utilisation des ressources halieutiques, une amélioration de la qualité sanitaire et de la valorisation des produits, une amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels du secteur et une intégration des populations locales dans toutes les étapes du projet, par l'incitation à la création des coopératives locales chargées de la gestion à posteriori de l'activité desdites infrastructures. **Descriptif** Le programme adresse les inefficiences de la pêche artisanale caractérisées					

	notamment par : l'inexistence d'un minimum d'infrastructures pouvant servir d'abris de pêche, l'absence de moyens d'approvisionnement en carburant, en matériel de pêche et en pièces de rechange, le manque d'infrastructures de commercialisation et de fabrication de glace avec pour conséquence les pertes de production et des ventes à prix dérisoires, l'inexistence de halles aux poissons, et l'absence d'ateliers d'entretien et de réparation des engins de pêche.					
Pisciculture intensive en cages flottante **Localité :** Maga, Mokolo **Plan d'eau:** Retenue de Maga, Lac colinéaire	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Aménagement d'étangs communautaire **Localité** : Maga, Mazera **Plan d'eau** : Retenue de Maga, Logone, Yaérés, et lac Tchad, Logone et plaines d'inondation	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					
Réaménagement Centre de Pêche de Maga **Localité :** Maga **Plan d'eau :** Retenue de Maga	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					
Construction unité d'extraction d'huile de poisson **Localité** : Maga **Plan d'eau** : Retenue de Maga	**Objectif** La mise en place du projet vise à valoriser les produits de pêche par la création des ateliers de salaison, de fumage, de séchage, et autres techniques de transformation et de conditionnement.					
Construction magasin de stockage de poisson fumé/séché **Localité :** Maga, Blangoua, Maroua **Plan d'eau:** Retenue de Maga, Logone, Yaérés et lac Tchad	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					
Points de Débarquement Aménagés (PDA) **Localité :** Yagoua, Kousséri **Plan d'eau:** Logone, plaines d'inondation et lac Tchad	**Objectif** Etant un facteur important du développement dans la chaîne de commercialisation des produits de pêche, le but du projet est de généraliser les PDA aux principaux ports de pêche continentale.					
Plate-forme de séchage amélioré **Localité :** Mazera, Logone Birni, Makary,	**Objectif** La mise en place du projet vise à valoriser les produits de pêche par la création					

Darack **Plan d'eau:** Logone, plaines d'inondation et lac Tchad	des ateliers de salaison, de fumage, de séchage, et autres techniques de transformation et de conditionnement.					
Aménagement des marnes temporaires des plaines d'inondation **Localité :** Mazera, Logone Birni, Makary **Plan d'eau:** Logone, Yaérés et lac Tchad / Logone, plaines d'inondation et lac Tchad	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					
Construction fermes tilapia (500 tonnes/an) **Localité :** Maroua, Mokolo **Plan d'eau:** Lac colinéaire	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Unité pilote d'aquaculture industrielle **Localité :** Maroua, Kaélé	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Région Adamaoua						
Projet de valorisation des ressources halieutiques à travers la construction des points de débarquement aménagés (PDA).	**Objectif** Assurer un développement durable de la pêche artisanale grâce à une amélioration de la rentabilité économique des entreprises aux différents niveaux de la filière, une meilleure utilisation des ressources halieutiques, une amélioration de la qualité sanitaire et de la valorisation des produits, une amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels du secteur et une intégration des populations locales dans toutes les étapes du projet, par l'incitation à la création des coopératives locales chargées de la gestion à posteriori de l'activité desdites infrastructures.	x				20000
Pisciculture intensive en cages flottante **Localité :** Ngaoundaba, Dibi, Wakwa, Dang, Bini, Etang de SAPP, Mbakaou, Tibati, Mbella Assom, Birim **Plan d'eau:** Lac de cratère, Lac Tizon, Lac artificiel, Lac Mbakaou, Lac Pagnere, Lac Mbella Assom, Lac Birim	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Culture maraichères autour du lac **Localité :** Dang, Bini, Etang de SAPP **Plan d'eau:** Lac artificiel						

Réhabilitation de la station aquacole de N'déré **Localité :** N'Gaoundéré ville **Plan d'eau :** Etang de production	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					
Unité de valorisation et de fabrication d'aliments pour poisson **Localité :** N'Gaoundéré ville **Plan d'eau :** Etang de production	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Construction fermes tilapia (500 tonnes/an) **Localité :** N'Gaoundéré ville **Plan d'eau :** Etang de production	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Unité d'aquaculture industrielle **Localité** : Mazra 1, Mayo-Lidi, Mbarang 1, Lac Mayo-Darlé **Plan d'eau** : Lac artificiel, Lac de cratère	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Aménagement d'étangs communautaire **Localité** : Mbakaou **Plan d'eau** : Lac Mbakaou	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					
Points de Débarquement Aménagés (PDA) **Localité :** Mbakaou **Plan d'eau:** Lac Mbakaou	**Objectif** Etant un facteur important du développement dans la chaîne de commercialisation des produits de pêche, le but du projet est de généraliser les PDA aux principaux ports de pêche continentale.					
AGR **Localité :** Lagdo, Alfa **Plan d'eau:** Retenue de Lagdo						
Région Nord						
Projet de création d'un complexe industriel de traitement/transformation des produits de la pêche à Limbé et de construction d'une unité de fabrication de matériel de pêche/aquaculture à Garoua	**Objectif** Développer l'industrie de la pêche par la valorisation et l'amélioration de la qualité des produits halieutiques afin de créer de la valeur ajoutée et générer de nouveaux débouchés et d'emplois	x				

Unité de fabrication de matériel de pêche et de cages flottantes **Localité** : Garoua **Plan d'eau** : Bassin de Terre	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Projet de valorisation des ressources halieutiques à travers la construction des points de débarquement aménagés (PDA).	**Objectif** Assurer un développement durable de la pêche artisanale grâce à une amélioration de la rentabilité économique des entreprises aux différents niveaux de la filière, une meilleure utilisation des ressources halieutiques, une amélioration de la qualité sanitaire et de la valorisation des produits, une amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels du secteur et une intégration des populations locales dans toutes les étapes du projet, par l'incitation à la création des coopératives locales chargées de la gestion à posteriori de l'activité desdites infrastructures.	x				20000
Pisciculture intensive en cages flottante **Localité :** Lagdo, Alfa **Plan d'eau:** Retenue de Lagdo,	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Points de Débarquement Aménagés (PDA) **Localité :** Lagdo **Plan d'eau:** Retenue de Lagdo	**Objectif** Etant un facteur important du développement dans la chaîne de commercialisation des produits de pêche, le but du projet est de généraliser les PDA aux principaux ports de pêche continentale.					
AGR **Localité :** Lagdo, Alfa **Plan d'eau:** Retenue de Lagdo						
Aménagement d'étangs communautaire **Localité** : Lagdo, Alfa **Plan d'eau** : Retenue de Lagdo	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					
Réaménagement du centre pilote d'aquaculture de la MEADEN **Localité :** Lagdo **Plan d'eau :** Retenue de Lagdo	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					

Unité pilote d'aquaculture industrielle **Localité** : Guider, Garoua **Plan d'eau** : Bassin de Terre	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Construction ferme de Tilapia (500t/an) **Localité** : Figuil, Garoua **Plan d'eau** : Bassin de Terre	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Région Nord Ouest						
Projet de valorisation des ressources halieutiques à travers la construction des points de débarquement aménagés (PDA).	**Objectif** Assurer un développement durable de la pêche artisanale grâce à une amélioration de la rentabilité économique des entreprises aux différents niveaux de la filière, une meilleure utilisation des ressources halieutiques, une amélioration de la qualité sanitaire et de la valorisation des produits, une amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels du secteur et une intégration des populations locales dans toutes les étapes du projet, par l'incitation à la création des coopératives locales chargées de la gestion à posteriori de l'activité desdites infrastructures.	x				20000
Pisciculture intensive en cages flottante **Localité :** Bambalang **Plan d'eau:** Barrage de retenue	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Points de Débarquement Aménagés (PDA) **Localité :** Lagdo **Plan d'eau:** Retenue de Lagdo	**Objectif** Etant un facteur important du développement dans la chaîne de commercialisation des produits de pêche, le but du projet est de généraliser les PDA aux principaux ports de pêche continentale.					
AGR **Localité :** Lagdo, Alfa **Plan d'eau:** Retenue de Lagdo						
Construction ferme de Tilapia (500t/an) **Localité** : Babessi, Ku-Bomé **Plan d'eau** : Bassin de Terre	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Station aquacole **Localité** : Ku-Bomé **Plan d'eau** : Bassin de Terre	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acqusition et le renouvellement de la flottille industrielle.					

Unité pilote d'aquaculture industrielle **Localité** : Ku-Bomé, Jakiri, Mbengwi **Plan d'eau** : Bassin de Terre	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Région Centre						
Projet de valorisation des ressources halieutiques à travers la construction des points de débarquement aménagés (PDA)	**Objectif** Assurer un développement durable de la pêche artisanale grâce à une amélioration de la rentabilité économique des entreprises aux différents niveaux de la filière, une meilleure utilisation des ressources halieutiques, une amélioration de la qualité sanitaire et de la valorisation des produits, une amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels du secteur et une intégration des populations locales dans toutes les étapes du projet, par l'incitation à la création des coopératives locales chargées de la gestion à posteriori de l'activité desdites infrastructures.	x				20000
Pisciculture intensive en cages flottante **Localité :** Mbalmayo, Akonolinga **Plan d'eau:** Nyong et So'o, Nyong	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Unité pilote d'aquaculture industrielle **Localité** : Mbalmayo, Akonolinga, Obala, Yaoundé **Plan d'eau** : Nyong et So'o, Nyong, Bassin de terre	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Points de Débarquement Aménagés (PDA) **Localité :** Akonolinga, Ntol **Plan d'eau:** Nyong, Sanaga	**Objectif** Etant un facteur important du développement dans la chaîne de commercialisation des produits de pêche, le but du projet est de généraliser les PDA aux principaux ports de pêche continentale.					
Construction ferme de Tilapia (500t/an) **Localité** : Ebebda, Ombessa **Plan d'eau** : Sanaga	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Région Ouest						
Création d'un complexe industriel de traitement/transformation des produits de la pêche à Limbé et de construction d'une unité de fabrication de matériel de pêche/aquaculture à Garoua	**Objectif** Développer l'industrie de la pêche par la valorisation et l'amélioration de la qualité des produits halieutiques afin de créer de la valeur ajoutée et générer de nouveaux débouchés et d'emplois					

Unité de fabrication d'aliments pour poissons **Localité** : Foumbot **Plan d'eau** : Noun	**Objectif** La mise en place du projet vise à valoriser les produits de pêche par la création des ateliers de salaison, de fumage, de séchage, et autres techniques de transformation et de conditionnement.					
Projet de valorisation des ressources halieutiques à travers la construction des points de débarquement aménagés (PDA)	**Objectif** Assurer un développement durable de la pêche artisanale grâce à une amélioration de la rentabilité économique des entreprises aux différents niveaux de la filière, une meilleure utilisation des ressources halieutiques, une amélioration de la qualité sanitaire et de la valorisation des produits, une amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels du secteur et une intégration des populations locales dans toutes les étapes du projet, par l'incitation à la création des coopératives locales chargées de la gestion à posteriori de l'activité desdites infrastructures.					
Unité pilote d'aquaculture industrielle **Localité : Bamenda, Bamenzi, Foumbot** **Plan d'eau : Aval Barrage, Noun**	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Construction ferme de Tilapia (500t/an) **Localité** : Santchou, Kekem **Plan d'eau** : Lokoundje, Nkam	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Pisciculture intensive en cages flottante **Localité : Mapé** **Plan d'eau: Barrage de Mapé**	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Région Est						
Projet de valorisation des ressources halieutiques à travers la construction de points de débarquement aménagés (PDA).	**Objectif** Assurer un développement durable de la pêche artisanale grâce à une amélioration de la rentabilité économique des entreprises aux différents niveaux de la filière, une meilleure utilisation des ressources halieutiques, une amélioration de la qualité sanitaire et de la valorisation des produits, une amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels du secteur et une intégration des populations locales dans toutes les étapes du projet, par l'incitation à la création des coopératives locales chargées de la gestion à posteriori de l'activité desdites infrastructures.	x			30100	20000

Points de Débarquement Aménagés (PDA) **Localité :** Lom Pangar, Mouloundou **Plan d'eau:** Sanaga, Ngoko	**Objectif** Etant un facteur important du développement dans la chaîne de commercialisation des produits de pêche, le but du projet est de généraliser les PDA aux principaux ports de pêche continentale.					
Pisciculture intensive en cages flottante **Localité :** Lom Pangar, Batouri **Plan d'eau:** Sanaga, Kadey	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Station aquacole **Localité** : Bertoua **Plan d'eau** : Bassin de Terre	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle.					
Construction ferme de Tilapia (500t/an) **Localité** : Bertoua, Mouloundou **Plan d'eau** : Bassin de terre, Ngoko	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Unité pilote d'aquaculture industrielle **Localité** : Batouri, Atok **Plan d'eau** : Kadey, Nyong	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Région Sud						
Projet de mise en œuvre d'un plan d'aménagement de la pêcherie crevettière industrielle du Cameroun	**Objectif** Gérer durablement la ressource en intégrant pleinement la pêcherie dans l'économie nationale par l'approvisionnement des marchés locaux; anticiper sur l'évolution des conditions du marché à l'international en garantissant une certaine certification de la provenance et des conditions d'exploitation de la ressource et améliorer la gouvernance des pêches.	x				1300
Centre de crevetticulture **Localité** : Kribi **Plan d'eau** : Espace maritime	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					
Projet de valorisation des ressources halieutiques à travers la construction des points de débarquements aménagés (PDA).	**Objectif** Assurer un développement durable de la pêche artisanale grâce à une amélioration de la rentabilité économique des entreprises aux différents niveaux de la filière, une meilleure utilisation des ressources halieutiques, une amélioration de la qualité sanitaire et de la valorisation des produits, une amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels du secteur et	x				20000

	une intégration des populations locales dans toutes les étapes du projet, par l'incitation à la création des coopératives locales chargées de la gestion à posteriori de l'activité desdites infrastructures.					
Construction ferme de Tilapia (500t/an) **Localité** : Ebolowa, Sangmélina	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Unité pilote d'aquaculture industrielle **Localité** : Lolodorf, Meyomessala **Plan d'eau** : Lokoundje	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Points de Débarquement Aménagés (PDA) **Localité :** Ma'an, Kribi, Campo **Plan d'eau:** Barrage de Meve'ele, Espace maritime	**Objectif** Etant un facteur important du développement dans la chaîne de commercialisation des produits de pêche, le but du projet est de généraliser les PDA aux principaux ports de pêche continentale.					
Pisciniculture intensive en cages flottantes **Localité :** Ma'an, Mekin **Plan d'eau:** Barrage de Meve'ele, Barrage de Mekin	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Station aquacole **Localité** : Bertoua **Plan d'eau** : Bassin de Terre	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle.					
Création Port de pêche industrielle en eau profonde **Localité** : Kribi **Plan d'eau** : Espace maritime	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Unité de transformation/valorisation des produits de pêche **Localité** : Kribi **Plan d'eau** : Espace maritime	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Région Littoral						
Projet de mise en œuvre d'un plan d'aménagement de la pêcherie crevettière industrielle du Cameroun	**Objectif** Gérer durablement la ressource en intégrant pleinement la pêcherie dans l'économie nationale par l'approvisionnement des marchés locaux; anticiper sur l'évolution des conditions du marché à l'international en garantissant une certaine certification de la provenance et des conditions d'exploitation de la ressource et améliorer la gouvernance des pêches.	x				1300

Station aquacole **Arrondissement** : Nkongsamba	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle.					
Projet de valorisation des ressources halieutiques à travers la construction des points de débarquement aménagés (PDA).	**Objectif** Assurer un développement durable de la pêche artisanale grâce à une amélioration de la rentabilité économique des entreprises aux différents niveaux de la filière, une meilleure utilisation des ressources halieutiques, une amélioration de la qualité sanitaire et de la valorisation des produits, une amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels du secteur et une intégration des populations locales dans toutes les étapes du projet, par l'incitation à la création des coopératives locales chargées de la gestion à posteriori de l'activité desdites infrastructures.	x				20000
Points de Débarquement Aménagés (PDA) **Localité :** Douala **Plan d'eau:** Wouri	**Objectif** Etant un facteur important du développement dans la chaîne de commercialisation des produits de pêche, le but du projet est de généraliser les PDA aux principaux ports de pêche continentale.					
Pisciculture intensive en cages flottantes **Localité :** Yabassi, Dizangué, Douala **Plan d'eau:** Wouri, Lac Ossa, Wouri	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Construction ferme de Tilapia (500t/an) **Localité** : Bonamatoumbé, Melong II **Plan d'eau** : Wouri, Rivière	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Unité pilote d'aquaculture industrielle **Localité** : Dibombari	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Réhabilitation du port de pêche de Douala **Localité** : Douala **Plan d'eau** : Wouri	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Exploitation des huitres **Localité** : Mouanko **Plan d'eau**: Espace maritime	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					

Plateforme de fumage de poisson **Localité** : Mouanko, Dehane **Plan d'eau**: Wouri, Espace maritime	**Objectif** La mise en place du projet vise à valoriser les produits de pêche par la création des ateliers de salaison, de fumage, de séchage, et autres techniques de transformation et de conditionnement.					
Région Sud Ouest						
Projet de mise en œuvre d'un plan d'aménagement de la pêcherie crevettière industrielle du Cameroun	**Objectif** Gérer durablement la ressource en intégrant pleinement la pêcherie dans l'économie nationale par l'approvisionnement des marchés locaux; anticiper sur l'évolution des conditions du marché à l'international en garantissant une certaine certification de la provenance et des conditions d'exploitation de la ressource et améliorer la gouvernance des pêches.	x				1300
Station aquacole **Localité** :Kumba **Plan d'eau :** Meme	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle.					
Projet de valorisation des ressources halieutiques à travers la construction des points de débarquement aménagés (PDA)	**Objectif** Assurer un développement durable de la pêche artisanale grâce à une amélioration de la rentabilité économique des entreprises aux différents niveaux de la filière, une meilleure utilisation des ressources halieutiques, une amélioration de la qualité sanitaire et de la valorisation des produits, une amélioration des conditions de travail et de vie des professionnels du secteur et une intégration des populations locales dans toutes les étapes du projet, par l'incitation à la création des coopératives locales chargées de la gestion à posteriori de l'activité desdites infrastructures.	x				20000
Points de Débarquement Aménagés (PDA) **Localité :** Idenau **Plan d'eau:** Espace maritime	**Objectif** Etant un facteur important du développement dans la chaîne de commercialisation des produits de pêche, le but du projet est de généraliser les PDA aux principaux ports de pêche continentale.					
Aménagement d'étangs communautaires **Localité** : Nguti	**Objectif** Dans une perspective de mise à niveau des différentes pêcherie, le projet s'inscrit dans un cadre de renouvellement de la flottille industrielle, la construction de plateformes de transformation, de conservation des produits de pêche.					
Unité pilote d'aquaculture industrielle **Localité** : Dibombari, Limbé 2 **Plan d'eau** : Espace maritime	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					

Construction ferme de Tilapia (500t/an) **Localité** :Lolodorf **Plan d'eau** : Lokoundje	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Unité de transformation **Localité** : Limbé 2 **Plan d'eau** : Espace maritime	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Unité pilote d'aquaculture industrielle **Localité :** Limbé 2 **Plan d'eau :** Espace maritime	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					
Unité de transformation/valorisation des produits de pêche **Localité :** Limbé 2 **Plan d'eau :** Espace maritime	**Objectif** Le projet vise à instaurer un cadre favorable à la gestion moderne de l'activité de pêche par l'acquisition et le renouvellement de la flottille industrielle et de la construction des plates-formes de transformation des produits de pêche.					
Construction Village des pêcheurs **Localité** : Kumbo Itindi, Isangele, Bamusso **Plan d'eau** : Péninsule Bakassi	**Objectif** Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de développement des infrastructures portuaires dans le domaines de la pêche industrielle.					

Annexe 2 – Projet du Secteur Elevage

Elevage						
Projet	**Objectif Stratégique / Descriptif Sommaire du Projet**	**Court terme (PAQ)**	**Moyen terme (2030)**	**Long terme (2035)**	**Côuts d'investissements (million FCFA)**	**Impact Emploi (stade investissement)**
Région Extrême Nord						
Développment de l'infrastructure d'élevage et des marchés dans plusieurs régions dont l'Extrême-Nord	**Objectif** Les objectifs du projet consistent à : -Augmenter le commerce intérieur et régional du bétail - Améliorer la santé animale -Augmenter la production animale -Fournir une microfinance islamique aux agriculteurs et renforcer les organisations de marché de l'élevage.					
L'équipement et la mise en service d'un centre de production de semences animales à Wakwa (Adamaoua) et de trois centres relais: - Lougguere (Adamaoua) **- Dogba (Extrême-Nord)** - Jakiri (Nord Ouest)	**Objectif** -produire 552 500 doses de semences bovines chaque année à partir de la troisième année - roduire 300 embryons chaque année à partir de la troisième année - inséminer 276 500 vaches chaque année à partir de la troisième année - former 300 techniciens inséminateurs chaque année à partir de la deuxième année ; - former et encadrer 500 éleveurs de bovin chaque année à partir de la troisième année ; - créer 300 emplois directs à partir de la troisième année **Descriptif** Malgré le fort potentiel agro-écologique du Cameroun, il existe une différence entre l'offre et la demande face à une démographie croissante, d'où l'urgence d'adresser le défi du non décollement de l'amélioration génétique au Cameroun . Il est donc recommandé de mener des actions dans le but de mettre en œuvre les directives relatives à la mise en place des fermes semencières animales pour l'amélioration de la productivité.	x				350 emplois (ensemble des sites concernés)
Projet de construction d'un abattoir de 150 têtes par jour et d'une conserverie à Maroua	**Objectif** • construire un abattoir moderne de 150 têtes de bovins par jour à Maroua ; • mettre en place une conserverie de viande semi-automatique d'une capacité de 1000 à 1500 boites de 250 g à 500 g par heure ; • créer 150 emplois directs • Former 125 personnes aux techniques de gestion des abattoirs et de la conserverie.	x			9388	560 emplois

Construction, équipement et mise en service de trois fermes de multiplication porcine dans les stations d'élevage de Kounden (Adamaoua), Bali (Nord Ouest), ainsi que **Kaélé (Extrême Nord)**.	**Objectif** - Construire et équip trois (3) fermes porcines modernes pour la production des futurs géniteurs de race pure de porcs ; - Produire annuellement neuf mille (9000) porcelets/ futurs géniteurs de race pure ; - Former et renforcer les capacités de cent cinquante (15 porciculteurs). **Descriptif** Ce projet vise la création de trois fermes ultra-modernes de production des futurs géniteurs pour contribuer à l'accroissement de l'offre en porcs au Cameroun. Le choix de Kaélé se justifie par le fait que cette ville appartient au Département du Mayo-Kani qui est tête de pont sur les 6 départements que compte la Région de l'Extrême-Nord, avec plus de la moitié du cheptel porcin de la région.	x				
Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Elevage et de la Pisciculture (PD-CVEP) **Localisation :** Plusiers régions dont l'Extrême-Nord	**Objectif** -Développer les infrastructures nécessaires à la mise à niveau des filières bovine, porcine et piscicole; -Développement des chaines de valeurs des filières: bovine, porcine et piscicole; -Assurer le suivi et la coordination au quotidie de la mise œuvre des activités du projets **Descriptif** Le projet vise à l'amélioration des chaînes de valeurs des filières bovine, porcine et piscicole.				74880	
Région Adamaoua						
Développment de l'infrastructure d'élevage et des marchés dans plusieurs régions dont Adamaoua	**Objectif** Les objectifs du projet consistent à : -Augmenter le commerce intérieur et régional du bétail - Améliorer la santé animale -Augmenter la production animale -Fournir une microfinance islamique aux agriculteurs et renforcer les organisations de marché de l'élevage.					

Projet d'appui à la station d'impulsion et de modernisation de l'élevage (SIMEL) par la construction, l'équipement et la mise en service d'un centre de production de semences animales a Wakwa et de trois centres relais à Lougguere, Dogba, et Jakiri.	**Objectif** - produire 552 500 doses de semences bovines chaque année à partir de la troisième année - produire 300 embryons chaque année à partir de la troisième année - inséminer 276 500 vaches chaque année à partir de la troisième année - former 300 techniciens inséminateurs chaque année à partir de la deuxième année ; - former et encadrer 500 éleveurs de bovin chaque année à partir de la troisième année ; - créer 300 emplois directs à partir de la troisième année **Descriptif** Malgré le fort potentiel agro-écologique du Cameroun, il existe une différence entre l'offre et la demande face à une démographie croissante, d'où l'urgence d'adresser le défi du non décollement de l'amélioration génétique au Cameroun . Il est donc recommandé de mener des actions dans le but de mettre en œuvre les directives relatives à la mise en place des fermes semencières animales pour l'amélioration de la productivité.	x				350
Projet d'aménagement des 35 000 ha de parcelles hydropastoraux.	**Objectif** -Produire et exploiter les fourrages (extensif et intensif) -Commercialiser les fourrages produits -Installer les jeunes -Mettre sur pieds les infrastructure sociales **Descriptif** Les conflits en République Centrafricaine et la guerre contre la secte Boko Haram dans la Région de l'Extrême-Nord ont provoqué un afflux massif des déplacés de guerre et une vague importante des réfugiés dans l'Adamaoua. Cette situation a provoqué une augmentation des populations à nourrir d'où la nécessité des aménagements sur le plan pastoral, en vue d'éviter une crise alimentaire. Afin d'accompagner le projet de construction d'une chaîne d'abattage de 250 têtes à Ngaoundéré, le MINEPIA et la SODEPA ont identifié les espaces propres au développement des productions fourragères dans les localités de Wakwa, ranch du Faro, Johong et dans le site du Village des Jeunes Producteurs à Meiganga pour y implanter 35000ha de parcelle hydropastoraux.	x			85426	6808
Région Nord						
Développment de l'infrastructure d'élevage et des marchés	**Objectif** Les objectifs du projet consistent à : -Augmenter le commerce intérieur et régional du bétail; - Améliorer la santé animale; -Augmenter la production animale					

	-Fournir une microfinance islamique aux agriculteurs et renforcer les organisations de marché de l'élevage.					
Projet d'appui à la station d'impulsion et de modernisation de l'élevage (SIMEL) par la construction, l'équipement et la mise en service d'un centre de production de semences animales a Wakwa et de trois centres relais à Lougguere, Dogba, et Jakiri.	**Objectif** - Produire 552 500 doses de semences bovines chaque année à partir de la troisième année - Produire 300 embryons chaque année à partir de la troisième année - Inséminer 276 500 vaches chaque année à partir de la troisième année - Former 300 techniciens inséminateurs chaque année à partir de la deuxième année ; - Former et encadrer 500 éleveurs de bovin chaque année à partir de la troisième année ; - Créer 300 emplois directs à partir de la troisième année **Descriptif** Malgré le fort potentiel agro-écologique du Cameroun, il existe une différence entre l'offre et la demande face à une démographie croissante, d'où l'urgence d'adresser le défi du non décollement de l'amélioration génétique au Cameroun . Il est donc recommandé de mener des actions dans le but de mettre en œuvre les directives relatives à la mise en place des fermes semencières animales pour l'amélioration de la productivité.	x				350
Région Nord Ouest						
Projet de développement de l'élevage et de la pêche (LIFIDEP)					29000000	
Projet d'appui à la station d'implution et de modernisation de l'élevage (SIMEL) par la construction, l'équipement et la mise en service d'un centre de production de semences animales a Wakwa et de trois centre de relais à Lougguere, Dogba et Jakiri.	**Objectif** - Produire 552 500 doses de semences bovines chaque année à partir de la troisième année - Produire 300 embryons chaque année à partir de la troisième année - Inséminer 276 500 vaches chaque année à partir de la troisième année - Former 300 techniciens inséminateurs chaque année à partir de la deuxième année ; - Former et encadrer 500 éleveurs de bovin chaque année à partir de la troisième année ; - Créer 300 emplois directs à partir de la troisième année **Descriptif** Malgré le fort potentiel agro-écologique du Cameroun, il existe une différence entre l'offre et la demande face à une démographie croissante, d'où l'urgence d'adresser le défi du non décollement de l'amélioration génétique au Cameroun . Il est donc recommandé de mener des actions dans le but de mettre en œuvre les directives relatives à la mise en place des fermes semencières animales pour l'amélioration de la productivité.	x				350

Projet de construction, d'équipement et de mise en service de trois fermes de multiplication porcine pour la production des futurs géniteurs de race pure dans les stations d'élevage de Kounden, de Bali et Kaélé.	**Objectif** - Construire et équip trois (3) fermes porcines modernes pour la production des futurs géniteurs de race pure de porcs - produire annuellement neuf mille (9000) porcelets/ futurs géniteurs de race pure - Former et renforcer les capacités de cent cinquante (15 porciculteurs) - Créer 138 emplois directs durant la phase de construction. **Descriptif** Ce projet vise la création trois fermes ultra-modernes de production des futurs géniteurs pour contribuer à l'accroissement de l'offre en porcs au Cameroun. L'objectif général de la présente étude est de réaliser la faisabilité technique, économique, et sociale du projet de mise en place de trois fermes ultra-moderne de géniteurs à Kaélé. Le choix de Kaélé se justifie par le fait que cette ville appartient au Département du Mayo-Kani qui est tête de pont sur les 6 départements que compte la Région de l'Extrême-Nord, avec plus de la moitié du cheptel porcin de la région (45.594 porcs sur l'effectif de 85.785 du cheptel de la région).	x				10206
Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Elevage et de la Pisciculture (PD-CVEP)	**Objectif** -Développer les infrastructures nécessaires à la mise à niveau des filières bovine, porcine et piscicole; -Développement des chaines de valeurs des filières: bovine, porcine et piscicole; -Assurer le suivi et la coordination au quotidie de la mise œuvre des activités du projets **Descriptif** Le projet vise à l'amélioration des chaînes de valeurs des filières bovine, porcine et piscicole.					0
Région Centre						
Projet d'Appui à la Production laitière en Zone Périurbaine du Cameroun	**Objectif** - Résorption totale de l'importation à l'horizon 2035 - Développer et mettre en place des unités de production du lait et des produits laitiers dans chaque bassin de production	x			168176	

Annexe 3 – Projets du Secteur Agriculture

Agriculture					
Projet	**Objectif Stratégique / Descriptif Sommaire du Projet**	**Court terme (PAQ)**	**Moyen terme (2030)**	**Long terme (2035)**	**Côuts d'investissements (million FCFA)**
Région Adamaoua					
Agropole de production de Lait **Localisation : Ngaoundéré**	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants, des équipements/matériels, la construction des bâtiments, la réhabilitation des pistes agricoles, la construction infrastructures et la formation.	x			
Développement de la filière maïs pour l'alimentation humaine et l'approvisionnement de l'agro-industrie, brasseries, minoteries, provende **Localisation: Adamaoua, Centre, Est et Sud pour les extensions de superficie et le développement de nouvelles agropoles et augmentation des rendements dans toutes les régions**	**Objectif** Répondre à la croissance de la demande par la production nationale **Description** On estime qu'à l'horizon 2035, les besoins de consommation de mais dépasseront les 6 millions de tonnes. A l'horizon du plan (2022), le besoin de consommation atteindra 3 millions de tonnes. Pour répondre à cette demande, il est proposé d'agir sur les rendements et par le développement des superficies cultivées: soit atteindre des rendements moyens de 3t/Ha d'ici 2020 et augmenter les superficies de 100.000 ha d'ici 2020-2022	x			
Appui à la compétitivité de la filière riz nationale	**Objectif** Augmenter le taux de couverture actuel des besoins par la production de 21,5% à 60% en 2043 **Descriptif**	X			

par une révision de la fiscalité agricole concernant le riz et un abaissement du coût du crédit **Localisation :** Plusieurs régions dont l'Adamaoua	Cette action consiste à apporter un appui spécifique à la chaine de valeur riz nationale par le biais des actions suivantes: (i) Exonération de la TVA du riz de qualité produit au Cameroun ou TVA rétrocédé à la filière sous forme de budget d'investissement dans les infrastructures collectives ou de subvention aux intrants de la filière, au moyen de mécanismes à définir (fonds spécial de développement de la riziculture / caisse de péréquation) (ii) Augmentation de la taxation du riz importé (III) Généralisation du réseau de micro-finance parainné par Afriland et la BICEC.				
Région Nord					
Appui à la commercialisation et à la structuration des filières riz: appui à la réactivation ou à la création d'une centaine de coopératives riz, SCOOP rizicoles, GIC	**Objectif** Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2044 **Descriptif** Selon l'annuaire statistique de 2015, la proportion d'exploitants agricoles appartenant à une organisation paysanne est de 12% en moyenne nationale avec moins de 5% dans l'Extrême-Nord et plus de 20% dans la région Sud. D'autre part la proportion de ménages agricoles utilisant des semences améliorées de riz est de 16,9% en 2011, 40% d'entre eux utilisent des fertilisants. 83% des OP interviennent au niveau de la production, 27% au niveau de la commercialisation, 61% au niveau de la transformation et 17% au niveau des autres services proposés à l'agriculteur.	x			
Equipement du territoire en minirizeries industrielles	**Objectif** Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2049 **Descriptif** L'idée est de mettre en place un outil de transformation à proximité des espaces de production afin de répondre aux besoins locaux qui pourront être sous la responsabilité du chef de village ou du groupement de producteurs ou d'un privé qui vend une prestation. Il est possible de faire fonctionner les infrastructures sur le principe de l'intercommunalité pour réduire les coûts supportés par les opérateurs. De même les infrastructures de stockage peuvent servir à d'autres productions associées au riz dans les systèmes de polyculture.	x			
Appui à la compétitivité de la filière riz nationale par une révision de la fiscalité agricole concernant le riz et un abaissement du coût du crédit **Localisation :** Plusieurs régions dont le Nord	**Objectif** Augmenter le taux de couverture actuel des besoins par la production de 21,5% à 60% en 2043 **Descriptif** Cette action consiste à apporter un appui spécifique à la chaine de valeur riz nationale par le biais des actions suivantes: (i) Exonération de la TVA du riz de qualité produit au Cameroun ou TVA rétrocédé à la filière sous forme de budget d'investissement dans les infrastructures collectives ou de subvention aux intrants de la filière, au moyen de mécanismes à définir (fonds spécial de développement de la riziculture / caisse de péréquation) (ii) Augmentation de la taxation du riz importé (III) Généralisation du réseau de micro-finance parainné par Afriland et la BICEC.	X			

Agropole de production du maïs de Karewa	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			227469
Agropole de production du maïs d'Ouro-dolé	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			306562
Agropole de production du maïs de Sirdjam	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			338601
Agropole de production de mangue **Localisation: Sur la Vina**	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			
Agropole de production d'Anacarde	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			
Région Nord Ouest					

Aménagement de 25.000 ha en riz pluvial portant la superficie totale à 50.000 ha en 2020	**Objectif** Améliorer la sécurité alimentaire de la population camerounaise, lutter contre la pauvreté et réduire les importations de riz très coûteuses pour la collectivité et en hausse permanente **Descriptif** 25.000 ha de plateaux et bas-fonds sont aménagés sommairement (maîtrise partielle de l'eau) et valorisés pour le développement de la production rizicole et d'autres culture pluviales ou de contresaison. Selon les caractéristiques hydrologiques et morphologiques des plateaux et des bas-fonds, il s'agira d'aménagements de type 1 (diguettes en courbe de niveau) ou type 2 ou 3 (petits ouvrages de dérivation de l'eau + canaux latéraux assurant une distribution de l'eau + éventuellement un système de drainage en cas de besoins (type 3)	x			
Equipement du territoire en minirizeries industrielles	**Objectif** Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2050 **Descriptif** Le programme établi dans le cadre du SNADDT prévoit un développement de la production nationale de riz pour répondre à la demande tout en limitant les importations. Il s'accompagne d'une intégration de la riziculture dans le circuit marchand qui suppose une amélioration de la qualité du riz commercialisé opour être compétitif face au riz importé.	x			
Appui à la compétitivité de la filière riz nationale par une révision de la fiscalité agricole concernant le riz et un abaissement du coût du crédit **Localisation :** Plusieurs régions dont le Nord-Ouest	**Objectif** Augmenter le taux de couverture actuel des besoins par la production de 21,5% à 60% en 2043 **Descriptif** Cette action consiste à apporter un appui spécifique à la chaine de valeur riz nationale par le biais des actions suivantes: (i) Exonération de la TVA du riz de qualité produit au Cameroun ou TVA rétrocédé à la filière sous forme de budget d'investissement dans les infrastructures collectives ou de subvention aux intrants de la filière, au moyen de mécanismes à définir (fonds spécial de développement de la riziculture / caisse de péréquation) (ii) Augmentation de la taxation du riz importé (III) Généralisation du réseau de micro-finance parainné par Afriland et la BICEC.	X			
Agropole de production, de transformation et de commercialisation du café arabica dans la région du Nord-Ouest (2016)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			3393062
Région Sud					

Aménagement de 25.000 ha en riz pluvial portant la superficie totale à 50.000 ha en 2020	**Objectif** Améliorer la sécurité alimentaire de la population camerounaise, lutter contre la pauvreté et réduire les importations de riz très coûteuses pour la collectivité et en hausse permanente **Descriptif** 25.000 ha de plateaux et bas-fonds sont aménagés sommairement (maîtrise partielle de l'eau) et valorisés pour le développement de la production rizicole et d'autres culture pluviales ou de contresaison. Selon les caractéristiques hydrologiques et morphologiques des plateaux et des bas-fonds, il s'agira d'aménagements de type 1 (diguettes en courbe de niveau) ou type 2 ou 3 (petits ouvrages de dérivation de l'eau + canaux latéraux assurant une distribution de l'eau + éventuellement un système de drainage en cas de besoins (type 3)	x			
Equipement du territoire en minirizeries industrielles	**Objectif** Améliorer la sécurité alimentaire de la population camerounaise, lutter contre la pauvreté et réduire les importations de riz très coûteuses pour la collectivité et en hausse permanente **Descriptif** Accroître la transformation du riz au niveau national Alimenter le marché régional par les produits locaux Réduire les importations de riz transformé en provenance du Nigéria Tirer meilleur parti de la production nationale et accroitre la productivité Capter davantage de valeur ajoutée grâce à la transformation locale de la production Améliorer la qualité du riz produit localement et rendre aisi le riz national compétitif	x			
Développement de la filière maîs pour l'alimentation humaine et l'approvisionnement de l'agro-industrie, brasseries, minoteries, provende **Localisation: Adamaoua, Centre, Est et Sud pour les extensions de superficie et le développement de nouvelles agropoles et augmetation des rendements dans toutes les régions**	**Objectif** Répondre à la croissance de la demande par la production nationale **Description** On estime qu'à l'horizon 2035, les besoins de consommation de mais dépasseront les 6 millions de tonnes. A l'horizon du plan (2022), le besoin de consommation atteindra 3 millions de tonnes. Pour répondre à cette demande, il est proposé d'agir sur les rendements et par le développement des superficies cultivées: soit atteindre des rendements moyens de 3t/Ha d'ici 2020 et augmenter les superficies de 100.000 ha d'ici 2020-2022	x			
Appui à la compétitivité de la filière riz nationale par une révision de	**Objectif** Augmenter le taux de couverture actuel des besoins par la production de 21,5% à 60% en 2043 **Descriptif** Cette action consiste à apporter un appui spécifique à la chaine de valeur riz nationale par le biais des actions suivantes:	X			

la fiscalité agricole concernant le riz et un abaissement du coût du crédit **Localisation :** Plusieurs régions dont le Sud	(i) Exonération de la TVA du riz de qualité produit au Cameroun ou TVA rétrocédé à la filière sous forme de budget d'investissement dans les infrastructures collectives ou de subvention aux intrants de la filière, au moyen de mécanismes à définir (fonds spécial de développement de la riziculture / caisse de péréquation) (ii) Augmentation de la taxation du riz importé (III) Généralisation du réseau de micro-finance parainné par Afriland et la BICEC.				
Région Sud Ouest					
Aménagement de 25.000 ha en riz pluvial portant la superficie totale à 50.000 ha en 2020	**Objectif** Améliorer la sécurité alimentaire de la population camerounaise, lutter contre la pauvreté et réduire les importations de riz très coûteuses pour la collectivité et en hausse permanente **Descriptif** 25.000 ha de plateaux et bas-fonds sont aménagés sommairement (maîtrise partielle de l'eau) et valorisés pour le développement de la production rizicole et d'autres culture pluviales ou de contresaison. Selon les caractéristiques hydrologiques et morphologiques des plateaux et des bas-fonds, il s'agira d'aménagements de type 1 (diguettes en courbe de niveau) ou type 2 ou 3 (petits ouvrages de dérivation de l'eau + canaux latéraux assurant une distribution de l'eau + éventuellement un système de drainage en cas de besoins (type 3)	x			
Equipement du territoire en minirizeries industrielles	**Objectif** Améliorer la sécurité alimentaire de la population camerounaise, lutter contre la pauvreté et réduire les importations de riz très coûteuses pour la collectivité et en hausse permanente **Descriptif** Accroître la transformation du riz au niveau national Alimenter le marché régional par les produits locaux Réduire les importations de riz transformé en provenance du Nigéria Tirer meilleur parti de la production nationale et accroitre la productivité Capter davantage de valeur ajoutée grâce à la transformation locale de la production Améliorer la qualité du riz produit localement et rendre aisi le riz national compétitif	x			
Appui à la compétitivité de la filière riz nationale par une révision de la fiscalité agricole concernant le riz et un abaissement du coût du crédit **Localisation :** Plusieurs régions dont le Sud-Ouest	**Objectif** Augmenter le taux de couverture actuel des besoins par la production de 21,5% à 60% en 2043 **Descriptif** Cette action consiste à apporter un appui spécifique à la chaine de valeur riz nationale par le biais des actions suivantes: (i) Exonération de la TVA du riz de qualité produit au Cameroun ou TVA rétrocédé à la filière sous forme de budget d'investissement dans les infrastructures collectives ou de subvention aux intrants de la filière, au moyen de mécanismes à définir (fonds spécial de développement de la riziculture / caisse de péréquation) (ii) Augmentation de la taxation du riz importé (III) Généralisation du réseau de micro-finance parainné par Afriland et la BICEC.	X			

Agropole de production, de transformation et de commercialisation d'ananas de Kumba (2016)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			1095037
Région Ouest					
Aménagement de 25.000 ha en riz pluvial portant la superficie totale à 50.000 ha en 2020	Objectif Améliorer la sécurité alimentaire de la population camerounaise, lutter contre la pauvreté et réduire les importations de riz très coûteuses pour la collectivité et en hausse permanente Descriptif 25.000 ha de plateaux et bas-fonds sont aménagés sommairement (maîtrise partielle de l'eau) et valorisés pour le développement de la production rizicole et d'autres culture pluviales ou de contresaison. Selon les caractéristiques hydrologiques et morphologiques des plateaux et des bas-fonds, il s'agira d'aménagements de type 1 (diguettes en courbe de niveau) ou type 2 ou 3 (petits ouvrages de dérivation de l'eau + canaux latéraux assurant une distribution de l'eau + éventuellement un système de drainage en cas de besoins (type 3)	x			
Appui à la compétitivité de la filière riz nationale par une révision de la fiscalité agricole concernant le riz et un abaissement du coût du crédit **Localisation :** Plusieurs régions dont l'Ouest	**Objectif** Augmenter le taux de couverture actuel des besoins par la production de 21,5% à 60% en 2043 **Descriptif** Cette action consiste à apporter un appui spécifique à la chaine de valeur riz nationale par le biais des actions suivantes: (i) Exonération de la TVA du riz de qualité produit au Cameroun ou TVA rétrocédé à la filière sous forme de budget d'investissement dans les infrastructures collectives ou de subvention aux intrants de la filière, au moyen de mécanismes à définir (fonds spécial de développement de la riziculture / caisse de péréquation) (ii) Augmentation de la taxation du riz importé (III) Généralisation du réseau de micro-finance parainné par Afriland et la BICEC.	X			
Appui à la commercialisation et à la structuration des filières riz: appui à la réactivation ou à la création d'une centaine de coopératives riz, SCOOP rizicoles, GIC, ……	Objectif Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2044 Descriptif Selon l'annuaire statistique de 2015, la proportion d'exploitants agricoles appartenant à une organisation paysanne est de 12% en moyenne nationale avec moins de 5% dans l'Extrême-Nord et plus de 20% dans la région Sud. D'autre part la proportion de ménages agricoles utilisant des semences améliorées de riz est de 16,9% en 2011, 40% d'entre eux utilisent des fertilisants. 83% des OP interviennent au niveau de la production, 27% au niveau de la commercialisation, 61% au niveau de la transformation et 17% au niveau des autres services proposés à l'agriculteur.	x			
Equipement du territoire en	Objectif Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2049	x			

minirizeries industrielles Localisation : **Plusieurs régions dont l'Ouest**	Descriptif L'idée est de mettre en place un outil de transformation à proximité des espaces de production afin de répondre aux besoins locaux qui pourront être sous la responsabilité du chef de village ou du groupement de producteurs ou d'un privé qui vend une prestation. Il est possible de faire fonctionner les infrastructures sur le principe de l'intercommunalité pour réduire les coûts supportés par les opérateurs. De même les infrastructures de stockage peuvent servir à d'autres productions associées au riz dans les systèmes de polyculture.				
Agropole de production du riz de Galim	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			836366,449
Agropole de production du riz de Galim	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			836367,449
Agropole de production de la pomme de terre de l'Ouest (2015)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			2809382,968
Agropole de production des avocats du Noun(2015)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			695525,934
Agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Noun/Hollygreen (2016)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			3523891,198

Agropole de production, de transformation et de commercialisation du Cacao de Kekem (2016)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			8899074,108
Région Extrême Nord					
Appui à la compétitivité de la filière riz nationale par une révision de la fiscalité agricole concernant le riz et un abaissement du coût du crédit **Localisation :** Plusieurs régions dont l'Extrême-Nord	**Objectif** Soutenir la viabilité et le développement de la filière riz nationale **Descriptif** Cette action consiste à apporter un appui spécifique à la chaine de valeur riz nationale par le biais des actions suivantes: (i) Exonération de la TVA du riz de qualité produit au Cameroun ou TVA rétrocédé à la filière sous forme de budget d'investissement dans les infrastructures collectives ou de subvention aux intrants de la filière, au moyen de mécanismes à définir (fonds spécial de développement de la riziculture / caisse de péréquation) (ii) Augmentation de la taxation du riz importé (III) Généralisation du réseau de micro-finance parainné par Afriland et la BICEC.	X			
Appui à la commercialisation et à la structuration des filières riz: appui à la réactivation ou à la création d'une centaine de coopératives riz, SCOOP rizicoles, GIC, ……	Objectif Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2044 Descriptif Selon l'annuaire statistique de 2015, la proportion d'exploitants agricoles appartenant à une organisation paysanne est de 12% en moyenne nationale avec moins de 5% dans l'Extrême-Nord et plus de 20% dans la région Sud. D'autre part la proportion de ménages agricoles utilisant des semences améliorées de riz est de 16,9% en 2011, 40% d'entre eux utilisent des fertilisants. 83% des OP interviennent au niveau de la production, 27% au niveau de la commercialisation, 61% au niveau de la transformation et 17% au niveau des autres services proposés à l'agriculteur.	x			
Equipement du territoire en minirizeries industrielles **Localisation :** Plusieurs régions dont l'Extrême-Nord	**Objectif** Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2048 **Descriptif** Le projet œuvre pour la mise en place d'un outil de transformation, à proximité des espaces de production, peu coûteux simple d'utilisation, facile à entretenir et répondant aux besoins locaux qui pourra être sous la responsabilité du chef de village ou du groupement de producteurs ou d'un privé dans le cadre d'une prestation. Il est possible d'opérer les infrastructures sur le principe de l'intercommunalité pour réduire les coûts supportés par les opérateurs. De même les infrastructures de stockage peuvent servir à d'autres productions associées au riz dans les systèmes de polyculture.	x			
Réhabilitation de l'ancienne rizerie de	**Objectif** Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2054	X			500

Yagoua dans le périmètre rizicole de la SEMRY	**Descriptif** Actuellement la SEMRY détient trois unités de transformation du riz d'une capacité totale de 240T/jour, soit approximativement 50.000 T/an sur 200 jours de travail par an. La réhabilitation de la rizerie permettrait d'absorber une plus grande partie du riz produit dans le périmètre irrigué de la SEMRY (environ 70.000 T) dont la production pourrait atteindre 150.000 T par an. Il est proposé d'examiner la possibilité de réhabiliter la rizerie existante plutôt que la construction d'une nouvelle rizerie. L'objectif est de porter progressivement la capacité de transformation locale du riz autour de 70.000 T par an et répondre en partie au développement de la demande régionale évaluée à 110.000 T en 2020. La filière mise en place par la SEMRY emploie environ 180.000 personnes.				
Agropole de production du soja de Mokolo	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants, des équipements/matériels, la construction des bâtiments, la réhabilitation des pistes agricoles, la construction infrastructures et la formation.	x			656498
Agropole de production du soja d'oignon Localisation : Kaélé-Gazawa	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			
Région Centre					
Aménagement de 25.000 ha en riz pluvial portant la superficie totale à 50.000 ha en 2020	**Objectif** Améliorer la sécurité alimentaire de la population camerounaise, lutter contre la pauvreté et réduire les importations de riz très coûteuses pour la collectivité et en hausse permanente **Descriptif** 25.000 ha de plateaux et bas-fonds sont aménagés sommairement (maîtrise partielle de l'eau) et valorisés pour le développement de la production rizicole et d'autres culture pluviales ou de contresaison. Selon les caractéristiques hydrologiques et morphologiques des plateaux et des bas-fonds, il s'agira d'aménagements de type 1 (diguettes en courbe de niveau) ou type 2 ou 3 (petits ouvrages de dérivation de l'eau + canaux latéraux assurant une distribution de l'eau + éventuellement un système de drainage en cas de besoins (type 3)	x			
Aménagement de 4000 hectares de périmètres irrigués sur la Sanaga	**Objectif** Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2042 **Descriptif** La zone du projet renferme d'importantes potentialités en eau de ruissellement et en sols aptes à l'irrigation à diverses spéculations, dont notamment le riz. Ces potentialités sont actuellement insuffisamment valorisées essentiellement par manque de maîtrise des eaux de ruissellement et d'infrastructures d'irrigation. La production rizicole qui est actuellement largement pratiquée en pluvial ne pourra être boostée qu'à travers une maîtrise totale et/ou partielle de l'eau. Il s'agit d'intensifier la production rizicole par l'aménagement de nouveaux périmètres irrigués. Ce projet contribuera à consolider les bases du plan céréalier camerounais. Pour le plan quinquennal 2018-2022, il s'agit d'aménager 4000 t, l'objectif étant d'aménager 4000 ha tous les 5 ans de façon à atteindre 50.000 ha à l'horizon 2035. Il est recommandé de s'appuyer sur l'apport technique des fermes pilotes (Avangane et Ngon précitées) et par la suite sur les acquis du plan quinquennal pour atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2035.	x			17000

Développement de la filière maîs pour l'alimentation humaine et l'approvisionnement de l'agro-industrie, brasseries, minoteries, provende **Localisation: Adamaoua, Centre, Est et Sud pour les extensions de superficie et le développement de nouvelles agropoles et augmentation des rendements dans toutes les régions**	**Objectif** Répondre à la croissance de la demande par la production nationale **Description** On estime qu'à l'horizon 2035, les besoins de consommation de mais dépasseront les 6 millions de tonnes. A l'horizon du plan (2022), le besoin de consommation atteindra 3 millions de tonnes. Pour répondre à cette demande, il est proposé d'agir sur les rendements et par le développement des superficies cultivées: soit atteindre des rendements moyens de 3t/Ha d'ici 2020 et augmenter les superficies de 100.000 ha d'ici 2020-2022	x			
Appui à la compétitivité de la filière riz nationale par une révision de la fiscalité agricole concernant le riz et un abaissement du coût du crédit **Localisation :** Plusieurs régions dont le Centre	**Objectif** Augmenter le taux de couverture actuel des besoins par la production de 21,5% à 60% en 2043 **Descriptif** Cette action consiste à apporter un appui spécifique à la chaine de valeur riz nationale par le biais des actions suivantes: (i) Exonération de la TVA du riz de qualité produit au Cameroun ou TVA rétrocédé à la filière sous forme de budget d'investissement dans les infrastructures collectives ou de subvention aux intrants de la filière, au moyen de mécanismes à définir (fonds spécial de développement de la riziculture / caisse de péréquation) (ii) Augmentation de la taxation du riz importé (III) Généralisation du réseau de micro-finance parainné par Afriland et la BICEC.	X			
Equipement du territoire en minirizeries industrielles	**Objectif** Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2046 **Descriptif** Le programme établi dans le cadre du SNADDT prévoit un développement de la production nationale de riz pour répondre à la demande tout en limitant les importations. Il s'accompagne d'une intégration de la riziculture dans le circuit marchand qui suppose une amélioration de la qualité du riz commercialisé opour être compétitif face au riz importé.	x			
Agropole de production du mais de Mbandjock	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description**	x			921730

	Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.				
Agropole de production de maïs de Lembe-Yezoum	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			1735047
Agropole de production des ananas d'Awae	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			1507039
Agropole de production et de transformation du cacao de Mbalmayo	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			4737331
Agropole de production et de transformation de la banane plantain de Mpagne (2015)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			1 863 920
Agropole de production et de transformation du riz **Localisation : Ntui - Mandjock**	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			
Région Est					
Aménagement de 25.000 ha en riz pluvial portant la superficie totale à 50.000 ha en 2020	**Objectif** Améliorer la sécurité alimentaire de la population camerounaise, lutter contre la pauvreté et réduire les importations de riz très coûteuses pour la collectivité et en hausse permanente **Descriptif** 25.000 ha de plateaux et bas-fonds sont aménagés sommairement (maîtrise partielle de l'eau) et valorisés pour le développement de la production rizicole et d'autres culture pluviales ou de contresaison. Selon les caractéristiques hydrologiques et morphologiques des plateaux et des bas-fonds, il s'agira d'aménagements de type 1 (diguettes en courbe de niveau) ou type 2 ou 3 (petits ouvrages de dérivation de l'eau + canaux latéraux assurant une distribution de l'eau + éventuellement un système de drainage en cas de besoins (type 3)	x			
Equipement du territoire en	Objectif Faire progresser le taux de couverture actuel des besoins par la production qui est de 21,5% à 60% en 2046	x			

minirizeries industrielles	Descriptif Le programme établi dans le cadre du SNADDT prévoit un développement de la production nationale de riz pour répondre à la demande tout en limitant les importations. Il s'accompagne d'une intégration de la riziculture dans le circuit marchand qui suppose une amélioration de la qualité du riz commercialisé opour être compétitif face au riz importé.				
Développement de la filière maîs pour l'alimentation humaine et l'approvisionnement de l'agro-industrie, brasseries, minoteries, provende **Localisation: Adamaoua, Centre, Est et Sud pour les extensions de superficie et le développement de nouvelles agropoles et augmetation des rendements dans toutes les régions**	**Objectif** Répondre à la croissance de la demande par la production nationale **Description** On estime qu'à l'horizon 2035, les besoins de consommation de mais dépasseront les 6 millions de tonnes. A l'horizon du plan (2022), le besoin de consommation atteindra 3 millions de tonnes. Pour répondre à cette demande, il est proposé d'agir sur les rendements et par le développemet des superficies cultivées: soit atteindre des rendements moyens de 3t/Ha d'ici 2020 et augmenter les superficies de 100.000 ha d'ici 2020-2022	x			
Appui à la compétitivité de la filière riz nationale par une révision de la fiscalité agricole concernant le riz et un abaissement du coût du crédit **Localisation :** Plusieurs régions dont l'Est	**Objectif** Augmenter le taux de couverture actuel des besoins par la production de 21,5% à 60% en 2043 **Descriptif** Cette action consiste à apporter un appui spécifique à la chaine de valeur riz nationale par le biais des actions suivantes: (i) Exonération de la TVA du riz de qualité produit au Cameroun ou TVA rétrocédé à la filière sous forme de budget d'investissement dans les infrastructures collectives ou de subvention aux intrants de la filière, au moyen de mécanismes à définir (fonds spécial de développement de la riziculture / caisse de péréquation) (ii) Augmentation de la taxation du riz importé (III) Généralisation du réseau de micro-finance parainné par Afriland et la BICEC.	X			
Agropole de production du maïs de Bertoua (2015)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			717703

Agropole de production et de transformation du cacao du Haut-Nyong	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			2202890
Agropole de production et de transformation du manioc de Batouri (2015)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			868981
Agropole de production et de transformation du manioc de Bebend (2017)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			698057800
Agropole de production et de transformation du riz **Localisation : Abong-Mbang**	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			
Agropole de production et de transformation du café **Localisation : Abong-Mbang**	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			
Région Littoral					
Aménagement de 25.000 ha en riz pluvial portant la superficie totale à 50.000 ha en 2020	**Objectif** Améliorer la sécurité alimentaire de la population camerounaise, lutter contre la pauvreté et réduire les importations de riz très coûteuses pour la collectivité et en hausse permanente **Descriptif** 25.000 ha de plateaux et bas-fonds sont aménagés sommairement (maîtrise partielle de l'eau) et valorisés pour le développement de la production rizicole et d'autres culture pluviales ou de contresaison. Selon les caractéristiques hydrologiques et morphologiques des plateaux et des bas-fonds, il s'agira d'aménagements de type 1 (diguettes en courbe de niveau) ou type 2 ou 3 (petits ouvrages de dérivation de l'eau + canaux latéraux assurant une distribution de l'eau + éventuellement un système de drainage en cas de besoins (type 3)	x			

Appui à la compétitivité de la filière riz nationale par une révision de la fiscalité agricole concernant le riz et un abaissement du coût du crédit **Localisation :** Plusieurs régions dont le Littoral	**Objectif** Augmenter le taux de couverture actuel des besoins par la production de 21,5% à 60% en 2043 **Descriptif** Cette action consiste à apporter un appui spécifique à la chaine de valeur riz nationale par le biais des actions suivantes: (i) Exonération de la TVA du riz de qualité produit au Cameroun ou TVA rétrocédé à la filière sous forme de budget d'investissement dans les infrastructures collectives ou de subvention aux intrants de la filière, au moyen de mécanismes à définir (fonds spécial de développement de la riziculture / caisse de péréquation) (ii) Augmentation de la taxation du riz importé (III) Généralisation du réseau de micro-finance parainné par Afriland et la BICEC.	X			
Agropole de production et de transformation de cacao Douala	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			13536450
Agropole de production et de transformation des ananas de N'lohé (2015)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			1907961,788
Agropole de production d'huile de palme d'Edéa (2015)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			1740832
Agropole de production et de transformation du poivre de Penja (2017)	**Objectif** Atteindre l'efficience des systèmes de production à travers le « Programme Agropoles » **Description** Appui à : l'acquisition des intrants ; des équipements/matériels ; la construction des bâtiments ; la réhabilitation des pistes agricoles ; la construction infrastructures et la formation.	x			969619

Annexe 4 – Projet du Secteur Foresterie Bois

Foresterie Bois						
Nom du projet	**Nom région**	**Objectif global**	**Objectifs spécifiques**	**Descriptif sommaire du projet**	**Échéance**	**Coût global du projet (millions de FCFA)**
Accompagner l'ANAFOR dans l'Aménagement des Réserves Forestières et des Unités Forestières d'Aménagement (UFA) qui lui sont concédées	Tout le territoire Camerounais	Contribuer à la gestion durable des forêts du Cameroun	Promouvoir une assistance administrative et technique pour l'aménagement des forêts de production transférées à l'ANAFOR	Le projet consistera à offrir à l'ANAFOR, des facilités d'ordre technique et administratif, afin de lui permettre d'assurer l'Aménagement des forêts de production à lui transférées	2030	240
Accompagner les communautés dans leurs projets de création et de gestion des forêts communautaires	Tout le territoire Camerounais	Assurer la gestion participative des ressources forestières	-Renforcer les capacités techniques des Communautés en matière de création et de gestion des forêts communautaires	Il est constant que les Communautés éprouvent des difficultés à créer et à gérer les forêts communautaires. Le recours aux expertises indépendantes en la matière greffe considérablement les charges liées à la création et à la gestion des forêts communautaires. Le projet consistera à développer leur autonomie en matière d'expertise sur ces questions. Cela passe la fourniture d'une assistance technique permanente en faveur des Communautés, au sujet de la création et de la gestion des forêts communautaires	2025	589,5
Accompagner les Communes dans leurs projets de création et d'aménagement des forêts communales	Tout le territoire Camerounais	Assurer la gestion participative des ressources forestières	-Renforcer les capacités techniques des Communes en matière de création et de gestion des forêts communales	Il est constant que les Communes éprouvent des difficultés à créer et à gérer les forêts communales. Le recours aux expertises indépendantes en la matière greffe considérablement les charges liées à la création et à la gestion des forêts communales. Le projet consistera à développer leur autonomie en matière d'expertise sur ces questions. Cela passe la fourniture d'une assistance technique permanente en faveur des Communes, au sujet	2025	589,5

				de la création et de la gestion des forêts communales		
Aménagement des zones de chasse	Tout le territoire Camerounais	couvrir une superficie équivalente à 19 % à celle du territoire national en aires de protection qui reflètent l'ensemble de ses écosystèmes	- Elaborer et validation des plans de gestion des zones de chasse - mettre en œuvre les plans de gestion des zones de chasse - Mettre en œuvre la stratégie national de LAB dans les zones de chasse - Créer des nouvelles zones de chasse		2018	2365
Amorcer la sécurisation des Forêts de production à travers leur classement et l'établissement de leurs titres fonciers respectifs en liaison avec le Ministère des domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières	Plusieurs Régions	Classer et sécuriser les forêts de production	• Publier les avis au public • Assurer le classement de toutes les Forêts de production • Amorcer l'immatriculation de toutes les Forêts de production	Le Projet consistera à assurer le classement de toutes les forêts de production. En effet, en 2015, sur 116 forêts de production identifiées, 95 seulement étaient classées en 2015. Il est question de classer les 21 Forêts de production restantes, afin de parvenir au classement de toutes les forêts de production. Parallèlement à ce classement, il sera d'amorcer en vue de finaliser l'immatriculation de toutes les forêts de production. A ce sujet, il est envisager d'immatriculer au moins 50% de forêts de production en 2035, soit au moins 58 forêts de production.	2036	56862
Amorcer le processus d'établissement des titres fonciers des forêts classées en collaboration avec le Ministère des domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;	Plusieurs Régions	Sécurisation du DFP	• Publier les avis au public • Tenir des réunions de concertation • Cartographier • Délimiter • Déposer des dossiers de titres foncier	Créer une synergie dans la collaboration de la mise en œuvre de l'établissement des titre fonciers des forêts classées		
Assurer la création de nouvelles zones de chasse (Zones d'intérêt Cynégétique (ZIC))	Plusieurs Régions	assurer le gestion durable des ressources fauniques	Accroitre les zones de chasse sur le territoire national	Le projet consistera à prospecter et à créer les zones potentielles de chasse, avec pour finalité de contribuer non seulement à accroitre les capacités touristiques de notre pays mais	2021	300

				également d'améliorer les recettes issues de l'exploitation des ressources fauniques.		
Attribuer les PAO pour les UFA et forêts communales, les CAE pour les forêts communautaires, et les Certificats pour les Ventes de Coupe ;	Plusieurs Régions	Assurer l'exploitation forestière légale et durable	• Augmenter la part du secteur bois dans les recettes de l'Etat ; • Approvisionner le marché national et international en bois légal ; • Optimiser le prélèvement de bois en forêt ; • Maîtriser l'évolution des marchés de la filière bois ; • S'assurer de la gestion transparente et conforme des revenus issus de l'exploitation destinés aux communes et communautés locales.		2018	
Attribuer les Permis Annuels d'Opérations (PAO) pour les UFA et forêts communales, les Certificats Annuels d'Exploitation pour les forêts communautaires, et les Certificats pour les Ventes de Coupe ;	Plusieurs Régions	Assurer l'exploitation forestière légale et durable	Assurer la production annuelle des recettes issues de l'exploitation forestière; Contribuer à la production des documents légaux, en vue de promouvoir l'exploitation légale des titres forestiers	Le projet consiste à délivrer chaque année, des documents légaux permettant le développement de l'exploitation forestière dans tous les titres forestiers légaux. Il s'agit d'une opération de routine qui permet de suivre en amont et en aval cette exploitation forestière, afin d'assurer ou d'améliorer éventuellement, la production forestière annuelle	2025	967
Création , sécurisation et aménagement des Aires Protégées	Tout le territoire Camerounais	Élaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement des AP majeures	Création des nouvelles AP - Elaboration ou révision des plans d'aménagement - mise en œuvre des plans d'aménagement des AP -Mise en œuvre de la stratégie nationale LAB dans les AP -Mise en œuvre du plan d'action d'urgence de Bouba Njida -Mise en œuvre des activités du plan d'action d'urgence dans les	Coordination de toutes les activités et intervenants œuvrant à l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement des AP majeurs Conduite des procédures de classement Sensibilisation et implication des population riveraines	2018	96200,3906

			autres AP -Mise en place des complexes transfrontaliers -Construction et aménagement des bases vies et des casernes - mise en œuvre du programme d'enrichissement et de réintroduction dans les AP -Mise en place et développement des jardins zoologiques			
Développement des filières bois-énergie	Plusieurs Régions	Accroître l'offre de bois-énergie légal sur le marché	-améliorer le cadre légal et réglementaire ; -maîtriser la gestion des ressources et augmenter la production ; -promouvoir et appuyer la transformation et la commercialisation ; -organiser et structurer les acteurs ; -développer la filière Bambou au Cameroun ; -traiter les personnels de la filière transformation du bois et produits forestiers non ligneux.	L'exploitation des ressources ligneuses comme bois-énergie contribue de manière significative à la déforestation des formations végétales et {l'avancée du désert dans les zones sèches. Cette action ne vise pas à travailler sur la partie production de bois (programme 1), mais plutôt sur tous les segments permettant d'améliorer les rendements de carbonisation (fours, fosses), les rendements de consommation (réchauds, fours, braseros), les conditions de mise en marché (emballages, transports, stockages), la valorisation des déchets (sciures, copeaux, déchets végétaux), etc. L'utilisation du bois énergie ne pose pas en elle-même de problèmes environnementaux, mais la surexploitation des sites de collecte, d'où la nécessité d'augmenter la production (plantations, voir action 3 du programme 1) et la rationalisation de l'utilisation pour améliorer les rendements et réduire la demande par unité de consommation, objet de cette action 3 du programme 3. Cela suppose aussi une collaboration étroite avec les administrations intervenant auprès des ménages. La possibilité d'organiser des flux de bois énergie provenant du sud pour l'approvisionnement des marchés du nord devra	2018	2816

				être étudiée. Mais de manière générale, il convient de faire en sorte que les déchets de bois issus des industries soient valorisés en énergie, soit sur place pour le séchage, voire la cogénération et donc la production d'électricité, soit par carbonisation pour faciliter ensuite le transport vers les marchés urbains.		
Développement des filières PFNL-	Plusieurs Régions	Organiser et professionnaliser les filières PFNL	Identifier les filières et leurs segments; Organiser les filières Collecter les statistiques Faciliter les regroupements	L'action vise à accompagner les opérateurs de ces diverses filières et leurs syndicats représentatifs pour améliorer leurs performances, mieux gérer la ressource, les rendre plus professionnelles et plus compétitives. Cela passera notamment par du conseil, de la formation, du suivi des acteurs. Mais	2018	6889,2998
Développement institutionnel et financement durable des AP	Tout le territoire Camerounais	Mettre en place et assurer le fonctionnement de l'office national des AP	La décision a déjà été prise de créer une nouvelle institution qui sera en charge de la gestion des aires protégées sur l'ensemble du territoire. La priorité désormais est de conduire toutes les études et évaluations nécessaires pour définir ce que devra être cette institution dans la pratique pour qu'elle puisse assumer tous ses mandats. Dans le même temps, on devra continuer et surtout renforcer et développer les mécanismes de financement permettant de couvrir les charges de sécurisation et de fonctionnement des aires protégées. Il s'agit d'améliorer significativement le développement institutionnel		2018	8145,5

			du secteur des AP et lui assurer un financement durable			
Développer et assurer le fonctionnement du système de gestion de l'information forestière (SIGIF) ;	Plusieurs Régions	Améliorer la contribution du secteur forestier au PIB	Etendre le système de collecte de l'information Rendre le système performant	Etendre le système de collecte de l'information sur le territoire national et sur les PFNL Améliorer les logiciels de collecte Acquérir des équipements performants	2018	
Développer et assurer le fonctionnement du système de gestion de l'information forestière 2è génération (SIGIF II) ;	Plusieurs Régions	Améliorer la contribution du secteur forestier au PIB	-Renforcer le respect de la légalité dans le Commerce des bois du Cameroun -Améliorer la gouvernance en matière d'exploitation des forêts -Assurer la mise en œuvre des Accords de Partenariat Volontaire/FLEGT (APV/FLEGT)	Le Projet consistera à mettre en œuvre le Système de Vérification de la Légalité (SVL) et le Système de Traçabilité (ST), qui constituent les outils essentiels du SIGIF II. C'est sur la base des données issues du SIGIF II, que les Autorisations FLEGT pourront être délivrées, preuves de la légalité des bois exportés vers l'Union Européenne.	2025	1129,80005
Elaborer et mettre en œuvre le PNDPF(Programme National de Développement des Plantations Forestières)	Tout le territoire Camerounais	Assurer la renouvellement des ressources forestières	-Elaborer le PNDPF -Mettre en œuvre le PNDPF et mettre en œuvre toutes autres initiatives de reboisement et de réhabilitation des terres((lutte contre la désertification (sahel vert)PAN/LCD, Changements climatiques PNACC, Réduction des émissions de gaz à effet de serre, mécanisme REDD+ Programmes internationaux PIF et CAFI ,Processus PSE(paiement des services environnementaux) NDT neutralité de la dégradation des terres, AFRI 100 programme CCNUCC 12	Le PNDPF devient de plus en plus urgent au regard du rythme actuel des prélèvements des ressources forestières, et des engagements pris par le Gouvernement du Cameroun à la Coop 21, suivant lesquels notre pays devrait d'ici à 2030, réduire de 32% l'émission des gaz à effet de serre. Jusqu'à, les reboisements se font en vertu des orientations contenues le Programme National de Reboisement, qui est caduque depuis 2010. Depuis cette période, Trois (03) Etudes ont été réalisées portant respectivement sur le financement des reboisements, la qualité des semences et la question foncière. L'élaboration du PNDPF devra s'appuyer sur les conclusions de ces études, et sa mise en œuvre cherchera à relever les défis mentionnés plus haut. Il convient de rappeler à cet égard que la mise en œuvre du PNDF intégrera les autres projets	2030	437

			million d' ha pour le Cameroun avant 2030)	suivants, dès lors qu'il contiendra les aspects ayant trait à la définition du contexte et des conditions de succès, de la planification, des actions en faveur des différents acteurs, du suivi et de l'évaluation des activités de renouvellement des ressources forestières sur le territoire national, à savoir: -Accorder les subventions aux acteurs pour la réalisation des plantations forestières; -Créer les banques des semences forestières; et -Suivre la mise en œuvre des activités de reboisement;		
Elaborer, valider et mettre en œuvre les plans de gestion des zones de chasse (Zones d'Intérêt Cynégétique (ZIC)) t-ANAFOR ; - Accompagner l'ANAFOR dans l'aménagement des Réserves forestière et UFA qui lui ont été transférées ;	Tout le territoire Camerounais	Assurer la gestion durable des ressources fauniques	-Elaborer et valider les plans de gestion des ZIC qui n'en disposent pas; -Mettre en œuvre des plans de gestion de toutes les ZIC	Le projet consistera à Elaborer, valider et mettre en œuvre les plans de gestion des ZIC qui n'en disposent pas, la finalité étant de contribuer non seulement à accroitre les capacités touristiques de notre pays mais également d'améliorer les recettes issues de l'exploitation des ressources fauniques. En 2015, notre pays comptait 45 ZIC dont 11 ont des plans de gestion élaborés, 08 ont des plans de gestion en cours d'élaboration et 26 n'ont pas encore de plan de gestion. Ce sont ces 26 Plans de gestion qu'il faudra élaborer et valider, de manière à assurer la mise en œuvre de tous les plans de gestion des 45 ZIC identifiées.	2030	520
Encourager l'intensification de la valorisation du bois	Tout le territoire Camerounais	Promouvoir l'augmentation des rendements matière dans les chaînes industrielles de transformation, Améliorer les performances des artisans	-mettre en œuvre le plan d'industrialisation du secteur bois ; -mettre en œuvre des recommandations de l'étude sur la restructuration du Centre de Promotion du Bois (CPB) ; -renforcer les capacités	Cette action doit concerner d'une part les filières industrielles et d'autre part les filières artisanales, sachant que les deux systèmes de production sont souvent interconnectés avec des industriels qui rachètent des bois chez des artisans pour les transformer, mais surtout des artisans qui utilisent des bois issus des usines ou des exploitations forestières industrielles, y compris les rebus, écarts, déchets, bois abandonnés, culées, etc. pour les transformer.	2018	12830,4004

			techniques et matérielles des industriels et des artisans de bois ; -cartographier et Evaluer la technologie des usines de transformation du bois ; -élaborer un plan de valorisation des sous-produits bois ; -mettre en place un dispositif d'enregistrement systématique des emplois décents et autres des filières bois ; - normaliser les procédés et produits bois ; -rechercher les actions sur la transformation plus poussée du bois/Mobilisation de l'assistance technique.	Au niveau de l'exploitation, il faut déjà faire des efforts pour réduire les pertes à l'abattage et au débardage, mais cela relève de la mise en œuvre des plans d'aménagement et des dispositions imposées par la certification. Réduire les arbres abandonnés en forêts, quelles qu'en soient les causes, mais notamment par une meilleure récupération des bois abandonnés. Ce qui d'ailleurs va imposer de revoir la réglementation pour la faciliter sans engendrer de problèmes de gestion forestière. D'autre part, il est question de conseiller les opérateurs économiques et de les inciter à faire l'effort d'améliorer leurs rendements matières dès la première opération de sciage, puis lors des opérations suivantes. Cela passe notamment par l'installation de structures de séchage dans toutes les unités, structures elles-mêmes alimentées par des déchets de bois. Cela suppose aussi de pouvoir descendre la filière et de pouvoir s'engager dans la transformation plus poussée des bois, moulurière, parqueterie, ou même passer à la menuiserie industrielle.		
Mettre en œuvre le programme de réhabilitation des petits titres d'exploitation forestière actuellement suspendus	-	-	-	-		
Mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement des mangroves de l'Estuaire de Campo	Sud	Gérer durablement les forêts de mangrove	Finaliser les plans d'aménagement, sensibiliser et mettre en œuvre	Faire appliquer de façon spécifique les règles de gestion des différents écosystèmes de mangrove	2018	
Mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement des	Littoral	Gérer durablement les forêts de mangrove	Finaliser les plans d'aménagement, sensibiliser et mettre en œuvre	Faire appliquer de façon spécifique les règles de gestion des différents écosystèmes de mangrove	2018	

mangroves de l'Estuaire du Wouri						
Mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement des mangroves du Rio Del Rey	Sud-Ouest	Gérer durablement les forêts de mangrove	Finaliser les plans d'aménagement, sensibiliser et mettre en œuvre	Faire appliquer de façon spécifique les règles de gestion des différents écosystèmes de mangrove	2018	
Mettre en place un observatoire des forêts et des produits forestiers.	Tout le territoire Camerounais	Développer la prospective concernant la gestion des forêts et des produits forestiers	Assurer l'alimentation d'une base de données sur les forêts et les produits forestiers Aider à la décision concernant la prospective sur les forêts et les produits forestiers	Dans le cadre du projet C2D inutile "Aménagement et suivi des forêts du Cameroun", fruit de la coopération française lié au 10è FED, et exécuté de 2013 à 2018, une unité de gestion des statistiques forestières et fauniques a été mise en place au sein du Ministère des Forêts et de la Faune. Il sera question, à travers ce projet, d'alimenter régulière cette base de données, enfin de fournir au plan prospectif, des éléments d'aide à la décision.	2025	490,209991
Participer à la mise en œuvre du Contrat Plan Etat-Agence National d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR)	Tout le territoire Camerounais	Assurer le renouvellement des ressources forestières	Exécuter les dispositions contractuelles consignées dans le contrat plan	Le projet consistera pour chaque partie signataire du Contrat Plan de mettre en œuvre les dispositions du Contrat Plan, qui a été signé en 2015 pour renforcer les performances de l'ANAFOR	2021	300
Promotion des essences et commercialisation du bois	Tout le territoire Camerounais	Améliorer la contribution du potentiel des ressources ligneuse à l'économie nationale	-actualiser la liste des essences de promotion ; -promouvoir des bois camerounais sur le plan national, régional, sous régional et international ; -organiser le Marché Intérieur du Bois (MIB).	En réalité, on pourrait prélever beaucoup plus de tiges en forêt, sans pour autant la mettre en danger, pour peu que l'on soit capable de vendre davantage d'essences sur les marchés et de respecter les règles de gestion forestière durable. Cette action est donc bien de travailler à la promotion des bois divers, ou dit « de promotion », sur les marchés internationaux, régionaux et locaux. Les véritables gisements de croissance du secteur bois se trouvent désormais sur ces marchés en expansion. Il s'agit donc pour le programme de s'organiser pour faire connaître ces essences qui ne le sont pas encore sur des marchés qui sont eux-mêmes en pleine mutation. Le programme va développer des	2018	5573,7002

				partenariats avec le secteur privé et des structures spécialisées pour subventionner des actions commerciales et faciliter la recherche de nouveaux marchés. Il s'agira également de de satisfaire à l'exigence de légalité en assurant la traçabilité des bois de promotion tant à l'internationale que locale.		
Renforcer les capacités des acteurs de la filière bois - Editer les documents sécurisés d'exploitation	Plusieurs Régions	Améliorer la productivité de l'exploitation forestière	Réduire les pertes liées aux opérations d'exploitation forestière	Le projet consistera à accompagner les opérateurs privés, en vue du développement des actions destinées à améliorer le rendement matière de l'exploitation forestier. Dans ce sens, des partenariats et des sous-traitances pourraient être envisagés pour promouvoir la récupération plus poussée des bois. Ces partenariats et sous-traitances passent par la sensibilisation et un plaidoyer en direction des opérateurs privés	2025	400
Renforcer les capacités des acteurs de reboisement en matière de sylviculture de 2è génération, itinéraires sylvicoles, et conduite des peuplements forestiers	Tout le territoire Camerounais	Assurer le renouvellement des ressources forestières	Renforcer les capacités des acteur de reboisement en matière de sylviculture de 2è génération	Le projet consistera à organiser des sessions de formation des acteurs de reboisement, en vue de renforcer leurs capacités sur toutes les thématiques liées à la sylviculture de 2è génération. Elles seront organisées après l'élaboration du PNDPF, qui fera également l'objet d'une vulgarisation	2030	500
Sensibiliser les parties prenantes à la gestion des ressources forestières	Plusieurs Régions	Gérer durablement les ressources forestières	Adopter des bonnes pratiques agro sylvopastorales Réduire les pertes de superficies forestières Organiser les populations riveraines	Organiser les communautés Réaliser des prospectus Conduire des campagnes de sensibilisation Appuyer les organisations		
Sensibiliser les parties prenantes à la gestion des ressources forestières	Tout le territoire Camerounais	Contribuer à la promotion de la gestion participative	-Renforcer les capacités techniques des autres parties prenantes de la gestion des ressources forestières;	La politique et le cadre législatif et réglementaire du sous-secteur forêt et faune ont mis la gestion participative au centre des défis des pouvoirs publics. Comme actions y relatives, la loi a prévu	2025	2362,33203

		des ressources forestières		la mise en place des Comités Paysans-Forêts, qui ont été créés dans presque toute la zone forestière du Cameroun. Nonobstant l'importance de ces structures, la plupart sinon presque tous les Comités Paysans-Forêts ne fonctionnent plus aujourd'hui. Hormis les Comités riverains prévus dans l'Arrêté conjoint N°076 MINATD/MINFI/MINFOF du 26 juin 2012 fixant les modalités de planification des ressources forestières et fauniques destinés aux communes et aux Communautés villageoises riveraines, les populations des zones forestières ne disposent de cadre permettant de renforcer leurs capacités techniques en matière de gestion des ressources forestières. Le projet devra donc s'employer à relever ce défi à travers la tenue régulière des réunions d'information et de sensibilisation, en réhabilitant par ailleurs les Comités Paysans-Forêts.		
Suivre au niveau des Communes et des Communautés, la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières	Plusieurs Régions	Assurer la gestion participative des ressources forestières	-Assurer la gestion de la quote-part des ressources forestières destinée aux Communes et Communautés riveraines conformément au cadre réglementaire y relatif; -Renforcer les capacités des Communes et des Communautés riveraines dans le gestion de la quote-part des ressources forestières qui leur est destinée.	Afin d'encadrer la Gestion des parts des recettes forestières destinées aux Communes et Communautés, le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Ministre des Finances, et le Ministre des Forêts et de la Faune ont signé l'Arrêté conjoint N°076 MINATD/MINFI/MINFOF du 26 juin 2012 fixant les modalités de planification des ressources forestières et fauniques destinés aux communes et aux Communautés villageoises riveraines. Le projet consiste à appuyer techniquement les Communes et les Communautés riveraines pour le respect des dispositions de ce texte dans la gestion de la quatre part des recettes forestières leur est destinées. Cela passe par des réunions régulières de sensibilisation des Communes et des Communautés riveraines bénéficiaires des recettes forestières.	2025	414,470001

Suivre l'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts du domaine forestier permanent	Plusieurs Régions	Aménagement et gestion durable des Forêts	Analyser pour approbation des plans d'aménagement des 21 (vingt une)Forêts de production restantes du Domaine Forestier permanent, en vue de suivre la mise en œuvre des Aménagements dans la totalité dudit domaine	Le domaine forestier permanent a été délimité sur 6 861 391 ha soit 14,41% du territoire national. Il est constitué de 116 Unités Forestières d'Aménagement (UFA) dont 95 disposaient en 2015 des Plans d'Aménagement, parmi lesquels 92 sont mise en œuvre. En vue de mettre tout ce domaine sous aménagement, il est question pour le Ministère des Forêts et de la Faune d'entreprendre des mesures tendant pour les Opérateurs, à finaliser les Plans d'aménagement des 21 (vingt une) forêts de production restantes, afin de suivre la mise en œuvre des Plans de Toutes les Forets de production du Domaine Forestier Permanent, et assurer l'aménagement de tout ce domaine.	2021	750,799988
Suivre la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts communales et des plans simples de gestion des forêts communautaires	Tout le territoire Camerounais	Contribuer à la promotion de la gestion participative	-Renforcer la gouvernance en matière de gestion des forêts communales; -Renforcer la gouvernance en matière de gestion des forêts communautaires.	Le projet consistera à veiller au respect des dispositions contenues dans les documents d'aménagement des forêts communales et des forêts communautaires. Il s'agit notamment des plans d'aménagement des forêts communales, et les plans simples de gestion des forêts communautaires. En 2015, on a identifié 26 Communales classées dont 20 disposent des Plans d'aménagement. Quant aux forêts communautaires, 320 disposent des Plans simples de gestion approuvés sur les 395 forêts communautaires existant, dont 128 sont en convention provisoire et 267 sont en convention définitive.	2025	560,182007
Suivre par satellite de l'évolution du couvert forestier	Tout le territoire Camerounais	Aménagement des forêts	Repérer, cartographier, et réaliser le monitoring du couvert forestier		2018	
Valorisation des ressources fauniques	Tout le territoire Camerounais	Augmenter la contribution du secteur faune à l'économie nationale	-organiser le commerce du gibier -Collecter les recettes fiscales - appui à la gestion des	Il s'agit de palier aux insuffisances d'infrastructures d'accueils et de visions, à l'enclavement des zones touristiques et élaborer	2018	1884,30005

			redevances fauniques - suivi et mise en œuvre de la CITES(Convention Internationale sur le commerce des espèces de faune et de flore menacées d'extinction)	une politique inadaptée en matière d'écotourisme		
Valorisation et Promotion des Aires Protégées	Tout le territoire Camerounais	Améliorer l'attractivité des aires protégées	- développer des partenariats ; - développer l'écotourisme dans les Aires Protégées	Coordonner l'ensemble des activités concourant à la protection des espèces et des écosystèmes représentatifs de la biodiversité du Cameroun, promouvoir l'écotourisme et sécuriser les aires protégées	2018	1871,09998

Annexe 5 – Alimentation en Eau Potable

Alimentation en Eau Potable (AEP)						
Projet	**Objectif Stratégique / Descriptif Sommaire du Projet**	**Court terme (PAQ)**	**Moyen terme (2030)**	**Long terme (2035)**	**Coûts d'investissements (million FCFA)**	**Impact Emploi (stade investissement)**
Région Adamaoua						
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone rurale de la région Adamaoua	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de desserte à l'eau potable dans la zone du projet à 66 % en 2022 • Réduction des maladies d'origine hydrique • Diminution des corvées d'eau • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets: • Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement..) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau …) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 46 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Adamaoua**	x	x	x	34744	60
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone urbaine de la région Adamaoua	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants : • Accroître le taux d 'accès à l'eau de boisson dans la zone de projet de 53 % en 2018 à 66 % en 2022 •Réduire les maladies d'origine hydrique • Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour des volets suivants : • Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau...) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites,	x	x	x	44302	140

	stockage…) • Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 337 km) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 46 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Adamaoua**					
Région Nord						
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone rurale de la région Nord	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de desserte à l'eau potable dans la zone du projet environ 60% en 2022 • Réduction des maladies d'origine hydrique • Diminution des corvées d'eau • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement..) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau…) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 37 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Nord**	x	x	x	76370	104
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone urbaine de la région Nord	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants : • Accroitre le taux d'accès à l'eau de boisson de 45 % en 2018 à 60% en 2022 •Réduire les maladies d'origine hydrique •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau...) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage…) • Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 586 km) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 37 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Nord**	x	x	x	76924	250

Région Nord-Ouest						
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone rurale de la région Nord-Ouest	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de desserte à l'eau potable dans la zone du projet envirn 80% en 2022 • Réduction des maladies d'origine hydrique • Diminution des corvées d'eau • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressourcs, raccordement..) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau …) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 66 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Nord-Ouest**	x	x	x	35012	56
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone urbaine de la région Nord-Ouest	**Objectif** Contribuer à l'atteinte des Objectifs des ODD en matière d'approvisionnement en eau potable par l'obtention du taux de desserte d'eau potable de 100% en 2030 dans la zone urbaine **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : - Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau,...); - Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, …); - Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 687 km) - Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 66 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Nord-Ouest**	x	x	x	90181	300
Région Centre						
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone rurale	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de desserte à l'eau potable dans la zone du projet environ 71% en 2022 • Réduction des maladies d'origine hydrique • Diminution des corvées d'eau • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif**	x	x	x	26774	40

de la région Centre	Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement..) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau…) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 53 % en 2015 à 100% en 2030 dans le Centre hormis Yaoundé**					
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone urbaine de la région Centre	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants : •Accroitre le taux d'accès à l'eau de boisson de 72% en 2018 à 80% en 2022 •Réduire les maladies d'origine hydrique • Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de volets suivants : • Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau,...); • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, …); • Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 1881 km) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 53 % en 2015 à 100% en 2030 dans le Centre hormis Yaoundé**	x	x	x	30108	90
Région Est						
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone rurale de la région d'EST	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de desserte à l'eau potable dans la zone du projet environ 63% en 2022, • Réduction des maladies d'origine hydrique, • Diminution des corvées d'eau, • Promotion de l'hygiène et de la santé publique, **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets: • Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement..) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau…)	x	x	x	14832	32

	• Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 42 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Est**					
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone urbaine de la région d'EST	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants : •Accroitre le taux d'accès à l'eau de boisson de 50 % en 2018 à 63% en 2022 •Réduire les maladies d'origine hydrique • Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau...) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage…) • Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 296 km) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 42 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Est**	x	x	x	38870	130
Région Sud						
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone rurale de la région Sud	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de desserte à l'eau potable dans la zone d projet environ 68 % en 2022 • Réduction des maladies d'origine hydrique • Diminution des corvées d'eau • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement..) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau …) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 48 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Sud**	x	x	x	15372	20
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants : •Accroitre le taux d'accès à l'eau de boisson de 55% en 2018 à 68 % en 2022 •Réduire les maladies d'origine hydrique •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif**	x	x	x	39712	303

urbaine de la région Sud	Le présent projet s'articule autour des volets suivants : • Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau,...); • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, …); • Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 303 km) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 48 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Sud**					
Région Littoral						
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone rurale de la région du Littoral	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de desserte à l'eau potable dans la zone du projet environ 83% en 2022 • Réduction des maladies d'origine hydrique • Diminution des corvées d'eau • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement..) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau…) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 71 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région du Littoral hormis Douala**	x	x	x	2821	16
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone urbaine de la région du Littoral	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants : •Accroitre le taux d'accès à l'eau de boisson de 86% en 2018 à 90% en 2022 •Réduire les maladies d'origine hydrique •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de ces volets : • Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau...) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage…)	x	x	x	35023	

	Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 71 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région du Littoral hormis Douala**					
Région Sud-Ouest						
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone rurale de la région Sud-Ouest	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de desserte à l'eau potable dans la zone du projet environ 79 % en 2022 • Réduction des maladies d'origine hydrique • Diminution des corvées d'eau • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement,..); • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau, …); • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 66 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Sud-Ouest**	x	x	x	30087	40
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone urbaine de la région Sud-Ouest	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants : • Accroître le taux d'accès à l'eau de boisson de 69% en 2018 à 79 % en 2022, •Réduire les maladies d'origine hydrique •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau...) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage …) • Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 507 km) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 66 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Sud-Ouest**	x	x	x	66542	240
Région Ouest						
Amélioration de	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes :	x	x	x	43378	60

l'alimentation en eau potable dans la zone rurale de la Région Extrême-Nord	• Accroître le taux de desserte à l'eau potable dans la zone du projet environ 69 % en 2022 • Réduction des maladies d'origine hydrique • Diminution des corvées d'eau • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement..) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau…) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité **Nb: Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 49 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Ouest**					
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans les villes de la Région Extrême-Nord Taux d'accès de 100% en 2030	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants : • Accroitre le taux d'accès à l'eau de boisson de 57% en 2018 à 69 % en 2022 •Réduire les maladies d'origine hydrique •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets : • Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau,...); • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, …); • Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 657 km) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 49 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Ouest**	x	x	x	86177	280
Région Extrême Nord						
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans la zone rurale de la Région Extrême-	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : •Accroître le taux de desserte à l'eau potable dans la zone rurale environ 72% en 2022 • Réduction des maladies d'origine hydrique • Diminution des corvées d'eau • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour de trois volets :	x	x	x	71786	100 emplois

Nord	• Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement..) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau…) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 21 % en 2015 à 100% en 2030 dans la région Extrême Nord**					
Amélioration de l'alimentation en eau potable dans les villes de la Région Extrême-Nord	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants : •Accroitre le taux d'accès à l'eau potable dans la zone urbaine du projet de 61 % à 72% en 2022 •Réduire les maladies d'origine hydrique • Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour des volets : • Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau...) • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage…) • Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 887 km) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité Nb: **Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 21 % en 2015 à 100% en 2030 dans la région Extrême Nord**	x	x	x	93162	878 emplois

Annexe 6 – Projets Assainissement

Assainissement						
Projet	**Objectif Stratégique / Descriptif Sommaire du Projet**	**Court terme (PAQ)**	**Moyen terme (2030)**	**Long terme (2035)**	**Côuts d'investissements (million FCFA)**	**Impact Emploi (stade investissement)**
Région Adamaoua						
Amélioration de l'assainissement dans la zone rurale de la région Adamaoua	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux d'accès à l'assainissement dans la région d'Adamaoua à 71% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour des volets suivants : - Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en oeuvre dans les zones peu denses et en milieu rural - Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 53 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Adamaoua**	x	x	x	42905	380
Amélioration de l'assainissement dans la zone urbaine de la région Adamaoua	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants: • Accroître le taux d'accès à l'assainissement dans la région d'Adamaoua de 60% en 2018 à 71% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : • Réaliser des réseaux d'assainissement semi-collectifs pour les noyaux denses • Réaliser des stations de traitement des boues de vidange • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 53 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Adamaoua**	x	x	x	39713	85
Région Nord						

Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone rurale de la région du Nord	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dans la région du Nord à environ 58% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour des volets suivants: •Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en oeuvre dans les zones peu denses et en milieu rural • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 35 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Nord**	x	x	x	95327	807
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de la région du Nord	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants: • Accroître le taux de l'accès à l'assainissemet dans la région du Nord de 43% en 2018 à 58% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : • Réaliser des réseaux d'assainissement semi-collectifs pour les noyaux denses • Réaliser des stations de traitement des boues de vidange • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 35 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Nord**	x	x	x	68732	148
Région Nord Ouest						
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone rurale de la région du Nord-Ouest	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dana région du Nord-Ouest environ 68% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : •Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en oeuvre dans les zones peu denses et en milieu rural	x	x	x	54991	552

	• Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 49 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Nord Ouest**					
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de la région du Nord-Ouest	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants: • Accroître le taux de l'accès à l'assainissemnt dans la région du Nord-Ouest de 56 % en 2018 à 68% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : • Réaliser des réseaux d'assainissement semi-collectifs pour les noyaux denses • Réaliser des stations de traitement des boues de vidange • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 49 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Nord Ouest**	x	x	x	83925	182
Région Centre						
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone rurale de la région Centre	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dans la régiode Centre 65% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour des volets suivants : •Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en oeuvre dans les zones peu denses et en milieu rural • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 36 % en 2015 à 100% en 2030 dans le Centre hormis Yaoundé**	x	x	x	50606	845
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de la région Centre	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants: • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dan la région de Centre de 51% en 2018 à 65% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets :	x	x	x	220260	530

	• Réaliser des réseaux d'assainissement semi-collectifs pour les noyaux denses • Réaliser des stations de traitement des boues de vidange • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 36 % en 2015 à 100% en 2030 dans le Centre hormis Yaoundé**					
Région Est						
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone rurale de la région d'EST	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dans la régin d'EST à 47% en 2022, • Mettre en place des structures sanitaires communautaires, • Promotion de l'hygiène et de la santé publique, **Descriptif** Le présent projet s'articule des volets suivants : •Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en oeuvre dans les zones peu denses et en milieu rural • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 24 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Est**	x	x	x	21103	212
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de la région d'EST	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants: • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dns la région d'EST de 32% en 2018 à 47% en 2022, • Mettre en place des structures sanitaires communautaires, •Promouvoir l'hygiène et la santé publique, **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : • Réaliser des réseaux d'assainissement semi-collectifs pour les noyaux denses • Réaliser des stations de traitement des boues de vidange • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 24 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Est**	x	x	x	32285	70
Région Sud						
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone rurale de la région Sud	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de l'accès à l'assainissemen dans la région Su à environ 53% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires • Promotion de l'hygiène et de la santé publique	x	x	x	22011	220

	Descriptif Le présent projet s'articule en trois volets : •Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en oeuvre dans les zones peu denses et en milieu rural • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 31 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Sud**					
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de la région Sud	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants: • Accroître le taux de l'accès à l'assainissemet dan sla région de Sud de 39% en 2018 à 53% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : • Réaliser des réseaux d'assainissement semi-collectifs pour les noyaux denses ; • Réaliser des stations de traitement des boues de vidange, • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 31 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Sud**	x	x	x	33714	73
Région Littoral						
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone rurale de la région du Littoral	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dans la réio ndu Littoral à 74% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule en volets suivants : •Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en oeuvre dans les zones peu denses et en milieu rural • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 53 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région du Littoral hormis Douala**	x	x	x	7002	520
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de la région du Littoral	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants: • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement ans la région du Littoral de 63 % en 2018 à 74% en 2022, • Mettre en place des structures sanitaires communautaires,	x	x	x	35131	444

	•Promouvoir l'hygiène et la santé publique, **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : • Réaliser des réseaux d'assainissement semi-collectifs pour les noyaux denses ; • Réaliser des stations de traitement des boues de vidange, • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 53 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région du Littoral hormis Douala**					
Région Sud Ouest						
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone rurale de la région Sud-Ouest	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de l'accès à l'assainissemen dans la région Sud-Ouest à environ 56% en 2022, • Mettre en place des structures sanitaires communautaires, • Promotion de l'hygiène et de la santé publique, **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : •Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en oeuvre dans les zones peu denses et en milieu rural • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 34 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Sud Ouest**	x	x	x	46872	450
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de la région Sud-Ouest	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants: • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dans la région Sud-Ouest de 42% en 2018 à 56% en 2022, • Mettre en place des structures sanitaires communautaires, •Promouvoir l'hygiène et la santé publique, **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : • Réaliser des réseaux d'assainissement semi-collectifs pour les noyaux denses ; • Réaliser des stations de traitement des boues de vidange, • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 34 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Sud-Ouest**	x	x	x	61275	132
Région Ouest						

Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone rurale de la région du Ouest	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dala région du Ouest à environ 64% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : •Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en oeuvre dans les zones peu denses et en milieu rural • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 42 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Ouest**	x	x	x	58499	
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de la région du Ouest	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants: • Accroître le taux de l'accès à l'assainissemet dans la régio d'Ouest de 50% en 2018 à 64% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : • Réaliser des réseaux d'assainissement semi-collectifs pour les noyaux denses • Réaliser des stations de traitement des boues de vidange • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 42 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Ouest**	x	x	x	77964	170
Région Extrême Nord						
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans la zone rurale de la Région Extrême-Nord	**Objectif** Le projet est constitué des composantes suivantes : • Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dala région du Ouest à environ 64% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires • Promotion de l'hygiène et de la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule autour des volets suivants : - Réalisation des ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en oeuvre dans les zones peu denses et en milieu rural	x	x	x	108642	950 emplois

	- Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 54 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Extrême Nord**					
Amélioration de l'accès à l'assainissement dans ans les villes de la Région Extrême-Nord	**Objectif** Le projet vise les objectifs suivants: • Accroître le taux de l'accès à l'assainissemet dans la régio d'Ouest de 50% en 2018 à 64% en 2022 • Mettre en place des structures sanitaires communautaires •Promouvoir l'hygiène et la santé publique **Descriptif** Le présent projet s'articule en trois volets : • Réaliser des réseaux d'assainissement semi-collectifs pour les noyaux denses ; • Réaliser des stations de traitement des boues de vidange, • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène. Nb: **Evolution du taux d'assainissement de 54 % en 2015 à 100% en 2030 dans la Région Extrême Nord**	x	x	x	89810	194 emplois

Annexe 7 – Projets du Secteur Minier

Mines					
Projet	**Objectif Stratégique / Descriptif Sommaire du Projet**	**Court terme (PAQ)**	**Moyen terme (2030)**	**Long terme (2035)**	**Coûts d'investissements (million FCFA)**
Région Centre					
Centre technique des matériaux de construction de viabilisation et d'ornementation "CTMCVO", placé sous la double tutelle du Ministère chargé des Mines et de la Profession	**Objectif** Mettre en valeur un potentiel national conséquent, et développer une industrie nationale de réponse à la demande locale résultant du boom du BTP, limiter l'importation et développer un volet 'export' important **Descriptif** Il s'agit d'une structure d'interet économique public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Les adhérents et bénéficiaires des services de ce centre seront les personnes physiques et morales ayant la qualité d'industriel dans le secteur des matériaux de construction. Il doit disposer d'équipement nécessaires (analyses, caractérisation et essais) et de compétences techniques hautement qualifiées.	x		2021	850
Faiencerie: unité intégrées produisant les biscuits (carreaux bruts et émaillage)	**Objectif** Renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du développement du secteur **Descriptif** Il s'agit de l'installation d'une usine de faiences (carreaux bruts et émaillage) dans la zone de Ngoumou (Région du Centre)	x		2021	5000
Laboratoire d'analyses, de caractérisation et d'études minérales	**Objectif** Renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du développement du secteu **Descriptif** Une structure publique à gestion autonome et souple, acréditée et certifiée qui sera d'un grand appui dans le domaine de la valorisation des ressources minières.	x		2022	650
Société de recherche et d'explorations minières	**Objectif** Renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du développement du secteu	x		2021	500

	Descriptif Il s'agit d'une structure souple et autonome dont la mission principale conciste en l'exploration, la prospection, la mise en valeur de propriétés minières nationales et la promotion. Elle doit avoir potentiel humain très qualifié et des équipement d'investigation modernes.				
Usine industrielle de terre cuites (briques, tuiles, hourdis)	**Objectif** Renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du développement du secteur **Descriptif** Il s'agit de l'installation d'une usine de produits rouges (briques, tuiles,hourdis) dans la zone d'Awaé (Région du Centre)	x		2022	5000
Usine industrielle de terre cuites (briques, tuiles, hourdis)	**Objectif** Renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du développement du secteur **Descriptif** Il s'agit de l'installation d'une usine de produits rouges (briques, tuiles,hourdis) dans la zone de Matomb (Région du Centre)	x		2022	5000
Création d'une SoREM (Soc Rech & Expl Min) à Yaoundé	**Objectif** Développement de l'expertise technique et financière Banque de données de projets à haut potentiel	x			
Création d'un LACEM (Lab Analyse et Carac et Etudes Minérales)	**Objectif** Accréditation des Certific pour Labo de référence Appui au développement des activités Leadership en matière d'analyses	x			
Création d'une troisième SIPTC (Société Industrielle de Produits de Terre Cuite) à Matomb et Awaé	**Objectif** Promouvoir l'utilisation des matériaux de construction locaux dans le bâtiment Plus d'intégration intersectorielle Réduction des coûts de construction Economie d'énergie par l'utilisation des briques à portes ouvertes	x			
Création d'une faiencerie à Ngoumou	**Objectif** Promouvoir l'utilisation des carreaux de faience dans le bâtiment Répondre à la demande locale Développer l'export	x			
Région Est					
Société de sondages et de travaux miniers (SSTM)	**Objectif** Renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du	x			1300

	développement du secteur **Descriptif** Société privée dotée de moyens nécessaires pour réaliser, pour le comptes des opérateurs travaillant dans le secteur de l'exploration du potentiel minéral, des sondages et des travaux de recherche.				
Faiencerie: unité intégrées produisant les biscuits (carreaux bruts et émaillage)	**Objectif** Renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du développement du secteur **Descriptif** Il s'agit de l'installation d'une usine de faiences (carreaux bruts et émaillage) dans la zone de Mouanko (Région du Littoral)	x			5000
Unité de traitement du sable brut (criblage, lavage et séchage)	**Objectif** Mettre en valeur un potentiel national conséquent, et développer une industrie nationale de réponse à la demande locale résultant du boom du BTP, limiter l'importation et développer un volet 'export' important **Descriptif** Il s'agit d'une unité de traitement de sable brut par lavage, criblage, séchage.... Pour arriver à un sable propre à haute valeur ajouté et pouvant répondre aux industries du verre. Ce produit pourrait également etre éxporté directement.	x			1312
Usine industrielle de terre cuites (briques, tuiles, hourdis)	**Objectif** Renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du développement du secteur **Descriptif** Il s'agit de l'installation d'une usine de produits rouges (briques, tuiles,hourdis) dans la zone Mouanko	x			5000
Verrerie - Unité de fabrication de verre plat	**Objectif** Mettre en valeur un potentiel national conséquent, et développer une industrie nationale de réponse à la demande locale résultant du boom du BTP, limiter l'importation et développer un volet 'export' important **Descriptif** Il s'agit de l'installation d'une usine industrielles de verre plat	x			98400
Région Littoral					
Faiencerie: unité intégrées produisant les biscuits (carreaux bruts et émaillage)	**Objectif** Renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du développement du secteur **Descriptif**	x			5000

	Il s'agit de l'installation d'une usine de faiences (carreaux bruts et émaillage) dans la zone de Mouanko (Région du Littoral)				
Unité de traitement du sable brut (criblage, lavage et séchage)	**Objectif** Mettre en valeur un potentiel national conséquent, et développer une industrie nationale de réponse à la demande locale résultant du boom du BTP, limiter l'importation et développer un volet 'export' important **Descriptif** Il s'agit d'une unité de traitement de sable brut par lavage, criblage, séchage.... Pour arriver à un sable propre à haute valeur ajouté et pouvant répondre aux industries du verre. Ce produit pourrait également etre éxporté directement.	x			1312
Usine industrielle de terre cuites (briques, tuiles, hourdis)	**Objectif** Renforcement des capacités de l'Etat et du secteur public pour la maitrise du développement du secteur **Descriptif** Il s'agit de l'installation d'une usine de produits rouges (briques, tuiles,hourdis) dans la zone Mouanko	x			5000
Verrerie - Unité de fabrication de verre plat	**Objectif** Mettre en valeur un potentiel national conséquent, et développer une industrie nationale de réponse à la demande locale résultant du boom du BTP, limiter l'importation et développer un volet 'export' important **Descriptif** Il s'agit de l'installation d'une usine industrielles de verre plat	x			98400
Verrerie - unité de production de verre creux (bouteillerie, flaconnage, gobeleterie et articles de table divers)	**Objectif** Mettre en valeur un potentiel national conséquent, et développer une industrie nationale de réponse à la demande locale résultant du boom du BTP, limiter l'importation et développer un volet 'export' important **Descriptif** Il s'agit de l'installation d'une usine industrielles de verre creux (bouteillerie, flaconnage, gobeleterie et articles de table divers)	x			45920
Création d'une deuxième faiencerie à Mouanko	**Objectif** Promouvoir l'utilisation des matériaux de construction locaux dans le bâtiment Promouvoir l'utilisation de carreaux de faience dans le bâtiment Répondre à la demande locale Développer l'export				

Annexe 8 – Projets du Secteur Industrie manufacturière

Industrie							
Nom du projet	**Nom région**	**Maitre d'Ouvrage**	**Objectif global**	**Objectifs spécifiques**	**Descriptif sommaire du projet**	**Échéance**	**Coût global du projet**
Aménagement de la zone industrielle	Littoral	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	Aménager et équiper 40 ha de terrain	-	-
Aménagement de la zone industrielle	Adamaoua	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	Aménager et équiper 57,5 ha de terrain	-	-
Aménagement de la zone industrielle	Centre	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	Aménager et équiper 20 ha de terrain	-	-
Aménagement de la zone industrielle	Est	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	Aménager et équiper 224 ha de terrain	-	-
Aménagement de la zone industrielle	Sud-Ouest	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	Aménager et équiper 56,6 ha de terrain	-	-
Aménagement de la zone industrielle de Bamenda	Nord-Ouest	MAGZI	Promouvoir le développement industriel	Mettre des terrains aménagés et équipés à la disposition des entreprises industrielles	Aménager et équiper 44 ha	-	-
Construction d'un abattoir et d'une laiterie	Adamaoua	-	Accroître la production locale de viande et de lait	Construction d'un abattoir et d'une mini laiterie	Construction d'un abattoir et d'une mini laiterie à Ngaoundéré pour 250 bovins par jour et traitant 2000 litres de lait/jour	-	-
Construction d'un centre d'extraction de gaz naturel en mer à Kribi et d'une unité de liquéfaction	Sud	-	Accroître la production d'énergie	Accroître la production de gaz naturel liquéfié et faciliter son transport	Le projet consiste en la construction d'une unité de production incluant les gazoducs de collecte de gaz et une usine de liquéfaction on-shore d'une capacité annuelle de 3,5 millions de tonnes	2020	2000000

Construction d'une agro-industrie de production d'huile de palme raffinée et savonnerie	Sud	MINMIDT	Accroître la production nationale	Valorisation des produits locaux ; Réduction des importations et des coûts des extrants concernés pour les ménages, création d'emplois	L'installation d'une agro-industrie de production d'huile de palme raffinée et savonnerie	3	81000
Construction d'une aluminerie à Kribi	Sud	MINMIDT	Accroître l'offre d'aluminium	Construction d'une aluminerie d'une capacité de production d'1,2 million de tonnes	Construire deux séries d'électrolyse et les installations connexes de production d'anodes et de coulée pour une capacité de production d'1,2 millions de tonnes	-	4404000
Construction d'une ferme	Sud	-	Accroître la transformation du cacao	Construction d'une ferme Agropastorale d'une capacité de transformation de 25000 tonnes/an de fèves de cacao en beurre et en poudre		-	-
Construction d'une unité de montage de véhicules	Sud	MINMIDT	-	-	-	-	-
Construction d'une unité de transformation de cacao	Sud	-	Accroître la transformation du cacao	Construction d'une unité de transformation de cacao	Construction d'une unité de transformation de cacao d'une capacité de production de 30000 tonnes/an	-	-
Construction d'une unité de transformation des déchets de bois en biocombustibles	-	MINMIDT	Valorisation de la biomasse			-	1100
Construction d'une usine d'engrais chimiques à partir du gaz naturel	Sud-Ouest	Société allemande Ferrostaal et SNH	Mise en œuvre de la nouvelle politique agricole dite de deuxième génération au Cameroun ; Valorisation du gaz naturel local	L'accroissement de la production agricole et agroindustrielle, la satisfaction des besoins alimentaires et ceux des industries, la valorisation des locaux, la création d'emplois, la réduction des importations, l'amélioration du pouvoir d'achat et la croissance économique	Le projet consiste en la construction d'une usine dont la production annuelle sera d'environ 600 000 tonnes d'ammoniac et 700 000 tonnes d'u…. destinés au marché local et à l'exportation.	2021	200000
Construction d'une usine de broyage de clinker	Centre	-	Accroître la production du ciment	Construction d'une unité de broyage de clinker	Construction d'une usine de broyage de clinker d'une capacité de 500 000 tonnes par an	-	-

Construction d'une usine de traitement de la biomasse végétale	-	MINMIDT	Valorisation de la biomasse	Produire des combustibles sous la forme de copeaux de bois utilisables dans des générateurs adaptés		-	2900
Construction d'une usine de transformation de cacao	Littoral	-	Accroître la transformation du cacao	Construction d'une unité de transformation de cacao	Construction d'une unité de transformation de cacao d'une capacité de production de 30000 tonnes/an	-	-
Construction d'une usine de transformation des graines de café en café moulu naturel et café a infuser (COFEEYAYOB)	-	MINMIDT	Augmenter l'offre du café moulu sur le marché national et sous-régional	Transformation des produits locaux, création d'emplois, booster la consommation des produits locaux		2019	15700
Construction de deux usines de montage de véhicules	Littoral	Consortium indo-chinois dénommée Cameroon Automobile Industry Company (CAIS)				-	-
Création d'un complexe sucrier a Mintom	Sud	MINMIDT	Densifier le tissu national des entreprises industrielles	Transformation et valorisation des matières premières locales	Construction d'une usine de fabrication de sucre de cannes à partir des plantations créées	3	71000
Création d'une complexe agroalimentaire	Extrême-Nord	-	Transformation des produits agricoles locaux	Création d'un complexe agroalimentaire		-	-
Extension de la capacité de production de SIC CACAO	Littoral	-	Accroître la transformation du cacao	Extension de la capacité de production de l'usine	Porter les capacités de broyage de Sic Cacao de 32 000 tonnes à 50 000 tonnes, soit environ 25% de la production cacaoyère nationale, contre… actuellement	-	-
Projet d'extension d'ALUCAM	Littoral	ALUCAM	Augmentation de la production nationale d'aluminium pour la	Construction d'une centrale hydroélectrique de 300 MW, sur le fleuve Natchigal, près de NTUI,	Il s'agit de construire deux séries supplémentaires d'électrolyse de technologie Ap37 aux alentours de	2021	650000

			porter à 300000 tonnes par an	palliant à la dépendance vis-à-vis de l'énergie et……	l'usine située à Edéa, et une centrale hydroélectrique		
Technopole industriel d'Edéa	Centre	Partenariat ONUDI-CAMEROUN	Mettre en place un écosystème durable et compétitif de production et de transformation dans le secteur agro-industriel par la valorisation des extrants agricoles issus des agropoles et de la production séculière.	Entrainer une organisation efficiente et une meilleure productivité du secteur amont. - Entrainer la formation de ressources humaines compétitives aux différents métiers. - Diffuser et essaimer la technologie dans chaque segment de la chaîne de valeur. - Faire émerger les ressources et valeurs locales vers leur forme moderne et les exporter. - Faire émerger l'esprit d'entreprenariat et de bonnes pratiques managériales et commerciales.		-	120175
Technopole industriel d'Edéa	Littoral	MINMIDT	Créer une technopole sur le site de l'ex CELLUCAM	Réhabiliter le site de 36 hectares en friches et les équipements de la défunte CELLUCAM à Edéa, création de 1000 emplois.	Création des PME exerçant dans les secteurs de la production de l'énergie (biomasse), du traitement des eaux, de la transformation du bois, de la maintenance automobile et de location des engins, ainsi qu'un centre de formation aux métiers du bois. Production de 480 000 tonnes de cop… ; production de 72 MW d'électricité ; production de 270 000 m2 d'eau industrielle.	5	3500

Annexe 9 – Projets du Secteur Education

Education									
Objectif stratégique	**Nom du projet**	**Nom région**	**Maitre d'Ouvrage**	**Objectif global**	**Objectifs spécifiques**	**Montage institutionnel et financier**	**Date de démarrage prévue**	**Durée de réalisation (mois)**	**Coût global du projet**
Accès et Equité	DEFI (Développement des Enseignements Fondamentaux Inclusifs) Maternelle	Tout le territoire Camerounais	Ministres chargés de ce niveau d'éducation, les Maires et les Partenaires privés sous contrat/ Convention/ Accord de Partenariat et sous certaines conditions	Améliorer l'accès et l'équité aux services d'éducation et de formation à tous les niveaux d'enseignement et de formation	1- Construire 446 écoles maternelles communales de référence (soit 360 communes en tout et un accent dans les 86 villes devant avoir plus de 50 000 habitants en 2035), avec 4 studios modernes d'astreinte 2- Construire les écoles maternelles communales dans chaque quartier en rapport avec leur vocation locale spécifique (plus aire d'élevage, aire d'agriculture et salle de bricolage).qui les rattache aux technopôles régionaux clairement définis 3- Réhabiliter les vieux établissements de la maternelle par rapport aux infrastructures et équipements conçus et à eux de référence 4- Equiper les écoles maternelles construites ou réhabilitées (salles de classe ordinaires et spécialisées, bureaux et ateliers) 5- Recruter les personnels de formation et d'encadrement pédagogique 6- Elaborer 1 liste d'aptitude des personnels locaux vacataires selon les Valeurs Acquises par Expérience (VAE) dans le bricolage, les activités d'éveil, l'élevage et l'agriculture 7- Professionnaliser les fonctions (administratives, gestionnaires et animation pédagogique) 8- Renforcer les capacités pédagogiques des personnels techniques (VAE) vacataires de 6° 9- Former les maintenanciers des infrastructures et des équipements des 86 villes retenues 10- Définir des aires d'éducation viables dans chaque Région et Engager la Communauté éducative à signer un "Pacte social de respect citoyen de la carte scolaire" pour Regrouper les établissements scolaires (de la maternelle au supérieur) et hiérarchiser ainsi leur spatialisation dans une logique de viabilisation et de mutualisation des ressources en toute équité	1. Financement public de la maternelle au collège avec regroupement sur un même site, le privé national sera sous contrat à ces niveaux des Enseignements dits fondamentaux. Sont exclues, les structures de formation étrangères soumises à des conditions spécifiques des accords culturels non contraires, des pays concernés avec 50% des personnels de ces pays. Toutefois, les apprenants locaux dans ces structures participent en totalité au reversement des frais exigibles en maternelle. 2. Financement privé en Partenariat Public Privé entièrement aménagé (PPP révisé) 3. Spatialiser et Rationaliser le fonctionnement du "Fonds National de financement de l'éducation et promotion de la solidarité" (structure faîtière à mettre sur pied et alimentée par les contributions exigibles aux apprenants à l'inscription et ou quottes parts venant des apprenants du privé).			
Accès et Equité	DEFI (Développement des	Tout le territoire	Ministres chargés de ce niveau	Améliorer l'accès et l'équité aux	1- Construire 446 écoles primaires communales sous le modèle augmenté des maternelles communales de référence (= 360 communes en tout avec accent dans les 86 villes devant avoir plus de 50 000 habitants en 2035),	1. Financement public de la maternelle au collège avec regroupement sur un même site, le privé national sera sous	2019	72	2187970

	Enseignements Fondamentaux Inclusifs) Primaire	Camerounais	d'éducation, les Maires et les Partenaires privés sous contrat/ Convention/ Accord de Partenariat sous certaines conditions	services d'éducation et de formation à tous les niveaux d'enseignement et de formation	avec 6 studios modernes d'astreinte 2- Construire chaque école primaire en y rattachant des maternelles communales dans chaque quartier en rapport avec leur vocation locale spécifique (aire d'élevage, aire d'agriculture, salle de bricolage).qui les rattache aux technopôles régionaux clairement définis 3- Réhabiliter les vieux établissements du primaire par rapport aux infrastructures et équipements conçus et à ceux de référence 4- Equiper les écoles primaires construites ou réhabilitées (salles de classe ordinaires et spécialisées, bureaux et ateliers) 5- Recruter les personnels de formation et d'encadrement pédagogique 6- Elaborer 1 liste d'aptitude des personnels locaux vacataires selon les Valeurs Acquises par Expérience (VAE) dans le bricolage, les activités d'éveil, l'élevage et l'agriculture 7- Professionnaliser les fonctions (administratives, gestionnaires et animation pédagogique) 8- Renforcer les capacités pédagogiques des personnels techniques (VAE) vacataires de 6° 9- Former les maintenanciers des infrastructures et des équipements des 86 villes retenues 10- Définir des aires d'éducation viables dans chaque Région et Engager la Communauté éducative à signer un "Pacte social de respect citoyen de la carte scolaire" pour Regrouper les établissements scolaires (de la maternelle au supérieur) et hiérarchiser leur spatialisation dans une logique de viabilisation et de mutualisation des ressources en toute équité.	contrat à ces niveaux des Enseignements dits fondamentaux. Sont exclues, les structures de formation étrangères soumises à des conditions spécifiques des accords culturels non contraires, des pays concernés avec 50% des personnels de ces pays. Toutefois, les apprenants locaux dans ces structures participent en totalité au reversement des frais exigibles en maternelle. 2. Financement privé en Partenariat Public Privé entièrement aménagé (PPP révisé) 3. Spatialiser et Rationaliser le fonctionnement du "Fonds National de financement de l'éducation et promotion de la solidarité" (structure faîtière à mettre sur pied et alimentée par les contributions exigibles aux apprenants à l'inscription et ou quottes parts venant des apprenants du privé).			
Accès et Equité	DEFI (Développement des Enseignements Fondamentaux Inclusifs) Secondaire	Tout le territoire Camerounais	Ministres en charge de l'Education et de la Formation du niveau secondaire, Régions - Départements et Collectivités Territoriales Décentralisées, Accord de Partenariat	Améliorer l'accès et l'équité aux services d'éducation et de formation à tous les niveaux d'enseignement et de formation	1) Construire sous le modèle BLOC-EM-SNADDT environ 55 591 salles de classe d'ici 2035 dans les structures scolaires et de formation : écoles primaires (liées aux maternelles et les collèges) communales à vocation locale spécifique, les Collèges et Lycées d'enseignement secondaire général, technique et professionnel départementaux, les écoles normales secondaires et les rattacher aux Instituts Universitaires de Technologie dans les technopôles régionaux clairement définis. En outre, à chaque école primaire y rattacher 1 collège et des maternelles communales dans chaque quartier en rapport avec leur vocation locale spécifique (aire d'élevage, aire d'agriculture, salle de bricolage).qui les rattache aux technopôles régionaux clairement définis 2) Construire 144 structures communales d'éducation et de formation de référence avec internat (sous le modèle augmenté des maternelles communales de référence de 9 studios modernes d'astreinte) dans les 58 chefs-lieux de département plus 86 villes retenues devant avoir plus de 50 000 habitants d'ici 2035.	1. Financement public du primaire et du 1er cycle secondaire (Enseignement Fondamental) par la maternelle et le lycée hôte du collège regroupés sur un même site, le privé national sera sous contrat à ces niveaux des Enseignements dits fondamentaux ; 2. Financement privé en Partenariat Public Privé entièrement aménagé (PPP révisé) 3. Spatialiser et Rationaliser le fonctionnement du "Fonds National de financement de l'éducation et promotion de la solidarité" (structure faîtière à mettre sur pied et alimentée par les contributions exigibles aux	2019	84	34573

			sous certaines conditions ou contrats spécifiques Etat/CTD/ Communes		3) Réhabiliter les vieux établissements d'enseignement (normal, secondaire général et technique, secondaire et cycle BTS du supérieur) par rapport aux infrastructures et équipements conçus à celles de référence 4) Equiper les structures d'éducation et de formation construites ou réhabilitées (salles de classe ordinaires et spécialisées, bureaux et ateliers) 5) Recruter les personnels de formation et d'encadrement pédagogique 6) Elaborer, pour y recruter, 1 liste d'aptitude des personnels locaux (Département et Région) vacataires selon les Valeurs Acquises par Expérience (VAE) dans le bricolage, les activités d'éveil, l'élevage et l'agriculture et les métiers des filières techniques et technologique qui offrent plus d'avantages socioéconomiques eux-mêmes conformes à la stratégie nationale de renforcement de capacités 7) Professionnaliser les fonctions (administratives, gestionnaires et animation pédagogique) 8) Renforcer les capacités pédagogiques des personnels techniques vacataires de 6° 9) Former les maintenanciers des infrastructures et des équipements des 86 villes retenues ; 10) Définir des aires d'éducation viables dans chaque Région et Engager la Communauté éducative à signer un "Pacte social de respect citoyen de la carte scolaire" pour Regrouper les établissements scolaires (de la maternelle au supérieur) et hiérarchiser leur spatialisation dans une logique de viabilisation et de mutualisation des ressources en toute équité.	apprenants à l'inscription ou quottes parts venant des apprenants du privé).			
Accès et Equité	DEFI (Développement des Enseignements Fondamentaux Inclusifs) Supérieur	Plusieurs Régions	Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur	Améliorer l'accès et l'équité aux services d'éducation et de formation à tous les niveaux d'enseignement et de formation	1) Construire les structures scolaires et de formation : écoles maternelles, primaires et les collèges communaux à vocation locale spécifique, les Collèges et Lycées d'enseignement secondaire général, technique et professionnel départementaux, les écoles normales secondaires et les rattacher aux Instituts Universitaires de Technologie dans les technopôles régionaux clairement définis 2) Construire les campus universitaires pouvant accueillir à terme en 2035, 30 000 étudiants et les boursiers d'études. 3) Réhabiliter les vieux établissements (facultaire, technique, et technologique et décrocher le cycle BTS du supérieur consacré au système LMD) 4) Equiper les structures d'éducation et de formation construites ou réhabilitées (Amphithéâtres,salles de classe ordinaires et spécialisées, bureaux et ateliers) 5) Recruter les personnels de formation et d'encadrement pédagogique 6) Elaborer, pour y recruter, 1 liste d'aptitude des personnels locaux	- Financement public et privé (national et international) aux niveaux des Lycées et IUT - Financement privé en Partenariat Public Privé entièrement aménagé (PPP revisé).	2019	72	1545

					(Région) vacataires selon les Valeurs Acquises par Expérience (VAE) dans le bricolage, les activités d'éveil, l'élevage et l'agriculture et les métiers des filières techniques et technologiques qui offrent plus d'avantages socioéconomiques eux-mêmes conformes à la stratégie nationale de renforcement de capacités 7) Professionnaliser les fonctions (administratives, gestionnaires et animation pédagogique) 8) Renforcer les capacités pédagogiques des personnels techniques vacataires de 6° 9) Former périodiquement les maintenanciers régionaux des infrastructures et des équipements ; 10) Définir des aires d'éducation viables dans chaque Région et Regrouper les établissements scolaires pour hiérarchiser leur spatialisation dans une logique de mutualisation des ressources en toute équité.				
Accès et Equité	Projet APRES (Appui à l'accompagnement pour la Réinsertion Sociale des apprenants finissants/ Sortants)	Tout le territoire Camerounais	Conseil National du SNADDT et autres intervenants ministériels ou contractants	Accompagner pour la Réinsertion Sociale des apprenants finissants/ sortants	1- Mettre en place un dispositif de financement des entreprises locales utilisant des personnels finissants du système éducatif 2- Assurer la maintenance des infrastructures et des équipements 3- Développer les arts culturels, ceux du patrimoine culturel et du milieu 4- Pérenniser les actions d'éducation et de formation par un CARPA revisé (démontrant l'opportunité réelle et non l'urgence des projets professionnels), le partenariat public-privé. Exemples de bonnes pratiques: EDF en France, ATA en Inde, GAZPROM en Russie (présent à KRIBI), PHILIPS en UE.	- Financement public, le privé national sera sous contrat à ces niveaux des Enseignements dits fondamentaux. Financement public du primaire et du 1er cycle secondaire (Enseignement Fondamental) par la maternelle et le lycée hôte du collège regroupés sur un même site, le privé national sera sous contrat à ces niveaux des Enseignements dits fondamentaux - Financement privé en Partenariat Public Privé entièrement aménagé (PPP révisé) - Contributions issues des travaux utilitaires des apprenants et des frais exigibles à l'entrée des formations - Subventions de l'Etat, bourses et stages - Spatialiser et Rationaliser le fonctionnement du "Fonds National de financement de l'éducation et promotion de la solidarité" (structure faîtière à mettre sur pied et alimentée par les contributions exigibles aux apprenants à l'inscription ou quottes parts venant des apprenants du privé).	2021	60	12100

Qualité et Pertinence	Projet PAQUE (Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education et de la formation)	Tout le territoire Camerounais	Ministres en charge de l'Education et de la Formation du niveau secondaire, Régions - Départements et Collectivités Territoriales Décentralisées, Accord de Partenariat sous certaines conditions ou contrats spécifiques Etat/CTD/ Communes	Améliorer la qualité des apprentissages tout en adaptant leurs contenus à l'environnement socio-économique.	1- Eveiller l'intelligence intégrée de l'homme au lieu de l'encourager à intégrer un modèle donné. En collaboration avec les VAE locales dûment identifiées et renforcées (régionales), 2- Développer des Curricula d'Urgence Valorisant l'Evaluation par l'Expérience (CUVEE). Ces Curricula complémentaires, sur 2 à 3 ans, avec Valeur ajoutée Ecole Entreprise forment la Composante 1/ sous-projet CUVEE ; lequel met l'apprenant dans une situation réelle de l'emploi que ce soit dans les incubateurs ou dans les sociétés partenaires des secteurs stratégiques comme EDF en France, ATA en Inde, GAZPROM en Russie (présent à KRIBI), PHILIPS en UE. 3- Elaborer avec les professionnels et les animateurs pédagogiques, les fiches pédagogiques pour pallier le manque de livres et des matériels didactiques appropriés ; 4- Orienter systématiquement à une formation professionnelle (sous-cycle de 3 ans après Primaire +2 ans) tous les apprenants sous-réalisateurs du niveau 2 de l'Enseignement Fondamental. Ces Formations Professionnelles Accessibles à tous pour une Insertion Locale sans Exclusive forment la Composante 2/ sous-projet FACILE laquelle dispose d'une animation pédagogique professionnelle déclinée en modules (Après le Primaire +2 ou 3 ans, après le BEPC, après le Probatoire et après le Bacc. + 2 ou 3ans) et offrant aux apprenants les savoirs faire fondamentaux à l'air du temps (TIC inclus).	1. Financement public du primaire et du 1er cycle secondaire (Enseignement Fondamental) par la maternelle et le lycée hôte du collège regroupés sur un même site, le privé national sera sous contrat à ces niveaux des Enseignements dits fondamentaux ; 2. Financement privé en Partenariat Public Privé entièrement aménagé (PPP révisé) 3. Spatialiser et Rationaliser le fonctionnement du "Fonds National de financement de l'éducation et promotion de la solidarité" (structure faîtière à mettre sur pied et alimentée par les contributions exigibles aux apprenants à l'inscription ou quottes parts venant des apprenants du privé).	2019	84	0

Annexe 10 – Projets du Secteur Santé

Santé							
Objectif stratégique	**Nom du projet**	**Nom région**	**Secteur**	**Date de démarrage prévue**	**Durée de réalisation (mois)**	**Échéance**	**Coût global du projet**
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	CHU pour 8 Régions Autres que Centre et Littoral	Adamaoua	Santé	2018	204	2035	40 Mds
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	CHU pour 8 Régions Autres que Centre et Littoral	Est	Santé	2018	204	2035	40 Mds
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	CHU pour 8 Régions Autres que Centre et Littoral	Extrême-Nord	Santé	2018	204	2035	40 Mds
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	CHU pour 8 Régions Autres que Centre et Littoral	Nord	Santé	2018	204	2035	40 Mds
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	CHU pour 8 Régions Autres que Centre et Littoral	Nord-Ouest	Santé	2018	204	2035	40 Mds
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	CHU pour 8 Régions Autres que Centre et Littoral	Ouest	Santé	2018	204	2035	40 Mds
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	CHU pour 8 Régions Autres que Centre et Littoral	Sud	Santé	2018	204	2035	40 Mds
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	CHU pour 8 Régions Autres que Centre et Littoral	Sud-Ouest	Santé	2018	204	2035	40 Mds
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	Ensemble Formations Sanitaires	Tout le territoire Camerounais	Santé	2018	204	2035	7744 Mds
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	Généralisation de la couverture en CSI	Tout le territoire Camerounais	Santé	2018	204	2035	3 Mds * 1290
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	Hôpitaux de Districts Rénovés pour 302 Arrondissements	Tout le territoire Camerounais	Santé	2018	204	2035	7 Mds * 302
Contribuer au développement d'un capital humain sain, productif et capable de porter une croissance forte, inclusive et durable	Hôpitaux Régionaux pour 48 Départements	Tout le territoire Camerounais	Santé	2018	204	2035	30 Mds * 48

Annexe 11 – Projets du Secteur Energie Electrique

Energie Electrique						
Projet	**Objectif Stratégique / Descriptif Sommaire du Projet**	**Court terme (PAQ)**	**Moyen terme (2030)**	**Long terme (2035)**	**Coûts d'investissements (million FCFA)**	**Impact Emploi (stade investissement)**
Région Adamaoua						
EL002-Bini à warak	**Objectif** OSS production **Descriptif** Il s'agit de la construction d'un barrage hydroélectrique d'une puissance de 61,5 MW ainsi que d'une ligne d'évacuation d'énergie.	x			188000	500
EL013-Centrale thermique Ngaoundal	**Objectif** PAQ production **Descriptif** Il s'agit de la construction d'une centrale thermique d'une puissance de 15 MW	x			10000	30
EL020-Renforcement et sécurisation du RIN (2018-2022)	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Construction de lignes HT et des postes pour tout le réseau RIN	x				
Région Nord						
EL003-Mbinjal	**Objectif** OSS production **Descriptif** Il s'agit de la construction d'un barrage hydroélectrique d'une puissance de 83MW ainsi que d'une ligne d'évacuation d'énergie.	x			165000	500
EL004-Mandourou	**Objectif** OSS production **Descriptif** Le projet d'aménagement hydroélectrique de MANDOUROU consiste en la	x			67000	500

	construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve FARO d'une puissance de 70 MW, et la construction d'une ligne d'évacuation d'énergie.					
EL020- Renforcement et sécurisation du RIN (2018-2022)	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Construction de lignes HT et des postes pour tout le réseau RIN	x				
Région Nord Ouest						
EL008- Kpep	**Objectif** OSS production **Descriptif** Il s'agit de la construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve Katsina'ala d'une puissance de 450 MW ainsi qu'une ligne évacuation énergie.		x	x	400000	800
EL018- Renforcement et sécurisation de la ville de Bamenda (2018-2022)	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Renforcement et sécurisation du réseau HT de Bamenda, par la construction des lignes 90 kV autour de la ville, ainsi que la sécurisation de l'approvisionnement des centres de production par des lignes 225kV	x			44428	
EL026-Consolider le RNI par l'introduction du niveau 400 KV	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen – Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé.	x				
Région Centre						

EL012-Song Dong	**Objectif** OSS production **Descriptif** Il s'agit de la construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve SANAGA d'une puissance de 316 MW ainsi qu'une ligne évacuation énergie.		x		374500	800
EL015- Renforcement et sécurisation de la ville de Yaoundé (2018-2022)	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Renforcement et sécurisation du réseau HT de Yaoundé, par la construction des lignes 90 kV autour de la ville, ainsi que la sécurisation de l'approvisionnement des centres de production par des lignes 225kV ;	x			160379	
EL026-Consolider le RNI par l'introduction du niveau 400 KV	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen – Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé.	x	x			
EL001-Nachtigal amont	**Objectif** OSS production **Descriptif** Projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal vise à construire une centrale hydroélectrique d'une puissance développable de 392 MW sur la SANAGA avec la mise en place d'une ligne d'évacuation d'énergie.	x			700000	800
EL005-Mayo Taram	**Objectif** OSS production **Descriptif** Il s'agit de la construction d'un barrage hydroélectrique d'une puissance de 29MW ainsi qu'une ligne évacuation énergie.	x			57000	500

EL007- Njock phase 1	**Objectif** OSS production **Descriptif** Le projet d'aménagement hydroélectrique de NJOCK de 117MW sur le NYONG couvrira les régions du Centre, Sud, Littoral, Ouest, Sud-Ouest et Nord-Ouest; Le barrage sera doté d'une puissance de 120 Mégawatts.		x		160000	800
EL009- Mbam amont phase 1	**Objectif** OSS production **Descriptif** Il s'agit de la construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve MBAM d'une puissance de 74 MW ainsi qu'une ligne évacuation énergie.	x			145000	500
EL010- Mbam amont phase 2	**Objectif** OSS production **Descriptif** Il s'agit de la construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve MBAM d'une puissance de 75 MW ainsi qu'une ligne évacuation énergie.		x		145000	500
Région Est						
EL011-Ngoila	**Objectif** OSS production **Descriptif** Le projet d'aménagement hydroélectrique de NGOILA consiste en la construction d'un barrage hydroélectrique sur Dja d'une puissance de 124 MW	x			245000	800
EL021- Renforcement et sécurisation du RIE (2018-2022)	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Construction de lignes HT et des postes pour tout le réseau RIE	x			83081	
EL024-Consolidation et renforcement du RIE (2023-2035)	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Construction de lignes HT et des postes pour tout le réseau RIE	x			28051	

EL006-Colomines	**Objectif** OSS production **Descriptif** Le projet d'aménagement hydroélectrique de COLOMINES consiste en la construction d'un barrage hydroélectrique sur la Kadey d'une puissance de 18 MW	x			35000	500
Région Sud						
EL019-Renforcement et sécurisation de la ville de Kribi (2018-2022)	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Renforcement et sécurisation du réseau HT de Kribi, par la construction des lignes 90 kV autour de la ville, ainsi que la sécurisation de l'approvisionnement des centres de production par des lignes 225kV	x			72113	
Région Littoral						
EL016-Renforcement et sécurisation de la ville de Douala (2018-2022)	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Renforcement et sécurisation du réseau HT de Douala, par la construction des lignes 90 kV autour de la ville, ainsi que la sécurisation de l'approvisionnement des centres de production par des lignes 225kV	x			144063	
EL026-Consolider le RNI par l'introduction du niveau 400 KV	**Objectif** Le développement du réseau de transport/distribution est optimisé de manière à évacuer l'énergie produite et la transférer aux sites de consommation en occasionnant le minimum de pertes techniques. **Descriptif** Consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen – Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé.	x				
Région Ouest						

EL017-Renforcement et sécurisation de la ville de Bafousam (2018-2022)	**Objectif** Réduction des valeurs des indicateurs SAIFI et SAIDI à l'horizon 2022 **Descriptif** Renforcement et sécurisation du réseau HT de Bafousam, par la construction des lignes 90 kV autour de la ville, ainsi que la sécurisation de l'approvisionnement des centres de production par des lignes 225kV					
EL026-Consolider le RNI par l'introduction du niveau 400 KV	**Objectif** • Améliorer l'efficacité de transfert d'énergie • développer des interconnexions fiables avec les pays voisins **Descriptif** Consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen – Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé.					
Région Extrême Nord						
EL014-Centrale PV Maroua 1	**Descriptif** Il s'agit de la construction d'une centrale Photovoltaique d'une puissance de 60 MW	X			10000	
EL020-Renforcement et sécurisation du RIN (2018-2022)	**Objectif** Construction de lignes HT et des postes pour tout le réseau RIN **Descriptif** - Développement du réseau de transport/distribution - Optimisation de l'énergie et son transfert aux sites de consommation	X				
Tout le territoire						
EL027:Programme d'électrification rurale par extension et densification des réseaux MT/BT **Localisation** : Tout le territoire	**Objectif** Contribution au développement humain dans toutes les régions rurales du Cameroun. Taux d'accès supérieur à 85%.Localités électrifiées en fin de phase 6772Localités en projet 2065 dont réseaux MT **Descriptif** Le programme quinquennal (2018-2022) d'électrification rurale constitue la première phase du programme d'accès universel à l'électricité à l'horizon de 2035.	x			604000	300
EL028:Programme d'électrification rurale décentralisé **Localisation** : Tout le territoire	**Objectif** Valorisation du potentiel des énergies renouvelables **Descriptif** Electrification rurale décentralisée sous forme de mini réseaux alimentés à partir des énergies renouvelables. La réalisation de 27 projets d'électrification en réseau séparé.	x			140000	30

EL029: Mise en œuvre de l'éfficacité énergitique et de la gestion de la demande électrique **Localisation** : Tout le territoire	**Objectif** • Atteindre un objectif de report d'investissement de 10% en 2035, soit 3% en 2020 et 4% en 2025 • Améliorer le productible durant les périodes d'étiage • Amélioration des conditions socio-économiques et cadre de vie des populations; • Réduction du coût de l'énergie • Déploiement régional • Consolidation des unités opérationnelles •Développement d'un dispatching national **Descriptif** Mise en œuvre d'un programme portant sur la promotion d'équipements énergétiquement performants notamment pour l'éclairage efficace (LBC, LED…).	x			5000	
EL030-Renforcement de capacités de la SONATREL(10 directions régionales équipées + dispatching nationale) **Localisation** : Tout le territoire	**Objectif** •Déploiement régional • Consolidation des unités opérationnelles • Développement d'un dispatching national **Descriptif** • Déploiement régional et le renforcement des unités locales de contrôle-commande, des unités d'interventions sur les réseaux, ainsi que les capacités de contrôle des exploitants en cas d'externalisation du service • Le déploiement régional et le renforcement des unités locales de contrôle-commande, des unités d'interventions sur les réseaux, ainsi que les capacités de contrôle des exploitants en cas d'externalisation du service • Consolidation de ses unités opérationnelles au siège ou dans les régions par un personnel qualifié dans les spécialités liées au développement des infrastructures de transport d'électricité, au mouvement d'énergie, au dispatching, au télé contrôle, à la protection et au travaux sous-tension pour ne citer que ces disciplines de la mise en œuvre, de l'exploitation et de la maintenance des réseaux de transport. • Développement d'un dispatching national permettant la télé conduite du RNI et disposant des standards lui conférant une stature internationale pour le développement des échanges d'électricité dans le cadre d'un marché sous régional de l'électricité.	x			25000	

EL031-Droit de l'eau **Localisation** : Tout le territoire	**Objectif** Etudier les possibilités d'octroyer des fonds supplémentaires pour le développement des infrastructures d'une part et leur entretien et maintien d'une autre part par la mise en place d'une taxe sur les bénéfices tirés de la régularisation des eaux en aval des retenues **Descriptif** • Analyse cout/bénéfice de la mise en place d'un droit de l'eau touchant tous les bénéficiaires se trouvant en aval d'une retenue de régularisation ; • Analyse de l'impact sociaux économique de la mise en place du droit de l'eau	x			1500	
EL032-Etude institionelle de l'électrification rurale décentralisé **Localisation** : Tout le territoire	**Objectif** Définir les montages institutionnels organisationnels et financiers permettant le développement de l'ERD ainsi que les procédures d'intermédiation sociales et financières **Descriptif** • Définir les montages institutionnels Impliquant l'Etat, les collectivités locales les PPP, les ONG les utilités et les bailleurs de fond; • Définir des péréquations tarifaires pour l'incitation de la demande contrariée; • définir les procédures d'intermédiation sociales et financières ; en déduire les plans locaux d'électrification(PLE).	x			2000	
EL033-Planification énergétique **Localisation** : Tout le territoire	**Objectif** • Mise à jour du plan directeur de secteur d'électricité; • Mise à jour du plan directeur de la distribution électrique autour des grandes villes; • Mise à jour du plan directeur de l'électrification rurale; • mise à jour du plan directeur des énergies renouvelables et de la maitrise de l'énergie **Descriptif** • La mise à jour des deux plans doit se faire de manière à contrôler : • La pertinence des informations utilisées par rapport aux réalisations rétrospectives, • La pertinence des hypothèses d'évolution utilisées par rapport à la variation des contextes énergétiques, démographiques, sociales, économiques, politiques, tant au niveau local, national ou sous régional. • L'évolution de la faisabilité ou la rentabilité des investissements initialement prévus conformément aux développements technologiques et à la variation	x			2000	

	effective des paramètres économiques et financiers durant les dernières années.					
EL034-Etude de l'Intégration de l'industrie locale dans le développement de l'électrification rurale **Localisation** : Tout le territoire	**Objectif** Développement et accompagnement des petites et moyennes industries afin d'améliorer leur participation dans les prjets d'électrification **Descriptif** • Identification des listes d'entreprises pouvant participer dans un programme d'ERD moyennant l'assistance de l'état • Le développement et l'accompagnement de ces entreprises • La promotion de Petite et Moyennes Industries (PMI) actives dans la conception, la fabrication ou le montage de composants et d'équipement électriques (câbles, transformateurs, sectionneurs, disjoncteurs, protections, régulateurs, onduleurs, panneaux solaires et autres) • L'adoption de normes et standards spécifiques au contexte camerounais • L'appui aux institutions bancaires notamment pour garantir le recouvrement des crédits octroyés • Le renforcement des capacités en maitrise d'ouvrage des différents acteurs publics ou privés • L'accompagnement pour la pénétration du marché sous régional.	x			1500	
EL035-Promotion d'une consommation électrique efficace et opérationalisation de l'agence de promotion de maîtrise de l'énergie **Localisation** : Tout le territoire	**Objectif** Opérationnaliser l'agence de maîtrise de l'énergie et mise en œuvre de la composante MDE **Descriptif** • Définition de l'organisation à mettre en œuvre et dotation de l'agence de maîtrise de l'énergie par les moyens humains matériels et financiers nécessaires • Promulgation des textes législatives et réglementaires nécessaires (lois sur EE et texte d'application) • Identification des potentiels économique et réalisable d'EE; Instauration des audits énergétiques règlementaires • Instauration d'une réglementation thermique des bâtiments; • réalisation des opérations pilotes	x			5000	

Annexe 12 – Projets du Secteur Hydrocarbures

Hydrocarbures	
Projet	**Objectif Stratégique / Descriptif Sommaire du Projet**
Région Adamaoua	
Dépôt local de produits raffinés et de GPL	**Objectif** Mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais
Mini Raffinerie à Meiganga	
Mini réseau à gaz à N'Gaoundéré	
Mini unités de remplissage de GPL	
Réseau gazier principal Limbe Douala Bafoussam N'Gaoundéré	
Réseau produits raffinés Limbe Bafoussam N'Gaoundéré	
Réseau produits raffinés Meiganga N'Gaoundéré	
Réseau produits raffinés Meiganga N'Gaoundéré	
Station-service en containers pour localités éloignées	
Région Nord	
Dépôt local de produits raffinés et de GPL	**Objectif** Mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais
Mini unités de remplissage de GPL	
Station-service en containers pour localités éloignées	
Région Nord Ouest	
Dépôt local de produits raffinés et de GPL	**Objectif** Mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais
Mini unités de remplissage de GPL	**Objectif** Mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais

Région Centre	
Mini réseau à gaz à Yaoundé	**Objectif** Mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais
Réseau gazier principal Kribi Douala Yaoundé	
Réseau produits raffinés Kribi Douala Yaoundé	
Unité de mélange de Bitume et adjuvent d'enrobé	
Région Est	
Dépôt local de produits raffinés et de GPL	**Objectif** Mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais
Mini réseau à gaz à Bertoua	
Mini unités de remplissage de GPL	
Station-service en containers pour localités éloignées	
Région Sud	
Dépôt local de produits raffinés et de GPL	**Objectif** Mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais
Mini unités de remplissage de GPL	
Promotion de l'exploration	
Réseau gazier principal Kribi Douala Yaoundé	
Réseau produits raffinés Kribi Douala Yaoundé	
Système pipeline virtuel GNL à Kribi	
Unité de mélange de Bitume et adjuvent d'enrobé	
Région Littoral	
Promotion de l'exploration	**Objectif** Mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais
Récupération du gaz associé brulé en offshore du bassin de RIO	
Réseau gazier principal Kribi Douala Yaoundé	
Réseau gazier principal Limbe Douala Bafoussam N'Gaoundéré	
Réseau produits raffinés Kribi Douala Yaoundé	
Système pipeline virtuel GNC à Douala	
Région Sud Ouest	

Dépôt local de produits raffinés et de GPL	**Objectif** Mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais
Mini unités de remplissage de GPL	
Promotion de l'exploration	
Récupération du gaz associé brulé en offshore du bassin de RIO	
Réseau gazier principal Limbe Douala Bafoussam N'Gaoundéré	
Réseau produits raffinés Limbe Bafoussam N'Gaoundéré	
Unité de mélange et conditionnement des huiles moteurs	
Unité de recyclage des huiles usagées et de fabrication de graisse	
Unité de traitement des effluents de forages des puits et de pollution	
Région Ouest	
Dépôt local de produits raffinés et de GPL	**Objectif** Mise à disposition des villes et villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés dans le but de développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie du Camerounais
Mini réseau à gaz à Bafoussam	
Mini unités de remplissage de GPL	
Réseau gazier principal Limbe Douala Bafoussam N'Gaoundéré	
Réseau produits raffinés Limbe Bafoussam N'Gaoundéré	
Région Extrême Nord	
Dépôt local de produits raffinés et de GPL à Maroua	**Objectif** - Mise à disposition des villes et des villages du Cameroun du gaz naturel, du GPL et des produits raffinés - Développement du Cameroun et l'amélioration de la qualité de la vie
Mini unités de remplissage de GPL à Maroua	
Promotion de l'exploration dans la Région Extrême Nord	
Station-service en containers pour localités éloignées dans la Région	

Annexe 13 – Projets du Secteur Transport

Transport						
Projet	**Objectif Stratégique / Descriptif Sommaire du Projet**	**Court terme (PAQ)**	**Moyen terme (2030)**	**Long terme (2035)**	**Côuts d'investissements (million FCFA)**	**Impact Emploi (stade investissement)**
Région Adamaoua						
Bitumage de la route Karkar - Nyamboya	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Karkar - Nyamboya longue de 128 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achévement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300
Bitumage de la route Tibati - Lewa - Béka	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Karkar - Nyamboya longue de 128 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achévement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x			116000	300
Construction de la ligne ferroviaire Douala Yaoundé Bertoua N'gaoundéré : Lot 3 Bertoua N'gaoundéré	**Objectif** Accroître la mobilité des populations et répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique		x			

Modernisation de l'aéroport de N'gaoundéré	**Objectif** Consolider l'intégration sous-régionale	x				
Programme d'aménagement de 1000 km de pistes rurales	**Objectif** Désenclaver les zones de production agricole et améliorer la desserte des populations rurales **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière - longue de 1000 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achèvement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300
Région Nord						
Bitumage de la route Garoua - Mokolo - Mora **Linéaire = 279 km**	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Garoua - Mora longue de 279 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achèvement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300
Programme d'aménagement de 1000 km de pistes rurales **Linéaire = 1000 km**	**Objectif** Désenclaver les zones de production agricole et améliorer la desserte des populations rurales **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière - longue de 1000 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achèvement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300

Réhabilitation du port fluvial de Garoua	**Objectif** Consolider l'intégration sous-régionale		x		100	
Région Nord Ouest						
Bitumage de la route Karkar - Nyamboya	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Karkar - Nyamboya longue de 128 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achévement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300
Région Centre						
Construction de la ligne ferroviaire Douala Yaoundé Bertoua N'gaoundéré : Lot 1 Douala Yaoundé	**Objectif** Accroître la mobilité des populations et répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique	x				
Construction de la ligne ferroviaire Douala Yaoundé Bertoua N'gaoundéré : Lot 2 Yaoundé Bertoua	**Objectif** Accroître la mobilité des populations et répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique		x			
Construction de l'autoroute Douala - Bafoussam	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Douala - Bafoussam longue de 250	x				300

Réhabilitation de la route Yaoundé - Bertoua (RN10)	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Yaoundé - Abong Mbang - Bertoua longue de 345 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achévement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300
Réhabilitation de la route Yaoundé - Mbalmayo	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Yaoundé - Mbalmayo longue de 48 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achévement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x			31200	300
Région Est						
Bitumage de la route Bengbis - Abong Mbang	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Bengbis - Abong Mbang longue de 185 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achévement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300

Construction de la ligne ferroviaire Douala Yaoundé Bertoua N'gaoundéré : Lot 2 Yaoundé Bertoua	**Objectif** Accroître la mobilité des populations et répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique		x			
Construction de la ligne ferroviaire Douala Yaoundé Bertoua N'gaoundéré : Lot 3 Bertoua N'gaoundéré	**Objectif** Accroître la mobilité des populations et répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique		x			
Extension de l'aéroport de Bertoua	**Objectif** Consolider l'intégration sous-régionale	x				
Réhabilitation de la route Yaoundé - Bertoua (RN10)	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Yaoundé - Abong Mbang - Bertoua longue de 345 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achévement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300
Région Sud						
Bitumage de la route Bengbis - Abong Mbang	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Bengbis - Abong Mbang longue de 185 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achévement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300

Construction de la ligne ferroviaire Edea Kribi Lolabe	**Objectif** Accroître la mobilité des populations et répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique	x			720000	
Région Littoral						
Construction de la ligne ferroviaire Douala Limbe	**Objectif** Accroître la mobilité des populations et répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique		x		577	
Construction de la ligne ferroviaire Douala Yaoundé Bertoua N'gaoundéré : Lot 1 Douala Yaoundé	**Objectif** Accroître la mobilité des populations et répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique	x				
Construction de l'autoroute Yaoundé - Douala (phase 2)	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Yaoundé - Douala longue de 158 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achèvement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x	x		520967	300
Réhabilitation de la route Dschang Melong	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Dschang - Melong longue de 50 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achèvement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300
Région Sud Ouest						

Construction de la ligne ferroviaire Douala Limbe	**Objectif** Accroître la mobilité des populations et répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique		x		578	
Réhabilitation de la route Kumba Buea Limbe	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Kumba - Limbé longue de 92 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achèvement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x			41400	300
Région Ouest						
Construction de l'autoroute Douala - Bafoussam	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Douala - Bafoussam longue de 250	x				300
Modernisation de l'aéroport de Bafoussam	**Objectif** Accroître la mobilité des populations et répondre aux besoins des activités économiques en passant du transport à la logistique	x				
Réhabilitation de la route Bafoussam - Dschang	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Bafoussam - Dschang longue de 53 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achèvement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x			34450	300

Réhabilitation de la route Dschang Melong	**Objectif** Mettre en place une ossature du réseau structurant et aménager la capacité des principaux axes **Descriptif** Il s'agit de mettre à niveau la liaison routière Dschang - Melong longue de 50 km pour répondre aux principaux objectifs suivants : (i) Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises, tout en offrant une liaison pérenne permettant des conditions de circulation fluides, (ii) améliorer la sécurité des usagers, (iii) contribuer à l'achévement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace et (iv) développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important dans la zone d'influence du projet.	x				300
Région Extrême Nord						
Projets routiers						
Bitumage de la route Garoua - Mokolo - Mora **Linéaire = 279 Km**	**Objectif** - Accroître la mobilité des populations - Répondre aux besoins des activités économiques **Descriptif** Mettre à niveau la liaison routière Garoua - Mora pour répondre aux objectifs suivants : 1. Améliorer les conditions de desserte des populations et d'écoulement des marchandises 2. Améliorer la sécurité des usagers 3. Contribuer à l'achévement d'un réseau routier national de desserte moderne et efficace 4. Développer les secteurs productifs ayant un potentiel économique important	x				300 emplois
Aménagement de 1000 km de pistes rurales **Linéaire = 1000 Km**		x				300 emplois
Bitumage de la route Guider - Zamay (P29) **Linéaire = 87 Km**			x		70 000	
Bitumage de la route Figuil - Guider - Maroua - Gazawa **Linéaire = 131 Km**			x		105000	
Bitumage de la route Maltam - Fotokol - Bretelle Makary - Hile - Halifa (99 Km) **Linéaire = 172 Km**				x	50000	
Bitumage de la route Maroua Yagoua **Linéaire = 117 Km**				x	70000	

Bitumage de la route Yagoua Gobo **Linéaire = 50 Km**				x	30000	
Bitumage de la route Bogo-Moulvoudaye				x	35000	
Bitumage de la route Balaza-Magdeme (D13/D3)				x	42000	
Bitumage de la route Mora Kolofata Frontière Nigériane				x	28000	
Bitumage de la route Bodo Blangoua				x	31000	
Projets ferroviaires						
Construction de la ligne ferroviaire N'Gaoundéré-Kousséri en passant par Garoua et Maroua	**Objectif** Assurer la connectivité de la Région Extrême-Nord à la Région Adamaoua			x	4925000	
Projet aérien						
Construction d'un aérodrome à Kousséri	**Objectif** Améliorer le réseau de transport aérien			x	35000	
Projets de logistique						
Création d'une zone logistique transfrontalière à Yagoua	**Objectif** - Accroître la mobilité des populations - Répondre aux besoins des activités économiques		x		12000	
Création d'une zone logistique transfrontalière à Kousséri			x		12000	
Création d'une zone d'activités logistiques à Maroua				x	35000	

Annexe 14 – Projets du Secteur TIC

Secteur TIC					
Objectif stratégique	**Nom du projet**	**Nom région**	**Maitre d'Ouvrage**	**Échéance**	**Coût global du projet**
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Accompagnement au renforcement des capacités des personnels de l'administration et d'encadrement des structures sociales de base	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, MINESUP, ENSPT, ENSP	2020	100
Amélioration de la gouvernance numérique	Adaptation au contexte du numérique de la loi sur le partenariat public et privé	Tout le territoire Camerounais	MINFI, ART, MINPOSTEL	2020	50
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Adaptation des programmes d'enseignement scolaire, universitaire et professionnel au contexte du numérique	Tout le territoire Camerounais	MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MINESUP	2025	DE
Amélioration de la gouvernance numérique	Adaptation du cadre législatif, réglementaire et institutionnel pour l'implication des collectivités locales dans le développement des infrastructures TIC et le développement harmonieux des infrastructures de base dans tous les secteurs d'activité (génie civil, eau et énergie, transport, ...)	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, ART, ANTIC, ARSEL	2030	150
Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Appui à l'acquisition des outils nomades numériques et de pédagogie embarquée	Tout le territoire Camerounais	MINESEC, MINESUP	2035	DE
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Appui à la mise en place d'une industrie locale de développement des applications «made in Cameroon»	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, MINMIDT, MINRESI, MINESUP	2025	600
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Appui à la mise en place des industries d'assemblage/fabrication de terminaux et équipements du numérique		MINMIDT, MINPOSTEL, GICAM, CCIMA	2030	1700
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Appui aux programmes locaux de R&D	Tout le territoire Camerounais	MINRESI, MINESUP, MINMIDT	2035	DE
Densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	Archivage numérique nationale		MINAC	2020	50
Amélioration de la gouvernance numérique	Audit du cadre législatif et réglementaire en adéquation avec le développement de l'économie numérique	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL	2020	150

Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Conception et mise en place d'une plateforme nationale de signature numérique des documents		MINPOSTEL, ANTIC	2025	DE
Densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	Confection de la carte numérique du Cameroun	Tout le territoire Camerounais	MINRESI, MINPOSTEL, INC	2025	DE
Développement des infrastructures large bande	Connexion au haut débit des services déconcentrés des administrations publiques	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, CAMTEL	2025	1822
Développement des infrastructures large bande	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	Adamaoua	CAMTEL	0	
Développement des infrastructures large bande	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	Centre	CAMTEL	0	
Développement des infrastructures large bande	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	Est	CAMTEL	0	
Développement des infrastructures large bande	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	Extrême-Nord	CAMTEL	0	
Développement des infrastructures large bande	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	Littoral	CAMTEL	0	
Développement des infrastructures large bande	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	Nord	CAMTEL	0	
Développement des infrastructures large bande	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	Nord-Ouest	CAMTEL	0	
Développement des infrastructures large bande	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	Ouest	CAMTEL	0	
Développement des infrastructures large bande	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	Sud	CAMTEL	0	
Développement des infrastructures large bande	Connexion au très haut débit par fibre optique (FTTH) des ménages et des entreprises	Sud-Ouest	CAMTEL	0	
Développement des infrastructures large bande	Connexion des écoles pilotes du Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education de Base (PAQUEB) et du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaire (PASZEP) au réseau Internet		MINEDUB	2020	910
Développement des infrastructures large bande	Construction d'espaces publics numériques dans les villages	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL	2035	
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un back-up du data center de l'infrastructure e-Post	Centre	MINPOSTEL, CAMPOST, CAMTEL	2025	192
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Adamaoua	CAMTEL Opérateurs	2020	

Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Centre	CAMTEL Opérateurs	2020	
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Est	CAMTEL Opérateurs	2020	
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Extrême-Nord	CAMTEL Opérateurs	2020	**12000**
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Littoral	CAMTEL Opérateurs	2020	
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Nord	CAMTEL Opérateurs	2020	
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Nord-Ouest	CAMTEL Opérateurs	2020	
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Ouest	CAMTEL Opérateurs	2020	
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Sud	CAMTEL Opérateurs	2020	
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Sud-Ouest	CAMTEL Opérateurs	2020	
Développement des infrastructures large bande	Construction d'un réseau national d'accès Wifi public	Tout le territoire Camerounais	CAMTEL Opérateurs	2030	
Développement des infrastructures large bande	Construction de deux (02) datacenters de dernière génération			2035	42000
Développement des infrastructures large bande	Construction des boucles optiques urbaines	Adamaoua	MINPOSTEL	2035	
Développement des infrastructures large bande	Construction des boucles optiques urbaines	Extrême-Nord	MINPOSTEL	2035	
Développement des infrastructures large bande	Construction des boucles optiques urbaines	Littoral	MINPOSTEL	2035	
Développement des infrastructures large bande	Construction des boucles optiques urbaines	Nord	MINPOSTEL	2035	**5000**
Développement des infrastructures large bande	Construction des boucles optiques urbaines	Ouest	MINPOSTEL	2035	
Développement des infrastructures large bande	Construction des boucles optiques urbaines	Sud	MINPOSTEL	2035	
Développement des infrastructures large bande	Construction des boucles optiques urbaines	Sud-Ouest	MINPOSTEL	2035	

Développement des infrastructures large bande	Construction des tronçons des liaisons transnationales entre le Cameroun et les pays frontaliers voisins (Nigeria, RCA, Gabon, Guinée Equatoriale, Congo, Tchad)	Est	MINPOSTEL, CAB	2025	
Développement des infrastructures large bande	Construction des tronçons des liaisons transnationales entre le Cameroun et les pays frontaliers voisins (Nigeria, RCA, Gabon, Guinée Equatoriale, Congo, Tchad)	Extrême-Nord	MINPOSTEL, CAB	2025	
Développement des infrastructures large bande	Construction des tronçons des liaisons transnationales entre le Cameroun et les pays frontaliers voisins (Nigeria, RCA, Gabon, Guinée Equatoriale, Congo, Tchad)	Nord-Ouest	MINPOSTEL, CAB	2025	
Développement des infrastructures large bande	Construction des tronçons des liaisons transnationales entre le Cameroun et les pays frontaliers voisins (Nigeria, RCA, Gabon, Guinée Equatoriale, Congo, Tchad)	Sud	MINPOSTEL, CAB	2025	
Développement des infrastructures large bande	Construction des tronçons des liaisons transnationales entre le Cameroun et les pays frontaliers voisins (Nigeria, RCA, Gabon, Guinée Equatoriale, Congo, Tchad)	Sud-Ouest	MINPOSTEL, CAB	2025	**13943,3088**
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Construction et équipement des centres régionaux d'apprentissage et de formation des métiers des TIC (Youth Empowerment and Employment project)	Tout le territoire Camerounais	MINEFOP	2025	DE
Développement des infrastructures large bande	Couverture en réseau mobile des zones rurales, frontalières et enclavées	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL Opérateurs	2035	20409,7171
Amélioration de la gouvernance numérique	Déconcentration verticale du SIGIPES II	Tout le territoire Camerounais	SPM, MINFI, MINFOPRA, ANTIC	2025	DE
Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Dématérialisation des procédures administratives (fonction publiques, marchés publics, commerce extérieur, ...)	Tout le territoire Camerounais	Toutes les administrations	2035	6121,26112
Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Dématérialisation des procédures consulaires	Tout le territoire Camerounais		2035	2000
Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Déploiement d'un IPBX pour l'administration	Tout le territoire Camerounais	Toutes les administrations	2025	100
Densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	Développement d'un moteur de recherche camerounais	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, ANTIC	2035	DE
Densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	Développement de l'usage du cloud et du big data et fourniture des services associés	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, ANTIC	2035	DE
Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Développement et mise en place d'une Infrastructure Nationale à Clé Publique (PKI) par les compétences locales	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, ANTIC	2030	1585

Densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	Développement massif des Massive Open Online Courses (MOOC)	Tout le territoire Camerounais	MINESUP, MINEFOP	2035	DE
Développement des infrastructures large bande	Elaboration d'un Plan Directeur de Développement des infrastructures large bande	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, CAB	2020	98
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Elaboration d'un référentiel des métiers du numérique	Tout le territoire Camerounais	MINEFOP, MINESUP, MINPOSTEL	2018	50
Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Elaboration d'un Schéma Directeur de Développement des Systèmes d'Informations pour les administrations publiques	Tout le territoire Camerounais	MINFI	2020	DE
Amélioration de la gouvernance numérique	Elaboration d'un texte de lois sur la protection des données à caractère personnel	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, MINJUSTICE, ANTIC	2020	50
Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Elaboration d'un plan directeur de développement de l'e-gov et conduite du projet	Tout le territoire Camerounais	Toutes les administrations	2020	1200
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Equipement des enseignants en ordinateurs et subvention pour les connexions Internet	Tout le territoire Camerounais	MINESUP, MINESEC, MINEDUB, MINEFOP, MINPROFF, MINPOSTEL	2025	DE
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Equipement des laboratoires numériques dans les universités et grandes écoles	Tout le territoire Camerounais	MINRESI, MINESUP, MINMIDT	2025	1000
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Equipement des unités techniques spécialisées et des structures de formation en matériels TIC	Tout le territoire Camerounais	MINPROFF	2035	DE
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Etude sur la généralisation du projet d'amélioration de la qualité de l'éducation de base (PAQUEB)	Tout le territoire Camerounais	MINEDUB	2018	100
Développement des infrastructures large bande	Fourniture d'accès large bande aux universités, Unités techniques spécialisées, lycées et collèges, écoles, structures communautaires, points d'accès numériques, hôpitaux, bibliothèques, bureaux de poste		MINPOSTEL, MINEDUB, MINESEC, MINESUP	2035	
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Initiative One family – One computer	Tout le territoire Camerounais	MINPROFF, MINPOSTEL	2035	DE
Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Mise à niveau du CIRT (Computer Incident Response Team) national	Tout le territoire Camerounais	ANTIC	2020	500
Développement des infrastructures large bande	Mise à niveau du data center de l'infrastructure e-post	Centre	MINPOSTEL, CAMPOST	2020	200

Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Mise en ligne de l'ensemble des services postaux et automatisation des procédures	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, CAMPOST	2030	DE
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Mise en place d'incubateurs dans le domaine du numérique	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, MINMIDT, MINRESI, MINESUP	2025	2000
Amélioration de la gouvernance numérique	Mise en place d'un cadre juridique national du financement par capital risque	Tout le territoire Camerounais	MINFI, MINPOSTEL	2025	
Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Mise en place d'un CIRT sous régional	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, MINREX, ANTIC	2025	2000
Amélioration de la gouvernance numérique	Mise en place d'un fonds à capital risque pour le financement des startups	Tout le territoire Camerounais	MINFI, MINPOSTEL	2025	60
Amélioration de la gouvernance numérique	Mise en place d'un fonds d'investissement pour le numérique destiné à appuyer le passage au numérique des entreprises	Tout le territoire Camerounais	SPM, MINFI, MINEPAT, MINPMEESA	2025	DE
Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Mise en place d'un intranet gouvernemental	Tout le territoire Camerounais	SPM, MINPOSTEL, MINFOPRA, ANTIC, CAMTEL	2025	DE
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Mise en place d'un parc technologique		MINMIDT, MINPOSTEL, MINRESI	2025	100000
Amélioration de la gouvernance numérique	Mise en place d'un régime fiscalo-douanier incitatif au développement de l'économie numérique	Tout le territoire Camerounais	MINFI, MINEPAT, MINPOSTEL	2025	DE
Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Mise en place d'un système de codification et d'adressage postal géo référencés	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, CAMPOST	2030	DE
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Mise en place d'un système de collecte des déchets électriques et électroniques le montage d'une unité de recyclage et de valorisation	Centre	MINMIDT, MINEPDED, CUD, CUY	2025	**4000**
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Mise en place d'un système de collecte des déchets électriques et électroniques le montage d'une unité de recyclage et de valorisation	Littoral	MINMIDT, MINEPDED, CUD, CUY	2025	
Densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	Mise en place d'un système de messagerie électronique pour l'administration	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL	2025	200
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Mise en place d'une Agence nationale de code ISRC (International Standard Recording Code)		MINAC, MINPOSTEL, MINMIDT	2025	1500
Densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	Mise en place d'une bibliothèque numérique nationale		MINAC, MINPOSTEL	2025	3100

Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Mise en place d'une plateforme de e-commerce à travers l'infrastructure e-post	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, CAMPOST	2025	DE
Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Mise en place de centres de veille sécuritaire	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, Opérateurs du secteur des télécoms	2025	5000
Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Mise en place de CIRT par secteur d'activités	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, ANTIC	2035	5000
Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Mise en place de deux (02) Centres d'Appels pour assistance aux usagers victimes d'attaques cybernétiques et vulgarisation des bonnes pratiques à l'usage des TIC		ART, ANTIC	2035	900
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Mise en place de zones franches industrielles de production des équipements du numérique		MINFI, MINEPAT, MINCOMMERCE, MINMIDT	2030	3000
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Mise en place des centres multimédia dans les écoles, les lycées et les centres de formation	Tout le territoire Camerounais	MINESEC, MINEDUB, MINPOSTEL	2035	DE
Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Mise en place des plateformes de paiement automatique et/ou en ligne des services offerts par l'administration	Tout le territoire Camerounais	MINFI	2030	DE
Densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	Mise en place du portail web gouvernemental		MINPOSTEL, ANTIC	2020	DE
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Mise en réseau des structures de R&D	Tout le territoire Camerounais	MINRESI, MINESUP, MINMIDT	2025	50
Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Organisation des fora nationaux et régionaux et des campagnes de sensibilisation sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité et le cyberterrorisme	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL	2025	800
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Organisation des Journées Nationales de l'Economie Numérique (JNEN)	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL	2025	500
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Organisation et participation aux salons et fora IT	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL	2035	800
Densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	Portail web des ressources pédagogiques, scolaires et académiques	Tout le territoire Camerounais	MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINEFOP	2025	DE

Développement des infrastructures large bande	Pose de liaisons sous-marines internationales à haute capacité	Sud	MINPOSTEL, CAMTEL	2020	280000
Développement des infrastructures large bande	Pose de liaisons sous-marines internationales à haute capacité	Sud	MINPOSTEL, Orange Cameroun	2025	25000
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Projet d'équipement des écoles primaires en ordinateurs pédagogiques « XO »	Tout le territoire Camerounais	MINEDUB, MINPOSTEL	2035	DE
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Promotion auprès des populations de l'accès au service universel	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, ART	2035	DE
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Promotion de l'excellence dans l'innovation numérique	Tout le territoire Camerounais	MINRESI, MINESUP, MINMIDT	2035	500
Densification de l'offre et la vulgarisation des contenus numériques locaux	Promotion et accompagnement du développement des applications et contenus numériques locaux et innovants (informationnels, éducatifs, ludiques, ...)	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, ANTIC, ART, Secteur privé	2035	1500
Développement de l'industrie locale du numérique et la promotion de l'usage des TIC dans la société	Réalisation d'une étude sur la production locale des biens et services numériques	Tout le territoire Camerounais	MINMIDT, MINPMEESA, MINPOSTEL	2020	30
Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Réalisation des audits de sécurité dans les administrations et les entreprises	Tout le territoire Camerounais	ANTIC, Auditeurs agréés	2025	DE
Amélioration de la gouvernance numérique	Renforcement de la propriété intellectuelle du logiciel	Tout le territoire Camerounais	MINIMIDT	2025	10
Développement du capital humain et la promotion de la recherche et de l'innovation dans le numérique	Renforcement des capacités des magistrats et officiers de police judiciaires en cybersécurité	Tout le territoire Camerounais	MINJUSTICE, MINPOSTEL, ANTIC	2025	DE
Transformation numérique de l'administration et des entreprises	Réseau d'interconnexion de l'administration et des missions diplomatiques	Tout le territoire Camerounais	SPM, MINREX, MINPOSTEL, MINTOUL, MINFI, MINEPAT, DGSN	2030	2000
Développement des infrastructures large bande	Réseau de vidéosurveillance e-Police	Adamaoua	DGSN	2025	**45900**
Développement des infrastructures large bande	Réseau de vidéosurveillance e-Police	Centre	DGSN	2025	
Développement des infrastructures large bande	Réseau de vidéosurveillance e-Police	Est	DGSN	2025	
Développement des infrastructures large bande	Réseau de vidéosurveillance e-Police	Extrême-Nord	DGSN	2025	

Développement des infrastructures large bande	Réseau de vidéosurveillance e-Police	Littoral	DGSN	2025	
Développement des infrastructures large bande	Réseau de vidéosurveillance e-Police	Nord	DGSN	2025	
Développement des infrastructures large bande	Réseau de vidéosurveillance e-Police	Nord-Ouest	DGSN	2025	
Développement des infrastructures large bande	Réseau de vidéosurveillance e-Police	Ouest	DGSN	2025	
Développement des infrastructures large bande	Réseau de vidéosurveillance e-Police	Sud	DGSN	2025	
Développement des infrastructures large bande	Réseau de vidéosurveillance e-Police	Sud-Ouest	DGSN	2025	
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunication large bande (National Broadband Network)	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL,CAMTEL	2025	235000
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	Adamaoua	MINPOSTEL	2020	
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	Centre	MINPOSTEL	2020	
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	Est	MINPOSTEL	2020	
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	Extrême-Nord	MINPOSTEL	2020	
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	Littoral	MINPOSTEL	2020	
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	Nord	MINPOSTEL	2020	
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	Nord-Ouest	MINPOSTEL	2020	
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	Ouest	MINPOSTEL	2020	**97000**
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	Sud	MINPOSTEL	2020	
Développement des infrastructures large bande	Réseau national de télécommunications d'urgence (RNTU)	Sud-Ouest	MINPOSTEL	2020	
Amélioration de la gouvernance numérique	Révision de la législation sur la cyber sécurité, la cybercriminalité, le commerce électronique et la propriété intellectuelle en adéquation avec le développement de l'économie numérique	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, MINJUSTICE, ANTIC, Opérateurs du secteur des télécoms	2025	500

Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Sécurisation des applications et bases de données des administrations et institutions publiques	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, ANTIC, administrations, institutions publiques	2035	2250
Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Sécurisation des applications et bases de données des entreprises exploitant les données sensibles (Etablissements bancaires, sociétés d'assurance, ...)	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, ANTIC, Institutions privées	2035	DE
Renforcement de la sécurité et de la résilience du cyberespace camerounais	Sécurisation des infrastructures numériques et informationnelles critiques de l'Etat	Tout le territoire Camerounais	MINPOSTEL, ANTIC	2035	5000

Annexe 15 – Projets du Secteur Tourisme

Tourisme					
Projet	**Objectif Stratégique / Descriptif Sommaire du Projet**	**Court terme (PAQ)**	**Moyen terme (2030)**	**Long terme (2035)**	**Coûts d'investissements (million FCFA)**
Région Extrême Nord					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale à Maroua	**Objectif** Développement des produits touristiques concurrentiels spécifiques Valorisation desdits sites par la réalisation des infrastructures de classe internationale Promouvoir des pôles de développement économique **Descriptif** Développement d'un pôle touristique Dans les principales villes du Cameroun	x			50
Formation des guides bilingues (anglais et français)	**Objectif** Formation des guides nationaux et du personnel touristique	x			2
Programme Mont Cameroun	**Objectif** Promouvoir la culture Camerounaise et les spécificités touristiques des régions	x			139
Equipement du Campement touristique de Pette	**Objectif** Augmentation des capacités d'accueil et des touristes **Descriptif** Equipement du campement touristique de Petté	x			5
Région Adamaoua					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	**Objectif** - Développement des produits touristiques concurrentiels spécifiques - Valorisation desdits sites par la réalisation des infrastructures de classe internationale - Promouvoir des pôles de développement économique **Descriptif** Développement d'un pôle touristique dans les principales villes du Cameroun	x			50
Formation des guides bilingues (anglais et français)	**Objectif** Formation des guides nationaux et du personnel touristiques	x			2
Programme Mont Cameroun	**Objectif** Promouvoir la culture Camerounaise et les spécificités touristiques des régions	x			139

Aménagement du lac Tizon	**Objectif** Aménagement du lac Tizon	x			75
Région Nord					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	**Objectif** - Développement des produits touristiques concurrentiels spécifiques - Valorisation desdits sites par la réalisation des infrastructures de classe internationale - Promouvoir des pôles de développement économique **Descriptif** Développement d'un pôle touristique Dans les principales villes du Cameroun	x			50
Formation des guides bilingues (anglais et français)	**Objectif** Formation des guides nationaux et du personnel touristiques	x			2
Programme Mont Cameroun	**Objectif** Promouvoir la culture Camerounaise et les spécificités touristiques des régions	x			139
Région Nord Ouest					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	**Objectif** - Développement des produits touristiques concurrentiels spécifiques - Valorisation desdits sites par la réalisation des infrastructures de classe internationale - Promouvoir des pôles de développement économique **Descriptif** Développement d'un pôle touristique Dans les principales villes du Cameroun	x			50
Formation des guides bilingues (anglais et français)	**Objectif** Formation des guides nationaux et du personnel touristiques	x			2
Construire, réhabiliter les cases patrimoniales dans les régions de l'Ouest et Nord-Ouest	**Objectif** - Réhabilitation de la case d'initiation des princes - Scénographie dans la chefferie	x			10
Programme Mont Cameroun	**Objectif** Promouvoir la culture Camerounaise et les spécificités touristiques des régions	x			139
Equipement du Centre touristique d'Oshie	**Objectif** Equipement du Centre touristique d'Oshie	x			85
Région Centre					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	**Objectif** - Développement des produits touristiques concurrentiels spécifiques - Valorisation desdits sites par la réalisation des infrastructures de classe internationale - Promouvoir des pôles de développement économique	x			50

Formation des guides bilingues (anglais et français)	**Objectif** Formation des guides nationaux et du personnel touristiques	x			2
Région Est					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	**Objectif** - Développement des produits touristiques concurrentiels spécifiques - Valorisation desdits sites par la réalisation des infrastructures de classe internationale - Promouvoir des pôles de développement économique **Descriptif** Développement d'un pôle touristique dans les principales villes du Cameroun	x			50
Formation des guides bilingues (anglais et français)	**Objectif** Formation des guides nationaux et du personnel touristiques	x			2
Programme Mont Cameroun	**Objectif** Promouvoir la culture Camerounaise et les spécificités touristiques des régions	x			139
Région Sud					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	**Objectif** - Développement des produits touristiques concurrentiels spécifiques - Valorisation desdits sites par la réalisation des infrastructures de classe internationale - Promouvoir des pôles de développement économique **Descriptif** Développement d'un pôle touristique dans les principales villes du Cameroun	x			50
Formation des guides bilingues (anglais et français)	**Objectif** Formation des guides nationaux et du personnel touristiques	x			2
Programme Mont Cameroun	**Objectif** Promouvoir la culture Camerounaise et les spécificités touristiques des régions	x			139
Aménagement touristique du Parc National de Campo Ma'an	**Objectif** Aménagement du Parc National de Campo Ma'an	x			1200
Région Littoral					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	**Objectif** - Développement des produits touristiques concurrentiels spécifiques - Valorisation desdits sites par la réalisation des infrastructures de classe internationale - Promouvoir des pôles de développement économique **Descriptif** Développement d'un pôle touristique dans les principales villes du Cameroun	x			50
Formation des guides bilingues (anglais et français)	**Objectif** Formation des guides nationaux et du personnel touristiques	x			2

Programme Mont Cameroun	**Objectif** Promouvoir la culture Camerounaise et les spécificités touristiques des régions	x			139
Région Sud Ouest					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	**Objectif** - Développement des produits touristiques concurrentiels spécifiques - Valorisation desdits sites par la réalisation des infrastructures de classe internationale - Promouvoir des pôles de développement économique **Descriptif** Développement d'un pôle touristique dans les principales villes du Cameroun	x			50
Formation des guides bilingues (anglais et français)	**Objectif** Formation des guides nationaux et du personnel touristiques	x			2
Programme Mont Cameroun	**Objectif** Promouvoir la culture Camerounaise et les spécificités touristiques des régions	x			139
Equipement de la zone balnéaire de la Sud Ouest	**Objectif** Augmentation des capacités d'accueil et des touristes	x			105
Région Ouest					
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale	**Objectif** - Développement des produits touristiques concurrentiels spécifiques - Valorisation desdits sites par la réalisation des infrastructures de classe internationale - Promouvoir des pôles de développement économique **Descriptif** Développement d'un pôle touristique dans les principales villes du Cameroun	x			50
Formation des guides bilingues (anglais et français)	**Objectif** Formation des guides nationaux et du personnel touristiques	x			2
Construire, réhabiliter les cases patrimoniales dans les régions de l'Ouest et Nord-Ouest	**Objectif** - Réhabilitation de la case d'initiation des princes - Scénographie dans la chefferie **Descriptif** Confection et aménagement des chefferies	x			10
Programme Mont Cameroun	**Objectif** Promouvoir la culture Camerounaise et les spécificités touristiques des régions	x			139